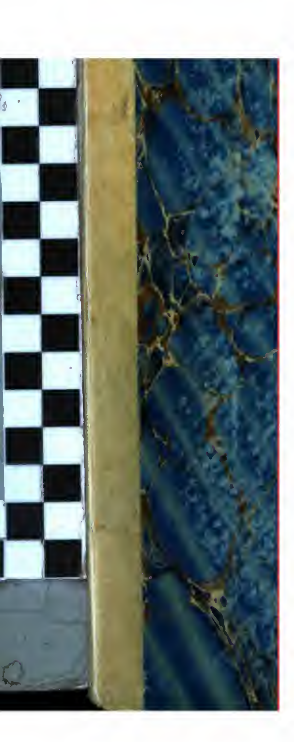
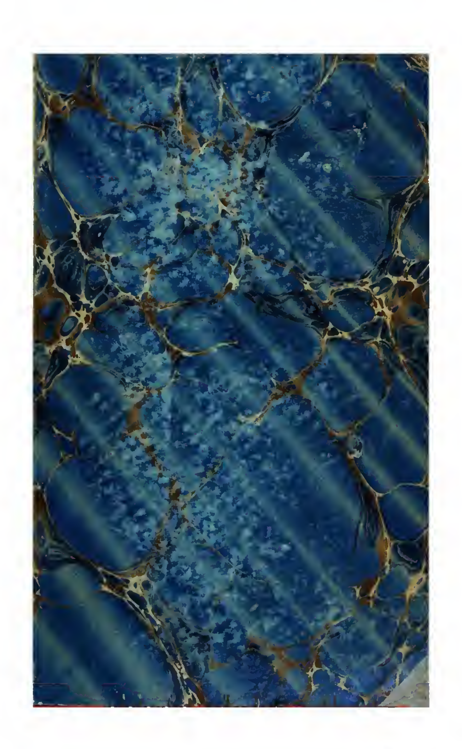
image
not
available






10·9·421

LES

MONASTÈRES BÉNÉDICTINS

D'ITALIE

SOUVENIRS D'UN VOYAGE LITTÉRAIRE

AU DELA DES ALPES

PAR

ALPHONSE DANTIER

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME PREMIER

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

QUAI DES AUGUSTINS, 35

LES

MONASTÈRES BÉNÉDICTINS

D'ITALIE

I

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LES

MONASTÈRES BÉNÉDICTINS

D'ITALIE

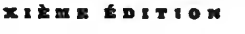
SOUVENIRS D'UN VOYAGE LITTÉRAIRE

AU DELA DES ALPES

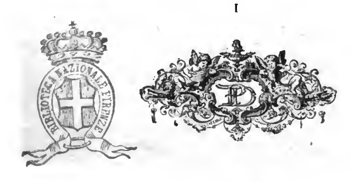
PAR

ALPHONSE DANTIER

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE


DEUXIÈME ÉDITION

I



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1867



PRÉFACE

Selon l'usage des érudits du seizième siècle, les bénédictins ne manquaient jamais de s'adresser au lecteur, *lectori benevolo*, pour lui exposer avec simplicité l'origine et le plan de leurs ouvrages. Qu'il me soit permis dans les lignes qui suivent, de me conformer à l'exemple de ces maîtres vénérés. Ce fut à l'abbaye du Mont-Cassin et devant le tombeau de saint Benoît, que je résolus de consacrer à l'histoire de l'ordre qui était né en ce lieu tout ce que je pourrais donner de forces et de travail. Je n'oublierai jamais cette heure si décisive où se révèle tout à coup notre vocation littéraire, heure que rendaient plus solennelle encore les premières ombres du soir, le silence de la crypte et les soupirs de l'orgue sur lequel un religieux préludait avant l'office nocturne. Quelque difficile que pût être l'œuvre à laquelle je me sentais appelé, je l'acceptai sans hésitation, car elle devait réaliser un secret dessein conçu depuis

longtemps. En effet, dans l'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Éloi de Noyon, où je passai mes jeunes années, je voyais venir souvent deux vieux moines de cette maison, qui, à l'ombre des arbres plantés de leurs mains, se plaisaient à me raconter les différents titres de gloire de leur ordre. Ces récits excitaient vivement mon intérêt, et lorsque j'allais ensuite visiter dans leur paisible retraite les derniers survivants de la congrégation de Saint-Maur, plus d'une fois, en traversant les gorges du Saint-Siméon et les beaux bois de Salency, je formai le désir d'apporter un jour ma pierre au monument élevé en l'honneur des fils de saint Benoît.

Quant aux motifs qui m'ont porté à publier d'abord un premier travail destiné à servir d'introduction à deux ouvrages plus étendus sur nos bénédictins français, ils s'expliquent non-seulement par l'obligation toute logique de poser les bases de l'édifice avant d'arriver au faîte, mais aussi par l'accueil favorable qu'avaient reçu mes publications antérieures. De 1852 à 1854, je fis paraître, sur les monastères bénédictins d'Italie, une série d'articles composés d'après les notes recueillies pendant le cours d'une mission que j'avais remplie quelques années auparavant. Des études sur l'épigraphie chrétienne et sur l'art religieux au moyen âge étaient l'objet de cette mission qui

m'avait été confiée par le ministre de l'instruction publique, sur la demande toute bienveillante de M. Vitet, membre de l'Académie française, et alors président de la Commission des monuments historiques.

Ce n'était pas seulement dans les églises, les musées ou les bibliothèques de Pise et de Florence, de Venise et de Ravenne, de Rome et de Naples, que je devais trouver à la fois les œuvres les plus remarquables et les renseignements les plus utiles. L'exploration intérieure des abbayes bénédictines me permit d'étendre et d'approfondir mes recherches, en les dirigeant dans la voie où je me sentais déjà naturellement entraîné et en y joignant le mystérieux attrait de l'inconnu et de l'inédit. Cette année, la mieux remplie et la plus heureuse de ma vie, m'a laissé des souvenirs d'autant plus précieux que j'avais pour compagnon mon savant ami, M. Huillard-Bréholles, qui venait recueillir en Italie les éléments principaux de son *Histoire diplomatique de Frédéric II*. Tantôt nous explorions les archives et les collections de manuscrits, publiques ou conventuelles; tantôt nous visitions les monuments de la ville ou quelques sites des environs, partageant notre temps entre ces trois belles choses faites pour l'instruction et le bonheur de l'homme: la science, l'art et la nature.

Ainsi furent rassemblés les matériaux de l'ouvrage qui, repris et modifié suivant les conseils des hommes les plus compétents, finit par recevoir des proportions et une forme capables de le rendre moins indigne de son sujet. Outre ces motifs, j'avouerai qu'au moment où la suppression totale des associations religieuses en Italie est suspendue comme une menace au-dessus des communautés bénédictines, j'ai cru devoir présenter en faveur d'un ordre pour lequel mon respect égale mon affection, une défense sans doute bien insuffisante, mais inspirée par un sentiment profond et irrésistible, l'amour de ce qui fut utile, de ce qui fut grand dans le passé. A une époque où « les moines s'en vont, » ainsi qu'on l'a dit des rois et d'autres puissances qui tombent, loin d'imiter ceux qu'on voit lancer l'ironie et l'insulte aux faibles et aux vaincus, n'est-on pas porté plutôt à soutenir une institution en péril, quand on peut saluer en elle la majesté de la gloire et du malheur?

Sans vouloir sonner à l'avance les funérailles des bénédictins d'Italie, je me suis hâté de reproduire leur physionomie et celle de leurs maisons, comme on se hâte de retracer l'image de personnes ou d'objets que peut-être on ne reverra jamais. A la description des principales abbayes, à une vue rapide sur leurs annales, leurs églises,

leurs bibliothèques et leurs archives, se joignent des détails pouvant intéresser l'historien ou l'artiste, l'érudit ou l'antiquaire. En m'appliquant aussi à décrire certaines parties de mon itinéraire, j'ai pensé ne point faire une digression étrangère à mon sujet, puisque je m'appuyais encore sur les précédents établis dans leurs voyages littéraires par les bénédictins de Saint-Maur. Pour les faits et les renseignements fort nombreux qui ont servi de fondement à mon ouvrage, j'ai complété mes notes et mes recherches personnelles par les excellentes indications que j'ai reçues de mes correspondants d'Italie, et des Pères bénédictins de la congrégation de France, dont le R. P. abbé et plusieurs religieux m'ont prêté le concours le plus zélé.

En mettant au jour une œuvre destinée à rappeler les mérites et les travaux d'un ordre monastique qui exerça une si grande influence sur les destinées de l'Occident, j'ai désiré satisfaire, autant qu'il était en moi, à la tendance qui porte notre siècle à rechercher dans le passé les origines diverses de la civilisation moderne. J'ignore si j'ai réussi ; mais j'ai la confiance que la portée morale et la forme littéraire que j'ai essayé de donner à mon travail n'échapperont pas aux esprits sérieux. D'ailleurs, n'ai-je pas déjà trouvé la récompense de ma peine dans le bonheur que

j'ai eu de refaire, par la pensée, ce voyage qui charma les dernières années de ma jeunesse et qui, entrevu maintenant à travers les teintes idéales dont l'entourent le temps et la distance, me fait ressouvenir de tout ce que je dois à l'Italie? Sous son beau ciel je n'ai pas vu seulement s'élargir pour moi les horizons de la pensée, mais j'y ai retrouvé, sinon la guérison complète d'une affection fort grave, au moins assez de forces pour avoir pu supporter jusqu'à présent la vie, ses souffrances, et le doux fardeau d'un labeur qui fait toute ma consolation. Dans une préface renfermant le touchant récit de maux qui sont aussi devenus les miens, Augustin Thierry, privé de la vue et du mouvement, s'écriait: « Depuis longtemps j'ai fait amitié avec les ténèbres. » Sans prétendre me comparer à l'éminent historien, comme lui du moins je puis dire: « J'ai fait alliance avec la douleur; » mais reconnaissant quel refuge, quelle espérance l'étude sérieuse et calme nous offre dans les mauvais jours, comme lui je répéterai encore: « Il y au monde quelque chose qui vaut mieux que les jouissances matérielles; mieux que la fortune, mieux que la santé ellemême, c'est le dévouement à la science. »

Prieuré de Rémalard, septembre 1865.

INTRODUCTION

Lorsqu'on parcourt le Campo Santo de Pise, et qu'on laisse errer ses regards sur les magnifiques peintures murales qui ornent ce merveilleux palais de la mort, l'œil se repose volontiers sur la grande fresque où Pietro Lorenzetti, de Sienne, a représenté sous divers aspects la vie des Pères du désert. Or, de tous les groupes de cette composition si calme et si animée à la fois, le plus remarquable, sans contredit, est celui des trois solitaires, dont l'un tient un livre à la main, l'autre tresse la natte sur laquelle il doit mourir, et le troisième enfin médite au bord de la mer qui vient battre à ses pieds. En contemplant ce tableau, il est impossible de ne pas être doucement ému et de n'y point voir la fidèle image de la vie monastique qui se résume tout entière dans ces trois mots : Méditation, Étude, Travail. A chacune de ces fonctions, il semble, en effet, qu'un rapprochement singulier fasse précisément correspondre l'une des phases historiques par lesquelles le monachisme a passé tour à tour, avant de recevoir de

saint Benoît sa constitution définitive. C'est ce qu'il nous sera facile de montrer dans la courte exposition qui va suivre.

Le monachisme, on le sait, naquit dans l'Orient, berceau de toutes les grandes institutions, qui, de là, rayonnèrent sur le monde. Dans ces heureuses contrées, la douceur du climat, l'immensité des déserts invitaient l'âme à la vie solitaire et contemplative. Il ne faut donc pas s'étonner si, bien antérieurement au christianisme, on trouve des anachorètes dans l'Inde, et si, plus tard, les Esséniens en Judée, les Thérapeutes en Égypte, servirent de précurseurs aux solitaires de la Thébaïde. Ce fut dans le troisième siècle de l'ère chrétienne que ces derniers, qu'on peut regarder comme les pères du monachisme oriental, firent leur première apparition. A dater de cette époque, les événements qui remuèrent le vieux monde romain jusque dans ses entrailles contribuèrent à faire sortir l'ascétisme de la société au milieu de laquelle il s'était contenté jusqu'alors de pratiquer le silence, le jeûne et le célibat. Comme autrefois le prophète avait fui l'impie Jérusalem, les âmes pieuses et exaltées fuyaient Rome pour aller se cacher au désert. Les persécutions des empereurs païens, le spectacle de la corruption romaine et le fléau de l'invasion barbare, telles furent les causes principales qui peuplèrent la solitude.

A la période active et militante pendant laquelle le christianisme avait eu besoin de l'emploi de toutes ses forces et du secours de tous ses enfants, on vit donc

succéder la période contemplative, caractérisée par ce mot si vrai de saint Jean Damascène : « Les martyrs de la pénitence n'ont paru qu'après les martyrs de la foi. » Trois hommes furent les instituteurs de cette vie nouvelle qui allait être donnée en spectacle au monde, et chacun d'eux semble avoir eu pour mission spéciale de représenter les trois phases de la vie monastique, dont la fresque du Campo Santo nous a rappelé le vivant souvenir. Ainsi, saint Paul l'ermite, qui, loin de la société païenne, se fait anachorète pour s'abîmer dans la contemplation de Dieu, nous montre le caractère méditatif du monachisme. Avec saint Antoine, un progrès s'accomplit : l'anachorète devient cénobite, et à la méditation solitaire joignant la lecture et la prière en commun, il fait entrer dans l'institution naissante un premier élément d'association. Après lui, saint Pacôme, rassemblant les cénobites épars sous leurs cabanes de feuillage, resserre les liens qui unissaient ce peuple de frères, et les élevant par le travail à la vie de communauté, réalise le type le plus parfait des premières sociétés chrétiennes.

Fondé ainsi en Orient, le monachisme n'attendait plus que son législateur. Saint Basile se présenta, et, nouveau Moïse, il donna les tables de la loi à tout ce peuple de moines orientaux, qui, sous sa règle, devaient se multiplier et acquérir une grande illustration jusqu'à l'époque de l'invasion arabe[1]. Mais quand, d'autre part,

[1] Il faut remarquer que le monachisme oriental, devenu moins contemplatif, prit à la fois plus d'ordre et d'activité quand il se trouva



s'étendant par tout le monde chrétien, les associations monastiques passèrent d'Orient en Occident, ce ne fut pas sans amener certains changements dans l'institution primitive. Établis d'après le principe de la vie commune, les monastères occidentaux devinrent autant de centres d'activité intellectuelle, où les esprits sérieux, au milieu d'une société en dissolution, pouvaient au moins s'exercer librement, et discuter les graves questions qui les intéressaient. La culture des terres restées en friche à la suite des fléaux qui désolaient l'Empire, fut en même temps pour les moines de l'Occident l'objet d'une importante occupation, dont les pays où ils s'établissaient ressentirent bientôt les heureuses conséquences. Du monastère de Lérins, élevé au cinquième siècle par saint Honorat, sortirent des colonies de travailleurs infatigables, qui allèrent fertiliser les stériles vallées du Jura, tandis que d'autres religieux remuaient le champ de la science ou portaient la lumière de l'Évangile aux nations barbares.

Des faits précédents il résulte que les associations monastiques de l'Occident furent loin d'avoir, à leur naissance, comme celles de l'Orient, une tendance plus particulière pour la contemplation, l'ascétisme et les mortifications de la chair, qui, du reste, étaient beaucoup moins compatibles avec les exigences du climat. Selon le précepte de leur législateur Cassien, on voit au

placé sous la direction de saint Grégoire de Nazianze. C'est dans un recueil de deux cent trois questions et autant de réponses que saint Basile fixa les bases de la vie monastique en Orient.

contraire la vertu active, c'est-à-dire ce qui constitue véritablement la destinée de l'homme ici-bas, entrer d'abord comme élément principal dans l'organisation des monastères occidentaux. Et si, dans la suite des temps, ces laborieuses communautés furent quelquefois souillées par la paresse, l'oisiveté et les vices qu'elles engendrent, il ne faut pas en faire retomber la responsabilité sur le principe de leur institution, mais sur les abus qui, trop souvent, en altérèrent la pureté primitive. Nous n'avons point d'ailleurs à justifier ici l'établissement des ordres religieux dont les services, incontestables sous le rapport social, économique et littéraire, ont été constatés par les autorités les plus graves. Et quand même leur utilité réelle, sous ce triple point de vue, ne serait pas reconnue par l'histoire et la philosophie, une autre considération suffirait à nos yeux pour établir leur raison d'être et constituer leur véritable moralité, c'est qu'en soulageant les maux du corps, ils ouvrirent un charitable asile aux maladies de l'âme. En effet, tandis que les monastères donnaient la nourriture et l'abri aux malheureux sans pain, sans foyer et sans autel, n'offraient-ils pas aussi un refuge à tous les cœurs blessés qui apportaient dans la solitude des passions à éteindre ou bien des fautes à expier?

A côté de la prière et du travail, on voyait donc s'abriter dans les cloîtres le repentir et l'expiation. Qu'on ne croie pas cependant, surtout en se reportant au premier âge de la vie monastique, que ces cloîtres fussent autant de maisons de refuge servant à calmer,

dans l'enceinte de leurs murailles, les élans des imaginations exaltées, ou les remords des pécheurs convertis. On y trouvait en bien plus grand nombre des âmes pieuses, élevées chrétiennement à l'ombre des autels, et qui avaient fui le monde, moins pour se purifier de ses souillures que pour échapper au danger de ses séductions. Quand de tels sacrifices étaient accomplis par des nobles et des princes, qui acceptaient ainsi volontairement la pauvreté, l'obéissance et l'humilité imposées aux moines, il est facile de concevoir la salutaire influence que ces exemples devaient exercer sur les hommes déshérités des biens et des honneurs de la terre. Comment le serf n'aurait-il pas supporté plus patiemment le poids de sa corvée, le pauvre celui de sa misère, en voyant le fils de quelque haut baron du voisinage passer du jeûne et des macérations au rude travail des champs, et se contenter, pour vêtement, d'un froc grossier, pour nourriture, d'une maigre pitance, et pour lit, d'une simple natte de jonc, tressée souvent de ses propres mains? Dans ces temps d'anarchie et d'inégalité sociales, il y avait donc, du moins, des asiles où, par l'effet d'une sainte et volontaire abnégation, tous les rangs se trouvant confondus, le principe de l'égalité évangélique devenait une réalité. Là, l'homme d'origine servile, élevé par son savoir et sa piété, pouvait être l'égal et même le supérieur de celui qui, dans le monde, eût été son seigneur et maître. Souvent tous deux, après avoir prié et travaillé ensemble, s'endormaient à la même

heure de leur dernier sommeil et trouvaient leur dernière demeure dans le même tombeau.

Outre les bons exemples qu'il pouvait offrir en opposant ainsi l'humilité à l'orgueil, le travail à l'oisiveté, et l'obéissance à la révolte, le cloître était encore, pour certains esprits d'élite, une école de haute perfection morale. Sous l'empire d'une règle sévère, on y mettait en pratique des prescriptions destinées à dompter les mauvais penchants de la nature, à soumettre la chair au joug de l'esprit, et à dégager de plus en plus l'âme humaine des liens et des passions qui l'attachent à la terre. Cette tendance à la perfection n'était pas, du reste, une nouveauté créée par le monachisme. Elle est au contraire, à nos yeux, la loi naturelle de l'homme et comme le signe ineffaçable qui le distingue de tous les autres êtres, et le rapproche incessamment de la divinité. Conseillé par la philosophie antique, enseigné dans les instituts de Pythagore et de Platon, qui servirent d'introduction profane à l'Évangile, ce principe fut définitivement imposé comme un devoir par le christianisme. La fondation des ordres religieux fut donc la conséquence logique de l'une des premières prescriptions de la doctrine chrétienne, en même temps qu'elle venait satisfaire aux ardentes aspirations de l'homme vers le beau, l'idéal et l'infini[1].

[1] Consult. sur les premiers développements du monachisme, *les Moines d'Occident*, par le comte C. de Montalembert, et *l'Église et l'Empire romain au quatrième siècle*, par le prince A. de Broglie.

II

Après avoir été apporté en Italie par saint Athanase, en Gaule par saint Martin, et en Irlande par saint Patrice, l'institut monastique se répandit bientôt dans toute l'Europe occidentale, et entra définitivement dans l'organisation de l'Église, dont il avait été distinct jusque-là. Mais, bien qu'il fût déjà constitué en Orient, il n'avait pas encore reçu en Occident son organisation définitive, lorsqu'en 529, saint Benoît vint établir sa règle au Mont-Cassin. Éviter les excès de l'ascétisme oriental, tempérer ce qu'avaient de trop absolu les règles monastiques fondées avant la sienne, enfin ranimer le zèle et les vertus des moines par l'union de sentiments et de devoirs communs, tel fut le but de la législation bénédictine. Se rappelant qu'il écrivait sa règle pour des hommes et non pour des anges, il la marqua du plus parfait esprit de mesure, de tendresse et de charité. Il voulut qu'en vivant seuls avec Dieu dans la retraite, qu'en observant certaines pratiques individuelles outre les trois vœux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté, ses religieux fussent obligés par un commandement formel de donner à leurs semblables tous les secours de la charité, et toutes les lumières de l'instruction.

Ce fut par cet esprit large et généreux, par ce caractère éminemment social que se distingua l'institut bé-

nédictin. Voilà pourquoi sans nul doute il fit de si rapides progrès à une époque pleine de trouble et d'angoisses, où les hommes de toute race, opprimés ou oppresseurs, venaient chercher dans l'intérieur des cloîtres la paix et le repos qu'ils ne trouvaient plus au dehors. Là, dans le *Conventus* qui devient leur centre d'action, ils pratiquent pour eux-mêmes le jeûne et la prière, pour les autres l'hospitalité et l'aumône. Mais la mission des moines, comme envoyés de la Providence, ne devait pas se renfermer dans l'étroite enceinte de leur monastère. Les Barbares avaient conquis l'empire romain; les moines, à leur tour, conquirent les Barbares. Bien plus, ils voulurent attaquer la Barbarie jusque dans son berceau, et combattre les forces brutes de la nature en même temps que les instincts pervers de l'homme. On les vit alors, pionniers aventureux de la civilisation évangélique, défricher l'esprit inculte des descendants d'Odin ou d'Arminius, et planter hardiment la croix au fond de ces forêts impénétrables devant lesquelles s'était arrêté le vol des aigles romaines.

Dans l'histoire si dramatique du moyen âge, ce n'est pas un spectacle sans grandeur que nous offrent ces moines apôtres qui, du sixième au dixième siècle, vont ainsi soumettre tout un monde à la foi chrétienne. Quand on se les représente accomplissant leurs pacifiques conquêtes avec les seules armes du chant et de la prière, et semant la vie pour ne recueillir trop souvent que la mort, ne dirait-on pas que la peinture chrétienne ait voulu

les figurer à l'avance, en retraçant sur les murs des catacombes le mythe d'Orphée et l'image symbolique de l'Orante? Que représente, en effet, dans les sanctuaires primitifs où le christianisme cachait ses rites et ses tombeaux, que représente ce mythe allégorique d'Orphée adoucissant par les accords de sa lyre la férocité des animaux couchés à ses pieds, sinon l'esprit de la civilisation chrétienne employant pour convertir les peuples germaniques, le rhythme de la parole chantée et l'irrésistible attraction qu'exerce sur les hommes la toute-puissance de la douceur et de l'amour?

Et la figure de l'Orante, si pleine de charme et de grandeur, ne rappelle-t-elle pas aussi sous des traits différents le symbole de la prière telle qu'elle nous apparaît plus tard dans ces chœurs de moines se préparant, par une perpétuelle invocation à Dieu, à triompher des rudes épreuves qui les attendent? Debout, les mains levées vers le ciel, le front empreint d'une sérénité inaltérable, les yeux limpides et légèrement voilés, elle personnifie à merveille par la pureté de son visage cette pureté de l'âme dont la beauté morale n'est que le reflet harmonieux. Nul ornement ne pare la robe flottante qui tombe jusqu'à ses pieds; le simple voile des vierges recouvre sa chevelure, et de même que ses bras tendus paraissent appeler les chaînes, son cou entièrement nu et à demi penché semble défier la glaive du bourreau. Ainsi la représentation de la Prière inspirant l'héroïsme qui fait les martyrs, voilà le premier type de l'idéal créé par le spiritualisme chrétien, poursuivi en-

suite par l'ascétisme monastique, et réalisé à tous les âges par le moine et le missionnaire qui prêchent et meurent en confessant leur foi!

Quelles vont être maintenant les conséquences de cette action incessante du monachisme au milieu de la jeune société barbare? Des communautés s'élèvent en tous lieux comme par enchantement; les endroits déserts et incultes se peuplent avec rapidité, et autour des monastères se groupent des colonies agricoles dont quelques-unes deviendront plus tard des cités florissantes. Cependant, au milieu de leurs pieuses retraites, les religieux ne se contentent pas de cultiver la terre, de prier, de méditer leur règle ou les saintes Écritures. Si la main s'y occupe à transcrire des manuscrits et à les décorer de miniatures, l'esprit s'emploie à étudier les œuvres du passé, pour s'en pénétrer d'abord et en composer d'autres à son tour sur les modèles impérissables légués par le génie antique. A peine confiée à l'intelligence, cette semence nouvelle, répandue par les moines, germe et grandit aussi bien que celle qu'ils déposent dans le sein de la terre. Des écoles s'élèvent à côté des monastères, et l'enseignement qu'elles donnent ne tarde pas à porter les meilleurs fruits. En songeant à l'état de la société contemporaine, on se demande avec une certaine épouvante en quel état d'abaissement elle serait tombée, si des hommes dévoués à la science n'étaient venus éclairer les ténèbres d'une si triste époque. On s'explique ainsi l'influence que les moines exercèrent alors sur leurs semblables, qui reconnaissaient

en eux des guides et des sauveurs. C'est que l'humanité est faite pour la lumière, et quand la lumière vient à lui manquer, elle a peur, elle tremble, tant elle craint de voir arriver cette nuit qui, selon le poëte, n'aura pas de lendemain[1].

Heureusement le dixième siècle, penchant vers son déclin, se dégage du voile ténébreux qui l'obscurcit et jette quelques vives lueurs, avant de s'éteindre, comme pour annoncer la prochaine apparition d'un siècle plus brillant. Malgré les atteintes qu'elles avaient reçues pendant la période qui venait de s'écouler, la discipline, les mœurs et les études commencent à refleurir dans les monastères. Cet heureux changement était dû en partie à la réforme dont Cluny avait pris l'initiative, et qui rendit cette abbaye si célèbre par tout le monde chrétien, notamment en Italie, où beaucoup de communautés se rallièrent à la nouvelle congrégation dont elle était le centre. Secondant un mouvement qui devait être si favorable à l'Église, les souverains pontifes apportèrent d'autant plus de zèle à rendre au corps monastique sa force et son éclat, que, selon l'observation fort juste de Mabillon, la plupart d'entre-eux, depuis Grégoire V jusqu'à Eugène III, étaient sortis de l'ordre bénédictin. La renaissance intellectuelle qui s'opère en même temps, l'ardent amour de l'étude appliqué aux sciences sacrées et profanes, mais surtout la discussion des grandes questions théologiques ou philosophiques,

[1] Impiaque æternam timuerunt sæcula noctem.
Virg. *Georg.*, II.

contribuèrent en outre à ramener le clergé régulier dans la voie où tant de personnages illustres marchaient alors à sa tête. Après Alcuin et Paul Diâcre, Raban Maur et Paschase Radbert, appartenant à l'âge précédent, le savant Gerbert et Notker de Saint-Gall, Abbon de Fleury et Fulbert de Chartres, Alfano et Léon d'Ostie, enfin Lanfranc et saint Anselme, tels sont alors les chefs de ce long cortége de moines érudits qu'il nous semble voir de loin défiler, avec une gravité solennelle, à travers les siècles les plus religieux du moyen âge.

A cette œuvre de rénovation intellectuelle et morale, qui touchait aux intérêts les plus précieux de la société, les princes d'Italie, de France, d'Angleterre et d'Allemagne apportèrent aussi une active coopération. Parmi les souverains germaniques, Henri II, qui avait voulu échanger le manteau impérial contre la robe de moine, mérita d'être mis au rang des saints, par son zèle à propager la foi et à fonder de nouveaux monastères. Grâce à ces circonstances favorables, le onzième siècle devait être et fut en réalité, pour le monachisme occidental, une ère d'amélioration et de progrès. Jusque-là, même après l'établissement de la congrégation de Cluny, il n'avait formé qu'un seul corps; mais il va maintenant, sans perdre son unité, donner naissance à plusieurs autres congrégations. Ainsi, dès les premières années du siècle, l'ordre de Fonte Avellana est établi par Ludolphe, évêque d'Eugubio, dans un lieu désert de l'Ombrie, à quelque distance de Faenza. Peu d'années après, en 1012, saint Romuald choisit au som-

met de l'Apennin une retraite non moins sauvage, pour y fonder l'ordre des camaldules, et plus tard, en 1060, dans une autre solitude de ces mêmes montagnes, saint Gualbert vient abriter la naissante colonie de Vallombreuse. En Allemagne, une nouvelle congrégation, celle d'Hirsangen, se constitue vers l'an 1082, par les soins de saint Guillaume, dont la réforme s'étend bientôt à un grand nombre de communautés d'outre-Rhin. Quant à la France, elle voit aussi, à cette époque, les deux ordres de Grandmont et des Chartreux se former sous les auspices de saint Étienne de Muret et de saint Bruno, en attendant que la fondation du célèbre monastère de Cîteaux vienne clore dignement les dernières années du onzième siècle.

III

Cependant, au milieu d'une extension et d'une prospérité toujours croissantes, le monachisme était livré à des agitations qui entretenaient la plus grande activité dans son sein. L'ancien débat soulevé entre les priviléges des monastères et les droits des évêques diocésains s'était ravivé à la fin du dixième siècle. Il avait pour objet l'exercice de certaines prérogatives inhérentes au pouvoir épiscopal, et dont les abbés, qui portaient la crosse et la mitre, voulaient alors s'affranchir. Les abbayes de Cluny, de la Sainte-Trinité de Vendôme et de Marmoutier en France, celles de Bobbio, du Mont-Cassin et de Pomposa en Italie, se distinguèrent par l'énergie

de leurs réclamations et l'opiniâtreté de leur résistance. A la fin, la plupart des grands monastères de l'Italie ou des autres parties de l'Europe obtinrent du saint-siége dont ils relevaient immédiatement, des bulles formelles d'exemption qui renfermaient en faveur des communautés les priviléges les plus étendus.

Que cette discussion qui alors soulevait tant d'intérêts, tant de passions diverses, ne nous surprenne pas trop de la part des moines, qui, bien qu'ayant fait vœu d'une complète abnégation, ne peuvent se dépouiller absolument des faiblesses propres à tous les hommes. La lutte d'ailleurs, ainsi que l'atteste l'étude des documents qui s'y rapportent, ne sortit que rarement des bornes où elle devait se renfermer. L'esprit de charité et un sentiment de respect venant en adoucir la vivacité apparente, tel abbé ardent à soutenir, comme chef de communauté, les priviléges de son monastère, rendait, en sa qualité de religieux, tous les honneurs dus au rang et à la dignité de son évêque. En résumé, que la question soit jugée au point de vue philosophique ou au point de vue chrétien, elle aura toujours sa gravité devant le tribunal de l'histoire. Pour les uns, ce sera la suite du grand combat soutenu de tout temps entre le principe d'autorité et l'esprit d'indépendance; pour les autres, une preuve nouvelle de l'indestructible unité de l'Église, toujours immuable au milieu des agitations les plus diverses. Ils y verront également le génie de la liberté naître et grandir dans les monastères à côté du génie de la science, et tous deux essayer leur vol sous les

cloîtres avant d'embrasser des espaces aussi infinis que la pensée humaine.

Si dans cette longue discussion à laquelle prirent part les plus illustres représentants de l'ordre bénédictin, tels que saint Anselme, Ives de Chartres et saint Bernard, les moines se montrèrent trop jaloux peut-être de priviléges et d'exemptions, pendant la même période ils emploient plus utilement l'ardeur de leur zèle à défendre la foi contre l'erreur. Pour l'Église comme pour la société, le dixième siècle avait eu ses douleurs et ses ténèbres; mais dans son laborieux enfantement, il n'avait donné le jour à aucune hérésie. Le siècle suivant, qui lui fut bien supérieur, par les lumières et les progrès, fut témoin, au contraire, des plus graves attaques dirigées contre l'orthodoxie, comme si, par une loi inévitable, les égarements de l'esprit humain devaient toujours signaler le réveil de son activité. De ces erreurs la plus dangereuse fut celle de l'archidiacre Bérenger, qui, poursuivie par les Henriciens, les Vaudois et les disciples de Wicleff et de Jean Huss, devait conduire à la réforme protestante, contemporaine de la Renaissance. A la première apparition de la nouvelle hérésie, les moines de saint Benoît, toujours sous les armes pour prendre la défense de la foi menacée, descendirent résolûment dans la lice. On y vit paraître tour à tour Hugues de Cluny, Lanfranc, alors abbé de Saint-Étienne de Caen, Ancelin, de l'abbaye du Bec, et Albéric du Mont-Cassin, qui, au concile assemblé à Rome en présence de Grégoire VII, porta la parole con-

tre Bérenger et le contraignit à abjurer ses doctrines.

En même temps, la salutaire réforme accomplie dans l'Église ayant mis un terme aux scandales donnés par des évêques et des abbés simoniaques, les moines comprirent mieux que jamais qu'afin d'éviter de nouveaux naufrages contre de nouveaux écueils, il fallait élever bien haut le flambeau de la science, pour qu'il servît d'astre conducteur à la foi et à la piété. De là le mouvement qui se fait sentir au commencement du douzième siècle, et à la suite duquel se relèvent de leur abaissement les écoles et les académies autrefois fondées dans les monastères. Sous la direction de maîtres habiles, une foule de religieux travaillent sans relâche soit à copier d'anciens manuscrits, soit à composer de nouveaux ouvrages destinés à enrichir le trésor des bibliothèques. Les uns, désirant conserver les diplômes, chartes de donation et autres titres établissant les priviléges de leur communauté, transcrivaient et déposaient dans des cartulaires ces précieux monuments de la munificence des papes, des souverains et des seigneurs. D'autres se chargeaient du soin de consigner dans des chroniques les annales de leur monastère, de leur province, souvent même de leur patrie. Par eux, le cercle de l'histoire allait donc s'élargissant chaque jour et semblait suivre la marche de l'esprit de nationalité qui, des bornes étroites de la famille et de la commune, devait s'élever peu à peu à ce noble sentiment qu'on appelle patriotisme.

A la même époque, une tendance toute différente, l'esprit d'aventure et de prosélytisme, entraînait loin

des monastères occidentaux un certain nombre de moines pèlerins et, dès la première partie du onzième siècle, les poussait vers cette terre d'Orient sur laquelle les croisades devaient fixer bientôt les regards et les vœux de l'Europe chrétienne. Devançant un moine comme eux, Pierre l'Ermite, qui lui-même précéda Godefroy de Bouillon, ces religieux frayèrent aux futurs croisés le chemin de Constantinople, où ils avaient formé des établissements, comme le prouve une lettre du pape Léon IX à Michel Cérulaire. Ce mouvement de colonies monastiques se produisit d'une manière bien plus sensible après la fondation des États chrétiens de Syrie et de Palestine. A Jérusalem comme à Antioche, dans la vallée de Josaphat comme sur le mont Thabor, s'élevèrent des communautés bénédictines placées, pour la plupart, sous la règle de la congrégation de Cluny. Dès lors, établis gardiens du Saint-Sépulcre, des moines de saint Benoît transmettront fidèlement à des religieux latins, leurs successeurs, le soin de veiller jusqu'à nos jours sur le tombeau d'où est sortie la régénération du monde.

IV

« Aimer et souffrir, a dit un écrivain ascétique, voilà tout le moine. » Complétant cette pensée, le mot profond de Pascal : « Il n'y a pas de vertu sans sacrifice, » peint d'un trait la grandeur morale de l'institut mo-

nastique. Le renoncement à soi-même et le dévouement au prochain, tel est le but essentiellement proposé aux âmes d'élite, mais aux religieux plus qu'aux autres. Cette doctrine du détachement absolu a été conseillée par tous les maîtres de la vie spirituelle, de saint Benoît à saint Bernard, de l'auteur de l'*Imitation* à saint François de Sales et à Fénelon. Dans un siècle comme le nôtre où, il faut en faire le triste aveu, l'esprit de personnalité grandit à mesure que le caractère s'abaisse, ce complet anéantissement du moi peut avoir quelque chose qui blesse et qui révolte. Sous l'influence des molles complaisances auxquelles on est aujourd'hui habitué, on se demandera s'il fut jamais permis de consommer sur sa propre personne cette sorte de suicide moral, comme si, par une réaction fort ordinaire, la faiblesse de notre nature, jointe à la résistance de notre égoïsme, ne nous portait pas à ne subir du sacrifice que la part compatible avec l'étendue de nos forces et de notre volonté. Le moyen âge et même les premiers siècles de l'époque moderne admettaient moins volontiers ces tempéraments et ces transactions que repoussait alors la conscience. Quand la mâle énergie des sentiments et des passions était à la hauteur des esprits et des caractères, on acceptait l'holocauste tout entier, et le prince ou le vassal, le jeune lévite ou le vieux chevalier se résignaient à n'être rien pour que Dieu fût tout dans leur cœur. Ils ne se croyaient point abaissés par ce sacrifice volontaire, et à chaque nouvel effort pour s'élever, ils entendaient une voix qui leur criait :

« Monte, monte toujours, monte plus haut encore! »

Et nous, enfants d'une génération si différente de celles qui nous précédèrent dans la vie, prenons la peine d'étudier sérieusement, du douzième au dix-septième siècle, l'histoire à peine connue des ordres monastiques, et il nous sera facile de voir que dans la société ecclésiastique comme dans la société civile, les actes de grandeur morale dont les âges antérieurs avaient légué l'exemple ne cessèrent de trouver partout des imitateurs. Comment ne pas croire, par exemple, aux prodiges du dévouement chevaleresque ou religieux, en ces temps où saint Louis, le dernier des croisés, mourait sur les ruines de Carthage, où saint François-Xavier, le martyr du pur amour, allait dans l'extrême Orient évangéliser les infidèles, où saint Vincent de Paul, le héros de la charité, fondait l'admirable institution des sœurs destinées au service des pauvres malades? Non, parce que tout s'étend ou s'abaisse sous l'inflexible niveau de la civilisation actuelle, ne supposons pas gratuitement que ce qui est a dû toujours être, et ne décrions pas surtout les sommités lointaines qui, dans les horizons du passé, s'élèvent bien au-dessus de nos têtes. Quand le voyageur, au milieu de la plate et monotone surface du désert, aperçoit le sommet des Pyramides, songe-t-il à nier la hauteur de ces monuments qui semblent même à une grande distance écraser sa petitesse?

Mais il ne faut pas, nous dira-t-on, représenter les moines tels qu'ils devaient se conduire selon les

principes de leur règle, au lieu de nous les montrer tels qu'ils furent en réalité. Or, qui ne sait que si les monastères abritèrent dans leur enceinte la science et la vertu, ils y cachèrent parfois aussi des abus et des excès déplorables? Nous ne nous dissimulons ni ces abus ni ces excès, et plus d'une fois, dans la longue étude que nous avons faite de l'histoire monastique, nous avons eu le regret d'en constater le retour. Tous les écrivains, tous les historiens ecclésiastiques qui ont traité cette question n'ont pas manqué de signaler les époques de relâchement et de décadence des ordres religieux, et l'abbé Fleury surtout en a indiqué fort nettement les causes principales. Il les attribue en partie à l'extension progressive des domaines monastiques, et par suite au luxe et à l'oisiveté qui s'introduisirent dans les abbayes bénédictines dont les religieux, pauvres individuellement, possédaient en commun des richesses considérables. On était censé ne rien dépenser pour soi, mais il fallait faire honneur à Dieu, à l'ordre, à la maison, et dans une intention en apparence fort louable, on élevait et on entretenait à grands frais les églises, les bâtiments claustraux, les forteresses et autres dépendances du monastère. Quant au vœu d'humilité, les moines n'étaient-ils pas également portés à l'enfreindre par la haute idée de soi-même que pouvait inspirer à chacun d'eux l'habitude de commander à de nombreux vassaux, de lever des hommes d'armes, et même de marcher à la tête de milices féodales, soit pour le service du suzerain, soit pour la défense des domaines et châteaux du monastère.

Ajoutons encore la fréquentation de la cour des princes, l'usage des missions diplomatiques souvent confiées à l'habileté des moines et les abus du régime de la commende substitué à l'administration des abbés réguliers. Vienne plus tard le sensualisme raffiné de la Renaissance, auquel succéderont tour à tour les désordres causés par les guerres de la Réforme, les scandales accompagnant la fastueuse dévotion du dix-septième siècle, enfin le fol enivrement et l'esprit irréligieux d'une époque qui pour réveil devait avoir la Révolution, et l'on comprendra quelles influences pernicieuses minèrent peu à peu le corps monastique, sans qu'on puisse en accuser nullement le principe de l'institution.

Outre ces causes extérieures d'affaiblissement et de décadence, on peut en signaler d'autres, qu'il faut chercher au fond même et dans l'observation de la nature humaine. S'il est un fait incontestable, c'est qu'au début de toute carrière comme de toute entreprise, l'homme montre un zèle et une ardeur extrêmes. Pour parvenir au but qu'il s'est proposé d'atteindre, rien ne lui coûte, et plus grands sont ces obstacles, plus aussi son courage semble grandir et ses efforts se multiplier. Or, n'est-ce pas le spectacle qui nous est présenté au commencement de toute réforme accomplie dans l'ordre monastique? Pénétrés des devoirs nouveaux qu'en présence de Dieu et de leurs semblables ils ont juré d'accomplir, les moines, d'abord soutenus par le feu sacré qui exalte les forces de leur âme, ne reculent devant aucun sacrifice pour marcher résolûment dans la voie

qui leur est tracée. Insensibles aux ronces du chemin, au poids accablant du jour, comme aux embûches de la nuit, ils vont, colons infatigables, de solitude en solitude, défrichant, priant, moissonnant tour à tour, et pour se délasser de leur labeur, chantant les louanges de Dieu dans le silence harmonieux du désert.

A les voir ainsi se mettre en marche avec autant de régularité que d'ardeur, ne dirait-on pas une caravane qui, dans les pays d'Orient, part aussi pour un lointain et périlleux voyage? Pendant les premières journées, dès que l'aube a donné le signal, tout s'ébranle à la fois, et chacun recommence à travers les longues plaines sablonneuses, un chemin, qui s'étend sans cesse dans un espace sans limites. Mais bientôt arrivent les heures de fatigue et d'accablement. On s'arrête au bord d'une oasis où des eaux murmurantes et la verdure des palmiers appellent et retiennent le voyageur. Pourtant, malheur à qui s'oublie dans ces lieux enchantés, nouveaux Édens où le fruit défendu tente et séduit encore, et où l'on subit pour s'y être attardé cette loi inexorable qui veut que l'homme marche, veille et lutte toujours, afin de ne pas fléchir et tomber en chemin.

Ces heures de fatigue et d'accablement, ces stations prolongées et ces dangereuses tentations au désert, nous les retrouvons aussi dans l'histoire des ordres monastiques, à mesure qu'ils s'éloignent de leur point de départ, c'est-à-dire de la réforme qu'ils s'étaient imposée. Malgré les sages prescriptions du législateur, malgré la vigilance exemplaire des chefs, il y

eut donc pour les monastères des jours de langueur ou d'indiscipline, et à leur suite des désordres d'autant plus graves que les passions y avaient été plus vivement combattues. Ces désordres sont déplorables sans doute, et ils méritent d'être justement réprouvés. Sans vouloir excuser ceux qui s'en rendirent coupables, jugeons-les, non avec la sévérité chagrine du moraliste, mais plutôt avec l'indulgente charité du chrétien. Avant leur chute, savons-nous combien de luttes ont été soutenues, combien de victoires remportées par eux? Certes, si une longue résistance entraîne avec soi quelque mérite, on ne peut le refuser aux moines qu'on a si souvent décriés pour leurs vices, et ce mérite est un avantage qu'ils ont du moins sur la plupart de leurs détracteurs. Ne consultons pas surtout les pièces du procès dans les satires licencieuses, ni dans quelques cyniques débauches de l'art à cette époque, mais bien dans les graves écrits des réformateurs, surtout dans la célèbre correspondance échangée entre saint Bernard et Pierre le Vénérable. Nous aurons alors une juste idée de l'état des choses, et nous serons surpris de voir que, si des paroles de réprobation furent lancées contre les moines oublieux de leurs devoirs, elles sortirent de la bouche de ces religieux austères qui, chargés du gouvernement de leur congrégation, avaient pour mission spéciale de connaître et de réprimer les désordres des communautés monastiques. Et ce que disait au douzième siècle le grand réformateur de l'ordre de Cîteaux, d'autres réformateurs le répéteront plus tard

aux diverses époques où seront fondées, en Italie, la Congrégation de Sainte-Justine de Padoue ; en France, celles de la Trappe, de Saint-Vannes et de Saint-Maur.

Pour moi, qui voudrais faire partager à ceux qui liront ces pages, mes impressions personnelles, j'avouerai qu'en étudiant avec un pieux intérêt la longue suite de ces combats soutenus contre leurs propres faiblesses, par des hommes, mes semblables, je n'ai pu demeurer insensible au tableau de leurs efforts, de leurs chutes et des réformes qui en furent la solennelle expiation. Que de fois, le soir, après toute une journée laborieuse, mais douce, consacrée à l'étude dans la bibliothèque d'un monastère, je me suis promené seul sous les longues galeries des cloîtres, autour desquelles étaient rangées les tombes des moines, alors éclairées par la blanche lumière de la lune! Là, l'esprit encore tout plein de mes récentes lectures, il me semblait voir les tombes placées près de moi s'entr'ouvrir et donner passage à toute une génération de religieux, dont la foule s'écoulait bientôt dans des directions différentes. Attaché à leurs pas, je croyais les entendre, leur parler, et je les suivais ainsi sous le cloître, à l'église, dans leurs cellules, où ils reprenaient la série de leurs exercices. Parfois, témoin du combat dont cette étrange vision me donnait le spectacle, j'admirais les forts, j'encourageais les faibles, et si quelques-uns de ceux-ci venaient à tomber, loin de les railler ou de leur jeter la pierre, j'aurais voulu, selon les belles paroles du

Pénitentiel, me pencher vers eux et leur tendre la main pour les relever.

V

Cette vue d'ensemble jetée sur l'origine, les progrès et les causes d'affaiblissement de l'institut monastique, arrêtons-nous aux monastères bénédictins d'Italie, dont la description et l'histoire sont l'objet de notre ouvrage. Tout ce qui a été dit précédemment sur les communautés de Saint-Benoît en général, peut s'appliquer, en particulier, aux abbayes italiennes que nous visiterons successivement. A la tête de ces abbayes figurera d'abord celle du Mont-Cassin, archi-monastère où naquit l'ordre de Saint-Benoît, et dont les annales, résumant, pour ainsi dire, les vicissitudes historiques du monachisme occidental, rempliront une grande partie de notre premier volume. Le triomphe définitif de la règle bénédictine sur les autres règles, notamment sur l'institut de saint Colomban, nous conduira par une transition naturelle à l'antique monastère de Bobbio, que rendirent si célèbre son école au moyen âge, les démêlés du savant abbé Gerbert d'Aurillac avec ses religieux, et la précieuse bibliothèque, dont les trésors dispersés ont enrichi les principales collections publiques de l'Italie. Les premières stations d'un voyage à Subiaco nous fourniront ensuite l'occasion de décrire les monastères et les basiliques de Saint-Paul et de

Saint-Laurent-hors-des-murs, qui veillent solitairement, comme deux sentinelles avancées, dans l'espace compris entre l'enceinte de Rome et le désert grandiose de la campagne romaine. Dans une visite aux sanctuaires de Sainte-Scholastique et du *Sacro Speco*, si remarquables, l'un par ses beaux cloitres, l'autre par ses anciennes peintures murales, nous aurons à étudier de curieux spécimens de l'art chrétien antérieurs à l'époque de Giotto. Les abbayes de Cava et de Monte Vergine, non moins connues pour la richesse de leurs archives et de leurs manuscrits, nous attireront vers les provinces de l'Italie méridionale, où l'antiquité grecque et latine a laissé tant de monuments et de souvenirs. En nous offrant, avec des sites d'une grandeur incomparable, le tableau du cénobitisme transporté en Occident, les monastères de Frascati et de Grotta Ferrata, les ermitages de Vallombreuse et de Camaldoli nous présenteront aussi de nouveaux sujets d'études historiques et littéraires, que complétera enfin l'analyse des intéressantes chroniques de Farfa, de Casauria et de Novalèse.

Dans cette revue nous regrettons de n'avoir pu faire entrer, faute d'espace, les monastères bénédictins de Sicile ainsi que les principales communautés de l'ordre de Cîteaux. Nous eussions voulu donner aussi un coup d'œil rétrospectif à ces grandes abbayes qui, telles que Saint-Benoît de Polirone, Saint-Vital de Ravenne et Saint-Sylvestre de Nonantola, brillaient encore au dernier siècle parmi les plus beaux fleurons de la couronne béné-

dictine. Quoi qu'il en soit, nous n'en aurons pas moins visité, pendant la série de nos pèlerinages, la plupart des monastères les plus importants fondés en Italie durant un espace de onze siècles, c'est-à-dire de 529 à 1606. Si dans ce voyage littéraire la partie sérieuse, historique, doit dominer tout ce qui est purement descriptif et pittoresque, ce n'est pas un motif pour que nous renoncions au plaisir de rappeler nos impressions sur les hommes et les choses qui se rencontreront sur notre passage. Aux études de l'annaliste se mêlera la description des monuments et des objets d'art, et de même qu'à l'occasion la poésie répandra ses fleurs sur le champ parfois aride de la critique, la légende, si naïve et si belle dans sa simplicité, ne sera pas toujours sacrifiée aux sévères réalités de l'histoire. Peut-être aussi des reflets lointains du soleil d'Italie viendront-ils éclairer un sujet naturellement grave, et lui communiquer un peu de cette couleur adoucie qui, dans nos souvenirs, est encore pleine de charme.

Si nous nous étendons volontiers sur certaines questions touchant à l'art ou à la science archéologique, cette prédilection s'explique autant par nos goûts personnels que par l'objet même de notre mission. Outre les monuments qui sont restés debout en Italie, n'y rencontre-t-on point, à chaque pas, quelques débris éloquents du passé, qui semblent sortir de terre, comme ces ossements gigantesques, *grandia ossa*, que la charrue du laboureur étonné fait surgir tout à coup des sillons entr'ouverts. C'est principalement dans les basiliques

primitives ou dans les églises conventuelles, sur les murs des cloîtres ou des salles capitulaires, si splendidement ornés de fresques et de sculptures, qu'il faut admirer les merveilleuses productions de l'art religieux du moyen âge. En inspirant les grands peintres des écoles siennoise, florentine et ombrienne, la vie des fondateurs d'ordres monastiques, comme saint Benoît et saint Romuald, saint Dominique et saint François d'Assise, développa chez eux le sentiment de l'idéal ascétique qui vint imprimer à leurs œuvres la beauté de l'expression portée à sa plus haute puissance.

Mais avant ces fresques monumentales où se déroulent en vivants caractères les plus belles pages de l'hagiographie monastique, il est un autre produit non moins admirable de l'art chrétien, nous voulons parler des anciennes mosaïques à fond d'or, tableaux hiératiques dont la durée est immuable comme les dogmes religieux qu'ils consacrent. Qui a pu contempler sans un respectueux saisissement ces grandes mosaïques décorant les plus vieilles églises de Rome, de Milan ou de Ravenne, sanctuaires vénérables où le sentiment chrétien respire et vous pénètre avec tant de force? Ici se déroule une longue procession de martyrs séparés, selon leur sexe, en deux rangées distinctes dont chaque extrémité aboutit, l'une à l'image du Christ, l'autre à celle de la Vierge. Dans cette scène pleine de recueillement et de grandeur, le rayonnement du spiritualisme chrétien illumine le front et jaillit du regard de tous ces martyrs. Si intense est le sentiment religieux dont

ils paraissent animés, si vif est l'élan d'espérance et d'amour qui les dirige vers le même but, que le spectateur, entraîné avec eux, ne peut détacher ses regards des deux nobles figures dont la contemplation absorbe la pensée de tant de saints personnages. Là, sur le grand arc de l'abside apparaît la majestueuse image du Christ entouré des deux groupes de ses apôtres, la main levée pour bénir et aussi pour montrer le ciel. Afin de mieux saisir l'incomparable beauté de cette image, il faut la voir surtout au soleil couchant, quand, éclairée par les teintes du crépuscule, la gravité traditionnelle donnée à la physionomie du Sauveur offre une expression toute particulière qui vous attire et vous impose en même temps. Dans cette figure si calme dont les yeux fixes vous suivent partout, vous reconnaissez le génie à la fois tendre et austère de l'Évangile. Oui, c'est bien là, tel que les premiers artistes chrétiens pouvaient se le représenter, ce Jésus de Nazareth qui marchait, grave et recueilli, à travers les campagnes de la Galilée, répandant autour de lui les bienfaits et les prodiges, mais ne se permettant jamais un sourire, et déjà portant en lui-même la croix de sa douloureuse passion.

Qu'on se figure maintenant, au fond de l'une de ces églises où tout porte à la prière, quelques moines en oraison, invoquant Dieu pour eux-mêmes et pour ceux qui ne l'invoquent pas, alors les ravissements intérieurs que peut inspirer la vie claustrale, seront compris et expliqués. Cet irrésistible besoin de prier et de se re-

cueillir devient pour certaines âmes, notamment pour celle du religieux, une nécessité si impérieuse, qu'à l'époque où la foi des princes et des peuples avait multiplié partout les monastères, un hymne universel s'élevait de la profondeur des bois comme du sommet des montagnes, des vallées silencieuses comme du tumulte des cités. Que sont devenues ces retraites aujourd'hui détruites en grande partie, et dont le clocher surmonté d'une croix se dressait sur tous les points de l'Europe chrétienne? Que deviendront à leur tour celles qui ont résisté jusqu'à présent? Comment pourra-t-on remplacer tant d'asiles ouverts si longtemps à la méditation et à la prière, et où l'homme, cet être si fragile, « ce roseau pensant, » était sans cesse entretenu dans l'idée de son infinie petitesse et de son infinie grandeur?

En effet, on doit ici le reconnaître, les temps et les institutions changent, mais le cœur de l'homme ne change pas. Avec le germe des passions, il porte partout et toujours un secret mécontentement de la terre et de lui-même, et la rêverie, la mélancolie, ces sentiments que développa le christianisme, sont trop inhérents à sa nature pour qu'il puisse s'en jamais détacher. Aussi, la suppression des communautés religieuses dont on a cru autrefois, dont on croit encore aujourd'hui la constitution incompatible avec l'état social actuel, a laissé parmi nous un vide immense. En faisant disparaître cette institution et tant d'autres qu'elle a également renversées, la Révolution a pu nous donner, dans l'ordre civil et politique, un certain nombre de

compensations à leur place, mais elle n'a point comblé la profondeur de ce vide, parce qu'on ne comble point l'abîme du cœur humain. L'esprit philosophique et industriel de notre époque aura beau se signaler par des prodiges d'audace et d'activité, le vide subsiste et il ne sera point rempli. Ce qui l'atteste d'une manière évidente, ce sont les tendances rêveuses, les aspirations non satisfaites des poëtes qui, dans la première partie de ce siècle, ont représenté le plus fidèlement les sentiments et les idées de leur époque. A défaut du cloître qui leur manquait, ils se sont réfugiés dans le sanctuaire de leur pensée, et, pour eux, les tristesses enivrantes du cœur ont remplacé les joies austères de la solitude.

Cette nécessité du repos après la lutte, du calme après la tempête, qu'à leur exemple chacun de nous a plus ou moins éprouvée dans le présent, ne suffit-elle pas pour nous expliquer dans le passé l'origine et les progrès du monachisme? A toute époque, surtout quand la foi religieuse pouvait servir de sauvegarde contre les trompeuses agitations du monde, l'amour de la solitude a eu de puissants attraits, et, sous l'influence du christianisme, ce sentiment a fait et il fera toujours des enthousiastes. Lorsque saint Basile et saint Eucher, par exemple, décrivant les charmes de leur riante retraite, s'abandonnent à la poétique exaltation que leur inspire le recueillement de ces lieux déserts, ne semble-t-il pas, dans leurs accents, reconnaître ces aspirations vives dont quelques-uns des grands écrivains de notre

temps devaient être les échos, tant de siècles plus tard? Quel est celui de nous qui, dans le cri de désespoir poussé par les héros de Gœthe, de Byron et de Chateaubriand, n'a reconnu la plainte d'une foule d'âmes blessées et souffrantes qui eussent trouvé le repos au fond de ces cloîtres dont la porte leur était fermée à jamais? Semblables à ce peuple de fantômes que la poésie antique fait gémir aux bords du fleuve des Enfers, dont ils ne peuvent franchir la rive inexorable, ces âmes se seraient consolées sans doute, si elles avaient pu encore chercher dans la solitude monastique l'oubli ou du moins le soulagement de leurs maux. Le monachisme n'était donc pas seulement l'expression des besoins d'une époque essentiellement religieuse, c'était aussi une satisfaction donnée aux instincts les plus persistants de la nature humaine.

Les réflexions qui précèdent ont d'autant plus d'opportunité qu'elles peuvent s'appliquer aux monastères bénédictins d'Italie placés en ce moment, comme les autres communautés religieuses de ce pays, sous le coup d'une suppression imminente. On sait que le projet de loi relatif à cette importante question a été dernièrement présenté au nouveau Parlement italien; mais tous les amis des vertus et de la science bénédictines espèrent que les maisons de l'ordre obtiendront encore une fois le bénéfice d'une exception qui leur fut accordée au commencement de ce siècle[1]. Le souvenir des éminents

[1] Les abbayes se rattachant à la congrégation du Mont-Cassin sont ainsi réparties : 1° Province de Rome, Saint-Pierre d'Assise. Sainte-Marie du Mont de Cesena, Sainte-Marie de Farfa, Saint-Pierre de Pérouse, et Saint-Paul de Rome; 2° Province de Toscane, Sainte-Marie de Flo-

services rendus à l'Italie par cet ordre, qui fut longtemps la lumière et l'honneur de la littérature nationale, suffirait à justifier une telle exception, si le nombre et la célébrité des monastères se rattachant à la congrégation du Mont-Cassin, si les travaux accomplis récemment par les religieux de ce dernier monastère ne venaient aussi parler en leur faveur [1]. En dehors du continent européen et comme pour combler les vides qui, plus tard, pourront se faire dans ses rangs, la congrégation des bénédictins d'Italie possède depuis 1852 dans la Nouvelle-Hollande deux abbayes appelées Nuova Norcia et Nuova Subiaco. Lointaines colonies de missionnaires destinées peut-être à recevoir d'autres disciples de saint Benoît qui, bannis de leur pays natal par une loi rigoureuse, iront chercher sur la terre australienne une seconde patrie si chère à l'exilé [2]. En attendant, ils

rence et Sainte-Catherine de Sienne; 3° Province de Lombardie, Saint-Pierre de Modène, Saint-Pierre et Saint-André de Novalèse et Saint-Pierre de Savigliano; 4° Province de Naples, Saint-Benoît du Mont-Cassin, Sainte-Trinité de Cava, Saint-Séverin de Naples; 5° Province de Sicile, Sainte-Flavie de Caltanisetta, Saint-Nicolas de Catane, Sainte-Marie de Castro Buono, Saint-Placide de Messine, Saint-Benoît de Militello, Saint-Martin de Palerme, Saint Roch de Piazza et Sainte-Marie de Monreale; 6° Province de Subiaco, Saint-Julien d'Albaro, Saint-Jean de Parme, Sainte-Marie de Praglia, Sainte-Scholastique de Subiaco, Sacro Speco de Subiaco; 7° Province d'Australie, Nuova Norcia et Nuova Subiaco. — Les abbayes de Saint-Pierre de Novalèse et de Saint-Pierre de Savigliano ont été supprimées dans le Piémont, par le décret royal du 29 mai 1855.

[1] A la fin de cette année, le R. P. abbé du Mont-Cassin a bien voulu nous adresser un exemplaire du bel ouvrage in-f°, sorti récemment des presses de l'abbaye et publié par les soins des religieux sous ce titre : *Il codice Cassinese della Divina Commedia*. Imprimé pour la première fois, ce précieux manuscrit est accompagné d'une préface qui en expose l'histoire et la valeur, et de notes ou variantes fort curieuses, extraites des éditions ou des autres manuscrits les plus connus de la *Divine Comédie*.

[2] Sur les établissements bénédictins de l'Australie, consulter l'ou-

acceptent avec une résignation toute chrétienne les périls dont ils sont menacés, et cette résignation, ils la fondent sur l'espoir de renaître, comme les rameaux immortels d'un tronc tant de fois mutilé. Ils ont confiance, ainsi que nous disait l'un d'eux, parce que, semblables aux passagers du navire conduisant saint Paul à Rome, ils croient que le Dieu qui les protége ne les laissera point périr dans le naufrage.

Plusieurs États de l'Europe, l'Allemagne, la Pologne, la Belgique et la Suisse renferment aussi quelques communautés bénédictines qui se sont rétablies après la suppression généralement prononcée contre les ordres monastiques. Dans la protestante Angleterre, on compte actuellement deux colléges et un grand nombre de missions dirigés par environ cent cinquante religieux bénédictins. Entraînés par l'esprit de prosélytisme au delà du monde ancien que leurs prédécesseurs ont défriché et civilisé tout à la fois, ils ont envoyé des apôtres jusque dans cet autre continent où la religion a devancé la colonisation moderne. A leur exemple, les monastères de la Bavière et de la Suisse, notamment celui d'Einsiedeln ou de Notre-Dame des Ermites, ont fondé plusieurs missions dans les États-Unis d'Amérique. Quant à la France, qui doit une partie de sa gloire scientifique et littéraire aux congrégations de Cluny, de Cîteaux, de Saint-Vannes et de Saint-Maur, elle a vu, de

vrage publié en 1851 par Mgr D. Rudesindo Salvado, évêque de Port-Victoria, et intitulé : *Memorie storiche sull' Australia e particolarmente della missione benedittina di Nuova Norcia.*

nos jours, se réorganiser une congrégation nouvelle qui possède trois maisons à Solesmes, à Ligugé et à Marseille. Rétablie en 1837 et confirmée canoniquement la même année par le pape Grégoire XVI, cette association monastique a essayé, sous la direction du R. P. dom Guéranger, de remettre en honneur les savantes traditions des bénédictins français, et déjà plusieurs publications importantes ont témoigné du zèle studieux de leurs auteurs [1].

Maintenant que nous venons de rappeler la situation actuelle de l'ordre bénédictin et les efforts qu'on a faits pour le relever, quel sera ultérieurement le résultat de ces diverses tentatives? C'est ce qu'il est bien difficile de prévoir, surtout à une époque où les événements les plus soudains sont venus trop souvent changer toutes les prévisions et offrir aux regards de l'observateur les dénoûments les plus inattendus. Sans avoir la prétention de résoudre la difficulté, constatons que c'est beaucoup pour une institution d'avoir vécu plus de treize cents ans, d'avoir traversé toutes les révolutions qui, pendant ce long espace de siècles, ont détrôné les dynasties, détruit ou renouvelé les empires et renversé tant de

[1] Les principaux ouvrages publiés par les R. P. bénédictins de la congrégation de France sont : les *Institutions liturgiques*, l'*Année liturgique* et l'*Histoire de sainte Cécile*, par le R. P. Abbé de Solesmes ; l'*Histoire de saint Léger*, les *Études sur les Bollandistes*, *Spicilegium Solesmense* et *Monumenta juris ecclesiastici Græcorum*, par le cardinal Pitra ; l'*Histoire de l'Église du Mans*, par dom Piolin ; les *Actes des Martyrs*, traduits par les R. P. bénédictins de la congrégation de France ; l'*Histoire de la ville et de l'abbaye de Redon*, par dom Jausions. D'autres ouvrages sur l'Histoire sont destinés, en outre, à une prochaine publication.

beaux monuments élevés par la puissance humaine. Rester encore debout au milieu de si grandes ruines, n'est-ce pas une sorte de phénomène historique qui certes démontre une prodigieuse force de vitalité? Cependant, l'ordre bénédictin n'a pu traverser tant d'époques critiques sans perdre la meilleure partie de ce qui faisait autrefois sa grandeur et sa gloire. Mais dans tout ce qu'il a perdu, ce qu'il peut regretter aujourd'hui, ce ne sont ni ses vastes domaines, ni ses maisons abattues ou changées en usines et en prisons, ni même les richesses de ses bibliothèques et de ses archives, dispersées aux quatre vents du ciel ou transportées dans les collections publiques. Non, ce qu'il doit bien plus regretter, c'est le puissant souffle de vie qui l'animait dans des temps meilleurs; ce qui lui manque surtout enfin, c'est un plus grand nombre d'hommes dévoués, de bras intelligents qui viennent cultiver un champ où pourrait germer encore une abondante moisson.

Aujourd'hui que les entreprises les plus considérables ne doivent en partie leur succès qu'au principe de l'association, pourquoi, sous les auspices de la religion et de la science, ce même principe ne recevrait-il pas une large application, également fertile en résultats avantageux? La vie trop bornée d'un homme ne suffit guère pour achever suivant un plan traditionnel ces travaux scientifiques qui demanderaient les efforts de plusieurs générations. D'ailleurs aux grands ouvrages, pour se produire, comme aux grandes pensées, pour éclore, il faut le silence fécond de la solitude. Aussi est-ce un

fait incontestable que, si les corporations religieuses et savantes ont pu élever ces monuments prodigieux que le monde doit surtout aux bénédictins français, il faudrait, pour continuer d'une manière plus active ces immenses publications, mettre encore en commun l'érudition et le travail désintéressé d'esprits complétement dévoués à la science. Malgré les obstacles à vaincre, peut-être cette œuvre sera-t-elle entreprise et réalisée; peut-être l'ordre bénédictin, par l'effet de ces transformations dont Dieu seul a le secret, parviendra-t-il à renaître glorieux de ses ruines, car si le temps a la force qui abat, n'a-t-il pas aussi la puissance qui relève?

LES

MONASTÈRES BÉNÉDICTINS

D'ITALIE

CHAPITRE PREMIER

L'ABBAYE DU MONT-CASSIN

Coup d'œil sur les communautés monastiques en Italie. — Voyage au Mont-Cassin. — Station à Capoue et à San Germano. — Arrivée à l'abbaye. — Son aspect extérieur et intérieur. — Beauté particulière du site choisi pour l'emplacement du monastère. — Sa bibliothèque et ses archives. — Bulles, diplômes, manuscrits anciens; correspondance littéraire et philosophique. — Église de l'abbaye. — Ancienne basilique construite par l'abbé Didier. — *Il succorpo*, ou chapelle souterraine contenant les reliques de saint Benoît. — Un prisonnier politique au Mont-Cassin. — L'hospitalité bénédictine.

A la suite des graves événements qui ont changé la situation politique de l'Italie, en présence des éventualités que l'avenir réserve encore, il est impossible, si l'on fixe les regards sur l'état actuel de la papauté, de ne pas les reporter bientôt sur les institutions qui se rattachent à cette grande et ancienne puissance. En-

tre elles et le pouvoir qui est le centre du mouvement catholique, il existe une intime solidarité que les esprits sérieux doivent nécessairement reconnaître. Comme les quatre fleuves que le symbolisme chrétien nous montre s'épanchant de la montagne au sommet de laquelle trône la noble image du Sauveur, toutes les institutions religieuses datant du moyen âge semblent découler aussi de la colline sacrée où le Vicaire du Christ avait établi son siége. De là elles se répandirent dans tout le monde catholique, tirant sans cesse de leur source une nouvelle force d'impulsion, et portant partout avec elles quelque chose de la majestueuse grandeur des lieux où remontait leur origine. Mais plus tard, après bien des obstacles surmontés, bien des secousses violentes, elles s'arrêtèrent soudain dans leur marche. La féconde alimentation qui les avait nourries s'épuisa; quelques-unes tarirent dans leur lit desséché, tandis que d'autres, plus rapprochées de leur point de départ, continuèrent d'en retirer le peu de force qu'elles ont conservée jusqu'à ce jour.

Parmi les institutions que les âges passés ont léguées aux temps modernes, il en est une d'autant plus digne d'intérêt, que, détruite successivement et en partie dans les principaux États de l'Europe, elle a continué de vivre en Italie, à l'ombre protectrice du Saint-Siége. Nous voulons parler des ordres monastiques qui, bien que déchus de ce qu'ils étaient autrefois, n'en ont pas moins conservé au delà des Alpes leurs règles, leurs traditions, leurs costumes particuliers, et surtout ces magnifiques demeures claustrales qui ornent les villes, se dressent à la cime des montagnes, ou se cachent dans les ombreuses vallées des Apennins. A l'aspect de ces

abbayes, dont parfois la grandeur solitaire vient rappeler celle des vieux monuments romains, un sentiment de curiosité s'éveille dans l'esprit du voyageur. Il se demande quels hôtes habitent derrière ces murailles; quel genre d'existence ils y mènent; enfin, quelle est la situation présente de la communauté vivant dans cette enceinte?

Ces questions, si simples en apparence, sont plus difficiles à résoudre qu'on ne le supposerait d'abord. En effet, quels que soient le point de vue où l'on se place et les renseignements dont on cherche à s'entourer, il n'est guère possible, sans le concours de circonstances toutes favorables, de connaître l'état réel de congrégations qui, même dans le pays où elles ont eu le moins à souffrir, ont dû se ressentir pourtant des atteintes qui leur ont été portées ailleurs. D'un autre côté, ayant eu souvent l'occasion de se plaindre d'indiscrétions graves commises par des hommes du siècle envers lesquels ils s'étaient montrés trop confiants, les religieux se renferment dans une prudente réserve, et se gardent bien de livrer leurs secrets au premier venu. Cette réserve s'explique d'autant mieux de leur part que le temps présent est peu favorable aux choses monastiques, et que, semblables à de grandes familles déchues, les communautés cachent parfois dans leur sein des plaies vives et saignantes.

Ensuite, il faut le remarquer dans les nombreuses descriptions de l'Italie, l'intérieur des couvents est encore presque inexploré, et comme un mystérieux sanctuaire respecté par les touristes, qui se contentent de visiter rapidement les plus célèbres monastères des grandes villes. Or, si l'on veut étudier à la fois l'aspect

monumental, la vie intime et l'histoire d'une maison religieuse, il est nécessaire d'y séjourner quelque temps, et c'est ce que nous avons fait pour plusieurs d'entre elles, notamment pour l'abbaye du Mont-Cassin. Quant aux motifs qui nous ont porté à consacrer nos premières techerches à cette abbaye, de préférence à toute autre, ils s'expliquent assez par son importance même, son ancienneté, et le désir de faire connaître un ouvrage rrop peu connu : l'*Histoire du Mont-Cassin*, publiée en italien par le P. dom Tosti, publication précédée de circonstances d'un intérêt assez piquant pour que nous croyions devoir les rapporter ici [1].

Il y a quelques années, un étranger qui, par son extérieur, semblait appartenir à la classe des riches et des heureux du siècle, vint visiter le Mont-Cassin, et, après avoir parcouru toute la maison, il s'arrêta dans la salle des archives. Comme il terminait l'examen des plus précieux manuscrits composant cette riche collection, il distingua une liasse de papiers dont la blancheur virginale contrastait avec la noirceur des parchemins qui l'entouraient. A la question qui lui fut faite sur ce manuscrit de date visiblement récente, l'archiviste dom Tosti répondit, avec la rougeur de la modestie au front, que c'était une histoire de l'abbaye, dont lui-même était l'auteur, et que depuis quelque temps déjà il avait terminée.

— Mais pourquoi ne pas publier un ouvrage qui doit

[1] Nous rappellerons qu'à l'époque où ces lignes étaient écrites et publiées pour la première fois, le nom du P. Tosti n'avait pas encore acquis la notoriété que lui ont value de nombreux et importants ouvrages dont nous parlerons ailleurs, et qu'il a fait successivement paraître après la *Storia della badia di Monte Cassino.*

être intéressant à tant de titres? demanda le voyageur.

— Par la raison, dit le religieux, que notre maison est pauvre, accablée de charges, et qu'il est plus urgent de relever nos murailles qui tombent que de faire imprimer une œuvre destinée à périr avant même d'avoir vu le jour.

L'étranger parut ému et surpris à la fois, puis il prit congé de ses hôtes après leur avoir appris, en inscrivant son nom sur le livre des visiteurs, qu'il était l'un des membres de cette opulente famille israélite qui exerce en Europe la royauté de la finance. Quelques jours s'étaient à peine écoulés, que l'abbé du Mont-Cassin recevait la somme nécessaire pour subvenir aux frais d'impression du manuscrit de dom Tosti, et c'est ainsi que fut publié l'ouvrage qui nous a, en partie, fourni la matière historique de notre travail sur l'abbaye.

Tout le monde applaudira certainement à l'acte méritoire auquel nous sommes redevables de cette publication; mais le fait n'en semblera pas moins étrange, qu'un juif, le descendant d'une race si souvent proscrite par l'Église, ait servi précisément de parrain au livre destiné à faire connaître les annales d'une abbaye qui fut, au moyen âge, comme le Sinaï du catholicisme [1]. Personne ne l'ignore en effet, le Mont-Cassin vit naître, avec l'ordre de Saint-Benoît, la célèbre législation monastique sous laquelle vinrent se ranger la plupart des congrégations religieuses. Berceau du monachisme en

[1] Cette expression peut d'autant mieux s'appliquer au Mont-Cassin, qu'elle a été, pour ainsi dire, consacrée par l'inscription suivante, placée dans l'abside de l'ancienne basilique que l'abbé Didier fit élever au onzième siècle :

HÆC DOMUS EST SIMILIS SINAI SACRA JURA FERENTI.

Occident, il peut être regardé sans contredit comme le monastère le plus remarquable de la chrétienté, moins encore par l'antiquité de son origine que par le nombre des illustres personnages qu'il produisit et l'immense influence qu'il exerça[1]. Considéré, en outre, à notre point de vue personnel, le Mont-Cassin nous apparaît surtout comme un foyer de lumières, une sorte d'arche sainte où, après ce grand déluge qu'on appelle l'invasion des Barbares, fut conservé le précieux dépôt des connaissances humaines. Voilà pourquoi, héritiers de ces connaissances qui, malgré le temps et l'espace, sont parvenues jusqu'à nous, une sorte d'affection filiale doit nous porter à étudier attentivement l'origine et l'histoire de ces savantes abbayes auxquelles nous devons en partie ce que nous sommes, et qui, à une certaine époque, renfermèrent dans leur enceinte les destinées intellectuelles du monde entier. Commençons donc aujourd'hui notre pèlerinage par le Mont-Cassin : après avoir dit nos impressions comme voyageur, nous présenterons un rapide aperçû des annales de ce monastère, en terminant par un coup d'œil sur les auteurs et les ouvrages qu'il a produits.

[1] Selon des calculs que nous ne pouvons garantir, l'ordre entier, sorti du Mont-Cassin, avait, dès le concile de Constance, donné à l'Église 24 papes, 200 cardinaux, 1,600 archevêques, 8,000 évêques et plusieurs milliers de saints canonisés. Quant au rôle particulier de l'abbaye dans l'ordre historique et temporel, on en fera comprendre toute l'importance, en rappelant qu'à l'époque de sa splendeur, elle comptait au nombre de ses domaines, 2 principautés, 20 comtés, 440 villes, bourgs ou villages, 250 châteaux, 336 manoirs, 23 ports de mer et 1662 églises. (Hæften, *Comment. in vit. S. Bened.*).

I

L'abbaye du Mont-Cassin, ainsi appelée du nom de la montagne sur laquelle elle est construite, se trouve située à peu de distance de la grande route qui, passant par Ceprano, conduit de Rome à Naples. Quoique cette route soit bien moins fréquentée que celle de Terracine, les voyageurs qui veulent seulement consacrer quelques heures à la visite de l'abbaye peuvent, sans aucune difficulté, accomplir cette excursion, en s'arrêtant une journée à San Germano. Dans le but de faire une plus longue station au Mont-Cassin, où nous avions, mon compagnon de voyage et moi, des recherches importantes à compléter, nous prîmes soin de nous faire précéder de lettres de recommandation qui devaient y faciliter notre séjour. Partis de Naples par une de ces premières matinées du mois de mars, qui, sous l'heureux climat de la Campanie, annoncent déjà les plus belles journées du printemps, nous traversâmes d'abord l'antique Capoue, sans nous laisser arrêter longtemps par le charme quelque peu trompeur de ses délices. La ville moderne, avec ses rues sales, sa population en guenilles, n'avait rien qui pût nous retenir, et nous ne fîmes que passer devant ses fortifications rendues célèbres par plusieurs siéges, et derrière lesquelles les troupes restées fidèles au dernier prince de la maison de Bourbon devaient se défendre contre l'armée piémontaise. Étrange coïncidence des jeux de la fortune! C'était aussi à Capoue qu'en 1815, après la défaite de Tolentino, les débris de l'armée de Joachim Murat

étaient venus se réfugier, et dans cette même ville avait été signée la convention qui rendait le trône aux Bourbons de Naples.

Quant à la ville antique, elle avait pour nous un tout autre intérêt, à cause de son superbe amphithéâtre, regardé comme le plus ancien et comme le modèle des édifices de ce genre. Colonie d'origine étrusque, et devenue bientôt la reine de la Campanie, Capoue, par sa civilisation, avait dès longtemps devancé celle de Rome, et c'était là, sous l'influence d'une vie molle et oisive, d'une température énervante, qu'avaient été inventés les combats de gladiateurs. En proie à cette satiété qu'inspire l'abondance de tous les biens, les voluptueux Campaniens, lassés, mais non rassasiés de plaisirs, en étaient venus à ne trouver de sensation agréable que dans la joie barbare de voir couler le sang. Par là ils semblèrent justifier la remarque de Cicéron, qui attribuait la cruauté de leurs mœurs à l'extrême fertilité de leur territoire. Quoi qu'il en soit, les Capouans qui, dans les jeux sanglants de l'arène, restaient fidèles à leurs habitudes de mollesse, créèrent l'usage du *velarium*, ou voile immense qui se tendait au-dessus du cirque, pour garantir les spectateurs des rayons d'un soleil trop ardent. Malgré les dévastations qu'a subies l'amphithéâtre de Capoue, malgré des fragments considérables d'ornementation enlevés à diverses époques, l'édifice dans son ensemble produit encore un grand et admirable effet. Après l'examen sommaire de quelques constructions antiques placées au centre, et dont la science moderne n'a pu bien expliquer la destination, je passai à une étude plus détaillée de tout le reste du monument.

Éclairé par un brillant soleil, au moment où je le visitai, l'intérieur me laissait facilement distinguer et rétablir une à une les parties principales qui autrefois en composaient le plan. A travers les longues galeries, aujourd'hui croulantes, qui servaient de *vomitoria*, je me représentais toute une multitude frémissante, ivre du sang répandu sous ses yeux, et applaudissant encore aux poses et à la chute des gladiateurs qui venaient de tomber avec grâce. Au milieu de ce monument que je ranimais ainsi par le souvenir, il me semblait entendre le *Morituri te salutant* prononcé par ces malheureux qui mettaient leur point d'honneur à s'entre-tuer dans une arène, comme d'autres combattants à mourir sur un champ de bataille. Mais le sang de tant de victimes d'un odieux amusement devait être enfin vengé. On sait que ce fut de l'amphithéâtre de Capoue que partit ce cri terrible : Aux armes! que poussèrent Spartacus et les nombreux gladiateurs qu'on y dressait pour les futurs délassements du peuple-roi. Qui peut dire jusqu'à quel point cette formidable insurrection serait devenue fatale à Rome, si l'opposition de ses troupes n'eût pas empêché Spartacus de franchir les Alpes et de se jeter avec 100,000 hommes dans la Thrace, sa patrie, pour soulever de là les tribus germaniques contre les oppresseurs du monde? Ce plan audacieux conçu, dit-on, par le chef des gladiateurs révoltés, l'avenir le réalisa quelques siècles plus tard. Au temps marqué par la Providence, les barbares répondirent, en effet, à l'appel mystérieux qui les poussait vers le centre de la puissance romaine, et vinrent camper en vainqueurs dans l'arène des amphithéâtres où leurs ancêtres étaient morts en esclaves.

Sur l'emplacement de l'opulente Capoue, aujourd'hui occupé par deux pauvres villages, on voit encore les restes d'un temple consacré à Diane. A l'exception de l'amphithéâtre et de ce dernier édifice, rien ne rappelle à l'œil du voyageur les traces de la splendeur de cette ville qui, cruellement punie par les Romains de son attachement à la cause d'Annibal, fut ensuite rebâtie avec magnificence par Jules César. Plus heureuses que les monuments antiques de Capoue, les vieilles basiliques de *San Pietro in Corpo* et de *Santa Maria Maggiore* ont échappé à la destruction des hommes et aux tremblements de terre. La fondation de la première remonte, selon la tradition, au temps de Constantin, et celle de la seconde est attribuée à l'évêque Symmaque, qui administra l'église de Capoue au cinquième siècle. Cette ville, on le voit, figure parmi les premières de l'Italie dans les annales du christianisme, et en élevant des basiliques près de ses temples païens et de ses arènes encore sanglantes, la religion nouvelle semble avoir voulu la purifier de ses souillures. Son église cathédrale, dédiée à saint Laurent, le protomartyr, et reconstruite plusieurs fois, est remarquable par son style gothique, son ornementation et sa magnificence. La coupole qui, comme dans un certain nombre d'églises ogivales en Italie, surmonte le point d'intersection des transsepts, est soutenue par dix-huit colonnes de granit antique provenant de l'amphithéâtre. Érigée de bonne heure en siége métropolitain, patrie des papes Boniface V et Honorius Ier, et lieu de réunion de trois conciles assemblés depuis l'an 359 jusqu'à l'an 1118, Capoue, par son histoire ecclésiastique, se mêle intimement aux annales particulières du Mont-Cassin. En outre, les abbés du

Mont-Cassin furent, par le voisinage, mis en rapports continuels avec les archevêques et les princes souverains de Capoue, aussi bien qu'avec les religieux du monastère qu'ils y avaient fondé, et qui relevait de leur obédience. A ces divers titres, une première station dans cette ville était donc comme le préambule obligé d'un pèlerinage à l'abbaye que nous nous proposions de visiter. Nos observations une fois faites, nous poursuivîmes notre route, et le soir même, avant le coucher du soleil, nous étions arrivés à San Germano.

Cette petite ville, bâtie sur l'emplacement d'une cité romaine qui, comme souvenir, n'a laissé que son nom de *Casinum* au Mont-Cassin, était autrefois l'un des nombreux fiefs du domaine de Saint-Benoît. Comme le palais abbatial s'y trouve encore, et qu'une partie des habitants vivent des droits qu'ils prélèvent sur les visiteurs de l'abbaye, le voyageur est certain d'être bien accueilli à San Germano, lorsqu'il s'y arrête avec l'intention de se rendre au Mont-Cassin. Notre hôte qui, avec la mielleuse finesse du *padrone* italien, n'avait pas tardé à savoir que nous allions passer quelque temps chez les révérends pères, exagéra fort les difficultés de la route, afin de nous faire prendre les chevaux qu'il tenait, voulut-il bien nous dire, à la disposition *de nos excellences*. Après avoir fait à la hâte nos arrangements avec cet officieux personnage, nous profitâmes des dernières lueurs du jour pour parcourir quelques parties de la ville. Des restes d'antiquités, un bout de voie romaine conservant la trace des chars, comme les rues de Pompéï que nous avions récemment visitée, et les débris assez informes d'un théâtre fixèrent d'abord nos regards. Mais notre attention s'arrêta plus particulière-

ment sur un autre monument ancien, le grand cirque, portant, ainsi que celui de Rome, le nom de Colisée. Contemplé du dehors, et surtout au milieu des premières ombres d'un beau crépuscule, il se montre encore sous un aspect imposant. Quant à l'intérieur, ce n'est qu'une ruine complète : plus de gradins d'amphithéâtre, plus de galeries; à peine subsiste-t-il quelques restes d'arcades brisées et mises à jour. On n'y voyait partout que l'herbe étalant ses touffes vertes, et çà et là des fleurs printanières se balançant à la brise du soir.

En visitant le Colisée de San Germano, je remarquai une fois de plus que, pour bien saisir le caractère des monuments anciens, qu'ils soient debout ou en ruines, il y a des heures plus ou moins propices pour l'antiquaire, l'artiste ou le poëte. Tels monuments supportent à merveille l'éclat d'un grand jour; ceux-ci se détachent mieux sous les teintes adoucies d'un ciel un peu voilé, tandis que ceux-là gagnent à être vus aux approches du crépuscule et dans le silence plein de recueillement qui annonce la fin du jour. Quand la masse d'un vieil édifice à moitié détruit est encore assez considérable pour projeter de grandes lignes, mais qu'il n'offre plus de détails d'ornementation demandant à la lumière une certaine mise en relief, alors il produit dans le demi-jour un effet bien plus saisissant. J'en fis de nouveau l'expérience lorsque après avoir examiné dans tout son périmètre extérieur le cirque de San Germano, je vins ensuite m'asseoir au centre de l'arène sur un fragment de corniche que recouvrait une végétation luxuriante.

Le matin même j'avais vu l'amphithéâtre de Capoue et visité, à quelques semaines de distance, ceux de

Pœstum, de Pouzzoles et de Pompéï, sans parler du grand cirque de Vérone et du prince des amphithéâtres, le Colisée de Rome. Et cependant, malgré la supériorité incomparable de la plupart de ces monuments sur celui que j'avais sous les yeux, l'aspect de ses ruines désertes rendues plus solitaires encore, et par le site écarté qu'elles occupent, et par l'absence de tout mouvement, m'inspirait un si puissant intérêt que je ne pouvais m'en détacher. Passant à travers les ouvertures élargies par la lente destruction du temps, les dernières lueurs du jour se prolongeaient indéfiniment sur l'arène et donnaient à l'édifice des proportions immenses que mon œil surpris agrandissait encore. En me représentant ce qu'était sous la domination romaine cette modeste cité, j'avais peine à comprendre qu'une ville d'un ordre si inférieur eût des thermes, un théâtre et un cirque assez vaste pour contenir non-seulement la population habitant son enceinte, mais encore toute celle de son territoire. Quelle était donc la puissance de ce peuple, dont on déteste la politique, mais dont on admire le génie, et qui répandait partout, ainsi qu'on répand la semence dans un champ, de tels monuments sur son passage, comme pour marquer le dernier de ses municipes du sceau impérissable de sa grandeur?

Le lendemain, au point du jour, nous partîmes accompagnés du guide chargé de ramener nos chevaux, et nous commençâmes à gravir la rude et tortueuse montée qui devait, après deux heures de marche, nous conduire aux portes de l'abbaye. A quelque distance de la ville, l'aspect imprévu du château de Rocca Janula nous arrêta tout à coup, et en passant nous admirâmes ces belles ruines qui, au commencement de la route,

excitaient vivement notre curiosité de voyageurs. Fièrement posée sur l'un des mamelons qui dominent San Germano, la vieille forteresse, avec ses tours croulantes et son donjon noirci par le temps, semble encore menacer la cité paisible qui repose à ses pieds. Comme au temps de Frédéric II, qui s'en empara deux fois, elle ne porte plus, au sommet de ses créneaux, la bannière impériale des Hohenstauffen. Et, comme si ces ruines du passé devaient aussi nous rappeler une autre grandeur déchue, parmi les pierres à demi cachées sous les ronces nous pûmes distinguer en relief l'écusson des abbés du Mont-Cassin, qui pendant longtemps entretinrent garnison dans les murs de Rocca Janula.

Cependant, poursuivant notre marche, nous rencontrâmes plusieurs oratoires ornés de fresques naïves, et qui, placés de distance en distance, offrent un lieu de repos au voyageur fatigué par les longs détours de la route. A mesure que nous avancions vers le but de notre voyage, le chemin percé dans le roc devenait de plus en plus rude, mais en même temps aussi la vue s'élargissait, et l'ensemble du paysage, bien que récréé par quelques bouquets d'oliviers suspendus aux flancs de la montagne, prenait un certain caractère de sauvage grandeur qui nous préparait bien au pèlerinage que nous allions accomplir. Arrivés sur l'un des premiers points culminants du Mont-Cassin, nous fîmes une nouvelle halte pour contempler le magnifique coup d'œil qui se déployait alors devant nous. Au loin, s'étendait un vaste horizon borné par la chaîne des Apennins, dont les plus hautes cimes étaient couvertes de neige. Éclairées par le soleil, quelques-unes de ces montagnes se nuançaient, selon leurs plans divers, de teintes va-

riées qui tranchaient avec la mate blancheur de leurs sommets. Du point élevé d'où nous considérions cette perspective, notre regard étonné voyait se dérouler un ciel bleu d'une admirable limpidité, tandis que, par un phénomène particulier à la saison, toute la région inférieure du pays était noyée dans une brume blanchâtre qui lui donnait l'aspect d'un grand lac couvert d'écume. A quelques intervalles, des collines détachées de la chaîne principale élevaient leurs crêtes noires au-dessus des molles ondulations de la brume, et ressemblaient à de petites îles jetées au milieu d'une mer de nuages.

Lorsque enfin, au détour de la dernière montée qui conduit directement à l'abbaye, nous en découvrîmes pour la première fois les hautes murailles, nous crûmes nous trouver plutôt en face d'une forteresse que d'un couvent. Les dispositions et les accidents du terrain, moins encore que les guerres qui troublèrent souvent la paix de ces lieux, expliquent facilement les formes extérieures de cette architecture plus militaire que religieuse. La première porte, gardée par deux énormes lions de pierre[1], donne entrée sous une voûte vaste et sombre, taillée dans la roche vive, et jusque alors conservée par les moines, parce que la tradition prétend qu'à cette voûte se rattachait autrefois la tour qui servit d'habitation à saint Benoît. Une inscription rappelle ce religieux souvenir, et se termine par ces deux mots de favorable augure pour le voyageur : *Sospes ingredere*. Mettant aussitôt pied à terre, nous pénétrâmes sous cette

[1] Ces lions qui, dès les temps les plus reculés, figurent dans les armoiries des abbés du Mont-Cassin, et qu'on retrouve à la porte des villes et forteresses autrefois soumises à leur domination, ne doivent pas être confondus avec les représentations symboliques des mêmes animaux placés à l'entrée d'un grand nombre d'églises en Italie.

voûte dont le premier aspect ne manque pas d'être saisissant, et à l'extrémité, nous nous trouvâmes devant la porte claustrale qui s'ouvre sur un premier péristyle servant d'entrée intérieure à l'abbaye.

Tandis que le frère lai qui nous avait reçus allait prévenir le père hôtelier de notre présence; nous eûmes le temps d'admirer la belle perspective des trois premières cours, en forme de cloîtres, qui se rattachent l'une à l'autre par un système de portiques et de galeries ornés d'élégants bas-reliefs, dans le style de la Renaissance. A l'extrémité de la cour centrale, un escalier en marbre conduit à un cloître supérieur qui précède l'*atrium*, ou entrée principale de l'église, devant laquelle le père hôtelier vint bientôt se présenter à nous d'un air aussi affable qu'empressé. Après nous avoir obligeamment appris que nous étions attendus avec impatience depuis plusieurs jours, il voulut immédiatement nous conduire en personne à l'appartement qu'on nous avait préparé, et où il se faisait un devoir, disait-il, de présider à notre installation. Nous nous abandonnâmes aux soins du bon père, et un quart d'heure ne s'était pas écoulé, que déjà nous étions parfaitement établis au Mont-Cassin, avec une des plus belles vues de l'Italie sous nos fenêtres, et ayant pour notre service particulier un domestique laïque en habit noir, d'une tenue et d'une ponctualité vraiment irréprochables.

Quand les derniers tintements de la cloche nous eurent annoncé que l'office du matin venait de finir, nous descendîmes, et le religieux qui nous avait reçus nous introduisit auprès du père Prieur, auquel, en l'absence de l'Abbé, était confiée la direction de la communauté. Le Prieur, homme de bonne mine, et portant

sur sa figure pleine de franchise l'expression de ses excellentes qualités, commença par applaudir aux motifs qui nous avaient conduits au Mont-Cassin. « Soyez, nous dit-il, les bienvenus dans cette abbaye, où je m'estime heureux de pouvoir vous recevoir. Des ordres vont être donnés pour que la bibliothèque et les archives soient mises à votre disposition, et j'espère que dès ce moment, devenus les hôtes de saint Benoît, vous regarderez sa maison comme la vôtre. » Au même instant, arriva le P. Tosti, alors archiviste de l'abbaye, et qui, sur la bienveillante invitation du Prieur, s'empara de nos personnes pour nous faire pendant tout notre séjour dans la maison les honneurs de la plus aimable hospitalité. Hâtons-nous d'ajouter que l'archiviste du Mont-Cassin, dont nous aurons plus d'une fois l'occasion de parler dans notre récit, est un religieux doué de manières distinguées, et joignant la vivacité de l'esprit méridional à l'instruction approfondie du bénédictin.

Comme l'heure du dîner des religieux approchait, nous suivîmes le P. Tosti dans la salle du réfectoire, bien qu'on nous eût annoncé que nos repas nous seraient servis dans notre appartement, et aux heures qu'il nous conviendrait de fixer. C'était une prévenance toute délicate, car on était alors dans la saison du carême, et, quoique le régime des bénédictins n'ait pas la rigidité de certains ordres religieux, le bon Prieur ne voulait pas nous soumettre à la nourriture ordinaire de la communauté. Bientôt, dès que l'angélus eut sonné, les religieux entrèrent deux à deux, au nombre de vingt environ, et prirent silencieusement leurs places. Leur costume noir a quelque chose de digne et de sévère, et, selon la prescription primitive du fondateur, il

n'affecte rien de ces formes excentriques qui attirent de loin les regards. Il se compose d'une robe en drap noir, à peu près taillée comme les soutanes des prêtres séculiers, et d'un scapulaire également noir dont le capuchon sert à couvrir la tête, qui porte une large tonsure. Après quelques minutes de recueillement, le repas commença. Un peu de poisson, des broccoli cuits à l'eau et une mesure de vin, équivalant à l'ancienne hémine permise par la règle, étaient placés sur la table en face de chaque religieux. Le service était fait sans bruit et avec le plus grand ordre par des frères lais, tandis qu'un jeune bénédictin, placé dans une chaire, lisait à haute voix le livre des Épîtres de saint Paul. Parfois, le Prieur interrompait, par un signal particulier, le repas et la lecture, et tout le monde alors s'arrêtant paraissait se recueillir. Pendant ce temps, nous portions les regards sur les sentences inscrites dans les diverses parties du réfectoire, ou sur le tableau principal qui en décore tout un côté. Cette toile immense, peinte par François et Léandre Bassano, montre dans quelques-uns de ses détails la vigueur de composition propre à Bassano le Vieux, et dans son ensemble l'éclat de coloris qui distingue l'école vénitienne.

Sur le premier plan, dans un groupe allégorique, figure saint Benoît distribuant le pain de sa règle aux nombreux personnages qui l'entourent, et parmi lesquels on voit des moines, des religieuses, des princes et des rois. Dans ce groupe est représenté aussi un souverain pontife qui, le front découvert, incline humblement la tiare qu'il tient entre ses mains, devant le patriarche des moines d'Occident. De chaque côté du tableau se détachent deux autres groupes composés de

personnages appartenant à toutes les conditions, aussi bien qu'à tous les âges, et dont un mouvement commun fait tendre les regards et la pensée vers celui qui dispense si largement la nourriture aux âmes. Centre principal de cette première partie du tableau, la figure de saint Benoît est si pleine d'expression et de vérité, et le ton des chairs en est si bien rendu, qu'on serait tenté de la croire de la main du Titien, si l'on ne savait qu'elle est de celle des frères Bassano. Du reste, comme pour revendiquer cette œuvre capitale qu'il eut la gloire de terminer après la mort de son frère, et pour perpétuer avec elle le souvenir de sa personne et de son nom, Léandre ne s'est pas contenté de signer le tableau, mais il s'y est représenté lui-même, selon un usage assez fréquent au seizième siècle. On le reconnaît facilement à la gauche de saint Benoît, sous les traits du cavalier qui, en tournant la tête, montre son visage de face, et accuse assez bien les airs de grand seigneur que l'artiste aimait à prendre, depuis que le doge Grimani lui avait conféré le titre de chevalier.

Une autre figure historique, celle de l'hérésiarque Jean Calvin, est placée à l'extrémité du groupe remplissant le côté droit de la composition. Vêtu d'une robe noire, la tête couverte d'un bonnet de même couleur, le chef de la réforme génevoise a un teint bilieux et une pâleur livide que font mieux ressortir encore les sombres reflets de son habillement. En rendant ainsi l'adversaire du dogme de la transsubstantiation, témoin forcé du tableau de la multiplication des pains, le peintre voulait sans doute démontrer d'une manière sensible qu'à l'Homme-Dieu qui avait pu opérer un si grand miracle, il n'était pas plus difficile de chan-

ger le pain eucharistique en sa propre substance. Quant aux têtes des personnages qui se trouvent sur le premier plan, si elles ne sont pas aussi connues que celle du continuateur de Luther, elles ne doivent pas moins être considérées par nous comme des portraits contemporains, dessinés et peints d'après nature avec la supériorité de talent qu'y apportait surtout Léandre Bassano. S'affranchissant dans cette vaste composition des habitudes un peu circonscrites des peintres de leur famille, qui s'appliquaient à la peinture des portraits et des faits de la vie domestique, François et Léandre Bassano conçurent la pensée de placer au-dessus de la première scène que nous venons de décrire, une autre scène bien plus étendue et par le sujet et par les proportions. A partir du plan occupé par saint Benoît, le terrain va en s'exhaussant jusqu'au pied d'une éminence au sommet de laquelle se dessine la belle figure du Christ multipliant les pains et les poissons destinés à nourrir la foule accourue auprès de sa personne. Rangés autour de leur maître, et à l'ombre des arbres dont les branches supportent un pavillon retombant en plis onduleux, les disciples vaquent aux préparatifs de la distribution attendue par une multitude silencieuse, et paraissant encore moins affamée de pain que de la parole de vie.

L'extrême variété de personnages distinguant les groupes du tableau inférieur se trouve reproduite dans ceux du tableau supérieur, avec cette différence que l'intensité d'expression donnée à toutes les figures semble s'accroître en raison de la puissance vivifiante qui s'émane de celui dont elles espèrent leur salut. La distribution du pain symbolique de la règle bénédictine nous fait bien voir un nombre considérable de fidèles empressés

de se réunir sous la loi d'un pieux législateur ; mais ce législateur n'est qu'un homme, quels que soient d'ailleurs ses mérites et sa sainteté. Dans le miracle de la multiplication des pains, au contraire, où domine la céleste personnalité du Christ, le sujet s'élève, les horizons s'élargissent, et les personnages présents sont comme transfigurés par la seule approche du Messie, parce que pour eux le Messie est un Dieu. Outre cette différence essentielle entre la donnée fondamentale des deux compositions, il faut remarquer encore que la disposition du tableau est combinée de manière à faire de la première scène la base de la seconde, et à former de leur ensemble une immense pyramide dont la tête du Sauveur est le radieux sommet. De là tout part, et là tout doit aboutir, puisque sur ce point culminant resplendit l'image du Verbe divin qui est venu apporter sa lumière en ce monde. Par cette grande et ingénieuse conception rattachant la terre au ciel, en même temps que la réalité au symbole, ne voit-on pas figurée allégoriquement la gradation successive des vertus monastiques, indiquées dans la règle de Saint-Benoît comme autant d'échelons pour s'élever de la fange du siècle jusqu'à la perfection et la béatitude célestes?

II

Le repas de la communauté fini, nous fûmes invités à notre tour à nous asseoir, en compagnie du P. Tosti, à une table servie abondamment, et là, dans une conversation intéressante sur l'abbaye, l'état de sa bibliothèque et de ses archives, il fut convenu que nous

irions, dans l'après-midi même, en visiter les principales curiosités. Avant de commencer nos explorations bibliographiques, une promenade sur la grande terrasse nous fut proposée. Placées au-dessus des cloîtres inférieurs, et ornées de balustrades à jour dans le style du dix-septième siècle, les terrasses du Mont-Cassin offrent, selon l'heure et le temps, un lieu de promenade agréable, d'où l'œil peut s'étendre sur un horizon indéfini. A notre arrivée, la brume qui enveloppait le matin toute la vallée, s'était dissipée complétement, et le soleil, après avoir percé de ses rayons les dernières couches de vapeurs, éclairait à nos regards une perspective aussi nouvelle qu'imposante. Devant ce spectacle inattendu, et saisissant comme un coup de théâtre, le P. Tosti nous laissa d'abord le plaisir de la surprise ; puis, prenant le rôle de cicérone, il voulut bien nous donner des explications sur les différents points de vue qui venaient de se découvrir à nous.

« Au nord, nous dit le religieux bénédictin, cette cime qui nous domine est celle du mont Cairo, et le vieux château dont vous apercevez là-bas les ruines, au milieu des profondes anfractuosités de la montagne, appartint autrefois à la puissante famille d'où sortit l'illustre saint Thomas d'Aquin. Du côté opposé, au bas du Mont-Cassin, vous voyez dans la vallée ce capricieux cours d'eau qui promène ses détours à travers ces champs de blé parsemés d'oliviers et de vignes? C'est le Garigliano, que Martial célébra sous le nom plus poétique du Liris, et aux bords duquel se battirent bien des peuples, depuis les légions d'Annibal jusqu'aux soldats de la République française. Entre ce fleuve et la mer se livra la grande bataille gagnée par Gonzalve de Cordoue

sur l'armée de Louis XII, et ce fut dans cette journée que périt le vice-roi Pierre de Médicis, auquel son neveu Clément VII fit élever un tombeau dans notre église. Plus loin, ajouta le P. Tosti, distinguez-vous entre deux montagnes ce point mobile et brillant qui scintille au soleil? Eh bien! ce sont les flots de la Méditerranée qui ondulent dans le golfe de Gaëte : Gaëte la ville aux mœurs hospitalières, et qui, par sa position entre les États pontificaux et le royaume de Naples, semble un asile toujours ouvert aux infortunes de l'un ou de l'autre pays. » Ces dernières paroles, prononcées avec l'énergique accentuation des Italiens du Midi, me frappèrent alors vivement, et plus d'une fois je me les étais rappelées, lorsque les événements survenus à Rome en 1848 vinrent leur donner un sens prophétique qui sans doute était loin de la pensée du religieux bénédictin. Certes, il était difficile de prévoir à cette époque, malgré les germes d'insurrection qui fermentaient en Italie, que la révolution forcerait si vite le pape Pie IX à se réfugier dans Gaëte, et que plus tard encore le dernier prince des Bourbons de Naples irait vainement chercher un abri derrière les remparts de cette ville.

Cependant l'heure de la visite à la bibliothèque était arrivée et nous nous empressâmes de nous y rendre. Reconstruite au seizième siècle par l'abbé Squarcialupi qui fit exécuter tant d'autres travaux dans son monastère, cette vaste salle, parfaitement éclairée et garnie de belles armoires en chêne, contenait autrefois une des plus précieuses collections de l'Italie. Aujourd'hui elle ne renferme plus que vingt mille volumes environ, parmi lesquels les amateurs sont heureux de retrouver d'excellents ouvrages, ainsi que les éditions les plus ra-

res des premiers temps de l'imprimerie. L'origine de cette bibliothèque, à laquelle tous les siècles apportèrent leur tribut, remonte à la fondation de l'abbaye elle-même, puisque saint Benoît en fait mention dans l'un des chapitres de sa règle. Après s'être ressentie des diverses vicissitudes que le Mont-Cassin eut à subir, elle était néanmoins fort riche encore et parfaitement administrée à la fin du dix-septième siècle, selon le témoignage que nous en trouverons plus loin dans la correspondance des bénédictins de Saint-Maur alors en mission au delà des Alpes. Parmi les trésors qu'elle a perdus, ce qu'on doit surtout regretter, ce sont les beaux manuscrits copiés ou recueillis au moyen âge par les soins de l'abbé Didier et de ceux de ses successeurs qui secondèrent alors l'impulsion littéraire donnée au Mont-Cassin. Mais quels qu'aient été les actes de négligence ou de vandalisme qui ont pu contribuer à la perte et à la destruction de ces manuscrits, il ne faut accepter qu'avec réserve les reproches que Dante adresse, à cette occasion, aux fils dégénérés de saint Benoît. On verra également, dans un autre chapitre, qu'on ne doit pas surtout prendre à la lettre l'explication donnée à ce passage du douzième chant du Paradis par le commentateur Benvenuto da Imola qui, racontant le voyage de Boccace, son maître, au Mont-Cassin, s'élève contre la paresse et l'incurie des moines, à cause de l'état d'abandon où ils auraient alors laissé leur bibliothèque.

Plus heureux que l'auteur du *Décaméron*, et aussi favorisés qu'avaient pu l'être en leur temps nos religieux de Saint-Maur, nous avons été loin d'éprouver, mon compagnon de voyage et moi, le désappointement prétendu dont se plaint Boccace. Longtemps avant notre

visite à l'abbaye, le bibliothécaire-archiviste, dom Ottavio Fraja, y avait maintenu en vigueur les honorables exemples des Gattola et des Frédericí[1], et ses dignes successeurs, les P. Tosti et Kalefati, n'ont pas manqué de suivre, après lui, de si excellentes traditions. Quelque précieuse que puisse être encore, malgré ses pertes, la bibliothèque de l'abbaye, il faut reconnaître que ses archives, riches de huit cents diplômes originaux, contenant des chartes et des priviléges accordés par les empereurs, les rois, les princes et les souverains pontifes, est une collection bien autrement importante. Quand on pénètre dans l'un de ces vieux sanctuaires de la science diplomatique, qu'on soit un adepte ou un simple curieux, il est impossible de ne pas ressentir une véritable impression de respect. L'impression augmente encore, lorsqu'on touche, pour les étudier, ces documents vénérables, car il semble qu'en les remuant, on remue la poussière des siècles. Sous l'air de vétusté qui les recouvre on voit bientôt s'y révéler, à certains signes, la vie des générations d'autrefois. Pour ranimer ces membres épars et arides du grand corps de l'histoire, il ne faut qu'un souffle intelligent, et aussitôt les voilà qui se rapprochent, qui renaissent avec les hommes et les temps dont ils furent les contemporains. Il semble alors que de ces monuments écrits qu'on explore avec ardeur, il se détache quelque chose du passé, et qu'il va en sortir des révélations nouvelles ayant échappé à toutes les investigations précédentes. On s'évertue à

[1] Entre autres découvertes dont le P. Ottavio Fraja enrichit le trésor de la science et de la littérature ecclésiastiques, nous citerons plusieurs fragments inédits de saint Augustin, tirés des manuscrits du Mont-Cassin, et publiés à Rome en 1819.

trouver un texte inconnu jusque-là ; on s'ingénie à combler une lacune, à élucider un fait douteux, et de cette recherche laborieuse jaillit souvent le trait de lumière qui vient éclairer toute une question, tout un événement.

Parmi les pièces importantes de l'*Archivium* du Mont-Cassin, citons d'abord un recueil de chartes lombardes, méritant d'être distingué à cause des miniatures placées en tête de chacun de ces actes, et qui représentent le prince régnant au milieu d'un groupe d'hommes d'armes et de religieux. C'est une galerie de portraits exécutés, il est vrai, avec l'art grossier du temps, mais où la vérité des physionomies et des costumes donne une couleur tout à fait locale, et partant un nouvel intérêt aux faits historiques relatés dans ces diplômes. La plus ancienne charte, datée de 884, est celle d'Ajon, prince de Bénévent, et commençant par ces mots écrits en caractères lombards : *Ajo Dei providentia Longobardorum gentis princeps*. La collection des bulles et lettres pontificales offre également un intérêt tout particulier. Depuis le privilége du pape Zacharie, remontant à la première moitié du huitième siècle, jusqu'à ceux des pontifes plus rapprochés de nous, l'*Archivium* du Mont-Cassin renferme une foule d'actes émanant de la chancellerie romaine, et qui étaient restés inédits pour la plupart, avant les publications faites successivement par les P. Gattola et Tosti.

Nous ne nous arrêterons pas ici sur les priviléges concédés tour à tour par Charlemagne, par les empereurs des maisons de Saxe et de Souabe, et les princes des différentes dynasties qui, après les Normands, se succédèrent sur le trône des Deux-Siciles. Des actes originaux

fort importants sur les relations et les débats litigieux que les abbés du Mont-Cassin eurent avec les seigneurs et les villes de leur voisinage, nous révèlent de curieuses formules judiciaires, en éclairant un côté de l'histoire du droit et de la procédure au moyen âge. Telle est, par exemple, la sentence arbitrale prononcée par un juge de Capoue, nommé Aréchise, à la suite d'un procès survenu entre Aligerne, abbé du Mont-Cassin, et un certain Rodelgrime, natif d'Aquino. Cette sentence, rendue en l'an 900, et ayant pour objet la restitution de terres usurpées sur le domaine de saint Benoît, est surtout remarquable parce qu'elle renferme une formule de serment prononcée en langue vulgaire et plusieurs fois répétée par les témoins qui successivement ont comparu devant le juge. Par ce singulier spécimen de l'idiome parlé dans l'Italie méridionale au commencement du dixième siècle, on peut voir que le latin barbare employé par les juges et les notaires de Capoue n'avait plus beaucoup de transformations à subir pour arriver aux premiers bégayements de cette langue naissante qui, deux siècles plus tard, deviendra celle de Dante et des poëtes franciscains. Un modèle de transaction usitée pour l'échange de propriétés, et datant de l'an 1066, nous est aussi conservé dans un acte passé entre Richard, prince de Capoue, et Ildeprand, archevêque de cette ville. Ce contrat a pour objet d'échanger l'église de Saint-Jean de Landepoldo contre l'église et la terre de Sant' Angelo in Formis, dont s'étaient emparés les prédécesseurs de l'archevêque, et qui durent être également restitués à Didier, abbé du Mont-Cassin. Ce qui rend surtout cette pièce intéressante, c'est qu'elle est accompagnée d'une miniature

représentant les parties intervenantes, c'est-à-dire Ildeprand avec ses clercs, et le duc Richard, avec ses hommes d'armes.

Un autre document auquel les religieux de l'abbaye attachent une grande valeur, et dont le sceau nous offre une représentation non moins curieuse, est le diplôme du patrice Tertullus, père de l'un des disciples bien-aimés de saint Benoît. Ce diplôme, portant donation faite au Mont-Cassin, de douze domaines possédés par Tertullus en Sicile, n'est pas original ; mais la copie conservée dans l'*Archivium* remonte au dixième siècle. Au nombre des témoins signataires de l'acte, le copiste a cru devoir faire intervenir le patrice Symmaque, Boëce, son gendre, et le consul Vitalianus. Or, si la donation eut lieu, conformément à une ancienne tradition, pendant un voyage que Tertullus fit, en 532, au monastère du Mont-Cassin, l'intervention de Boëce et de Symmaque qui, dans les années 524 et 525, avaient péri tour à tour victimes de la cruauté du roi Théodoric, est un fait matériellement impossible. Il est donc probable que ce diplôme, à l'époque de sa retranscription, aura subi une de ces interpolations trop fréquentes que se permettaient les moines, jaloux à l'excès d'accroître par de nouveaux titres les privilèges, la fortune ou la gloire de leur communauté. Toutefois, authentique ou falsifiée il y a neuf cents ans, cette pièce n'en mérite pas moins une mention particulière[1]. Au bas du parchemin est dessiné un sceau d'une grandeur

[1] Dans la *Sicilia Sacra*, Pirro cite cette donation de Tertullus, qui est aussi reproduite dans un manuscrit de la bibliothèque de Turin, portant le n° 603, et dont le texte est conforme à la copie du dixième siècle, aussi bien qu'à celle qu'on retrouve dans les Registres de Pierre Diacre et de l'abbé Bernard.

considérable, et dans le centre duquel figure l'image de la ville de Rome, sous les traits d'une femme couronnée de tours, et se tenant debout, les bras tendus, sur le seuil d'une porte ouverte. A l'entour sont représentés des monuments, des remparts crénelés, et sur le chapiteau de deux colonnes ornant le fronton de l'édifice principal, on voit se dresser les figures nues d'Adam et d'Ève. Enfin, dans le cercle extérieur qui sert d'encadrement, on lit la célèbre légende attestant qu'à cette époque Rome, quoique déchue, laissait toujours croire à sa grandeur réputée impérissable :

TV COELI TERRAEQVE IMPERATRIX ET DOMINA.
ROMA CVJVS SVB NVTV TOTVS TREMISCIT ORBIS.

Une telle formule, appelant encore l'ancienne capitale du monde l'*Impératrice et la Souveraine du ciel et de la terre*, doit-elle s'appliquer, à la Rome théocratique du dixième siècle, aspirant à l'exercice d'un empire à la fois temporel et spirituel, ou bien à la Rome des temps barbares, se débattant alors sous le fer des Goths et l'épée de Bélisaire?

La persistance des souverains de Constantinople à employer les efforts de leurs plus habiles généraux pour replacer Rome et l'Italie sous la domination byzantine, est attestée par un grand nombre de chartes grecques conservées aussi dans l'*Archivium* du Mont-Cassin. Par suite de l'étude approfondie qu'il en a faite, le P. Kalefati put facilement nous montrer l'intérêt historique qui se rattache à ces pièces dont on retrouve également une certaine quantité au monastère bénédictin de la Cava, et aux archives de Naples et de Bénévent. Par une singularité assez remarquable, il arrive parfois que

quelques-unes de ces chartes portent des suscriptions grecques écrites en caractères latins. Il est curieux de voir l'usage de la langue grecque si longtemps perpétué dans la savante patrie de Pythagore[1], et la vieille lutte de l'hellénisme et du latinisme se reproduire au moyen âge, comme dans l'antiquité, en prenant pour champ clos quelques feuilles de parchemin. Fragiles monuments que le temps a mieux respectés que les somptueux édifices bâtis dans les mêmes lieux par les fiers dominateurs du monde ! Après ces chartes, il convient de citer encore un manuscrit du douzième siècle, fort important pour l'étude de la langue grecque au moyen âge, et contenant un Psautier à cinq colonnes. Le texte grec, transcrit en caractères latins, remplit l'une de ces colonnes, et offre les particularités iotacistes qui distinguent le plus souvent ces sortes de transcriptions. En outre, comme à la suite des Psaumes, on trouve un recueil de cantiques adoptés pour les offices de l'Église, on peut dire que ce manuscrit est une œuvre liturgique aussi rare que précieuse, et digne d'être placée à côté du Psautier anglo-saxon du roi Athelstan[2].

Si nous passons des documents grecs aux manuscrits latins, nous y trouvons encore, en dépit des spoliations et des récoltes faites par d'autres, une ample moisson à recueillir. Voici d'abord, parmi ces manuscrits, le premier en date, renfermant le *Commentaire d'Origène sur les Epîtres de saint Paul*, et remontant, d'après la suscription qu'il porte, à la première moitié du sixième

[1] On trouve dans l'Italie méridionale des chartes rédigées en grec jusqu'à la fin du treizième siècle.

[2] Ce manuscrit, qui fait partie de la bibliothèque Cottonienne, à Londres, contient aussi, outre les 150 psaumes, un recueil de prières grecques, transcrites en caractères anglo-saxons.

siècle. L'auteur de cette suscription est le prêtre Donatus, et il nous apprend qu'en l'année 543, se trouvant à Naples, dans l'ancien *château de Lucullus*, que remplace aujourd'hui le *Castello Dell'Ovo*, il a relu trois fois, bien que malade, ce livre du célèbre docteur d'Alexandrie. Quel était donc ce prêtre inconnu qui, pour oublier ses souffrances, lisait avec tant d'ardeur des commentaires sur l'Écriture, près d'un sanctuaire dédié au prince des Apôtres, et dans l'enceinte même de la villa portant le nom du plus fastueux des Romains? J'ai cherché vainement; mais rien n'a pu éclaircir pour moi le petit mystère biographique concernant ce Donatus dont le seul titre, pour passer à la postérité, est une simple note[1] écrite sous Justinien, et l'année même qui précéda la mort de saint Benoît. Deux chroniques, du neuvième siècle, composées par deux moines anonymes de l'abbaye, renfermant sur l'histoire du Mont-Cassin des passages omis dans l'édition de Pellegrini, sont également dignes d'attention. Ces passages que le savant éditeur n'a pu, à cause des difficultés présentées par l'écriture, livrer à l'impression, contiennent quelques additions intéressantes dont l'une mêle au texte en prose un certain nombre de distiques plus ou moins corrects composés à l'éloge de saint Benoît. On y trouve notamment des vers de Marcus, moine du Mont-Cassin au sixième siècle, et renfermant une allusion au culte que les ha-

[1] C'est à la page 123 qu'on lit ces mots : « Donatus gratia Dei presbyter proprium codicem Justino Augusto, tertio post consulatum ejus, in ædibus B. Petri in Castello Lucullano infirmus legi, legi, legi. » — Le manuscrit, portant le n° 346, se compose de 451 feuillets en parchemin, et il est intitulé : *Origenes in Epistolas Pauli*. Il est écrit en lettres onciales, et son format est carré, ce qui, d'après les auteurs du traité de la *Diplomatique*, indique un âge très-ancien.

bitants du pays rendaient encore aux idoles, à l'arrivée du saint fondateur de l'abbaye.

Citons aussi deux manuscrits du septième et du huitième siècle, contenant divers traités de saint Ambroise et de saint Augustin, et précieux parce qu'ils renferment l'un, deux professions de foi inédites de l'évêque de Milan, l'autre, une lettre de l'évêque d'Hippone contre les ariens, et qu'on ne trouve dans aucune des œuvres imprimées de ce Père de l'Église. Remarquable par la puissance de l'argumentation et la chaleur tout africaine du style, cette lettre a bien le cachet de son auteur qui se plaît à y étreindre dans des preuves irrésistibles les adversaires du dogme de la Trinité. Aussi, en la mettant en lumière, le P. Tosti a-t-il eu raison de dire qu'il s'estimait fort heureux d'avoir pu découvrir cette perle cachée, qui manquait encore à la couronne du divin docteur de l'Église d'Afrique. D'autres recueils manuscrits où se trouvent encore, de saint Augustin, les *Commentaires sur les Psaumes* et la *Cité de Dieu*, sont curieux à consulter en ce sens que, copiés sous l'abbé Théobald, ils donnent la liste de beaucoup d'autres ouvrages transcrits par les soins du même abbé dont l'administration s'étend de 1022 à 1036. Selon l'usage du siècle, des imprécations terribles sont lancées à l'avance contre quiconque osera dérober l'un de ces livres; mais malheureusement ces anathèmes prononcés par anticipation n'ont arrêté en aucun temps ni les voleurs ni les larcins. De ces manuscrits exécutés sous l'abbé Théobald il reste à l'abbaye un superbe Pontifical romain, pouvant être consulté avec fruit par ceux qui s'occupent de la science liturgique, et des commentaires inédits sur quelques parties du Nouveau Testa-

ment, par Claude de Séville, disciple de Félix, évêque d'Urgel. Mais entre les ouvrages se rapportant à la théologie, distinguons surtout les cinq livres de la *Theologia christiana* d'Abélard, dont le dernier renferme un certain nombre de pages manquant dans le texte publié par dom Martène et dom Durand. Le livre du *Sic et non* d'Abélard, renfermé dans le même manuscrit, présente aussi, notamment par l'ordre des chapitres, des différences sensibles avec le texte de la belle édition donnée par M. Cousin[1]. Citons enfin, en dehors de la science théologique, un code de Justinien, de la fin du dixième siècle, contenant le second recueil de lois dit *Codex repetitæ prælectionis*, et dont le texte est d'un prix inestimable, à cause de nombreuses variantes et de passages entiers qui ne sont pas dans les éditions imprimées[2].

[1] Outre les plus utiles indications sur les manuscrits du Mont-Cassin, ces différences sont signalées avec soin dans le rapport de MM. Renan et Daremberg sur la mission accomplie par eux en Italie. En même temps les savants explorateurs rendent hommage au libéral empressement avec lequel les trésors de la bibliothèque et des archives du monastère ont été mis à leur disposition. Un tel accueil leur a été d'autant plus sensible qu'à Naples ils ont trouvé une barrière insurmontable au dépôt des manuscrits du palais des *Studj*, qui cependant porte cette devise, alors bien trompeuse : *Jacent nisi pateant.* « Cette noble abbaye, dit M. Renan, en parlant du Mont-Cassin, aurait suffi pour nous consoler de l'inhospitalité et des mécomptes que Naples nous réservait. Les huit jours que nous avons passés à l'*Archivium*, au milieu des attentions les plus délicates, ont été peut-être les mieux remplis de notre voyage et les plus féconds en utiles résultats. » *Archives des missions scientifiques et littéraires, publiées sous les auspices du ministère de l'instruction publique*, t. I, p. 384, année 1850.

[2] Le savant Prussien Frédéric Blume a donné sur ce manuscrit l'appréciation suivante : « Codex meo quidem judicio præstantissimus, tam ob antiquitatem, quam integritatem suam ; continet enim inscriptiones integras, innumeras ab Contii editione variantes lectiones exhibentes. Continet etiam non paucas subscriptiones initio libri primi ; indicat denique diversas constitutiones græce scriptas deesse, de quibus omnes Justiniani codicis editiones nullum indicium facere videntur. » — La

III

Par intervalles, et afin de nous distraire de l'objet spécial de nos recherches, le P. Tosti, dont l'obligeance était inépuisable, nous apportait des spécimens de manuscrits peints, ou d'anciens classiques, ou bien encore des recueils de correspondance littéraire. Nous nous rappelons particulièrement un exemplaire des *Étymologies* de Raban Maur, orné de nombreuses miniatures exécutées au dixième siècle, et se rapportant aux mœurs et aux costumes de l'époque. Ainsi, en tête de l'article de *Carceribus*, on voit dans une prison un homme à demi couché, et dont le bas des jambes est comme scellé au moyen d'une énorme pièce de bois percée de deux trous circulaires. Dans le cachot voisin, une femme ayant les membres serrés par une corde passée dans des anneaux de fer, paraît se livrer à un violent désespoir. Triste tableau des rigueurs excessives alors déployées contre les prisonniers et les autres victimes de la justice humaine ! Pour nous reposer la vue, regardons cet *Exultet* du onzième siècle, autre monument naïf de l'art à son enfance, et dont le long rouleau, placé autrefois sur l'un des ambons de l'église, expliquait par des images peintes le texte du chant de réjouissance qui retentit le jour du samedi saint. Mais

meilleure édition du *Corpus Juris* d'Antoine Leconte, dont parle ici Frédéric Blume, fut imprimée à Lyon en 1571. L'éditeur, Antoine Leconte, était un savant jurisconsulte qui, né à Noyon vers 1526, mourut à Bourges en 1586, après avoir professé avec distinction le droit dans cette ville, où il compta parmi ses élèves de Thou, le célèbre historien.

si, par contraste, nous voulons voir la miniature portée à sa plus haute perfection, feuilletons le célèbre Office de la Vierge, peint en 1469 par Barthélemi de Sandolio. Nous voudrions pouvoir décrire ici, avec la finesse de touche qui distingue cet éminent artiste, les différents sujets qu'il a traités ; mais, dans l'impuissance où nous sommes de le faire, qu'il nous suffise de signaler, entre autres scènes, l'adoration des Mages comme un petit chef-d'œuvre de grâce et de délicatesse.

Quant aux auteurs classiques, l'abbaye en possède plusieurs exemplaires manuscrits, notamment un Virgile du quatorzième siècle. Copié sur un autre manuscrit en caractères lombards du dixième siècle[1], cet exemplaire est remarquable par des vers achevés et suppléés qui ne se trouvent dans aucune édition imprimée de l'auteur de l'Enéide. De Virgile, le compagnon de Dante, au chantre de *la Divine Comédie*, la transition est facile. Voici donc un manuscrit des œuvres du poëte florentin, contemporain de l'auteur, puisqu'il est du commence-

[1] Le plus ancien des manuscrits de Virgile, en parchemin, d'une conservation admirable et remontant à la fin du quatrième siècle, est conservé à la bibliothèque Laurentienne de Florence. Les premières pages qui seulement y manquaient ont été, comme par miracle, retrouvées à la Vaticane par le savant cardinal Maï. Ce précieux exemplaire, écrit en lettres onciales et d'un petit format carré, avait appartenu, avant de passer dans la collection des Médicis, au cardinal Rudolphe de Carpi. C'est ce que rappelle l'inscription en vers latins terminée par ce distique :

ET TVA, RVDOLPHI, QVAE NON OBLITERAT AETAS
VLLA, PIAE SERVANT HAEC MONVMENTA MANVS.

Un autre manuscrit de Virgile, un peu moins âgé que le précédent, et qu'on suppose dater du cinquième siècle, fait partie de la bibliothèque du Vatican. Il est orné de cinquante miniatures, et malgré l'imperfection de l'art à cette époque, les figures ont cependant un naturel et un certain air de dignité qui semblent rappeler de plus anciennes et meilleures traditions.

ment du quatorzième siècle, et présentant des variantes, ainsi que des notes inédites. Un exemplaire du livre de Boccace, *de Claris mulieribus*, traduit en italien par Donato de Casentino, ne saurait être passé sous silence, parce que les dernières pages du manuscrit renferment deux documents assez étranges, c'est-à-dire une lettre du sultan Mahomet II au pape Nicolas V, et la réponse du souverain pontife. Traduites de l'arabe en grec, du grec en latin et de cette langue en italien, ces lettres ouvrent la correspondance entre le chef de la catholicité et le commandeur des croyants, correspondance renouvelée plus tard par les papes Pie II et Alexandre VI. La missive de Mahomet II a pour but d'arrêter la croisade prêchée par Nicolas V contre le vainqueur de Constantinople, et ce dernier pousse la diplomatie jusqu'à promettre d'embrasser la foi évangélique, si le pontife veut bien, en pasteur dévoué, suspendre l'effusion du sang chrétien dont il est responsable devant Dieu. Dans sa noble et fière réplique au prince mahométan, le pape se plaint des ravages commis par les Turcs, et sans se laisser prendre à de vaines promesses de conversion, il déclare n'avoir fait appel aux armes que pour défendre la vie et la foi des populations chrétiennes.

En dehors de la correspondance des bénédictins de Saint-Maur avec leurs confrères du Mont-Cassin, à laquelle m'attachait un intérêt tout personnel, je trouvai encore un recueil considérable de lettres adressées aux religieux de l'abbaye par des savants et des lettrés appartenant aux deux derniers siècles. En outre, les archives conservent beaucoup d'ouvrages manuscrits composés par César Cremonini, le célèbre professeur de l'université de Padoue. On connaît l'immense succès

qu'obtinrent les leçons publiques de ce philosophe qui professait à la fin du seizième siècle et au commencement du siècle suivant, et que la hardiesse de ses opinions fit accuser de matérialisme. On alla même jusqu'à prétendre, mais à tort, qu'il avait voulu faire étalage de ses principes sur la pierre de son tombeau, en ordonnant qu'on y gravât cette épitaphe : *Cæsar Cremoninus hic totus jacet*. Au sujet de ses opinions, un auteur contemporain, Laurent Crasso, a dit de lui : « Composé dans ses mœurs, il était éloigné de tout sentiment religieux, et, selon l'avis de plusieurs, il avait rendu beaucoup de ses élèves confidents de ses mauvaises doctrines. » A son tour, Balzac voulant recommander un savant qui avait étudié en Italie la philosophie grecque et arabe, porte, à l'occasion de son protégé, le jugement qui suit sur le célèbre professeur de Padoue : « Il sortit de la discipline du *grand Crémonin*, presque aussi grand et aussi sçavant que luy. Non pas que pour cela, il soit partisan aveugle de feu son maistre ; je vous puis asseurer qu'il n'en a espousé que les légitimes opinions, et jamais fidèle ne fut mieux persuadé que luy que le *Dieu d'Abraham et d'Isaac* est le Dieu des vivants, et non pas des morts. »

Ce trait lancé à l'adresse de Cremonini et des esprits forts de son temps par le spirituel auteur du *Socrate chrétien*, confirme le mot que reproduit Bayle dans son édition des *Naudæana* : « Crémonin cachait finement son jeu en Italie ; il n'avait aucune espèce de piété, et cependant il voulait passer pour en avoir. » A la suite de ces appréciations diverses, nous n'avons point la prétention de résoudre définitivement la question fort controversée des principes religieux du philosophe de

Padoue. Qu'enivré par les succès de la chaire professorale, il se soit laissé entraîner aux aveuglements de l'orgueil dans cette ville savante qui, sur ses places publiques, élevait de magnifiques monuments à la gloire de ses docteurs ; qu'un philosophe né, comme lui, en 1550, ait subi les idées hardies et parfois antispiritualistes du seizième siècle[1], et que commentant, sans les réfuter, les doctrines d'Aristote et d'Averroës, il ait soutenu des thèses d'école sur la matérialité plus ou moins probable de l'âme, voilà ce que nous croyons avoir été fort possible de la part de Cremonini. Quelques traditions conservées à l'université de Padoue, et les *Rotuli* ou programmes des cours de cette époque, nous font connaître la prodigieuse étendue et la hardiesse singulière des questions agitées alors par les doctes professeurs de cette université, à la tête desquels brillaient également Galilée et Cremonini. Un document qui peut nous renseigner bien mieux encore sur le caractère philosophique de ce dernier, c'est le volumineux recueil de ses leçons gardées en manuscrit à la bibliothèque *Marciana* de Venise[2], et aux archives du Mont-Cassin. Parmi les œuvres inédites que nous avons vues dans ces archives, il y a une leçon d'ouverture sur

[1] Dans le traité *de Immortalitate animæ*, publié en 1516, Pierre Pomponace, professeur à l'université de Padoue, soutenait l'opinion d'Alexandre d'Aphrodisius et niait l'immortalité de l'âme, qu'il prétendait ne pouvoir être démontrée par les lumières de la raison. Il fut réfuté par Niphus et n'échappa aux sentences de l'inquisition que grâce à l'appui du cardinal Bembo, qui avait une secrète prédilection pour sa personne et son talent.

[2] On trouve à la bibliothèque *Marciana* vingt-deux grands volumes, écrits de la même main, renfermant un cours complet de César Cremonini sur toutes les matières philosophiques alors discutées dans l'École, particulièrement son traité *de Intelligentiis*, son commentaire sur le *Traité de l'âme* et son exposition de la métaphysique d'Aristote.

ce texte : *Mundus nunquam est, nascitur semper et moritur*, dont le titre seul fait voir avec quelle liberté d'esprit le professeur de Padoue abordait les questions les plus audacieuses.

Pour achever d'éclaircir ce point intéressant de l'histoire des sciences naturelles et philosophiques de Galilée à Descartes, il faut mentionner ici deux lettres datées de 1619, et recueillies par nous au Mont-Cassin. L'une est écrite par le grand inquisiteur de Padoue à Cremonini, et l'autre est la réponse de celui-ci au même père dominicain. Il paraît que devant la hardiesse des thèses soutenues en pleine université, l'autorité ecclésiastique s'était émue, et, comme pour Galilée, l'éveil avait été donné par les membres de l'ordre dont la principale mission était de veiller au maintien de la foi. Bien plus modéré toutefois que ne l'avait été quelques années avant le père Caccini envers l'auteur du fameux *Discours sur les corps qui se meuvent dans les fluides*, l'inquisiteur de Padoue emploie un langage plein de mesure et de convenance pour obtenir de Cremonini la rétractation qu'il désire. A ses paroles on reconnaît facilement qu'il traite avec une puissance, car c'est au nom du souverain pontife, de l'Église et du dernier concile de Latran[1], qu'il vient réclamer un désaveu. Dans sa réponse, Cremonini remercie d'abord l'inquisiteur de la bienveillance qu'il lui témoigne ; mais il déclare ne pouvoir rien changer à ses leçons sur Aristote qui ont reçu l'approbation du sénat. Toute rétrac-

[1] Un décret du cinquième concile de Latran, dans le but de réprimer certains abus de l'enseignement philosophique, ordonnait aux professeurs de réfuter, après en avoir fait l'exposition, les doctrines hétérodoxes des auteurs qu'ils expliquaient.

tation de sa part serait contraire à son devoir et à sa conscience, aussi bien qu'aux strictes exigences de sa position. « Ce que je puis promettre, dit-il, c'est de garder le silence et de ne point répondre, si l'on écrit contre moi pour me combattre, comme Niphus l'a fait, en composant son traité *de l'Immortalité de l'âme*, afin de réfuter celui de Pomponace. Telle est la seule satisfaction qu'il me soit permis d'accorder. »

Quelque ferme que semble au premier abord le ton de cette réponse, il faut pourtant reconnaître que Cremonini, selon le mot caractéristique de Gabriel Naudé, y joue au fin avec le grand inquisiteur. Tout en ménageant le saint office, il veut conserver, avec le droit de dire sa pensée entière, les avantages attachés à sa position de professeur officiel. Il met en avant son orthodoxie, et tient à passer pour bon catholique ; mais il tient encore plus à l'indépendance et aux priviléges de la chaire professorale, et, ce qui est moins digne d'un philosophe, aux émoluments qui y sont affectés. Homme expert et prudent, il a, selon l'occurrence, un pied dans le camp des orthodoxes, et un autre pied dans celui des libres penseurs. En cela, il suit l'exemple de beaucoup d'autres philosophes de son siècle, lesquels n'osant soutenir en leur nom personnel des opinions capables de les compromettre, les produisaient sous un nom étranger, en ayant soin de ne les combattre que faiblement, et de laisser découvrir leur propre pensée à travers celle qu'ils réfutaient pour la forme. Ce fut par cette habile tactique, appuyée de continuelles protestations de foi religieuse, que le dernier représentant de l'averroïsme en Italie parvint, malgré ses hardiesses, à échapper aux poursuites de l'inquisition, dans le temps même qui vit

persécuter le grand Galilée, et périr sur le bûcher Jordano Bruno et Lucilio Vanini.

Il faudrait un volume entier si nous voulions analyser, comme nous venons de le faire pour quelques pièces à part, la volumineuse correspondance conservée dans la collection manuscrite du Mont-Cassin, et se rapportant à l'histoire philosophique et littéraire des trois derniers siècles. Là, les moines actuels peuvent trouver une foule de renseignements précieux, soit pour leurs travaux, soit pour ceux des visiteurs lettrés qui viennent de loin mettre à profit une libéralité bien connue. Mais si l'abbaye offre abondamment à ses religieux tout ce qui peut satisfaire aux plaisirs de l'intelligence, rien n'a été négligé pour leur donner en même temps un certain bien-être intérieur. Nous les avons parcourues souvent avec eux ces belles et longues galeries voûtées, conduisant à des chambres spacieuses, où l'air et le soleil ne font pas défaut, et d'où la vue n'est bornée par aucun obstacle. Au sommet de sa montagne, le moine bénédictin, dégagé des vains bruits de la terre, peut, du fond de sa cellule, contempler Dieu dans la plus admirable de ses œuvres, et par suite éprouver de ces ravissements intimes qui font oublier aux âmes rêveuses les douleurs de la passion et les amertumes du sacrifice. On l'a remarqué souvent, et c'est le lieu de le rappeler ici, la plupart des fondateurs d'ordres religieux ont montré une connaissance profonde du cœur humain, en choisissant pour y bâtir leur première demeure les sites à la fois les plus beaux et les plus recueillis. C'était un dédommagement offert à la faiblesse et aux tendances naturelles de l'homme, qui sent toujours le besoin de retremper sa foi aux sources vives

de la nature, pour remonter ensuite du spectacle de la création à la sublime idée du Créateur.

IV

Tandis que nous visitions ainsi l'abbaye, le jour s'était avancé, et bientôt toute la communauté fut appelée à l'office du soir. Nous suivîmes les religieux à l'église. De loin, et au premier abord, cette église, venant couronner tout un amphithéâtre de cloîtres, de colonnades et de statues, ne manque pas de produire un certain effet. Éclairée surtout par le soleil couchant, dont les rayons se reflétaient sur la façade principale, elle se montrait alors sous son aspect le plus avantageux, grâce à son orientation favorable. Mais bientôt, nous ressentîmes une véritable déception, en observant de plus près le mauvais goût de cette architecture gréco-moderne, si mal appliquée aux monuments chrétiens. A cette impression défavorable se mêlent de vifs regrets, lorsqu'en traversant le parvis, on aperçoit quelques colonnes en granit égyptien, débris des anciennes constructions élevées par l'abbé Didier dans le onzième siècle. Quel aspect vénérable devaient présenter cette église, ces cloîtres, tout ce monastère enfin, bâti dans un système architectural dont les formes robustes étaient relevées par des ornements empruntés à l'art antique et au style byzantin[1]. Dans la description qu'il nous en

[1] Sur le genre d'architecture qu'on désigne improprement en Italie sous le nom d'*architecture lombarde*, M. Vitet a publié dans ses *Fragments et Mélanges* une intéressante étude où il juge avec le goût et le talent d'analyse qui lui sont propres deux mémoires composés, l'un par

donne, le chroniqueur contemporain, Léon d'Ostie, ne peut contenir son admiration, en parlant de cette basilique aussi remarquable par la beauté du plan que par la richesse des matériaux et la parfaite exécution du travail. Pour donner à la demeure qu'il devait consacrer à Dieu toute la magnificence, toute la perfection désirables, l'abbé Didier avait fait venir d'Amalfi et des provinces lombardes les artistes et les ouvriers les plus habiles, et il en dirigeait lui-même les différents travaux. Rien ne lui coûtait, ni le temps, ni la dépense, et animé de ce zèle religieux qui n'est propre qu'aux âges essentiellement chrétiens, le futur successeur de Grégoire VII semblait vouloir que la grandeur de son œuvre fût en rapport avec la grandeur de sa foi.

L'église construite par ses ordres avait cent cinq coudées de long, sur quarante de large, et vingt-huit de hauteur. Vingt colonnes de granit en soutenaient la voûte, et au-dessus de la corniche s'appuyant sur ces colonnes s'ouvraient vingt fenêtres qui répandaient un jour suffisant dans l'intérieur du monument. Du côté septentrional, la basilique se terminait en une abside au fond de laquelle s'élevait un autel dédié à saint Jean-Baptiste, et sur chacun des côtés régnait un collatéral à l'extrémité duquel on voyait aussi s'arrondir une abside ornée de deux autels dont l'un était consacré à la Vierge, l'autre au pape saint Grégoire le Grand. Le

M. Cordero de San Quintino, l'autre par Mr Sacchi. Après avoir montré que les Lombards n'apportèrent pas en Italie un système d'architecture particulière, mais qu'ils y prirent le style roman bâtard de préférence au style néo-grec, l'auteur établit que la plupart des édifices religieux, faussement attribués à l'époque lombarde et datant du onzième siècle et du douzième, furent construits sur le type de l'architecture orientale.

corps principal de l'édifice était donc, sur le modèle des anciennes basiliques, divisé en trois parties formées par la double rangée de colonnes se dressant dans la nef centrale. A l'entrée de l'église une tour fort élevée et bâtie en grosses pierres taillées régulièrement, servait de campanile. En dehors du monument s'étendait un atrium long de soixante-sept coudées, large de cinquante, et composé de quatre portiques. Les deux plus petits, parallèles à la façade principale, étaient soutenus par quatre colonnes, tandis que les deux plus grands, formés de huit colonnes, se terminaient du côté de l'occident en deux basiliques fort élevées, dédiées à saint Michel et à saint Pierre, et auxquelles on parvenait en montant vingt-quatre degrés. En outre, d'autres bâtiments accessoires, convenablement appropriés au service du culte, se rattachaient à l'édifice principal.

Toutes ces constructions à peine finies, Didier s'empressa d'envoyer des messagers à Constantinople, pour engager à son service un grand nombre d'artistes fort experts à travailler la mosaïque, genre de composition dans lequel les Byzantins excellaient à cette époque. Des marbres précieux, de couleurs différentes, furent employés par eux à orner le pavé de la basilique du genre de décoration désigné sous le nom d'*opus Alexandrinum*. « Cette colonie d'artistes étrangers venue, dit le P. Tosti, d'une contrée alors bien moins troublée que ne l'était notre patrie, contribua beaucoup à donner en Italie une vive impulsion aux progrès des arts, surtout à ce qui concernait les compositions en mosaïque. Cependant, quelque réelle qu'ait été cette influence des Grecs, il ne faut pas admettre, comme l'affirme le chro-

niqueur, Léon d'Ostie, qu'ils aient chez nous rendu la vie à un art mort depuis cinq cents ans. En effet, bien avant la naissance de Didier et la construction de son église, en remontant jusqu'à l'époque de Théodoric, on voit s'exécuter en Italie une série de travaux en mosaïque, aussi nombreux que remarquables. » Quoi qu'il en soit, l'abbé Didier n'en sut pas moins mettre à profit le talent et l'habileté des artistes byzantins, pour procéder sans retard à l'ornementation de la nouvelle église. Le revêtement intérieur et le grand arc de l'abside furent décorés d'une riche mosaïque autour de laquelle fut placée cette inscription :

VT, DVCE TE, PATRIA JVSTIS POTIATVR ADEPTA
HIC DESIDERIVS PATER HANC TIBI CONDIDIT AVLAM [1].

Parmi les ornements qui se voyaient encore à l'intérieur de la basilique, on distinguait les peintures polychromes et les sculptures de la voûte, ainsi que les belles fresques dont toutes les parois des murs étaient couvertes. La façade extérieure et le porche de l'église étaient également revêtus de mosaïques, et sous les portiques de l'atrium différents sujets du Nouveau Testament se trouvaient représentés. Enfin, après tant de travaux, il ne restait plus à Didier que le soin de clore dignement son église et son œuvre par de magnifiques portes de bronze, semblables à celles qu'il avait admirées à la cathédrale d'Amalfi. Sur ce modèle, il en commanda donc l'exécution à Constantinople; mais comme

[1] Selon toute apparence, ces vers sont imités de ceux qui se trouvaient inscrits sur le grand arc en mosaïque de l'ancienne basilique du Vatican :

QVOD, DVCE TE, MVNDVS SVRREXIT IN ASTRA TRIVMPHANS
HANC CONSTANTINVS VICTOR TIBI CONDIDIT AVLAM.

3.

elles avaient été fondues avant l'achèvement de l'édifice, elles furent trouvées trop petites, et ce fut seulement sous l'abbé Oderise, qui les fit agrandir, qu'elles furent placées à l'entrée principale de la nouvelle basilique. A cette description nous ne joindrons pas celle de tous les bâtiments claustraux élevés dans le même style, et à la même époque, par les soins de l'abbé Didier. Ce serait ajouter un motif de plus à nos regrets, en nous faisant voir combien les ravages des siècles, et plus encore les dévastations faites au nom du goût moderne, ont enlevé à la vieille abbaye ce caractère profondément religieux qui, en présence des monuments du moyen âge, fait prier, rêver et se souvenir.

Toutefois, malgré la déception que nous venions d'éprouver, à peine avions-nous franchi le seuil de l'église actuelle, que le respect dû au lieu saint, joint à une réunion de circonstances particulières, ne tarda pas à effacer les impressions peu favorables que nous avait inspirées l'aspect extérieur de l'édifice. Les dernières lueurs du jour, éclairant à peine l'étendue des nefs désertes et la profondeur du sanctuaire, laissaient dans une ombre vague et mystérieuse l'ensemble aussi bien que les détails de l'intérieur du monument. Dans cette teinte crépusculaire se voilaient mollement les piliers aux chapiteaux dorés, les marbres, les statues et les tableaux répandus à profusion dans l'église. Seules, venant se détacher dans ce demi-jour, les gigantesques figures des fresques de la voûte semblaient comme vouloir s'animer pour remplir le vide de la grande nef alors complétement solitaire. En même temps, les chants des religieux qui occupaient le chœur s'élevaient et s'abaissaient tour à tour sur le ton grave et mélan-

colique de la psalmodie. Deux voix de choristes, plus vibrantes et plus harmonieuses que les autres, chantaient les antiennes sacrées ; l'encens montait en colonnes vaporeuses au-dessus du maître-autel, et, accompagnant la dernière hymne de l'office nocturne, l'orgue tant vanté de l'abbaye laissait échapper ses notes tour à tour éclatantes ou plaintives. Quand, enfin, le silence se fut fait dans l'église, les religieux, quittant leurs stalles de chêne, vinrent se prosterner un à un près du tombeau de saint Benoît. Passant ensuite devant le Prieur, ils reçurent de ses mains la bénédiction du soir ; puis, chacun d'eux se retira dans sa cellule, et, avec les ombres de la nuit, qui était descendue des cimes de l'Apennin, le calme le plus profond enveloppa bientôt toutes les parties du monastère.

La matinée du lendemain se passa pour nous en recherches dans les archives. Nous y trouvâmes, mon compagnon de voyage et moi, des documents intéressants sur le double objet de nos travaux, c'est-à-dire la diplomatique et l'archéologie chrétienne. Nous profitâmes ensuite de l'intervalle entre les deux offices pour visiter en détail l'église, que la veille nous n'avions fait qu'entrevoir dans l'obscurité. Comme beaucoup de monuments du moyen âge, l'édifice primitif, rebâti à diverses époques, a complétement disparu sous les constructions modernes. Quelle différence entre l'église actuelle et la basilique élevée par Didier, telle que je l'avais vue décrite le jour même dans la chronique de Léon d'Ostie, et telle que je viens d'en retracer une imparfaite esquisse ! Excitée par une lecture d'autant plus saisissante que je l'avais faite sur le manuscrit contemporain de l'auteur, mon imagination relevait une à une

toutes les parties de l'ancien édifice si variées dans leurs détails, mais dont l'ensemble rappelait surtout le style de l'architecture lombarde. J'aimais, en prenant pour guide le fidèle chroniqueur du Mont-Cassin, à me représenter les lignes mâles et harmonieuses de cette architecture qui, après avoir fleuri au nord de la Péninsule, avait été transportée par les Lombards bénéventins sous le beau ciel de l'Italie méridionale. Alors la vieille basilique se redressait devant moi avec ses proportions sévères, son majestueux atrium, et sa triple nef soutenue par quarante colonnes de granit. Malheureusement, de ce monument vénérable, je n'avais plus en réalité sous les yeux que les belles portes de bronze exécutées à Constantinople en 1066, et sur lesquelles on voit encore, gravés en lettres d'argent, les noms des villes, châteaux et fiefs appartenant autrefois au Mont-Cassin.

A la place de l'ancien édifice, l'église moderne fut reconstruite en 1640, sur le plan primitif de la croix latine, mais dans le style de l'époque, et avec cette fastueuse profusion de marbres et de dorures qui écrasent de leur luxe la plupart des églises d'Italie. Le pavé des trois nefs et du chœur, formé d'une riche mosaïque, présente une infinie variété de dessins et de couleurs. Quant aux peintures, qui sont fort nombreuses, exécutées par les derniers maîtres de l'école napolitaine, elles ont, en général, plus d'éclat apparent que de mérite réel. Toutefois, dans les fresques de la coupole, peintes par Corenzio, on retrouve les qualités propres à ce fougueux artiste, aussi connu par sa grande facilité que par la jalousie implacable dont il poursuivait tous ses rivaux. Un autre peintre napolitain, plus habile

encore dans l'exécution, et d'un nom plus répandu, a laissé dans l'église du Mont-Cassin plusieurs œuvres importantes. C'est le célèbre Luca Giordano, surnommé avec raison le Protée de la peinture, et qui, dans l'espace de quelques mois, peignit la voûte de la grande nef, avec cette variété de style, cette richesse de couleur qui le distinguent. Mais la composition la plus vantée de ce maître, celle même qui est regardée comme un des beaux monuments de l'école de Naples, se voit au Mont-Cassin, au-dessus de la principale entrée de la nef, et représente la consécration de la basilique du temps de Didier, par le pape Alexandre II.

Ce tableau, qui remplit un immense compartiment, présente un nombre considérable de personnages divisés en trois groupes principaux. Les deux plus apparents, parmi lesquels on distingue des princes, des seigneurs, des évêques et des religieux, sont placés de chacun des côtés de l'autel où le souverain pontife, debout, la main droite étendue, prononce les paroles de la consécration. Sur le plan inférieur, un troisième groupe représente la foule des fidèles accourus à la cérémonie, et dont un homme d'armes, avec sa longue pertuisane, contient l'impatiente curiosité. Au milieu des nuages s'élevant bien haut au-dessus de l'autel, apparaît la solennelle figure de Dieu le Père qui, entouré d'anges, ouvre les bras pour bénir, et ratifier dans le ciel l'acte religieux accompli sur la terre. A part certains défauts propres surtout à l'école napolitaine, cette vaste composition donne une juste idée du genre et des qualités remarquables d'un peintre qui, formé d'abord aux leçons de Ribera et de Pietro de Cortone, se proposa ensuite pour modèles les grandes et larges conceptions de Paul Véronèse.

Quel mouvement, quelle diversité d'expression, de gestes et d'attitudes dans cette multitude bigarrée et avide de contempler le spectacle qui va lui être offert! Avec quelle ardente curiosité la foule des assistants concentre ses regards sur le souverain pontife au moment où il va consacrer la nouvelle basilique! Et quelle ingénieuse et magistrale fantaisie d'artiste Luca Giordano a déployée dans la peinture des divers sentiments qu'il prête ici à la plèbe émerveillée, là, aux seigneurs lombards groupés sur les marches de l'autel! Malgré ces brillantes qualités, on regrette que le sentiment chrétien et le spiritualisme élevé qui caractérisent la peinture essentiellement religieuse, ne se trouvent pas plus dans le tableau du peintre napolitain que dans tant d'autres compositions inspirées par l'esprit tout profane de la Renaissance. Pour donner sa vraie couleur à une telle scène se passant au Mont-Cassin, en plein moyen âge, et à la veille du pontificat de Grégoire VII, pour y répandre surtout je ne sais quel souffle d'idéalisme ascétique qui est l'essence et la vie de l'art chrétien, il eût fallu quelque grand peintre de l'école siennoise ou ombrienne. Or, depuis longtemps chacune de ces écoles avait donné ses dernières fleurs et ses derniers fruits, et avec tout son talent d'exécution, Luca Giordano était impuissant à les faire revivre.

En entrant dans le chœur, les regards s'arrêtent sur quatre tableaux, de la main de François Solimène, ami intime et grand admirateur de Luca Giordano dont il chercha à imiter les procédés expéditifs et l'éclatant coloris. A la vue des qualités de ce peintre qui avait également étudié avec soin la manière de Pietro de Cor-

tone, du Guide et du Calabrèse, on comprend la renommée dont il jouit de son vivant et les nombreuses commandes qu'il reçut de tous les princes de l'Europe. Quelle que soit pourtant sa prodigieuse habileté, elle ne peut lui faire pardonner un désordre trop fréquent dans les lignes et une exagération parfois extrême dans les tons. Devenu le chef d'une florissante école, ce peintre élégant allait entreprendre de nouveaux travaux au Mont-Cassin, lorsqu'il fut appelé par Philippe V à Madrid, pour achever les peintures que Luca Giordano avait commencées dans la chapelle royale. Sous l'un des tableaux de Solimène, s'élève à droite dans le chœur un magnifique tombeau, d'un goût trop fastueux peut-être, mais indiquant par son ornementation l'époque de la Renaissance. Je m'approchai, et après avoir appris par l'inscription que c'était le monument élevé, en 1532, à la mémoire du vice-roi Pierre de Médicis, j'admirai les bas-reliefs, dont quelques-uns sont vraiment dignes de San-Gallo, leur auteur. Un modèle tout différent de la sculpture au seizième siècle se retrouve encore dans les stalles du chœur, et prouve jusqu'à quel point, même dans le fond du sanctuaire, le paganisme dominait l'art à cette époque. Chacune de ces stalles si élégamment sculptées est tout un chapitre de mythologie. Or, rien n'est plus singulier que de voir cette procession d'abbés crossés et mitrés figurant à côté de satyres fort peu chastes, et d'autres personnages fantastiques dont les membres, étrangement contournés, forment les accoudoirs de chaque place.

Du chœur, on descend dans la chapelle souterraine, reconstruite en 1556 par les soins de l'abbé Vicani, et renfermant les reliques de saint Benoît et de sainte

Scholastique, sa sœur[1]. Le tombeau qui contient ces précieux restes est attribué à Michel-Ange par la tradition locale; mais j'avouerai mon indignité ou mon manque de foi sous ce rapport, je reconnus peu dans cette œuvre la main, même déjà vieillie, du grand maître. Un motif tout particulier m'attirait dans cette chapelle : le désir de voir les fresques de Marc de Sienne, peintures dont Vasari et Lanza ne font aucune mention, et que je voulais comparer à celles du même maître qui ornent Santa Maria la Nuova de Naples. Malheureusement, je fus bien trompé dans mon attente; car ces fresques, qui représentaient la vie du Christ et quelques faits de la légende de saint Placide et de saint Maur, ont été si gravement altérées par l'humidité, qu'elles sont aujourd'hui presque méconnaissables. On doit le regretter d'autant plus que Marc de Sienne, digne élève de Beccafumi, avait su développer dans l'Italie méridionale les grands principes de cette vieille école siennoise qui, commençant avec Simon Memmi, vient se clore si noblement avec Peruzzi et Daniel de

[1] Au sujet de ces reliques, un long débat s'est élevé entre les moines du Mont-Cassin et les bénédictins français de Fleury-sur-Loire. Ces derniers prétendaient être en possession du corps de saint Benoît depuis la fin du sixième siècle, époque où l'un de leurs abbés en avait reçu le dépôt, après la destruction de l'abbaye du Mont-Cassin par les Lombards et la dispersion momentanée de ses moines. Contre cette prétention soutenue historiquement par une grande autorité, celle de Mabillon, le P. Tosti ne manque pas de s'élever avec force, et il s'appuie principalement sur la perpétuité de la tradition, sur des actes solennels émanés des papes et des souverains; enfin, sur un procès-verbal dressé en 1494, et constatant l'invention des reliques de saint Benoît et de sainte Scholastique dans l'église du Mont-Cassin. Sans vouloir prononcer sur ce différend entre les bénédictins français et italiens, nous pensons qu'il y eut partage des reliques entre les deux abbayes, comme paraît l'attester l'existence du reliquaire fort ancien conservé dans l'église de Fleury et renfermant une partie du corps de saint Benoît.

Volterra. Quoi qu'il en soit, et malgré l'état de dégradation de ses peintures murales, la vue de cette crypte mystérieuse produit toujours une impression qu'il est plus facile de sentir que d'exprimer. On rapporte qu'à son dernier voyage à Rome, où il allait trouver la mort au lieu de la couronne qui l'appelait au Capitole, le Tasse s'arrêta au Mont-Cassin, et que, dans la chapelle dont je viens de parler, il se plaisait surtout à descendre pour rêver et prier pendant de longues heures. Sans doute, près de ce tombeau vénéré, le poëte, déjà pénétré du triste pressentiment de sa fin prochaine, venait chercher des consolations qu'il n'avait pu trouver au fond d'un cœur ulcéré par les amères déceptions de la vie.

Comme nous sortions de ce lieu plein de poétiques souvenirs, nous remarquâmes un étranger vêtu en laïque, que nous avions déjà vu la veille dans l'église, où il paraissait prier avec la plus ardente ferveur. Sa figure expressive et son teint bruni par le soleil annonçaient un habitant du midi de l'Italie ; mais, en même temps, sa taille courbée avant l'âge, son front empreint de résignation, trahissaient l'homme éprouvé par de longues souffrances. En passant près de nous, il salua avec cet air de gracieuse dignité que donne seule l'habitude du grand monde, et il descendit dans la chapelle souterraine, où, à l'exemple du Tasse, il restait une partie de la journée dans de pieuses méditations. A nos questions sur l'étranger, le Prieur répondit avec une certaine réserve dont nous ne voulûmes pas le faire sortir, mais qui ne fit qu'exciter davantage en nous une curiosité toute sympathique. Le soir du même jour, après la collation, je me promenais sous les arcades du

grand cloître, lorsque je rencontrai celui dont la présence dans l'abbaye m'avait plus d'une fois préoccupé depuis le matin. Nous nous abordâmes, en échangeant quelques phrases sur la beauté de la soirée; puis, la conversation s'étant engagée sur la France, l'étranger, pendant plus d'une heure, captiva mon attention par la manière dont il traita diverses questions sur l'art, la littérature et la politique de mon pays.

Durant cet entretien, la lune, cachée d'abord derrière l'abside de l'église, avait monté peu à peu dans le ciel, brillant alors de cette sérénité vraiment splendide qui n'est connue que dans les contrées les plus favorisées de la nature. De blanches lueurs mêlées aux rayons dorés des étoiles éclairaient l'immense paysage qui se prolongeait devant nous, et produisaient d'admirables effets d'ombre et de lumière à travers les portiques et les cloîtres de l'abbaye. A la beauté de ce spectacle venaient s'unir encore toutes les harmonies du soir, le son de l'angelus s'élevant de la vallée, les mugissements des buffles à demi sauvages répétés par les échos de la montagne, et enfin le frémissement d'une folle brise agitant le pâle feuillage des oliviers. Émus par les diverses impressions de cette scène remplie de calme et de grandeur, je ne pus m'empêcher de m'écrier en regardant les lieux qui m'entouraient :

— En vérité, le Mont-Cassin est une admirable demeure, et j'y planterais volontiers ma tente pour le reste de mes jours.

L'étranger me répondant avec un triste sourire :

— Je comprends, me dit-il, cet enthousiasme passager chez un homme libre de ses actes; mais pour un

détenu, pour un banni, il n'est point de séjour agréable, quand ce séjour est une prison.

— Comment, répliquai-je, seriez-vous prisonnier au Mont-Cassin ?

— Vous l'avez dit, reprit-il aussitôt. Je ne puis sortir de cette maison, où je suis gardé à vue, et, comme vous avez bien voulu me témoigner une sympathie qui attire ma confiance, je vais, en quelques mots, vous initier au secret de ma pénible histoire. Je suis le marquis D..., et peut-être les feuilles publiques vous ont-elles fait connaître mon nom, pendant l'une des précédentes insurrections des Abruzzes. Chef d'une ancienne famille de cette province, je me trouvai compromis dans le mouvement qui agita nos campagnes à cette époque. Mon nom, mes opinions connues, l'influence que j'exerçais sur mes compatriotes, ont été, bien plus que mes actions elles-mêmes, la cause des maux que j'endure. Arraché des bras de ma famille, jeté en prison, j'ai fini par obtenir d'être transféré dans cette paisible demeure, où la religion et les soins hospitaliers dont je suis l'objet adoucissent l'amertume de ma position. Je ne veux pas accuser le gouvernement de Ferdinand II, qui, habitué à voir un adversaire dans tout ami des libertés publiques, a pu être trompé sur mon compte ; et pourtant, si l'on savait combien je souffre, et qu'il est dur pour un pauvre exilé de vivre loin de ceux qu'il aime, sans pouvoir, une seule fois, presser dans ses bras sa femme et ses enfants !

A ces derniers mots, le marquis, dont les larmes trahissaient l'émotion, fit un mouvement comme pour rompre un entretien qu'il se sentait incapable de prolonger. Respectant sa juste douleur, je le quittai aussitôt,

et, en traversant les longues galeries désertes pour retourner à ma chambre, je trouvai ce soir-là que l'abbaye était plus triste que de coutume et que la solitude est parfois bien pénible à supporter.

Nous continuâmes le lendemain le cours de nos recherches, qui, à chaque séance, nous faisaient découvrir les plus utiles documents. Voici quel était, au reste, l'emploi de notre journée pendant notre séjour au Mont-Cassin : la matinée était consacrée aux études dans les archives, et après le repas nous visitions quelque partie non explorée de la maison. Celle que je venais revoir le plus volontiers était la chapelle élevée sur l'emplacement de la cellule qui passe pour avoir servi d'habitation à saint Benoît. Cette chapelle est ornée de mosaïques et de peintures anciennes dont l'une représente le saint au moment où il voit l'âme de sa sœur Scholastique monter au ciel sous la forme d'une colombe. En outre, trois pièces surmontant la chapelle sont décorées de peintures remarquables et consacrées toutes à la glorification du fondateur de l'abbaye. Là, selon la tradition, il avait écrit sa règle et institué son ordre : là, il avait vécu et il était mort, donnant à ses disciples l'exemple de toutes les vertus, règle vivante qui n'était que la continuelle application du code monastique qu'il avait rédigé pour eux.

De là nous allions converser sur le parvis de l'église que décorent les statues élevées aux bienfaiteurs de l'abbaye, ou étudier quelques restes d'antiquité trouvés aux environs. Le plus remarquable de ces monuments est sans contredit la magnifique chaise *balnearia*, en rouge antique, provenant des bains de Sujo, sur les bords de l'ancien Liris. Après d'utiles indica-

tions reçues des religieux sur les fouilles opérées dans les localités les plus célèbres du voisinage, nous reprenions nos travaux à la bibliothèque; puis, avant la collation, nous assistions à l'office du soir, ou bien, au soleil couchant, nous allions faire une promenade dans les jardins de l'abbaye. Disposés en amphithéâtre hors de l'enceinte extérieure, ces jardins sont plantés de vignes et d'oliviers, et leurs produits, joints à ceux des campagnes voisines et des rivières de la vallée, défrayent la mense hospitalière du Mont-Cassin. Aussi la table des bons moines justifie-t-elle encore aujourd'hui sa vieille réputation attestée par l'épître en vers que Charlemagne adressa à Paul Diacre, religieux de ce monastère :

Hic olus hospitibus, piscis, hic panis abundans.

Mais ce qui vaut mieux encore, comme le dit l'épître impériale, c'est l'esprit de recueillement, de simplicité et de concorde qui unit ce peuple de frères :

Pax pia, mens humilis, pulchra et concordia fratrum.

Cette hospitalité antique, que tant d'autres puissances de la terre sont venues chercher depuis Charlemagne, nous avons pu l'apprécier aussi, nous, obscurs passagers, que le simple désir de glaner quelques épis dans les archives avait conduits au Mont-Cassin. Pendant le trop court séjour que nous y avons fait, il nous a été facile de constater par nous-mêmes que si cette abbaye, autrefois si richement dotée, a beaucoup perdu, ses religieux ont du moins conservé ce qui fait l'attrait et le lien de la société entre les hommes : la bienveillance

dans l'accueil et le charme de l'esprit dans le commerce intime. C'est un témoignage public que nous nous plaisons à leur rendre ici, et nous sommes heureux, en terminant cette partie descriptive de notre pèlerinage, d'offrir ainsi à nos hôtes l'expression d'une reconnaissance bien méritée.

CHAPITRE II

LE MONACHISME AVANT SAINT BENOIT

Origine du monachisme. — De l'Orient, où il a été fondé, il passe en Italie. — Saint Athanase à Rome. — Préventions manifestées contre les moines. — Saint Paulin de Nola, sa conversion et sa retraite en Campanie. — Monastère et basilique qu'il élève près du tombeau de saint Félix. — Il y personnifie les vertus morales, le génie littéraire et la culture de l'art qui se développeront au sein du monachisme. — Saint Jérôme quitte le désert de Chalcis pour revenir en Italie. — Son action sur les patriciens et les patriciennes de Rome. — Pammachius, Marcella, Paula et ses filles. — L'institut monastique reflue vers l'Orient. — Causes qui déterminent cette réaction.

Pour bien comprendre le rôle historique du Mont-Cassin et la part d'influence que cette abbaye exerça sur les institutions monastiques, il convient de rappeler d'abord quelles phases ces institutions avaient subies avant le sixième siècle, et de détailler ici ce que nous n'avons qu'indiqué sommairement dans notre Introduction. Nous exposerons ensuite comment et au milieu de quelles circonstances le fondateur de l'ordre bénédictin institua sa grande réforme monastique. Puis, après avoir apprécié le caractère de sa législation et l'incontestable supériorité qui la distingue, nous montrerons quelles furent, dans l'histoire générale de l'ordre, les

destinées particulières de la maison où il avait pris naissance.

Fondé au milieu des antiques solitudes de l'Orient, où les persécutions des empereurs et l'aversion qu'inspirait une société corrompue avaient porté les âmes pieuses à chercher un abri contre leurs propres faiblesses, le monachisme n'avait point tardé à se répandre de la haute Égypte dans l'Asie Mineure. Ayant reçu sa constitution définitive de saint Basile, qui écrivit une règle pour les moines orientaux, il fut, dans la seconde partie du quatrième siècle de l'ère chrétienne, importé en Occident. L'Italie, qui allait devenir le centre du monde religieux après avoir été le centre du monde politique, vit apparaître pour la première fois ces hommes aux vêtements singuliers, à la physionomie pénitente et aux mœurs austères, qui, bien que vivant en dehors de la société, devaient exercer sur son avenir intellectuel et moral une puissante et salutaire influence.

Proscrit pour son zèle à défendre l'orthodoxie catholique, saint Athanase, qui était venu, en 340, demander un asile à Rome, s'y rendit accompagné de quelques moines[1], et en faisant ressortir les vertus de leurs frères d'Orient, il se plut à glorifier ainsi la grandeur de l'institut monastique. Malgré les éloquentes apologies de l'évêque d'Alexandrie, Rome, encore livrée à tous les excès du sensualisme païen, ne fit point d'a-

[1] Parmi ces religieux, on distinguait Isidore et Ammonius. Le premier, très-savant dans les saintes Écritures et d'une admirable douceur de caractère, fut ensuite nommé supérieur de l'hôpital d'Alexandrie. Le second poussait l'humilité si loin qu'au moment où il venait d'être appelé à l'épiscopat, il prit la fuite et se coupa l'oreille droite, afin d'éviter l'ordination par cette difformité. (Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. XII.)

bord un accueil favorable aux représentants de l'ascétisme oriental[1]. Si quelques esprits exaltés embrassèrent avec une sainte ardeur la vie nouvelle qui leur était donnée en exemple, les rigueurs qu'elle imposait furent, en général, rejetées avec mépris et indignation par la population romaine, alors composée, ou de patriciens qui avaient conservé les mœurs faciles du paganisme, ou d'une masse ignorante qui en gardait obstinément les préjugés religieux. Comme toute institution qui commence, et dont les principes sont en désaccord avec les habitudes, les intérêts et les passions d'une vieille société, le monachisme, à son apparition dans le monde romain, excita deux impressions tout opposées. Il rallia quelques partisans enthousiastes, mais en même temps il souleva contre lui un bien plus grand nombre de violents détracteurs.

Pour mieux faire ressortir, selon nous, cette diversité d'opinions qui, sur l'ascétisme monastique aussi bien que sur tant d'autres questions, divisait alors les contemporains, il suffit de rappeler la scène étrange dont saint Jérôme nous a laissé le récit dans une de ses lettres, et qui eut lieu aux funérailles d'une jeune religieuse nommée Blesilla. C'était en 384, c'est-à-dire moins d'un demi-siècle après l'introduction de la vie monastique à Rome. Or, selon les témoignages du temps, cette institution nouvelle avait trouvé des adeptes, surtout parmi les femmes que leur penchant à l'exaltation, l'habitude du dévouement poussaient plus volontiers à chercher la perfection évangélique dans la mortification des sens, le renoncement à soi-même et

[1] Baron. *Annal.*, n° 20.

l'entière soumission de la chair à l'esprit. « Avant l'arrivée de saint Athanase à Rome, nous dit saint Jérôme à ce sujet, aucune femme appartenant aux familles patriciennes n'était instruite du genre de vie pratiqué par les moines, et aucune n'eût osé, à cause de la nouveauté de la chose, prendre un nom que le peuple regardait comme vil et ignominieux. Quand l'évêque d'Alexandrie et quelques-uns de ses prêtres, fuyant la persécution arienne, vinrent trouver l'asile le plus sûr qui fût ouvert à la vraie foi, Marcella, dame romaine, fut la première qui apprit à connaître les merveilles de la vie du bienheureux Antoine, lequel était encore du monde à cette époque. Elle étudia la discipline que les veuves et les vierges placées sous la direction de Pacôme appliquaient dans les monastères de la Thébaïde, et ne rougit plus d'adopter une règle de conduite qu'elle avait reconnue être agréable au Seigneur. L'exemple de Marcella trouva de nombreuses imitatrices chez les femmes et les jeunes filles les plus nobles de la ville, et bientôt le titre et la profession de religieuse devinrent aussi glorieux qu'ils avaient été jusque-là regardés comme peu honorables [1]. »

Parmi les jeunes patriciennes nouvellement consacrées à Dieu se distinguait alors Blesilla, l'une des filles de sainte Paula, et qui à l'entraînement de la jeunesse joignait la ferveur d'une néophyte récemment convertie. Elle avait soumis son corps à des rigueurs si excessives qu'elle était morte, disait-on, avant l'âge, exténuée par le jeûne, la prière et les macérations. Aussi, sur le passage du convoi funèbre, la foule, pleine de

[1] S. Hieron. *Epist.* 16 *ad Princip. de Marcellæ Epitaph.* — Alias *Epist.* 22 et 25 *ad Paulum.*

commisération pour cette prétendue victime du fanatisme religieux, n'avait que des paroles de colère contre « la race détestable des moines qu'elle aurait voulu voir lapider ou jeter dans les eaux du Tibre. » Ces clameurs populaires, ces démonstrations hostiles ne doivent pas surprendre à une époque où le monde romain était encore partagé en deux camps, dont l'un se rattachait aux débris du passé, tandis que l'autre tournait ses regards vers les nouveaux horizons de l'avenir. Le christianisme, pendant sa période militante, avait eu à subir à la fois les persécutions de l'autorité officielle et les attaques de la philosophie païenne, liguées contre ce qu'on appelait alors « la folie de la croix. » A son tour, le monachisme, qui n'était qu'une rigoureuse application de la doctrine chrétienne, devait recevoir les outrages de ces populations qu'on avait vues naguère insulter aux martyrs égorgés dans les amphithéâtres.

Cette dernière réaction du paganisme expirant ne fut pas plus heureuse que les précédentes, car elle ne put arrêter les progrès des institutions monastiques dans les diverses provinces de l'Occident. Elles s'y propagèrent rapidement sous les auspices et avec le concours actif des évêques, qui voyaient dans les moines des coopérateurs ardents pour la régénération morale de la société. Aux portes de Milan, saint Ambroise établissait un monastère de religieux où son zèle entretenait la plus fervente piété[1]. Déjà Eusèbe de Verceil avait fondé dans sa ville épiscopale une autre communauté dont les membres associaient les austérités du cloître aux fonc-

[1] « Et erat monasterium Mediolani plenum bonis fratribus extra urbis mœnia, sub Ambrosio nutritore. » — August. *Confess.*, lib. III, cap. 6.

tions pratiques du sacerdoce[1]. Pendant que saint Martin venait, d'une autre extrémité de l'empire, instituer à Ligugé, puis à Marmoutier, les premières colonies monastiques qu'eût vues la Gaule chrétienne[2], un pieux personnage, né en Aquitaine, s'apprêtait aussi à quitter sa patrie, le monde et les honneurs, pour chercher une retraite au fond de l'Italie méridionale. C'était saint Paulin de Nola qui, sorti d'une riche famille patricienne établie à Bordeaux, élevé par le poëte Ausone, dont il était devenu le disciple favori, avait été revêtu des plus hautes fonctions, et même de la dignité consulaire. Tout à coup on apprit dans le monde de l'aristocratie gallo-romaine que l'un des plus illustres représentants de cette aristocratie s'était converti à la foi nouvelle, et que, retiré dans un de ses domaines, en Espagne, avec sa femme Therasia, il y vivait selon les mœurs simples et austères des chrétiens. Cette éclatante conversion fut tout un événement et donna lieu aux jugements les plus divers. Vivement blâmée par les membres du vieux patriciat romain qui étaient toujours attachés aux erreurs du paganisme, elle combla de joie les fidèles de la Gaule et de toute l'Eglise que la plus étroite solidarité unissait alors entre eux.

Quant aux motifs qui déterminèrent Paulin à se soumettre volontairement au joug évangélique, ils nous sont révélés par lui-même dans une pièce de vers où il met complétement à nu ses sentiments d'homme, de poëte et de chrétien. Une confidence de cette nature doit nous intéresser vivement, car dans l'histoire intérieure du nouveau converti, nous retrouvons celle de

[1] S. Ambr. *Epist.* 32.
[2] Sulp. Sever., *Vit. S. Mart.*

bien d'autres âmes qui, devant le naufrage imminent de la société païenne, ne voyaient point d'arche de salut plus sûre que le refuge ouvert par le christianisme. « Cette vie mortelle, nous dit saint Paulin, si souvent agitée par les peines et les tristesses, a pu me donner de l'aversion pour les choses qui me troublaient et accroître aussi mon amour pour la religion, en m'inspirant les terribles inquiétudes du doute et le doux besoin de l'espérance. Enfin j'ai rencontré le lieu de mon repos, et loin des affaires publiques, du tumulte du barreau, des calomnies et des voyages, j'ai célébré le culte de l'Église dans la vie calme des champs et une agréable tranquillité domestique. Là, retirant peu à peu mon âme des agitations du siècle, j'ai passé insensiblement, par les degrés des divins préceptes, au mépris du monde et à la société du Christ. »

Ailleurs, poursuivant ses confidences, rendues plus tristes encore par la perte d'un enfant bien-aimé, il achève de dire toute sa pensée sur le vide profond des intérêts et des affections terrestres, et, avec le ton plaintif de Job, il s'écrie : « L'homme est de courte durée ; c'est un corps qui se dissout ; c'est un jour qui s'efface, et sans le Christ, il n'est qu'une poussière et qu'une ombre. » Ainsi le dégoût du monde et de ses vaines jouissances, le désir et la certitude de trouver ailleurs un abri contre la tempête, voilà ce qui a entraîné le changement de saint Paulin. Bien plus, pour nous l'apprendre, sa muse, convertie à son exemple, a rencontré soudain des accents d'une élévation, d'une gravité mélancolique que ni les leçons du rhéteur Ausone, ni les exemples de la littérature païenne n'étaient certes capables de lui inspirer. Cette révélation qu'il laisse échapper de son cœur, elle

aurait pu échapper à beaucoup d'autres qui, comme lui, au milieu des félicités et des joies mondaines, sentaient en eux un fonds de tristesse et d'amertume incurables. C'est la désolante exclamation qu'à la même époque un ami de Paulin, saint Ambroise, faisait entendre à ses auditeurs, lorsque, rappelant que dans nos âmes, ouvertes comme des fleurs aux parfums de la terre, des ronces ont pris racine, il s'écriait : « O homme! tu as beau briller de tout ton éclat; regarde au-dessous de toi, tu fleuris sur des épines. »

En rompant avec le monde, Paulin avait cru pouvoir lui échapper. Mais le monde voulut le ressaisir, car, dans tous les temps, il a peine à comprendre qu'on cherche et qu'on trouve hors de lui un bonheur qu'il est impuissant à donner. Les parents et les amis de Paulin se plaignaient qu'il eût adopté un genre de vie si peu en rapport avec sa haute naissance, la dignité du patriciat romain et les grandes charges qu'il avait remplies. Aux reproches et à l'abandon de ceux qui, selon son expression, passent à côté de lui sans s'arrêter, comme l'eau d'un torrent qui s'écoule, il répond par des regrets touchants dont le ton pénétré montre qu'il est plus sincèrement ému que ses proches qui l'accusent d'indifférence. Heureusement, au milieu des combats qu'il avait à soutenir contre la voix du sang et de l'amitié, Paulin avait trouvé une famille qui devait lui donner plus de consolation que celle qu'il avait perdue. Attaché par une tendre charité aux plus éminents personnages de l'Église, à saint Augustin, à saint Jérôme et à saint Ambroise, il échangeait avec eux une correspondance bien autrement importante que les épîtres remplies d'une élégante subtilité que lui écrivait Ausone, son

ancien professeur. En même temps, par l'intermédiaire du prêtre Vigilance, qui allait faire un voyage à Jérusalem, il s'adressait à saint Jérôme pour lui soumettre un panégyrique qu'il venait de composer en l'honneur de Théodose et réclamer des conseils sur la conduite à suivre dans la vie religieuse.

La réponse que lui envoie l'illustre solitaire de Bethléem est fort intéressante en ce sens que, nous offrant d'abord un curieux tableau de la ville de Jérusalem, elle nous apprend ensuite la nature des relations qui, du fond de leur commune retraite, unissaient par la pensée deux hommes dont l'un était déjà rompu et l'autre s'initiait à peine aux rigueurs de l'ascétisme. Comme Paulin lui exprimait le regret de ne pouvoir, à son exemple, habiter près des saints lieux : « Ne croyez pas, lui écrit saint Jérôme, que, parce que vous n'avez pas vu Jérusalem, il manque quelque chose à votre foi, ni que j'en sois plus parfait pour avoir fixé ma demeure à Bethléem. La seule différence des lieux qui puisse convenir à vos projets de retraite doit consister pour vous à échanger le séjour des villes pour celui de la campagne. Jérusalem est une grande cité qui a une assemblée publique, une curie, des officiers, des troupes de comédiens et de bouffons, de nombreuses courtisanes, sans compter une grande foule de peuple et un concours perpétuel de toutes les parties du monde. Ainsi vous trouverez là tout ce que vous fuyez ailleurs. » Passant ensuite à la distinction qu'il faut faire entre les fonctions sacerdotales et les devoirs monastiques, il engage son ami à prendre pour modèles de la vie solitaire les Paul, les Antoine et les Hilarion. Il lui conseille de fuir avec soin les festins, les réunions mondaines, pour lesquelles un vrai reli-

gieux ne peut avoir que du mépris, de faire ses délices d'une vile nourriture et de pratiquer assidûment la prière et l'aumône. Quant au panégyrique de l'empereur Théodose, la composition de ce discours, aussi sensé que bien écrit, et conforme à toutes les règles de l'art, était complétement approuvée. Mais l'auteur était exhorté vivement à développer le don naturel qu'il avait pour l'éloquence, en puisant aux fonts sacrés des divines Écritures et des auteurs ecclésiastiques.

Suivant les conseils de saint Jérôme, Paulin, que le peuple de Barcelone venait de faire ordonner prêtre par acclamation, résolut d'accomplir le projet qu'il avait conçu de se retirer auprès du tombeau de saint Félix de Nola, en Campanie. Par un penchant secret qui entraîne souvent les âmes pieuses et tendres à se choisir de préférence un intercesseur dans le ciel, et à concentrer sur l'objet de ce culte toutes leurs facultés aimantes, il nourrissait depuis longtemps une dévotion particulière pour ce saint martyr, dont les reliques étaient honorées non loin d'un domaine que lui-même possédait en Italie. Il quitta donc l'Espagne, et après avoir visité son ami Ambroise à Milan, prié à Rome auprès de la confession des saints Apôtres, il s'occupa de fonder un monastère au lieu où était déposé le corps de saint Félix [1]. C'était à cinq cents pas environ de Nola, dans un de ces sites auxquels la lumière sereine et les horizons harmonieux de la Campanie viennent donner un charme et un recueillement incomparables. Devant cette nature tant de fois chantée par les poëtes latins, mais que le génie méditatif et rêveur du christianisme devait mieux célé-

[1] « In monasterio vicini Martyris. » S. Paulin. *Epist.* 1.

brer encore, en l'animant de la seule présence de Dieu, Paulin acheva dans la retraite les dernières années de sa vie. Il la partagea entre de pieux exercices, le culte de la poésie et celui qu'il avait voué à ce saint patron auquel il voulut consacrer une nouvelle église. La description fidèle qu'il nous en fait dans une de ses épîtres intéresse à la fois l'histoire du monachisme et de l'art chrétien, et vient nous révéler ce qu'était une basilique italienne à la fin du quatrième siècle.

L'entrée principale de l'édifice n'était point, selon l'usage primitif, tournée vers l'orient. Les trois portes, figurant l'image symbolique de la Trinité, et s'ouvrant sous le parvis, faisaient face au tombeau du martyr qui, selon l'intention exprimée par le constructeur, pouvait voir ainsi les flots pressés des fidèles déborder entre l'enceinte trop étroite du vestibule. Deux rangs de colonnes divisaient l'église en trois nefs, et de chaque côté s'élevaient deux chapelles latérales, de même que sur chacun des flancs de l'abside, on voyait le trésor contenant les vases sacrés, et celui qui renfermait les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament[1]. Mais non content de nous décrire son église, Paulin semble mettre un certain amour propre d'artiste à en détailler lui-même les peintures, et à expliquer pour quels motifs il a eu recours à ces ornements, que devait plus tard proscrire le zèle fanatique des Iconoclastes. « Dans cette longue série d'images, fait-il dire à saint Félix s'adressant à l'évêque Nicétas, l'art du peintre a fidèlement réuni tout ce qu'ont célébré les cinq livres écrits par le vieux Moïse. Viennent ensuite les triomphes de Josué ; puis la

[1] S. Paulin. *Epist. ad Sever.*

brève histoire de Ruth, bien brève, mais aussi bien fertile en leçons. Voici Ruth qui suit sa pieuse mère, tandis qu'Orpha s'en sépare : image de tant d'autres destinées qui se diviseront comme celle de ces deux sœurs... On se demandera peut-être pourquoi, suivant une coutume encore rare, nous avons peuplé de représentations vivantes ces saintes demeures. Je vais en faire connaître les causes. Voyez venir des campagnes cette foule grossière qui, échauffée par la foi, a déserté ses habitations lointaines ! Tous, ils ont bravé les neiges et les frimas... Plût à Dieu seulement qu'ils ne troublassent point par des banquets profanes l'expansion de leur paisible allégresse ! Aussi, pour tromper leurs ennuis, nous avons jugé convenable de remplir cette sainte demeure de peintures religieuses, expliquées par des inscriptions, et la leçon de l'exemple se grave dans la mémoire avec ces pieuses images dont chacune porte en soi son enseignement et sa prière[1]. »

Dans ce tableau de mœurs, remontant aux premiers siècles de l'Église, et plaçant sous nos yeux un pèlerinage populaire accompli au tombeau d'un martyr en renom, comment ne pas reconnaître les ancêtres de ce peuple aujourd'hui encore si sensuel et si mobile, si plein de foi et d'imagination, qui ne sépare jamais l'art de son culte, et fait un spectacle de toute fête religieuse ? Extraite de l'un des poëmes que Paulin composait, chaque année, pour solenniser l'anniversaire de saint Félix, cette description n'est qu'un exemple de beaucoup d'autres morceaux du même genre, et qui ont tous un singulier cachet de couleur historique et locale.

[1] S. Paulin. NATALIS IX, *De adventu Nicetæ episcopi.*

Ici, c'est un colon du voisinage, dont les bœufs ont été volés, et qui avec la rude dévotion d'un paysan italien, somme d'abord saint Félix de les lui faire retrouver, puis revient, plein d'une tendresse comique, remercier le saint de lui avoir rendu les chers compagnons de ses travaux. Là, dans un chant anniversaire qui correspond à l'époque des invasions gothiques, Paulin brave le tumulte de la guerre et les fers des barbares. Bientôt fait prisonnier par eux au sac de la ville de Nola, dont il était devenu l'évêque, il recouvre, en effet, sa liberté, grâce au prestige exercé par sa confiance et ses vertus. Parfois encore, l'amour tout mystique qu'il porte à son patron lui inspire des élans, où la délicatesse passionnée de l'élégie, montant bientôt à la hauteur du lyrisme, fait penser involontairement à un passage célèbre de Dante. Parlant des soins matériels que, par excès d'attachement, il veut donner matin et soir à l'entretien de son église bien-aimée : « Permets-moi, demande-t-il à saint Félix, d'achever mes jours dans ces emplois qui me sont chers. Ton sein est pour nous comme le nid paternel, où nous croissons, doucement réchauffés par toi. Là, nos corps changeant de forme, nous nous dépouillons des souillures terrestres, et sentant germer en nous la divine semence du Verbe, nous prenons des ailes pour nous élever, avec le vol des anges, vers les hauteurs du ciel. »

Ainsi, la vie religieuse, à peine fondée en Italie, a trouvé un poëte dans saint Paulin de Nola. Si ce poëte est supérieur aux subtils et froids versificateurs de son temps, s'il se dégage des influences toutes païennes de son éducation, c'est qu'au fond de sa retraite monastique, un souffle nouveau, le souffle de la muse chré-

tienne, est venu féconder son intelligence. Transformée par cette inspiration, que lui-même appelle la semence du Verbe, nourrie de la lecture de la Bible, dont le style imagé lui rendait plus sensible encore la perpétuelle contemplation des œuvres du Créateur, sa pensée a pu prendre l'essor sur ces ailes qui, selon son expression, emportent notre esprit loin des misères de ce monde. Comme tous les maîtres de la vie spirituelle, il reconnaissait qu'au milieu des préoccupations extérieures, il est toujours possible à l'homme de trouver une retraite en soi-même, et qu'il n'est point pour lui de solitude plus vaste, ni plus paisible, que celle qui s'étend à l'infini dans les profondeurs de son âme. Voilà comment ayant persisté, malgré la charge de l'épiscopat, à mener l'existence austère et retirée d'un moine, saint Paulin est parvenu, pendant ses vingt dernières années, à composer un grand nombre de poëmes, à entretenir une correspondance fort étendue, et, ce qui valait mieux encore, à remplir les devoirs de la plus tendre charité.

Le prêtre Uranius, qui nous a raconté les circonstances de sa mort, rapporte que le pieux évêque étant à ses derniers moments, un clerc de son église lui dit avec une certaine inquiétude qu'il était redû quarante sous d'or, pour achat de vêtements qu'on avait distribués aux pauvres. « Mon fils, répondit saint Paulin, n'ayez aucune crainte; il se trouvera quelqu'un qui acquittera la somme consacrée au secours de l'indigence. » Puis, le mourant s'étant mis à réciter le psaume : « J'ai levé les yeux vers les montagnes d'où me viendra mon secours, » il arriva qu'un prêtre de Lucanie se présenta de la part d'un riche personnage du rang des clarissimes, pour lui offrir en don une

somme de cinquante sous d'or, qu'on employa aussitôt à payer le prix dû aux marchands. Ce soin rempli, l'évêque exhorta à la prière ses frères qui l'entouraient ; puis il garda un silence et un recueillement profonds. Vers le soir, à l'heure de l'office des lampes, c'est-à-dire des vêpres, après avoir chanté lentement le verset : « J'ai préparé une lampe à mon Sauveur, » il rendit l'esprit, en remerciant Dieu de lui avoir donné les moyens d'acquitter la dette de la charité. Digne fin de celui qui avait distribué aux malheureux le prix de ses immenses domaines, employé son zèle à racheter les captifs, à secourir les malades, et dont un sermon touchant sur l'*Aumône* est le seul écrit oratoire qui soit parvenu jusqu'à nous[1] !

II

En nous étendant ici avec quelques détails sur la conversion et la vie monastique de saint Paulin de Nola, nous avons voulu peindre dans un seul type une foule d'exemples et de faits semblables s'appliquant à d'autres personnalités. L'impulsion vers les rigueurs volontaires du monachisme une fois donnée, la même cause produisit partout des conséquences à peu près identiques. Ainsi, en 398, c'est-à-dire une année après que Paulin avait fondé son monastère en Campanie, Pammachius, également issu d'une famille patricienne,

[1] Les œuvres de saint Paulin renfermant 26 *poëmes*, dont 10 en l'honneur de saint Félix, 52 *lettres* et une relation du *martyre de saint Genès* d'Arles, ont été publiées en plusieurs éditions dont la plus complète est celle de Vérone, 1736, in-fol°; mais la meilleure est celle de Paris, 1685, in-4°.

quittait son siége sénatorial pour entrer dans la nouvelle milice religieuse. Marié d'abord à Pauline, la troisième des filles de sainte Paula, il perdit, toute jeune encore, la compagne qui lui avait fait connaître les pures jouissances de l'amour chrétien. La mort d'un fils avait déterminé Paulin à s'éloigner du monde ; le chagrin causé par la perte de sa femme entraina Pammachius à prendre le même parti. On le vit donc revêtir l'habit monastique, se consacrer humblement au service des pauvres, et bientôt ses vertus, son zèle évangélique, lui valurent les éloges de saint Jérôme qui le félicita d'être « le premier des moines dans la première des cités[1]. » D'autres passages de la lettre renfermant cette flatteuse qualification, montrent quelle estime et quelle amitié le saint docteur avait vouées à son ancien compagnon d'études, qui venait d'établir un hospice à l'embouchure du Tibre. « La nouvelle m'est arrivée, lui écrit-il, que tu as fondé près du port d'Ostie un hospice pour les pauvres voyageurs, planté sur le rivage italien un rejeton de l'arbre d'Abraham, et que là où Énée traça l'enceinte de son camp, tu bâtis une autre maison du pain. Comment aurait-on pu croire que le descendant des consuls, l'honneur du sang des Camille, se résoudrait à parcourir la ville sous la robe noire d'un moine?... En répandant des libéralités plus puissantes que s'il donnait des jeux et des spectacles, il se concilie les suffrages des pauvres, pour obtenir les honneurs célestes dont il est si jaloux... Quelque grand que soit le nombre des religieux nobles, puissants et sages qu'on rencontre maintenant, je tiens mon cher Pamma-

[1] « Primus inter monachos in prima urbe. » S. Hieron. *Epist. ad Pammach.*

chius comme plus sage, plus puissant et plus noble que tous[1]. »

Devant le témoignage de saint Jérôme, qu'on ne peut citer trop souvent pour éclairer le sujet qui nous occupe, serait-il permis de nier l'irrésistible attraction de la vie monastique sur les classes patriciennes de Rome? L'affirmation est précise, et l'exemple de Paulin, de Pammachius, avait trouvé dès lors une multitude d'imitateurs. Que l'on ne s'étonne pas, du reste, de ces élans de ferveur ascétique qui entraînait les esprits à fuir ce qu'ils avaient recherché, et à rechercher ce qu'ils avaient fui jusque-là. Ces brusques changements, que le siècle appelait, et qu'il appelle encore des actes de démence, sont loin d'être un phénomène étrange et inexplicable. On en trouve la solution dans l'étude de la nature humaine, autant que dans l'influence des événements contemporains. Si la doctrine chrétienne, à son origine, bien que prêchant les vertus les plus contraires aux idées et aux mœurs du paganisme, avait fait nonobstant des prosélytes nombreux parmi les grands de la terre, il devait en être de même pour l'institut monastique qui n'était, après tout, que le christianisme porté à sa plus haute perfection. L'ardeur qui avait poussé les membres du patriciat romain à courir au baptême, pour de là braver le martyre, leurs fils, nés chrétiens, la montrèrent de nouveau, en se précipitant vers les combats moins sanglants, mais plus difficiles, de la pénitence. Une première expiation, offerte par le sang des généreux confesseurs de la foi, ne suffisait pas sans doute à racheter les fautes et les

[1] S. Hieron. *Epist. ad Pammach.*

crimes de Rome. Aux descendants des cruels dominateurs du monde il fallait une autre arène pour de nouvelles luttes et de nouveaux triomphes. Là, ils allaient macérer leur corps, étouffer leurs désirs, torturer leurs penchants, et surpasser par des excès d'ascétisme les excès de dissolution où s'étaient plongés leurs pères.

Au milieu de l'entraînement des esprits vers ce qu'on peut nommer la tentation du monachisme, un chef, un régulateur était nécessaire, pour diriger ou contenir le mouvement. A saint Jérôme, plus qu'à tout autre, il convenait de remplir une tâche exigeant autant de zèle qu'elle imposait de responsabilité. Ce pieux reclus, qui était venu dans sa jeunesse à Rome pour y chercher la science, et avait fini par y trouver la foi, exerçait alors, du fond de sa retraite, un empire incontesté sur la société religieuse et monastique. Sans avoir, selon l'opinion commune, épuisé tous les plaisirs, avant sa régénération par le baptême, il les avait assez connus pour en sentir le vide profond et les trompeuses amertumes. La culture des lettres profanes, tout en charmant son imagination, n'avait pas plus satisfait à son ardent désir de savoir, que la volupté n'avait rempli les désirs insatiables de son cœur. Après avoir complété son instruction par des voyages en Italie et dans la Gaule, il était parti pour l'Orient, afin de rechercher, au berceau même du monachisme, des exemples d'une perfection morale bien supérieure à la sagesse antique. Ce que les beaux écrits de Platon, des stoïciens et des philosophes d'Alexandrie ne lui avaient point enseigné, il l'apprit dans ce livre de vivante morale dont les leçons lui étaient données par les solitaires de la Syrie et de la Thébaïde. Ravi d'admiration, il se prit d'enthousiasme

pour la vie cénobitique, et voua son cœur à la solitude. Ce fut là désormais la grande passion qui le domina jusqu'à son dernier jour.

Les sublimes harmonies du désert étaient bien faites sans doute pour captiver une nature aussi exaltée que la sienne; mais les austérités qu'il s'imposa, pendant plusieurs années, au milieu des sables brûlants de la Chalcidique, ne suffirent pas à dompter la fougue de ses sens et de son esprit. Si vastes que fussent les horizons où se perdait son regard, sa pensée, plus vaste encore, ne pouvait s'y contenir. Sans cesse emportée par ses souvenirs ou ses rêves, elle errait de Rome à Tibur, de Naples à Baïa, où elle se figurait tout un monde de séductions d'autant plus attrayantes, qu'elles étaient entrevues de loin et depuis longtemps combattues. Alors, voulant que son esprit fût absorbé par le travail, comme son cœur l'était par la contemplation, il résolut d'apprendre l'hébreu que lui enseignait un juif converti, demeurant dans le voisinage. Avec une simplicité d'enfant, lui-même nous a confessé quels efforts il lui fallut, à son âge, pour épeler les lettres de cette langue hérissée de rudes aspirations, et plier à une prononciation bien difficile des organes habitués à la langue si harmonieusement assouplie de Virgile et de Cicéron. Des persécutions qui lui furent suscitées au sujet du schisme de l'église d'Antioche vinrent interrompre violemment les travaux par lesquels saint Jérôme se préparait à entreprendre la traduction de toute la Bible. Ce fut à cette époque qu'obligé d'abandonner son désert de Chalcis, il se rendit à Rome auprès du pape Damase qui l'admit dans son commerce intime, et qu'il reçut de la confiance des plus illustres patri-

ciennes cette sorte de direction religieuse et intellectuelle que sa réputation devait bientôt étendre à toute la chrétienté.

Mais ni l'accueil honorable du chef de l'Église, ni le charme de cette société de femmes chrétiennes qui, réunies chez Marcella, écoutaient la parole éloquente du nouveau docteur commentant les Saintes Écritures, rien ne put lui faire surmonter le dégoût que lui inspirèrent les calomnies de ses envieux. Le désert, avec son indépendance, réclamait d'ailleurs ce fougueux athlète de la discipline et de la foi qui, témoin de scandales regrettables, n'avait pas craint de lancer les plus vives attaques contre certains membres, déjà trop mondains, du clergé de Rome. Il retourna donc vers cette terre d'Orient, où s'étaient accomplis les événements de l'ancienne et de la nouvelle loi, et dont il allait populariser, par la version latine de la Vulgate, les merveilleuses annales et les monuments littéraires plus merveilleux encore. Toutefois, le dernier séjour qu'il avait fait à Rome ne devait pas être inutile au futur traducteur de la Bible. Les aspérités de son caractère s'étaient adoucies au contact de ces grandes dames romaines, dans les veines desquelles coulait le sang des Fabius, des Scipion, des Paul-Émile, et qui semblaient joindre à la grâce des héroïnes d'Homère, la dignité des filles d'Israël.

Dans le palais de l'Aventin, de ce mont alors purifié de ses antiques souillures, et où la pieuse Marcella avait fondé, comme nous l'avons dit, une communauté religieuse, un petit cénacle, composé de veuves et de vierges chrétiennes, s'était formé à part autour de saint Jérôme. C'était une sorte d'académie monastique où sous sa direction se traitaient des questions à l'ordre du jour,

concernant surtout l'exégèse et la littérature sacrée. Là, il avait pu voir, dans son premier épanouissement, cette fleur de délicatesse et de goût que le spiritualisme chrétien développa chez les femmes reconnues enfin nos égales et nos compagnes. Là, il subit lui-même l'ascendant de ce pouvoir tout nouveau qu'elles prirent sur la société, et au nom duquel elles furent tour à tour les apôtres de la civilisation évangélique et les inspiratrices des plus beaux génies du moyen âge. Ce fut donc au milieu de ce groupe d'élite où brillaient Marcella, Paula, son amie, avec ses quatre filles, et enfin Lea et Fabiola, que saint Jérôme, qui avait encore fort peu produit, se sentit excité à préluder par quelques travaux au grand ouvrage qu'il composa, en partie pour complaire à ses nobles disciples. Un jour ce mâle esprit, qui fléchissait difficilement, s'était attendri à la vue d'une mère inclinée au-dessus de sa fille, et s'alarmant sur la destinée et le salut de sa jeune âme. Pour cette enfant, petite-fille de Paula, et portant le même nom que son aïeule, il voulut composer un traité d'éducation : sujet bien simple en apparence, mais très-important en réalité, et sur lequel s'exercèrent tant de hautes intelligences, depuis saint Jérôme jusqu'à Fénelon.

Vers le même temps, il écrivit aussi les éloges de la vierge Stella, consacrée à Dieu dès l'âge de dix ans, de Lea, qui avait saintement dirigé un monastère de religieuses[1], et de Fabiola, si célèbre à cette époque par sa faute, sa pénitence publique et son ardente charité. Issue de cette généreuse famille des Fabius qui deux

[1] S. Hieron. *Epist.* 15 et 24 *ad Marcell.*

fois sauvèrent Rome par leur dévouement, elle avait contracté, après la mort de son premier mari, une seconde union permise par la loi civile, mais alors défendue par la loi religieuse. Étant devenue veuve de nouveau, et dans ce signe funèbre voyant une leçon de la Providence, elle se repentit amèrement de sa faiblesse. Aussi, la veille de Pâques de l'année 381, elle se présenta tout en larmes, et les cheveux épars, devant la basilique de Latran, en conjurant l'évêque et les prêtres émus à ce spectacle de lui permettre de rentrer dans la communion des fidèles. Quand elle eut été réconciliée avec l'Église, elle vendit tout ce qu'elle possédait, et en affecta le produit à fonder à Rome un hôpital pour les malades qu'elle ne cessa de soigner avec le zèle le plus assidu. Ainsi, treize siècles avant l'institution de saint Vincent de Paul, la charité d'une femme nouait le premier anneau de cette chaîne de bonnes œuvres que devaient poursuivre des mains chrétiennes, en appliquant le plus pur et le moins intéressé des amours au soulagement de tous les maux physiques et à la consolation de toutes les souffrances morales !

Cependant, après avoir visité les monastères d'Égypte, saint Jérôme était venu établir sa retraite définitive à Bethléem, voulant achever ses jours et mourir là où était né le Sauveur. De ce lieu qui le mettait en communication facile avec les Églises d'Asie, d'Afrique, de Grèce et d'Occident, il entretenait une active correspondance, dans le but de ranimer partout le zèle de la vie solitaire. Consulté de loin par ceux qui, comme saint Paulin de Nola, voulaient s'éloigner du monde, il leur adressait de sages instructions dont son expérience et ses propres exemples relevaient encore l'autorité.

Marcella, qui continuait de résider à Rome, servait d'intermédiaire à ces relations multipliées entre les membres de la famille monastique. Parfois même la délicatesse de la femme, jointe en elle à la charité de la chrétienne, tempérait ce que pouvaient avoir de trop sévère les leçons ou les conseils venus de Bethléem. Mais d'autres dames romaines qui, précédemment réunies au palais de l'Aventin, s'étaient placées sous la direction spirituelle de Jérôme, ne tardèrent pas à trouver bien longue la distance qui les séparait du saint Docteur. Un sentiment religieux les portait, en outre, à se fixer aussi près des lieux saints, pour y vivre sous les lois de l'ascétisme dont elles devaient trouver de si parfaits modèles dans les nombreuses communautés de la Syrie et de la Thébaïde. Abandonnant le séjour d'une ville où tant de liens puissants pouvaient les retenir, Paula et sa fille Eustochia se mirent en route pour la Palestine, en visitant sur leur passage tout ce qui était propre à les instruire et à les édifier.

A la suite d'un long pèlerinage, décrit avec soin par saint Jérôme[1], et qui nous fait connaître quels étaient alors en Asie Mineure les monuments de l'antiquité sacrée, Paula vint s'établir à Bethléem, où elle fonda plusieurs monastères et des maisons de refuge destinées aux voyageurs pauvres ou infirmes. L'un de ces monastères n'était pas seulement une école de perfection morale ; c'était aussi un centre d'éducation intellectuelle. Comme à Rome, on s'y livrait à de sérieux travaux sur l'Écriture sainte, et les jeunes religieuses, placées sous le gouvernement de Paula, devaient étu-

[1] S. Hieron. *Epist.* 27.

dier le grec et l'hébreu, afin de comprendre dans l'un et l'autre texte le livre inspiré qui, pour elles, résumait toute la science divine et humaine. Ce fut alors que dans le but de leur en faire mieux saisir le sens réel et figuré, saint Jérôme poursuivit avec ardeur sa traduction de l'Ancien Testament, dont il dédia les parties les plus importantes à Paula et à sa fille[1]. Dans le même temps, florissait à Jérusalem une autre communauté de vierges, instituée également par une patricienne de Rome, appelée Mélanie, qui, après avoir protégé et nourri des milliers de moines persécutés pour leur foi, demeura pendant vingt-cinq ans auprès du Saint-Sépulcre, s'exerçant aux pratiques de la charité et de toutes les autres vertus chrétiennes. Des devoirs semblables occupaient à Bethléem Paula et Eustochia, dont le seul délassement était l'étude de la religion faite sur le théâtre même des événements, soit d'après les monuments écrits, soit d'après les témoignages traditionnels.

Quelle n'était point leur joie, quand elles allaient à Jérusalem, ou aux environs de cette ville, se mêler aux groupes des nombreux pèlerins accourus des contrées les plus lointaines, pour vénérer quelque lieu célèbre par la vie ou la mort du Sauveur? Dans le ravissement qu'elles éprouvaient toujours à visiter cette terre « travaillée par les miracles, » comme l'appelle un grand écrivain, elles eussent voulu que Marcella, qui les avait naguère rassemblées sous son aile, vînt les rejoindre pour partager leurs impressions et leur bonheur : « Vous répondez à notre appel, lui écrivaient-

[1] Ces parties sont les livres des Juges et des Rois, Esther, les Psaumes, Isaïe et les douze petits prophètes.

elles de concert, que depuis le jour où le Seigneur a prophétisé en pleurant la ruine de Jérusalem, le cortége des anges et la grâce de Dieu se sont retirés de cette ville. Mais le Seigneur ne pleurerait pas sur elle, s'il ne l'aimait pas, et d'ailleurs le crime fut celui du peuple, et non de la cité... Oh ! quand se lèvera le jour où un messager nous apportera la nouvelle que notre Marcella vient d'aborder au rivage de la Palestine? Tous les chœurs des moines, tous les cortéges de jeunes vierges la répéteront avec joie. Arrivera-t-il ce jour où, avec notre sœur, notre mère, nous irons pleurer dans le sépulcre de notre Dieu, et où nous dirons ensemble : « J'ai trouvé celui que cherchait mon âme; je le garde-« rai et ne le quitterai plus. »

Ce n'était donc pas seulement de l'Italie, mais encore de toutes les parties de l'empire, ainsi que l'atteste le document qui précède, qu'un nombre considérable de personnes appartenant aux plus hautes classes sociales se rendaient alors en Palestine, pour s'y consacrer à la vie religieuse. Cette émigration de l'aristocratie romaine vers les saints lieux se poursuivit longtemps encore. Après la mort de Paula, dont saint Jérôme raconte en termes si pathétiques les derniers instants et les touchantes funérailles, sa fille Eustochia continua de recevoir dans la communauté de Bethléem beaucoup de jeunes filles, tandis qu'en d'autres monastères d'hommes et de femmes se manifestait une semblable affluence. Quinze années plus tard, c'est-à-dire en 419, après qu'Eustochia eût été rejoindre sa pieuse mère, une autre lettre de saint Jérôme, la dernière qu'il écrivit avant sa mort, fait mention de la colonie monastique établie auprès de lui en Palestine. Dans cette lettre

empreinte de tristesse et de découragement, et qui est comme l'adieu suprême adressé par le vieux solitaire à ses amis, Alypius et Augustin, il leur envoie le salut chrétien de la part de Mélanie la jeune, de Pinienus son mari, de leur mère Albine, et de la petite fille de Paula, pour laquelle il avait composé autrefois un traité d'éducation[1]. En refluant à cette époque vers l'Orient, le monachisme semblait ainsi se retremper à sa source. A voir surtout ces descendants des plus illustres familles romaines se retirer en foule auprès des saints lieux, on eût dit qu'ils voulaient mourir au monde et accomplir leur sacrifice, en vue même de la montagne où le Sauveur avait consommé le sien, en expirant sur la croix.

On conçoit, du reste, que devant le flot toujours montant de l'invasion étrangère, en présence du cataclysme dont elle menaçait la vieille société, on conçoit que les âmes pieuses se soient réfugiées auprès du Saint-Sépulcre, semblables à la colombe de la Genèse, qui, lasse d'errer au-dessus des solitudes mouvantes du déluge, revint vers le nid flottant où reposaient l'espoir et le salut du monde. Comme ces âmes chrétiennes, combien d'autres à diverses époques, également fatiguées des commotions sociales, ou des luttes soutenues contre la passion et l'adversité, ont cherché un refuge qui les défendît des écueils et de la tempête? Combien, exilées de cette région de foi et d'enthousiasme qui

[1] Saint Jérôme était âgé de quatre-vingt-dix ans lorsqu'il écrivit cette lettre, datée de l'an 419, et où, déplorant la perte récente d'Eustochia, il se plaint que ses nombreuses infirmités l'empêchent de répondre aux écrits du faux diacre Annien. Il mourut l'année suivante, la veille des calendes d'octobre, ou 30 septembre, jour auquel l'Église honore sa mémoire.

avait éclairé leur jeunesse, ont soupiré après le terme de leur pénible voyage? Que de pèlerins inconnus ont ainsi cheminé de siècle en siècle, gravissant un mystérieux Golgotha, et voulant acheter, au prix de la mort, cette paix du tombeau si ardemment désirée par eux! A chacune de ces fugitives existences ne peut-on pas appliquer l'épitaphe de l'obscure chrétienne, dont la pierre tumulaire, recueillie dans les catacombes, porte ces simples mots : *Peregrina vixit...*, sa vie ne fut qu'un pèlerinage? D'autres, au contraire, plus résolus, et ne désespérant jamais du sort, n'ont cessé d'entrevoir, au delà des sables brûlants de leur désert, la terre promise destinée à récompenser leur persévérance. Et qui de nous, à leur exemple, n'a rêvé un lointain Orient, avec un lieu de repos à l'ombre d'un bois de palmiers, près d'une source aux eaux murmurantes, où la plante sauvage rafraîchirait sa tige et ses fleurs, et où, pendant la chaleur du jour, viendrait boire quelque oiseau solitaire? Séduisantes aspirations! Songes presque toujours déçus, et cependant pleins de charmes, quel est le cœur que vous n'avez point consolé, et qui, dans ce rêve d'une tranquillité longtemps poursuivie, n'a entrevu l'image idéale et anticipée de l'éternel repos?

III

Cet élan des esprits vers la vie retirée et contemplative n'était point, dans les derniers siècles de l'empire, un fait nouveau, et seulement produit par le contrecoup des événements contemporains. Bien avant le

monachisme qui lui donna, il est vrai, son développement le plus large, l'amour de la solitude était né en Orient, et à cette terre privilégiée il ne cessa jamais de demeurer fidèle. Les livres sacrés des Hébreux en portent le témoignage irrécusable. Leur histoire n'est d'abord qu'une longue fuite au désert, et en nous les montrant soumis à cette épreuve, avant de conquérir leur indépendance religieuse et nationale, ne semble-t-il pas que l'auteur du Pentateuque ait voulu apprendre aux peuples à venir qu'ils n'atteindraient le même but qu'en passant par les plus grands sacrifices? Sous l'impression de cette existence et de ces mœurs longtemps nomades, la plupart des écrivains de la Bible s'inspirèrent de la solitude. Pour eux, les sources les plus fécondes de la poésie paraissent toujours jaillir du rocher d'Horeb, avec les eaux rafraîchissantes qui apaisèrent la soif et les murmures des enfants d'Israël. Pour eux, ne cesse de retentir le dernier chant du législateur à son peuple, lorsque devant le ciel et la terre attentifs à sa voix, il laisse, selon sa propre expression, tomber doucement sa parole, comme la rosée tombe goutte à goutte sur la plante naissante.

Cet hymne au désert, composé par Moïse avant de mourir, voilà le type immuable et sacré sur lequel se modèlera la poésie hébraïque. Placé aux limites de deux mondes, qu'il contemple à la fois des sommets du Nébo et des hauteurs de sa pensée, le chef des Israélites bénit dans l'un la terre des épreuves, et salue dans l'autre la terre des récompenses. De même que son regard embrasse les temps qui ne sont plus et ceux qui ne sont pas encore, sa parole, en célébrant le passé, va bientôt féconder l'avenir. Consultons, en effet, le livre de Job, ce dés-

hérité sublime, premier martyr de l'exil et de la souffrance, consultons les chants lyriques ou élégiaques de David et des prophètes, et les compositions morales ou allégoriques de Salomon, partout nous retrouverons l'ineffaçable empreinte de cette grande époque dont le peuple de Dieu devait se souvenir. Si des témoignages écrits nous passons aux exemples donnés par les personnages en action, ne voyons-nous pas, longtemps après Moïse, Élie, les Machabées et le précurseur du Messie se disposer par la retraite à la mission providentielle qu'ils allaient accomplir? Et le Christ lui-même ne sanctionne-t-il pas tous ces exemples, en se recueillant loin du séjour des hommes, avant de commencer le drame douloureux qui devait se dénouer sur le Calvaire?

Consacré par la présence du Sauveur, le génie de la solitude, si plein d'inspirations sous la loi ancienne, était appelé à devenir bien plus fécond encore sous la loi nouvelle. A peine le monachisme fut-il organisé, qu'un chœur immense, formé par des milliers de voix de cénobites, retentit des ruines de la Thébaïde aux confins de l'Asie Mineure. On peut dire que jamais hymne plus harmonieux n'avait rempli et charmé le désert. Muets si longtemps, les échos du Nil, du Jourdain et du Carmel étaient surpris d'entendre, dans la langue d'Homère, retentir des cantiques semblables à ceux que chantaient autrefois les Israélites. Seulement, le vieux génie hébraïque, adouci dans son inflexibilité par la nouvelle religion, avait pris quelque chose de l'ineffable tendresse de l'Évangile. A ce caractère tout chrétien se joignait, en outre, une irrésistible tendance vers la rêverie : sentiment nouveau qui, né aussi du christianisme, a pour mobile la conscience que l'homme

déchu et racheté doit avoir de son infinie petitesse, opposée à la grandeur infinie de ses aspirations. Organes d'une poésie inconnue jusque-là, les plus éminents docteurs de l'Église d'Orient se pénétrèrent des pensées de la solitude, et, comme les écrivains de la Bible, ils y trouvèrent leurs plus hautes, leurs plus admirables conceptions. Tels nous apparaissent au quatrième siècle deux amis, deux évêques, unis par la vertu et le génie, aussi bien que par l'affection, saint Basile et saint Grégoire de Nazianze.

On sait comment le premier, après avoir étudié la vie solitaire en Égypte, voulut imiter, dans une retraite qu'il s'était choisie, les vertus de ces pieux cénobites qui, affranchissant leur âme de tous les besoins du corps, montraient par les effets, comme il le dit lui-même, ce que c'est que d'être pèlerins ici-bas et citoyens du Ciel. Désirant attirer auprès de lui son compagnon d'études Grégoire de Nazianze, il lui fait le plus agréable tableau de cette solitude du Pont où il est venu cacher une existence déjà lasse de vains songes et d'espérances qu'il a reconnus n'être que le rêve d'un homme éveillé. Avec quel sentiment vrai des beautés d'une nature admirable dans tous ses aspects, il décrit à son ami ce lieu de repos qu'ensemble ils se figurèrent souvent en imagination, et qui, de la cime d'une montagne couronnée d'une forêt épaisse, offre à la vue la magnifique vallée arrosée par le fleuve Iris ! Au fond de cette retraite saint Basile n'apprit pas seulement à pratiquer les devoirs dont il traça la règle dans ses *Ascétiques*, et que résume une seconde lettre fort célèbre adressée par lui à Grégoire de Nazianze, afin de vaincre ses dernières hésitations. Il y conçut ces grandes

pensées, il y prit ces vives et fortes images, qui sont la poésie de l'éloquence, et parfois répandent sur la partie figurée de ses discours comme un suave parfum des fleurs du désert.

Si pendant le jour les œuvres de Dieu lui semblaient belles, à la clarté d'un soleil resplendissant, la nuit, avec le cortége harmonieux de ses astres, lui présentait d'autres merveilles que, selon le Psalmiste, les cieux racontent à la gloire du Créateur. Il ressentait sans doute la joie et la sérénité que versaient dans son âme les flots de lumière tombés du firmament, lorsqu'il écrivait cette prescription : « Que les heures du milieu de la nuit soient pour un solitaire ce que celles du matin sont pour les autres, afin qu'il puisse mieux se recueillir dans le silence de la nature, et méditer sur les moyens d'avancer vers la perfection. [1] » Plus tard, saint Basile se rappelait encore les mêmes impressions, quand, devenu évêque de Césarée, il expliquait, dans les homélies composant l'*Hexameron*, le plan admirable de l'univers. « Vous est-il quelquefois arrivé par une nuit calme et pure, disait il à ses ouailles, de porter un regard attentif vers l'inexprimable beauté des astres, et de penser à l'auteur de toutes choses? Vous êtes-vous demandé quel est celui qui a semé le ciel de telles fleurs? Ou bien, dans le jour, contemplant les prodigieux effets de la lumière, vous êtes-vous élevés, par les objets visibles, à l'Être invisible? Alors vous êtes des auditeurs bien préparés et dignes de vous asseoir dans ce magnifique amphithéâtre. Venez donc, et vous prenant par la main, comme

[1] S. Basil. *Epist.* 1.

des étrangers auxquels on fait parcourir une ville, je vais vous conduire à travers les merveilles de cette grande cité de l'univers. »

Mais si dans le monde physique l'orateur sacré se plaisait à faire voir la toute-puissance de Dieu, il aimait encore mieux contempler son image dans cette grande famille humaine qui porte en elle le sceau de sa céleste origine, et qu'il chérissait de la sainte affection du chrétien et du pasteur. C'était sous l'influence de cette affection, et au souvenir du spectacle que l'Euxin lui avait offert dans sa solitude, qu'il s'écriait ailleurs : « Tu es belle, ô mer, parce que tu reçois tous les fleuves en ton vaste sein, et que tu te renfermes entre tes rivages, sans jamais en franchir les limites. Tu es belle avec tes îles jetées à ta surface, parce que tu rapproches par le commerce les contrées les plus lointaines, parce que, au lieu de les séparer, tu réunis les peuples, et que tu apportes au commerçant ses richesses et à la vie ses ressources. Mais, quelque belle que soit la mer devant les hommes et devant le Seigneur, combien n'est-elle pas plus belle, cette foule chrétienne, mer vivante qui a ses bruits et ses murmures dans les voix d'hommes, de femmes et d'enfants, retentissantes comme des flots, pour monter jusqu'à Dieu ? »

Formé aux mêmes enseignements que son ami, saint Grégoire de Nazianze puisa également au sein de la vie solitaire les nobles inspirations qu'il répandit si largement dans ses discours et dans les poëmes dont la composition charma sa jeunesse et consola ses dernières années. Ses adieux à l'Église et au siége patriarcal de Constantinople, qu'il résigna volontairement, sont un

véritable chef-d'œuvre oratoire. Ce passage n'a d'égal, dans l'éloquence moderne, que la péroraison célèbre où l'évêque de Meaux, parlant de ses cheveux blancs et du compte qu'il doit bientôt rendre à Dieu, se sépare aussi des grandeurs du siècle de Louis XIV, convoquées par lui devant le cercueil du prince de Condé. Après s'être éloigné de la cour, et avoir porté ses regrets et ses larmes au tombeau de saint Basile qui venait de mourir, Grégoire de Nazianze se retira en Cappadoce, pour s'y vouer tout entier à la prière, au travail et à la poésie. A l'exemple des vieux Romains qui, laissant la pourpre et les faisceaux consulaires, venaient reprendre leur charrue, le saint prélat qui avait siégé pontificalement dans la basilique métropolitaine de Constantinople, plaçait maintenant tout son bonheur à cultiver de ses mains son modeste enclos. Ce jardin, une source vive, des arbres qui lui donnaient un peu d'ombre, une natte de jonc pour lit, une grossière tunique pour vêtement, enfin quelques animaux familiers, telles étaient toutes ses richesses. Mais le calme dont il jouissait, après tant d'orages, était à ses yeux un trésor inestimable, car il réalisait le vœu exprimé dans le poëme où rappelant les vicissitudes de sa vie, il disait : « Que n'ai-je les ailes de la colombe ou de l'hirondelle pour fuir loin du commerce de mes semblables? Que ne puis-je vivre dans un désert, au milieu des bêtes sauvages ; elles sont plus fidèles que les hommes. Là, je coulerais mes jours, sans douleur, sans peine, sans aucun soin. »

Ailleurs, dans un autre poëme philosophique consacré au récit de ses longues infortunes, il explique comment l'amour filial l'empêcha, dans sa jeunesse, de

suivre le penchant qu'il avait pour la retraite. « Pourquoi, dit-il, ne me suis-je pas caché plus tôt dans les antres des montagnes ? J'y aurais évité les périls et les embarras du monde. Dieu seul aurait habité dans mon cœur ; j'aurais vécu seul avec Dieu dans cette vie pure et sublime, et, plein d'espoir, j'eusse attendu la fin de mes jours. Je le devais sans doute ; mais la tendresse filiale me retint. J'écoutai surtout la pitié, ce sentiment qui déchire les âmes tendres, et qui est la plus douce des passions. J'eus pitié d'un père et d'une mère cassés de vieillesse ; j'eus pitié de leurs infirmités, de la douleur qu'ils auraient d'être privés d'un fils, l'objet de leurs craintes et de leur amour, qui était l'œil et la consolation de leur vie. » Quand on lit dans le texte grec ces sentiments si vrais, si tendres, exprimés en vers harmonieux, n'y trouve-t-on pas un reflet lointain de ce culte sacré de la famille dont Homère et les anciens poëtes helléniques ont été les éloquents interprètes ? Ne croit-on pas entendre, par exemple, le héros de l'Iliade ou celui de l'Odyssée, donnant des larmes à leur vieux père absent, et regrettant les jours où leur tendresse filiale pouvait encore lui servir de soutien ?

Dans saint Grégoire de Nazianze, aussi bien que dans saint Basile, il est donc facile de reconnaître d'abord un élève formé aux savantes écoles d'Athènes, et pénétré des traditions classiques de la littérature grecque. Mais ce que l'on remarque surtout en lui, et ce que ces mêmes traditions n'ont pu lui inspirer, c'est ce génie grave et mélancolique qui le porte sans cesse à se replier sur lui-même pour étudier l'homme dans ses rapports avec la création et avec le Créateur. La plupart de ses poëmes, qui ne sont que des méditations

religieuses, nous le montrent traitant les questions les plus hautes avec un tact et une profondeur qui charment et éclairent tout à la fois. Mais il ne s'égare point dans ces redoutables abîmes de la pensée où l'esprit humain s'agite, éperdu, à travers le doute et les ténèbres. Quel modèle plus parfait de la poésie rêveuse, telle que le christianisme l'a créée, que ce tableau où Grégoire de Nazianze se représente venant, sous le poids du chagrin, s'asseoir à l'ombre d'un bois épais ? Là, seul et dévorant son cœur, selon ses propres expressions, il se donne, dans sa douleur, la consolation de s'entretenir en silence avec son âme. Mêlées au bourdonnement des insectes et à la voix des oiseaux qui chantent, réjouis par la lumière du matin, les brises de l'air versent un doux sommeil de la cime frémissante des arbres.

Malgré cette invitation au repos, malgré le rafraîchissement qu'un ruisseau limpide qui coule à ses pieds, devrait répandre sur tous ses sens, le poëte reste d'abord indifférent à toutes choses, car, lorsque notre cœur est accablé de peines, il ne veut céder à aucune attraction de plaisir. Dans cette situation d'esprit, il se pose l'éternel et redoutable problème que l'homme cherche à résoudre depuis tant de siècles, problème mystérieux résumé en ces trois mots : Qu'ai-je été ? Que suis-je ? Que deviendrai-je ? Enveloppé de nuages, il cherche en vain, pour répondre à ces questions, à consulter les sages de la terre. Il n'apprend rien d'eux sur son origine, sa nature et sa fin, car ils ne sont appelés sages que pour s'être laissé tromper plus que les autres par les mensongères illusions de leur cœur. Enfin, las d'errer à l'aventure entre ces deux tombeaux, dont l'un fut le sein de sa mère, et

l'autre sera celui de la terre destinée à recevoir sa dépouille, il s'adresse à son âme elle-même : « O mon âme, dis-moi, quelle es-tu? Quel pouvoir t'a chargée des liens de cette vie? Comment es-tu mêlée, souffle, à la matière, esprit, à une chair corrompue? Si tu es née à la vie en même temps que le corps, combien cette union m'a été fatale! Je suis l'image d'un Dieu, et pourtant j'ai été enfanté par la corruption. Homme aujourd'hui, bientôt je ne serai plus homme, mais poussière; et voilà nos dernières espérances! Mais si tu es quelque chose de céleste, ô mon âme, apprends-le moi; si tu es comme tu le penses, un souffle et une parcelle de Dieu, rejette la souillure du mal, et alors je croirai en toi. » Bientôt, épouvanté du trouble profond qui l'agite, Grégoire de Nazianze s'arrête sur la pente dangereuse du doute, et, se reprochant ce qu'il a dit, il s'incline humblement devant le Dieu en trois personnes. De ce Dieu, source ineffable d'amour, de lumière et d'intelligence, il attend la vérité qui, au jour de sa mort, dissipera les ténèbres où il reste plongé jusque-là. Consolé par cette espérance, il sent peu à peu tomber sa douleur; et, vers le soir, il revient de la forêt à son habitation, tantôt riant de la folie humaine, tantôt souffrant encore des luttes que son esprit avait eu à supporter.

Pour compléter cette appréciation du caractère méditatif de la poésie chrétienne, remarquons que ces vues nouvelles jetées sur l'homme et sur la nature, que ces tourments d'un cœur inquiété par le grand mystère de notre destinée, n'eurent pas alors pour seul interprète le pieux évêque qu'on a surnommé avec raison le poëte du christianisme oriental. Vers la même époque, un autre

évêque, Synésius, qui administra l'Église de Ptolémaïs, chantait aussi en beaux vers les dogmes sublimes de la foi nouvelle, l'œuvre admirable de la création, le mystère d'un Dieu rédempteur, et la réconciliation universelle prêchée par la doctrine évangélique. Empreintes d'un spiritualisme moins tendre, d'un sentiment moins élégiaque que les compositions de Grégoire de Nazianze, les poésies de Synésius se ressentent nécessairement de l'éducation de leur auteur. Né dans la Cyrénaïque, patrie d'Aristippe et de Carnéade, il avait étudié, avant de se convertir, la philosophie platonicienne aux écoles d'Alexandrie et d'Athènes. Mais s'il subit parfois les réminiscences de la muse païenne, s'il rappelle, en passant, les chants de l'aimable vieillard de Téos, c'est pour mieux faire ressortir ensuite, par un éclatant contraste, quelle gravité, quelle majestueuse grandeur le génie chrétien a su communiquer à ses propres accents.

Telle est la puissance de son vol, que souvent il s'enfonce aussi avant que possible dans les sphères les plus hautes de l'imagination, et semble ainsi, selon la remarque d'un critique éminent[1], avoir comme de lointains rapports avec les métaphysiciens rêveurs et poëtes de l'Allemagne moderne. Serait-ce donc au souvenir du passage où Synésius célèbre le Père des êtres, qui, reposant immuable sur les sommets du firmament, se couronne de la beauté des enfants sortis de sa puissance créatrice, que l'auteur de la *Raison pure*, s'écriait dans son enthousiasme : « Deux choses ravissent également mon âme d'admiration : le ciel étoilé au-dessus de

[1] Villemain, *De l'Éloquence chrétienne dans le quatrième siècle.*

nos têtes, et la loi morale au dedans de nos cœurs? » Mais quelle que soit la hauteur de son essor, l'évêque de Ptolémaïs ne se laisse point égarer, car il a pour guide sa foi qui l'éclaire. Il a soif de l'infini ; mais il le cherche au ciel et non sur la terre, sans s'aventurer dans ces déserts du vide où l'esprit humain devient tour à tour le jouet ou d'une fatalité aveugle, ou des rêves d'un dangereux panthéisme. Du reste, à l'exemple de Grégoire de Nazianze, Synésius aime à s'inspirer du silence de la nature et surtout des harmonies du matin. C'est au jour naissant, quand la cigale chante dans l'herbe en s'abreuvant de rosée, que le poëte se plaît à tendre au souffle de la brise les cordes de sa lyre, pour dévoiler les mystères du monde invisible, après en avoir sondé la vaste profondeur.

L'élan des âmes vers Dieu, avec le détachement de la terre pour mobile et la perfection chrétienne pour but, voilà le principal objet des chants de la poésie chrétienne au quatrième siècle. Ainsi, sous l'influence de la solitude, de la contemplation de la nature et du génie oriental, elle prend alors un caractère particulier que le monachisme développera, pendant la durée du moyen-âge, en y mêlant les ardentes et mystiques inspirations du cloître. A son origine, cette poésie se présente à nous sous un double aspect, dans lequel nous voyons se refléter la situation complexe de la société contemporaine. Classique par la forme, et rappelant parfois l'antiquité païenne dans certains procédés artificiels du style, elle est, au fond, essentiellement chrétienne et originale, par la pensée, le sentiment et les croyances. Son originalité vient surtout de ce que, rejetant bien loin les bornes étroites de la cosmogonie antique, elle remplit

l'univers visible et invisible de la présence du Dieu trois fois saint. Par ses aspirations vers l'infini, elle prend donc elle-même quelque chose de la grandeur propre à l'éternel et insaisissable objet de ses désirs. De là l'élévation de ses idées, la profondeur de ses réflexions, auxquelles s'ajoutent l'élégance et la grâce incomparables qu'elle emprunte à la langue et au génie de la vieille Grèce. Aussi, pour mieux peindre à nos yeux cette poésie revêtue de son double et singulier caractère, nous nous la figurons volontiers sous les traits de l'héroïne des *Martyrs*, de cette belle et charmante Cymodocée qui a toujours sur les lèvres le langage fleuri des Homérides, ses ancêtres, et qui garde au front, comme dans son cœur, la gravité pudique de la vierge chrétienne.

CHAPITRE III

EXTENSION PROGRESSIVE DE L'ORDRE MONASTIQUE

Opposition que soulève en Orient le succès de l'institut monastique. — Violentes persécutions contre les moines. — Saint Jean Chrysostôme se constitue leur défenseur. — Beau dévouement des solitaires voisins d'Antioche à la suite de la révolte des habitants de cette ville. — En Occident, saint Ambroise combat aussi les accusations dirigées contre la vie religieuse. — Apostolat de saint Patrice en Irlande et de saint Séverin en Germanie. — Le monachisme dans les provinces 'Espagne, d'Afrique et de Gaule. — La population des monastères accrue par les calamités résultant de l'invasion barbare. — Abus qui vicient le corps monastique en Occident et appellent une prompte réforme.

Quand une institution religieuse, qui combat les instincts et les passions de l'homme en même temps que les préjugés ou les mœurs dissolues de la société contemporaine, parvient, malgré ces obstacles, à prendre un développement rapide, elle doit nécessairement soulever contre elle un violent antagonisme. Son succès même provoque l'envie, excite les préventions et contribue à rendre d'autant plus vive l'opposition de ses adversaires. C'est ce que nous voyons se produire dès la première période de l'établissement du monachisme. Bien avant que l'appariti°n des premiers moines à Rome

y soulevât les démonstrations hostiles de la multitude, des actes semblables, suivis bientôt de cruelles persécutions, avaient été dirigés, en Orient, contre tout ce qui se rattachait à l'institut monastique. Pour attaquer ce nouvel ordre de choses, si contraire à leurs principes, à leurs intérêts ou à leurs vices, païens et ariens, philosophes et rhéteurs, avaient formé une sorte de coalition générale. Bien plus, parmi les chrétiens eux-mêmes, la classe déjà nombreuse des esprits tièdes ou relâchés s'effrayaient des rigueurs de l'ascétisme et les blâmaient comme un excès dans lequel ils voyaient la censure indirecte d'une vie molle et sensuelle. Au dire de Libanius, il y eut un de ces chrétiens qui, comme il arrive parfois, devenu violent à force de modération, s'emporta jusqu'à s'écrier, en parlant des abus de l'austérité monastique : « Un tel genre de vie serait capable de me faire renoncer à la foi et offrir des sacrifices aux idoles. » Bientôt l'esprit d'hostilité contre les moines en vint à un tel point, que leurs ennemis se faisaient gloire publiquement de les avoir arrachés de leurs retraites, accablés d'injures et de coups, ou dénoncés aux vengeances de l'autorité civile. En effet, pour complaire aux empereurs alors livrés à l'hérésie arienne, les juges et les agents du pouvoir sévissaient cruellement contre les monastères. Plus d'une fois, sous le règne de Valens, des établissements cénobitiques, notamment ceux de Nitrie, avaient été ensanglantés par le massacre de leurs paisibles habitants.

Au milieu de ces épreuves, les moines trouvèrent un éloquent défenseur dans saint Jean Chrysostôme. Né à Antioche, cette ville savante et voluptueuse, non loin de laquelle s'étaient fondés depuis quelque temps un

grand nombre d'ermitages et de communautés monastiques, Chrysostôme, de bonne heure fatigué du monde, s'était senti attiré vers la vie solitaire. Il n'avait encore été ordonné que lecteur dans l'église d'Antioche, lorsque, trouvant le séjour de cette ville tumultueuse dangereux pour sa jeunesse et sa piété, il résolut de s'ensevelir dans une profonde retraite. Il était sur le point d'exécuter ce dessein formé de concert avec l'un de ses amis; mais il fut d'abord retenu par la douleur de sa mère qui, restée veuve depuis longtemps, avait placé en lui son bonheur et son soutien. A l'exemple de Grégoire de Nazianze, Chrysostôme nous a lui-même raconté ce petit drame domestique. Son récit, où se dévoilent la sensibilité du fils et la tendre sollicitude de sa mère, atteste quels combats se livraient, dans l'âme des fidèles de ces premiers âges, les sentiments du cœur aux prises avec les exigences de la religion. Qu'il est touchant, le grand orateur chrétien, lorsqu'il nous rappelle comment sa mère, en apprenant sa résolution d'aller vivre dans la solitude, le prit par la main, et, l'ayant fait asseoir auprès d'elle sur le même lit où elle lui avait donné naissance, se mit d'abord à pleurer silencieusement, puis lui adressa des paroles encore plus tristes que ses larmes! Après lui avoir représenté les soucis, les embarras que peut subir au milieu du monde une femme demeurée veuve à vingt ans : « Mon fils, ajouta-t-elle, ma seule consolation dans toutes ces misères a été de te voir sans cesse et de retrouver dans les traits de ton visage l'image fidèle du mari que j'ai perdu. Cette consolation, je l'ai goûtée dès ton enfance, au temps où tu ne savais pas encore bégayer mon nom, à cette aurore de la vie où les enfants donnent les plus grandes joies à

leurs mères. Maintenant je ne te demande qu'une seule grâce : ne me rends pas veuve une seconde fois. Ne renouvelle pas un deuil qui commence à s'effacer ; avant de partir, attends au moins le jour de ma mort, et peut-être, à l'âge où je suis, ce jour ne tardera-t-il pas longtemps à venir nous séparer. »

Saint Jean Chrysostôme ne put résister à des accents si vrais, si conformes à l'une des plus saintes lois de la nature, lois que la doctrine évangélique était loin de contrarier, mais qu'elle semblait rendre plus respectables en les épurant. Plus tard seulement, en l'année 374, voulant échapper aux instances des fidèles qui désiraient l'élever à l'épiscopat, il se retira dans les montagnes voisines d'Antioche et s'y plaça sous la direction d'un vieux moine syrien, connu par la rigueur de ses austérités. Initié par lui aux rudes combats de la pénitence, il alla ensuite se cacher au fond d'une caverne, où il vécut seul et inconnu pendant deux années. S'y livrant à l'étude assidue de l'Écriture sainte, il trouva dans ce beau livre, ainsi que dans la contemplation des œuvres de Dieu, le secret d'une éloquence qui devait bientôt ravir ses contemporains. Ce fut là qu'il écrivit ses trois livres contre les adversaires de la vie monastique, où il démontre en premier lieu l'utilité de ce genre de vie, comme seul propre à sauvegarder dans la retraite les vertus chrétiennes si menacées par la corruption des villes. S'adressant, dans le second livre, à un père païen, qu'il suppose plein de douleur et de ressentiment, parce que son fils s'est fait moine, il cherche à lui prouver que ce renoncement à toutes choses, cette servitude volontaire ne sont rien moins que la véritable philosophie. Par son mépris pour les

richesses, les honneurs et la puissance terrestre, un moine se rend le plus libre et le plus indépendant des hommes. Son cœur, exempt des préoccupations intéressées qui trop souvent étouffent en nous les affections naturelles, son cœur, dit saint Chrysostôme, est plus porté qu'un autre à chérir et à consoler celui dont il reçut la vie.

Le troisième livre, adressé à un père chrétien, s'étend beaucoup plus, pour cette raison, sur l'excellence de la vie monastique. S'élevant contre cette idée fausse que la rigide observance des prescriptions évangéliques n'appartient, pour ainsi dire, qu'aux moines, il rappelle avec force qu'il n'est nullement permis aux autres chrétiens de languir dans une coupable négligence de leurs devoirs. Comme il n'ignore pas que sous la plume de l'apologiste, aussi bien que dans la bouche de l'orateur, l'exemple est l'un des arguments qui saisissent davantage, il rapporte l'histoire d'un jeune homme dont la mère avait voulu confier l'éducation à un moine. Aussi exact à suivre, au milieu d'une grande ville, le cours régulier de ses études qu'à remplir ses devoirs sociaux, au-dehors il ne laissait rien voir des rudes sacrifices qu'il s'imposait sous la conduite de son précepteur; mais dans l'intérieur de sa maison, il observait scrupuleusement les pratiques les plus rigoureuses de la vie ascétique. « Ne craignez donc pas, ajoutait saint Jean Chrysostôme, d'envoyer vos fils à *ces hommes de la montagne;* ils les initieront aux mâles vertus de l'Évangile, et vous les rendront purs de toute corruption et d'autant mieux préparés à l'exercice des emplois de la société civile. Ces monastères que vous redoutez tant sont l'asile le plus sûr qui soit ouvert à la chasteté des

mœurs, pour les préserver des souillures mondaines. Ils servent à combler l'abîme qui s'étend entre l'idéal prescrit par la loi du Christ et la triste réalité que nous offre la conduite irrégulière de la plupart des chrétiens. Or, c'est le mépris même ou l'indifférence qu'ils affectent pour tous leurs devoirs qui font aujourd'hui de l'institut monastique une véritable nécessité sociale. »

Cette énergique protestation, lancée contre les ennemis et les persécuteurs des moines, respire déjà toute l'éloquence de l'orateur que son siècle surnommera *la bouche d'or*. N'oubliant jamais ce qu'il devait à l'esprit de la solitude, plus tard il ne manqua point, chaque fois que l'occasion lui en fut offerte à Antioche ou à Constantinople, de défendre dans ses homélies les institutions monastiques. Au milieu des pénibles agitations de sa vie, dans l'exil comme sur le siége métropolitain de Byzance, sa pensée se transportait avec bonheur vers sa chère Thébaïde. Il remontait ainsi le cours de ses jeunes années, comme on remonte les eaux d'un fleuve pour s'arrêter à l'abri de quelque anse ombragée, solitaire et charmante. Rendu plus poétique encore par la fraîcheur des souvenirs et le gracieux prestige qui se répand sur les perspectives lointaines, son langage se colorait, quand, parlant des monastères de la Haute-Égypte, il disait, par exemple, que les tabernacles des cénobites y brillaient d'un éclat plus pur que celui des étoiles au firmament[1].

Mais ce n'était pas seulement à démontrer l'utilité sociale du monachisme, ou bien à peindre les vertus

[1] S. Joan. Chrys. *Homil. in Matth.*

austères et les joies tout intérieures de la vie contemplative, que devait s'appliquer le plus éloquent docteur de l'Église d'Orient. Dans une des circonstances les plus solennelles où il se soit trouvé placé, alors qu'il s'agissait de sauver toute une population menacée de mort, on le vit rendre un éclatant hommage au dévouement dont firent preuve les cénobites des montagnes de la Syrie, et en prendre texte pour opposer leur courageuse intervention au lâche égoïsme qu'avaient alors montré les philosophes de la ville[1]. C'était au moment de la révolte des habitants d'Antioche qui, s'insurgeant au sujet de nouveaux impôts établis par Théodose, avaient renversé les statues de l'empereur, ainsi que celles de son père et de l'impératrice Flacilla. Tandis que l'évêque Flavien se rendait à Constantinople afin d'implorer la clémence impériale en faveur de ses diocésains, Chrysostôme était demeuré à Antioche, pour maintenir et consoler le peuple. Déjà les ordres sévères du souverain irrité avaient reçu un commencement d'exécution. Les habitants les plus notables de la ville avaient été arrachés à leurs familles, jetés dans les chaînes, et à la porte des prisons, on voyait errer une foule de femmes, avec leurs enfants, demandant à grands cris la délivrance des captifs.

Bientôt un autre spectacle non moins émouvant se présenta. Des montagnes voisines descendit tout à coup cette nombreuse population de moines, dont la vie austère était comme une perpétuelle expiation offerte pour racheter la mollesse et les voluptés d'Antioche. Jusque-là insensibles aux délices de cette cité,

[1] S. Chrysost. *Homil.* 17.

à l'attraction exercée par la douceur de son climat, la splendeur de ses monuments, ils ne se décident qu'une seule fois à quitter leurs sauvages retraites pour pénétrer dans son enceinte, et c'est le jour où une grande calamité publique réclame le secours de leur charité. A peine arrivés, ils se répandent dans les rues et sur les places, assiégent le prétoire et les prisons, demandent instamment qu'on rende les détenus à leurs familles, et consolent partout les affligés. Pour relever les courages, ils n'avaient qu'à paraître, car toute leur personne portait si bien les traces de la mortification, que leur vue seule suffisait à inspirer le détachement de la vie et le mépris de la mort. Après avoir intercédé auprès des juges dans l'intérêt des coupables, en déclarant qu'ils ne se retireraient pas avant d'avoir obtenu le pardon d'un peuple égaré, ils s'offrirent d'aller eux-mêmes le solliciter de la générosité de l'empereur : « Nous avons un pieux souverain, dirent-ils ; les fautes des habitants ne sauraient excéder sa clémence, et nous ne souffrirons pas que vous répandiez le sang de ces infortunés, ou nous mourrons avec eux. »

Parmi ces hommes dévoués se trouvait un vieux moine, appelé Macédonius le Critophage. Aussi simple d'esprit que grand par le cœur, il était dénué de toute culture intellectuelle, ne connaissait rien du monde ni des affaires, car il n'avait jamais quitté l'âpre désert de sa montagne, où il passait les jours et les nuits dans la prière ou la contemplation. Ayant rencontré dans la ville deux commissaires de l'empereur, il en prit un par le pan de son manteau, et ordonna à l'un et à l'autre de descendre de cheval. Comme ils s'indignaient d'abord de recevoir un tel ordre d'un chétif vieillard

couvert de haillons, des gens de leur suite leur apprirent que c'était le moine Macédonius. Aussitôt pleins de respect, et mettant pied à terre, ils lui demandèrent pardon, en embrassant ses genoux. « Mes amis, leur dit-il, allez reporter ces paroles à l'empereur : Vous êtes notre souverain, mais vous êtes homme, et comme vous, les sujets à qui vous commandez sont des hommes faits à l'image de Dieu. Vous êtes irrité parce qu'on a renversé vos statues qui n'étaient qu'un métal insensible ; mais Dieu sera-t-il moins irrité que vous, si vous détruisez ses images qui sont des êtres vivants et raisonnables ? Vos statues d'airain sont faciles à relever, et déjà même on les a rétablies à leur place ; mais quand vous aurez tué des hommes, pourrez-vous réparer votre faute et rendre un seul cheveu à leur tête ? Les ressusciterez-vous enfin, après qu'ils seront morts ? ». Frappés de l'éloquente apostrophe que leur adressait cet homme simple et rustique, les envoyés de Théodose promirent aussitôt d'en faire l'objet d'un rapport favorable à l'empereur. Quant aux cénobites de la montagne, ils retournèrent à leur solitude, en louant Dieu d'avoir pu sauver la vie à tant de malheureux, leurs frères selon la charité, et suspendre la cruelle vengeance d'un prince au moment où elle allait éclater dans toute sa violence.

Ainsi que nous l'avons vu déjà, les attaques, dirigées en Orient contre le monachisme, devaient se renouveler en Occident aussitôt que l'institut apporté à Rome par saint Athanase commença à prendre une certaine extension. Ce que saint Jean Chrysostôme avait fait pour les grandes communautés religieuses de l'Église grecque, saint Ambroise le fit pour les premiers établis-

sements monastiques de l'Église latine. Dans ses livres intitulés : *Des Vierges*, il s'attacha particulièrement à défendre la légitimité de la vocation qui, alors, entraînait vers la retraite tant de femmes appartenant au patriciat romain. Ces livres n'étaient que la reproduction des discours prononcés à Milan sur le même sujet, et avec un succès si grand, que les mères enfermaient leurs filles, de crainte que, séduites par l'éloquente peinture des avantages de la chasteté, elles ne courussent demander au pieux évêque la consécration virginale. Comme Marcelline, sœur de saint Ambroise, qui vivait dans la retraite à Rome, avait témoigné à son frère le regret de n'avoir pu entendre sa parole, il lui envoya par écrit ses discours, où se trouvent les plus intéressants détails sur la situation particulière des vierges dans l'organisation de la société chrétienne. On y remarque qu'en dehors des pratiques ordinaires de la charité, elles se livraient assidûment au travail des mains pour en appliquer le produit au soulagement des pauvres. A l'église, elles occupaient une place distincte et séparée des autres, et sur les murailles voisines étaient inscrites des sentences tirées de l'Écriture, vivants caractères destinés à leur rappeler sans cesse la nature et la sainteté de leurs devoirs [1]. Une partie fort curieuse du troisième livre est celle où saint Ambroise rappelle le discours adressé par le pape Libère à Marcelline, le jour de Noël où elle reçut le voile de ses mains dans la basilique de Saint-Pierre [2]. Par l'exemple de la sœur de l'évêque de Milan, nous y apprenons, en outre, que les vierges, bien que consacrées à Dieu, ne

[1] S. Ambros c II, III, *De Virginit.*, c. 6.
[2] S. Ambr. c. II, III, *De Virginit.*, c. 1.

vivaient pas toujours en communauté, mais le plus souvent continuaient d'habiter près de leurs parents qu'elles réjouissaient de leur présence, en les édifiant par leurs vertus. Comme les anciennes divinités protectrices de la pudeur des femmes et de l'honneur des familles, ces saintes filles veillaient sur le foyer domestique, et y répandaient les suaves parfums d'une chasteté inconnue depuis longtemps aux Romains de l'époque impériale.

Ailleurs, dans un écrit composé également sur *la Virginité*, saint Ambroise répond aux attaques de ceux qui l'accusaient d'interdire le mariage aux filles qui s'étaient vouées à Dieu. Il ne dénie nullement le fait qu'on lui reproche; mais il cherche à établir que l'état de virginité n'est point, comme on le prétend, une chose mauvaise, inutile et nouvelle dans le monde. « On se plaint, dit-il, que le genre humain va manquer et périr. Je demande qui a cherché une femme sans en trouver une qu'il pût épouser ; ou bien quelle guerre, quel meurtre on a vu s'accomplir pour une vierge? » Enfin, dans sa fameuse réplique au discours de Symmaque, saint Ambroise fait ressortir le contraste qui existe entre les monastères de vierges chrétiennes déjà si nombreux, si florissants, et ce collége de prêtresses que le paganisme expirant recrutait avec tant de peine pour les autels abandonnés de Vesta. « Symmaque, s'écrie-t-il, réclame en faveur des Vestales le maintien de tous leurs priviléges. Qu'ils parlent ainsi ceux qui ne savent point croire à une chasteté gratuite ; qu'ils provoquent et achètent par des présents ce qu'ils ne peuvent obtenir de la vertu ! Mais combien ce brillant appât des récompenses leur procure-t-il de Vestales? Sept

jeunes filles à peine, et encore faut-il presque les enlever. Voilà tout ce que leur donnent les bandelettes tressées dans les cheveux, l'éclat de la pourpre, la pompe d'une litière entourée d'un nombreux cortége de serviteurs, les plus grands priviléges, d'immenses revenus, et enfin un terme fixé à l'avance au vœu de chasteté. Qu'ils tournent maintenant ailleurs les regards du corps aussi bien que ceux de l'âme, et ils verront chez nous tout un peuple élevé dans la pudeur, toute une multitude de cœurs innocents formant notre assemblée de vierges. Leur front n'est pas ceint de riches bandelettes, mais couvert d'un voile grossier, ennobli par la chasteté qui le porte. Elles n'ont ni les recherches ni ces délicatesses propres à relever la beauté, puisqu'elles y renoncent pour toujours. Loin d'elles aussi elles rejettent les insignes de la pourpre, le luxe et les délices, pour ne garder à leur usage que le jeûne et les plus dures pénitences. Qu'on n'appelle donc pas virginité ce qu'on doit acheter à force de récompenses, au lieu de l'obtenir par le pur amour de la vertu [1]. »

Non moins ardent à soutenir l'institution monastique en général qu'à défendre le célibat chez les femmes consacrées à Dieu, l'évêque de Milan vengeait aussi les moines des accusations dirigées contre eux par les poëtes et les rhéteurs païens. Comme ses amis, saint Paulin et saint Jérôme, comme saint Jean Chrysostôme lui-même, il trouvait dans l'amour de la solitude les plus heureuses inspirations. C'est ainsi que, se reportant en imagination vers quelques petites îles de la Méditerranée, alors peuplées de pieux cénobites, il disait dans un

[1] S. Ambros. *Epist. ad imper. Val[ent].*

passage de son *Hexaméron* : « Parlerai-je de ces îles que Dieu a jetées sur la mer comme un collier de perles, et servant de refuge à ceux qui, pour se dérober aux dangereuses séductions des plaisirs, y vivent dans une sévère abstinence, et par là échappent aux embûches du monde? Pour eux, la mer qui les couvre d'un voile sert en même temps d'asile mystérieux à leurs mortifications. Elle les aide à acquérir et à conserver la plus parfaite continence, car tout y porte à des pensées austères et en interdit l'entrée aux passions fougueuses du siècle. Le bruit harmonieux des flots qui expirent mollement sur le rivage s'accorde avec le chant de la psalmodie, et les échos de ces îles fortunées, en répétant le son des hymnes, semblent applaudir au chœur des saints personnages qui les font entendre[1]. »

II

Ainsi qu'on en peut juger par ce qui précède, ni le zèle ni l'autorité du génie ne faisaient alors défaut aux apologistes de l'institut monastique. Mais quels que fussent ce zèle et cette autorité, il y avait une chose qui agissait encore plus fortement sur l'opinion et communiquait aux esprits un entraînement irrésistible : c'était l'éloquence des faits qui est bien autrement puissante que celle de la parole. Si la rapide extension du monachisme lui avait suscité des détracteurs et des ennemis, son succès même devait, par la force de l'exemple, lui

[1] S. Ambros. *Hexamer.*, III, 5.

attirer un grand nombre de nouveaux adeptes. Ce ne fut pas seulement en Italie et dans la Gaule que les monastères se propagèrent activement pendant le cours du cinquième siècle. Malgré leur éloignement, l'Irlande et la Germanie reçurent la semence de la nouvelle institution qui y fut implantée en même temps que la foi évangélique, par saint Patrice et saint Séverin. Originaire du pays des Scots, et fait prisonnier dans sa jeunesse par des pirates, saint Patrice avait passé plusieurs années sur le continent, où il avait visité tour à tour les plus célèbres communautés de l'Italie et de la Gaule. Après avoir surtout étudié la discipline monastique telle qu'elle était observée à Marmoutiers et à Lérins, il reçut du pape Célestin Ier la mission d'aller prêcher l'Évangile en Irlande, et il s'y rendit en 432. Dès l'année suivante, il y fondait le monastère de Sabal où il établissait des religieux formés à la plus exacte discipline[1], et construisait ensuite l'abbaye, ainsi que l'église d'Armagh, qui, élevée plus tard au rang de métropole, fut primitivement desservie par des moines réguliers.

Bien qu'il fût investi des fonctions épiscopales, saint Patrice ne cessa jamais, malgré les préoccupations et les fatigues de l'apostolat, de pratiquer exactement les exercices et les austérités monastiques, comme s'il eût été un simple religieux. Pour rappeler son ancienne profession, il gardait toujours sur ses habits un scapulaire blanc, et les moines d'Irlande, à son exemple, prirent l'habitude de porter une robe de laine qui n'était pas teinte. Outre le monastère d'Armagh et celui de Sabal, où il mourut en 460, il en édifia plusieurs autres qui

[1] Monasterium construxit in quod perfectos monachos introduxit. — *S. Patric. Vit.* ap. Bolland., p. 547.

furent peuplés de ses disciples parmi lesquels se trouvaient un grand nombre de ses parents. Ainsi l'une de ses sœurs, appelée Tigridia, eut cinq filles et dix-sept fils, qui, tous, embrassèrent sans exception la vie religieuse. Plusieurs des moines qu'il avait formés, notamment saint Certen, saint Ailbe et saint Kieran, furent évêques en même temps qu'abbés de monastères, et contribuèrent à propager en Irlande les communautés d'hommes et de femmes. Au nombre des abbesses les plus célèbres, on remarque à cette époque sainte Céthubère, placée par saint Patrice lui-même à la tête du monastère de Druimducham, et sainte Brigitte, qui dirigea avec tant d'éclat celui de Kildare, appelé longtemps la *Maison du feu*, à cause de la flamme consacrée qui, jusqu'au treizième siècle, ne cessa de brûler près de l'autel de la sainte fondatrice [1].

La propagation du monachisme aux bords des lacs et des forêts de l'Irlande, y fut d'autant plus prompte, que dans cette île, jusque-là restée pure de toute atteinte étrangère, la doctrine évangélique répandue par les moines n'eut à vaincre, comme ailleurs, ni les obstacles de la persécution, ni les épreuves du martyre. Bientôt les fils et les filles des chefs de clans se précipitèrent avec tant d'ardeur vers l'enceinte des cloîtres, que les communautés les plus considérables de l'Occident furent dépassées en nombre par les grandes cités monastiques de Clonard, de Bangor et de Clonfert, qui renfermaient chacune plus de trois mille cénobites. On ne peut expliquer un si prodigieux succès que par l'as-

[1] Les *Acta Sanctorum* des Bollandistes renferment plusieurs vies de sainte Brigitte; il en est une qui a été écrite en vers par un moine de l'abbaye bénédictine d'Imskeltre. Cf. apud Bolland., 1 febr. 155.

similation que l'esprit souple et conciliant de l'Évangile sut établir, malgré la différence des lieux et des mœurs, entre le caractère irlandais et une institution née sous les palmiers de la Thébaïde. En implantant le monachisme au milieu des bois sacrés de la Verte-Erin, la religion nouvelle sut ménager les antiques traditions se rattachant aux sanctuaires consacrés par les Druides, et loin d'en répudier l'héritage, elle en garda la science, ainsi que le génie grave et austère. De l'ancien culte elle conserva surtout le respect de la nature, qu'elle parvint à ennoblir et à purifier. Ainsi les bardes, en se faisant moines, n'étaient tenus de répudier ni leurs chants nationaux, ni les objets de leur prédilection, et la harpe qui, entre leurs mains, avait retenti aux bords de l'Océan ou dans la profondeur des bois, continuait de résonner harmonieusement sous les arceaux des cloîtres.

Cet esprit de tolérance et de mansuétude pour les coutumes nationales et même pour les faiblesses des peuples nouvellement convertis, les missionnaires chrétiens le montrèrent surtout envers les tribus de race germanique. Avant que le moine Séverin ne convertît les populations de l'Allemagne méridionale, saint Nicétas, dont nous avons déjà parlé au sujet de saint Paulin, avait commencé, vers l'an 400, à exercer son apostolat parmi les Scythes et les Daces. A peine avait-il recueilli les premiers fruits de ses prédications, qu'il s'était empressé de bâtir un monastère où il se plaisait à se délasser de ses travaux, entouré de ses néophytes qui étaient devenus de fervents religieux. C'était principalement dans ces contrées barbares, plus encore que dans les parties civilisées de l'empire, que les communautés monastiques étaient de véritables pépinières

où croissaient et se développaient les hommes appelés à être un jour les plus zélés propagateurs de la doctrine chrétienne[1]. Par là se réalisait le vœu de saint Paulin, entonnant en l'honneur de Nicétas, son hôte, ce chant d'adieu plein d'un prophétique enthousiasme : « Avant tous les autres, Nicétas fera retentir l'hymne du Christ avec l'éclat de la trompette, et David, psalmodié à deux chœurs, retentira d'une extrémité à l'autre des mers... Les plages hyperboréennes te nomment leur père ; le Scythe s'apaise à tes accents, et infidèle à lui-même, il apprend de toi à dépouiller son humeur farouche[2]. »

Mais un autre missionnaire, saint Séverin, l'infatigable apôtre du Norique, allait bientôt paraître et convertir par son zèle une partie de la population de cette contrée, tandis qu'il devait défendre l'autre contre la terrible invasion qui désolait alors la Germanie. L'histoire n'a pas révélé, plus que lui-même ne voulut le faire, l'origine mystérieuse de ce personnage dont la vie, écrite par son disciple Égippius, vient d'ailleurs jeter de vives lumières sur cette époque aussi obscure que néfaste des annales germaniques. La pureté de son langage, l'élégance de ses manières, portent à croire qu'il était de race latine et de souche patricienne ; mais ses habitudes austères, jointes aux souvenirs et aux exemples qu'il invoquait le plus souvent, semblent montrer que dès sa jeunesse il avait été initié aux pratiques du cénobitisme oriental. Toutefois, si, à l'exemple de ces

[1] Nullæ fere barbarorum nationes Christo addictæ, nisi aut monachorum opera, aut mox domiciliis monachorum per ipsos earum apostolos erectis, ut essent veluti plantaria unde novi identidem salutaris doctrinæ magistri educerentur. — *Apud Bolland.*, 7 Januar., p. 368.

[2] S. Paulin. *Carm.* 30.

génies tutélaires que l'antiquité nous représente descendant parmi les hommes sans vouloir révéler leur céleste origine, Séverin garda toujours le silence sur sa famille et sa patrie, la trace de ses bienfaits décelait du moins sa présence partout où il portait ses pas. Les seules paroles qu'il prononça jamais sur lui-même, c'est que, de bonne heure appelé par Dieu vers la solitude, il y avait reçu la mission de parcourir le monde pour défendre et soulager ceux qui étaient faibles ou souffrants.

Or, de toutes les provinces de l'empire, il n'en était pas qui, à cette époque, fût le théâtre de calamités plus grandes que la vallée du Danube. Sans cesse traversés par les hordes guerrières qui avaient hâte de venir prendre leur part à la dévastation ou à la conquête de l'Italie, la Pannonie et le Norique étaient livrés à tous les fléaux d'une invasion permanente. Séverin se donna pour tâche, au milieu d'une complète désorganisation sociale, de rétablir l'ordre et l'autorité et de ranimer en même temps les courages et la foi. Du monastère qu'il avait fondé à Faviana, près de l'emplacement où s'éleva ensuite la ville de Vienne, il étendait sa bienfaisante influence sur tous les pays d'alentour, protégeant les colonies et les garnisons romaines, traitant avec les barbares, rachetant les captifs, et, par la force persuasive de sa parole, obtenant en faveur des populations opprimées bien plus que ne l'eût fait un proconsul à la tête de nombreuses légions. Non content de prier pour ses frères, de tenter la conversion des païens ou des ariens, il avait encore à poursuivre de pénibles négociations, à organiser tout un système de défense pour protéger les villes et leur territoire, et contenir dans leurs limites les tribus rugiennes, gothiques ou thurilinges.

Ce fut encore lui qui, après avoir inutilement annoncé aux habitants de Salzbourg et de Passau qu'ils eussent à quitter leurs villes, car elles allaient tomber au pouvoir de l'ennemi, s'occupa de recueillir à l'abri des murs de Laureacum les débris épars de la population romaine. Après une longue résistance où Séverin, qu'on a vu tour à tour cénobite, apôtre et négociateur, avait pris le rôle de chef d'armée, il fallut enfin se résoudre à capituler avec le roi des Rugiens, qui avait entouré la place de forces considérables. L'homme de Dieu se rendit alors au camp du prince barbare, et, lui parlant au nom du Christ, il obtint de lui que les Romains sortiraient librement de la ville, et qu'il leur serait permis d'aller partout en pleine sécurité rebâtir les cités détruites et repeupler les campagnes abandonnées. Sous sa conduite, toute cette population de bannis s'empressa de se rétablir dans les cantonnements voisins du Danube, notamment aux environs du monastère de Faviana. Ils y conservèrent quelque temps encore la langue, les mœurs et les institutions romaines, et, grâce à l'énergie d'un simple moine, les derniers défenseurs d'une ville du Norique devinrent aussi, dans ce coin reculé de l'empire, les derniers représentants de la civilisation latine.

A la suite de ces événements, deux scènes bien touchantes signalent la fin de la mission à la fois religieuse et sociale de Séverin. Quand les malheureux colons, qui, de Laureacum, étaient venus chercher un nouveau refuge près de Faviana, virent qu'ils allaient échanger leurs demeures et les douces habitudes du foyer domestique pour des campements qu'ils seraient peut-être forcés de quitter le lendemain, ils éprouvèrent

autant de découragement que de douleur. Dans leur désespoir, ils se pressaient tous, hommes, femmes et enfants, autour de Séverin, et lui disaient en pleurant : « Sommes-nous donc, ô Père très-saint, condamnés à périr sur cette terre d'Égypte? Le jour de la délivrance ne se lèvera-t-il jamais pour nous? — Ayez confiance, mes enfants, leur répondit le pieux cénobite ; votre servitude aura son terme, et vous reverrez la terre d'Italie où sont les tombeaux de vos pères. » Plus tard, à sa dernière heure, revenant sur cette même pensée, alors qu'entouré de ses moines et de son peuple, il leur adressait à tous un suprême adieu : « Frères, leur dit-il encore, souvenez-vous du patriarche Jacob : Dieu viendra vous visiter après ma mort et vous fera passer de la captivité d'Égypte sur la terre de ses promesses. Emportez alors mes os avec vous ; faites-le pour vous-même, et non pour moi. »

Mais ce n'était pas assez pour le saint apôtre du Norique de songer à l'avenir des fidèles, ses compatriotes, exilés comme lui sur un sol étranger. Le salut des Barbares et des hérétiques le préoccupait également, et il ne croyait pas sa tâche accomplie, lorsqu'il lui restait encore des âmes à sauver. Quelques jours avant la scène précédente, sentant que sa fin était proche, il invita à se rendre auprès de lui Fléthée, chef des Rugiens, et sa femme Gisa, fougueuse arienne aux fureurs de laquelle sa charité avait dérobé plus d'une victime. Après avoir posé sa main sur le cœur du roi barbare et demandé à Gisa si elle aimait son mari plus que tous les trésors du monde, sur sa réponse affirmative, il prononça ces paroles : «Si vous ne voulez pas que l'oppression des justes soit pour vous une cause prochaine de ruine, je vous

en conjure tous deux, en ce moment où je retourne à mon maître, abstenez-vous désormais du mal et honorez votre vie par des actes de justice et de bienfaisance. » Émus et tremblants à cette dernière recommandation du saint qui allait mourir, les deux époux promirent d'observer fidèlement ses conseils. Mais en 482, à peine Séverin avait-il rendu le dernier soupir, que les chefs rugiens violèrent la promesse que pouvait seul faire respecter le prestige de celui qui l'avait obtenue. Le monastère de Faviana, cette dernière citadelle de la foi et de la domination romaine en Germanie, fut cruellement saccagé, et les moines, ainsi que le troupeau de fidèles réunis à l'entour, furent dispersés avec violence. Odoacre, devenu roi d'Italie, vengea, il est vrai, ce mépris de la foi jurée, en combattant les Rugiens dont il fit le roi et la reine prisonniers, et en ramenant au delà des Alpes les restes des populations romaines devenues impuissantes à se maintenir sur les bords du Danube.

Quelques années seulement s'étaient donc écoulées depuis la mort de Séverin, que sa dernière prédiction et son dernier vœu étaient réalisés. En effet, ses disciples revinrent en Italie, et ses os furent rendus à la terre qui l'avait vu naître. Comme les peuples anciens, qui emportaient avec eux les ossements de leurs pères, cette petite colonie d'émigrés traversa la Péninsule dans toute son étendue. Autour de ce cortége environnant le char funèbre où était placée la dépouille de Séverin, de nombreuses populations, précédées de leurs pasteurs, s'empressaient d'accourir pour rendre hommage au saint moine dont le passage sur la terre n'avait été qu'un long bienfait. Le corps de Séverin fut porté jusqu'aux environs de Naples et déposé dans la villa de

Lucullanum, où Romulus Augustule oubliait, au sein de la mollesse, la perte de cette couronne impériale qu'il était si peu digne de porter. « Un cloître, dit au sujet de cette translation un éminent historien, un cloître fut construit par les moines près des jardins où le fils d'Oreste achevait sa vie épicurienne ; une église, consacrée sous le vocable de saint Séverin, s'éleva sur le coteau et donna son nom au village. La mémoire d'un pauvre moine, grand par le cœur et par le dévouement à la patrie, domina dès lors le golfe de Baïa avec ses îles, fameuses par tant d'autres souvenirs, enveloppant dans un même oubli les débauches du second des empereurs et les infortunes du dernier [1]. »

Tandis que le monachisme pénétrait ainsi au nord et à l'ouest de l'empire, vers une autre extrémité il tendait à surmonter les obstacles qui s'étaient d'abord opposés à sa propagation. Parmi les provinces méridionales, l'Espagne avait été l'une des premières à recevoir l'institut monastique. Selon le témoignage d'Ildefonse, évêque de Tolède, il y fut introduit par le moine Donatus qui, fuyant les persécutions des Vandales en Afrique, traversa la mer et vint, accompagné de soixante et dix religieux, fonder une première communauté. Pour se consoler dans leur exil, ces moines apportaient avec eux un grand nombre de manuscrits. Accueillis favorablement par une noble dame, aussi riche que pieuse, appelée Minicée, ils purent,

[1] Dans l'ouvrage intitulé *Récits de l'histoire romaine* au cinquième siècle, M. Amédée Thierry a consacré des pages remarquables par l'intérêt de la narration et la justesse des aperçus à faire dignement ressortir le caractère historique du moine Séverin. De son côté, Frédéric Ozanam, dans ses *Etudes germaniques*, a mis également en relief cette noble figure de l'apôtre du Norique, si précieuse à étudier.

grâce à sa généreuse assistance, construire le monastère de Servitanum[1]. On peut regarder comme ayant été le contemporain de Donatus, un autre abbé, nommé Victorien, qui dirigea pendant soixante ans le monastère d'Asana, en Aragon, et, d'après le poëte Fortunat, nourrit du suc de fleurs immortelles les nombreux essaims de moines qu'il avait formés[2]. Mais il est établi par les actes du concile de Saragosse que, dès la fin du cinquième siècle, c'est-à-dire avant l'arrivée de Donatus, un certain nombre de communautés religieuses commençaient à fleurir au delà des Pyrénées. Le même concile, à propos de faits semblant favoriser le priscillianisme, va même jusqu'à réprouver la conduite des ecclésiastiques qui, sous le prétexte de mieux observer les règles de la perfection, mais en réalité par un vain amour-propre, affectent de porter de vils habits, et préfèrent le titre de moines à celui de clercs[3].

Peu après, Himmérius, évêque de Tarragone, ayant consulté le pape Sirice sur quelques points de discipline relatifs au célibat et à l'ordination des moines, le pontife lui répondit qu'il fallait retrancher des communautés monastiques et des assemblées des églises les religieux infidèles à leur vœu de chasteté[4], et n'admettre aux ordres sacrés que ceux qui auraient l'âge et le mérite prescrits par les canons. Cette correspondance échangée entre le pape et l'évêque de Tarragone prouve

[1] Ildef., *de Virgin. illust.*, c. 4.

[2] Plurima per patriam monachorum examina fundens,
Floribus æternis mellificavit apes.

[3] Ac velut observatorem legis monachum videri voluerit esse magis quam clericum. — *Concil. Cæsar.*, c. 12.

[4] Has ergo impudicas detestabilesque personas a monasteriorum cœtu, etc. — Siric. *Epist. ad Himmer.*

qu'à dater de cette époque, il y avait en Espagne assez de moines et de religieuses pour que les chefs de l'épiscopat sentissent le besoin de régler le développement du nouvel institut. Quoi qu'il en soit, les annales monastiques ne présentent en ce pays aucun fait remarquable avant la venue de saint Benoît, parce que les documents sur cette partie de l'histoire ecclésiastique font absolument défaut, ayant été détruits sans doute durant les invasions des Goths, des Suèves et des Vandales.

Quant à l'Afrique, berceau primitif du monachisme, elle vit s'étendre au loin une institution que saint Augustin se plut à organiser autour de lui, en traçant pour le clergé de son église une règle dont la base était la vie de communauté[1]. Non content de mettre en relief par la conduite exemplaire de ses prêtres les avantages attachés à ce nouveau genre de vie, le savant évêque d'Hippone s'appliquait à démontrer, dans un écrit contre les manichéens, combien les principes tant vantés du stoïcisme étaient surpassés par les simples et austères vertus des moines chrétiens. Ainsi, partout où le monachisme était attaqué, il trouvait immédiatement un défenseur parmi les plus illustres docteurs de l'Église. Du reste, l'éloge de la vie monastique par l'auteur de la *Cité de Dieu* nous donne une preuve de plus que, dans la province qu'il habitait, les préjugés populaires contre les moines étaient aussi vivaces qu'en Italie. Ce fait nous est confirmé d'ailleurs par le témoignage de Salvien. En effet, dit cet auteur, « dès qu'on voyait paraître dans les cités d'Afrique, et surtout dans les murs de

[1] « Factus presbyter monasterium intra Ecclesiam mox instituit, et cum Dei servis vivere cœpit secundùm modum et regulam sub sanctis apostolis constitutam. » Possid. *Vit. S. August.*

Carthage, un homme en manteau, avec un teint pâle et la tête rasée, ce peuple, aussi malheureux qu'infidèle, ne pouvait le considérer sans le couvrir d'injures et de malédictions; et si quelque serviteur de Dieu, venu des monastères d'Égypte, ou des vénérables retraites d'un ermitage, se rendait dans cette ville pour y remplir un pieux devoir, il était poursuivi par des outrages, d'odieux éclats de rire et de détestables sifflets[1]. »

Ce n'était pas seulement au sein d'une multitude soumise à de grossiers instincts et habituée à chercher un vain spectacle dans tout ce qui pouvait lui paraître singulier, que ces impressions défavorables continuaient de se produire. Elles se manifestaient aussi, mais sous une autre forme, parmi les classes supérieures et lettrées, ainsi que l'attestent les invectives en vers lancées contre les religieux par Rutilius Numatianus. Ce poëte, originaire de la Gaule, avait longtemps séjourné à Rome, et lorsqu'en l'année 424, il revint à Poitiers, sa ville natale, il écrivit sur son retour un poëme dans lequel le vieil esprit païen se trahit par des attaques satiriques adressées surtout aux juifs et aux moines. Au moment où il arrive en vue des îles Gorgona et Capraria, situées près des côtes de Provence, il ne peut s'empêcher d'éclater en plaintes amères sur la perte d'un ami, qui a fui le monde pour se vouer, dans l'une de ces îles, à la vie cénobitique. « J'abhorre, s'écrie le poëte, j'abhorre ces écueils signalés par un récent naufrage. Là s'est perdu l'un de mes chers concitoyens, descendu vivant dans un tombeau. Naguère encore, il était des nôtres, lui qui était issu de nobles

[1] Salvian. *de Gubern. Dei*, lib. VIII, 4.

aïeux, qui possédait une noble fortune, et jouissait du bonheur d'un noble mariage. Mais voilà que, poussé par les Furies, il a délaissé les hommes et les dieux, et maintenant, crédule exilé, il se complaît dans une sale retraite, où il croit, le malheureux, se repaître des biens célestes[1]. » Étrange effet de la divergence des opinions humaines et des conséquences tout opposées auxquelles elle peut conduire des esprits jugeant un même objet au point de vue d'idées et de croyances qui se combattent. Ces mêmes îles qui inspiraient tant d'horreur au poëte païen Rutilius, étaient précisément celles que nous venons de voir plus haut, célébrées avec tant d'amour par le pieux évêque de Milan, qui se plaisait à les considérer comme le séjour de la paix, du bonheur et de la vertu.

Si nous insistons avec quelques détails sur les luttes que le monachisme dut soutenir à son apparition dans l'empire d'Occident, c'est pour mieux faire ressortir le triomphe qu'il finit par remporter sur tous les obstacles comme sur tous les adversaires. On comptait à peine deux siècles depuis que Paul l'Ermite avait été s'ensevelir au désert, et déjà la grande famille dont il fut le chef s'étendait des confins de la Thébaïde aux plages reculées de l'Irlande, et, pareille à l'arbre merveilleux de la Bible, couvrait le monde romain et le monde barbare de ses innombrables rejetons. Ce développement, tout extraordinaire qu'il soit, ne doit pas cependant nous surprendre, car la force expansive d'une institution sociale est presque toujours en rapport avec la résistance qui lui est opposée. D'ailleurs le monachisme,

[1] Rutil Numat. *de Redit.*, v. 517 et subs.

dans la période qu'on peut appeler son âge d'or, ne cessa d'unir ses progrès et ses triomphes à ceux de la religion chrétienne, puisqu'il en fut tour à tour le précurseur, l'auxiliaire, l'apôtre, et, au besoin, l'intrépide et généreux martyr. Quand un pieux cénobite quittait sa retraite pour aller répandre dans les contrées les plus sauvages de la Germanie la manne de la prédication évangélique, après de longues journées de marche, il arrivait au milieu de quelques-unes de ces tribus qui, cherchant la liberté dans la vie errante, n'avaient échappé à la servitude, qu'en plaçant entre elles et leurs oppresseurs le désert infranchissable de leurs forêts. Bientôt, l'homme de Dieu, comme ces chantres sacrés qu'on retrouve au berceau des peuples helléniques, se voyait entouré d'une troupe de barbares qui, d'abord méfiants et farouches, finissaient toutefois par céder à l'entraînement d'une parole pleine de simplicité, d'onction et de grandeur. A leurs yeux le missionnaire du Christ était loin de ressembler au proconsul romain. Ce dernier, représentant d'une politique aussi avide que cruelle, ne leur avait jamais demandé que de l'or, pour remplir le gouffre du fisc, et du sang, pour en arroser l'arène non moins insatiable des amphithéâtres.

Au lieu de leur apporter la guerre, l'esclavage et, ce qui est pire encore, une effroyable corruption de mœurs, le vieillard désarmé qui venait se livrer à eux, leur parlait, comme à des frères, de paix, d'union, d'amour entre les hommes. Il rapprochait ainsi à l'ombre de la croix ces peuplades rebelles que Rome avait pu disperser ou soumettre partiellement à la force de ses armes, mais jamais plier à l'ascendant de son gé-

nie. Par une influence toute différente, la semence qu'avait répandue l'apôtre chrétien ne tardait pas à porter ses fruits. Le sol des forêts abattues était mis en culture, et avec les arbres séculaires tombant sous la hache, tombaient aussi les grossiers simulacres du paganisme germanique. A la place où des sacrifices avaient été offerts à Woden, à Hertha, s'élevaient une basilique et un monastère qui ne tardaient pas à devenir le centre d'une cité dont la population, oubliant des habitudes toutes nomades, se façonnait au joug de la civilisation chrétienne. Pour opérer un tel changement d'idées, de mœurs et de religion, quels avaient été les moyens employés par ce même missionnaire, auteur d'une transformation si complète? Deux vertus servant de mobiles à toute sa conduite : l'abnégation de soi-même, et le dévouement au prochain. Avec ce double levier qui lui donnait la force de soulever un monde, il replaçait la société humaine sur sa véritable base et substituait la vérité à l'erreur, la charité à l'égoïsme. Fier d'une telle transformation, à chacun de ces rudes Germains qu'il régénérait par le baptême il pouvait dire, comme l'évêque de Reims au roi des Francs : « Incline la tête, doux Sicambre; brûle ce que tu as adoré, et adore ce que tu as brûlé. »

Peut-on trouver, nous le demandons, un exemple plus éclatant du triomphe de l'esprit sur la matière, que cet apostolat d'un simple moine nous offrant, pour dernière scène, la barbarie vaincue et courbée au-dessus de la cuve baptismale qui doit servir à sa régénération? Ce fut là, comme nous le verrons plus tard, surtout au sujet des missionnaires anglo-saxons, ce fut là le beau rôle du monachisme occidental, et il suffit

pour lui assurer la place la plus honorable dans les annales de la civilisation moderne. Quoique formé au milieu des mêmes circonstances et selon les mêmes principes qu'en Orient, l'institut monastique, en Occident, prit dès son origine un caractère qui lui fut essentiellement propre, et qu'on doit expliquer par la différence du climat, des mœurs et du génie des populations. Au lieu de s'abîmer, sous l'influence d'une température énervante, dans une pieuse, mais parfois stérile contemplation, les moines occidentaux sentaient le besoin de se rapprocher, pour prier, travailler en commun, et marcher ensemble vers un but pratique. Ainsi, outre le désir de se sanctifier par l'édification mutuelle, leur association avait pour objet d'échanger des idées, des opinions, des sentiments, et par là de répondre aux nobles et irrésistibles instincts de la sociabilité humaine.

Ce qui prouve que, même à leur premier âge, les monastères de la Gaule, par exemple, ne furent pas exclusivement fondés pour une vie toute d'ascétisme et de silence, c'est que les religieux de Lérins et de saint Victor, de Marseille, prirent une part fort active aux discussions philosophiques et théologiques qui agitèrent leur siècle. Loin de s'isoler complétement des hommes, leurs semblables, ils répondaient à leur appel, en partageant leurs préoccupations, leurs craintes, leurs espérances. Sur les graves questions qu'il importait alors de résoudre, leur esprit mûri dans la retraite portait un jugement d'autant plus sain que leur opinion était plus désintéressée. Souvent, dans le bruit des flots qui battaient contre les hautes murailles de leur cloître, ils croyaient entendre le cri des dernières douleurs, des

angoisses de la vieille société qui allait mourir. Mais au-dessus de ces gémissements ils distinguaient surtout les murmures confus et la marche lointaine de tant de peuples barbares qu'ils devaient éclairer, convertir et désarmer. Ils se préparaient donc en silence à cette haute mission que la Providence leur réservait. Si leur intelligence avait besoin de s'exercer par l'étude pour mieux combattre l'ignorance, leur cœur n'avait pas moins besoin de se fortifier dans la vertu, afin de soutenir les épreuves d'un périlleux apostolat. Ainsi, dans ces belles provinces où la civilisation romaine laissait d'ineffaçables empreintes, des religieux s'appliquaient à sauver du naufrage de la société antique le dépôt sacré des sciences et des lettres. Pendant ce temps d'autres moines, quittant leur retraite, marchaient, comme nous l'avons dit, à la conquête de ce monde nouveau d'où sortirent les nations modernes.

III

Au milieu du triste spectacle que nous présente, au cinquième siècle, l'agonie du vieil empire d'Occident une chose nous émeut et nous console encore : c'est la touchante sympathie qui, d'une extrémité de cet empire à l'autre, porte le clergé monastique à s'unir au clergé séculier pour déplorer des calamités dont leurs écrivains nous ont retracé le sombre et pathétique tableau. Écoutons le prêtre Salvien, racontant le sac de la ville de Trèves, cette première cité des Gaules, qui, prise trois fois de suite, n'offrait plus que l'image d'un

sépulcre, et où, selon le narrateur, l'infection des cadavres tuant le reste des vivants, la mort, pour ainsi dire, s'exhalait de la mort[1]. Et saint Augustin, vivant alors dans son église d'Hippone, comme dans le plus rigide des monastères, avec quelle profonde douleur ne voit-il pas du haut des remparts de la ville le camp de ces Vandales qui, non contents d'avoir dévasté la Gaule et l'Espagne, voulaient changer la province d'Afrique en désert? Ce noble cœur, qui avait lutté avec tant d'énergie contre ses propres passions et les erreurs de son siècle, fléchit devant l'inexorable arrêt de la Providence vengeant sur les fils des Romains dégénérés les vices et les crimes de leurs pères. Résigné à mourir, il n'en voulut pas moins relever le courage des habitants accablés par tant de désastres. Après avoir écrit aux évêques des diocèses envahis une lettre admirable de prudence et de charité, il pria Dieu de le retirer du monde, pour qu'il ne fût pas affligé davantage par la vue des souffrances de son peuple[2].

A son tour, saint Jérôme, au fond de sa grotte de Bethléem, est arraché à ses travaux et à ses austérités par le retentissement terrible des invasions qui viennent d'ébranler l'Italie. En apprenant le siége de Rome, prise tour à tour par Alaric et Genséric, son âme s'afflige, mais en même temps sa fougueuse imagination s'indigne et s'exalte. Sous le cilice du pénitent nous sentons frémir encore la fibre orgueilleuse du patricien qui s'étonne que Dieu châtie si durement la noble souveraine du monde[3]. Mais l'expiation dont le plan divin

[1] Salvian. *de Gubern. Dei.* lib. VI.
[2] Possid. *Vit. August.*, c. 28, 30. — S. August. *Epist.* 228. — Vict. Vitensis. *Hist. Pers. Vandal.*
[3] S. Hieronym. *Epist. ad Principiam.*

devait bientôt se dévoiler aux yeux du saint docteur, n'était pas encore suffisante. Quelques années plus tard, Rome était prise de nouveau par Odoacre, chef des Hérules. Après avoir détruit le vain fantôme qu'on appelait encore l'empire, il essayait de fonder cette puissance éphémère qui se nomma le royaume d'Italie, et dont les populations divisées de la Péninsule ont poursuivi durant tant de siècles l'organisation réputée impossible jusqu'à nos jours. Quoi qu'il en soit, plus généreux que les autres chefs barbares, et se rappelant sans doute la prédiction qu'un vieux moine lui avait faite, il épargna l'ancienne capitale des nations, en lui laissant ses monuments, ses lois et ses institutions municipales. Or, quel était ce vieux moine dont le souvenir vénéré désarmait ainsi la colère du fier vainqueur de Rome? C'était ce même Séverin dont nous avons rappelé plus haut la mission en Germanie, et qui dans son monastère, près de Vienne, était visité par une foule de barbares venant saluer en lui un prophète envoyé de Dieu.

Un jour, dit son biographe, qu'une troupe de jeunes guerriers recrutés pour la garde prétorienne, se pressait à la porte de sa demeure, afin de recevoir la bénédiction du solitaire, l'un d'eux, remarquable par sa haute stature, baissa la tête au moment de franchir le seuil. « Va, jeune homme, lui dit Séverin, tu n'es vêtu aujourd'hui que de misérables peaux ; mais le temps approche où ton élévation te permettra de faire d'immenses largesses. » Ce futur conquérant, à la haute stature et au grossier sayon de peau, n'était autre qu'Odoacre, et plus tard, à l'heure enivrante du triomphe, il n'oublia point la prophétie du saint moine

qui avait béni sa jeunesse. Par un sentiment de juste reconnaissance, il voulut même lui offrir de satisfaire à tout ce qu'il pouvait désirer, mettant ainsi à sa disposition la toute-puissance dont il était revêtu. Mais Séverin, qui n'avait rien à demander pour lui-même, se contenta, en le remerciant de son bon vouloir, de réclamer la délivrance de quelques pauvres prisonniers[1].

Si le monachisme, à son premier âge, accomplit cette œuvre éminemment réparatrice au milieu d'une société tombant en dissolution, il en fut redevable à ce puissant souffle de vie que le christianisme communiquait à toutes les institutions créées et fécondées par son génie. Dans le principe, la plupart des moines, étrangers aux ordres sacrés, étaient de simples laïques, ne se distinguant du reste des fidèles que par la pratique de certains devoirs auxquels ils se soumettaient volontairement pour arriver à une plus haute perfection. Bientôt l'exemple de leurs vertus, et plus encore les services qu'ils rendirent à leurs semblables, leur attirèrent l'admiration et la reconnaissance. La foule, qui d'abord les avait traités avec mépris, s'accoutuma à voir en eux une véritable caste religieuse, appelée à remplir les fonctions d'un sacerdoce tout moral. Du jour où l'influence des moines devint en Occident ce qu'elle était en Orient, leur nombre s'y accrut avec une rapidité non moins prodigieuse. D'ailleurs, les mêmes causes devant produire partout des effets à peu près semblables, c'est à l'état de trouble profond qui remuait la société contemporaine qu'il faut principalement attribuer le pro-

[1] Pez. *Script. rer. Austr.*, t. I, p. 91. — Hansitz, *Germ sacr.*, I, 60. — *Vita S. Severin. ap.* Bolland. *Act. SS*, 8 januar.

grès de l'institut monastique dans les provinces occidentales de l'empire romain.

Quand l'époque où des hommes sont destinés à vivre est parfaitement calme, que les lois, les institutions et les mœurs présentent cet harmonieux équilibre qui permet à tous d'y développer librement leurs facultés, alors chacun, choisissant sa route, peut suivre la voie régulière et normale qui doit le conduire au but fixé par sa vocation. Mais lorsqu'une société, minée depuis longtemps par la corruption, est en proie à tous les fléaux qu'amènent à leur suite la guerre, l'invasion extérieure et la dépopulation des villes et des campagnes; lorsque de malheureux habitants, à peine échappés aux maux de la veille, tremblants devant les menaces du lendemain, ne voient plus autour d'eux que les funèbres vestiges laissés par le meurtre et l'incendie, comment, on se le demande, pourraient-ils se préoccuper ici-bas d'un avenir qui pour eux a perdu sa dernière espérance? Sentant la terre manquer sous leurs pas, ils relèvent la tête vers le ciel, puisque là seulement ils sont certains de trouver un abri pendant la tempête, un port après le naufrage. Par ce motif que les jouissances de ce monde leur échappent, ils aspirent avec ardeur à la possession des choses divines, et pour les mériter, ils se condamnent à des privations souvent mille fois plus dures que celles qu'ils auraient à subir en demeurant au sein de la société. Mais ces privations sont volontaires, et dans cet holocauste librement consenti, ils goûtent un charme ineffable qui vient en adoucir l'amertume, car ils éprouvent alors quelque chose de la volupté sainte ressentie par le martyr, quand d'un cœur ferme il accepte les tortures et la mort.

En outre, l'histoire des révolutions et l'étude de la nature humaine nous apprennent que le temps des grandes calamités est aussi le temps des grands sacrifices. En présence des périls continuels qui le menacent, lui, les siens et sa patrie, l'homme se détache volontiers de ses liens les plus chers. Il apprend à mépriser assez la vie pour la donner sans regrets, ou bien, ce qui est plus difficile, pour la soumettre à une immolation de chaque jour. Ce motif, joint aux raisons qui précèdent, ne suffit-il pas pour nous expliquer pourquoi au cinquième siècle, c'est-à-dire pendant le plus terrible bouleversement social qui ait jamais remué le monde, tant d'esprits déçus, tant de cœurs désespérés se précipitèrent avec ardeur vers l'asile du monachisme? Pour beaucoup d'entre eux n'était-ce pas comme une mort anticipée aux intérêts et aux affections terrestres? Si le cloître n'était point encore le port du salut ni le terme du repos final, c'était du moins, selon la doctrine chrétienne, la route la plus sûre qui pût y conduire. Or, en vue de la récompense promise, on s'exposait avec joie aux fatigues et aux souffrances passagères de cet âpre chemin.

Malheureusement, les causes qui avaient amené le développement extraordinaire des communautés monastiques ne contribuèrent pas moins à faire naître les abus qui bientôt en vicièrent l'institution. Parmi ces abus, il en était deux que les évêques, intéressés à bien régler tout ce qui se rattachait à l'organisation de la société chrétienne, avaient tenté de prévenir et de combattre, nous voulons dire l'excès de la mortification et l'excès du relâchement. Avec la haute sagesse qui les distinguait, les premiers pasteurs de l'Église latine

avaient compris qu'il ne fallait point laisser les moines occidentaux imiter leurs frères d'Orient dans des actes et des pratiques dont l'expérience avait fait voir le danger ou l'inutilité. Demander aux forces humaines plus qu'elles ne peuvent donner, c'est les exposer à un affaiblissement certain, puis à une chute déplorable. Voilà pourquoi ceux qui avaient mission de diriger le monachisme à sa naissance, voulurent le maintenir dans une juste voie, entre un ascétisme exagéré et une mollesse dangereuse qui pouvaient l'une et l'autre l'entraîner à sa perte. Les précautions des évêques, les conseils des hommes les plus versés dans les habitudes de la vie monastique, ne purent réagir contre le double abus qui vient d'être signalé. Si l'imagination orientale avait été surprise par le récit des pieuses excentricités de certains moines, l'esprit moins enthousiaste des Occidentaux put être frappé, à son tour, par les prodiges d'austérité dont plusieurs solitaires de la Gaule et de la Germanie donnèrent l'exemple.

L'historien de la barbarie, Grégoire de Tours, nous rapporte les étranges légendes relatives à Hospitius et à Caluppa qui menaient la vie de reclus en Provence et en Auvergne. Il s'étend avec non moins de complaisance sur les tortures auxquelles s'était condamné un autre solitaire, nommé saint Sénoch, qui passa plusieurs années enfermé entre quatre murs formant un espace si étroit qu'il lui était impossible d'y faire un mouvement[1]. Un trait plus remarquable encore de l'ascétisme occidental, en ce qu'il offre une fidèle image des mœurs du temps, nous a été conservé par le même chroni-

[1] Grégoire de Tours, t. I, p. 251 et 311. — Collect. des *Mém. relat. à l'hist. de France*, par Guizot.

queur, au sujet du moine Wulfilaïch qui, dans les environs de Trèves, sembla vouloir rivaliser avec saint Siméon le Stylite. Retiré au sommet d'une montagne, près du lieu où se dressait une statue de Diane qu'il avait engagé les habitants du pays à détruire, il avait élevé une colonne sur laquelle il se tenait, la tête et les pieds nus, exposé tour à tour, selon la saison, à un froid excessif et à une température brûlante. Il se contentait, pour toute nourriture, d'un peu de pain, d'herbes crues, et d'une petite quantité d'eau. D'après l'aveu qu'il en fit à Grégoire de Tours auquel il racontait son histoire, pendant l'hiver il souffrait tellement des rigueurs de la gelée, que sa barbe était toujours hérissée de glaçons et que les ongles lui tombèrent des pieds. Satisfait d'avoir converti les peuplades barbares qui étaient accourues auprès de lui, Wulfilaïch se disposait à poursuivre le cours de ses austérités, quand les évêques des pays voisins intervinrent pour y mettre un terme en lui disant : « La voie que tu as choisie n'est pas la voie droite, et tu ne saurais, dans ton indignité, t'égaler à Siméon d'Antioche qui vécut sur sa colonne. D'ailleurs la situation du lieu ne permet pas de supporter une pareille souffrance ; descends donc, et viens plutôt habiter avec les moines, tes frères, que tu as rassemblés près d'ici. » Dans la crainte d'être accusé du crime de désobéissance, le solitaire se soumit, et vint, en effet, prier et prendre ses repas avec les autres religieux. Mais un jour qu'on l'avait éloigné de sa demeure, l'évêque diocésain, craignant sans doute qu'il ne revînt à son ancien genre de vie, envoya des ouvriers avec des haches et des marteaux pour jeter en bas la colonne. Aussi le lendemain, à son retour, le pauvre stylite voyant tout dé-

truit, pleurait amèrement sur ces débris épars, et il en baisait tendrement les pierres comme ayant été les compagnes de ses chères austérités[1].

Cette légende du moine Wulfilaïch, retrouvée au milieu des lointaines traditions de l'époque barbare, n'est-elle pas aussi touchante qu'instructive, et pour nous ne présente-elle pas plus d'un sujet d'observations? D'abord, comme si tous les sentiments du cœur humain, surtout à l'âge héroïque des peuples, devaient être exprimés sur le même ton et faire vibrer les mêmes cordes, dans la douleur de ce solitaire pleurant sur les objets témoins de ses souffrances, ne semble-t-il pas entendre quelque plainte échappée de la Bible, des poëmes d'Homère ou de ces belles tragédies grecques composées d'après les inspirations de l'Iliade et de l'Odyssée? En outre, la scène qui se passe entre les prélats et le rude anachorète ne nous montre-t-elle pas encore le commencement de l'antagonisme qui, pendant de longs siècles, allait opposer le clergé monastique à l'autorité de l'épiscopat, antagonisme auquel, dans l'exemple en question, se joignait l'antipathie de race alors si puissante? Le moine Wulfilaïch est, en effet, comme l'indique son nom, un vrai germain, et, disons-le, un barbare dont le christianisme a exalté plutôt qu'adouci l'énergie un peu sauvage. Quant aux évêques censeurs de sa conduite, ce sont des Gallo-Romains habitués au commandement aussi bien qu'à l'obéissance, et qui, dans leurs rapports avec l'humble religieux, laissent entrevoir et le dédain de l'homme civilisé, et les suscéptibilités jalouses du supérieur ecclésiastique.

[1] Grégoire de Tours, t. I, p. 440 et suiv. — Collect. cit. plus haut.

Quoi qu'il en soit, si l'autorité épiscopale dut parfois s'élever contre les abus de la mortification, elle eut plus souvent l'occasion de blâmer et de chercher à contenir parmi les moines des excès d'une nature toute contraire. Emportés par l'ardeur d'un zèle d'abord aussi fervent que sincère, beaucoup d'entre eux, après s'être soumis aux exigences de la vie pénitente, avaient fini par trouver le joug de la règle bien dur, et s'en étaient peu à peu écartés. Une fois que le premier pas fut fait sur cette pente rapide et glissante, ils se trouvèrent entraînés malgré eux. Bientôt de chute en chute, ils arrivèrent à devenir un objet de scandale pour ceux qu'ils devaient édifier. Les uns, sortant de leur monastère et se mêlant au mouvement du siècle, ne tardèrent pas à subir l'influence de l'effroyable désordre qui minait alors la société jusque dans ses profondeurs les plus cachées. Pour d'autres, qui n'osaient enfreindre les lois de la clôture monastique, la souillure vint du dehors. La porte du couvent, ouverte d'abord à des infractions légères, donna peu à peu entrée à l'orgueil, à l'avarice et à la luxure, ces trois vices que les chefs du monachisme primitif s'étaient surtout proposé de combattre. Si ces premiers symptômes d'un relâchement déplorable n'avaient été signalés que par les philosophes et les écrivains païens, il serait permis de suspecter des accusations émanant d'auteurs qui étaient les adversaires déclarés du monachisme. Mais nous trouvons les reproches les plus graves adressés aux moines par les plus illustres représentants de l'épiscopat, notamment par saint Augustin que son zèle pour la propagation de l'institut monastique ne peut faire soupçonner d'une injuste partialité.

Tandis que dans la province d'Afrique, où les moines s'étaient singulièrement multipliés, quelques religieux vivaient du travail de leurs mains, les autres, et c'était le plus grand nombre, passaient leurs jours dans l'oisiveté, en se fondant sur ce passage de la parabole évangélique : « Voyez les oiseaux du ciel, ils ne sèment pas; et les lis des champs, ils ne filent pas. » Contre une telle interprétation du texte sacré, saint Augustin ne manqua point de protester énergiquement, mettant en opposition le rude labeur soutenu par les évêques et les prêtres, et la pieuse fainéantise où s'endormaient les moines mendiants. Dans son livre *de Opere monachorum*, il stigmatise avec une juste indignation les manœuvres de « ces hypocrites cachés sous la figure de moines, qui, parcourant les provinces où personne ne les a envoyés, errent çà et là sans se fixer nulle part, et vendent aux fidèles des reliques de martyrs plus ou moins véritables[1]. » Par un autre témoignage, celui de saint Jérôme, qu'on ne peut se lasser d'invoquer, lorsqu'il s'agit de connaître à fond l'histoire ecclésiastique de cette époque, nous apprenons quels étaient les travers, les fautes et les déréglements alors imputés aux moines. Malgré son caractère enthousiaste qui devait le porter à une certaine indulgence pour les hommes dont il avait adopté le genre de vie, le solitaire de Bethléem ne craint pas de mettre à nu les plaies intérieures qui affligeaient le monachisme. « J'ai honte de le dire, s'écrie-t-il dans une de ses lettres à Rusticus, du fond de nos cellules nous condamnons le monde; en nous roulant dans un sac et

[1] S. August. *de Opere monach.*, c. 28.

sur la cendre, nous portons nos jugements sur les évêques. Que signifie cet orgueil d'un monarque sous la tunique d'un pénitent?... La superbe se glisse promptement jusque dans le sanctuaire de la solitude; parce que cet homme a jeûné quelque peu, il se croit un personnage de poids; il oublie ce qu'il est, d'où il vient, où il va, et son cœur, comme sa langue, s'égare sans cesse à l'aventure... Il porte la main où sa gourmandise l'attire; il dort tant qu'il veut, ne respecte personne, croit tous les autres inférieurs à lui, et, feignant la tristesse, livré en apparence à de longs jeûnes, il s'en dédommage la nuit par de furtifs et copieux repas [1]. »

Cette sévère appréciation, portée par un juge aussi compétent que pouvait l'être le solitaire de Bethléem, nous fait voir quels abus avaient vicié, dès leur origine, les institutions monastiques. Comme beaucoup d'autres institutions humaines, après avoir été aussi utiles que morales dans leur principe, elles s'étaient éloignées du but éminemment social, éminemment religieux, pour lequel elles avaient été fondées. L'effroyable anarchie qui accompagna la chute de l'empire romain dut, vers la fin du cinquième siècle, augmenter encore des désordres signalés, dès le siècle précédent, par les docteurs les plus recommandables de l'Église latine. Comment lorsque tout, hommes, choses, idées, principes, gouvernement, tombait en dissolution, comment le monachisme, qui, du reste, n'avait pas encore reçu en Occident sa constitution définitive, aurait-il pu résister à la terrible secousse sous laquelle le monde an-

[1] S. Hieron *Epist. ad Rustic.* — Ibid. *ad Eustoch.*

tique devait alors succomber? A une époque où tous les liens sociaux étaient si violemment rompus, il était bien difficile, pour ne pas dire impossible, que les liens de la discipline monastique ne souffrissent point aussi les plus graves atteintes.

En outre, par un contraste assez étrange, c'était au moment même où l'agitation de la société poussait vers la vie religieuse un plus grand nombre d'esprits tourmentés, malheureux ou enthousiastes, que les circonstances extérieures venaient troubler plus profondément la paix des cloîtres, et en faire sortir une multitude de moines pour les rejeter dans tous les périls du siècle, On ne voyait partout que des religieux errants ou vivant à leur fantaisie dans un ermitage, et qui tantôt remuaient les masses par l'étrange liberté de leur parole, tantôt excitaient l'admiration populaire par la pieuse excentricité de leurs actes. Au milieu du désordre universel, ce qui caractérise l'esprit monacal, c'est l'impatience de tout frein, l'éloignement de toute règle, et la substitution de la volonté personnelle à toute espèce d'autorité, notamment à celle des évêques. Ainsi, pour résumer les faits qui précèdent, au commencement du sixième siècle, c'est-à-dire avant la grande réforme opérée par saint Benoît, l'institut monastique avait complétement dévié de sa route, malgré les nobles exemples de vertu qui avaient signalé ses premiers pas dans la carrière. Quelque profitable que pût être l'enseignement de l'expérience, quelque sages que fussent les précautions prises pour éviter en Occident les abus où était tombé le monachisme oriental, les moines y étaient également sortis des bornes qu'on avait voulu leur imposer. Leur état d'insoumission envers les chefs

du clergé séculier, leur mépris pour toute discipline, enfin le relâchement presque général de leurs mœurs avaient fait sentir la nécessité d'une réforme ou plutôt d'une organisation nouvelle qui vînt régénérer le corps monastique. Saint Benoît parut, et cette organisation fut créée.

CHAPITRE IV

LA LÉGENDE DE SAINT BENOIT

Importance et source principale de la légende de saint Benoît. — *Dialogues* de saint Grégoire le Grand sur la vie des saints du sixième siècle. — Naissance et éducation du jeune Benoît. — Il quitte Rome pour se retirer dans la solitude de Subiaco. — Douze monastères du voisinage se placent sous sa direction. — Sa fuite de Subiaco et son arrivée au mont Cassin, en Campanie. — Il y fonde un monastère et y établit sa *Règle de la vie monastique*. — Rapports de saint Benoît et de Totila, chef des Goths. — Sa dernière entrevue avec sa sœur Scholastique. — Mort de saint Benoît; réflexions sur les faits merveilleux qui l'accompagnent. — Origine des récits légendaires à tous les âges et chez tous les peuples. — Caractère particulier et influence morale de la légende chrétienne.

Dans l'immense recueil renfermant les *Actes des saints*, la vie de saint Benoît tient une place à part et doit être distinguée des autres récits hagiographiques. Par un privilége dont ses vertus et la haute mission qu'il remplit le rendaient bien digne, le fondateur de l'ordre bénédictin eut pour premier biographe le pape saint Grégoire le Grand. Moine lui-même, avant d'être élevé au saint-siége, ce pontife, qui avait autrefois pratiqué la règle bénédictine, s'était initié sous l'empire de cette loi aux qualités éminentes qu'il montra dans

le gouvernement de l'Église. Tandis qu'il habitait le monastère de Saint-André que lui-même avait fondé à Rome, il avait pu recueillir des premiers disciples de saint Benoît les traits principaux de la vie de celui qu'ils appelaient leur vénérable père[1]. Comme il était né quatre ans avant la mort de l'abbé du mont Cassin, les récits formant la biographie de ce personnage n'avaient encore subi aucune des altérations si fréquentes dans ce genre de composition. Ils avaient gardé, au contraire, ce caractère de poétique simplicité que nous appellerons la fleur première de la légende.

On sait comment cette fleur délicate disparaît ou se transforme dans les *Vies des saints*, qui, selon le sort commun à toutes les traditions orales, s'altèrent nécessairement en passant de bouche en bouche, sans que la bonne foi du narrateur puisse être mise en doute, non plus que celle des auditeurs appelés eux-mêmes à reproduire ces récits. Toujours véridique, sinon toujours véritable à son début, la légende a cela de particulier que, dans ses premiers développements, elle est donnée et reçue avec une égale sincérité, et par ceux qui la racontent et par ceux qui l'écoutent. Mais, semblables aux fleuves qui, en s'éloignant de leur source, perdent la pureté primitive de leurs eaux, les traditions légendaires se dénaturent aussi en traversant le temps et l'espace. On les voit donc, après avoir franchi

[1] Les principaux témoins cités par saint Grégoire, et sur les récits desquels il appuie les faits qu'il rapporte, sont : 1° l'abbé Constantin, qui, après la mort de saint Benoît, gouverna le monastère du Mont-Cassin; 2° Valentinien, abbé du monastère de Latran, où se réfugièrent les religieux du Mont-Cassin après la ruine de leur maison; 3° Simplicius, troisième abbé de cette même communauté du Mont-Cassin; 4° saint Honorat, qui, à l'époque où saint Grégoire composait ses *Dialogues*, dirigeait la communauté établie près de la grotte de Subiaco.

tous les degrés de la vraisemblance, tomber trop souvent du merveilleux croyable dans le merveilleux impossible. C'est la conséquence abusive à laquelle aboutirent forcément, vers le point culminant du moyen âge, les compilateurs de la *Légende dorée*, qui, selon des formules à peu près invariables, composèrent sur la vie des saints des récits empreints de l'imagination exaltée de l'époque.

Telle n'est point la narration légendaire à ses premières origines. Pleine d'un caractère essentiellement religieux, elle nous charme par sa simplicité, nous émeut par son accent pathétique. Si elle mêle parfois le surnaturel aux tristes réalités de la vie, c'est uniquement pour montrer la Providence intervenant dans les actes humains et se servant des saints comme des instruments les plus propres à maintenir, au milieu d'une profonde anarchie sociale, le triomphe toujours consolant de la douceur sur la violence et de la justice sur l'iniquité. Ne nous étonnons donc pas que, du sein de tant de calamités et de misères, la voix du peuple se soit élevée, avant celle de l'Église, pour déclarer saints les hommes dans lesquels il voyait les généreux défenseurs de toute créature faible ou souffrante. Considérée à ce dernier point de vue, la légende ne fut plus seulement un sujet d'édification pour les fidèles, qui, selon la signification étymologique du mot, devaient en faire la lecture [1]. Elle devint, aux temps les plus rudes du moyen âge, ce qu'avait été l'épopée profane aux siècles

[1] Les légendes, *legenda*, sont ainsi appelées parce qu'après avoir été racontées et écrites, elles étaient destinées à être lues pendant les offices consacrés à la célébration de la fête des saints, ou bien durant les repas, soit dans les communautés, soit à toute autre réunion de fidèles.

héroïques de l'antiquité, c'est-à-dire l'idéal d'un nouvel âge d'or, où les âmes simples, aimantes et découragées allaient se retremper volontiers par le spectacle d'un passé qu'elles supposaient plus beau et surtout meilleur que le présent.

Expression du mouvement intellectuel et des aspirations morales de l'époque, les compositions légendaires offraient, en outre, à leurs auteurs un refuge momentané contre les amertumes et les préoccupations accablantes de la vie pratique. Influence digne de remarque ! par le salutaire rafraîchissement qu'elles apportent à l'esprit, elles avaient soutenu, consolé l'écrivain avant d'aller, de génération en génération, soutenir et consoler à leur tour d'innombrables lecteurs. Elles semblaient, sous ce rapport, avoir la merveilleuse propriété de ces coupes remplies d'un breuvage divin, et que les poëmes scandinaves nous représentent circulant au banquet des élus, sans que s'épuisent jamais, du premier au dernier des convives, ni la liqueur qu'elles versent, ni la joie qu'elles inspirent. De cette influence exercée par les légendes sur l'hagiographe lui-même, nous trouvons précisément un curieux témoignage dans le récit des circonstances particulières, sous l'empire desquelles saint Grégoire le Grand écrivit ses *Dialogues* sur la vie des saints les plus célèbres de l'Italie au sixième siècle. Voici comment lui-même raconte l'origine de cet ouvrage qu'il composa vers la quatrième année de son pontificat, à la prière des clercs et des religieux qui vivaient dans sa familiarité.

« Un jour que je me sentais, dit-il, accablé du poids insupportable des affaires du siècle, je me retirai en un

lieu solitaire, afin de pouvoir y réfléchir librement sur tout ce qu'il y avait de pénible dans mes occupations. Comme je me tenais assis dans la tristesse et le silence, ayant près de moi le diacre Pierre, l'âme de ma jeunesse et le compagnon de mes études, celui-ci me demanda si j'avais quelque nouveau sujet d'affliction. « Ma douleur, répondis-je, est ancienne par l'habitude « que j'ai de souffrir, mais nouvelle parce qu'elle va « croissant tous les jours. Portant la blessure de ses « tourments actuels, ma pauvre âme se rappelle ce « qu'elle était autrefois dans notre monastère, alors « qu'elle s'élevait au-dessus de tout ce qui passe « pour s'occuper des biens célestes, et que, se dégageant par la contemplation de son enveloppe charnelle, elle désirait la mort si redoutée de tous, « comme l'entrée de la vie et la récompense de notre « labeur. Et maintenant que je suis chargé du fardeau « pastoral, il lui faut, devant cette douce image du « repos qu'elle n'a plus, se souiller dans la poussière « des affaires de ce monde. Or, quand je me suis « ainsi, par devoir, répandu au dehors, je me trouve « plus faible à l'intérieur, et je souffre surtout en me « rappelant ce que j'ai perdu ; mais à peine m'en souvient-il, car l'âme humaine, à force de déchoir, en « arrive jusqu'à oublier le bien qu'elle pratiquait autrefois. Voilà comment, ballotté sur les flots d'une mer « immense, je suis tout brisé par les coups de la tempête. Et quand je me rappelle ma vie passée, je soupire en regardant le rivage bien loin derrière moi, « rivage où je ne distingue presque plus le port que « j'ai quitté. Enfin, pour surcroît de douleurs, je me « souviens de la vie de quelques saints personnages

« qui ont entièrement quitté le monde, et leur éléva-
« tion me fait mieux connaître encore la profondeur de
« ma chute. »

Alors, sur la prière du confident de ses regrets, le pontife lui raconte les prodiges de vertu accomplis par ces pieux personnages, en affirmant qu'il ne rapporte que ce qu'il a recueilli, soit d'après lui-même, soit d'après des témoins d'une fidélité irréprochable. C'est ainsi que s'ouvre la série de ses *Dialogues* qui se divisent en quatre livres [1], et dont le second, entièrement consacré à saint Benoît, va nous fournir les principaux événements de sa vie.

En l'an 480, c'est-à-dire quatre années après la chute de l'empire d'Occident, naquit à Nursia, en Ombrie, un enfant que ses parents, Euprobus et Abundantia, appelèrent *Benedictus*. Ce nom, que nous avons traduit par celui de Benoît, semblait être comme une consécration religieuse qui appelait à l'avance les bénédictions de Dieu sur la glorieuse entreprise à laquelle cet enfant, devenu homme, devait donner toutes les forces de son esprit et de sa volonté. Deux influences puissantes, celles du sang et de l'éducation, prédestinaient, en outre, le jeune Benoît à une vie toute de sainteté. Issu d'une famille sénatoriale qu'illustraient ses vertus chrétiennes autant que les hautes charges qu'elle avait remplies [2], il avait été pieusement élevé

[1] Insérés dans les œuvres complètes de saint Grégoire le Grand que publièrent les bénédictins de Saint-Maur, les *Dialogues* de ce pontife furent traduits et imprimés séparément par Louis Bulteau. Paris, 1689, in-12.

[2] Que saint Benoît fût, comme le prétendent quelques-uns de ses biographes, le dernier représentant de l'illustre famille des Anicius; que son père ait été comte de Nursia, et qu'enfin les ruines du palais de ses

par son père et par sa mère. Mais personne ne contribua plus à développer en lui le sentiment religieux que Cyrilla, sa nourrice, l'une de ces touchantes figures que les mœurs des premiers âges chrétiens nous montrent assises près du foyer domestique, comme pour en garder les simples et chastes affections. A l'exemple de tous les enfants de race patricienne, il fut envoyé de bonne heure à Rome, pour y être instruit dans les sciences humaines, auxquelles le rendait propre la précoce maturité de son esprit. Un triste spectacle l'attendait dans l'ancienne capitale du monde. Témoin des dernières convulsions de la société romaine qui se débattait alors sous la violente oppression des barbares, il ne fut pas moins affligé en voyant à quels excès honteux s'abandonnaient les compagnons de ses travaux. L'aspect de Rome cherchant à se consoler dans l'orgie de sa défaite et de sa honte lui donna un enseignement tout autre que celui qu'il était venu chercher dans l'étude des lettres profanes. Prenant le monde en aversion, à cet âge où les illusions de la jeunesse et l'amour des plaisirs pouvaient lui rendre plus précieux les avantages qu'il devait à sa naissance et à la fortune, il résolut de tout abandonner pour s'enfermer vivant dans une profonde solitude.

Après avoir dissimulé ses projets de retraite, Benoit quitta secrètement la maison qu'il habitait dans le

ancêtres fussent encore visibles plusieurs siècles après sa mort, selon le témoignage du moine Adrevald, religieux de l'abbaye de Fleury, au neuvième siècle, ce sont des faits dont la discussion ne peut entrer dans ce simple exposé. D'ailleurs, nous partageons complétement l'opinion de l'auteur des *Annales bénédictines*, qui fait remarquer, en traitant cette question, que la vraie gloire du saint fondateur de son ordre consiste, non dans l'illustration de sa naissance, mais bien dans les actes de sa vie.

quartier situé au delà du Tibre [1], et s'arrêta d'abord au bourg d'Enfide, situé à quelques milles de Subiaco. Mais s'il était parvenu à tromper, par sa fuite, la sollicitude de ses parents et de ses amis, il ne put échapper aussi facilement à la vigilance inquiète de sa nourrice Cyrilla. Un touchant récit nous représente cette femme dévouée suivant seule le jeune fugitif qu'elle aimait plus tendrement que personne, selon le mot de saint Grégoire le Grand, et on la voit marchant sans relâche sur ses pas, à travers les montées les plus rudes et les descentes les plus escarpées [2]. Ils se retrouvent enfin au milieu d'une rustique population de montagnards dont le jeune patricien avait conquis les sympathies et l'admiration par des vertus bien supérieures à son âge. Là, le premier miracle que la légende vient alors attribuer au saint répond au prodige d'amour accompli par sa vieille nourrice. Toutefois, en s'arrachant de nouveau à la tendresse de Cyrilla, Benoît ne tarda pas à rompre le dernier lien par lequel il se rattachait encore aux affections terrestres. Plus décidé que jamais à ne s'occuper que des choses divines, il continua de s'enfoncer dans les gorges abruptes et sauvages où tombe l'Anio, en s'élançant du flanc des montagnes qui séparent l'ancien territoire des Èques du pays des Sabins.

Quand il fut arrivé dans l'horrible désert appelé alors *Sublaqueum*, et qu'on a désigné ensuite sous le nom de *Subiaco*, il choisit pour demeure une caverne où il se tint caché pendant trois ans, n'ayant de communica-

[1] Sur l'emplacement de la maison que la tradition désignait comme ayant servi de demeure au fils d'Euprobus, et qu'on disait avoir été la propriété de sa famille, une église fut construite plus tard sous le vocable de saint Benoît *in Piscinulâ*. — Mabill. *Annales bened.* lib. I.

[2] S. Gregor. *Dial.* lib. I.

tion qu'avec un moine du voisinage, nommé Romanus, qui, de temps à autre, lui apportait de la nourriture. Tel était l'escarpement de la roche dans laquelle était creusée la caverne qu'aucun sentier ne pouvait y conduire du monastère alors habité par Romanus, et d'où ce dernier venait visiter régulièrement le jeune reclus. Aussi était-il obligé d'attacher à une corde les frugales provisions qu'il lui destinait, et le son d'une clochette était le signal convenu pour indiquer à Benoît la visite accoutumée du moine. « Ce fut dans cette retraite, au fond de cette grotte sacrée, dit l'illustre auteur des *Annales bénédictines*, que saint Benoît conçut, avec l'inspiration de la grâce, l'ordre dont il devait être le père. Là est le premier berceau de notre famille, ajoute Mabillon avec un légitime orgueil ; c'est de cette pierre vive que, nous bénédictins, nous avons été taillés [1]. »

Nous réservant de parler avec plus de détails de l'abbaye de Subiaco dans notre visite toute spéciale à ce monastère, nous ne nous étendrons pas ici sur le séjour que fit saint Benoît dans ces lieux, autrefois souillés par les honteuses voluptés de Néron, et que purifia par sa présence le chaste réformateur du monachisme occidental. Qu'il nous suffise de rappeler que le bruit des vertus du solitaire s'étant répandu aux alentours, il fut contraint de quitter sa chère retraite pour prendre la direction de douze monastères de la province [2]. Mais il essaya en vain d'y rétablir la disci-

[1] « In hac sacrâ specu Benedictus ordinem suum, obstetricante gratiâ, parturiit. Hic cunabula gentis nostræ : hæc petra, undè excisi sumus. » — Mabill. *Annal. bened.* lib. I, ann. Chr. 494.

[2] Il n'était pas rare de voir, à cette époque, un certain nombre de communautés monastiques se placer sous la direction d'un seul supérieur qui, d'après un usage et un terme venus de l'Église d'Orient, portait le nom d'*archimandrite*.

pline ; toutes ses tentatives échouèrent devant le mauvais vouloir des moines, et les plus endurcis, non contents de tendre des piéges à sa chasteté, allèrent jusqu'à conspirer contre ses jours. Alors, voyant ses efforts inutiles, sa vie menacée, il prit le parti de fuir en compagnie de ses plus fidèles disciples, au nombre desquels se trouvaient Maur et Placide, fils de riches patriciens romains. C'était surtout pour prémunir ses élèves bien-aimés contre des tentatives de séduction auxquelles ils venaient d'être exposés déjà que Benoît crut devoir s'arrêter à une si extrême résolution. En effet, par un sentiment d'indigne jalousie, un méchant prêtre du voisinage, appelé Florentius, n'ayant pu porter atteinte à la réputation du pieux abbé, avait voulu l'attaquer dans ce qu'il avait de plus précieux au monde, c'est-à-dire dans l'innocence des jeunes moines qui lui avaient été confiés. Ne reculant point devant une machination qui peint bien la brutale corruption des mœurs contemporaines, il fit entrer dans le jardin du monastère où travaillaient les religieux sept jeunes filles, dont l'attitude, les regards et la nudité ne pouvaient que provoquer les sens aux plus violents désirs. Témoin de cette odieuse tentation du seuil même de sa cellule, Benoît comprit que jamais il ne pourrait ramener au bien des cœurs si endurcis. Alors, dans un moment de sainte indignation, il quitta pour toujours cette solitude de Subiaco, au milieu de laquelle, depuis trente-cinq ans, son âme avait eu à soutenir de si rudes combats.

D'abord incertain sur le but vers lequel il tournera ses pas, mais plein de confiance en Dieu, il marche dans la direction du Midi, en descendant du Latium

vers la terre de Labour. Il suit ainsi, à travers tous ses défilés, cette chaîne de l'Apennin dont les gorges profondes avaient abrité sa jeunesse, et qui, sur les sommets les plus élevés, devait offrir une retraite à ses derniers jours. Comme tous les hommes appelés à une grande mission en ce monde, la légende de saint Benoît nous le représente dans ce voyage conduit par la Providence, et suivant tour à tour deux anges et deux oiseaux dont le vol lui indiquait la route à suivre. Quoi qu'il en soit de ce poétique récit, que l'hagiographie chrétienne emprunte souvent aux traditions antiques pour expliquer la prédestination des personnages ou des événements humains, la petite colonie de moines, à la tête de laquelle marchait Benoît, s'arrêta au bout de quelques jours en un lieu où le tronc principal de l'Apennin se contourne et prolonge un rameau dans la vaste plaine arrosée par le Liris. C'était un site d'une beauté, d'une grandeur inexprimable, et d'où l'œil saisissait d'un regard la fertile Campanie gracieusement encadrée entre la mer et les montagnes : site bien fait sans doute pour charmer des religieux dont la vie devait se partager entre la culture de la terre et la contemplation de Dieu dans ses œuvres !

Au pied d'un mont isolé, se détachant tout à fait de la chaîne centrale, on voyait s'élever les ruines d'une ancienne cité, alors appelée *Casinum*, et qui, après avoir reçu le nom de *Cuscum* des Osques, ses premiers habitants, avait passé des Volsques aux Samnites, et de ces derniers aux Romains. D'abord colonie militaire, selon le témoignage de Tite Live[1], puis élevé au rang de ville mu-

[1] C'est en l'an 441 de la fondation de Rome que quatre mille soldats furent, d'après Tite Live, envoyés pour former les colonies de Casinum

nicipale, Casinum avait eu son sénat, son conseil de décurions, ses duumvirs, ses pontifes et ses augures[1]. Mais comme tant d'autres cités italiennes, dans la seconde moitié du cinquième siècle, elle avait été saccagée par les bandes de Ricimer et de Genséric, et la partie de sa population que le fer des barbares avait épargnée, s'était dispersée sur les montagnes voisines. A la suite de cette dévastation, encore récente à l'époque où Benoît arriva dans la contrée, un amphithéâtre, un temple et quelques édifices restés debout attestaient l'importance de cette ville, qui avait dû aux libéralités particulières d'une famille les monuments publics dont elle était décorée[2]. Fait singulier, et seulement explicable par l'invincible préjugé qui porta longtemps les populations païennes à donner pour cause aux malheurs de l'empire la vengeance des dieux irrités de l'abandon de leurs autels, les habitants échappés à la ruine de Casinum n'avaient point encore voulu recevoir la lumière évangélique. Ils continuaient donc d'adorer Apollon dans un temple

et d'Iteramna.—Tit. Liv. *Hist.* lib. IX, c. 28. Le récit de l'historien latin est d'ailleurs confirmé par d'anciennes inscriptions rapportées dans le recueil de Gruterus.

[1] Un passage du discours de Cicéron pour Ennius Plancus et un grand nombre d'inscriptions lapidaires trouvées et citées par Gattola, le savant archiviste du Mont-Cassin, attestent que Casinum était une cité municipale. Parmi les inscriptions, nous indiquerons seulement la suivante :

QVINCTIO. IX. MVNICIPIO. SVO. CASINI.

[2] Cette famille était celle des Ummidius, dont l'un des membres remplit les charges les plus hautes de l'État sous les empereurs Tibère, Claude et Néron, ainsi que l'atteste une fort belle inscription que nous avons relevée dans l'abbaye du Mont-Cassin. Une autre pierre antique, qui se voit près de la salle des archives, rappelle également la munificence et le patriotisme de ces grandes familles romaines qui élevaient à leurs frais, *ære suo*, dans les plus petites villes de province, de magnifiques monuments que nous admirons encore aujourd'hui.

érigé au sommet de la montagne qui dominait la ville, et près duquel s'étendait un bois sacré dédié à Vénus. Ainsi, à quelques journées de marche de la capitale du monde chrétien, le culte idolâtrique était publiquement professé, cinq cents ans après que les apôtres Pierre et Paul avaient, à Rome, scellé de leur martyre l'établissement de la foi nouvelle, et deux siècles après que le christianisme avait été reconnu comme religion de l'État par les édits de l'empereur Constantin.

Si dans ce lieu le paganisme avait encore ses autels, l'antiquité romaine y revivait aussi par de glorieux souvenirs. Du temple consacré à Apollon, père des Muses, on pouvait au loin découvrir Arpinum, la patrie de Cicéron, ce vaste esprit qui refléta sous ses divers aspects le génie littéraire et philosophique de la Grèce et de Rome. Plus près, sur le territoire même de Casinum, pays charmant que le poëte Silius Italicus appelle le séjour favori des Nymphes[1], on apercevait les ombrages de la villa de Terentius Varron, dont la science fut, comme le génie de Virgile, honorée d'un véritable culte au moyen âge. Aussi, les religieux du Mont-Cassin ont-ils salué en lui le précurseur de l'érudition bénédictine[2]. Ailleurs, sur l'une des pentes opposées de l'Apennin, se dessinait la ville d'Aquinum qui, toute fière d'avoir donné le jour au grand satirique Juvénal, semblait comme s'endormir mollement dans son repos, en atten-

[1] ... Nymphisque habitata rura Casini. — Sil. Ital. *De Bell. punic.* lib. XII.

[2] « Casinensis arcis sublimitas tanto olim culmine viguit, ut romani celsitudo imperii philosophicis studiis illum in ævum dicaret. Hanc M. T. Varro omnium Romanorum doctissimus incoluit. » — Petr. Diac. *De Vir. illust. Casin.* — Bien des siècles avant Pierre Diacre, Cicéron avait fait l'éloge de cette délicieuse retraite, décrite par Varron lui-même dans son livre *de Re rusticâ.*

dant que devenue cité féodale, elle produisit ce génie merveilleux à qui l'admiration de ses contemporains décerna le surnom de *Docteur angélique*. Mais quelque puissante que fût l'attraction exercée par une contrée si pleine de souvenirs, elle n'était point de nature à influer sur l'esprit austère de saint Benoît. Les historiens profanes et sacrés ont recherché les motifs qui portèrent le fondateur de l'abbaye du Mont-Cassin à s'établir de préférence sur le plateau qui couronne cette hauteur. Or, jusqu'à présent, en dehors des récits légendaires auxquels la critique n'est pas tenue d'avoir foi, aucune raison déterminante n'a été indiquée par les biographes.

Un passage de la bulle du pape Zacharie qui, en 748, concéda de nombreux priviléges aux religieux du Mont-Cassin, suffit, selon nous, à éclaircir cette difficulté. Elle nous apprend, en effet, que l'abbaye avait été construite sur un domaine appartenant à Tertullus, père du jeune Placide, et dont la donation avait été faite à saint Benoît par ce riche patricien de Rome. A ce motif d'un ordre tout pratique, puisqu'il permettait à la nouvelle colonie de fixer sa demeure sur un fond de terre qui lui appartenait en propre, il faut joindre l'ardent désir que devait avoir le pieux réformateur des moines occidentaux d'éteindre l'un des derniers foyers du paganisme en Italie. Aussi, après avoir évangélisé les grossiers habitants du pays d'alentour, son premier soin fut-il d'abattre avec eux le bois consacré à Vénus, et de détruire le temple bâti en l'honneur d'Apollon. Pour purifier ce lieu qu'il regardait comme souillé par l'idolâtrie, Benoît éleva d'abord deux oratoires sous l'invocation de saint Jean-Baptiste et de saint Martin de Tours. Par un même culte, il hono-

rait donc à la fois le précurseur du Messie, que sa retraite au désert fait considérer comme le premier des anachorètes, et ce saint patron de la Gaule, qui avait déjà porté au delà des Alpes les pratiques et les vertus du monachisme oriental.

Aidé de ses moines dans son apostolat et ses travaux de colonisation, Benoît continua de prêcher la foi aux populations montagnardes du voisinage. En même temps, par le travail, il fit germer en abondance les fruits et les moissons sur un sol aride qu'il avait trouvé couvert de ruines, de pierres et de broussailles. Heureuse et complète transformation qui montre jusqu'à quel point pouvait se multiplier une double semence également bénie de Dieu, et qui a été célébrée par l'un des plus fervents disciples de saint Benoît, dans un poëme que lui inspirèrent l'admiration et la reconnaissance. Bientôt, le pieux abbé construisit pour ses compagnons et pour lui-même une demeure dont il avait tracé le plan, et que les mains laborieuses de ses moines édifièrent sous sa direction. Avant d'achever cette œuvre, il rencontra sans doute bien des obstacles, car, dans la vie légendaire du saint, ces obstacles sont représentés par une lutte personnelle soutenue contre l'Esprit du mal qui, pour arrêter la marche des constructions, entasse difficultés sur difficultés, et met en péril la vie des travailleurs. Mais toutes ces tentatives ne servent qu'à faire ressortir les vertus miraculeuses de saint Benoît. Après avoir arraché à la mort l'un de ses religieux enseveli sous un monceau de pierres par la chute soudaine d'une muraille, il sort vainqueur de tant d'épreuves, et achève enfin l'édifice commencé. Cette construction, dit l'auteur des *Annales bénédictines*, fut

ainsi conduite à bonne fin, et si elle se distinguait par un caractère de simplicité convenant à des moines uniquement préoccupés des choses du ciel, elle offrait aussi toutes les dispositions intérieures qui la rendaient propre à l'observance de la vie régulière et à l'exercice de l'hospitalité[1].

II

Cependant, il ne suffisait pas à saint Benoît d'avoir assuré aux religieux, ses compagnons, l'abri matériel qui leur était nécessaire. Entreprise bien plus difficile! il lui restait à fonder pour eux cet édifice tout moral de la Règle, sous l'empire de laquelle ils devaient vivre, combattre et mourir. Depuis longtemps déjà, une grande pensée germait dans l'esprit de celui à qui une récente et triste expérience avait fait connaître l'état de relâchement où étaient tombés la plupart des monastères, surtout à la suite des secousses qui venaient d'agiter l'Italie. Éviter les excès de l'ascétisme oriental, corriger ce que les diverses institutions monastiques de l'Occident avaient de trop exclusif, ranimer enfin le zèle et les vertus pratiques des moines, en les réunissant dans une même communauté d'idées, de sentiments et de devoirs; tel fut le but que se proposa saint Benoît, lorsqu'il écrivit sa *Règle de la vie monastique*. A peine la nouvelle Règle avait-elle été fondée en Italie, que déjà elle tendait à se répandre dans les pays voisins.

[1] Mabill. *Ann. benedict.* lib. III, ann. Christ. 528.

Tandis que Placide allait construire un monastère en Sicile, sur un domaine concédé par son père, le patricien Tertullus, en France, Maur, autre disciple de saint Benoît, instituait la Règle à l'abbaye de Glanfeuil, d'où elle devait se propager dans les diverses parties du royaume. Heureux de voir ainsi l'arbre qu'il avait planté étendre au loin ses rameaux, saint Benoît se renfermait étroitement dans sa retraite du Mont-Cassin, où il affermissait par ses exemples la pratique des vertus austères qu'il avait prescrites à ses moines.

Tout étranger qu'il fût aux événements du siècle, parfois cependant le zèle de la charité le faisait sortir de la vie contemplative pour prendre en main la défense des faibles contre les forts, et dompter la barbarie qui s'arrêtait, impuissante, aux portes de son monastère. C'est ainsi qu'on le voit désarmer la fureur d'un seigneur Goth, appelé Galla, qui, après avoir cruellement maltraité un paysan des environs, l'avait conduit, tout chargé de liens, jusqu'auprès de saint Benoît, auquel ce malheureux disait avoir donné en garde son modeste pécule. En vain, Galla croit pouvoir, par son ton menaçant, intimider l'abbé du Mont-Cassin, et le contraindre à livrer le prétendu dépôt qui lui a été remis. Sans proférer une parole, mais par la toute-puissance d'un seul regard, saint Benoît fait tomber en même temps et la colère du barbare et les liens du prisonnier. Tandis que le captif se relevait en liberté, son bourreau, demi-mort de frayeur, ne recouvrait ses sens que grâce aux soins des moines à qui l'avait confié la charitable compassion de leur abbé.

Dans une autre circonstance plus remarquable encore, le biographe de saint Benoît nous le représente s'arra-

chant de nouveau à sa retraite, pour reprocher à Totila ses terribles ravages, et réclamer au nom de la religion les droits sacrés de l'humanité. C'était en l'année 542[1]. Attiré par la réputation de l'abbé du Mont-Cassin, le farouche souverain des Ostrogoths s'était rendu auprès de ce monastère; mais avant d'y pénétrer, il avait voulu éprouver saint Benoît au moyen d'une ruse toute barbare. Il ordonna donc à l'un de ses officiers, nommé Riggon, de se revêtir des habits royaux, et de se présenter, suivi d'un cortége imposant, devant le pieux abbé, comme s'il eût été Totila lui-même. Au moment où Riggon entrait dans le monastère, saint Benoît, démasquant son imposture, lui dit aussitôt et du plus loin qu'il l'aperçut : « Quittez, mon fils, quittez ces vêtements d'emprunt que vous portez, car vous savez qu'ils ne vous appartiennent pas. » A ces paroles, l'officier goth et les gens de sa suite, pénétrés de surprise aussi bien que de crainte, se prosternèrent humblement; mais n'osant s'approcher du saint abbé, ils s'empressèrent de retourner auprès du roi.

En apprenant ce qui s'était passé, ajoute le narrateur, Totila vint en personne, et se jeta aux pieds de l'homme de Dieu. Le saint lui dit trois fois de suite : « Levez-vous. » Et comme il voyait que le prince barbare, accablé de terreur, ne faisait aucun mouvement, il se mit en devoir de le relever lui-même. Puis, quand ils furent face à face, il commença par lui reprocher tous les maux dont il était

[1] En se fondant sur un passage de Procope, l'historien de la guerre des Goths, Mabillon établit, dans ses *Annales bénédictines*, que l'entrevue de saint Benoît avec Totila doit être fixée au printemps de cette même année 542.

l'auteur. « Vous avez causé bien des calamités, lui dit-il, et vous en causerez encore davantage. Cessez enfin vos violences et vos injustices. Tour à tour, vous entrerez dans Rome, vous passerez les mers; vous régnerez pendant neuf ans, et la dixième année, vous mourrez et serez appelé devant Dieu[1]. » Totila, épouvanté de ces prédictions qui devaient s'accomplir à la lettre, s'inclina encore devant le saint en réclamant ses prières et en se promettant d'être moins cruel. Quant aux religieux de l'abbaye, témoins de ce qui venait d'avoir lieu, ils voulaient aussi se prosterner le visage contre terre devant leur pieux abbé, tant son regard lançait alors la flamme, tant sa personne, complétement transformée, leur semblait resplendissante et terrible!

Elle est belle cette scène historique qui nous montre un chef de hordes barbares, adversaire redouté des Bélisaire et des Narsès, tomber, vaincu et tremblant, aux pieds d'un vieux moine dont les seules armes sont la foi en Dieu et la force surnaturelle qu'elle inspire. Dans cette sorte de transfiguration dont le Mont-Cassin est comme le nouveau Thabor, saint Benoît, le front illuminé de la double auréole de prophète et de législateur, ne personnifie-t-il pas, à nos yeux, l'irrésistible ascendant que l'institut monastique, fondé par lui, va bientôt exercer sur le monde romain et germanique? Vers l'époque où ce fait s'accomplit, l'évêque de Canossa, nommé Sabinus, étant venu, selon saint Grégoire le Grand, visiter l'abbé du Mont-Cassin, s'entretint précisément avec lui de l'invasion de Totila, et lui dit, en parlant de Rome : « Ce roi la ruinera de fond

[1] S. Gregor. M. *Dialog.*, c. 14 et 15.

en comble, de sorte qu'elle ne sera plus habitée. » Saint Benoît lui répondit aussitôt : « Rome ne sera point détruite par la main des hommes ; mais battue et chancelante sous les coups répétés des tempêtes, de la foudre et des tremblements de terre, elle languira comme un arbre qui sèche sur sa racine. » Prédiction qui, d'après le même témoignage de saint Grégoire, se réalisa de son temps, car un ouragan terrible vint alors renverser les murs, les édifices et les maisons de Rome, de sorte que cette ville n'offrait plus, dit-il, que le spectacle affligeant d'un immense amas de ruines [1].

Mais les événements du monde extérieur étaient loin d'être les seuls qui préoccupassent le fondateur du Mont-Cassin. Avec une sollicitude plus vive encore, sa pensée se reportait souvent vers les destinées et les vicissitudes réservées à sa chère abbaye. Un jour qu'il était renfermé dans sa cellule, un seigneur du voisinage, nommé Théoprobe, que les bons conseils de saint Benoît avaient ramené à la vertu, se présenta, selon sa coutume, pour jouir de son intime familiarité. Il fut tout surpris de le trouver répandant des larmes abondantes, non de ces larmes que la prière lui faisait parfois verser, mais de celles qu'arrache une douleur amère et profonde. Théoprobe respecta d'abord une si grande affliction ; mais voyant que ses soupirs et ses sanglots n'avaient point de terme, il se hasarda enfin à lui en demander la cause. « Hélas ! lui répondit le saint, je m'afflige, en songeant que ce monastère et tout ce que j'ai édifié pour mes frères avec tant de peine, a été livré à l'avance aux infidèles par la

[1] Sigonius croit devoir fixer la date de cet événement désastreux à l'année 559.

juste sentence de Dieu. Or, c'est à peine si j'ai pu obtenir que les religieux qui habiteront alors cette maison échappent sains et saufs à cet affreux désastre. » Prévoyante et admirable sollicitude, ajoute son biographe, car elle vient nous rappeler le dévouement de l'apôtre saint Paul, qui durant la tempête dont son vaisseau était battu, obtenait aussi la vie de ses compagnons de voyage, en échange des objets précieux qu'il avait fallu jeter à la mer [1]. Quant à la future destruction de son abbaye, que saint Benoît avait entrevue dans l'avenir, elle devait s'accomplir quarante ans plus tard, alors que les Lombards, se répandant à travers toute l'Italie, saccagèrent et détruisirent le monastère du Mont-Cassin, après avoir contraint les religieux à chercher leur salut dans la fuite.

Nous ne rapporterons pas ici d'autres faits relatifs aux derniers temps de la vie de saint Benoît et qui, dans la pensée de son hagiographe, ont tous pour objet de faire ressortir l'éclat de ses vertus. Se tenant plus que jamais renfermé dans sa solitude du Mont-Cassin, il n'en sortait qu'une fois l'année pour visiter sa sœur Scholastique qui, née le même jour que lui, l'aimait aussi tendrement qu'il la chérissait lui-même. Comme son frère, vouée à Dieu dès l'enfance, comme lui, elle était venue en Campanie, et s'était établie dans un monastère qui, placé sous la direction spirituelle du pieux abbé, devait aussi donner naissance à toutes les communautés des religieuses bénédictines. Ce monastère, qu'on suppose être celui de Plumbariola, et que firent réédifier ensuite la femme et la fille de Ratchis,

[1] S. Greg. M. *Dialog.*, lib. II, c. 17.

roi des Lombards, était situé dans la vallée, à un mille et demi environ du pied de la montagne dont saint Benoît habitait le sommet. Pour épargner à sa sœur la fatigue d'une ascension trop pénible, et aussi pour obéir lui-même à la Règle qui interdisait expressément l'entrée du monastère aux femmes, il descendait la partie la plus escarpée du Mont-Cassin, et venait au-devant de Scholastique qui, en même temps, sortait aussi de sa retraite pour se rencontrer avec son frère.

Selon le récit dont nous voudrions pouvoir reproduire le charme et la naïveté poétique, l'entrevue avait lieu sur l'une des pentes inférieures de la montagne, dans une petite cellule, remplacée plus tard par un oratoire que la tradition et la piété des fidèles n'ont cessé d'entourer d'un religieux souvenir. Dans la dernière rencontre qui devait les rapprocher, le vénérable abbé, selon son usage, était descendu, accompagné de quelques moines, afin de se réunir à sa sœur. Après qu'ils eurent passé le jour entier en pieuses conversations qu'ils entremêlaient des louanges de Dieu, la nuit s'approchant, ils prirent ensemble leur repas. Cependant, comme les heures continuaient de s'écouler douces et rapides dans des discours édifiants : « Mon cher frère, dit Scholastique, je vous en prie, restez avec moi cette nuit et parlons ensemble; oui, parlons jusqu'au matin de toutes les joies du ciel. » Sur le refus de son frère qui objecte l'impossibilité où il est de passer la nuit hors de son monastère, Scholastique affligée pose sur la table ses deux mains entrelacées, y appuie sa tête et se met à prier avec ferveur. Après quelques instants, elle se relève, et voilà qu'aussitôt un violent orage éclate, bien qu'un moment auparavant,

le ciel, tout à fait serein, ne fut terni par aucun nuage. L'oraison de la sainte avait été puissante, car bientôt des torrents de pluie, accompagnés d'éclairs et de longs grondements de la foudre retentissant dans la montagne, eurent rendu tous les chemins impraticables. L'orage continuant, saint Benoît, après avoir adressé de doux reproches à sa sœur, se vit contraint de rester auprès d'elle, et tous deux ainsi, ajoute le narrateur, ils employèrent le reste de la nuit à rassasier leur cœur des délicieuses espérances de la vie éternelle.

Or, trois jours après cette entrevue, comme l'homme de Dieu était dans sa cellule et levait les yeux au ciel, il vit l'âme de sa sœur qui s'envolait au paradis [1]. Aussitôt il chanta des cantiques et des hymnes, après quoi il pria ses moines d'aller chercher le corps de Scholastique, pour l'ensevelir dans le tombeau où il devait être lui-même placé. Saint Benoît survécut peu de temps à sa sœur. Après avoir passé les derniers jours de sa vie dans la pratique la plus austère de sa Règle, sentant sa fin approcher, il se fit transporter dans l'oratoire qu'il avait consacré à l'apôtre saint Jean-Baptiste. Là, soutenu par ses disciples en pleurs, debout et les bras tendus vers le ciel, il expira le 21 mars 543, à l'heure même que, d'après sa légende, il avait désignée pour l'instant de sa mort. Selon ses dernières volontés, son corps fut placé dans le tombeau où reposait déjà celui de sa sœur Scholastique, et ainsi la mort

[1] On sait que la vision de saint Benoît a fourni à notre grand peintre Lesueur le sujet de l'un de ses plus admirables tableaux. Au milieu d'une profonde solitude, éclairée par un rayon de soleil s'échappant d'un nuage, le saint, à genoux, est comme ravi en extase à la vue de sa sœur sainte Scholastique, qui monte au ciel, guidée par des anges et accompagnée de deux jeunes filles portant la palme virginale.

ne sépara point ceux qu'avait unis une si pieuse affection. Le récit légendaire ajoute que plusieurs religieux de saint Benoît, en ce moment éloignés du Mont-Cassin, furent avertis de la perte qu'ils venaient de faire par une révélation, et qu'ils virent une multitude d'étoiles former un long chemin, qui montait vers l'Orient. Vive et fidèle image du sillon lumineux que devait tracer le génie bénédictin, en éclairant tour à tour les ténèbres du moyen âge et la civilisation des temps modernes!

III

Ainsi que tous les récits hagiographiques, celui qui est consacré à saint Benoît ne manque pas de rapporter d'autres prodiges qui suivirent la mort de l'abbé du Mont-Cassin, et qui furent aux yeux de ses contemporains comme le témoignage le plus éclatant de sa sainteté. Sans être tenus d'accepter aveuglément comme authentiques des faits de cette nature, ne les accueillons point toutefois avec le dédain superbe du philosophe, ni avec le sourire moqueur du sceptique. Nous devons montrer le plus large esprit de tolérance pour ces récits merveilleux qui charmèrent l'enfance des nations, furent reçus sans conteste par la foi naïve de nos pères, et dans les siècles plus rapprochés de nous, répandirent sur tant de cœurs ulcérés ou déçus les consolations que le sentiment religieux peut seul communiquer à l'âme humaine. D'ailleurs, pourquoi notre raison, aujourd'hui si dédaigneuse et si rebelle, rejetterait-elle comme absurde cette croyance si touchante en vertu

de laquelle le personnage qui, pendant sa vie, s'est montré le bienfaiteur et le modèle des hommes ses semblables, continue d'être pour eux, après sa mort, un guide vigilant et un généreux intercesseur? Cette croyance n'a-t-elle pas existé chez tous les peuples? N'est-elle pas, pour ainsi dire, la base sur laquelle repose le culte du tombeau? Et de quel droit viendrions-nous, en la brisant, briser du même coup la longue et interminable chaîne de souvenirs qui, reliant la terre au ciel, met ainsi les vivants en perpétuelle communication avec les morts? Cette religion consistant à honorer ceux que nous avons aimés en ce monde, est la seule, pour ainsi dire, qui survive à toutes nos croyances perdues, et dans nos afflictions, nous sommes trop heureux de la retrouver au fond de notre cœur, pour y rattacher une dernière espérance. Gardons-nous donc de laisser mourir cette flamme sacrée qui nous permet d'entrevoir au loin une patrie meilleure. Elle veille solitaire en nous, semblable à la lampe du sanctuaire, qui ne cesse d'éclairer les profondeurs du temple, alors que les autres flambeaux y sont partout éteints.

D'ailleurs, en raison de la loi de solidarité qui unit tous les êtres, l'homme a besoin de relier son existence à d'autres existences. Aussi, quand la mort vient à rompre violemment ces nœuds, il cherche à les reformer immortels et indissolubles, au moyen du doux commerce des âmes, qui seul peut rapprocher le réel de l'invisible. Ce commerce tout intime, tout spirituel, qui de nous n'a voulu l'établir, la nuit où, penchés sur un lit mortuaire, nous avons contemplé pour la dernière fois les traits d'une mère ou d'une sœur, d'un compagnon d'études ou d'un maître bien-aimé ? En

voyant ce pâle visage, déjà transfiguré par la mort, et empreint de la placidité sereine qui est l'image de l'éternel repos, avons-nous pu croire que tout était à jamais fini? Avons-nous pu croire que rien ne subsistait, que rien ne revivait pour nous, de cette froide, mais chère dépouille ? Non-seulement nous avons repoussé la pensée désespérante d'un complet anéantissement, mais suivant dans son vol l'âme qui venait de quitter notre âme, nous nous sommes plu à la rappeler vers la terre, afin qu'elle revêtît encore à nos yeux la forme apparente sous laquelle nous l'avions connue. Bientôt notre cœur s'exaltant pendant cette longue et douloureuse veillée, nous avons cru voir celui que nous invoquions nous apparaître, pour répondre à notre appel, nous remercier de notre souvenir et de nos prières, et nous promettre de nous visiter souvent. Sous l'influence de telles circonstances et de telles impressions, comment douter, nous ne dirons pas, du dogme indiscutable de l'immortalité de l'âme, mais des relations mystérieuses qui unissent le monde visible au monde invisible? Quel esprit égaré de sa voie n'y serait alors ramené à l'exemple de ce fils qui, élevé chrétiennement dans sa jeunesse, s'était laissé entraîner, à l'âge d'homme, par les doctrines d'une philosophie antispiritualiste, et qui, plus tard, retrouvait sa foi religieuse devant le tombeau de sa mère, sur lequel il faisait graver cette épitaphe : *Ad vivendum mortua !*

Appliquons maintenant à d'autres temps les observations qui précèdent, pour nous transporter de nouveau, par la pensée, vers ces premiers âges chrétiens, si pleins de ferveur, si féconds en vertus héroïques. Représentons-nous au fond des catacombes ou sur l'arène

d'un amphithéâtre ensanglanté, des fidèles qui pleurent la mort d'un martyr. Ou bien encore, si nous le préférons, contemplons dans l'oratoire d'un monastère, des religieux priant auprès du corps du pieux abbé qui les dirigea saintement dans les voies difficiles du salut. Avec la foi qui les anime, est-il possible de supposer que ces cœurs qui regrettent, ces mémoires qui se souviennent, ne seront pas portés invinciblement à rendre le sentiment et la parole à ceux dont ils déplorent la perte, ne fût-ce que pour profiter encore de leurs conseils et surtout de leurs exemples? Non contents de se raconter l'un à l'autre les merveilles de la vie de ces chers défunts, ils y ajoutent les prodiges qui ont accompagné leur mort. Bientôt même, l'esprit surexcité par la tension continuelle vers un même objet, ils ne manqueront pas de voir, dans une série d'apparitions diverses, l'image vénérée qu'ils aimaient tant à se représenter à leurs propres regards. Puis la légende, qui est la poésie de l'histoire, vient ensuite reprendre et coordonner tous ces faits, pour les fondre dans un récit où le merveilleux s'unit nécessairement à la réalité.

Prenez garde, objectera-t-on, car la froide et sévère critique n'admet que les faits positifs bien et dûment établis, et rejette le merveilleux comme une fiction mensongère, propre à déparer la majestueuse simplicité de l'histoire. Mais quel est donc le peuple dont les annales ne commencent par prêter le merveilleux aux événements réels qui constituent son premier âge historique? En faisant planer quelque chose de surnaturel sur le berceau et sur la tombe des hommes qui présidèrent aux origines des sociétés ou des insti-

tutions, l'humanité par là se relève, puisqu'elle attribue à ceux de ses membres qui l'honorent davantage, un caractère supérieur et presque divin. En outre, considérée au point de vue moral, l'intervention des puissances célestes dans les actes humains, n'est que la conséquence de la foi profonde, inébranlable, que les peuples, aussi bien que les individus, ont dans leurs destinées providentielles, foi consolante qui leur fait croire qu'en deçà et au delà des bornes de cette vie, ils marchent sous l'œil même de Dieu, vers le but assigné par sa volonté suprême.

Pour établir sur des faits ce caractère historique, traditionnel de la légende, et prouver ce qu'elle peut avoir d'authentique par ce qu'elle eut d'universel, il faut la rattacher d'abord, quant au fond, à un certain ensemble de croyances qui ont dominé parmi toutes les nations, aux siècles primitifs de leur histoire. Sous le rapport de la forme, la légende, comme nous l'avons déjà dit, est une sorte d'épopée en prose, qui a pour objet de raconter ce que chante en vers la vraie poésie épique. Un récit au lieu d'un poëme, voilà ce qu'est la légende aux âges chrétiens; mais à cette époque, comme la Muse populaire dont elle est la compagne et parfois même l'émule, elle tient une très-large place dans le vaste domaine des traditions nationales. De même qu'autrefois, chez les peuples scandinaves, la Saga était l'expression des récits traditionnels, inspirés à l'imagination de ces peuples par des faits et des personnages primitivement historiques, de même chez les tribus germaines récemment converties au christianisme, la légende devint l'expression d'événements d'une réalité d'abord incontestable, et que la reconnaissance ou la pieuse admiration des

fidèles revêtit ensuite d'une forme poétique et figurée. Dans les compositions légendaires, et là se trouve leur charme principal, ce qui touche aux mœurs, à la partie descriptive et à la couleur purement locale, diffère nécessairement; mais le fond ne varie jamais, comme tout ce qui est consacré par la tradition. Ainsi, prenez, par exemple, la légende de saint Martin, dans les Gaules, de saint Patrice, en Irlande, de saint Gall, dans la Suisse, et de saint Boniface, en Germanie, vous y verrez toujours le même type qui s'y manifeste, toujours le même drame qui s'accomplit. Ce drame, c'est l'antagonisme perpétuel du bien et du mal, la lutte renouvelée à tous les âges de l'humanité, entre la lumière et les ténèbres, entre la civilisation et la barbarie: inévitable combat qui a commencé avec le monde et qui ne finira qu'avec lui.

Or, ce qui constitue précisément l'importance et l'intérêt de la légende, c'est que, ne formant pas un genre de composition distinct, elle vient se fondre et se perdre dans cet immense courant de traditions, de poésies, de croyances religieuses et nationales, lequel, aux temps anciens, va sans cesse du Nord au Midi et de l'Orient à l'Occident. Remontons, en effet, ce courant, pour le suivre jusque dans l'Inde et dans la Perse, en Grèce ou en Germanie, nous le trouvons partout composé d'éléments identiques. En outre, de ce fond commun qui lui est propre dans les lieux et sous les climats les plus opposés, nous reconnaissons également les sources originelles dans les livres sacrés des Hébreux et des chrétiens. Ici, le vieux dragon de l'abîme revit sous la forme du serpent Python, symbole de l'horrible confusion qui agitait le monde au sortir des ténèbres du chaos, et que

devait dissiper Apollon, dieu du jour, en perçant le monstre de ses traits enflammés. Là, le dieu indien Vichnou s'incarne dans la personne de Krichna pour délivrer aussi la terre des monstres qui la désolent, tandis que chez les Perses, Ormuzd, qui préside à la lumière, combat le dieu des ténèbres Ahriman, qu'on voit encore se cacher sous la figure tortueuse d'un reptile.

Si nous passons ensuite des héros de l'épopée homérique à ceux de l'Edda ou des Niebelungen, les mêmes rapports se retrouvent entre l'Achille des Grecs, le Sigurd des Scandinaves et le Siegfried des Allemands. C'est toujours le même type héroïque représenté par un être supérieur à tous les autres hommes et qui, victime de divinités jalouses et malfaisantes, meurt dans le glorieux épanouissement de la jeunesse, de la force et de la beauté, mais pour renaître paré d'un nom immortel qu'il reçoit en échange de ses trop courts destins. Tel est donc l'ensemble des croyances auquel nous disions précédemment qu'il fallait rattacher les premières origines de la légende. Nous y retrouvons, dès l'antiquité la plus haute, l'idée essayant de vaincre la matière, et l'homme de la nature contraint partout de plier ses instincts indépendants et sauvages au joug salutaire de l'association. Tant il est vrai que s'il ressent, comme on l'a dit, un invincible amour pour la liberté, instinctivement il éprouve pour l'isolement absolu une répulsion plus invincible encore!

Toutefois, en brodant sur ce fond de croyances communes à tous les peuples le merveilleux tissu de ses légendes, le génie chrétien lui communiqua quelque chose de bien supérieur aux inspirations d génie anti-

que. Il lui donna ce caractère de spiritualité qui sert de fondement à sa morale. Autant l'héroïsme des anciens, même dans ses actes les plus sublimes, conservait toujours l'empreinte de la rudesse et de la violence impitoyable qui était alors dans les mœurs, autant l'héroïsme des martyrs et des saints respire la douceur et la tendresse la plus inaltérable. Le héros antique s'aimait lui-même et abhorrait son ennemi; le héros chrétien professe, au contraire, avec le détachement de soi-même, un immense amour pour le prochain. Si le premier combat le mal, il le maudit et l'écrase dans la personne de l'adversaire qu'il étreint de ses bras puissants. Mais le second, qui a une égale horreur pour le mal, absout celui qui le commet, et, loin de l'en punir, il lui tend la main pour le purifier par ce contact et le relever ensuite par le repentir et l'expiation. Bien plus, à l'exemple du Christ sur le Golgotha, il pardonne à ses bourreaux, et de païens, d'ennemis qu'ils étaient, il en fait des saints et des martyrs comme lui.

Les Actes des premiers confesseurs de la foi, la vie des saints moines, missionnaires ou apôtres, sont remplies de ces conversions soudaines et de ces martyres improvisés qui montrent jusqu'à quel point notre mobile nature peut subir la contagion de la vertu et de l'héroïsme, aussi bien que celle du vice et du crime. Ces faits, tout extraordinaires qu'ils paraissent, sont d'autant moins contestables, qu'ils s'appuient sur des documents authentiques, sortes de comptes rendus écrits avec une telle simplicité par des mains chrétiennes, qu'on croirait lire des procès-verbaux rédigés séance tenante, sous la dictée d'un préteur ou d'un proconsul. Cette extrême simplicité qu'on admire,

par exemple, dans le récit du supplice des martyrs de Lyon[1], ou de celui de saint Cyprien, de sainte Irène et de saint Andronic, arrive parfois à produire des effets d'une grandeur vraiment incomparable. Ainsi, à quelle source l'auteur de Polyeucte a-t-il puisé l'inspiration de la plus belle parole qu'il ait prêtée à son héros, si ce n'est dans ces mêmes Actes des martyrs de Lyon, qui nous représentent la jeune esclave Blandine n'opposant que ce mot sublime : « Je suis chrétienne! » aux juges cruels dont elle attend la mort?

Les récits légendaires qui viennent après ces Actes, tels que la vie de saint Paul l'Anachorète, par saint Jérôme, celle de saint Martin, par Sulpice Sévère, offrent déjà un champ plus large ouvert à l'imagination ; mais les détails plus étendus auxquels prêtaient les merveilleuses traditions du désert ou les vicissitudes d'une existence commencée en Pannonie et achevée dans la Gaule, n'excluent nullement le caractère simple et véridique qu'on trouve toujours au fond de ces récits. Quelle touchante histoire que celle du premier des solitaires, qui vécut jusqu'à cent treize ans dans cette caverne de la Thébaïde, qu'ombrageait un palmier, au pied duquel jaillissait une source! Sans s'inquiéter s'il y avait encore sur la terre des villes et des empires, il n'eut jamais d'autres compagnons de sa retraite que deux lions, comme lui, habitants du désert, et le corbeau qui lui apportait le pain de chaque jour. Quelle belle image de la toute-puissance que l'homme, primitivement roi de la création dans l'Eden, peut reconquérir sur les êtres

[1] Ce récit nous est donné par la lettre en texte grec que les fidèles des Églises de Vienne et de Lyon adressèrent à leurs frères d'Asie en l'année 177.

les plus redoutables, en les domptant bien moins encore par la force magnétique du regard que par le charme attractif de la douceur!

Cet empire que l'humanité déchue avait perdu volontairement, une fois ressaisi par les personnages légendaires, on voit toutes les créatures animées ou inanimées, prendre dès lors une place importante dans la Vie des saints, comme pour témoigner de cette réconciliation universelle que la loi évangélique avait apportée et scellée en ce monde. La poésie antique avait bien montré aussi la puissance de ces divins aèdes qui, semblables à Orphée, rendaient les animaux sauvages sensibles à l'harmonie de leurs chants. Mais combien me touche davantage la légende chrétienne, lorsqu'elle me représente ses héros communiquant sans cesse avec les créatures de Dieu et les faisant servir aux desseins de sa providence. Que j'aime surtout à les voir bénissant en son nom ces mêmes créatures, comme saint Antoine bénit les deux lions qui, de leurs ongles, avaient creusé la fosse où il allait déposer le corps du saint anachorète dont ils avaient partagé la solitude! « Seigneur, s'écrie saint Antoine en regardant les lions couchés à ses pieds, comme pour demander leur récompense, Seigneur, sans la volonté duquel la feuille ne se détache point de l'arbre, et le passereau ne tombe pas à terre, donne à ces animaux ce que tu sais leur convenir. » Et après les avoir bénis, en leur faisant signe de la main de se retirer, il achève la sépulture et n'emporte pour unique héritage à son monastère, que la tunique en fil de palmier que l'ermite saint Paul avait tissue de ses mains.

Ce nouveau genre de merveilleux, que l'esprit austère de saint Jérôme ne dédaigna point, et qui reposait sur

la croyance que les saints, instruments de la puissance divine, pouvaient commander à la nature, inspira les récits légendaires de l'Occident aussi bien que ceux de l'Orient. Non-seulement les saints y sont mis en rapport avec les éléments, les sources, les plantes, les animaux de la terre et du ciel, mais ils entrent en communication avec les sorciers, les esprits infernaux et les génies créés par la mythologie germanique, qu'ils ont l'espoir plus ou moins fondé de ramener au bien. Tantôt saint Samson rencontre dans les profondeurs d'une forêt une vieille Sibylle centenaire, appelée Théomaca, qui lui déclare être restée, aussi bien que toute sa race, l'irréconciliable ennemie de Dieu. Et comme elle refuse absolument, malgré les supplications les plus pressantes, de s'occuper du salut de son âme, elle tombe morte aux pieds du saint, en punition de son orgueilleuse impénitence. Tantôt c'est l'apôtre des Gaules lui-même qui pousse son inépuisable charité jusqu'à vouloir servir de médiateur entre Dieu et Satan, et qui dit à ce dernier : « Que ne peux-tu avoir confiance dans le Seigneur? J'implorerais pour toi la miséricorde du Christ aussi longtemps qu'il t'aurait accordé ton pardon. » Ces traits de mœurs qui caractérisent si bien une société à la fois religieuse et barbare; ces tableaux où les personnages sont mis en contact avec les forces visibles ou occultes de la nature remplissent les récits légendaires qui, à dater du siècle de saint Benoit, vont devenir un genre de composition essentiellement monastique. Dans le cours des siècles suivants, la légende sera la muse familière des cloîtres, de même que la chronique en sera la fidèle annaliste. Seulement, laissant à sa compagne les formes simples et sévères qui avaient signalé ses pro-

pres débuts, la légende suivra les élans d'inspirations plus poétiques.

Souvent, au réfectoire du monastère, elle remplira le rôle qui était affecté à la chanson de Gestes dans la salle des banquets du manoir féodal. Autant les seigneurs aimaient à entendre redire par un poëte bien inspiré les exploits de leurs aïeux selon la chair et le sang, autant les moines accueillaient avec joie le récit des prodiges de sainteté accomplis par leurs ancêtres selon l'esprit et la foi. Chaque jour devant les lieux sanctifiés par la présence de ces pieux prédécesseurs, dans l'oratoire du monastère, à la croix du chemin, au carrefour du grand bois, ils retrouvaient la place et le souvenir de faits merveilleux qui, en parlant à leur cœur, agissaient puissamment sur leur imagination. Les sentiments de tendre affection qui les attachaient aux religieux, leurs frères, ils les reportaient avec une pieuse exaltation vers ces êtres bien-aimés, dont ils ne voulaient se croire séparés ni par l'absence, ni par la mort. Aussi, dans le silence du cloître, ils pensent toujours les avoir pour compagnons d'études et de travaux, et ils se plaisent à invoquer surtout celui d'entre eux qu'ils ont choisi pour intercesseur. Du fond de leur cellule, il me semble les entendre lui adresser les paroles les plus touchantes, lui exprimer surtout le désir de le rejoindre bientôt dans le céleste séjour, en lui rappelant que l'âme, selon le mot de saint Paulin, gardant là-haut ses affections, comme elle y garde son existence, ne peut pas plus oublier qu'elle ne peut mourir [1].

Telles furent les phases diverses de la légende chré-

[1] S. Paulin. *Carm.*, X.

tienne, depuis le jour où elle sortit vivante du bûcher des premiers martyrs, jusqu'à l'époque où elle prit son plus complet développement dans la littérature monastique. Quels que soient les ornements que l'imagination des fidèles ou des hagiographes vienne ajouter à la simplicité de son caractère primitif, j'avoue que je la préfère à son premier âge, alors qu'elle est seulement parée des grâces et de la pudeur de sa jeunesse. Dans son livre *de Virginitate*, saint Ambroise a célébré la vertu et le courage de cette jeune patricienne de Rome, appelée du nom d'Agnès, qui, au commencement de la dernière persécution dirigée contre les chrétiens, subit, à peine âgée de treize ans, le plus douloureux supplice. Si grands furent le respect et l'admiration qu'inspira l'héroïsme de cette vierge, proclamée avec raison la plus jeune et la dernière née de la nombreuse famille des martyrs, que Constantin, sur la prière de sa fille Constantia, éleva une basilique à l'endroit même où le corps de la sainte avait été déposé [1].

Plus tard, son renom ayant continué de grandir dans la mémoire populaire, une autre église lui fut encore dédiée à Rome, près du lieu où sa chasteté, se couvrant tout à coup du voile d'une longue chevelure, avait triomphé de la plus odieuse des épreuves. La poésie qui a des

[1] La basilique de *Sainte-Agnès-hors-des-Murs*, située à quelque distance de la *Porta Pia*, est l'un des plus anciens édifices chrétiens qui aient été conservés à Rome. Cette église, d'une extrême simplicité à l'extérieur, présente, au lieu du portique habituel, un mur de façade composé de deux étages, avec trois fenêtres à tête ronde, un fronton orné de moulures, et une ouverture centrale, de forme circulaire, appelée *Oculus*. L'intérieur du monument se distingue surtout par une galerie de colonnes isolées placées au-dessus des arcades de la nef, adjonction qu'on ne rencontre pas dans la plupart des églises primitives, et qui servit à former plus tard le *triforium* des églises de l'époque romane et ogivale.

chants pour toutes les gloires, lui consacra des monuments non moins dignes de sa constance. Après saint Ambroise et saint Augustin qui firent son panégyrique, le pape Damase, vers la fin du quatrième siècle, chanta le martyre de sainte Agnès dans un poëme d'une grande élévation, et, au siècle suivant, le poëte Prudence composa sur elle l'une de ses hymnes les plus remarquables. Or, dans cette belle et chaste figure de vierge martyre, j'aime à me représenter la personnification la plus parfaite de la légende chrétienne à sa naissance, de même que dans le récit de l'apparition dont fut suivie la mort de la sainte, je vois se révéler pour la première fois le genre particulier de merveilleux, qui désormais servira de type aux compositions légendaires.

Ce récit nous apprend que, peu de jours après le supplice d'Agnès, comme ses parents veillaient et priaient auprès de sa tombe qu'on avait creusée sur la voie Nomentane, la jeune martyre leur apparut soudain. Entourée d'un cortége innombrable de vierges portant, ainsi qu'elle-même, de longues robes tout étincelantes d'or, elle avait à ses côtés un agneau blanc comme la neige. A la vue de ses parents qui pleuraient, elle leur dit : « Ne pleurez pas, car vous voyez que dans les demeures de l'éternelle lumière, je suis devenue reine avec les compagnes que voici, et qu'enfin je suis unie pour toujours à celui que j'avais aimé. » Quoi de plus simple et de plus pathétique que cette scène, dont la date remonte aux premières années du quatrième siècle? Sous les traits charmants de la vierge martyre qui, le front ceint de sa double couronne, règne dans la sphère des esprits célestes, ne reconnaît-on pas la légende chrétienne qui, elle aussi, régna sur les jeunes

sociétés barbares, en les soumettant au double empire de la foi et de l'imagination? Et à propos de l'influence par elle exercée sur un monde nouveau qu'elle purifia et charma tour à tour, ne peut-on pas lui appliquer ce que le poëte Prudence disait de la sainte qui personnifie précisément cette même légende : « Tout devenait pur là où daignaient tomber ses pieux regards, là où se posait son pied éclatant de blancheur [1]? »

[1] Prudent. *Peristephanon*, XIV, v. 135.

CHAPITRE V

LA RÈGLE BÉNÉDICTINE

Prologue de la règle bénédictine. — Principes fondamentaux sur lesquels elle repose. — Devoirs généraux imposés à l'abbé du monastère et à ses religieux. — Vertus et pratiques les plus propres à conduire à la perfection monastique. — Épreuve du noviciat; prononciation des trois vœux solennels. — Prière; chant des offices; travail du corps et de l'esprit recommandé aux moines. — Administration de l'abbé; fonctions exercées par les dignitaires de l'abbaye. — Large esprit de charité et d'hospitalité prescrit par saint Benoît. — Tribut d'éloges décernés dans tous les temps à la règle bénédictine.

Il serait impossible, même après avoir étudié attentivement la vie de saint Benoît, de concevoir d'une manière complète le caractère de ce personnage, si l'on n'analysait avec l'intérêt qu'elle mérite la Règle qu'il laissa en mourant à ses disciples. L'histoire légendaire de ce saint nous apprend à connaître surtout sa vie publique et privée, considérée dans les rapports qu'il eut, soit avec les hommes du siècle, soit avec les moines placés sous sa direction. L'étude de sa Règle nous fera découvrir sa vie intime et cachée, c'est-à-dire l'esprit même du législateur dans ce qu'il eut de plus réfléchi et de plus abstrait, et en même temps de plus

social et de plus pratique. On dirait qu'à son insu, et pour nous en faciliter l'intelligence, le fondateur de l'ordre bénédictin ait concentré dans ce livre l'essence même des principes qui firent le fond de son caractère et de sa conduite. C'est comme un miroir où l'âme de saint Benoît se reflète tout entière, semblable à un astre bienfaisant dont les rayons, reproduits et multipliés par la mobile transparence des eaux, sont par cela même rendus plus sensibles aux regards de ceux qui les contemplent.

Telle nous apparaît, sous son véritable jour, la règle bénédictine, lorsqu'elle est éclairée par la lumière d'une consciencieuse et impartiale analyse. Ce code religieux, monument le plus remarquable de toutes les institutions monastiques, est divisé en soixante-treize chapitres, et précédé d'une introduction où se trouve exposé pour ainsi dire le programme de la Règle donnée par saint Benoît à ses religieux. Le début de ce prologue est simple, austère, mais empreint cependant d'une ineffable tendresse. Aussi, à ces paroles graves et douces, inspirées par la charité du saint moine, et que nous ne pouvons nous empêcher de citer ici, l'esprit se rappelle involontairement les premières pages du livre de l'*Imitation* :

« Écoute, ô mon fils, les préceptes du Maître, incline devant lui l'oreille de ton cœur, accepte volontiers les conseils d'un bon père et suis-les exactement, afin que par les efforts de ton obéissance, tu sois ramené à celui dont ta faiblesse et ta désobéissance t'avaient tenu éloigné. A toi donc s'adresse en ce moment ma parole, qui que tu sois qui, renonçant à tes volontés propres, dans le but de combattre sous le Seigneur Jésus-Christ,

qui est notre vrai roi, prends en main les armes aussi fortes que glorieuses de l'obéissance. En premier lieu, dans tout ce que tu entreprends de bien, demande-lui par les plus instantes prières de conduire à bonne fin ton entreprise, de sorte qu'après nous avoir conviés parmi ses enfants, il ne soit jamais contristé par nos mauvaises actions[1]... Donc, relevons-nous une fois sous l'excitation de l'Écriture, qui nous dit : « Voici enfin l'heure de sortir du sommeil. » Et les yeux ouverts à la lumière de Dieu, les oreilles attentives, écoutons l'avertissement que la voix divine nous crie chaque jour : « Si vous entendez cette voix retentir, gardez-vous d'endurcir vos cœurs... Venez, mes fils, écoutez-moi, je vous enseignerai la crainte du Seigneur. Courez, pendant que vous avez la lumière de la vie, de peur que les ténèbres de la mort ne vous saisissent en route...» Quoi de plus doux que cette voix du Seigneur qui nous appelle, ô mes frères bien-aimés? Voici que dans sa tendresse paternelle il nous montre le chemin de la vie[2] ! »

Après avoir posé l'obéissance comme la pierre angulaire sur laquelle s'appuie tout l'édifice des vertus monastiques, saint Benoît établit que la soumission à la Règle n'étant, après tout, que la soumission à la loi divine, la fidèle pratique de la vie religieuse est un moyen de parvenir au tabernacle céleste. Bien rude sans doute est la voie qu'il faut gravir ; mais si le travail est imposé à l'homme, la lutte aussi le relève, et le sacrifice le purifie. D'ailleurs, celui qui veut le salut, et non la mort de ses créatures, soutiendra les défaillants, pour

[1] S. Bened. *Prolog. Regul.* I.
[2] S. Bened. *Prolog. Regul.* II.

qu'ils arrivent et puissent se reposer, selon la parole du roi-prophète, sur les cimes de la sainte montagne de Dieu. Revenant plus loin sur ce principe que l'obéissance est d'autant plus agréable à Dieu, d'autant plus facile pour nous, qu'on la pratique sans agitation, sans retard et sans tiédeur, il la préconise comme l'un des degrés conduisant à l'humilité, cette autre base de la perfection monastique, et à laquelle le législateur consacre de longues et minutieuses prescriptions. « Voulons-nous, ô mes frères, dit-il à ce sujet, nous élever à ces hauteurs célestes auxquelles on ne parvient qu'en s'humiliant dans la vie présente, il convient de nous préparer par l'ascension graduée de nos actes une échelle semblable à celle qui apparut à Jacob pendant son sommeil... Notre vie dans le siècle est comme cette échelle mystérieuse : pour qu'elle atteigne au ciel, il faut qu'elle soit plantée par le Seigneur dans un cœur humilié, et c'est par les différents degrés de l'humilité et de la discipline que Dieu nous appelle à monter jusqu'au sommet[1]. »

Comme s'il eût craint, toutefois, que ce combat de chaque jour soutenu contre l'esprit de volonté, d'orgueil et de mollesse propres à la nature humaine, ne vînt à décourager même les âmes les plus fortes, le législateur cherche à les rassurer en leur montrant combien, dans la pratique, s'adoucira cette Règle dont les commencements seuls leur paraîtront pénibles à supporter. Ici se révèle tout entier le caractère de sage mesure et de tendre charité qui se trouve dans les institutions bénédictines. Entre une rigueur excessive

[1] S. Bened *Regul.* c. VII.

demandant plus qu'elle ne doit et une molle condescendance qui n'exige pas assez, le saint abbé veut établir un juste équilibre, et sa réforme, quelque sévère qu'elle paraisse, ne doit pas arrêter ses moines au début de la carrière. De même qu'aux coureurs dans le stade antique, on montrait de loin le prix qui les attendait, de même saint Benoît excite le courage de ses disciples en faisant briller à leurs yeux l'espoir d'une glorieuse, d'une éternelle récompense. De là cet appel qu'il leur adressé à la fin du prologue de la Règle, appel inspiré par une large et sympathique mansuétude, et bien fait, selon nous, pour toucher ces âmes que le réformateur voulait guérir et sauver. « Il nous faut donc, dit-il, constituer une école de servage divin, et nous espérons qu'il ne sera établi dans cette institution rien de trop rigoureux, rien de trop lourd. Mais si, d'après les conseils de l'équité, nous y mettons quelque chose d'un peu trop sévère pour la correction des vices et le maintien de la charité, garde-toi, sous l'influence de la terreur, de fuir la voie du salut qui, à son commencement, est toujours fort étroite [1]. »

Ayant ainsi exposé les principes fondamentaux de sa Règle, saint Benoît, avant d'en tracer les dispositions particulières, établit quelle était, au sixième siècle, l'organisation de ce qu'on peut appeler le personnel monastique. D'après la division qu'il nous en donne dans une sorte de préambule, il existait alors quatre classes de moines [2]. C'étaient d'abord les *Cénobites*, sou-

[1] S. Bened. *Regul. Prolog.* V.

[2] Cassien, qui écrivit ses *Collationes*, ou Conférences, un siècle avant saint Benoît, ne reconnaît en son temps que trois classes de moines : les cénobites, les anachorètes et les sarabaïtes. Dans son ouvrage, *des*

mis à une règle ou placés sous la direction d'un abbé; puis les *Anachorètes*, ou ermites, qui, fortifiés par une longue expérience de la vie monastique, sortaient des rangs de leurs frères pour aller seuls livrer à l'esprit du mal un combat singulier. Venaient ensuite les *Sarabaïtes* qui, au lieu de se soumettre à l'épreuve d'une règle, afin de se purifier, selon saint Benoît, comme l'or dans la fournaise, s'amollissaient tels qu'un plomb vil en se réunissant deux ou trois ensemble pour vivre selon l'unique loi de leurs désirs[1]. Enfin la quatrième classe se composait des moines appelés *gyrovagues*, ou vagabonds, parce qu'ils erraient de monastères en monastères, ne pouvant y demeurer d'une manière fixe, à cause de leurs mauvaises mœurs et de leur esprit indiscipliné[2]. Sur cette dernière espèce de religieux, il vaut mieux se taire que parler, ajoute charitablement le législateur; aussi, les laissant dans l'ombre, il revient aux Cénobites qui ont toutes ses prédilections et dont il veut organiser la forte et vaillante milice.

Dans ce but, il aborde les premières prescriptions de sa Règle, qui traitent des devoirs généraux imposés à

Offices ecclésiastiques, composé au septième siècle, Isidore de Séville admet six espèces de religieux, distinguant les ermites des anachorètes, séparant ces derniers en deux catégories, et remplaçant les *gyrovagues* par les *circumcellionistes*. — Isid. *De Eccles. offic.* c. XVI.

[1] En parlant de ces mêmes sarabaïtes, Cassien dit qu'ils s'attachent plutôt à simuler la perfection évangélique qu'à la pratiquer en réalité. Aussi, dans son commentaire de la règle bénédictine, Antonio Perez définit fort justement les sarabaïtes des sophistes en capuchon, *Sophistæ cucullati*. — Ant. Perez, *Comment. in Reg. S. Bened.* P. 104.

[2] Saint Bernard, signalant dans le traité de la *Vie solitaire* le danger auquel s'exposent les religieux en changeant sans cesse de demeure, prouve en termes aussi ingénieux qu'éloquents, qu'il est impossible à l'homme d'avoir de la fixité dans ses principes, quand il ne sait en montrer ni dans sa personne ni dans ses habitudes.

l'abbé et aux moines, des vertus et des pratiques conduisant à la perfection religieuse, et qui déterminent la célébration et le chant des offices. Les chapitres qui suivent sont consacrés à la discipline, aux peines ayant pour but d'en réprimer les infractions, et règlent en même temps la direction intérieure de la communauté dont ainsi on apprend à connaître les principaux dignitaires. Dans les douze derniers chapitres enfin, il est question de différents sujets, tels que la réception des hôtes, l'élection de l'abbé, l'admission des frères postulants dans la communauté, et la conduite des religieux dans leurs travaux hors du monastère ou en voyage. On le voit, chacune des parties de la règle bénédictine se présente à nous avec un caractère tour à tour moral, religieux, pénal et politique. Composée d'éléments divers, mais tendant tous au même objet, elle était combinée de façon à ce que ceux qui s'y trouvaient soumis fussent portés à aimer et à secourir leur prochain, tout en vivant dans la contemplation de Dieu et la pratique de certains devoirs individuels.

Tel était le beau côté, le côté vraiment social de l'institut de saint Benoît. Mais pour maintenir l'ordre dans l'association, il fallait briser les volontés personnelles et les soumettre à la volonté d'un seul. L'obéissance devait donc être, ainsi que nous l'avons établi déjà, la première vertu du moine bénédictin, vertu bien méritoire, car le sacrifice de la volonté est le plus grand que l'homme puisse faire à Dieu en même temps qu'à son semblable. Par une rigoureuse logique devant laquelle le législateur n'avait point reculé, l'abnégation de soi-même impliquait nécessairement la renonciation à toute propriété. La pauvreté devenait ainsi pour le moine la

compagne obligée de l'obéissance, et ainsi se complétait le sacrifice entier, absolu de sa personnalité. C'était une terrible épreuve que cette immolation continuelle du *moi* humain! Aussi, afin d'en assurer l'exécution qui autrement lui eût paru impossible, saint Benoît crut-il devoir régler d'une manière toute précise, par rapport aux moines, une condition qui est l'essence de la vie religieuse, nous voulons dire la prononciation de vœux solennels et indissolubles.

Cette condition, jugée d'après les idées, les mœurs et la légalité modernes, pourra sembler excessive aux partisans exclusifs des droits de la conscience et de la liberté individuelle. Mais à l'époque où elle fut écrite, on était loin d'avoir établi sur les droits en question les principes qui, depuis, ont prévalu dans la loi civile et que l'Église a pu subir, mais non sanctionner. Il n'est donc pas extraordinaire que le législateur du monachisme occidental ait exigé de ses moines, qu'il voulait élever à une espèce de sacerdoce, des vœux à peu près semblables à ceux que le prêtre chrétien prononce en recevant les ordres majeurs. Remarquons encore que saint Benoît composant sa Règle n'était point un publiciste dissertant, comme dans une sorte de *Contrat social*, sur les droits de l'homme, dont la revendication ne devait recevoir que bien des siècles plus tard sa formule définitive. En obligeant les religieux de son monastère à prononcer des vœux indissolubles, l'abbé du Mont-Cassin voulut simplement leur donner un appui pour surmonter les faiblesses de leur cœur, un frein pour en comprimer les passions. Par là il ne fondait rien de nouveau ; mais il venait imprimer à une institution d'origine essentiellement chrétienne,

et que le monachisme oriental avait réglementée avant lui, une forme et un caractère empreints du génie de l'Occident.

Toutefois, avec la profonde sagesse qui le distinguait et l'expérience qu'il avait acquise de la mobilité humaine, il comprit que l'obligation des vœux, introduite par lui dans l'institut monastique, aurait les dangers les plus graves, puisqu'elle pouvait exposer le moine à regretter toute sa vie un moment d'imprudente exaltation. L'inconvénient était manifeste; aussi, pour prévenir une si funeste conséquence, le législateur établit en même temps l'épreuve du noviciat. Loin d'agir sur la volonté du postulant en captant son esprit par des influences indignes de l'austérité de la vie religieuse, on le rebutait plutôt en le soumettant dès son entrée à certains actes qui devaient éprouver sa vocation[1]. Une fois admis parmi les novices, il était placé sous la direction spéciale d'un moine, vieux d'âge et d'expérience, qui, en le suivant dans la pratique journalière de ses devoirs, lui montrait toute l'aspérité du chemin conduisant à Dieu. Pendant les douze mois que durait le noviciat, on lui lisait à trois reprises différentes tous les chapitres de la Règle, et chaque fois on lui disait : « Voici la loi sous laquelle tu veux combattre; si tu peux l'observer, entre parmi nous; si tu ne le peux, retire-toi en liberté[2]. »

Après une année d'épreuves et de mûres réflexions, s'il promettait de garder fidèlement cette Règle à l'action de laquelle il était libre d'échapper ou de se soumettre, mais dont il ne lui était plus permis de rejeter le joug

[1] S. Bened. *Regul.* c. LVIII.
[2] *Ibid.*

dès qu'il l'avait accepté volontairement, alors il pouvait être reçu dans la communauté[1]. Au jour fixé pour la profession, il se présentait dans l'oratoire du monastère où tous les frères étaient assemblés, et là il jurait devant Dieu et les saints d'observer trois choses : la stabilité ou permanence dans un même monastère, la réforme de ses mœurs et l'obéissance à la volonté des supérieurs. Ces vœux prononcés, il en signait l'engagement écrit de sa main, en présence de l'abbé, et sous l'invocation des saints dont les reliques étaient exposées devant lui, et il déposait solennellement l'acte sur l'autel. Puis, tous les frères ayant répété trois fois les mots : *Gloire à Dieu*, le nouveau moine se prosternait aux pieds de chacun d'eux en leur demandant de prier pour lui. S'il possédait quelque bien, il devait, par un acte authentique, en faire don aux pauvres ou au monastère. Enfin, quand il s'était ainsi dépouillé de tout ce qui l'attachait au monde, il était revêtu de l'habit de la maison; mais, par une singulière précaution, l'habit séculier qui lui appartenait était déposé dans le vestiaire, afin qu'il pût l'y reprendre, si par malheur un fatal entraînement venait plus tard le faire sortir du monastère.

On le voit, l'auteur de la règle bénédictine avait pris toutes les mesures pour que la vocation du postulant fût soumise au plus sévère, au plus scrupuleux examen. Aussi, quand il avait passé par cette sorte d'initiation, qui rappelait celle que les maîtres de la philosophie antique imposaient à leurs disciples, le moine bénédictin ne trouvait point trop dur le régime sous le-

[1] S. Bened. *Regul.* c. LVIII.

quel il devait vivre. Du reste, comme pour tempérer ce que sa Règle pouvait avoir de rigoureux en certains points, sur d'autres saint Benoît avait montré, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, beaucoup de douceur, de prudence et de conciliation. Sur la prière, la nourriture, le travail, la manière de traiter les malades et les infirmes, il écrivit des préceptes admirables qui témoignent de sa vive et constante sollicitude pour les faiblesses et les besoins de la nature humaine. C'est une belle réflexion que celle qu'on lit dans le chapitre consacré au soin qui doit être apporté à l'oraison : « Soyons certains, mes frères, que ce n'est point par de longs discours, mais par la pureté de notre cœur et l'amertume de nos larmes que nous devons nous adresser à Dieu. Donc il faut que la prière soit courte et pure, courte surtout quand elle sera faite en commun[1]. »

II

Poursuivant l'analyse de ce livre d'or, comme l'appelle avec raison le P. Tosti, nous allons apprendre quelles étaient l'organisation et la vie intérieure de l'abbaye du Mont-Cassin à son origine. Sauf les précautions que nous avons rappelées, les portes en étaient ouvertes à tous les postulants, quels que fussent leur âge, leur rang et leur fortune. Dans un certain nombre de monastères, les sujets de race noble étaient seuls admis. Saint Benoît ne voulut point reconnaître un privilége aussi exclusif, et surtout aussi contraire à l'égalité

[1] S. Bened. *Regul.* c. xx.

de tous les enfants de Dieu. La communauté entière était divisée en trois classes : les enfants, les novices, les profès. Offerts par leurs parents à l'abbé du monastère, les enfants auxquels on donna par la suite le titre d'*oblats*, formaient comme une pépinière sans cesse renouvelée de candidats à la vie monastique[1]. Pour eux, saint Benoît, devançant l'une des plus belles institutions de Charlemagne, avait établi une école dans l'intérieur du monastère, afin que chez les religieux comme chez leur saint abbé, la science, dit le pape Grégoire le Grand, vînt rehausser l'éclat de la vertu. On a vu par quelles épreuves les novices, soit venus du dehors, soit élevés dans la maison, étaient initiés aux devoirs de leur état, pour monter au rang de profès, du jour où ils prononçaient leurs trois vœux solennels. Devenus moines, ils portaient la tunique longue et le capuchon, en se serrant les reins avec une ceinture; en outre, pendant les travaux du jour, ils ajoutaient à ce vêtement un scapulaire qui leur couvrait les épaules et la poitrine. Leurs habits étaient d'une étoffe commune, mais plus ou moins épaisse, selon le climat ou la saison ; quant à la couleur, la Règle ne prescrivait rien de particulier, engageant même les religieux, quand ils sortaient du monastère, à prendre un vêtement qui ne les singularisât point aux yeux des hommes du siècle[2].

[1] Dans le chapitre *De filiis nobilium et pauperum qui offeruntur*, saint Benoît règle minutieusement l'acte et la cérémonie dans lesquels les parents devaient offrir leur enfant, qui lui-même prenait part à cette consécration, car on lui faisait toucher de la main l'autel où était déposé l'acte.

[2] Il faut remarquer à ce sujet que dans les premiers siècles de l'Église, les moines seuls portaient un vêtement particulier que Cassien appelle *pallium*, tandis que les membres du clergé séculier ne se dis-

Dans l'intérieur de la maison, le chant et la durée des offices se trouvaient réglés selon l'ordre différent des saisons, mais toujours de telle sorte que le psautier fut récité entièrement pendant le cours de la semaine. Les moines se levaient la nuit pour chanter les Vigiles; le reste de l'office nocturne se passait dans la méditation et la lecture des livres saints. Au point du jour, ils reprenaient la psalmodie qu'on répétait aux diverses parties de l'office quotidien, conformément à la liturgie monastique, qui différait de la liturgie romaine, excepté sur deux points signalés dans le texte de saint Benoît. Ensuite ils allaient se livrer au travail des mains, notamment à la culture de la terre et aux soins que réclamait la vie matérielle de la communauté. La fin de la journée était remplie par le chant des psalmodies ordinaires, et tous les religieux devaient y assister exactement, excepté ceux qui, forcés de s'absenter du monastère, étaient dispensés de certaines parties de l'office; mais dans le travail comme en voyage, ils devaient toujours s'unir d'intention à leurs frères.

Tous les moines de l'abbaye s'asseyaient à une table commune pour prendre, deux fois par jour, la frugale nourriture que chacun d'eux préparait à tour de rôle. Deux plats leur étaient servis, afin qu'ils pussent, selon l'intention du législateur, manger d'un second mets, si le premier ne leur convenait point. Sur la quantité de pain qui leur était journellement distribuée, une part devait être réservée pour les pauvres par la charité de chacun d'eux; quant au vin, la Règle leur en

tinguaient point des laïques, mais étaient vêtus, comme tout le monde, de l'habit désigné par le même auteur sous le nom de *byrrhus*. — Cass. *De habit. monach.* lib. I, c. VII.

accordait une certaine mesure désignée sous le nom d'*hémine*[1]. Les légumes et le poisson étaient la base de leur nourriture; l'usage de quelques viandes cependant leur était permis; mais ils s'abstenaient de la chair des quadrupèdes, excepté dans les cas d'infirmités graves et de maladies. Pour qu'ils fussent plus prompts à secouer les langueurs du sommeil, ils dormaient tout habillés dans un dortoir commun et sous la surveillance d'un religieux plus âgé. Le temps du repos était réglé d'après la saison, car ils se mettaient au lit aussitôt après le coucher du soleil.

Quoique les moines ne dussent absolument posséder rien en propre, « pas même leur corps ni leur volonté, » comme le disait la Règle, cependant la sollicitude prévoyante des supérieurs ne laissait pas de prendre sur le fonds de la communauté tout ce qui était nécessaire pour subvenir à leurs besoins. Afin qu'ils fussent le moins possible entraînés à rompre les lois sévères de la clôture, le monastère, véritable petite cité religieuse, renfermait dans son enceinte des jardins, des puits abondants, un moulin, une boulangerie, des ateliers de fabrications diverses, toutes choses enfin pouvant servir à l'économie domestique d'un vaste établissement. L'administration des biens de l'abbaye et la direction du service intérieur de la maison étaient confiées à un religieux portant le titre de *cellerier*. Choisi entre tous les autres moines, il devait offrir pour cet emploi une réunion de qualités spéciales minutieusement indiquées par la

[1] La livre de pain, qui était donnée à chaque moine, représentait sans doute un poids supérieur à celui de la livre moderne. Pour la mesure de l'*hémine*, sur laquelle de longues dissertations ont été faites, elle équivalait, selon toute probabilité, à l'ancien setier, ou à deux décilitres.

Règle. Elle voulait qu'il fût plein de sagesse, grave dans ses mœurs, tempérant et économe, peu enclin à l'orgueil et à l'emportement, et que, prompt à remplir ses devoirs pour complaire à Dieu, il se montrât comme le père de la communauté[1]. Dans tous ses actes, réglés par une juste mesure, il était soumis à l'abbé dont il devait prendre les ordres pour les accomplir sous sa responsabilité propre, et sans jamais y vouloir contrevenir par un sentiment de présomption.

Cette haute direction de l'abbé s'étendait, dans l'ordre moral aussi bien que dans l'ordre matériel, sur tout le gouvernement du monastère. Une telle puissance pourra d'abord sembler excessive; mais, comme toutes les institutions écloses au souffle du génie chrétien, la législation bénédictine contenait par la justice et modérait par la charité un pouvoir qui, en raison de sa nature, était porté à dégénérer en abus. A côté de droits dont l'exercice n'était souvent que relatif, elle imposait des devoirs dont la prescription était toujours absolue. Choisi, comme le plus digne, par le libre suffrage des moines, l'abbé devait avoir constamment devant les yeux le nom même qu'il portait, puisque la signification étymologique de ce titre indique une autorité essentiellement paternelle[1]. Il fallait donc qu'il montrât pour tous ses frères une charité égale, et que suivant dans ses enseignements ce modèle proposé par l'Apôtre : « Reprends, supplie, menace, » il mêlât tour à tour, selon le temps, la douceur à la sévérité, et l'in-

[1] S. Bened. *Reg.* c. XXXI.

[2] Le mot *abbé* vient de l'hébreu *Ab*, et du syriaque *Abba*, expressions qui signifient *père* dans l'une et l'autre langue.

flexibilité du maître à la tendresse affectueuse du père.

Non content de ces prescriptions imposées à la conscience du chef de la communauté, le législateur, afin d'établir une nouvelle garantie contre tout excès de pouvoir, voulait que l'abbé, dans chaque circonstance importante, eût recours à l'avis des moines assemblés en conseil. Pour les affaires présentant moins d'intérêt, il était prescrit à l'abbé de se servir seulement du conseil des Anciens, c'est-à-dire des religieux qui, par leur emploi et leur expérience, pouvaient être considérés comme les premiers dignitaires de l'abbaye. Par cet ensemble de dispositions, il est facile de constater que le pouvoir abbatial, quelque étendu qu'il pût être, n'était pas, ainsi qu'on l'a représenté souvent, une petite autocratie sans bornes, sans contrôle et surtout sans responsabilité, dans laquelle la volonté d'un seul faisait la loi de tous. Au-dessus de l'abbé et de ses moines s'élevait une puissance supérieure et infaillible, celle de la Règle, cette maîtresse souveraine, comme l'appelle saint Benoît, à laquelle tous devaient obéir en toutes choses. Si l'abbé notamment exerçait une autorité plus grande, sa part de responsabilité était d'autant plus considérable, et, à chacun des actes de son gouvernement, il entendait la voix solennelle de la Règle le rappeler en ces mots au sentiment de ses devoirs : « Souviens-toi que tu as reçu de Dieu la garde du troupeau qui t'est confié ; avant tout, occupe-toi du salut des âmes commises à ta surveillance, préférant ce soin important à celui des choses terrestres et passagères. N'oublie pas enfin que tu rendras compte de ta gestion devant le souverain juge, et qu'en ce jour redoutable tu ne répondras pas seulement de ton âme,

mais encore de celles que tu avais à régir dans les voies du salut[1]. »

Comme elle est imposante, cette image d'un Dieu rémunérateur et vengeur, placée au sommet de la législation monastique dont nous cherchons à expliquer ici l'esprit religieux et la portée sociale! Couronnant l'édifice qu'elle vient éclairer, telle qu'un phare tutélaire, elle plane au-dessus de la tête de ceux qu'elle dirige à travers les écueils de la vie. Elle modère chez les uns tout excès de pouvoir, chez les autres toute tentative d'insubordination, et leur montre, par delà les étroits horizons de ce monde, la récompense promise à la fidélité et le châtiment réservé à la désobéissance. C'est une application du système tout chrétien de l'intervention providentielle, système professé pendant les siècles religieux par une foule de génies supérieurs, depuis saint Benoît, l'instituteur des moines, jusqu'à Bossuet, l'historien des peuples et le précepteur des rois. Aussi, ne serait-ce qu'à ce double point de vue, un curieux rapprochement pourrait être établi entre ces deux hommes, placés aux extrémités de deux sociétés si différentes, mais si bien faits pour se comprendre que les vertus de l'un ont fourni à l'éloquence de l'autre le texte d'un admirable panégyrique.

Il ne suffisait pas à saint Benoît d'avoir établi le gouvernement intérieur du monastère, en déterminant les droits et les devoirs de l'abbé, ainsi que les diverses fonctions qui, sous sa direction et sa responsabilité personnelle, étaient exercées par les principaux dignitaires de l'abbaye. Pour mieux assurer la marche régulière des différents pouvoirs et la parfaite harmonie

[1] S. Bened. *Reg.* c. II.

des mouvements qui devaient s'accomplir dans sa communauté monastique, le législateur voulut encore prescrire la part d'activité individuelle que chacun des membres de l'association serait tenu d'y apporter. De là, un certain nombre de règlements spéciaux consacrés au travail des mains, à l'exercice de l'intelligence, aux lectures de chaque semaine, à l'ordre et au rang à garder dans la maison, à la conduite à tenir par les moines lorsqu'ils étaient en voyage. L'un des plus importants de ces chapitres commence par établir en principe que l'oisiveté étant l'ennemie de l'âme, il convient que les religieux donnent au travail manuel sept heures de la journée, de même que sept fois par jour ils s'occupent à chanter les louanges de Dieu. Le soin minutieux avec lequel saint Benoît précise le temps pendant lequel, selon l'époque de l'année, ils devront alternativement travailler et se livrer à la lecture ou à la psalmodie, indique assez toute l'importance qu'il attachait à entretenir parmi ses moines une salutaire et incessante activité. Des peines disciplinaires étaient portées contre ceux qui par répugnance ou par lâcheté refusaient de s'adonner au travail. Si la pauvreté du monastère ou la disposition des lieux obligeaient les religieux à faire eux-mêmes la moisson, ils n'avaient point à s'en affliger, puisque leur plus beau titre de gloire était de vivre des œuvres de leurs mains. Il faut cependant, ajoute délicatement le législateur, que toutes choses se fassent avec modération, pour le soulagement des faibles et des infirmes, auxquels on ne donnera que des occupations proportionnées à leurs forces, afin de les soustraire à l'oisiveté, sans les accabler sous le poids du labeur.

Si pour dompter la chair, en combattant le vice qu'il regardait comme le fléau destructeur de toute vertu, saint Benoît avait prescrit le travail des mains, il voulut aussi donner à l'esprit ses occupations, pour qu'il n'enfantât point de mauvaises pensées. En ordonnant, ainsi que nous l'avons vu, l'établissement d'une école dans chaque abbaye, il jeta les bases élémentaires d'un enseignement qui, appliqué ensuite à de plus hautes études, devait développer dans l'ordre bénédictin le culte de l'art et de la science. Sur leur journée déjà si bien remplie, les moines devaient, selon la Règle, consacrer deux heures à la lecture, sans compter celle qui était faite à haute voix pendant les repas, par l'un des frères, appelé le *lecteur semainier*. Les précieux manuscrits renfermés dans la bibliothèque primitive du monastère étaient les saintes Écritures, les ouvrages principaux des Pères, les Règles monastiques, publiées avant celles de saint Benoît, et quelques livres ascétiques propres à entretenir la piété des religieux. Ce qui montre combien le législateur tenait à ce que les exercices imposés à l'intelligence fussent ponctuellement accomplis, c'est qu'un moine instruit et expérimenté, et dont les fonctions rappelaient celles d'un censeur des études, était chargé de parcourir toutes les cellules pour s'assurer si les frères faisaient régulièrement leur lecture après la collation du soir.

En ne donnant, dans le principe, que deux heures au travail de l'esprit, tandis qu'elle attribuait sept heures au travail du corps, la règle bénédictine non-seulement reproduisait les anciennes coutumes adoptées par le cénobitisme égyptien, mais encore se conformait aux nécessités du temps. Qu'étaient, en effet,

les monastères à leur origine, sinon, pour parler le langage moderne, de véritables colonies agricoles exploitées par des travailleurs portant le nom de moines? Quand un emplacement avait été choisi par eux, il leur fallait défricher le terrain, bâtir des lieux réguliers et un oratoire; puis abattre les bois, dessécher les marais aux alentours, enfin se livrer à ce rude labeur auquel l'homme est soumis, chaque fois que son activité, stimulée par le besoin, est aux prises avec les forces de la nature. Mais lorsque cette période active et militante fut passée pour les moines, que leur travail et leur industrie eurent assuré à chaque communauté un bien-être augmenté encore par les libéralités des princes et les donations des fidèles, on modifia peu à peu les prescriptions de la Règle, de façon à pouvoir consacrer à l'exercice de l'intelligence une grande partie du temps que ne réclamaient plus les occupations manuelles.

Les auteurs des différentes réformes qui eurent lieu dans l'ordre bénédictin sanctionnèrent cette importante modification de l'autorité de leur nom. Après saint Étienne, fondateur de la congrégation de Cîteaux, qui réduisit de sept heures à quatre le temp prescrit par saint Benoît pour le travail des mains, saint Bernard, tout en recommandant ce genre d'exercice aux religieux, le place bien au-dessous des œuvres spirituelles. Il reconnaît donc que cette partie du règlement peut être modifiée, selon les circonstances, par la sagesse des supérieurs. Quant au célèbre abbé de Cluny, Pierre le Vénérable, il approuvait aussi l'obligation du travail, mais il en bornait la pratique à la transcription des livres sacrés, comme satisfaisant à la fois à toutes

les exigences[1]. C'était, en effet, dit à cette occasion le savant auteur de la *Discipline ecclésiastique*, c'était un holocauste de l'homme tout entier, et une espèce de déification, d'employer et de consacrer pour toujours son esprit à méditer les vérités divines, son cœur à les aimer, ses yeux à les lire, ses mains à les écrire et sa langue à les prononcer[2].

III

Si déjà nous n'avions donné à cette étude sur la règle de saint Benoît une étendue que nous croyons, du reste, n'être pas en désaccord avec son importance, nous pourrions trouver encore dans plusieurs autres parties de ce code monastique un intéressant sujet d'observations. Nous citerions entre autres les chapitres relatifs à la manière dont il faut recevoir les prêtres étrangers et les religieux des autres monastères, ceux qui traitent de la conduite que les frères ont à tenir les uns envers les autres, ou bien de ce qu'ils doivent faire quand on leur demande quelque chose au-dessus de leur portée[3]. Quel que soit, d'ailleurs, le point où s'arrête notre attention, nous ne pouvons nous empêcher de ressentir un même effet sympathique en voyant quelle égale, quelle vive sollicitude s'étend aux religieux malades, infirmes ou valides, présents ou absents, soumis ou indociles à la Règle, puisque dans ce dernier cas, si grandes que soient leurs fautes, ils ne doivent

[1] Pierre le Vénér., *Epist.* 13

[2] Thomassin, *Discip. eccl.*, part. IV, chap. III, p. 637.

[3] S. Bened., *Reg.*, c. LX, LXI, LXVIII, LXXI.

jamais subir un traitement trop rigoureux. Mais c'est principalement dans ce qui concerne l'exercice de l'hospitalité que se révèle le caractère éminemment social de la législation bénédictine. Quand on lit les admirables prescriptions renfermées dans le chapitre sur *la manière dont il s'agit de recevoir les hôtes*, il semble qu'on respire les plus suaves parfums de la charité chrétienne, venant prêter un charme tout nouveau à ces nobles souvenirs de l'hospitalité antique, tels qu'ils sont consacrés dans les récits de la Genèse ou dans les poëmes d'Homère. « Que tous les hôtes qui se présentent à la porte du monastère soient accueillis, prescrit la Règle, comme s'ils étaient le Christ lui-même, car un jour il doit nous dire : « J'ai été voyageur et étranger, et vous m'avez reçu. » Que dès leur arrivée le prieur et quelques-uns des frères aillent au-devant d'eux avec tous les témoignages d'une tendre charité; qu'ils leur donnent le baiser de paix, et, après qu'on leur aura lavé les pieds et les mains, qu'on les conduise à la table de l'abbé où le jeûne sera rompu à cause d'eux. Mais surtout qu'ils soient traités avec d'autant plus d'égards et de sollicitude, qu'ils sont pauvres ou étrangers, car c'est en eux, plus encore que dans les autres, que l'on reçoit Jésus-Christ[1]. » Recommandation pleine d'une touchante délicatesse, et qui peint mieux qu'une plus longue analyse ne saurait le faire le noble cœur qui l'a dictée, et le beau livre où elle se trouve inscrite!

On a loué dans tous les temps, on a commenté dans toutes les langues la législation monastique tracée par saint Benoît. La pape saint Grégoire le Grand l'a con-

[1] S. Bened., *Reg.*, c. LIII.

sacrée le premier par une approbation que confirmèrent un grand nombre de souverains pontifes, et même de princes séculiers, à la tête desquels il faut placer Charlemagne et Louis le Débonnaire. Le fondateur de la dynastie capétienne, qui voyait dans les institutions bénédictines le plan d'un gouvernement parfait, recommandait à son fils Robert de rester intimement uni à cette Règle, dans laquelle il trouvait toujours un port assuré contre les traverses de la vie et les périls inhérents à la royauté[1]. Dans les temps modernes, un autre chef d'une famille illustre, Cosme de Médicis, à qui l'on demandait un jour pour quel motif il lisait si assidûment la Règle de Saint-Benoît, répondit qu'il y puisait les meilleures leçons pour l'administration de ses États et le gouvernement de son peuple[2]. Plus tard, lorsque Dom Bernard de Montfaucon, dans son voyage littéraire en Italie, explora la riche bibliothèque de Modène, dont le grand-duc, Renaud d'Este, lui fit si bien les honneurs, ce prince dit à notre savant bénédictin que ses ancêtres et lui-même s'honoraient d'être issus de la même tige que saint Benoît. Il ajoutait que le duc, son père, consultait souvent la Règle de ce saint, comme le guide le plus certain à suivre dans l'art de gouverner les hommes[3].

A ces différents suffrages décernés par les papes et les puissances de la terre, vient se joindre la légitime autorité des conciles élevant la voix, en même temps que les hommes les plus éminents de l'Église, pour proclamer l'incontestable supériorité des institutions

[1] Helgald *in Roberto, de Hugone Capeto.*
[2] Thom. Valet., *in libro cui titul. :* Religiosus, c. i.
[3] D. B. de Montfaucon, *Diar. Ital.*, c. iii, p. 35.

bénédictines. Dès l'année 655, le concile d'Autun en prescrivait l'application dans tous les monastères de la Gaule[1]. Après la célèbre assemblée tenue, en 817, à Aix-la-Chapelle, et où fut décrétée la grande réforme opérée par saint Benoît d'Aniane, on voit les pères des conciles de Douzy et de Londres déclarer que la règle bénédictine, écrite sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, était digne d'être placée entre les Écritures canoniques et les livres des saints docteurs de l'Église[2]. Des éloges mérités que cette Règle a pu recevoir, si nous voulions maintenant passer aux écrits et aux commentaires qu'elle a inspirés, la liste en serait si longue, qu'il nous serait impossible d'en donner ici même une simple énumération. Parmi les écrivains les plus connus qui l'ont commentée, qu'il nous suffise de nommer à la suite de saint Grégoire le Grand, Paul Diacre, saint Bernard, sainte Hildegarde, l'abbé Trithème, et dans les temps plus rapprochés de nous, Antonio Perez, D. Hugues Ménard, l'abbé de Rancé, Mabillon, Martène et dom Calmet. Après les commentateurs, les historiens et les orateurs sacrés ont rendu un juste hommage au code monastique par excellence. Tandis que l'abbé Fleury en faisait ressortir les sages prescriptions dans son *Histoire ecclésiastique*, le Démosthènes de la chaire catholique résumait dans le plus magnifique langage le caractère d'une Règle qu'il appelait « un précis du christianisme, un docte et mystérieux abrégé de toute la doctrine de l'Évangile[3]. »

[1] *Concil. Augustodun.* canon. 15.

[2] Labbe, *Concil. Duziac.* II, ad ann. 876. — *Ibid.*, t. XI, can. 38, p. 809.

[3] « Là paraissent avec éminence, ajoute Bossuet dans le panégyrique de saint Benoît que nous avons déjà mentionné, la prudence et la sim-

L'école antichrétienne du dix-huitième siècle, dans la personne de son plus illustre représentant, n'a pu s'empêcher de décerner aussi son éloge au génie et aux travaux de ces moines qui durent toutes leurs vertus à la règle bénédictine, comme une moisson bénie puise dans la terre qui la porte sa séve et sa fécondité [1]. Notre époque, qui a répandu sur tant de questions historiques des lumières si vives et si nouvelles, ne pouvait passer sous silence l'œuvre fondée il y a plus de treize siècles par le législateur du monachisme occidental. Dans ces belles leçons qu'une jeunesse, dont nous faisions partie, suivait avec autant de recueillement que d'intérêt, un historien, qui depuis a marqué sa place parmi les hommes d'État les plus distingués de notre époque, employait toute la pénétration de son intelligence à examiner ce code d'une société qui, selon lui, a joué dans l'histoire de l'Europe un rôle si important. S'élevant au-dessus de l'esprit de secte, sur cette question comme sur tant d'autres qui touchent aux institutions catholiques, il analysait avec l'autorité d'un jugement impartial et d'une parole éloquente les principes religieux, moraux et politiques que renferme la règle de saint Benoît. Dans ses conclusions, l'auteur de l'*Histoire de la civilisation en France* établit justement que la loi bénédictine est plus humaine, plus modérée que les lois romaines, les lois barbares et les mœurs générales du

plicité, l'humilité et le courage, la sécurité et la douceur, la liberté et la dépendance. Là, la correction a toute sa fermeté; la condescendance tout son attrait; le commandement toute sa vigueur, et la sujétion tout son repos; le silence a sa gravité, et la parole sa grâce; la force son exercice, et la faiblesse son soutien.

[1] Consult. le passage de l'*Essai sur les mœurs*, dans lequel Voltaire rappelle les services que les religieux bénédictins ont rendus à la science, aux lettres et à l'agriculture.

temps. Ainsi les religieux, dans l'intérieur d'un monastère, étaient gouvernés par une autorité plus raisonnable, et d'une manière moins dure, qu'ils ne l'eussent été dans la société civile[1].

Si la législation bénédictine a été, dans son ensemble, l'objet d'éloges unanimes, l'une de ses prescriptions essentielles, c'est-à-dire le principe de l'obéissance passive, n'a pu toutefois échapper à la critique. Pour nous, il ne nous semble possible d'admettre ni l'origine, ni les conséquences funestes qui sont attribuées à ce principe, soit qu'on le fasse dériver du culte rendu à la majesté impériale, soit qu'on le montre comme un fatal présent légué par les moines à l'Europe. En thèse générale, nous reconnaissons volontiers, surtout dans l'état actuel des idées et des faits, qu'une société ayant pour base l'obéissance absolue serait conduite nécessairement au plus honteux, au plus intolérable despotisme. Mais, pour borner la question à son véritable terme, nous rappellerons encore une fois que saint Benoît écrivit simplement sa Règle pour conduire à la plus grande perfection possible les moines dont il était le chef spirituel, et qu'il n'eut pas la pensée ambitieuse d'établir une constitution destinée à régir les nations européennes. Quand il prescrivait aux religieux réunis en communauté d'obéir à leur supérieur, il n'avait d'autre but, selon nous, que d'opposer l'humilité, mère de toutes les vertus, à l'orgueil, père de tous les vices. Cette idée d'une complète mais volontaire soumission à l'autorité abbatiale, représentant celle de Dieu sur la terre, il ne put certainement la prendre dans le cérémonial officiel d'une

[1] Guizot. *Hist. de la civilisation en France*, t. I, xiv[e] leçon, p. 424. Paris, Didier, 1840.

cour qui ne l'eût vu jamais fléchir le genou devant la puissance impériale. Ne sait-on pas d'ailleurs que cette puissance, complétement détruite par le chef des Hérules, quatre années avant la naissance de saint Benoît, avait disparu avec son prestige, son culte, et le nombreux cortége d'adorateurs qui lui rendaient hommage?

Ce n'est donc point dans les palais déserts de Rome et de Ravenne, qu'il n'eut jamais l'occasion de fréquenter, que l'abbé du Mont-Cassin trouva l'idée dont nous discutons en ce moment l'origine. Il la puisa tout naturellement dans l'essence même du christianisme, de cette religion dont il avait si bien médité les préceptes au fond de la solitude. Quant aux effets de l'obéissance volontaire transportée du cloître dans la société laïque, loin de lui être nuisible, elle tempéra ce qu'avait d'excessif l'esprit d'indépendance propre aux races germaniques, et assouplit, sans les énerver, les généreux mais violents instincts du moyen âge. Gardons-nous donc de confondre la noble abnégation du moine chrétien avec la honteuse dépendance d'un affranchi attaché à la cour des Césars, et ne voyons pas une marque de servitude là où se révèle le signe le plus manifeste de la liberté morale. Ajoutons enfin que, si l'on veut établir l'origine historique d'un fait ou d'une idée, la première condition c'est qu'il n'y ait point disparité entre la cause productrice et l'effet produit. On aura beau mêler des éléments sociaux d'une nature contraire, jamais on n'arrivera à réaliser entre eux une assimilation impossible. Jamais on ne fera sortir la liberté de l'esclavage, le dévouement, de l'égoïsme, l'élévation et la pureté des sentiments, de la bassesse et de la corruption des mœurs.

IV

Si, laissant de côté ce point particulier du débat, nous voulons maintenant rechercher les traces réelles de l'influence romaine sur les institutions bénédictines; nous les trouverions bien mieux caractérisées dans l'organisation de la *cité* monastique, dont l'abbaye resta si longtemps le plus parfait modèle. Ici nous reconnaissons, dans sa persistante vitalité, l'action de ce vieux génie latin qui étendit à tous les centres de population la constitution municipale à laquelle la ville aux sept collines avait dû sa fortune et sa grandeur. Nous présentons-nous, en effet, aux portes de la cité conventuelle avec le désir d'y être admis? Nous sommes reçus par l'*ostiarius*, douce et avenante figure de vieillard, choisi avec une discrète prudence parmi tous les frères, comme étant, lorsqu'il s'agit d'accueillir des hôtes, le plus habile « à recevoir et à rendre la parole.» Il nous conduit au *prieur*, ou assistant de l'abbé, qui est le premier magistrat de cette petite république chrétienne, dont l'*édile*, ou le majordome, nous est assez bien représenté par les fonctions tout administratives du *cellarius*. Si nous sommes souffrants ou malades, des mains du père hôtelier, chargé de pourvoir d'abord à nos besoins, nous passons entre celles du père infirmier, qui nous ouvre le *xenodochium* [1], dont le nom tout

[1] Le *xenodochium*, partie du monastère destinée d'abord à recevoir les étrangers en général, fut ensuite spécialement affecté à recueillir les pauvres et à traiter les malades. On peut voir aujourd'hui un curieux

hellénique mêle comme un souvenir de l'Orient à des institutions originaires de l'Étrurie ou du Latium. Voulons-nous poursuivre la comparaison entre le gouvernement du monastère et celui de la cité romaine, sans prétendre donner à cette comparaison un caractère trop absolu? Pénétrons dans la salle consacrée aux délibérations, et nous y verrons les *curies* latines figurées par le chapitre ou assemblée de tous les moines, et le *sénat* par le conseil des *seniores* de l'abbaye, sorte de patriciat monastique chez lequel se reflétait, comme chez les patriarches de la Judée et les gérontes de la Grèce, la triple majesté de l'âge, de l'expérience et de la vertu.

Mais les impérissables souvenirs de l'organisation municipale ne sont pas les seuls éléments qui s'offriront à nos yeux dans la constitution définitive de l'abbaye. Image restreinte de la société fort mêlée, fort complexe qui existait alors, la famille monastique ne se composait pas seulement d'hommes issus de race latine, mais aussi d'un certain nombre de membres appartenant à la race germanique [1]. Or, avant que, par une révolution dont on n'a peut-être pas assez remarqué toute l'importance sociale, l'Église se décidât à élever aux hon-

spécimen de cette sorte d'Hôtel-Dieu conventuel dans un édifice très-remarquable, dépendant de l'ancienne abbaye d'Ourscamp, située à deux lieues de Noyon, département de l'Oise. Cet édifice, improprement désigné sous le nom de *salle des morts*, a été restauré par le propriétaire actuel, M. Peigné Delacourt, dont le zèle archéologique explore avec tant de soin une partie de la France, si riche en monuments et en souvenirs historiques.

[1] Dans une étude historique appliquée à un autre sujet, et ayant pour titre : *les Communes lombardes, l'Empire et la Papauté*, nous avons essayé d'établir quelle part d'influence l'élément germanique, en s'introduisant dans la cité romaine, exerça sur le sort de cette même cité.

neurs du sacerdoce et de l'épiscopat des sujets d'origine barbare, le monachisme leur avait déjà ouvert ses portes, recevant sans distinction les faibles et les forts, les vaincus et les vainqueurs. Tous, Romains, Gaulois, Germains, quels qu'ils fussent, venaient chercher dans ces asiles deux choses que ne pouvait leur offrir le monde extérieur, la stabilité, d'une part, et de l'autre l'association, toutes deux consolidées et unies entre elles par le lien de la charité évangélique. Cette invasion toute pacifique de moines barbares, en retrempant par de jeunes et vigoureuses recrues la milice un peu énervée des monastères, introduisit dans leur organisation intérieure des éléments étrangers qui ne tardèrent pas à se combiner avec ceux dont elle s'était formée primitivement. Là vinrent s'enter et fleurir, comme de nouvelles branches sur une tige ancienne, les mâles traditions de la Ghilde franke ou lombarde mêlées aux souvenirs toujours vivants de la sodalité gauloise et du collége latin. Le respect de la loi, ce signe distinctif du caractère romain, pouvait-il ne pas accueillir volontiers le dévouement et l'honneur, ces nobles sentiments qui, nés à l'ombre des forêts scandinaves et germaniques, devaient, pour ainsi dire, faire l'âme de la société du moyen âge?

Ainsi, dès le septième siècle, se constitua la cité religieuse si justement appelée le *Conventus*, puisqu'elle était un lieu de rendez-vous où se réunissaient les races, les mœurs et les traditions les plus diverses. Pour assimiler des principes si différents, et surtout pour attirer ces bandes guerrières du Nord, habituées à vivre et à mourir autour d'un chef sous la foi du serment et l'empire du *comitatus* traditionnel, que fallait-

il donc à cette époque? Il fallait, comme on l'a fort bien observé, une institution qui tînt de la famille et du camp, qui eût un enrôlement et des vœux, un chef et un père, des frères et des compagnons d'armes, et qui, offrant une discipline militaire et une règle paternelle, unît par là un fond évangélique à une forme féodale[1]. Cette institution, avec tous les avantages, toutes les conditions que nous venons d'indiquer, se trouvait contenue dans la loi bénédictine, et c'est ce qui en assura le succès et la durée pendant une si longue suite de siècles.

A ces deux titres de gloire, le succès et la durée, les plus légitimes qui puissent consacrer une institutions ajoutons-en un autre qui, au point de vue de la moralité humaine, doit être non moins précieux, c'est que nulle Règle n'a produit plus de saints personnages que celle de saint Benoît. Or, si le premier mérite d'une institution est d'atteindre le but qu'elle s'est proposé, jamais législation ne remplit mieux son objet que le code bénédictin, puisque, avant tout, il voulait conduire les moines dans les voies du salut. Saint Benoît ne demandait rien autre chose à Dieu, à lui-même et à ses frères en religion. Le reste, comme on l'a justement remarqué, lui fut donné par surcroît. Si, plus tard, l'innombrable famille, nourrie et vivifiée par le pain de cette Règle, couvrit de ses florissantes abbayes les cités et les campagnes; si, après avoir défriché le sol de l'Europe barbare, elle cultiva avec non moins de zèle le do-

[1] Cette appropriation toute particulière du *Conventus* bénédictin aux habitudes et aux besoins des tribus germaniques, a été parfaitement établie dans l'*Introduction à l'Histoire de saint Léger*, par le R. P. Dom Pitra, que son zèle, ses travaux et son érudition, si dignes d'un religieux de Saint-Benoît, ont fait élever à la haute dignité de cardinal.

maine de la science; si elle occupa tous les degrés du sanctuaire depuis le sacerdoce jusqu'au souverain pontificat; si, enfin, les institutions bénédictines furent vantées comme un parfait modèle de gouvernement par les princes, les docteurs de l'Église et les savants du siècle, ce sont là, sans doute, de grands, de merveilleux résultats que, dans l'ordre providentiel, il est impossible de ne pas admirer. Et pourtant, soyons persuadés que, si l'abbé du Mont-Cassin, sortant de son tombeau, fût venu les constater quelques siècles après sa mort, il eût moins béni Dieu de cette illustration toujours croissante donnée à son ordre, que du nombre prodigieux d'âmes conduites par sa Règle à la perfection évangélique.

C'est ici pour nous l'occasion de le déclarer dans toute la sincérité de nos convictions, rien ne vient à nos yeux couronner d'une plus belle auréole la personnalité de saint Benoît que la pensée exclusivement morale et religieuse qui lui inspira son œuvre. Si quelque chose pouvait ajouter un nouveau rayon à l'éclat de cette auréole, ce serait l'esprit de profonde humilité qui, en éloignant de son cœur toute préoccupation ambitieuse, l'empêcha d'avoir même le pressentiment des glorieuses destinées réservées à ses institutions. Vainement quelques-uns de ses apologistes, prêtant à son esprit de hautes conceptions que l'avenir seul se chargea de réaliser, ont supposé qu'il ne voulait rien moins que relever de son abaissement la société européenne, l'asseoir sur les bases d'un nouvel ordre politique, et, en ranimant partout le flambeau sacré des études, éclairer l'intelligence de ceux dont il aurait d'abord réglé la volonté. L'examen le plus scrupuleux de sa vie, l'analyse la plus

minutieuse de sa Règle, ne témoignent en aucune façon qu'il ait jamais conçu des desseins si vastes et si élevés [1]. « Chose remarquable ! s'écrie l'auteur des *Moines d'Occident* en traitant le même sujet, rien dans sa Règle n'indique qu'il l'ait écrite dans le but de la faire servir à d'autres monastères que le sien... Tout y est à l'adresse de cette seule famille monastique qui, par une merveilleuse disposition de la Providence, a servi de tronc à de si féconds et si innombrables rameaux. Pas plus que Romulus, en traçant l'enceinte primitive de Rome, ne se figurait qu'il enfantait le plus grand des peuples, Benoît ne pouvait prévoir l'œuvre gigantesque qui allait sortir de la grotte de Subiaco et des flancs du Mont-Cassin. Les maîtres de la vie spirituelle ont toujours remarqué que l'homme qui commence une grande œuvre bénie de Dieu ne se rend pas compte de ce qu'il fait. Dieu aime à bâtir sur ce néant [2]. »

L'édifice construit sur ce néant a duré pendant de longs siècles, et il dure encore aujourd'hui. Malgré les orages, les révolutions, et ce qui est encore plus surprenant, malgré les germes de mort que porte en soi toute institution humaine, l'ordre fondé sur la règle bénédictine a continué de vivre, et, remarquons-le bien, cette vitalité puissante, il ne l'a due qu'au principe même qui servit à le constituer. Tant qu'il a été fidèle à ce principe, sa situation s'est maintenue aussi glorieuse que prospère, et dès qu'il s'en est écarté, sa

[1] Un seul passage des prescriptions données par saint Benoît sur les vêtements des moines, dont l'étoffe pourra varier selon la différence des pays et du climat, peut faire croire que le législateur supposait que ses institutions seraient peut-être appliquées à d'autres monastères que celui du Mont-Cassin.

[2] Les *Moines d'Occident*, par le comte de Montalembert, t. II, p. 69.

décadence a été prompte et les chutes lui sont devenues inévitables. En constatant ces résultats, glorifions encore une fois la législation monastique qui les a produits. Semblable à l'échelle de Jacob, dont saint Benoît rappelle lui-même la mystique image à ses disciples, cette Règle, si divine dans son esprit, si humaine dans ses préceptes, fut comme la voie ascendante que gravirent incessamment d'innombrables générations de moines pour parvenir à leur céleste patrie. Pouvait-elle manquer d'atteindre son but, quand, par une extrémité, elle touchait à la poussière de ce monde, et que, par l'autre, elle s'élevait jusqu'à la hauteur du ciel?

Aussi, pénétré de respect pour ce livre que saint Benoît écrivit dans cette même solitude du Mont-Cassin que nous étions venu visiter, nous nous rappelons encore l'impression ressentie par nous lorsque, pour la première fois, il nous fut permis de contempler l'antique exemplaire conservé parmi les trésors manuscrits de l'abbaye. C'était quelques heures après notre arrivée, vers la fin du jour, alors que le soleil s'inclinant au-dessus du golfe de Gaëte, et enveloppant d'un immense faisceau de lumière le flanc occidental de l'Apennin, éclairait de ses rayons obliques la salle où nous avions été introduit. Au contact des flots lumineux qui venaient comme leur donner la vie et le mouvement, tous ces vieux manuscrits nous semblaient s'animer. Secouant leur poudre séculaire, on eût dit qu'ils voulaient nous révéler le mystère des pensées et des sentiments dont leurs pages renfermaient l'expression. Dans cette riche collection, nous choisîmes le manuscrit renfermant l'*Exposition* de la règle bénédictine, composée, il y a onze cents ans, par Paul Diacre, et dont l'écriture

en caractères lombards nous attestait la haute antiquité.

A l'aspect de la simple et austère miniature qui, sur le frontispice, représente saint Benoît recevant les inspirations d'un ange, et donnant le livre de sa Règle à l'abbé Jean qui l'accepte avec toutes les marques d'une respectueuse reconnaissance, nous fûmes saisi nous-même d'un profond sentiment de vénération[1]. En tou-

[1] Ce manuscrit, conservé dans les archives du Mont-Cassin sous le n° 353, fut recopié par les soins de l'abbé Jean Ier, un siècle environ après la mort de Paul Diacre, et l'inscription qu'il porte à la page 277 peut en faire remonter la date à l'année 919. C'est donc par erreur, et sans doute à la suite d'un faux renseignement, que le savant anglais Guillaume Cave, en donnant dans son *Histoire littéraire des écrivains ecclésiastiques* la liste des différents ouvrages de Paul Diacre, a cité parmi ceux qui étaient perdus l'*Exposition de la Règle de Saint-Benoît*. Malgré les autorités recommandables qui ont cru devoir attribuer ce commentaire à un autre religieux que Paul Diacre, et portant le même nom que lui, nous pensons avec le Père Tosti que ce livre est véritablement l'œuvre de l'historien des Lombards. Une inscription placée au seizième siècle sur la marge de la seconde page du manuscrit n° 353, prouve que jusqu'à cette époque on n'avait élevé aucun doute sur l'authenticité de l'auteur du livre en question. Une autre raison plus convaincante encore peut être donnée : c'est que dans les archives de l'abbaye se trouve un second exemplaire de cette même *Exposition de la Règle*, contenu dans un manuscrit datant du onzième siècle, et dont le titre rappelle en ces mots celui que porte le manuscrit recopié deux siècles auparavant : *Explicit Prologus. Incipit expositio Pauli Diaconi et monachi S. Benedicti*. Quant à la miniature ornant la première page du manuscrit de l'abbé Jean, elle est fort curieuse à étudier pour les costumes des personnages, la forme particulière du siége abbatial où est assis saint Benoît, et aussi pour l'ornementation du monument religieux près duquel il est représenté. Le fronton de cet édifice est décoré d'un entrelacs affectant la forme d'un trilobe allongé, et sous chacune des arcades soutenues par des colonnes d'un style byzantin, on lit d'un côté : SANCTVS BENEDICTVS, et de l'autre : JOHANNES ABBAS. Une seconde miniature représente l'image de Jésus-Christ, assis à l'extrémité d'un nimbe allongé, les pieds posés sur la montagne sainte, et la tête couronnée d'une auréole où est inscrit le mot LVX. Au bas du vaste cercle entourant la sainte image, s'inclinent deux anges en adoration, et dans quatre autres petits cercles formés par les contours du cercle principal, on voit les signes symboliques des quatre évangélistes, avec l'inscription : INCIPIT PROLOGVS REGVLÆ SANCTI BENEDICTI MONACHORVM.

chant ce manuscrit contemporain de l'époque carlovingienne, nous nous rappelions que l'auteur avait été le correspondant et l'un des doctes favoris de Charlemagne, et que de la main qui avait composé l'histoire de la conquête lombarde il avait tracé cette belle exposition des devoirs monastiques dont il était à la fois l'interprète et le modèle. La Règle expliquée par ce commentaire, les plus saints personnages et les plus beaux génies étaient venus, selon la tradition, la méditer de siècle en siècle. Dans ce livre, Grégoire VII, exilé de Rome, saint Thomas d'Aquin, naissant à peine à la vie de l'intelligence, avaient puisé, l'un des consolations, l'autre de religieuses et sublimes pensées. S'il est vrai que Dante le consulta également avant d'écrire son traité *de Monarchia*, on dit qu'un autre poëte, proscrit et malheureux comme l'illustre Florentin, le Tasse, se plut à en relire les salutaires enseignements. Après ces grands esprits, combien de pieux moines, de voyageurs érudits, de religieux pèlerins avaient voulu consulter aussi ce livre dont nous-même nous désirions, à notre tour, feuilleter les pages séculaires? Prologue admirable de la règle bénédictine! Précieux commentaire qui en expose si fidèlement l'esprit! Monument vénérable de la science et de la foi d'un autre âge! puissiez-vous longtemps encore ouvrir vos trésors de sagesse à tous ceux qui viendront de loin pour s'en pénétrer, et leur inspirer cette douce joie que l'âme ressent toujours à la contemplation de ce qui peut exciter en elle le noble amour de la vertu!

CHAPITRE VI

ORIGINE ET DÉVELOPPEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ MONASTIQUE

Division de l'histoire du Mont-Cassin. — Première destruction du monastère. — L'abbé Pétronace le relève de ses ruines. — Retraite de Carloman et du roi Ratchis au Mont-Cassin. — Visite de Charlemagne. — Priviléges accordés par ce prince, par les empereurs germaniques et les souverains pontifes. — Administration de l'abbé Berthaire. — Seconde destruction de l'abbaye. — Les religieux quittent leur asile de Téano pour revenir au Mont-Cassin. — Le cardinal de Lorraine, abbé du monastère, est remplacé par Didier. — Élection des abbés du Mont-Cassin, confirmée par le pape.

Si, dans les chapitres qui vont suivre, nous prenons l'histoire du Mont-Cassin comme une sorte de type auquel se rapporte celle de la plupart des grandes abbayes bénédictines, c'est que ce monastère illustre fut longtemps le centre et le modèle vers lequel gravitèrent les autres communautés monastiques. Outre l'importance des faits historiques et littéraires dont il fut le théâtre, il nous offre encore un intéressant sujet d'études, en ce que nulle part ailleurs l'esprit bénédictin ne se montra plus vivace, plus persistant, malgré les rudes épreuves qu'il eut à subir. Dans les annales du Mont-

Cassin nous trouvons donc comme un tableau fidèle où, pour nous, vient se reproduire l'une des plus curieuses perspectives de l'histoire monastique. Ces annales, qui s'ouvrent à la mort de son fondateur, peuvent se résumer en quatre époques bien distinctes, auxquelles viennent correspondre tour à tour les premiers développements de l'abbaye, sa grandeur morale, et enfin sa puissance matérielle suivie d'une décadence progressive.

Pendant la première période, qui s'étend jusqu'à l'avénement de l'abbé Didier, on voit le nouveau monastère sortir triomphant des plus cruelles épreuves, se relever plusieurs fois de ses ruines, et répandre au loin, avec l'influence de sa Règle, l'éclat d'une juste renommée. Dans sa chronique, Léon d'Ostie rapporte que saint Benoît, avant de mourir, avait eu en songe la révélation de toutes les vicissitudes réservées à son abbaye, et qu'il avait annoncé aux religieux que deux fois leur maison serait détruite. Cette prédiction devait bientôt s'accomplir. En 589, Zoton, premier duc des Lombards Bénéventins, ayant pris et saccagé le monastère de fond en comble, les moines furent contraints de se retirer à Rome, où le pape Pélage leur donna, près de la basilique de Saint-Jean-de-Latran, une demeure qu'ils conservèrent jusqu'au commencement du huitième siècle. Toutefois, ce long exil des religieux du Mont-Cassin, loin d'arrêter la propagation de l'ordre, contribua au contraire à en faciliter le développement. Le pape Grégoire le Grand donna son entière approbation à la règle de saint Benoît [1], et il choisit même, parmi les réfugiés

[1] Ce que ce grand pape admirait surtout dans cette Règle, c'était son esprit de sagesse et de modération : « *Scripsit monachorum Regulam discretione præcipuam.* » Dialog. Præfat, lib. II, cap. XXXVI.

de Saint-Jean-de-Latran, les missionnaires qui devaient aller porter dans la Grande-Bretagne les bienfaits de la civilisation chrétienne. De l'Italie, le code bénédictin se propagea donc dans les autres parties de l'Europe, pendant le cours des trois siècles suivants, après s'être d'abord uni en France aux préceptes de Cassien, et plus tard à ceux de saint Colomban [1]. Mais à la suite de cette première fusion, il finit par remplacer toutes les autres règles monastiques, et c'est ce qui explique comment celle de saint Benoît, à dater du septième siècle, est la seule qui soit citée comme modèle dans nos conciles nationaux.

Déjà cent trente années s'étaient écoulées depuis que les moines du Mont-Cassin avaient été chassés de leur demeure, lorsqu'un riche et noble personnage de Brescia, nommé Pétronace, entreprit de rebâtir leur monastère à ses frais. S'associant à cette œuvre réparatrice, Gisulfe, duc de Bénévent, rendit aux moines tous les biens que l'un de ses prédécesseurs leur avait enlevés, et y ajouta un grand nombre de donations nouvelles. Accompagné de Scauniperge, sa femme, il vint, en 744, visiter le monastère à peine relevé de ses ruines, et, témoin de la vie exemplaire qu'y menaient les religieux sous la conduite de l'abbé Pétronace, il fut porté à être d'autant plus libéral envers leur communauté. Nous ne rapporterons pas ici les noms des domaines considérables qu'il leur concéda, et qui, relatés dans trois di-

[1] Flodoart rapporte que saint Nivard, archevêque de Reims, donna la terre d'Autivilliers-sur-Marne à l'abbé Berchaire, pour y vivre avec ses religieux sous la règle de saint Benoît et de saint Colomban. De son côté, D. Luc d'Achery cite aussi plusieurs monastères où cette fusion des deux Règles eut lieu, notamment celui de Luxeuil. — Flodoard, l. II, c. VII ; d'Achery, *Spicileg.*, t. X, p. 69.

plômes cités par Léon d'Ostie, comprenaient les châteaux, églises et habitations s'étendant entre Frosinone, le Garigliano et l'un des chainons de l'Apennin. Que de tels actes de munificence prodigués si largement à des moines par un prince barbare ne viennent pas trop nous surprendre, ni nous choquer dans nos idées modernes. Bien qu'on ne fût pas encore parvenu à la moitié du huitième siècle, les Lombards de cette époque n'étaient déjà plus ceux du temps de Zoton. Dompté et adouci par la loi évangélique, leur esprit, naguère encore si farouche, était dans la première ferveur du zèle religieux, et ils croyaient ne pouvoir mieux assurer leur salut qu'en comblant de biens ceux qu'ils regardaient comme de puissants intercesseurs auprès de Dieu [1].

Ces donations du duc de Bénévent furent solennellement confirmées, aussi bien que celles de Tertullus, par les bulles des souverains pontifes. Le pape Zacharie, qui portait surtout une grande vénération à la demeure de saint Benoît, se plut à combler son monastère de témoignages d'intérêt et d'affection. Après avoir aidé puissamment l'abbé Pétronace dans son œuvre de restauration, il vint consacrer en personne la nouvelle église aussitôt qu'elle eut été rebâtie. A la suite de cette dédicace, qui se fit avec une pompe remarquable et au milieu d'un nombreux concours d'assistants, le pape voulut remettre aux mains des religieux le manuscrit autographe de la règle de saint Benoît. Il y joignit le

[1] Les diplômes originaux contenant les donations de Gisulfe ont été perdus; mais ils sont mentionnés dans la chronique de Léon d'Ostie, et le témoignage de cet annaliste du Mont-Cassin est confirmé par l'autorité de Baronius, d'Ughelli et de Mabillon, qui ne mettent pas en doute l'authenticité des pièces dont il s'agit.

poids et la mesure indiquant la quantité de pain et de vin que leur pieux fondateur leur avait permis de consommer chaque jour. En outre, il confirma la possession des biens et priviléges antérieurement accordés au monastère[1], déclara tout le patrimoine du Mont-Cassin indépendant de la juridiction épiscopale, en établissant que l'abbé, désormais investi de cette juridiction, aurait le premier rang, après les évêques, dans les conciles et les autres assemblées publiques. Dans un diplôme resté longtemps inédit, et que le père Tosti a tiré de la poussière des archives, il est touchant de voir comment le souverain pontife raconte sa visite au Mont-Cassin, le bonheur qu'il eut d'apporter ses offrandes à la basilique nouvellement reconstruite, et de contempler dans leurs tombeaux les corps intacts de saint Benoît et de sainte Scholastique, sans oser toutefois, par respect, les toucher de sa main.

Ce qui atteste d'ailleurs que, fidèles à l'esprit de cette Règle dont le précieux autographe leur avait été rendu, les moines ne s'enorgueillirent point alors ni des faveurs pontificales, ni de l'accroissement de leurs domaines, c'est qu'ils continuèrent de se livrer au rude travail des mains et aux prescriptions les plus austères du code monastique. Telle était leur ardeur à en remplir scrupuleusement tous les devoirs, que l'abbaye fut bientôt regardée partout comme une école de perfection morale, et qu'il n'était point de communauté récemment établie qui, à ses premiers débuts, ne voulût la prendre pour modèle. Ainsi, en 744, saint Sturme ayant jeté les fondements du célèbre monastère

[1] *V.* Pièces justificatives, A.

de Fulde, en Bavière, saint Boniface, archevêque de Mayence, crut devoir l'envoyer, avec deux de ses moines, à l'abbaye du Mont-Cassin, pour qu'il étudiât pendant une année toutes les observances qui y étaient suivies.

Peu de temps après, attiré par la juste renommée du Mont-Cassin, un hôte illustre, Carloman, frère de Pépin le Bref, vint y chercher un repos qu'il n'avait pu trouver au milieu des grandeurs de la terre. Après avoir dit adieu à Pépin, en lui confiant son fils Drogon, il franchit les Alpes et se rendit à Rome, afin d'y recevoir l'habit religieux du pape Zacharie. Son désir ayant été satisfait, il se retira d'abord au Mont-Soracte, et bientôt après au Mont-Cassin où, en 748, il fut admis comme simple moine. Pour mettre son humilité à l'épreuve, l'abbé Pétronace confia la garde d'un petit troupeau à celui qui avait gouverné tout un peuple; mais le frère du fondateur de la dynastie carlovingienne accepta volontiers ces modestes fonctions, et ne cessa de les remplir, en y mêlant les pratiques de la vie la plus sainte[1]. Heureux de porter la houlette de pasteur au lieu du sceptre et de l'épée, il ne se décida plus tard à quitter l'abbaye que pour remplir un ministère de paix et de charité. C'était au moment où les démêlés les plus graves s'étaient élevés entre le pape Étienne II et Astolphe, roi des Lombards. Avant d'en venir à une rupture ouverte, le souverain pontife, qui se trouvait alors désarmé en face d'un prince tout-puissant, avait cru devoir précédemment recourir aux négociations. Pour engager Astolphe à conclure la paix

[1] Leon. Ost. *Chron. Cassin.*, l. I, c. VII.

avec l'Église romaine, il lui avait donc envoyé Optat, abbé du Mont-Cassin et successeur de Pétronace, ainsi qu'Azzon, abbé du monastère de Saint-Vincent du Vulturne.

Le roi lombard, qui ne voulait entendre parler d'aucun accommodement, n'accepta rien des ouvertures qui lui étaient faites. Il renvoya les deux abbés à leurs monastères, en disant qu'ils n'avaient rien à reporter au pape sur les résultats de cette entrevue. Mais comme le pontife, désespéré de cet insuccès, ne tarda pas à réclamer le secours du roi des Francs, Astolphe, effrayé, à son tour, du terrible orage qu'il allait attirer sur sa tête, changea soudain de dispositions, et se résolut aussi à négocier. Dans ce but, il chargea l'abbé Optat d'envoyer en France Carloman, alors placé comme moine sous son obédience, afin qu'il se portât médiateur entre lui et Pépin, et arrêtât les effets de l'intervention réclamée par le pape. Pour l'abbé du Mont-Cassin, la situation était aussi délicate que pleine de difficultés et de périls. Voulant le tirer d'embarras, Carloman se décida, non sans peine, à déférer aux vœux de son supérieur, et partit pour la France, dans l'intention de s'y entendre avec le roi son frère. Mais sa mission toute pacifique n'eut pas les résultats favorables qu'Astolphe semblait en attendre, car Pépin le Bref était alors bien résolu à soutenir le souverain pontife, et nullement à ménager le roi lombard. Quant à Carloman, soit pour obéir à un avis secret du pape, soit par crainte de recevoir d'Astolphe un mauvais accueil, il ne retourna pas en Italie, et se retira dans un monastère de Vienne, en Dauphiné. Il continua d'y vivre saintement jusqu'à sa mort, qui arriva en 755; mais

ses restes mortels, placés dans une urne d'or, furent, selon sa volonté dernière, rapportés au Mont-Cassin, où ils reposent encore aujourd'hui.

Par une coïncidence singulière, six années auparavant, Ratchis, frère et prédécesseur d'Astolphe, avait suivi l'exemple de Carloman, et quitté le manteau royal des princes lombards, pour prendre aussi la robe de moine à l'abbaye du Mont-Cassin. D'abord duc de Frioul, puis élu roi après la déposition d'Ildeprand, il avait rompu tout à coup les bonnes relations suivies pendant vingt années avec l'Église romaine, et, se jetant sur la Pentapole, il était venu mettre le siége jusque devant Pérouse. Dans cette extrémité, le pape Zacharie, qui occupait alors le trône pontifical, n'eut pas le temps de s'adresser à Pépin le Bref, son allié, et préféra se rendre immédiatement de sa personne au camp du prince lombard. Plus heureux dans ses négociations que ne devait l'être le pape Étienne, son successeur, Zacharie parvint, grâce à l'éloquence de sa parole et au prestige de son caractère religieux, à fléchir le cœur de Ratchis, qui consentit à lever le siége et à quitter le territoire de Rome. Peu de temps après, poursuivi par le souvenir des pieuses exhortations du pape, le roi des Lombards prit en dégoût les intérêts de ce monde, et tourna sérieusement sa pensée et ses vœux vers le séjour paisible du cloître. Ayant déposé la couronne entre les mains de la nation, il se rendit d'abord à Rome, accompagné de sa femme Tasia et de Rattrude, sa fille, auxquelles il avait fait partager ses goûts de retraite, et tous trois y reçurent du pape la consécration monastique.

Suivant les conseils du pontife, Ratchis se retira au

Mont-Cassin, et sa femme et sa fille, ne voulant pas s'éloigner de lui, firent construire pour elles-mêmes, dans la vallée située au pied de l'abbaye, un monastère qui, du lieu où il fut établi, prit le nom de Puimarola. Devenu moine sous l'abbé Pétronace, qui vivait encore, l'ex-roi des Lombards se montra non moins exact que Carloman à remplir toutes les prescriptions de la Règle qu'il avait juré de suivre. Selon la chronique de Léon d'Ostie, il occupait ses loisirs à cultiver de ses mains un petit champ voisin de l'abbaye, du côté occidental de la montagne, et qui s'est toujours appelé la Vigne de Ratchis. Ainsi, au milieu des troubles et des révolutions qui, à cette époque, continuaient d'agiter la France et l'Italie, des princes d'origine germanique, las du tumulte des camps et des honneurs terrestres, allaient demander au silence du cloître un repos vainement cherché par eux dans le monde.

Vers la fin du même siècle, un personnage bien plus grand encore, Charlemagne, visita le Mont-Cassin au retour d'une expédition dans l'Italie méridionale. Voulant honorer une abbaye où il avait reçu le plus digne accueil, le prince franc lui concéda des privilèges mentionnés dans un document conservé aux archives du monastère[1] Il accorda aux religieux le titre de *chapelains de l'Empire*, et à l'abbé celui d'*archichancelier*, avec le droit de faire porter devant lui la bannière impériale. Revenu en France, Charlemagne, qui désirait y voir se propager la règle de saint Benoît, en fit demander un exemplaire à l'abbé Théodemare, qui le lui envoya avec une lettre de Paul Diacre que Léon

[1] *V.* Pièces justificatives, B.

d'Ostie nous a conservée. La correspondance continua longtemps entre le restaurateur de l'empire d'Occident et le simple moine du Mont-Cassin : noble commerce épistolaire, renouvelé plus tard par deux grands rois, François Ier et Louis XIV, dans leurs lettres adressées aux célébrités littéraires de tous les pays. C'est dans cette correspondance que se trouve l'épître dont nous avons cité précédemment quelques vers, et dont le texte, conservé aux archives de l'abbaye dans un manuscrit du douzième siècle, renferme un envoi que nous croyons également devoir traduire ici :

« Va, dit l'Empereur en s'adressant à sa lettre, va, prends ton vol le plus rapide, et, franchissant forêts, collines et vallons, arrive jusqu'à la sainte demeure du bienheureux Benoît. Là, un repos assuré attend tous ceux qui y viennent pleins de fatigue; là, l'étranger trouve en abondance pain, légumes et poissons... Présente mon salut au père abbé ainsi qu'à ses religieux, et, portant à mon cher Paul mes plus tendres embrassements, offre-lui mes bons souhaits plusieurs fois répétés [1]. » Le témoignage sincère que Charlemagne rend encore dans un autre passage en faveur de l'état florissant du Mont-Cassin et de son influence religieuse et littéraire, prouve qu'à cette époque l'abbaye était comme un point central, une sorte de congrès per-

[1] Cette lettre en vers, de Charlemagne, a été imprimée, mais d'une manière incomplète, par Mabillon et Muratori. Les vers omis sont au nombre de seize, et dans le manuscrit des archives du Mont-Cassin, ils se terminent ainsi :

Pro me, proque meis visitata relinque silentes.

L'épître entière, composée de vingt-cinq vers hexamètres, a été publiée par M. de Montrond dans le t. I de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, p. 305, 1840.

manent, où l'Orient et le monde germanique se donnaient rendez-vous. On y échangeait des idées et des connaissances sur les questions contemporaines. Les découvertes importantes y étaient mises en commun ; des divers points de l'Europe on y envoyait tel ou tel manuscrit retrouvé dans les débris d'un monument antique, et ces vastes relations étaient sans cesse entretenues par des colonies de moines infatigables qui, sortis du Mont-Cassin, adressaient à la maison mère le tribut de leurs travaux.

II

Sous l'administration de l'abbé Gisulfe, successeur de Théodemare, et l'un des membres de la famille des princes de Bénévent, l'affluence des moines fut si grande au Mont-Cassin, qu'il fallut étendre encore la communauté nouvelle qui, dès le temps de l'abbé Pétronace, avait été fondée au pied de la montagne. Près de ce monastère qu'il agrandit, Gisulfe réédifia une église d'autant plus curieuse à étudier que, datant des premières années du neuvième siècle, elle est encore aujourd'hui la collégiale de San Germano. Après avoir affermi le sol auquel des eaux stagnantes avaient enlevé toute consistance, Gisulfe voulut donner des proportions aussi simples que belles au nouvel édifice qu'il consacra, comme le monastère, sous le vocable du saint Sauveur. L'intérieur avait quatre-vingt-dix coudées de long sur quarante de large, et vingt-six d'élévation. Vingt-quatre colonnes de marbre, fort élégantes, s'éle-

vaient jusqu'à un entablement formé de bois de cyprès, et les parois des murs étaient ornées de figures peintes qui, au dire du chroniqueur, jugeant il est vrai, selon le goût du onzième siècle, étaient d'une exécution fort remarquable. Le pavé de l'église était formé de morceaux de marbres de couleurs différentes, et les murailles du chœur étaient aussi revêtues de marbres précieux. En avant de la basilique régnait un vaste atrium de quarante coudées de profondeur, et formant un portique soutenu par seize colonnes d'un beau travail.

La description de ce monument, sur laquelle nous avons cru devoir nous arrêter ici, montre que, malgré la barbarie de l'époque, la culture de l'art était loin de s'être perdue dans l'Italie méridionale. Quoi qu'il en soit, cette curieuse basilique, après avoir heureusement échappé aux dévastations des Sarrasins, s'était conservée intacte jusqu'à la fin du dix-septième siècle ; mais elle subit alors, sous l'influence des idées du temps, les plus fâcheuses transformations. Ce changement déplorable, accompli sous prétexte de restauration à la moderne, prouve une fois de plus que partout les monuments des vieux âges ont eu moins à souffrir des ravages du temps et de ceux des Barbares, que des actes de vandalisme exercés par le mauvais goût.

Pendant la première partie du neuvième siècle, d'autres églises et d'autres établissements monastiques sont encore fondés par les abbés du Mont-Cassin. Possesseurs de domaines considérables dans la vallée arrosée par le Garigliano, ils chargeaient un certain nombre de leurs moines du soin de remplir les fonctions sacerdotales auprès des populations répandues dans cette

partie si fertile de la Campanie. Selon les besoins du culte, l'administration de l'abbaye employait une partie du revenu de chaque domaine à y bâtir une église, une chapelle ou un simple oratoire, près desquels s'élevait en même temps une *cella*, ou sorte de prieuré devant servir d'habitation à chaque religieux. Bientôt on voyait se grouper autour de ce centre les colons du voisinage, tous vassaux du monastère. Comme dans ce temps de troubles il fallait pourvoir à leur sécurité personnelle aussi bien qu'au salut de leurs âmes, près du bourg qu'ils avaient formé, on construisait souvent un château ou une tour fortifiée où ils pussent se réfugier en cas d'invasion. Sur ces fiefs monastiques, les habitants des campagnes s'attachaient d'autant plus volontiers que le donjon n'était pas une perpétuelle menace suspendue au-dessus de leurs têtes, car il était là, non pour les opprimer, mais pour les défendre, eux, leurs biens et leurs familles. Dans l'ordre économique et matériel, comme sous le rapport moral et religieux, le monachisme continuait donc alors de prendre la direction de la société chrétienne qui, sous l'aile tutélaire de l'Église, trouvait des garanties et une sécurité qu'elle n'eût pas rencontrées ailleurs.

L'abbaye du Mont-Cassin ne cesse de prospérer et de grandir pendant le gouvernement des abbés Apollinaire, Bassace et saint Berthaire. Français de nation et remarquable par l'élévation de son esprit, la prudente fermeté de son caractère et la culture d'une intelligence versée dans les sciences sacrées et profanes, Berthaire fut un homme supérieur pour son temps, si on le juge d'après ses travaux personnels et ses actes administratifs. Malgré la douceur naturelle de ses mœurs, il fut ca-

traîné par la force même des circonstances où il était placé à prendre le commandement des milices de l'abbaye pour combattre surtout les Sarrasins qui s'étaient jetés sur l'Italie méridionale. Il n'est pas sans quelque intérêt pour nous de voir un Français ouvrir, dans les annales du Mont-Cassin, la série de ces belliqueux abbés qui, échangeant la crosse pour la lance, guerroyaient sans cesse avec les princes du voisinage, sans avoir pour excuse, comme Berthaire, de ne prendre les armes que contre les ennemis de la foi chrétienne. D'ailleurs, si cet abbé, n'écoutant que son zèle religieux, poussa trop loin l'ardeur militante, il l'expia saintement et glorieusement, comme on le verra bientôt, en mourant martyr de la fureur sacrilége des Sarrasins.

On doit reconnaître aussi qu'exposée, non-seulement aux attaques des infidèles, mais encore au contre-coup des guerres que se faisaient entre eux les princes ou seigneurs de Capoue et de Naples, de Salerne et de Bénévent, l'abbaye avait alors besoin, pour maintenir ses droits, d'être régie par un esprit ferme et énergique. Parfois même il advenait que ces luttes violentes dont elle avait eu tant à souffrir et dans lesquelles ses abbés intervenaient comme médiateurs, finissaient par tourner à son profit. C'est ainsi que sous Berthaire, un seigneur de Pontecorvo, après avoir été renversé et jeté en prison par un de ses concurrents, vint demander à l'abbé du Mont-Cassin la tonsure monacale pour échapper aux rigueurs d'une nouvelle captivité. Or, ce fait devait avoir pour conséquence d'amener ultérieurement l'annexion du territoire et de la ville de Pontecorvo aux domaines déjà si étendus de l'abbaye.

Vers le même temps, l'empereur Louis II, fils de

Lothaire, venant à la tête d'une puissante armée pour expulser les Sarrasins de la Calabre et du duché de Bénévent, s'arrêta au Mont-Cassin. Il y fut accueilli, ainsi que l'impératrice Engerberge, avec les plus grands honneurs, et après avoir fait ses dévotions au tombeau de saint Benoît, il visita les fortifications extérieures, en admirant le bon état de défense dans lequel Berthaire avait su mettre son abbaye. Ayant reçu, en outre, les hommages et les promesses de secours du duc de Naples et des principaux seigneurs de la contrée, l'Empereur partit pour faire le siége de Capoue dont l'évêque avait trahi la foi qu'il lui avait jurée. Plus tard, après de brillants succès remportés par Lothaire sur les Sarrasins, on voit l'abbé Berthaire se rendre au camp impérial et y présenter à Engelberge une pièce de félicitations en vers, qui bientôt put la consoler au milieu des plus tristes épreuves. En effet, la jalouse rivalité des Lombards bénéventins ne tarda pas à compromettre encore et à rendre inutiles les victoires de Lothaire, qui fut même retenu captif par Adelgise, duc de Bénévent. Délivré de sa prison, l'Empereur, après avoir vainement essayé de se venger, quitta l'Italie méridionale pour retourner en Lombardie, où il mourut à Brescia, en 875. Mais au milieu de ces revers, l'abbé du Mont-Cassin resta fidèlement attaché à sa cause, et il ne cessa de témoigner à ce prince la plus vive reconnaissance pour les bienfaits et les priviléges qu'il avait octroyés à son monastère.

Telle était la situation prospère de l'abbaye, grâce à la bonne administration de saint Berthaire, lorsqu'en 884 elle fut pour la seconde fois frappée d'un grand désastre. Excités par l'appât des trésors qu'ils croyaient renfer-

més dans une maison où affluait un si grand nombre d'illustres visiteurs, les Sarrasins résolurent d'envahir le Mont-Cassin, et l'attaquèrent à l'improviste, en prenant, la nuit, des chemins détournés dans les montagnes. Les moyens de défense réunis par Berthaire du côté de la plaine étant par là devenus inutiles, l'abbé du Mont-Cassin ne fut averti de la prise et de l'incendie du monastère que par l'immense lueur des flammes qui dévoraient tous les bâtiments. Bientôt, quelques moines, qui avaient échappé au fer des infidèles, vinrent se réfugier au monastère de Saint-Sauveur, racontant, les larmes aux yeux et la terreur dans l'âme, les faits douloureux dont ils avaient été les témoins. Seul, dans cette cruelle extrémité, Berthaire ne perdit ni son sang-froid ni son courage. Comprenant aussitôt que toute défense était impossible, il voulut mourir en martyr, puisqu'il ne pouvait plus combattre en chevalier. Calme et résigné au milieu de ses moines tremblants et abattus, il chercha d'abord à les relever de leur découragement, en ranimant au fond de leurs cœurs toute l'énergie du sentiment religieux.

« Mes frères et mes enfants, leur dit-il, la main de Dieu s'est appesantie sur nous et sur notre maison ; soumettons-nous à sa volonté, et tenons-nous prêts comme des victimes qui marchent à la boucherie. Si depuis tant d'années vous vous êtes disposés, par une vie toute de pénitence, à franchir ce terrible passage, pourquoi cette pâleur sur vos fronts, ces plaintes sur vos lèvres et tant de signes de désespoir? Votre consternation, vos gémissements me brisent le cœur et me semblent plus durs que la mort. Quoi! pour sauver une âme immortelle, chacun de vous s est endurci dans

les combats de l'esprit contre la chair, et aujourd'hui votre courage faillirait devant les souffrances réservées à un corps qui n'est qu'une poussière périssable? Rassurez-vous donc, ô mes frères, et, soutenus par votre confiance en Dieu, ceignez vos reins pour entrer hardiment dans cette lice où des milliers de martyrs ont combattu et triomphé des ennemis de la foi. Ce sont aussi des infidèles qui s'apprêtent, le glaive en main, à trancher le peu de jours qui vous restent, et le sang de vos frères qu'ils ont déjà répandu vous trace la voie qu'il faut suivre pour mériter, comme eux, une couronne éternelle. »

Après avoir, par ses paroles et son exemple, raffermi le courage des religieux, l'abbé Berthaire, qui venait d'apprendre la retraite momentanée des Sarrasins, s'apprêta à remplir un pieux et funèbre devoir. Précédé de la croix, il gravit les pentes escarpées du Mont-Cassin, en compagnie d'un long cortége de moines qui, graves et tristes, chantaient la lente psalmodie de l'office des morts. Quand ils eurent franchi la voûte ténébreuse qui sert d'entrée au monastère, ils furent saisis d'horreur à la vue des ruines et du sang répandu qui frappèrent soudain leurs regards. Cherchant au milieu des cendres et des débris les corps des religieux qui avaient été massacrés, ils les recueillirent avec soin, et tour à tour priant et pleurant sur eux, ils leur donnèrent la sépulture. Étant redescendus ensuite à San Germano, ils y rencontrèrent un grand nombre d'autres moines, venus des communautés les plus voisines, et qui, sachant que le monastère de Saint-Sauveur avait été fortifié par Berthaire, croyaient y trouver un refuge assuré. Mais les Sarrasins n'avaient abandonné leur proie que

pour la ressaisir bientôt, et comme ils en voulaient surtout à la vie du courageux abbé qui plus d'une fois les avait combattus, ils se mirent en marche pour le surprendre à San Germano.

A cette nouvelle, Berthaire, toujours inébranlable, ne voulut point quitter son monastère. Prenant en pitié le sort de tant de malheureux moines accourus autour de lui, il ne garda auprès de sa personne que ceux qui, à son exemple, se sentaient le courage d'affronter la mort. Quant aux autres, il leur dit de partir, en leur remettant les bulles, les diplômes, la Règle écrite de la main de saint Benoît, et d'autres objets précieux qu'ils emportèrent à Teano, où ils s'établirent sous la conduite d'Angélaire. Cependant les Sarrasins étaient arrivés au monastère de Saint-Sauveur, et, brisant les portes de l'église, ils y trouvent Berthaire entouré des moines qui lui étaient restés fidèles. En ce moment, selon la tradition, il célébrait le saint sacrifice à l'autel de saint Martin, voulant pour la dernière fois honorer l'apôtre et le patron de la France. Rendus plus furieux à l'aspect de celui qui avait pris une part active aux expéditions de l'armée impériale, les infidèles commencent par l'accabler d'outrages. Debout et immobile sur les marches de l'autel et montrant, selon l'expression de son biographe, la confiance et l'intrépidité d'un lion, Berthaire ne répond qu'en levant les yeux au ciel. Puis, au moment où les ennemis s'approchent pour le frapper, il dit : « Seigneur, je remets mon âme entre vos mains, » et, s'inclinant, il tend lui-même la tête au fer de ses meurtriers. Les moines présents subirent tous le même sort, et le monastère fut ensuite saccagé et détruit complétement.

Au récit de cet épisode de l'histoire du Mont-Cassin, peut-être les esprits indifférents ou sceptiques seront-ils touchés médiocrement de la mort de ce saint moine qui, pouvant sauver sa vie, aime mieux périr que d'abandonner le monastère et l'église dont la garde lui a été confiée par le libre choix de ses frères. Pour nous, en lisant dans une vie manuscrite de l'abbé Berthaire les détails de cette mort héroïque dont la date remonte à près de mille années[1], nous nous sommes senti vivement ému. Outre l'intérêt particulier s'attachant à l'histoire d'un compatriote qu'on aime à retrouver, sur une terre lointaine, mourant ainsi à son poste avec foi et honneur, nous n'avons pu refuser notre admiration à cet abbé intrépide qui, après avoir combattu pour ses foyers, vient tomber près des autels qu'il a tenté, mais en vain, de défendre.

Si avec saint Berthaire l'abbaye du Mont-Cassin semblait avoir succombé, l'espérance de la voir se relever un jour ne cessait de vivre dans le cœur des moines réfugiés au monastère de Teano. Et cependant de nouvelles calamités étaient venues les atteindre dans leur dernier

[1] Ce manuscrit, conservé dans les archives de l'abbaye, porte le n° 570. Ajoutons que la vie de l'abbé Berthaire qui, à cause de son glorieux martyre, a été placé au nombre des saints, se trouve dans l'avant-dernier volume des *Acta Sanctorum*, publiés par les Pères Bollandistes, lequel volume forme le tome IX du mois d'octobre. Selon le témoignage de Dom Gattola, c'est un moine de l'abbaye, appelé Ignace, qui écrivit, au commencement du quinzième siècle, la vie de saint Berthaire. Il en recueillit les faits principaux dans l'*Anonyme* du Mont-Cassin, qui était contemporain des événements, et pour le reste il mit à profit les *Chroniques* d'Erchempert, de Léon d'Ostie et de Pierre Diacre. Le corps du saint abbé, dont la fête se célèbre le 22 octobre, fut transféré, en 1513, de l'église de Saint-Jean-Baptiste dans celle de saint Benoît; mais après la reconstruction de cette dernière basilique, il a été déposé dans la chapelle qui lui est dédiée, et que le pape Benoît XIII consacra en 1727.

asile. Après les plus pénibles épreuves, un incendie avait dévasté la maison qu'ils habitaient, et ils avaient eu la douleur de perdre, avec un grand nombre d'actes originaux renfermant leurs priviléges, l'exemplaire autographe de la règle de Saint-Benoît. Par surcroît de malheur, les religieux, en perdant ce livre, guide précieux de leur conduite, n'avaient pas tardé à perdre aussi l'esprit de discipline que les abbés, successeurs de Berthaire, avaient cherché à maintenir parmi eux. Enfin le pape Agapit essaya de remédier au mal en adressant une lettre sévère au duc Landolfe, qui avait contribué, pour sa part, à augmenter le scandale donné par les moines dont un certain nombre étaient venus alors se retirer à Capoue. Interprète des sentiments du pontife qui se plaignait de ce que des religieux, habitués à vivre sous la règle bénédictine, erraient dans les châteaux, et que les pierres du sanctuaire étaient ainsi dispersées sur les grands chemins, l'abbé Aligerne, élu en 949, résolut de ramener ses frères au Mont-Cassin, après en avoir relevé les murailles. Il fit rebâtir les lieux claustraux, renouvela entièrement la voûte et une partie des travées de l'église, et en décora richement l'intérieur de peintures et de mosaïques. Il s'occupa non moins activement d'établir dans la communauté la stricte observance de la Règle, et de rendre à ses religieux ce souffle de vie morale qui anime et soutient tout établissement monastique.

En même temps, Aligerne faisait valoir les titres de l'abbaye pour rentrer dans la possession des domaines qui avaient été usurpés. Il rappelait les colons sur les terres demeurées longtemps sans culture, et répandait le mouvement, le travail et la fécondité dans un pays

que les Sarrasins avaient changé en désert. Aussi, survivant une seconde fois à sa ruine, le Mont-Cassin redevint bientôt plus florissant que jamais, grâce à la munificence des empereurs d'Allemagne qui, à partir de cette époque, apportent souvent au tombeau de saint Benoît leurs hommages et leurs donations. Parmi ces princes, Othon le Grand, dans une charte dont les Archives conservent l'original, renouvelle les priviléges qu'après lui Othon II vient étendre et confirmer[1]. Plus tard, dans une visite qu'il fait au Mont-Cassin, l'empereur Henri II, guéri tout à coup d'une cruelle maladie par l'intercession de saint Benoît, donne à l'abbaye les plus riches présents, entre autres un missel tout brillant d'or et de pierreries. Enfin Conrad II et Henri III, dans leurs pèlerinages successifs au Mont-Cassin, ajoutent encore de nouveaux priviléges à ceux qui avaient été déjà concédés par leurs prédécesseurs.

III

La prospérité de l'abbaye, depuis l'administration d'Aligerne, ne cesse d'aller en croissant; mais on voit se mêler à son histoire, durant cette période, des événements tragiques qui font ombre au tableau. Ce triste dixième siècle, tant décrié pour la grossière ignorance qu'on lui reproche, doit exciter une répulsion bien plus vive à cause de la dissolution et de la cruauté des mœurs contemporaines. Suivant l'exemple des petits despotes que le système féodal avait multipliés partout,

[1] *V.* Pièces justificatives C.

des membres du haut clergé dans lequel la simonie faisait alors entrer tant de sujets indignes, ne reculaient souvent devant aucun excès pour satisfaire leurs mauvaises passions. L'histoire des démêlés de Manson, abbé du Mont-Cassin, et d'Albéric, évêque des Marses, en offre la preuve la plus déplorable. Cousin de Pandolfe, prince de Capoue, Manson avait été promu à la dignité abbatiale bien plus par l'influence de son parent que par le consentement des moines. Quelques-uns d'entre eux, protestant contre sa nomination, avaient mieux aimé se retirer en Lombardie pour y fonder de nouveaux monastères, que de consentir à vivre sous sa direction. Préoccupé surtout du gouvernement temporel de l'abbaye, Manson s'appliquait à en augmenter les revenus, et, cédant à l'appât des jouissances matérielles qui lui étaient rendues faciles par une immense fortune, il menait la vie d'un grand seigneur bien plus que celle d'un moine. Il entretenait à son service de nombreux domestiques vêtus de soie, ne marchait qu'escorté d'un brillant cortége de cavaliers, allait souvent à la chasse et fréquentait volontiers la cour de l'Empereur. Un jour, saint Nil, pieux anachorète du voisinage, étant venu le voir en son monastère de San Germano, qui était dans une situation charmante avec des eaux et des ombrages délicieux, le trouva sortant du bain et prêt à se mettre à table. Le solitaire, ne voulant pas entrer dans la salle du festin, se rendit à l'église pour y attendre l'abbé, quand tout à coup ses oreilles furent frappées des sons d'une harpe qui lui arrivait de la pièce où se donnait le repas. Aussitôt saint Nil, indigné, se tourna vers ses compagnons et leur dit : « Quittons cette maison, mes frères ; car la colère de Dieu

ne tardera pas à tomber sur ceux qui l'habitent. »

L'année ne s'était pas écoulée que la prédiction du saint avait reçu son accomplissement. En ce moment l'évêque Albéric, qui avait cédé son siége épiscopal à un fils né d'une union illégitime, désirait s'approprier, en compensation, la riche abbaye du Mont-Cassin. Il s'entendit donc avec des habitants de Capoue, qui étaient mécontents de ce que Manson avait élevé une forteresse sur leur territoire, et leur promit cent livres d'argent, monnaie de Pavie, s'ils le rendaient maître du Mont-Cassin, après avoir arraché d'abord la vue à Manson. Par cet horrible marché, il s'était engagé à payer la moitié de la somme comptant, et l'autre moitié quand ses complices lui mettraient dans la main les yeux de l'abbé. Ayant eu recours à un indigne subterfuge, ils attirèrent leur victime dans l'église de Saint-Benoît de Capoue, et, après lui avoir crevé les yeux, ils les retirèrent de leurs orbites pour les remettre, soigneusement enveloppés dans un linge, aux gens de l'évêque qui attendaient à la porte l'issue de l'exécution. Mais, comme ceux-ci faisaient diligence pour retourner auprès de leur maître, ils apprirent d'un passant qu'il était mort subitement, à l'heure même où avait eu lieu l'attentat exécuté par ses ordres. Voyant là un châtiment de Dieu, ils enterrèrent sur le lieu même le gage sanglant qu'ils portaient avec eux, et, remontant à cheval, ils se dirigèrent vers la maison d'Albéric, où les détails donnés sur le moment précis de sa mort leur furent pleinement confirmés[1].

[1] Avant la chronique de Léon d'Ostie, une lettre du cardinal Pierre Damien rapporte cette tragique histoire de l'abbé Manson et de l'évêque Albéric. -- Petr. Dam. lib. IV, *Épist.* 8.

Détournons les regards de ces tristes scènes pour les reporter, par opposition, sur des tableaux d'une nature toute différente que nous offre, peu de temps après, la suite des Annales du Mont-Cassin. C'est d'abord le sage gouvernement de l'abbé Jean II, vieillard d'une sainteté exemplaire, appelé à régir l'abbaye après la mort de Manson, et qui sut y rétablir une exacte discipline. Pendant son administration, les moines de Farfa, désirant se réformer, envoient d'abord étudier les coutumes de leurs confrères du Mont-Cassin, tandis que les religieux bénédictins de la Germanie s'adressent également à eux, pour les consulter sur certaines observances monastiques. La réponse écrite aux bénédictins allemands, qui nous a été conservée, et qui remonte à l'année 997, est un curieux monument des relations que la science et la charité établissaient alors, d'une extrémité à l'autre de la chrétienté, entre les membres des communautés religieuses. Ensuite nous voyons le pape Benoît VIII qui, accompagné de l'empereur Henri II, vient confirmer personnellement l'élection de Théodebald, religieux de mœurs pures et d'une grande fermeté, que les moines avaient nommé à la place d'Aténolfe, successeur de Jean II. A l'avénement de Manson au siége abbatial, Théodebald avait été l'un des moines qui s'étaient élevés contre sa nomination, et, après avoir quitté l'abbaye et fait un pèlerinage à Jérusalem, il avait reçu la direction d'un monastère, où il s'était appliqué à réunir de précieux manuscrits.

Ce fut en 1022, pendant qu'il gouvernait le Mont-Cassin, que le vénérable Odilon, abbé de Cluny, visita avec respect l'antique demeure de saint Benoît, et y donna un bel exemple d'humilité. Comme Théodebald,

qui l'avait reçu avec de grands honneurs, désirait lui faire remplir les fonctions de célébrant dans un office solennel, Odilon s'y refusa modestement, malgré toutes les instances qui lui furent faites. Il ne voulut même pas accepter la crosse pastorale qu'on lui présentait pour entrer au chœur, en disant : « Comment un abbé étranger oserait-il porter cette crosse, en présence du vicaire de saint Benoît, de celui qu'on appelle l'abbé des abbés ? » Plus tard, ces paroles de saint Odilon furent souvent invoquées comme témoignage confirmatif du droit de préséance que le pape Zacharie avait accordé aux abbés du Mont-Cassin sur les chefs de toutes les communautés monastiques. Dans les années qui suivent, d'autres priviléges sont encore ajoutés par le pape Léon IX, qui, avant d'aller combattre les Normands dans la Pouille, s'arrêta plusieurs jours à l'abbaye. Comme l'abbé Richer, qui l'administrait à cette époque, avait montré beaucoup de zèle pour arrêter les menaçants progrès de ces mêmes Normands, le souverain pontife fut d'autant plus généreux dans ses concessions. Outre la confirmation générale des biens possédés par l'abbaye, il lui accorda une pleine juridiction sur l'église de Saint-Étienne de Terracine et sur le monastère de Sainte-Croix de Jérusalem, à Rome. De plus, il affranchit de toute redevance ceux de ses navires qui entreraient au port d'Ostie, privilége attestant que l'administration du Mont-Cassin envoyait alors ses vaisseaux dans les ports de la Méditerranée, pour y porter ou pour y recevoir des chargements de toute nature.

Parmi les personnages accompagnant Léon IX dans sa visite au Mont-Cassin se trouvaient Godefroy, duc de Lorraine, qui avait amené un corps de troupes auxi-

liaires au pape, et Frédéric, son frère, chancelier du souverain pontife. Versé dans les lettres sacrées, et fort habile dans les négociations diplomatiques, Frédéric de Lorraine fut chargé de missions importantes par la cour de Rome; mais, ayant excité par suite les susceptibilités jalouses de l'empereur d'Allemagne, il prit en aversion les affaires du monde, et entra comme religieux au monastère du mont Cassin. Quelque temps après, en 1057, le pape Victor II, craignant que la nomination du nouvel abbé, qui venait d'y être élu, ne fût entachée d'irrégularité, envoya le légat Humbert pour procéder sur les lieux mêmes à une information canonique. Il paraît qu'au onzième siècle, comme dans les temps plus rapprochés de nous, le droit d'élection, l'un des plus précieux que puisse revendiquer la liberté humaine, devenait parfois au Mont-Cassin, ainsi que dans d'autres communautés, une cause d'excitation et de troubles où la passion des uns était aux prises avec la conscience des autres. Quoi qu'il en soit, il était un point fondamental sur lequel tous les religieux de l'abbaye montraient un accord unanime, c'est qu'à nulle puissance n'appartenait le droit de s'immiscer dans leurs élections, et que chacun d'eux, sous ce rapport, ne relevait que de sa conscience. Aussi, quand le légat Humbert se présenta dans la salle du chapitre, pour s'informer si la dernière nomination avait été faite régulièrement, il lui fut répondu par les Anciens du monastère que, d'après les constitutions de la Règle et un privilége du siége apostolique, l'élection des abbés du Mont-Cassin ne ressortissait de personne au monde, excepté de la libre volonté des religieux. Ils ajoutèrent que d'ailleurs le choix qu'on avait fait de l'abbé Pierre

s'était accompli d'une manière conforme aux prescriptions canoniques, et qu'il était pleinement justifié par les mérites de celui qu'avait proclamé la voix unanime de ses frères.

A cette déclaration formelle, le légat du saint-siége se leva en silence, et, à son exemple, l'assemblée capitulaire se retira. Mais voilà qu'en ce moment même un grand tumulte se fait entendre, et une troupe de vassaux du monastère se présente en armes, proférant des clameurs et des menaces et manifestant l'intention de faire un mauvais parti à l'envoyé de la cour romaine. Cette démonstration violente était le résultat des instigations de quatre moines qui, supposant que le légat voulait déposer l'abbé de leur choix, étaient sortis secrètement de la maison pour exciter un soulèvement au dehors. Comprenant jusqu'à quel point de tels actes pouvaient le compromettre, l'abbé Pierre s'empressa d'accourir pour calmer l'excès de zèle et la colère de ses partisans; puis, après avoir chassé les quatre moines auteurs de la sédition, il présenta, au nom de la communauté, des excuses au représentant du saint-siége. Toutefois, quelques jours après, comme il sentait sa conscience troublée par tous ces événements, il résolut d'abdiquer ses fonctions, et se rendant à l'église, en présence de ses frères, il déposa sur l'autel le bâton pastoral. Ce fut alors que, se réunissant de nouveau en chapitre, les religieux, d'un consentement unanime, choisirent pour abbé Frédéric de Lorraine.

A peine élu, Frédéric de Lorraine se rendit auprès du pape, qui se trouvait alors à Florence, pour recevoir, selon l'usage, la consécration abbatiale. Après avoir obtenu, en outre, du souverain pontife, la dignité de

cardinal-prêtre du titre de Saint-Chrysogone, l'abbé du Mont-Cassin revint à Rome, où il devait prendre possession de son église. Il n'y était pas arrivé depuis un mois, quand l'évêque d'Albano apporta la nouvelle que le pape Victor II, à son retour d'Allemagne, venait de mourir en Toscane. Aussitôt une députation du clergé et de la population de Rome vint trouver le cardinal Frédéric, dont la prudence était fort connue, afin de le consulter sur le choix qu'on allait faire d'un nouveau pontife. Il leur désigna cinq sujets qu'il croyait être les plus dignes d'un poste si élevé, et parmi lesquels étaient Humbert, évêque de Sainte-Rufine, et le célèbre cardinal Hildebrand. Les députés lui répondirent qu'aucun de ceux qu'il avait nommés ne leur paraissait aussi convenable que lui-même, et qu'en conséquence ils le voulaient élire pape. Comme l'abbé du Mont-Cassin résistait, ils vinrent, dès le matin du jour suivant, le prendre de force à Saint-André de Pallare où il habitait, et, le conduisant à l'église de Saint-Pierre-aux-Liens, ils le proclamèrent souverain pontife, sous le titre d'Étienne IX, à cause de la fête du saint pape de ce nom, qui se célébrait ce jour-là.

Les premiers soins donnés aux affaires de l'Église, le nouveau pape alla passer deux mois au Mont-Cassin, et s'appliqua à y extirper l'abus de la propriété individuelle qui, contrairement aux défenses sévères de la Règle, s'était peu à peu introduit dans ce monastère. Il désirait garder le titre d'abbé ; mais vers les fêtes de Noël étant tombé malade, et craignant de mourir, il fit procéder aussitôt à une élection, et Didier fut promu à la dignité abbatiale, dans les premiers jours de l'année 1058. Le pape approuva sa nomination, et comme

il voulait l'envoyer en qualité de légat auprès de l'empereur de Constantinople, il fut convenu qu'à son retour de l'Orient Didier prendrait le gouvernement de l'abbaye.

Ainsi que son prédécesseur, le religieux qui venait d'être élu abbé du Mont-Cassin appartenait à une famille illustre. Issu de la maison des princes de Bénévent, et selon les conjectures du savant Pellegrini[1], fils de Landolfe V, Didier avait montré, dans son enfance, la piété la plus vive et un goût prononcé pour la vie monastique. Un épisode de sa jeunesse nous offre l'exemple de l'une de ces luttes intérieures, alors fréquentes dans les grandes familles féodales, et qui s'engageaient entre les parents et les enfants dont les premiers voulaient combattre la vocation religieuse. C'était la tendresse d'un père et d'une mère, tendresse compliquée parfois d'intérêts purement humains, qui tendait à prévaloir sur une exaltation attribuée à la ferveur de l'âge, et destinée à subir certaines épreuves, avant de triompher par la force même de sa persistance. Tels furent les obstacles que le jeune Didier eut à vaincre jusqu'à ce qu'il lui fut permis de suivre enfin son penchant. Comme il était fils unique, son père, qui désirait l'avoir pour héritier de ses immenses domaines, s'empressa, dès qu'il fut en âge, de le fiancer à une fille noble, malgré la répugnance qu'il témoignait contre le mariage. Landolfe ayant été tué quelque temps après dans une rencontre avec les Normands, Didier, alors âgé de vingt ans, se crut dégagé par la mort de son père, et s'enfuit secrètement pour se retirer auprès d'un pieux solitaire, nommé

[1] Stem. Princ. Benev. 292. — Chronic. Cassin., lib. III.

Santaro, dont il reçut l'habit monastique. Sa mère, inconsolable de cette fuite, fit faire d'actives recherches, et quelques-uns de ses parents l'ayant découvert dans sa retraite, l'enlevèrent de force, après avoir accablé de coups le malheureux cénobite, comme coupable de complicité avec le jeune fugitif.

Ramené à Bénévent dans la maison maternelle, Didier y fut étroitement gardé pendant un an; mais il parvint à s'échapper encore, et alla cette fois demander un asile à son parent Guaimar, prince de Salerne. « Souffrez, dit-il en se présentant devant lui, que je me fasse moine ici, sous votre protection, puisque je ne puis l'être dans mon propre pays.» Guaimar ne put s'empêcher d'admirer la résolution de ce jeune homme, et, selon la promesse qu'il lui avait faite d'accéder à ses désirs, il lui permit d'entrer au monastère de la Cava, près de Salerne. Toutefois, comme la mère de Didier persistait dans sa volonté d'avoir son fils auprès d'elle, le prince de Bénévent vint lui-même le chercher à la Cava, et lui persuada de revenir dans sa ville natale, à la condition qu'il aurait la liberté de vivre au monastère de Sainte-Sophie, voisin de cette même ville. Là il eut l'occasion de se faire apprécier du pape Léon IX et de son chancelier, le cardinal Frédéric de Lorraine, qui l'appela auprès de lui, lorsqu'il fut élevé, à son tour, au souverain pontificat. Didier se rendit à cet appel d'Étienne IX, en compagnie de son ami Alfano, qui fut depuis archevêque de Salerne, et tous deux y vécurent dans une grande familiarité avec le pape. Mais Didier, trouvant bientôt qu'un séjour trop prolongé à la cour pontificale ne pouvait convenir à des religieux, engagea Alfano à se retirer avec lui au Mont-Cassin, pour y vivre

dans une plus grande régularité. Élu, plus tard, comme on l'a vu, abbé de ce monastère, il s'apprêtait à partir, en qualité de légat, pour Constantinople, lorsque la mort du pape Étienne IX, dont il reçut la nouvelle au port de Bari, le détermina à venir prendre l'administration de sa communauté.

Pendant ce temps, quelques seigneurs des plus influents de Rome ne voulant point un pape qui fût d'origine allemande, s'étaient réunis en armes avec leurs partisans, et avaient proclamé Jean, évêque de Velletri, sous le nom de Benoît X. Protestant, à son retour d'Allemagne, contre cette nomination irrégulière, le cardinal Hildebrand convoqua à Sienne les évêques de Toscane et de Lombardie, qui, avec le consentement d'un grand nombre de seigneurs venus de Rome, élevèrent au saint-siége l'évêque de Florence, lequel prit le titre de Nicolas II. Après avoir déposé à Sutri l'antipape Benoît X, le nouveau pontife, qui voulait se rendre dans les Marches, manda auprès de lui l'abbé Didier, et le reçut au monastère de Farfa, où il lui donna les plus grands témoignages d'affection. L'ayant ensuite emmené à Osimo, il le créa cardinal-prêtre du titre de Sainte-Cécile, et lui donna la consécration abbatiale, avec une ample confirmation de tous les priviléges de son abbaye. Comme la consécration des abbés du Mont-Cassin par le pape était la confirmation officielle de leur élection, et qu'un cérémonial particulier accompagnait chacun de ces deux actes importants, nous croyons devoir les retracer ici, parce que jamais ils ne reçurent, selon nous, une plus noble et plus digne application que dans la personne de l'abbé Didier.

Quand un abbé du Mont-Cassin venait à mourir, la

double autorité, spirituelle et temporelle, qu'il avait exercée au nom de la communauté, retournait de plein droit aux mains des religieux dont il avait été le mandataire. Pour eux, le prieur était chargé de l'administration des affaires de l'abbaye, qu'il dirigeait pendant la durée de la vacance. Mais, afin de rappeler que le gouvernement qu'il représentait par délégation était, non pas une constitution monarchique, mais une sorte de république chrétienne, la crosse pastorale et le manuscrit de la Règle, symboles du pouvoir, étaient déposés sur l'autel de saint Benoît et y restaient jusqu'à la nouvelle élection. Les funérailles de l'abbé défunt ayant été célébrées, les religieux s'assemblaient au chapitre, et le prieur, après avoir notifié officiellement le décès du chef de la communauté, engageait ses frères à lui donner un successeur. Dans le but d'éviter tout désordre pouvant accompagner une élection faite par un grand nombre de moines, la congrégation entière, divisée par ordres particuliers de prêtres, de diacres, de sous-diacres, d'acolytes et de laïques, désignait au scrutin trois religieux auxquels était confié le soin de choisir un abbé. C'était, on le voit, le principe du vote à deux degrés, principe qui, dès ce temps-là, semblait une sage garantie prise contre les entraînements et les erreurs possibles de la multitude. Le choix des trois délégués accompli, une formule spéciale d'anathème était prononcée contre celui d'entre eux qui, au lieu de consulter l'amour de Dieu et le bien de la communauté, subirait la sacrilége influence de la simonie ou de tout autre intérêt humain.

A la suite d'une longue et mûre délibération, le plus âgé des trois délégués, s'étant prosterné d'abord devant

le siége abbatial, proclamait à haute voix le nom de celui qui avait été choisi, en faisant l'énumération des qualités propres à justifier cette préférence. Aussitôt après, s'adressant à son tour aux moines, le prieur disait : « Je vous en conjure, mes frères, au nom de votre jugement éternel, au nom des lois divines et humaines et de la foi que vous devez à Dieu, au baptême et à saint Benoît, déclarez-nous les empêchements, si vous en connaissez, qui s'opposent à cette élection. » Si aucun des assistants ne prenait la parole, le prieur ajoutait immédiatement à haute voix : « Vous le voulez donc? Ce choix vous agrée? » Et l'assemblée, en masse, lui répondant : « Oui, nous le voulons ; cet abbé nous convient. » — « Eh bien! acceptez-le donc, » disait le prieur en terminant par là l'élection. Alors le nouvel élu, entonnant l'hymne de saint Ambroise, se rendait de la salle capitulaire à l'église, et, après s'être prosterné devant l'autel de saint Benoît, il recevait la crosse pastorale et le livre de la Règle des mains du prieur, qui prononçait une formule solennelle à la remise de chacun de ces objets. Ensuite il conduisait l'élu au siége abbatial, l'y faisait asseoir, et se prosternant à ses pieds, il se relevait pour demander le baiser de paix que tous les religieux venaient recevoir de même, chacun selon son rang. Enfin le prieur attachait autour de l'abbé une ceinture destinée à renfermer l'argent qui devait être distribué aux pauvres, lui remettait les clefs de l'église, de la bibliothèque et des autres bâtiments du monastère, et aussitôt chacune de ces mêmes clefs était donnée aux différents moines que leur office en rendait les gardiens.

Après que l'abbé avait été ainsi élu et mis en posses-

sion de son gouvernement, la communauté du Mont-Cassin adressait une lettre au souverain pontife, pour lui annoncer les résultats de la nomination qui venait d'être faite, et que confirmait la signature des moines ayant concouru à l'élection. Sur la réponse et l'appel du pape, le nouvel abbé et un certain nombre de religieux se rendaient à la cour pontificale. Ils étaient introduits solennellement devant le saint-père qui, assis sur son trône, posait d'abord aux moines électeurs une série de questions sur la manière dont la nomination s'était accomplie. Puis, s'adressant à l'abbé, le pape formulait d'autres demandes relatives à la ferme volonté que devait avoir le nouvel élu de bien remplir tous les devoirs de sa charge. Quand à chaque demande il avait répondu : *je le veux*, le pape prononçait une allocution, et conduisait l'abbé devant l'autel, où commençait aussitôt la célébration de la messe pontificale. Après l'épître, et quelques prières récitées par le pape, l'abbé se levait et jurait devant Dieu et les saints de maintenir la stricte observance de la Règle, de ne prendre nulle mesure répressive contre aucun de ses moines sans une juste information de ses fautes, et de ne rien distraire ni aliéner du patrimoine de l'abbaye. Ce serment reçu, le pape lui imposait les mains sur la tête, et lorsqu'il lui avait remis, en signe d'investiture, le livre de la Règle, la crosse et l'anneau, il le faisait asseoir sur un siége élevé, ayant à ses côtés les religieux prêtres et diacres qui l'accompagnaient. Quand la messe était terminée, l'abbé présentait au pape deux couronnes avec deux cierges allumés, et se retirait, après avoir ainsi obtenu la confirmation et la bénédiction pontificales.

CHAPITRE VII

L'ABBÉ DIDIER

Caractère et gouvernement de l'abbé Didier. — Ses relations intimes avec les cardinaux Damien et Hildebrand. — Reconstruction du monastère et de l'église du Mont-Cassin. — Correspondance du pape Grégoire VII avec l'abbé Didier. — Lutte du Sacerdoce et de l'Empire. — Prudence et habileté de l'abbé du Mont-Cassin. — Sa comparution devant l'empereur Henri IV. — Il détermine Robert Guiscard à secourir le souverain pontife. — Grégoire VII au Mont-Cassin. — Didier, après avoir refusé le pontificat, accepte enfin dans l'intérêt de l'Eglise. — Son retour et sa mort à l'abbaye du Mont-Cassin.

Au moment où Didier prenait le gouvernement de l'abbaye du Mont-Cassin, l'Église et l'Italie ressentaient déjà les symptômes annonçant la prochaine explosion de la guerre des Investitures. Dans la lutte terrible qui allait s'engager entre le Sacerdoce et l'Empire, le rôle des hauts dignitaires du clergé monastique, comme celui des évêques, était tracé à l'avance. En dehors des prélats et des abbés simoniaques qui devaient leurs bénéfices aux brigues et à la faveur des princes, tous ceux qui avaient charge d'âmes étaient prêts à soutenir la cause pontificale. Cependant, au milieu des incidents divers de ce grand conflit qui occupa et passionna tour

à tour les esprits les plus éminents de l'époque, la situation allait parfois devenir difficile, périlleuse même, pour les chefs des communautés les plus importantes. Si leur conscience leur faisait un devoir de se rallier au pontificat romain, défendant alors, avec l'indépendance de l'Église, les droits sacrés de la morale et de la justice, d'un autre côté, la reconnaissance et le désir de sauvegarder les intérêts qui leur étaient confiés les portaient à user de ménagements envers les représentants de la puissance impériale.

N'était-ce pas, en effet, aux donations et aux priviléges accordés par la munificence des Empereurs que les abbayes étaient, en grande partie, redevables de leurs richesses et de leur prospérité? Les nombreux domaines reçus de la générosité de ces princes et des seigneurs leurs adhérents n'étaient-ils pas de véritables fiefs établissant un lien féodal entre les donateurs et les abbés qui les acceptaient au nom de leur communauté? Et si les administrateurs des monastères, obéissant au chef de l'Église, refusaient de se soumettre aux ordres contraires du chef de l'empire, ne s'exposaient-ils pas à être traités en sujets félons, et à voir leurs terres, leurs maisons et leurs forteresses livrées aux ravages de la guerre? La position n'était donc pas sans danger, et pour s'y maintenir une extrême prudence était nécessaire, surtout quand on se trouvait placé, ainsi que l'abbé du Mont-Cassin, entre les convoitises des princes de l'Italie méridionale, les exigences des empereurs allemands et le respect dû aux droits du saint-siége. A travers tant d'écueils, Didier sut régir sa barque d'une main ferme et habile, et par son caractère naturellement pacifique, il parvint à concilier tous

les intérêts, sans jamais dévier de la ligne du devoir.

Pendant ce temps, à Nicolas II qui avait consacré l'abbé du Mont-Cassin, avait succédé Alexandre II, que le crédit du cardinal Hildebrand, joint à celui de Didier, et de Robert Guiscard, duc de Pouille, fit élire pape en 1061. Animé du désir sincère de remédier aux abus introduits dans l'Église, le nouveau pontife pria l'abbé du Mont-Cassin de lui désigner, parmi les religieux de son monastère ou d'autres communautés bénédictines, des sujets dignes par leur mérite d'être nommés aux évêchés et abbayes qui viendraient à vaquer. C'est ainsi que, sur les indications de Didier, le pape manda successivement auprès de sa personne un certain nombre de personnages distingués par le savoir et la piété, et dont il se servit pour coopérer à l'œuvre de régénération qu'il avait entreprise sous l'influence de l'archidiacre Hildebrand. Déjà plusieurs religieux avaient été appelés, sous le pontificat précédent, à remplir les plus hauts emplois ecclésiastiques. Parmi eux, il suffira de citer Tadino, fils d'un comte des Marses, élevé au cardinalat par Nicolas II, Aldémar de Capoue, le maître du chroniqueur Léon d'Ostie, nommé abbé de Saint-Laurent-hors-des-murs, et cardinal du titre de cette même église; Ambroise de Milan, sacré évêque de Terracine, et Milon, prieur du monastère de Capoue, évêque de Sessa; enfin Pierre, qui fut ensuite créé cardinal, élu abbé de Saint-Benoît de Salerne.

Mais au-dessus de ces hommes appartenant tous à l'ordre monastique, il en était deux autres, élevés également dans l'enceinte du cloître, et que leur zèle ardent pour la réforme de l'Église avait portés à nouer des liens plus intimes avec l'abbé du Mont-Cassin

C'étaient l'archidiacre Hildebrand, ancien moine de Cluny, et le cardinal-évêque d'Ostie, Pierre Damien, religieux de Fonte-Avellana. Outre l'esprit de corps et un sentiment de fraternelle charité, une certaine communauté de vues, et surtout le ferme désir de combattre la simonie et la violation du célibat ecclésiastique, avaient de bonne heure rapproché ces trois esprits d'une nature si différente, mais bien faits pour se comprendre et s'apprécier. Enseveli au fond de son désert de l'Apennin, connaissant peu les hommes dont il s'était tenu éloigné, Pierre Damien ne voyait, dans sa vertueuse indignation, que les vices de son siècle, et avec la hardiesse éloquente d'un prophète, il en poursuivait à outrance l'extirpation complète jusqu'au sein de la cour pontificale. Hildebrand, ancien prieur du monastère de Cluny qui possédait tous les droits d'une seigneurie temporelle, doué d'un génie supérieur et fécond en ressources, était surtout né pour commander aux hommes, et songeait moins à purifier les âmes qu'à soumettre les esprits à son inflexible volonté. Quant à Didier, placé entre ces deux caractères absolus, et dégagé par son éducation princière des instincts démocratiques que chacun de ses amis gardait sous sa robe de moine et de cardinal, il usait de sa parole persuasive pour tempérer ce que leur zèle avait de trop ardent, car il avait fait l'expérience qu'on ne ramène point ses semblables au bien en heurtant de front leurs vices ou leurs faiblesses.

Quelles que fussent les différences de leur caractère, une sincère affection, fortifiée par l'estime, les unissait tous trois, et ils s'en donnèrent toujours les témoignages malgré les vicissitudes d'une existence fort agitée.

Ainsi, dès que Didier avait été promu à la dignité abbatiale, Pierre Damien s'était empressé de lui écrire une lettre où son austère amitié se préoccupait bien moins de lui adresser des félicitations que de lui signaler les devoirs et les périls de la charge qui lui était imposée. A la réponse de son ami qui l'engageait à venir lui-même donner au Mont-Cassin l'exemple des vertus monastiques, Pierre Damien répliqua par une seconde lettre exposant son embarras en présence des obstacles et des désirs qui entraînent sa volonté vers deux directions contraires. Il est curieux d'entendre ce rude athlète de la pénitence, pliant sous le poids des années et des macérations, recourir, pour exprimer ses regrets, à des expressions tendres et à des figures empruntées aux souvenirs mythologiques.

« Les appels réitérés et les doux reproches qu'on m'apporte de ta part sont, dit-il, autant de flèches et de lances qui me percent le cœur. Dans cette situation, je suis comme un malheureux navigateur placé entre le gouffre de Charybde et celui de Scylla. D'un côté, si je ne me rends pas au Mont-Cassin, je me prive du bonheur de visiter le lieu consacré par saint Benoît, et de participer aux prières de votre pieuse communauté. De l'autre, si je me décide à partir, la faiblesse de l'âge, des infirmités accablantes et la longueur de la route, qui est de quinze journées de marche, m'exposent à rester et à mourir en chemin[1]. » Nonobstant ces difficultés, le saint cardinal finit par quitter sa solitude de Fonte-Avellana, pour répondre aux instances de l'abbé Didier. Il passa tout un carême au monastère

[1] S. Petr. Damian. *Opus c.* 35.

du Mont-Cassin, édifiant de ses exemples les religieux qu'il raffermit sur plusieurs points de discipline monastique, et pour lesquels il composa son traité *De laude flagellorum*. A son retour, il ne cessa d'entretenir, comme l'atteste sa correspondance, les relations les plus affectueuses avec Didier, qui, par reconnaissance, établit qu'après la mort de son ami un service solennel et anniversaire serait perpétuellement célébré en son honneur.

Se livrant ensuite tout entier à l'administration de son monastère, l'abbé du Mont-Cassin profita des bonnes dispositions de Richard Ier, prince de Capoue, pour faire de ce seigneur normand un zélé défenseur du patrimoine de saint Benoît. Après l'avoir reçu en grand honneur au Mont-Cassin, il obtint de lui la cession de plusieurs châteaux forts qui, par leur position, pouvaient servir à protéger les domaines de l'abbaye. Bientôt même, grâce à de nouvelles libéralités de Richard, et aux économies qu'il avait faites personnellement, Didier put entreprendre et mener à bonne fin la réédification du monastère et de son église. Depuis longtemps les bâtiments élevés par l'abbé Richer menaçaient ruine; la demeure abbatiale était aussi incommode que mal construite, et les cellules des religieux étaient obscures, étroites et dans l'état le plus misérable. Il était donc urgent de tout reconstruire de fond en comble, et Didier, que ses goûts, aussi bien que les habitudes de sa jeunesse, portaient à aimer ce qui était beau et grand, ne recula pas devant cet immense travail. Pendant ses voyages à Rome, la vue des édifices ornant la capitale du monde chrétien n'avait fait qu'encourager ses projets de restauration, et il s'était décidé à re-

construire son abbaye sur un plan nouveau et d'après des proportions plus vastes.

Dans ce but, il acheta et transporta, à grands frais, des bords du Tibre à Gaëte, de précieux matériaux, tels que colonnes, chapiteaux et fragments sculptés provenant de monuments antiques. Remontant de là le cours du Garigliano, ces masses de pierre arrivèrent ensuite, à force de bras, jusqu'au sommet du Mont-Cassin. En quelques années, Didier parvint à terminer l'œuvre entreprise, et à élever une abbatiale nouvelle, des bâtiments claustraux fort étendus, une bibliothèque, une salle capitulaire, et l'église dont nous avons donné precédemment la description [1]. La dédicace de cette basilique fut faite solennellement, en 1071, par le pape Alexandre II, assisté des cardinaux Hildebrand et Pierre Damien, de dix archevêques, de quarante-trois évêques et d'une foule d'abbés, de clercs et de laïques accourus de tous les points de l'Italie. Au nombre des seigneurs les plus illustres, on distinguait Richard, prince de Capoue, Jourdain, son fils, et son frère Rainulfe, Gisulfe, prince de Salerne, et les deux Sergius, l'un, duc de Naples, l'autre, duc de Sorrente [2]. Ce fut, sans contredit, un grand et singulier spectacle présenté par la nouvelle basilique du Mont-Cassin, que cette réunion de chefs lombards et normands, représentant deux peuples qui ont tant pesé sur les destinées de l'Italie, et dont le premier voyait tomber sa puissance, tandis que le second commençait à élever la sienne. En ce jour, on doit le reconnaître, l'abbaye renfermait dans son enceinte la plupart des personnages qui, selon leurs

[1] Voir le chap. Ier.
[2] Leon. Ost. *Chron. Cass.* — Amat. *Hist. des Norm.*

vocations diverses, étaient appelés à remplir le siècle du bruit de leur nom.

A la suite de cette dédicace, le pape Alexandre II donna, en faveur des religieux du Mont-Cassin, deux nouveaux diplômes qui témoignent de son affection particulière pour leur communauté. Au bas de l'un de ces documents conservés aux archives du monastère, nous avons cherché et lu avec intérêt la signature de trois témoins intervenant dans l'acte, c'est-à-dire celle de l'abbé Didier, de Pierre Damien et du cardinal Hildebrand. La première de ces suscriptions autographes, formulée ainsi : *Ego qui supra Desiderius abbas*, est accompagnée de ces longs traits verticaux ou arrondis qui distinguaient certaines lettres de l'écriture contemporaine. Les mots tracés par Pierre Damien, *Ego Petrus peccator hostiensis episcopus*, sont écrits en caractères beaucoup plus simples, et ils semblent indiquer avec la profonde humilité du moine, une main encore ferme, bien qu'affaiblie par l'âge. D'un caractère plus fin et très-nettement accusé, la troisième suscription, *Ego Yldeprandus cardinalis subdiaconus sancte romane Ecclesiè*, montre bien la sûreté de coup d'œil et la roideur inflexible de celui qui, plus que jamais, allait être appelé à défendre cette Église romaine qu'il avait servie comme cardinal avant de la gouverner comme souverain pontife. En effet, à la mort du pape Alexandre II, dont il était le conseiller intime, lui-même fut élevé au siége apostolique par l'unanime acclamation du clergé et du peuple de Rome réunis dans la basilique de Saint-Pierre-aux-Liens. Telles étaient la confiance et l'affection qui l'attachaient à l'abbé Didier, que, dès le lendemain de son élection qui eut lieu au mois d'avril de l'année 1073,

il voulut lui écrire la première lettre qu'il signa comme pape, pour lui annoncer son avénement et réclamer à la fois sa présence et ses conseils.

« Notre seigneur le pape Alexandre est mort, lui dit-il, et cette mort, me frappant au plus profond du cœur, m'a jeté dans un trouble extrême. A la suite de cet événement, le peuple romain, contrairement à ses habitudes, s'est montré si calme, et a remis si pleinement entre mes mains la direction des affaires, qu'on y a vu la manifestation évidente de la miséricorde de Dieu. En ayant délibéré, nous avons donc prescrit qu'à la suite d'un jeûne de trois jours, de processions et de prières accompagnées d'aumônes, nous déciderions, avec le secours de l'inspiration divine, ce qu'il y aurait de mieux à faire touchant l'élection d'un souverain pontife. Mais voilà qu'au moment où les funérailles de notre seigneur le pape se célébraient dans l'église du Saint-Sauveur, un grand tumulte accompagné de clameurs s'est élevé soudain parmi le peuple, et beaucoup s'étant précipités sur moi comme des insensés, je pus alors m'écrier, ainsi que le prophète : « J'ai été entraîné vers la haute mer, et la tempête m'a submergé. J'ai lutté en criant, et mon gosier s'est desséché. Alors la peur et le tremblement se sont emparés de moi, et les ténèbres m'ont enveloppé tout entier. » Mais aujourd'hui que je suis retenu au lit, et si épuisé par toutes ces émotions que je ne puis dicter bien longtemps, je ne te fatiguerai pas davantage du récit de mes peines. Je te conjure seulement, au nom du Seigneur tout-puissant, de demander pour moi aux religieux tes fils et tes frères, que tu nourris dans l'amour du Christ, l'assistance de leurs prières, pour qu'elles

me protégent du moins au milieu du péril qu'elles n'ont pu me faire éviter. Quant à toi, ne manque pas de venir vers nous au plus vite, puisque tu n'ignores pas combien l'Église romaine a besoin de tes conseils et quelle foi elle a dans ta prudence. Salue de notre part l'impératrice Agnès et le vénérable Raynal, évêque de Côme, et supplie-les instamment de notre part de nous montrer maintenant toute l'affection qu'ils nous portent. — Donné à Rome, le vingt et unième jour d'avril, onzième indiction. »

L'impératrice Agnès, dont il est fait mention dans la lettre pontificale, était la mère de l'empereur Henri IV, car cette princesse, fatiguée du monde et mécontente de la conduite de son fils, s'était alors retirée près du tombeau de saint Benoît, en compagnie de l'évêque Raynal, qui avait toute sa confiance. Après un séjour de six mois, elle combla l'abbaye de ses bienfaits, et à son exemple, la grande comtesse Mathilde voulut aussi gratifier d'un diplôme les religieux du Mont-Cassin. Cette charte, dont nous avons vu l'original muni de son sceau, leur accordait certains priviléges relatifs à des achats sur les marchés de Pise et de Lucques. Cependant le pape Grégoire VII[1], désirant se concilier l'appui des princes normands dans la lutte qu'il supposait devoir s'engager entre le saint-siége et l'empereur d'Allemagne, était venu faire un voyage dans l'Italie méridionale. A son retour de Capoue, où il n'avait pu obtenir de Robert Guiscard qu'il renouvelât son serment de fidélité envers l'Église romaine, il s'arrêta au Mont-Cassin, ainsi que l'atteste la lettre qu'il écrivit

[1] Labbe. *Coll. Conc.* — Epist. Greg., pap. 1, lib. I.

alors de San Germano au célèbre Lanfranc, archevêque de Cantorbéry. Ensuite il ramena avec lui l'abbé Didier à Rome, et dans le concile qu'il y tint en 1075, il fulmina l'anathème contre Robert Guiscard qui, malgré ses promesses antérieures, persistait à refuser l'hommage au saint-siége.

Une rupture bien autrement grave ayant enfin éclaté entre le pape et l'empereur Henri IV, l'abbé du Mont-Cassin, qui avait tout fait pour prévenir les actes hostiles par des mesures pacifiques, tourna d'un autre côté ses efforts, dans le but de continuer son œuvre de conciliation. Comme les secours prêtés si virilement à l'Église par la comtesse Mathilde ne pouvaient guère lutter seuls avec avantage contre toutes les forces militaires de l'Empire, Didier crut devoir s'appliquer alors à opérer un rapprochement entre les princes normands et lombards dont l'alliance combinée devait produire une diversion si favorable à la cause pontificale. Empêcher ces princes d'épuiser dans des guerres intestines des ressources propres à venir bientôt en aide au saint-siége, soutenir les derniers représentants de la puissance lombarde dans l'Italie méridionale, afin de ne pas assurer aux Normands une prépondérance trop redoutable, et d'amener peu à peu ces ambitieux seigneurs à prendre en main la double défense du patrimoine de saint Pierre et de celui de saint Benoît, voilà le plan que se proposa l'esprit à la fois habile et modéré de l'abbé du Mont-Cassin. La tâche était difficile, et comme tous ceux qui, au milieu de commotions religieuses ou politiques, prennent le rôle ingrat d'intermédiaires et de pacificateurs, Didier éprouva bien des mécomptes.

Loin de réussir dans ses projets de conciliation, parfois il encourut les reproches et la censure du parti dont il soutenait les droits, en s'exposant à la colère et aux vengeances du parti contraire. C'est ainsi qu'après avoir voulu empêcher la chute complète de Gisulfe, prince de Salerne, alors attaqué par Robert Guiscard et Richard de Capoue, il attire sur le Mont-Cassin les forces réunies de ces deux princes, qui se dirigent vers l'abbaye à la tête d'une armée considérable. Son habileté détourne momentanément cet orage. Il désarme le prince normand, et le réconcilie bientôt avec Jourdain, fils et successeur de Richard de Capoue, alors que tous deux s'apprêtaient à se combattre. Mais, au moment où il s'applaudit de cette victoire pacifique, un événement inattendu fait jeter l'interdit pontifical sur l'église et la communauté du Mont-Cassin. L'évêque de Rosella, s'étant retiré pendant quelque temps en cette abbaye, y avait mis en dépôt une forte somme d'argent pour la soustraire à la rapacité des Normands qui souvent envahissaient son diocèse. Jourdain, prince de Capoue, ayant eu connaissance de ce dépôt, envoya des hommes d'armes pour s'en emparer. En vain les religieux déclarèrent que l'argent était confié à saint Benoît, et que, placé dans le sanctuaire, il ne serait livré par eux à nulle personne au monde, si toutefois il en était d'assez téméraires pour vouloir y porter une main sacrilége. Les hommes d'armes ne tinrent aucun compte de la protestation des moines, et s'emparant du trésor, ils le portèrent à leur maître.

En apprenant cette spoliation, Grégoire VII fut aussi ému qu'indigné. Il fit aussitôt cesser la célébration des offices au Mont-Cassin, et ordonna que les autels, mis à

découvert, seraient dépouillés de leurs croix et des images des saints. Le pontife adressa en même temps à l'abbé et à ses religieux une lettre où il leur reproche leur extrême négligence et leur coupable pusillanimité. « Si je n'avais été retenu, dit-il, par l'affectueuse charité qui m'a toujours uni à vous, j'aurais sévi plus fortement contre votre communauté. Il est plus tolérable, en effet, d'abandonner au pillage les villages et les châteaux du domaine de saint Benoît, que d'exposer à un mépris tellement ignominieux un lieu saint, aussi célèbre dans toute la chrétienté. » En outre, le pontife écrivit à Jourdain lui-même une lettre fort énergique, et fit porter dans le synode alors tenu à Rome le décret suivant : « Si un Normand ou tout autre personne s'empare des biens du Mont-Cassin, ou emporte injustement quelque chose de ce monastère, sans le restituer après deux ou trois avertissements, il sera pour ce fait frappé d'excommunication. » A cette menace, non-seulement le prince de Capoue s'empressa de restituer la somme qu'il avait fait enlever, mais encore il fit de riches présents à l'abbaye, en réparation de sa faute [1]. Quant aux moines, ils reçurent à leur tour une nouvelle lettre pontificale par laquelle Grégoire VII leur disait que, prenant en considération l'approche de la solennité de l'Ascension, et ne voulant pas en une si grande fête laisser leur communauté sans offices et sans prières, il consentait à lever l'interdit jeté sur leur église [2].

[1] Leon. Ostiens. *Chron. Cass.* III, c. XLVI.

[2] Les deux lettres écrites à cette occasion par Grégoire VII aux religieux du Mont-Cassin, et conservées dans le *Regestrum* de Pierre Diacre, sous les nos 34 et 35, ont été publiées textuellement par le Père Tosti.

II

Cependant d'autres difficultés encore plus sérieuses allaient surgir pour l'abbé du Mont-Cassin. L'empereur Henri IV, désirant faire reconnaître l'anti-pape Guibert pour recevoir ensuite la couronne de ses mains, se disposait à venir encore une fois assiéger Rome. Bien que vaillamment soutenu par la comtesse Mathilde, Grégoire VII sentait plus que jamais la nécessité de rallier à l'Eglise l'appui des forces normandes. Il écrivit donc à l'abbé Didier pour l'engager à sonder habilement les intentions de Robert Guiscard, et à savoir quelle conduite il voulait tenir définitivement envers le saint-siége. Cette lettre, où se dévoile bien la politique persistante du souverain pontife, ne tarda pas à être suivie d'une autre également adressée à Didier. Elle était destinée à l'avertir des menées de Henri IV qui, pour attirer à son parti ce même duc Robert, tentait d'amener un mariage entre son fils Conrad et la fille du prince normand. « Nous avons été prévenu, disait le pontife, de toutes ces intrigues par la comtesse Mathilde ; elle-même en a été instruite par quelques familiers du roi de Germanie qui donnerait la Marche au duc de Pouille, comme prix de l'union projetée. Par l'affection et la fidélité que tu portes à la sainte Eglise, ta mère, nous te prions donc, ô frère bien-aimé, de nous faire connaître au plus tôt à quel point en est venue cette affaire que ta prudence, qui veille toujours, ne manquera pas de soumettre à un diligent examen. Apprends d'ailleurs que les Romains et ceux qui se tiennent autour de

nous, sont toujours prêts à donner fidèlement leur vie pour notre service et celui de Dieu. »

Tandis que Didier, conformément à ces instructions, cherchait à agir sur Robert Guiscard qui guerroyait alors contre l'empereur d'Orient, le pape, assiégé de nouveau dans sa capitale par l'armée de Henri IV, se trouvait exposé au plus grand péril. Les habitants de Rome, sur la fidélité desquels il comptait tant, s'étaient laissé séduire par l'or et les promesses de l'Empereur, et montraient moins d'ardeur à se défendre, après avoir plusieurs fois engagé le pontife à traiter avec le terrible adversaire de l'Eglise. Retiré au château Saint-Ange avec ses partisans les plus dévoués, Grégoire VII avait convoqué un nouveau synode, en attendant que les négociations ouvertes avec le duc Robert eussent décidé ce dernier à quitter le siége de Durazzo, pour venir au secours de Rome. Malgré la nouvelle déception qu'il ressentit à la vue du petit nombre d'évêques qui, en raison des obstacles et des circonstances, avaient pu seuls répondre à son appel, le pontife ne se laissa point abattre, et sa parole, d'accord avec sa contenance, ne se montra jamais ni plus énergique ni plus entraînante.

Comme s'il eût pressenti que c'était la dernière fois que sa voix allait se faire entendre en faveur de la cause juste et sacrée dont il était le défenseur, le jour de la troisième session, il se leva, grave et plus attendri que de coutume, au milieu des prélats qui eux-mêmes étaient tristes et silencieux. Il parla de la force d'âme et de la constance nécessaires dans la persécution présente en termes si pathétiques, que son langage, dit le narrateur de cette scène, parut être celui non d'un homme,

mais d'un ange, et que toute l'assemblée se répandit en pleurs et en gémissements [1]. Ralliés de nouveau par tant de magnanimité au parti du souverain pontife, les Romains avaient rompu avec l'Empereur, et celui-ci, pour enlever des partisans à son adversaire, s'était décidé à employer la corruption ou la terreur contre les prélats et les abbés restés fidèles à Grégoire VII. Quittant donc les environs de Rome que ses troupes avaient changés en désert, il s'était dirigé vers l'abbaye de Farfa, et y avait mandé l'abbé du Mont-Cassin, sans lui faire connaître pour quels motifs il l'appelait auprès de lui.

En recevant cette invitation par l'entremise du comte des Marses, Didier fut jeté dans un trouble extrême, et ne sachant avec quel titre il aborderait le prince excommunié, il refusa d'abord de comparaître. A la suite de nouvelles lettres de plus en plus menaçantes, où l'Empereur lui laissait le choix entre la dévastation de son monastère ou une comparution immédiate, Didier, plus perplexe que jamais, résolut de consulter le pape. Mais le pontife ne lui fit aucune réponse, car dans une lettre précédente il lui avait tracé la ligne qu'il devait suivre, en lui proposant sa propre conduite pour modèle. « Tu sais bien, lui avait-il dit, que si l'amour de la justice et l'honneur de l'Église ne nous retenaient pas, et que nous eussions voulu nous plier aux volontés perverses et à la méchanceté du roi et de ses partisans, nous en aurions reçu des honneurs tels que nos prédécesseurs n'en reçurent jamais ni des rois, ni des archevêques. Mais comme nous méprisons ses menaces et sa

[1] Labbe, *Collect. Concil.*, t. X, p. 402.

fureur, que nous sommes prêt à marcher au-devant de la mort plutôt que de nous soumettre à ses projets impies et d'abandonner la justice, nous te prions et t'exhortons à rester, ainsi qu'il te convient, étroitement uni à notre cause, pour le plus grand honneur de l'Eglise romaine qui a tant de confiance en toi. »

Quoique ces dernières instructions du pontife fussent bien suffisantes pour suppléer à son silence, Didier n'en demeurait pas moins dans un embarras inexprimable. Comment ne pas hésiter, en effet, devant la dure alternative d'être excommunié s'il entrait en rapport avec un prince chargé d'anathèmes, ou de s'exposer à subir la captivité et à voir la ruine de son monastère, s'il persistait dans ses refus. Enfin, après avoir dit à ses moines des adieux qui pouvaient être les derniers, et leur avoir promis que jamais, même au péril de ses jours, il ne souillerait l'honneur de l'Église, il se mit en route, ayant eu soin de prévenir le pape de son départ. En se rendant à Albano, pour négocier d'abord avec Jourdain, prince de Capoue, il rencontra sur son chemin beaucoup d'évêques, de personnages considérables, et même le chancelier du roi; mais il s'abstint de leur donner le baiser de paix, de prier ou de manger avec eux. Il demeura ainsi toute une semaine à Albano, refusant de paraître devant le roi de Germanie qui le pressait avec menaces de lui prêter serment de fidélité et de recevoir en retour l'investiture de son abbaye. Didier s'y refusa obstinément, et le roi en éprouva une si violente colère, que l'abbé n'aurait pu se soustraire à ses mauvais traitements, sans l'intervention du prince de Capoue. Par l'entremise de ce dernier, Didier ayant enfin consenti à être présenté au roi, répondit à ses

nouvelles instances au sujet de l'investiture : « Quand vous serez couronné empereur, alors je la recevrai de vos mains, si je le trouve conforme à mes devoirs, ou bien je me démettrai de mon abbaye. »

Après s'être tiré d'embarras par cette réponse qui n'engageait point l'avenir, l'abbé du Mont-Cassin passa encore quelques jours à Farfa, où il ne cessait de discuter sur les droits du saint-siége avec les évêques partisans de Henri. Il soutint même une controverse sur le décret de Nicolas II, relatif à l'élection des papes, avec l'évêque d'Ostie, zélé défenseur de la cause pontificale, et que, pour ce motif, le roi de Germanie retenait prisonnier. Ce prélat affirmait qu'un pape ne pouvait être élu sans l'approbation de l'Empereur, et en faveur de cette opinion il alléguait le décret de Nicolas II, rendu avec l'assentiment de cent vingt-cinq évêques et de Hildebrand lui-même, alors archidiacre de l'Église romaine. Didier prétendait au contraire que ni pape, ni évêque, ni cardinal archidiacre, ni aucun homme vivant n'avait le droit de faire validement un tel décret. L'évêque d'Ostie ayant répondu que si les évêques des pays au delà des monts entendaient ses paroles, ils se réuniraient tous contre lui, Didier répliqua vivement : « Quand même ceux dont vous parlez, mais encore le monde entier se réuniraient contre nous, ils ne pourraient nous faire changer d'avis sur ce point. L'Empereur parviendra peut-être pour un temps, si Dieu le permet, à prévaloir et à faire violence aux droits de l'Église, mais il n'aura jamais la puissance de nous arracher notre consentement. »

Curieuse controverse qui nous montre à nous,

hommes du dix-neuvième siècle, si fiers de ce droit de discussion que nous croyons avoir conquis, quelle liberté de pensée et de langage les esprits les plus sérieux apportaient, il y a huit cents ans, à débattre les importantes questions agitées par leur époque. Ici, remarquons-le, ce ne sont pas deux personnages dévoués, l'un au Sacerdoce, l'autre à l'Empire, qui soutiennent chacun l'opinion de leur parti, mais bien deux dignitaires ecclésiastiques attachés à la cause du saint-siége, et discutant en toute liberté sur l'origine même et les priviléges plus ou moins étendus de la puissance pontificale. Si le débat entre l'évêque d'Ostie et l'abbé du Mont-Cassin portait sur des principes si différents, combien la lutte ne devait-elle pas être plus animée, quand ce même Didier avait à combattre les prélats ralliés au parti de Henri IV, et surtout l'archevêque Guibert de Ravenne, dont ce prince avait fait un anti-pape? Avec quelle énergique indignation le défenseur de l'Église romaine ne lui reprochait-il pas d'avoir voulu, du vivant de Grégoire VII, usurper le siége apostolique, dans le but doublement coupable chez un archevêque, de satisfaire à son ambition personnelle, aussi bien qu'aux prétentions arrogantes du pouvoir séculier ?

Quoi qu'il en soit, l'abbé du Mont-Cassin, malgré la fermeté de sa tenue et de son langage, fut libre de retourner à son monastère, et même il obtint de Henri, selon la chronique de Pierre Diacre, une bulle d'or confirmant la possession de tous les biens du domaine de saint Benoît [1]. Peut-être la concession de cet acte

[1] Petr. Diac. *Chron. Cassin.*

n'était-elle qu'un habile et dernier moyen employé par le roi pour se rendre plus favorables les dispositions de Didier; mais ce fut peine inutile, car celui-ci ne cessa jamais de conformer sa conduite à ses paroles. Malheureusement pour le pape, les seigneurs romains, moins constants dans leur fidélité, se laissèrent gagner tout à fait par les riches présents de Henri IV, et le jeudi avant la fête des Palmes de l'année 1084, ils lui ouvrirent la porte de Latran. Le dimanche suivant, l'archevêque Guibert était sacré souverain pontife sous le nom de Clément, dans la basilique de Saint-Pierre, et huit jours après, le roi, accompagné de Berthe, sa femme, recevait au Vatican, des mains de l'anti-pape, la couronne impériale avec le titre de Patrice des Romains. Tandis que le nouvel Empereur jouissait pleinement des premiers enivrements de son triomphe, Grégoire VII, abandonné de ses défenseurs, se tenait renfermé au château Saint-Ange, sans désespérer un instant de sa cause, et toujours soutenu par une inébranlable confiance en Dieu. Dans la cruelle extrémité où l'avaient réduit la trahison des Romains et la supériorité des forces allemandes qui venaient de lui enlever une dernière forteresse dont la garnison avait opposé une résistance opiniâtre[1], le pontife attendait avec résignation le résultat des démarches faites auprès de Robert Guiscard par l'abbé du Mont-Cassin.

En effet, à son retour de l'entrevue de Farfa, considérant les périls qui menaçaient le chef de l'Église, et s'associant à de justes alarmes, Didier avait vive-

[1] C'était le château de *Septisolium* ou *Septizonium*, situé dans une forte position, et où l'un des parents de Grégoire VII, nommé Rusticus, s'était enfermé avec un certain nombre de soldats résolus.

ment excité le prince normand, qui se trouvait dans la Pouille, à marcher à la délivrance de Grégoire VII. En apprenant quelle était la détresse du pontife, à la suite de la prise de Rome, Robert s'était empressé de se diriger sur cette ville, avec des forces considérables, et l'abbé du Mont-Cassin avait aussitôt annoncé au pape, par un message secret, la prochaine arrivée d'un secours. Une autre lettre, écrite en même temps par lui, prévenait l'Empereur de la marche de l'armée normande. A cette nouvelle inattendue, ce prince, malgré le violent dépit qu'il ressentait de laisser son œuvre inachevée et de fuir devant son adversaire, s'était vu contraint de quitter Rome, ainsi que l'anti-pape Clément. A peine était-il parti, que Robert Guiscard pénétrait de force dans la ville dont les habitants lui avaient fermé les portes, et rétablissait le pontife en son palais de Latran. Dans la capitale du monde chrétien ainsi reconquise, le chevalier aventureux qui était parti autrefois d'une province de France, dominait alors, selon le biographe de Grégoire VII, comme le plus glorieux des triomphateurs [1]. Mais on sait comment une révolte des habitants contre la violente occupation de cette ville, irrita le duc Robert et jusqu'à quel point il souilla cet acte de généreuse intervention par les horribles excès qu'il laissa commettre à ses Normands ainsi qu'aux Sarrasins dont il était accompagné [2].

[1] Cardin. Arag. *Vit. Gregor. VII*
[2] Berthold. Const. *Ann.* 1084.

III

A la suite des événements qui précèdent, l'abbaye du Mont-Cassin devait être bientôt témoin d'une scène historique d'un haut intérêt. Grégoire VII n'avait pu voir, sans une vive douleur, Rome livrée au pillage et à l'incendie, et il avait tout fait pour mettre un terme à de si cruelles dévastations. Ne pouvant plus d'ailleurs compter sur la fidélité des Romains qui l'avaient trahi, et qui, de leur côté, attribuaient au pape les excès commis par ses alliés, il résolut d'abandonner cette ville indigne et vénale, comme l'appelait encore, ainsi qu'aux temps antiques, un auteur contemporain [1]. Après avoir renouvelé l'anathème contre Henri, contre l'anti-pape et contre tous leurs partisans, il sortit de Rome, escorté du duc Robert, et de ceux qui lui restaient attachés dans la bonne comme dans la mauvaise fortune.

Quelques jours après, au moment où l'abbé du Mont-Cassin s'entretenait avec ses religieux des faits importants qui s'étaient accomplis à Rome, un bruit inaccoutumé d'armes et de chevaux se fit entendre à l'entrée extérieure du monastère. Didier s'informe, et surpris d'apprendre qu'un cortége nombreux se présente aux portes pendant que toute une armée de Normands se déploie sur les flancs de la montagne, il attend devant son église et à la tête de ses moines, l'arrivée des hôtes que la Providence lui envoie. Mais de quels sentiments n'est-il pas agité, quand au milieu des cardinaux, des

[1] Gaufred. Malater. *Hist. Sic.* III, 38.

évêques et des hommes d'armes, il reconnaît son ami et son souverain, le vénérable chef de l'Église romaine. C'était, en effet, Grégoire VII qui, de nouveau fugitif de sa capitale, venait demander l'hospitalité dans cette abbaye où plus d'une fois déjà il avait cherché le recueillement nécessaire à la conception de ses vastes desseins. Didier, dont l'âme noble savait s'élever à la hauteur d'une si grande infortune, accueillit le pontife avec tous les témoignages de respectueuse sympathie que méritaient son caractère et ses malheurs. Bientôt il eut appris de la bouche même du pape comment, à la suite de sa délivrance et de la retraite de l'Empereur, une sédition populaire ayant éclaté contre les Normands, il avait dû quitter sa capitale, à la lueur de l'immense incendie allumé par les ordres de l'impitoyable Guiscard.

Après avoir entendu ce récit, Didier prodigua à son hôte toutes les consolations que lui inspirait un cœur plein de charité, et il agit de même envers les cardinaux et les prélats qui, à l'exemple de leur chef, souffraient pour la cause de la justice et de l'Église. « Je ne connais pas, dit le père Tosti, dans les annales de notre monastère, un fait méritant mieux de couvrir d'une gloire perpétuelle l'abbaye du Mont-Cassin, que d'avoir ainsi ouvert un asile au souverain pontife, alors que la tyrannie d'un prince étranger, la faiblesse coupable de certains évêques et la honteuse rébellion de ses sujets, avaient réduit le saint-siége à une situation désespérée. La pieuse hospitalité exercée si généreusement par les religieux du Mont-Cassin à l'égard de Grégoire VII et d'autres pontifes romains, porta le pape Urbain II à exprimer, dans un diplôme donné par lui à ces mêmes religieux, cet éloge si honorable : « Outre la pratique

des devoirs généraux de la charité, outre la singulière prérogative dont jouit votre monastère d'être placé à la tête de toutes les communautés de l'Occident, il convient de signaler un autre titre qui nous oblige à une grande reconnaissance. C'est la magnifique libéralité avec laquelle votre congrégation s'est toujours empressée, surtout dans l'âge présent, de porter secours à l'Église romaine. En effet, cette pieuse maison n'a cessé de nous offrir un soulagement dans nos tribulations, un refuge dans nos exils, et un lieu de repos constamment ouvert aux fils dévoués du siége apostolique, qui vinrent s'y consoler de leur chute. »

Une tradition rapporte que la nuit même qui suivit son arrivée au monastère, Grégoire VII voulut rester auprès du tombeau de saint Benoît, dans la seule compagnie de l'abbé du Mont-Cassin. Durant cette étrange veillée entre l'ardent défenseur de la suprématie pontificale et celui qui devait bientôt le remplacer sur le saint-siége, que de confidences durent être échangées! Combien d'événements accomplis depuis que le moine Hildebrand avait quitté son paisible cloître de bénédictins, jusqu'à ce jour où il revenait chercher, près des reliques du fondateur de son ordre, asile, repos et consolation! Sans doute, dans la paix profonde de ce lieu, l'ancien religieux de Cluny fit plus d'un triste retour sur cette vie si pleine de troubles dont la perspective, au moment de ceindre la tiare, l'avait fait reculer d'épouvante, et qu'il n'avait acceptée que pour répondre à l'impérieux appel de sa conscience et du devoir[1]. Peut-

[1] Sur les appréhensions de Grégoire VII, après son élection au souverain pontificat, on peut consulter, outre ses lettres à Didier et à Guibert de Ravenne, celle qu'il écrivit à l'abbé de Cluny.

être même une voix secrète, sortie de ce tombeau sur lequel il venait s'incliner et prier, l'avertit-elle que sa mission était remplie, et qu'après de si violentes secousses, l'Eglise réclamait le gouvernement d'un pontife animé d'un saint esprit de conciliation. Aussi, à la fin de cette nuit qui pour lui avait été d'un si grave enseignement, le pape, regardant le vénérable Didier dont les vertus lui inspiraient la plus haute confiance, dit en lui imposant les mains : « Abbé du Mont-Cassin, tu seras mon successeur. »

Une année s'était écoulée à peine, que Grégoire VII mourait dans l'exil à Salerne, auprès de l'archevêque Alfano qui, par les soins les plus touchants, consola les derniers jours de celui dont il avait précédemment célébré la gloire dans ses vers. Quant à l'abbé Didier, désigné de nouveau par le pontife expirant aux futurs suffrages des cardinaux, il était, en 1086, élu pape sous le nom de Victor III, après avoir longtemps, mais vainement, refusé le lourd héritage de son illustre prédécesseur. L'histoire de la lutte opiniâtre soutenue par l'abbé du Mont-Cassin contre la volonté non moins persistante de ceux qui désiraient le donner pour chef à l'Église, est un des traits les plus caractéristiques de cette vie si intéressante dont nous allons bientôt clore le récit. On y voit une fois de plus jusqu'à quel point un esprit doux et conciliant peut avoir ses heures de résistance et de fermeté inébranlable, quand il s'agit de ce qu'il croit être l'accomplissement d'un devoir.

Avant de mourir, ainsi que nous l'avons dit, Grégoire VII avait indiqué, parmi les trois sujets les plus capables de lui succéder, l'abbé du Mont-Cassin, comme devant être préféré aux deux autres. En même temps,

se tournant vers son ami le cardinal Didier, qui était venu pour l'assister à son lit de mort, le pontife lui avait annoncé qu'il n'aurait pas la triste consolation de recevoir son dernier soupir. En effet, rappelé presque aussitôt au Mont-Cassin par la nouvelle que les Normands avaient attaqué la forteresse protégeant son monastère, il était parti, afin de pourvoir à sa défense. Quand le pape fut mort, les cardinaux, les évêques et les laïques qui lui étaient demeurés fidèles, se consultèrent pour lui donner le successeur que lui-même avait présenté à leur choix. Mais Didier répondit à ceux qui lui offraient la tiare, qu'il ne voulait point absolument l'accepter, bien qu'il fût disposé d'ailleurs à rendre à l'Église romaine tous les services qui seraient en son pouvoir. Il fit part en même temps aux évêques des conversations particulières qu'il avait eues avec le pape défunt touchant l'ordre à mettre dans le gouvernement des affaires ecclésiastiques. Puis il sollicita le zèle des princes normands et lombards en faveur des intérêts du saint-siége, et fit prier la comtesse Mathilde de presser le départ des prélats qui devaient se réunir à Rome pour l'élection d'un nouveau pontife.

Après avoir pris tous ces soins, Didier ayant soupçonné que lui-même n'était instamment appelé dans la capitale du monde chrétien, que parce que les princes et les cardinaux voulaient l'y contraindre à prendre le pontificat, refusa de quitter la Campanie et alla s'enfermer au Mont-Cassin. Une année se passa dans ces incertitudes, et comme l'anti-pape Guibert se prévalait de la vacance du saint-siége, vers les fêtes de Pâques, une nombreuse réunion de cardinaux et d'évêques fut de nouveau convoquée à Rome. Didier,

qui croyait qu'on ne songeait plus à l'élire, s'y rendit à son tour, sur l'appel de l'assemblée. Le soir même de son arrivée, beaucoup de prélats et de seigneurs vinrent le trouver à la diaconie de Sainte-Luce, et le supplièrent, quelques-uns avec larmes, d'autres en se jetant à ses genoux, de subvenir au péril de l'Église et d'en accepter enfin le gouvernement. Malgré leurs prières, l'abbé du Mont-Cassin demeura inflexible et, plus que jamais résolu à vivre dans la retraite, il répondit à de nouvelles sollicitations : « Soyez convaincus que si vous me faites quelque violence à ce sujet, je n'y céderai point davantage, et je m'en retournerai en mon abbaye, avec la ferme intention de ne plus me mêler en rien de l'élection d'un pontife. » Toutefois, sur la demande qu'ils lui firent de leur désigner lui-même, à sa place, le sujet le plus digne, il consentit à s'entendre avec Censius, consul de la ville, et les engagea à nommer Othon, évêque d'Ostie. En outre, il promit de recevoir et d'entretenir à ses frais, au Mont-Cassin, le nouveau pape et toute sa suite, jusqu'à ce que la paix fût rendue à l'Église, et comme gage de cette promesse, il leur donna le bâton pastoral qu'il tenait à la main.

L'élection de l'évêque d'Ostie allait donc avoir lieu, quand une protestation soudaine de l'un des cardinaux vint y apporter obstacle et remettre tout en suspens. Alors, les évêques, le clergé et le peuple, irrités contre l'obstination de Didier et voyant qu'on ne pouvait rien obtenir de lui par les prières, résolurent d'employer la violence. Ils se saisirent donc de sa personne, le traînèrent à la basilique de Sainte-Luce, et l'ayant élu pape dans les formes en lui donnant le nom de Victor III, ils

le revêtirent de la chape rouge, l'un des insignes de la dignité pontificale. Quatre jours après, le nouvel élu, abandonnant Rome, dépouillait à Terracine les ornements du pontificat, et, redevenu libre, il allait de nouveau se retirer dans sa chère solitude du Mont-Cassin. Mais comme le schisme continuait avec la vacance du saint-siége, et qu'un grand préjudice en résultait pour toute l'Église, la comtesse Mathilde se dirigea sur Rome avec une armée, et de là elle pria instamment Didier de ne pas lui refuser la consolation de le voir et de l'entretenir. Vaincu enfin par l'imminence des périls auxquels des refus plus prolongés exposeraient le siége apostolique, il répondit aux instances de Mathilde, et, remis en possession de sa capitale par les troupes de cette princesse, il prit en mains le gouvernail de l'Église.

Le pontificat de Victor III fut court, mais bien rempli. Plein de zèle pour la défense de la foi et devançant la grande entreprise des croisades que son successeur devait si puissamment organiser, ce pape assembla une armée composée de troupes venues de toutes les parties de l'Italie pour attaquer les Sarrasins d'Afrique. Réunie sous l'étendard de saint Pierre, cette armée traversa la Méditerranée, s'empara de la ville maritime d'Almahadia [1], et dans une grande bataille défit complétement cent mille infidèles. Ensuite Victor III se rendit à Bénévent, et, au mois d'août 1087, il y convoqua un concile où il reproduisit les décrets portés contre l'anti-pape

[1] Cette ville, située sur la côte orientale de la Régence de Tunis, et appelée aujourd'hui Africa, fut fondée en 915, sur les ruines d'Aphrodisium, par Obeid-Allah-El-Mahdy, et devint la capitale des premiers chefs fatimites.

Guibert, ainsi que les défenses faites aux dignitaires ecclésiastiques et aux simples clercs, de recevoir leurs bénéfices ou l'investiture de la puissance séculière. Aussitôt après la clôture du concile, le pape, qui était gravement malade, se fit transporter au Mont-Cassin, voulant, disait-il, y mourir parmi ses frères. Il s'empressa d'appeler les moines à la salle du chapitre, et après avoir menacé de l'anathème quiconque d'entre eux ou de ses successeurs aliénerait la moindre partie du domaine de saint Benoît, il fit élire le cardinal Odérise, prieur du monastère, pour le remplacer dans la dignité abbatiale qu'il avait conservée jusque-là. Ayant ensuite désigné comme son successeur à la chaire de Saint-Pierre Othon, évêque d'Ostie, il le présenta aux cardinaux et aux évêques réunis autour de lui, en leur disant : « Recevez-le et consacrez-le chef de l'Église romaine ; je vous en donne tout pouvoir jusqu'à ce que vous puissiez consommer son élection. »

Ces soins importants une fois accomplis, Victor III, qui sentait sa fin approcher, ne s'occupa plus que des intérêts de son âme. Ses derniers moments furent aussi exemplaires que l'avait été tout le reste de sa vie, et pontife, il ne cessa d'édifier les religieux dont il avait eu si longtemps comme abbé la direction spirituelle. Ce qui le consolait surtout à l'heure suprême, c'était la pensée qu'il mourrait dans la maison et près de l'église qu'il avait élevées, et que la main pieuse de ses moines lui fermerait les yeux. Comme s'il eût voulu que son esprit animât toujours les délibérations de la communauté, trois jours avant d'expirer, il fit creuser son tombeau dans la salle capitulaire, en exprimant le vœu que son corps y fût inhumé avec la

plus grande simplicité possible. L'espoir que ce vœu serait fidèlement rempli suffit pour répandre la sérénité sur son noble visage, tant il désirait reposer après sa mort à l'abri du cloître bien-aimé, où il avait trouvé pendant sa vie ce calme inaltérable qui était pour lui la douce, mais passagère image de l'éternelle paix !

Bien des siècles se sont renouvelés depuis que l'ami et le successeur du pape Grégoire VII trépassa si tranquillement dans son abbaye du Mont-Cassin. La basilique, les édifices claustraux, la salle capitulaire et la tombe qui lui avait été consacrée dans cette salle, tout cela est tombé sous les coups du temps et des révolutions qu'il amène. Excepté les portes de bronze formant la principale entrée de l'église, excepté encore quelques colonnes antiques provenant de Rome, et dont le granit, aussi dur que le bronze, a échappé à une double ruine, rien n'est resté debout du vaste monastère reconstruit au onzième siècle par l'abbé Didier. Mais si ces monuments périssables sont tombés, l'esprit qui les éleva leur a survécu. Planant au-dessus des débris accumulés d'âge en âge, il n'a cessé de vivifier la maison où il avait fait fleurir autrefois la piété, l'art et la science. Aussi la mémoire de cet illustre abbé, déjà si vénérée de ses contemporains, a continué d'être, de la part des moines de saint Benoît, l'objet d'un véritable culte. Depuis l'archevêque Alfano, qui, dans des vers supérieurs à la poésie de son époque, célébra la restauration du Mont-Cassin par Didier, son ami, jusqu'au savant religieux qui, de nos jours, a écrit l'histoire du monastère, combien d'hommages n'ont pas été rendus à celui qu'on a justement appelé le nouveau fondateur de l'abbaye? La pensée bénédictine, dont l'abbé Didier ré-

pandit le souffle puissant autour de lui, respire donc toujours dans cette ancienne et célèbre communauté, où tout d'ailleurs annonce maintenant une si triste décadence.

Ce culte voué à une noble mémoire, et qui souvent console les misères du présent par la grandeur impérissable des souvenirs, je me suis plu à le constater pendant mon séjour au Mont-Cassin. Ainsi, je n'oublierai jamais qu'un matin, alors que le soleil, encore caché derrière les plus hauts sommets des montagnes voisines, n'avait point dissipé la brume légère enveloppant la masse imposante de l'abbaye, je me promenais, en compagnie du père Tosti, devant le parvis de l'église. Avec l'érudition de l'archéologue et le zèle d'un digne enfant de saint Benoît, il m'expliquait le plan et le style de l'ancienne basilique construite par Didier, en regrettant non moins vivement que moi qu'elle eût été abattue au dix-septième siècle pour faire place à l'église actuelle. En même temps, rappelant la grandeur de l'abbaye dans le passé et l'influence qu'avaient eue sur son avenir l'administration et l'exemple de l'un de ses plus nobles chefs, il esquissait, telle qu'il la comprenait, cette belle figure monastique qu'il animait des couleurs fournies par une vive imagination.

Comme nous examinions la porte où se trouve gravée en lettres d'argent la longue liste des domaines de saint Benoît[1], et que le père Tosti disait être, selon le mot de Bossuet, le magnifique témoignage du néant de leur ancienne fortune, un rayon de soleil, traversant tout à coup les vapeurs du matin, tomba sur la statue du pape

[1] V. pièces justificatives, D.

Victor III, placée en avant du parvis. Aussitôt un reflet lumineux, se projetant sur les autres statues et les objets d'alentour, s'étendit jusqu'à la grande façade de l'église, et vint dorer le bronze des vieilles portes byzantines. « Quelle parole, me dit le père Tosti, saurait mieux peindre l'éclat et la persistance des traditions léguées à tant de générations de moines par une intelligence supérieure, que ce trait de lumière traversant l'espace et les obstacles pour arriver jusqu'à nous? Comme ce rayon venu du ciel, l'esprit du vénérable Didier, après avoir traversé aussi les ténèbres du moyen âge, éclaire encore de ses inspirations les membres survivants de son antique famille. Un jour viendra où le peu qui nous reste de la partie matérielle de son œuvre aura disparu, ainsi que ce monastère, cette église et nos vieilles murailles. Mais son œuvre morale, j'entends ce qu'il nous a laissé de son âme, ne périra point, car le dernier des bénédictins, même après la ruine de cette maison, en gardera le souvenir au fond de son cœur. »

CHAPITRE VIII

ROLE POLITIQUE DES ABBÉS DU MONT-CASSIN

Changements qui se produisent dans l'administration du Mont-Cassin. — Caractère ambitieux et guerrier de plusieurs abbés. — Les premiers croisés au tombeau de saint Benoît. — Correspondance de l'empereur Alexis Comnène avec l'abbé Odérise. — La vision du moine Albéric et la Divine Comédie. — Pierre Diacre et les religieux du monastère à la conférence de Lago-Pesole. — Exploits de l'abbé Roffredo, et son zèle intéressé pour la maison de Souabe. — Situation critique de l'abbaye pendant la minorité de Frédéric II. — Le grand sénéchal Markwald et le comte Gauthier de Brienne. — Intervention du pape Innocent III. — Son voyage au Mont-Cassin. — Réforme donnée par ce pontife aux moines de l'abbaye.

Jusqu'à présent nous avons suivi dans sa marche ascendante l'histoire du Mont-Cassin, et nous nous sommes arrêtés plus longtemps sur l'administration de Didier, parce qu'elle marque l'époque la plus glorieuse des annales de l'abbaye. Nous allons entrer maintenant dans une autre période. Au développement régulier d'une fortune légitimement acquise, à la juste influence que donnent le mérite et la vertu, vont succéder les discordes intérieures et les luttes soutenues au dehors contre les princes du siècle. Des abbés, laissant la crosse

16.

et la mitre pour prendre l'épée et le haubert, s'occuperont à guerroyer sans cesse dans le but d'assurer leur élection, de repousser les Empereurs ou les Normands, de prendre des forteresses et d'augmenter le domaine de saint Benoit. Quelquefois même il arrivera que les religieux, dont les intérêts se rattachaient naturellement à la cause du saint-siége, prendront parti contre le pape, et ne craindront pas d'arborer sur les murs de l'abbaye la bannière impériale d'Allemagne. Un tel renversement de principes et d'habitudes ne peut s'expliquer que par l'esprit militant et désordonné de l'époque, le trouble profond où les événements extérieurs jetaient les consciences et surtout par les obligations féodales qu'imposait aux abbés l'exercice souvent abusif du pouvoir temporel. En vain, plus sages que leurs prédécesseurs, quelques hommes appelés à gouverner le monastère, voudront réagir contre des entraînements aussi opposés à la discipline monastique qu'aux prescriptions fondamentales du Code bénédictin. Leurs efforts seront souvent inutiles et ne pourront ni prévenir ni réprimer les abus que produit tôt ou tard, dans une corporation vouée à la pauvreté, la séduction presque inévitable exercée par une fortune une puissance excessives.

A la mort de Victor III, l'abbé Odérise prit en main l'administration de l'abbaye. Issu de la famille des comtes des Marses, il était entré fort jeune au Mont-Cassin, et plus tard il avait été nommé prieur du monastère, quand l'abbé Didier fut élevé au pontificat. Après avoir contribué activement à l'élection du pape Urbain II, qui avait été moine bénédictin à Cluny, Odérise s'empressa de revenir au Mont-Cassin, où il s'ap-

pliqua, autant que possible, à poursuivre l'œuvre de son illustre prédécesseur. Plein d'une charité compatissante pour les pauvres et les malades, il fit construire un vaste bâtiment disposé de façon à ce que toutes les souffrances corporelles pussent y recevoir les soins intelligents des religieux. En même temps, pour que les hôtes qui visitaient l'abbaye y fussent accueillis et traités selon les généreuses prescriptions de la règle bénédictine, il éleva un autre corps de logis tout spécial près de l'atrium placé devant l'église. Il fut secondé, dans ces actes charitables, par de nombreuses donations, entre lesquelles il faut citer celles de Robert Guiscard et de sa femme Sigelgaïte, qui fit présent à l'abbaye du domaine de Cetraro qu'elle possédait en Calabre. A ces donations se joignirent de nouveaux priviléges concédés par Urbain II, dont une bulle inédite et fort curieuse, que le Père Tosti nous a fait connaître, montre que ce pontife était toujours resté, par le cœur, un véritable enfant de saint Benoît.

Dans ce document, daté de Capoue et conservé en original aux archives de l'abbaye, le pape raconte qu'à la suite d'une récente visite au Mont-Cassin, il fut atteint si violemment de douleurs auxquelles il était sujet, qu'il crut toucher à sa dernière heure. Comme tout espoir d'échapper au mal lui semblait enlevé et que son esprit, égaré par de justes alarmes, avait conçu des doutes sur la présence réelle du corps de saint Benoît dans ce lieu, le patriarche des moines d'Occident lui apparut la nuit même qui précédait le jour de sa fête. « Pourquoi, dit-il au pontife, douter de ma présence corporelle dans ce monastère dont je suis le gardien et l'habitant à tout jamais ? Afin que tu en sois désormais

assuré, voici la preuve manifeste que tu en recevras : au premier signal que la cloche donnera de l'office nocturne, tu seras guéri du mal dont tu souffres. » Poursuivant son récit, le pape ajoute qu'à l'heure marquée, ses douleurs disparurent, et qu'après en avoir remercié Dieu et son fidèle serviteur saint Benoît, il put, avec les cardinaux et les évêques présents, célébrer dignement la solennité du jour. Aussi, pénétré de reconnaissance pour le pieux fondateur du monastère, il veut, par le présent acte, confirmer aux religieux la libre possession des priviléges, biens et donations qu'ils ont pu recevoir des papes, des empereurs, des rois et autres bienfaiteurs de l'abbaye.

En admettant comme vraie cette bulle d'Urbain II, ne serait-ce pas un trait singulier des mœurs religieuses du siècle, qu'une telle confidence faite par un souverain pontife, dans un acte émanant de la chancellerie romaine, au sujet des soupçons que lui inspira l'authenticité de reliques trop lentes, au gré de son impatience, à opérer une guérison vivement attendue? Le désespoir causé par un mal réputé incurable, l'exaltation résultant de la violence même de la douleur, l'apparition de saint Benoît, qui vient mêler le surnaturel aux tristes réalités de la souffrance physique, enfin la foi dans l'intercession des saints raffermie et payant sa dette de reconnaissance, rien ne manque pour rendre dramatique la scène racontée par Urbain II[1]. Peu de

[1] Nous ferons remarquer que ce document, dont la singularité même peut rendre l'origine suspecte, n'est pas un diplôme confirmatif de priviléges, mais une bulle destinée à établir, par le récit d'un fait arrivé au souverain pontife lui-même, la présence des reliques de saint Benoît au Mont-Cassin, reliques autrefois transportées en France, au monastère de Fleury-sur-Loire, et qu'on prétendait y être restées. Un



temps après, le même pape, s'étant rendu en France pour y prêcher la croisade, montrait encore sa bienveillance pour les religieux du Mont-Cassin, en statuant par une décision rendue à Saint-Martin de Tours, que le monastère de Glanfeuil-sur-Loire continuerait de leur rester soumis. La sentence pontificale que consacra plus tard une bulle datée de Terracine, rappelle que ce monastère, fondé par saint Maur, disciple de saint Benoît, avait été placé sous la dépendance du Mont-Cassin, dont la juridiction avait été confirmée sous ce rapport, au temps de l'abbé Théodomare, par le pape Adrien et Charles, roi des Francs[1].

Cependant l'appel adressé par Urbain II, siégeant au concile de Clermont, pour exciter les fidèles à la délivrance des lieux saints, avait retenti dans toute la chrétienté. L'immense mouvement des populations marchant à la croisade se fait sentir en Italie aussi bien qu'en France, et après Rome le Mont-Cassin est comme la seconde étape où s'arrêtent de préférence les pèle-

certain nombre de chartes de l'époque carlovingienne, désignées par la science diplomatique sous le titre de *Notitiæ*, renferment des constatations de faits, ce qui est facile à concevoir dans des actes purement privés. Mais au onzième siècle, un document de la nature de celui qui vient d'être cité serait, en cas de parfaite authenticité, une pièce aussi rare que curieuse, comme acte public et officiel, venant surtout de la chancellerie pontificale. Dans la *Vie du pape Urbain II*, dom Thierry Ruinart dit que cette pièce, considérée comme vraie par quelques érudits, a été rejetée par d'autres, et qu'il éprouve lui-même certains doutes, à cause du style, de la date et de la hardiesse du récit.

[1] L'original de cette bulle portant la date de 1097, et qui a été publiée par les pères Mabillon et Gattola, est gardé comme le document cité plus haut, dans l'archivium du Mont-Cassin. Outre le sceau en plomb qui s'y trouve attaché par un cordon de soie, on y voit un sceau beaucoup plus grand, dessiné au bas du parchemin, et portant pour légende :

BENEDICTVS DEVS ET PATER DOMINI NOSTRI JESV CHRISTI.

rins armés qui se dirigent vers Jérusalem. A la foule innombrable des chevaliers qui ont pris la croix se mêle un pieux cortége formé d'évêques, de prêtres et de moines, prêts à partager les périls des soldats du Christ, à prier pour eux pendant qu'ils combattront, et à mourir à leurs côtés, martyrs de la même cause. Avec les sentiments religieux qui l'animaient, une armée ainsi composée devait faire de la croisade un long pèlerinage, et chaque sanctuaire vénéré devenait un lieu de station où tous, séculiers ou ecclésiastiques, s'empressaient d'acquitter leurs vœux.

C'est ainsi que le Mont-Cassin reçut la visite de nombreux croisés qui, sous les ordres de Hugues, frère du roi de France, de Robert, duc de Normandie, et d'Eustache, frère de Godefroy de Bouillon, traversèrent l'Italie pour aller s'embarquer à Brindes. Suivant la route de Céprano, ils campèrent au pied de la montagne où est assise l'abbaye, et de là ils vinrent prier au tombeau de saint Benoît, avant d'aller combattre et vaincre pour délivrer le tombeau du Sauveur. Après s'être agenouillé devant l'autel élevé au-dessus des reliques du saint qu'il invoquait, chaque chevalier touchait dévotement l'autel de la pointe de son épée, comme pour puiser dans ce contact la force et la foi qui rendent invincibles. Beaucoup de religieux du Mont-Cassin, entraînés par cet exemple et saisis à leur tour d'un généreux enthousiasme, eussent voulu partir avec les croisés ; mais aucun passage des annales du monastère n'indique que cette intention ait été réalisée de leur part. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'ils accompagnèrent de leurs vœux et de leurs prières les champions de la croix, et de curieux documents, faisant partie

du trésor historique de la communauté, attestent que l'abbé Odérise ne s'en tint pas là, mais qu'il eut recours à une action plus efficace.

On sait combien les dispositions de l'empereur Alexis Comnène s'étaient montrées peu favorables aux croisés, quand ce prince avait vu ses provinces inondées par les légions des guerriers venus de l'Occident. Sans se méfier nullement de la loyauté du prince grec, Hugues de France, en quittant le Mont-Cassin, avait été s'embarquer pour Durazzo ; mais à peine entré dans cette ville, il avait été retenu prisonnier et envoyé à Constantinople, où il n'avait dû sa délivrance qu'à la puissante intervention de Godefroy de Bouillon. Afin de combattre une malveillance et une jalousie qui devaient tant nuire au succès de la croisade, l'abbé du Mont-Cassin crut devoir écrire à l'empereur, pour l'engager à traiter favorablement les croisés, en lui promettant que la communauté ne cesserait d'intercéder en sa faveur auprès de saint Benoît, dans lequel le prince avait une confiance toute particulière. En réponse aux demandes de l'abbé Odérise, Alexis lui adressa trois lettres successives qui sont les documents dont nous parlons plus haut, et dont la première surtout, datée du mois de juin 1097, montre que les pressantes sollicitations de l'abbé avaient été bien accueillies à Constantinople. Dans cette correspondance, ignorée des historiens de la première croisade, l'empereur témoigne les intentions les plus bienveillantes, et si ses actes eussent été conformes à ses paroles, les chevaliers francs et latins auraient eu bien moins à se plaindre de ses infractions à la foi jurée.

« Nous avons pris connaissance, disait l'empereur.

des lettres que vous nous avez écrites, vénérable abbé et très-sage serviteur de Dieu. Ces lettres, aussi honorables que glorieuses pour notre personne impériale, avaient pour objet d'attirer sur nous et nos sujets les secours et les bénédictions sans nombre du Seigneur tout-puissant. Ainsi que tous les hommes bons et vertueux, vous me jugez favorablement, et votre charité me prêtant, à moi pécheur, des vertus que je n'ai pas, me comble d'éloges dont je suis peu digne. En outre, par vos lettres, vous me priez avec instance de porter aide et secours à l'armée des Francs. Que Votre Révérence soit convaincue que nous avons pris toutes les mesures en notre pouvoir pour leur donner les conseils et l'appui qu'on a droit d'attendre, non pas d'un ami ou d'un parent, mais bien d'un père. Et si notre assistance n'était venue, après celle de Dieu, les aider dans leur entreprise, quel autre que nous eût été en mesure de les secourir ? Nous ne nous repentons pas de ce que nous avons fait pour eux, et, grâce à Dieu, ils poursuivent maintenant avec succès une expédition qu'ils conduiront laborieusement à son terme, s'ils sont toujours guidés par les bonnes intentions qui les animent. Déjà beaucoup d'entre eux, cavaliers et fantassins, sont partis pour les demeures éternelles, les uns tués par le fer, les autres morts de maladies. Bienheureux sont-ils, puisqu'ils ont donné leur vie pour une bonne cause. Aussi ne devons-nous pas les regarder comme morts, mais comme vivants, car ils n'ont fait que passer à une autre existence, incorruptible et sans fin. En terminant cette lettre, nous vous envoyons une pièce de l'étoffe précieuse semblable à celle du manteau que nous portons, pour vous donner un gage de

notre foi et de notre bienveillance envers votre monastère. — Écrit au mois de juin, indiction sixième de la très-sainte ville de Constantinople[1]. »

Non moins zélé pour les intérêts particuliers du saint-siége que pour ceux de la chrétienté tout entière, l'abbé du Mont-Cassin sut se maintenir en bonnes relations avec les deux Roger, l'un duc de Pouille, l'autre grand comte de Sicile. Par cette conduite habile, il seconda la politique toute prévoyante du pape Urbain II, qui espérait que les conquêtes des Normands, réunies bientôt dans une seule main, constitueraient, sous la suzeraineté de l'Église romaine, un État dont la puissance contrebalancerait un jour celle des empereurs d'Allemagne dans l'Italie supérieure. Malheureusement avec Odérise, qui meurt en 1105, la concorde et la discipline semblent disparaître de l'abbaye. Des troubles violents éclatent entre les moines au sujet de l'élection d'un nouvel abbé. Deux partis se forment entre les anciens du monastère, ou *seniores*, qui désirent nommer un supérieur de mœurs austères, et les plus jeunes, dont l'esprit, moins soumis à la Règle, aspire à un régime plus accommodant. Pendant ce temps, le siége pontifical étant venu à vaquer, par la mort d'Urbain II, Pascal II, son successeur, se rend au Mont-Cassin, d'où il emmène au concile de Bénévent Brunon, évêque de Segni, qui avait été élu abbé du monastère, en l'année 1107.

Bientôt, à la suite de nouveaux décrets rendus par le souverain pontife au sujet des investitures, une rupture se manifeste encore une fois entre l'Em-

[1] Ex *Reg.* Petr. Diac., n° 146. — V. *Storia dell. Bad. di Monte Cassin.* Note e docum.

pire et le saint-siége. Rome, envahie par les troupes impériales, est livrée à tous les excès de la soldatesque allemande, et Pascal II, surpris par Henri V, est fait prisonnier avec un grand nombre de clercs et de laïques dévoués à sa personne. Sous la pression des violences qui lui sont faites, il se laisse arracher, par le fils de Henri IV, ce droit d'investiture, cause de tant de sanglantes discordes. Aussitôt l'Église se trouve menacée d'un schisme par l'effet de cette concession que la force seule avait pu obtenir de l'un des successeurs de Grégoire VII, et qui est condamnée ouvertement dans une réunion de cardinaux, d'évêques et d'abbés[1]. A la tête de ces ardents défenseurs des priviléges du pontificat romain se distinguait Brunon, abbé du Mont-Cassin, qui, s'étant concerté avec d'autres prélats, sollicitait instamment le pape de révoquer la bulle qu'on lui avait fait signer, et de frapper l'Empereur d'excommunication[2]. Comme d'autres conseillers du saint-siége prétendaient, au contraire, qu'il fallait soutenir ce que le pape avait cru devoir faire, pour épargner à Rome et à l'Église les plus grandes calamités, Brunon, qu'on avait accusé auprès du pape d'être l'auteur d'une division qui pouvait devenir dangereuse, lui écrivit en ces termes, pour se justifier :

« Mes adversaires, en vous disant que je ne vous aime pas, et que je parle mal de vous, profèrent un mensonge. Je vous aime comme mon père et mon Seigneur, et je ne veux point reconnaître, tant que vous vivrez, d'autre pontife que vous, ainsi que je vous en ai fait la promesse avec d'autres prélats. Mais je dois en-

[1] Paschal. pp. *Epist.*, ap. Baron. ad ann. 1111.
[2] *Chronic. Cassin.* IV, c. 44.

core plus aimer celui qui nous a créés, vous et moi. Aussi je n'approuve point ce pacte si honteux, si contraire à la religion, que vous avez signé forcément, et que vous-même, d'après ce qui m'est rapporté, vous n'approuvez pas davantage. Qui pourrait donner son assentiment à un traité qui viole la foi, abolit le sacerdoce, détruit la liberté de l'Église, et, fermant l'unique porte par laquelle on y peut entrer, en ouvre cent autres pour y admettre les intrus et les voleurs?... Pour moi, me fondant sur les règles canoniques et les constitutions pontificales qui défendent aux laïques de disposer des Églises, je fais peu de cas de l'engagement que vous avez pris, et quand vous l'auriez rompu, je ne vous en serais pas moins soumis. »

Mécontent de la hardiesse d'un tel langage, bien qu'au fond il approuvât, comme les événements le firent voir, les principes que l'avaient dicté, Pascal II résolut d'enlever à Brunon l'abbaye du Mont-Cassin, qui lui donnait une trop grande influence. Il le prévint donc qu'il ne pouvait pas le laisser plus longtemps cumuler les fonctions d'évêque et d'abbé, et enjoignit à la communauté de procéder à l'élection d'un nouveau supérieur. Se conformant aux presciptions du souverain pontife, l'abbé du Mont-Cassin réunit le chapitre et proposa pour lui succéder un de ses compatriotes, qui était religieux du monastère. Les moines lui répondirent qu'ils étaient prêts à lui obéir comme à un père, tant qu'il voudrait les gouverner; mais que s'il les quittait, il devait respecter le premier de leurs priviléges en leur laissant une complète liberté d'élection. Irrité de l'opposition qu'il rencontrait, Brunon fit venir des hommes d'armes, qui, surprenant les religieux

au moment où ils se rendaient à l'office, leur demandèrent, d'un ton menaçant, quels étaient ceux qui osaient résister à leur abbé. A cet acte de violence, la communauté entière, soulevée d'indignation, unit ses efforts pour se délivrer de ses agresseurs, et Brunon lui-même, revenu à des sentiments plus calmes, assembla de nouveau ses frères, et leur dit : « A Dieu ne plaise que je sois la cause d'un scandale entre vous et l'Église romaine ; c'est pourquoi, résignant mes fonctions, je vous rends aujourd'hui le bâton pastoral que vous m'avez confié. » Immédiatement il le déposa sur l'autel de saint Benoît, et prenant congé des moines, il retourna à son évêché de Segni qu'il gouverna encore pendant quatorze années.

Plus tard, à la suite du concile de Latran, où Pascal II révoqua les concessions faites à l'Empereur, ce prince ayant marché sur Rome, le pape, qu'une nouvelle sédition avait chassé de sa capitale, crut devoir se retirer encore une fois au Mont-Cassin. Il y fut parfaitement accueilli par Gérard, élu abbé après la retraite de Brunon, et sur sa demande et celle de toute la communauté, il rétablit Landulfe, archevêque de Bénévent, qui avait été déposé au concile de Céprano. Cet abbé Gérard, tout préoccupé du soin de défendre son domaine temporel, ne cessa, pendant les onze années que dura son administration, de guerroyer avec les seigneurs du voisinage. Continuant les relations de ses prédécesseurs avec les souverains de Constantinople, il obtint de riches présents d'Alexis Comnène, en remerciment de la bonne réception qu'il avait faite à l'ambassade que les Romains venaient d'envoyer à cet empereur[1]. Peu

[1] Cette ambassade avait pour objet de répondre aux ouvertures d'A-

de temps après, Pascal II étant mort, une autre députation se présenta au Mont-Cassin, pour y chercher le cardinal Jean de Gaëte, religieux de l'abbaye, que les cardinaux alors réunis à Rome priaient de se rendre immédiatement auprès d'eux. Sans savoir pour quel motif il était ainsi appelé, il s'empressa de répondre à leur désir, et dès le lendemain de son arrivée, il fut élu et intronisé pape sous le nom de Gélase II.

II

Cette série continue de souverains pontifes pris exclusivement dans l'ordre de Saint-Benoît et surtout parmi les religieux du Mont-Cassin, nous fait voir quelles étaient, à cette époque, la séve et la fécondité de la famille bénédictine. Dans la situation périlleuse où l'Église se trouvait placée depuis le milieu du onzième 1050 siècle, ceux qui avaient pour mission de lui donner un chef crurent sans doute que, pour remplir ce poste difficile, il fallait choisir de préférence les hommes qui, en s'imposant les épreuves d'une servitude volontaire, s'étaient préparés à subir celles du souverain pontificat. Les actes d'Étienne IX, de Grégoire VII, de Victor III et d'Urbain II avaient déjà témoigné hautement que le cloître était une bonne école pour former, dans l'étude et la méditation, des esprits d'élite capables de régir un jour les destinées de l'Église. Gélase II, sorti également de cette école, vint en fournir une nouvelle preuve.

lexis Ier, qui, voulant profiter des sanglantes divisions survenues entre l'Empire et la papauté, avait fait demander pour lui, ou pour son fils Jean, la couronne d'empereur d'Occident.

Dès son enfance, il avait été présenté à l'abbé du Mont-Cassin par ses parents qui tenaient un rang distingué à Gaëte, et s'était fait bientôt remarquer par ses progrès dans les sciences et son exactitude à suivre la Règle. Appréciant tout son mérite, le pape Urbain II, l'année même de son avénement, l'avait tiré du Mont-Cassin pour le créer d'abord cardinal diacre, puis ensuite chancelier de l'Église romaine.

Comme il était fort versé dans les lettres et qu'il écrivait et parlait facilement en latin, le pontife le mit à la tête de sa chancellerie, afin qu'il y pût rétablir, selon un auteur contemporain[1], l'ancienne élégance du style qui s'y était presque entièrement perdue. N'était-ce pas une intention vraiment digne d'un pape bénédictin, et non moins digne d'être réalisée par un autre disciple de saint Benoît ? A la mort d'Urbain II, le cardinal Jean de Gaëte continua ses fonctions de chancelier sous le pontificat de Pascal II, le soutint dans toutes ses tribulations, et rendit moins lourd à sa vieillesse le fardeau du gouvernement de l'Église. Voulant reconnaître, à son tour, les services de ceux qui l'avaient aidé dans ses immenses travaux de chancellerie, il fit élever au cardinalat plusieurs des scripteurs du saint-siége, tels que Pierre de Pise, Hugues d'Alatri et Grégoire de Gaëte. Enfin il ne cessa de faire preuve de libéralité, en décorant cette charmante basilique romaine, dite de Santa-Maria in Cosmedin, dont il portait le titre, et en comblant de bienfaits son ancienne abbaye, où les persécutions qu'il endura l'obligèrent à venir chercher un asile.

Tandis que le Mont-Cassin, en abritant d'illustres in-

[1] Pandolfe d'Alatri, *Sup.* L. LXIII. N. 41, 48.

fortunes, ressentait le contre-coup des événements du siècle, des calamités d'une autre nature répandaient dans son enceinte le trouble et la terreur. En l'année 1117, un violent tremblement de terre avait ébranlé toute l'Italie. Des villes et des châteaux avaient ressenti les désastreux effets de cette commotion, et sur les domaines de l'abbaye beaucoup d'habitants avaient péri sous les ruines de leurs demeures. Ainsi qu'il arrive toujours dans les malheurs publics, l'imagination populaire en fut vivement frappée, et ne manqua pas d'y voir un signe de la colère céleste. On parlait d'une apparition de saint Benoît qui avait recommandé expressément de redoubler de prières et d'actes de pénitence, pour désarmer le courroux de Dieu et arrêter les fléaux qui menaçaient les hommes. Les religieux donnaient le signal d'expiations solennelles, et, suivis d'un nombreux cortége de populations frappées de stupeur, ils allaient visiter processionnellement les principales églises du patrimoine de saint Benoît.

Au retour de ces pieux pèlerinages, les esprits, surexcités par les impressions qu'ils avaient ressenties au dehors, se complaisaient en merveilleux récits qui bientôt, pour les plus exaltés d'entre eux, étaient suivis de visions et d'extases. Que la froide raison de notre siècle ne prenne pas trop en pitié l'entraînement d'âmes ardentes qui, en un temps de grandes calamités, se précipitaient vers le surnaturalisme, pour oublier dans les rêves d'un monde idéal les irremédiables douleurs de la vie réelle. Ne soyons pas si prompts à blâmer ces naïves et crédules illusions qui, autrefois, consolèrent la pauvre humanité à ses heures de souffrance. Respectons ce qui fut l'objet de la foi et de la vénération de nos pères, en

n'admettant toutefois que les faits reconnus comme certains par la critique historique. D'ailleurs, remarquons-le, pour s'élever, même en songe, dans ces régions supérieures où la pensée seule peut planer, il faut une certaine puissance d'imagination : ne parvient pas si haut qui veut. Ne nous bornons donc pas à ne voir dans ces conceptions parfois étranges, il est vrai, que les produits de cerveaux en délire. Cherchons-y plutôt les traces de la pensée et des croyances contemporaines, ainsi que les premiers germes des grandes créations qu'enfantera le génie des siècles suivants.

Pour moi, j'avoue avoir étudié avec intérêt, surtout au point de vue psychologique et littéraire, les récits en vers ou en prose de ces ravissements extatiques, qui charmèrent les imaginations au moyen âge, et que Dante aimait à relire, après s'être pénétré des inspirations de Virgile et de saint Thomas d'Aquin. Outre les curieux détails qu'elles renferment sur les croyances, les mœurs et les connaissances cosmographiques de l'époque, ces relations singulières ont presque toutes une grande portée morale. Du monde invisible où il avait été transporté en esprit, et dont il venait ensuite dévoiler les mystères redoutables, le moine visionnaire rapportait toujours d'excellentes leçons données aux vivants par les morts. En désignant nominativement les âmes dont il avait tour à tour contemplé les joies et les souffrances temporaires ou éternelles, le narrateur se rendait l'organe de l'opinion publique sur certains personnages, et faisait ainsi redresser ou approuver dans le ciel les jugements portés sur la terre[1].

[1] La vision du moine Vétin, religieux de l'abbaye bénédictine de Reichenau, dans le diocèse de Constance, est surtout curieuse à ce der-

Parmi les récits se rattachant au genre merveilleux, le plus célèbre, sans contredit, est la vision d'Albéric, moine du Mont-Cassin, qui, atteint jeune encore d'une maladie de langueur, demeura comme privé de vie durant neuf nuits et neuf jours consécutifs. Dans cet état, transporté à travers l'espace sur les ailes d'une blanche colombe, il visita d'abord l'enfer, sous la conduite de saint Pierre et de deux anges, nommés Hélos et Emmanuel. Après avoir été témoin des tourments infligés aux damnés qu'il classe d'après les crimes dont ils se rendirent coupables, il arrive au purgatoire dont il décrit également les châtiments divers. Enfin, toujours accompagné de saint Pierre et de ses deux autres guides, il franchit les cercles successifs qui, au nombre de sept, composent le ciel, et, parvenu au sommet de l'empyrée, il se trouve devant le trône de Dieu, autour duquel les séraphins font entendre l'immortel *Hosannah*.

Une telle vision, on le comprend, dut produire, au douzième siècle, une grande sensation dans le monde. Racontée avec une incroyable bonne foi par Albéric lui-même, comme s'il eût été véritablement transporté dans les sphères célestes, elle fut de plus écrite de sa main,

nier point de vue. Vétin, qui mourut en 824, après avoir enseigné avec succès dans l'école de son monastère, rêva qu'il était transporté par un ange près d'un grand fleuve de feu, où étaient plongés une multitude infinie de personnes. Il reconnut plusieurs d'entre elles, et il cite notamment des évêques simoniaques, des prêtres incontinents, surtout un grand prince, naguère souverain d'Italie et de Rome, et qu'il fut fort surpris de voir condamné à de telles peines. Alors l'ange lui expliqua que les bonnes œuvres de ce prince n'avaient pu racheter les fautes nombreuses qu'il avait commises contre la pureté des mœurs. Telle était donc l'opinion que les contemporains de Charlemagne avaient sur la question du salut de son âme, dix années après sa mort. La vision du moine Vétin, après avoir été écrite en prose, sous sa dictée, par Heiton, abbé de son monastère, fut rédigée en vers par Walafrid Strabon, religieux de la même abbaye.

en l'année 1127, d'après l'ordre de l'abbé Gérard et sous la surveillance du chroniqueur Pierre Diacre. Du Mont-Cassin elle se répandit dans toute l'Italie, où elle devint bientôt très-populaire, ainsi que l'avait été précédemment en Allemagne et en France la vision du moine Vétin. Entre quelques parties de la légende d'Albéric et plusieurs passages de la *Divine Comédie*, des rapprochements ont été faits par des critiques et des savants italiens, et cette comparaison, qui met en regard des images, des figures et des descriptions presque semblables, tendrait à prouver que, dans la conception de son œuvre immortelle, Dante ne puisa point exclusivement aux sources d'Homère et de Virgile. Ce qu'il est au moins permis de croire sur cette question tant controversée, c'est qu'au nombre des récits qui bercèrent son enfance, le poëte florentin distingua surtout la vision d'Albéric. Or, plus tard, lorsqu'il visita le Mont-Cassin, comme semble l'indiquer ce passage du XXIIe chant du *Paradis :*

Quel monte, a cui Cassino...

il put trouver dans le manuscrit même du moine visionnaire quelques détails dont il se servit pour son poëme[1].

[1] Le manuscrit n° 259, renfermant la vision d'Albéric, et regardé comme autographe, est écrit sur parchemin, en caractères du douzième siècle. Divisé en cinquante chapitres, ayant chacun leur titre, il est précédé d'une lettre servant de préface, et adressée par l'auteur lui-même à la communauté du Mont-Cassin. Après avoir exposé comment les diverses circonstances de sa vision ont été complétement dénaturées dans la relation que Gui, religieux du monastère, en a faite par les commandement de l'abbé Gérard, il relève une partie des erreurs commises, et dit en terminant : « Nous supplions donc tous les enfants de l'Église catholique, aux mains desquels viendra ce livre, de le confronter avec les exemplaires originaux et authentiques, afin que notre vision ne soit plus falsifiée à l'avenir. »

L'administration des abbés Odérise II, Nicolas de Frascati et Senioretto est signalée par des troubles continuels que déterminent tantôt leur élection, tantôt les luttes qu'ils soutiennent contre leurs propres moines et les seigneurs des environs. Inutilement le pape Honorius II veut contraindre les religieux du Mont-Cassin à lui prêter serment de fidélité, et à recevoir un abbé de son choix; ils s'y refusent obstinément, et bientôt ils élisent Rainald de Toscane, qui se déclare pour l'anti-pape Anaclet et pour Roger II, alors en guerre avec le saint-siége. La nomination de cet abbé, partisan d'un prince qui venait de faire envahir et piller l'abbaye par son grand chancelier Guérin, amena de nouvelles divisions parmi les religieux dont quelques-uns voulurent se rallier à la cause pontificale. Sur ces entrefaites, l'empereur Lothaire II étant venu en Italie pour soutenir le parti d'Innocent II, le duc Henri, son gendre, accompagné du pape, pénétra en Campanie, et s'avança jusqu'à San Germano. Il fit demander à l'abbé Rainald s'il voulait le recevoir dans son monastère et reconnaître en même temps le pontife légitime; mais Rainald, qui s'était donné à l'anti-pape et au roi Roger, opposa un refus formel et chassa même le chapelain pontifical, porteur du message. Toutefois, quelques jours après, ayant réfléchi sur les effets de sa résistance, il fit sa soumission au duc Henri, et la bannière impériale fut arborée sur les murailles du monastère.

Ce fut peu de temps après qu'eut lieu, à la conférence de Lago Pesole, près de Melfi, la scène étrange racontée par le chroniqueur Pierre Diacre, et dont il fut l'un des principaux acteurs. La Pouille et une grande partie de l'Italie méridionale venaient d'être

soumises par l'Empereur, et le pape, qui avait rejoint ce prince à son camp de Lago Pesole, avait mandé à l'abbé du Mont-Cassin de se rendre au parlement qui devait s'y tenir à la fête de saint Pierre de l'année 1137[1]. A la suite d'ordres plusieurs fois réitérés, Rainald se décida enfin à partir avec plusieurs de ses religieux, au nombre desquels se trouvait Pierre, diacre et bibliothécaire du Mont-Cassin. Quand ils furent arrivés près du camp, le pape leur envoya dire qu'avant d'y entrer ils devaient venir, nu-pieds, accomplir devant lui leur acte de soumission, témoigner leur repentir d'avoir adhéré au schisme, et enfin lui jurer personnellement foi et obéissance. Surpris de ces injonctions inattendues, l'abbé Rainald en appela aussitôt à l'Empereur, qui voulut bien accepter le rôle d'arbitre entre le pape et la communauté du Mont-Cassin.

La réunion convoquée pour juger ce différend fut aussi nombreuse que solennelle, et Lothaire, qui la présidait, commença par examiner sérieusement l'affaire, assisté de l'archevêque d'Aquilée, ainsi que de plusieurs évêques et de hauts dignitaires du clergé monastique. Du côté du souverain pontife étaient le chancelier du saint-siége, trois autres cardinaux, un certain nombre de prélats et l'oracle de l'Église de France, Saint Bernard, qui avait de nouveau passé les Alpes afin de défendre les droits du pontificat romain. Pour les religieux du Mont-Cassin se présentaient Henri, duc de Bavière ; Conrad, duc de Souabe; plusieurs autres princes et seigneurs, avec les évêques de Bâle et de Ratisbonne. Les orateurs chargés de porter la parole dans cette sorte de parlement moitié ecclésiastique, moitié sé-

[1] Petr. Diac. *Chron. Cassin.* IV, c. 108.

culier, furent choisis ensuite, et l'on désigna le cardinal Gérard pour défendre les intérêts de l'Église romaine, et Pierre Diacre pour soutenir ceux du Mont-Cassin.

Prenant le premier la parole, le représentant du saint-siége dit, en s'adressant à Lothaire dont les dispositions secrètes étaient favorables aux religieux de l'abbaye : « L'Église qui vous a sacré, très-invincible Empereur, s'étonne avec raison que vous ayez reçu près de vous des hommes frappés de ses anathèmes. » Le prince ayant répondu que la question à juger était précisément celle de savoir si l'abbé et ses moines étaient bien excommuniés, le cardinal ajouta : « L'Église leur a ordonné, et ils s'y sont refusés, de prêter serment d'obéissance au pape Innocent. » Sur quoi, Pierre Diacre ayant opposé la défense de jurer, qui était faite à tous les fidèles par l'Évangile, et aux moines en particulier par la règle de saint Benoît, défense qu'avaient confirmée Charlemagne et ses successeurs, Lothaire, après avoir pris connaissance de ces décrets impériaux, fit prier le pontife de ne pas contraindre les religieux à y porter infraction.

La seconde séance fut non moins orageuse, et Pierre Diacre, au reproche fait à ses confrères d'avoir abandonné la cause du pontife, ne craignit pas de répliquer que c'était le pape Innocent qui, comme un pasteur infidèle, avait délaissé son troupeau pour s'enfuir en France. Loin de désapprouver ces paroles hardies, l'Empereur ajouta : « Ce moine fait voir que si les ouailles ont failli, ce n'est pas leur faute, mais celle de leur pasteur. Qu'il les absolve donc comme nous-même nous leur pardonnons ce qu'ils ont fait contre nous. » Dans les séances suivantes, Lothaire, fidèle à son rôle de

pacificateur, soutint qu'il s'agissait seulement de rapprocher d'un père mécontent des enfants égarés, et comme l'orateur pontifical exprimait la surprise éprouvée par le pape en voyant que l'Empereur ne s'unissait pas à lui, pour exiger le serment des moines : « Et moi, je m'étonne, répondit le prince avec vivacité, que le pontife ne veuille pas céder à mes prières, quand depuis quatorze mois, je suis en campagne, employant les armées et les trésors de mon empire pour le rétablir sur le saint-siége et lui concilier tous les peuples d'au delà les monts. » Puis, après avoir fait ressortir avec avantage l'importance et la dignité de l'abbaye du Mont-Cassin, il conclut en disant : « Ou l'Église romaine ouvrira les bras pour recevoir ce monastère, ou l'Empire se séparera de l'Église romaine. »

Malgré de nouvelles difficultés soulevées au sujet de l'élection de Rainald, le pontife finit par céder aux instances de l'Empereur, et consentit à pardonner aux moines et à l'abbé du Mont-Cassin. En conséquence, le dix-huitième jour de juillet, fête de sainte Symphorose, martyre, Lothaire envoya le duc Henri de Bavière, son gendre, avec un cortége de seigneurs et de prélats, pour accompagner Rainald et ses religieux à l'audience pontificale. Quand ils furent arrivés devant la tente du pape, plusieurs cardinaux vinrent les recevoir, et firent d'abord prononcer à l'abbé un serment par lequel il s'engageait à renoncer au schisme, à l'anti-pape Pierre de Léon et à Roger de Sicile, en jurant, de plus, obéissance à Innocent et à ses successeurs. Les moines appelés à jurer, à leur tour, ayant encore fait des objections contre ce serment, Rainald les y obligea au nom de la soumission qu'ils lui devaient. Relevés aussitôt

de l'excommunication, ils entrèrent nu-pieds sous la tente, et, s'étant jetés aux genoux du pontife, ils furent admis par lui au baiser de paix. Quant à l'abbé Rainald, conduit ensuite en présence de l'Empereur qui, jusque-là, s'était abstenu de le recevoir, il fut accueilli avec grand honneur par ce prince, qui le nomma son chapelain. De là, en compagnie de ses religieux, l'abbé revint à son monastère où l'attendaient d'autres épreuves bien méritées, du reste, par sa conduite peu loyale.

Telle fut la célèbre conférence de Lago Pesole, que Pierre Diacre, dans son récit, présente naturellement sous des couleurs favorables à sa cause, mais dont l'authenticité, bien que contestée pour ce motif par des autorités graves, peut être admise quant au fond[1]. Malheureusement la solution pacifique du différend ne ramena point la tranquillité au Mont-Cassin. Si les religieux avaient été sincères dans leur acte de réconciliation avec le chef de l'Église, il n'en était pas de même de leur incorrigible abbé qui, à peine rentré au Mont-Cassin, prit de nouveau parti pour le roi Roger, et rassembla des troupes avec l'intention de combattre l'Empereur. Averti de ses préparatifs hostiles, le prince le fit arrêter, et, s'étant rendu au Mont-Cassin, il procéda à sa déposition, de concert avec saint Bernard et Aimery, chancelier de l'Église romaine. L'éloquent abbé de Clairvaux ayant pris la parole devant les moines

[1] Baronius et Pellegrini croient que les détails racontés dans la chronique de Pierre Diacre sur l'entrevue de Lago Pesole, ne sont pas de cet écrivain, mais ils supposent qu'ils ont été ajoutés ultérieurement par quelque moine schismatique. Dans le livre LXXVI des *Annales bénédictines*, Mabillon soutient, de son côté, malgré les objections faites contre ce récit, que le ton exagéré et le langage parfois déclamatoire du narrateur ne sont pas en désaccord avec l'esprit ardent de Pierre Diacre et son penchant à se mettre en scène.

réunis en chapitre, l'élection de Rainald fut déclarée nulle, et, en présence de Lothaire, des cardinaux et des seigneurs, il fut contraint de déposer sur le tombeau de saint Benoît, la crosse, l'anneau et le livre de la Règle, signes extérieurs de sa dignité[1]. L'élection de Guibald le Lorrain, ancien moine de l'abbaye de Stavelot, fut encore suivie de troubles suscités par Roger II, qui refusa de reconnaître un abbé choisi sous les auspices de l'Empereur. Durant la réunion qui eut lieu à Salerne, dans le but de rendre la paix à l'Église, saint Bernard usa vainement de son influence pour détacher le prince normand de la cause du schisme, et lui persuader de traiter avec plus de ménagement l'abbé du Mont-Cassin. Roger II jura que si Guibald tombait entre ses mains il le ferait pendre, et le pauvre abbé, craignant d'attirer de cruelles persécutions sur son monastère, en partit secrètement et fut remplacé par Rainald de Collemazo, auquel Roger voulut bien accorder une trêve[2].

Cette trêve ne fut pas de longue durée. Le nouvel abbé du Mont-Cassin, qui était fermement attaché à la cause pontificale, employa d'abord tous ses soins à ramener l'esprit de soumission parmi les religieux; mais d'autres orages menaçaient encore l'abbaye. Le pape Innocent II étant venu à San Germano pour négocier la paix avec Roger, fut retenu prisonnier par ce prince, et contraint de signer le traité qui lui accordait l'investiture du royaume de Sicile, sous la suzeraineté du saint-siége. Non content d'avoir couronné d'un si brillant diadème les glorieuses aventures des

[1] *Chron. Cassin.* c. 118, 119, 120 et 121.
[2] *Chron. Cassin.* IV, 127.

chevaliers normands, le neveu de Robert Guiscard voulut punir l'abbé du Mont-Cassin de la fidélité qu'il avait montrée au souverain pontife, et remplir en même temps son trésor épuisé par de longues guerres. Il envahit donc l'abbaye, s'empara des vases sacrés, des objets précieux et de tout l'argent composant le trésor de l'église, et partit laissant les moines épouvantés de son odieux attentat. Les mauvais jours continuent pour le Mont-Cassin, et l'abbé Rainald II, même après la mort du roi Roger, eut encore beaucoup à souffrir des nouveaux débats qui s'élevèrent entre le saint-siége et les princes normands.

Son successeur Roffredo est le véritable type de l'abbé diplomate et guerrier, tel qu'on peut se le figurer au douzième siècle. N'ayant d'autres mobiles que le maintien et l'extension de son temporel, il négocie avec habileté quand il y trouve plus d'intérêt qu'à combattre, mais il ne recule nullement devant la guerre, ni même devant les atrocités sanglantes autorisées par les mœurs cruelles de l'époque. Afin de se mettre à l'abri des persécutions que son prédécesseur avait supportées de la part des Normands, il commence par prêter serment à Tancrède, comte de Lecce, et soutient sa cause contre celle de l'empereur Henri VI. Mais ce prince arrive bientôt dans le royaume des Deux-Siciles, y fait reconnaître son autorité, et oblige l'abbé du Mont-Cassin à lui jurer fidélité et obéissance. En outre, pour rattacher à son parti les religieux du monastère, il leur confirme les priviléges autrefois concédés par l'empereur Lothaire et les autres Césars germaniques, en indiquant par la teneur même du diplôme impérial, que ces souverains, depuis les conquêtes de Charlemagne, n'avaient jamais

cessé de prétendre à des droits sur les provinces de Pouille et de Sicile. « Qu'on sache dans le présent et dans l'avenir, porte ce document, qu'étant venu avec notre armée vers l'église du Mont-Cassin, pour prendre possession du royaume de Sicile et de Pouille, lequel, par un ancien droit de l'Empire et par la succession échue à Constance, notre illustre épouse, doit être soumis à la puissance impériale, nous avons reçu en notre obéissance ladite église, avec tous ses châteaux et domaines. Comme il est à notre connaissance que cette même église du Mont-Cassin a été favorisée d'un grand nombre de priviléges par les empereurs romains, et notamment par le très-glorieux Lothaire, auguste empereur de Rome, usant de notre clémence impériale, nous croyons devoir confirmer spécialement la charte accordée par ce souverain, notre prédécesseur[1]. »

Malgré ces liens, qui devaient, autant par intérêt que par reconnaissance, lui rallier l'abbé Roffredo, Henri VI n'étant pas encore certain de sa fidélité, voulut l'emmener comme ôtage en Allemagne. Pendant son absence, Aténolfe de Caserte, doyen et administrateur temporaire de l'abbaye, continue de soutenir la cause impériale. Il reprend les terres enlevées par le comte d'Acerra, lieutenant de Tancrède, défend courageusement la place de San Germano qu'il a enlevée aux troupes normandes, et de concert avec les chefs allemands, il maintient le parti de Henri VI dans tous les domaines et châteaux du Mont-Cassin. Cette active intervention du doyen de l'abbaye en faveur des droits impériaux contre ceux de Tancrède que soutenait alors la politique pontificale, ne tarde pas à exciter au plus

[1] Gattola, *Hist. Cassin*

haut point le mécontentement de la cour romaine. Comme Aténolfe, toujours sur la brèche, ne cesse de combattre les seigneurs attachés au parti normand, le pape Célestin lance l'excommunication contre lui et les religieux, et jette en même temps l'interdit sur tous les domaines du monastère. Mais l'Empereur s'empresse d'envoyer une ambassade et d'écrire au souverain pontife, pour le prier instamment de lever la sentence d'anathème, en lui représentant qu'on ne doit pas punir les moines du Mont-Cassin de la fidélité dont, en qualité de feudataires, ils ont fait preuve envers leur souverain légitime. « En apprenant cet acte de rigueur, est-il dit dans la lettre impériale, notre surprise a été d'autant plus grande, qu'il est notoirement établi par les priviléges des Empereurs et des rois, nos prédécesseurs, que l'église du Mont-Cassin nous appartient et relève directement de l'Empire. » La demande de Henri VI, énergiquement soutenue par ses envoyés Bertrann, évêque de Metz et le jurisconsulte Henri de Huneburch, reçoit un accueil favorable du souverain pontife qui consent à révoquer l'excommunication et l'interdit[1].

[1] Cette excommunication des moines du Mont-Cassin et l'intervention de Henri VI auprès du saint-siége sont deux faits importants pour l'histoire du monastère. Ils avaient échappé à la plupart des annalistes de l'abbaye, peut-être parce qu'un intérêt facile à comprendre aura fait disparaître autrefois une partie des pièces probantes. Le P. Tosti mentionne, il est vrai, l'anathème sur lequel il passe légèrement, et qu'il prétend avoir été bientôt levé, à la prière du cardinal Jean, ancien religieux du Mont-Cassin; mais il ne parle pas de l'ambassade envoyée au pape, en 1192, par l'empereur d'Allemagne. Quant à la démarche et à la lettre de ce prince, la connaissance nous en a été révélée par un document inédit, inséré dans les Rouleaux de Cluny, et qui doit être publié par M. Huillard-Bréholles dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres.*—V. Pièces justificatives, E.

Cependant, revenu d'Allemagne, l'infatigable Roffredo n'en continue pas moins de poursuivre à outrance, avec les milices de l'abbaye, tous les adversaires de la cause dont il s'est porté le défenseur. Contre ceux qui lui opposent une plus forte résistance, il use de terribles représailles. Il ne laisse pas même une satire impunie, comme à la prise de Sant'Angelo in Theodice, dont il traita si durement la population et rasa les murailles, pour se venger d'une allusion ironique à ses actes de violence. D'un autre côté, quand poussés à bout par la tyrannie impitoyable de Henri VI, les habitants des provinces siciliennes se soulevèrent contre un joug odieux, l'abbé du Mont-Cassin ne manqua pas de prêter secours au prince allemand qui était accouru pour satisfaire sa vengeance. Après l'avoir reçu à l'abbaye, il le suivit dans son expédition, fit rentrer les villes de la Calabre sous son obéissance, et, passant le détroit, il contribua par ses efforts à lui ouvrir les portes de Messine et de Palerme.

En récompense de tant de services, Roffredo fut comblé de biens et d'honneurs par Henri VI, qui, outre le droit de haute justice sur tous les domaines de l'abbaye, lui donna les terres de Malvito, d'Atina et de Rocca Guglielmo. Ces donations intéressées achevèrent de rendre l'ambitieux abbé l'instrument passif de la cruelle politique de l'Empereur. Ainsi, en 1196, on le voit s'unir à l'évêque de Worms pour punir Naples et Capoue de leur rébellion, en détruisant les fortifications de ces deux puissantes cités. D'autres exécutions sanglantes commises au nom d'un souverain étranger ne devaient pas tarder à être punies, car, l'année suivante, une mort aussi mystérieuse qu'inattendue frappait le

tyran de la Sicile, et vengeait les victimes de ses fureurs.

III

Au moment où le jeune Frédéric II commençait, sous la puissante tutelle du pape Innocent III, un règne si fécond en événements remarquables, le royaume de Sicile se trouvait dans un état d'agitation dont le Mont-Cassin se ressentit nécessairement. En deçà comme au-delà du Phare, les excès du parti allemand avaient soulevé l'indignation publique, et l'impératrice Constance, partageant l'aversion de ses compatriotes, avait ordonné l'expulsion des chefs de ce parti. Le plus puissant de tous, le grand sénéchal Markwald d'Anneweiler, n'avait pas, malgré cette réaction violente, abjuré ses prétentions ambitieuses. Aussi, quand la mort de Constance eut rendu vacante la régence du royaume, il ne craignit pas de la disputer au souverain pontife lui-même. Au milieu de ces circonstances difficiles, le successeur de Célestin III répondit à l'appel patriotique des populations qui, avant tout, demandaient à être délivrées de la domination étrangère. Comprenant tout le parti qu'il pouvait tirer de l'abbé du Mont-Cassin et des ressources militaires dont celui-ci disposait, il pensa que l'épée qui avait si activement combattu pour l'empereur d'Allemagne était capable de rendre au saint-siége des services plus méritoires. Au nom du sentiment religieux et national, il réclama donc et obtint de Roffredo le serment d'obéissance, et l'employa immédiatement à rétablir dans le royaume l'autorité du roi, son pupille. En agissant ainsi, le pontife n'avait pas

seulement considéré les avantages que lui offrait la coopération d'un puissant feudataire, à la fois homme d'église et homme d'action. Dans l'abbaye même du Mont-Cassin, il avait aussi voulu s'assurer un point militaire et un centre politique fort importants où s'agitaient alors, selon le mot d'un contemporain, beaucoup de craintes et d'espérances.

En effet, Markwald furieux de l'opposition qu'il rencontrait partout, s'avançait à la tête d'une armée d'Allemands qui se signalait par les plus affreuses dévastations. Ayant requis l'abbé Roffredo de le reconnaître pour régent du royaume et de lui jurer fidélité, il reçut une réponse négative qui ne fit qu'enflammer davantage son ressentiment. Pour repousser un si formidable adversaire, Innocent III s'adresse tour à tour aux seigneurs, aux évêques, aux populations des provinces envahies par ces bandes des soldats étrangers. Dans ses lettres pleines de force et de chaleur, il invoque ce que l'homme a de plus cher, la patrie, la famille et la religion, pour appeler le peuple aux armes et le porter à délivrer le sol italien de la tyrannie allemande. C'est ainsi qu'il écrivait aux habitants de la Campanie : « Les oppresseurs de votre pays veulent vous forcer à plier sous leur joug ; cessez aussitôt toute querelle, afin de défendre en commun votre liberté. Pour vous affermir et vous porter à affronter virilement vos ennemis, il suffit de représenter à votre mémoire le souvenir des injures passées. Rappelez-vous les plus nobles barons du royaume dépouillés de leurs biens, envoyés en exil, ou condamnés à une mort cruelle, et songez qu'il n'est aucun de vous qui, dans sa personne ou sa fortune, dans ses parents ou ses amis, n'ait souffert quelque violent dommage des Alle-

mands, et surtout de Markwald, le principal auteur des maux dont vous êtes accablés[1]. »

Cependant le grand sénéchal, ayant rallié quelques seigneurs de l'ancien parti impérial, tels que Diephold et Othon de Laviano, avait occupé le comté de Molise, la terre de Labour, et envahi le patrimoine de saint Benoît sur lequel il s'était plu à déchaîner toutes les fureurs de la guerre. A son approche marquée par la flamme des incendies, les populations fuyaient épouvantées, et les bourgs et villages, abandonnés de leurs habitants, étaient impitoyablement saccagés et détruits. Le septième jour de janvier de l'année 1199, il se présenta devant San Germano, et dressa son camp au pied du Mont-Cassin. Comme ce monastère, situé sur une haute montagne dominant les vallées du Volturne et du Garigliano, commandait la route de Rome à Naples, il désirait vivement s'emparer d'une position qu'il eût pu rendre inexpugnable. Mais l'abbé Roffredo qui voulait demeurer fidèle au souverain pontife, rejeta toutes les propositions de Markwald. Il fit donc ses préparatifs pour se défendre vigoureusement avec cinq cents hommes de troupes pontificales et une compagnie d'arbalétriers que commandait Landone, proche parent d'Innocent III.

Augmenté de milices venues de Capoue, ce petit corps d'armée s'enferma dans la ville de San Germano, et lorsque Markwald vint sommer la place de se rendre, les habitants et la garnison répondirent d'abord qu'ils préféraient, plutôt que de se soumettre, s'ensevelir sous les ruines de leurs murailles. Ils repoussèrent bravement un premier assaut livré à la place ; mais leur courageuse résolution de se défendre jusqu'à la mort, ne

[1] *Epist.* Innoc. III, lib. I.

tint pas devant l'arrivée soudaine d'un renfort de troupes nombreuses que Diephold amena, dès le jour suivant, à son allié Markwald. A cette vue, tous les hommes d'armes, ainsi que la population, abandonnèrent la ville en désordre, et se dirigèrent vers les hauteurs de l'abbaye dont les fortes murailles leur promettaient un refuge plus assuré. Mais ayant été poursuivis de près par les Allemands, beaucoup d'entre eux furent pris dans l'étroit et tortueux sentier conduisant au monastère, et mis aussitôt à la chaîne pour être vendus comme esclaves. Quant au petit nombre d'habitants qui, espérant obtenir grâce de Markwald, n'avaient pu se décider à quitter leurs demeures, ils durent se résigner à racheter leur vie au poids de l'or, ou à périr dans d'affreux supplices.

Enhardi par ce succès, le chef des Allemands comptait pouvoir enlever l'abbaye de vive force ; mais il rencontra une telle résistance de la part de l'abbé et de ceux qui s'y étaient renfermés sous ses ordres, qu'il résolut de les réduire par la famine. Déjà, depuis deux mois, il tenait le monastère étroitement bloqué, et ses défenseurs, pressés par la soif et la faim, n'attendaient plus leur salut que d'un secours inespéré, lorsque le jour de la fête de saint Maur, le ciel jusque-là serein s'obscurcit tout à coup. Il s'éleva bientôt un ouragan terrible qui, s'abattant du côté des assiégants, renversa leurs tentes, dispersa leurs troupes, et par suite leur camp tomba au pouvoir des soldats pontificaux qui le pillèrent. Le grand sénéchal n'était pas homme à laisser un tel affront sans vengeance. Il incendia plusieurs bourgs dépendants du domaine de saint Benoît, détruisit les remparts de San Germano, et livra cette place à

une complète dévastation. Gorgés de butin, ses farouches Allemands n'épargnèrent pas même les églises, profanant les pieuses images et les vases sacrés, et selon la chronique locale, se livrant à d'horribles outrages envers Dieu et envers ses saints. Les religieux de l'abbaye déplorèrent ces actes sacriléges; mais du moins le monastère et son église furent préservés, grâce à l'énergique attitude de l'abbé Roffredo, des excès de la brutalité tudesque. Toutefois, pour débarrasser le territoire du Mont-Cassin de la présence de Markwald et de ses bandes, il fallut lui payer une contribution de trois cents onces d'or, et lui laisser, en outre, les places de Pontecorvo, de Termini et de Castelnuovo, qui appartenaient à l'abbaye, et qu'il fit occuper par les troupes de Diephold.

La prise et la destruction de San Germano inspirèrent une vive douleur au pape Innocent III qui regrettait dans la perte de cette ville la clef des États pontificaux et du royaume de Naples. Dans la crainte que cet événement ne décourageât les populations des autres provinces, il écrivit aux barons et au peuple de la Pouille et de la Calabre, que l'occupation de San Germano devait être attribuée, non pas à la valeur de Markwald, mais au défaut de courage des habitants qui avaient déserté la ville[1]. Une nouvelle diversion opérée par le chef du parti allemand allait bientôt justifier les prévisions du pontife. Après avoir poursuivi ses ravages dans la Campanie et l'Abruzze, Markwald avait passé tout d'un coup en Sicile, et mis le siége devant Palerme; mais il en avait été repoussé à la suite d'une brillante victoire remportée sur lui par les troupes royales. Pour tirer

[1] *Reg. Epist.* Innoc. III.

parti de ces avantages et relever encore mieux son autorité le pape avait confié le soin de la défendre au brave Gauthier de Brienne qui avait épousé la fille de Sibylle, veuve du prince normand Tancrède de Lecce. Aux chevaliers français qui marchèrent sous la bannière du comte de Brienne, l'abbé du Mont-Cassin vint se réunir avec ses milices. Renforcés de quelques troupes du comte de Célano, ils allèrent attaquer Diephold qui, à la tête d'une armée plus considérable, les attendait près de Capoue. Malgré leur infériorité numérique, les chevaliers français chargèrent l'ennemi avec leur élan habituel, et les auxiliaires de Brienne ayant suivi leur exemple, les Allemands furent mis complétement en déroute. Par suite de ce brillant fait d'armes, Capoue, Teano et Venafre se rendirent aux troupes pontificales, et l'abbé du Mont-Cassin usa également du secours de son intrépide allié pour reprendre Pontecorvo et d'autres forteresses du domaine de saint Benoît.

Une seconde victoire remportée par Brienne dans les fameuses plaines de Cannes, au mois d'octobre 1202, vint donner au pape un nouveau gage de la confiance que devait lui inspirer le valeureux défenseur de la cause pontificale. Il résolut donc de l'envoyer au delà du détroit, pour combattre Markwald qui avait mis dans ses intérêts le grand chancelier évêque de Troja, et s'était emparé de la personne du jeune Frédéric II. Aidé aussi du puissant concours de l'abbé Roffredo, que le pape lui avait adjoint comme légat du siége apostolique, Gauthier de Brienne entreprit une nouvelle campagne; mais au lieu de se rendre immédiatement en Sicile, selon les prescriptions de la cour romaine, il ne voulut pas quitter l'Italie avant d'avoir repris aux Allemands le comté

de Lecce et la principauté de Tarente. Les succès qu'il y remporta, de concert avec l'abbé du Mont-Cassin, ne purent compenser une perte de temps que des circonstances imprévues et contraires rendirent bientôt irréparable. Markwald étant mort soudainement en 1202, il fut impossible de profiter de cet événement pour porter le dernier coup à son parti que l'un de ses lieutenants, Guillaume Capparone, s'empressa de relever en Sicile, où il prit le titre de capitaine-général. D'un autre côté, Gauthier de Brienne périt lui-même à Sarno, victime de son héroïque imprudence, et cette perte regrettable, qui enlevait au saint-siége son plus ferme défenseur, porta le pape à chercher ailleurs une alliance et un appui. En conséquence il se montra favorable à un projet de mariage entre Frédéric II et la fille du roi d'Aragon, et chargea du soin de traiter cette importante affaire le cardinal abbé Roffredo qu'il savait aussi habile dans les négociations que consommé dans le métier des armes. Voulant, en outre, calmer les provinces de l'Italie méridionale où Diephold et ses partisans entretenaient la guerre civile, il leva l'excommunication dont ils étaient frappés, et les admit à se réconcilier avec l'Église, après avoir reçu leur serment de fidélité.

A la suite d'une dernière victoire remportée par l'abbé du Mont-Cassin sur Conrad de Marley qui, du château de Sorella, dirigeait de continuelles incursions contre les domaines du monastère, le pape crut le temps venu d'accomplir un projet longuement mûri. Dans le but d'achever l'œuvre de pacification qu'il avait commencée, il convoqua pour la veille de la Saint-Jean de l'année 1208 une assemblée générale des évêques, des barons et des juges du royaume, qu'il devait présider

lui-même à San Germano. Ce voyage tant désiré fut pour Innocent III une véritable marche triomphale. Partout, sur la route jonchée de verdure et de fleurs, les membres du clergé avec les fidèles de leurs paroisses, les seigneurs bannerets avec leurs milices féodales, venaient faire cortége au souverain pontife. Dans celui qui les visitait les populations ne saluaient pas seulement le chef vénéré de l'Église; elles acclamaient surtout le pacificateur du pays. Aux diverses stations où il s'arrêta, des fêtes splendides furent célébrées, notamment à Fossanova, monastère que, dans le même siècle, devaient illustrer les derniers jours et la mort de saint Thomas d'Aquin. A San Germano la réception fut magnifique. L'abbé Roffredo, qui était venu au-devant du pape à la tête de tous ses religieux, défraya généreusement la cour pontificale pendant son séjour dans la ville et au Mont-Cassin. En effet, après avoir sagement pourvu, de concert avec les membres de l'assemblée, à l'administration et à la défense du pays, et interdit à l'avenir toute guerre privée aux possesseurs de fiefs, le pontife gravit la montagne pour prendre quelques jours de repos à l'abbaye.

Satisfait des mesures par lesquelles il venait d'assurer la sécurité du royaume confié à ses soins, et plein d'espoir en des jours meilleurs, Innocent III était heureux de goûter, dans la paix du cloître, les joies intérieures qu'inspire à une grande âme la conscience d'avoir fait le bien. Il signala sa présence au monastère par de nouveaux priviléges accordés aux religieux, et par de riches présents qu'il fit à leur église. La sainteté de ce lieu vénérable, la majestueuse beauté du site, l'air frais et pur qu'il y respirait, tout semblait engager le

pontife à y prolonger son séjour, lorsqu'il reçut un message qui lui annonçait une nouvelle fort grave : c'était la mort de Philippe de Souabe, compétiteur d'Othon de Brunswick à la couronne d'Allemagne. Bien que favorable en apparence, cet événement allait faire surgir, au nord des Alpes, de nouvelles difficultés pour la cour romaine, au moment même où sa politique ferme et prudente venait de substituer, au sud de l'Italie, l'exercice d'un pouvoir régulier aux violences d'un régime militaire et oppresseur. Aussi le pape qui, à cette nouvelle, sentait plus que jamais la nécessité d'établir une barrière infranchissable entre les États de l'Empire et le royaume de Sicile, s'empressa-t-il de lever l'assemblée réunie à San Germano, pour partir lui-même, accompagné de l'abbé du Mont-Cassin.

Le voyage d'Innocent III à l'abbaye ne fut pas sans résultats avantageux pour l'administration et la discipline intérieures de la communauté. Quels que fussent les services rendus par l'abbé Roffredo, le pape n'en avait pas moins constaté, sur les plaintes même des religieux, quels préjudices graves pouvait causer à leur maison un gouvernement bien plus féodal que monastique. L'abbé était accusé notamment d'avoir détourné des biens et revenus affectés à l'hôpital du monastère, et employé à la rédaction d'actes contraires aux intérêts de la communauté, des notaires autres que celui qui ne devait instrumenter qu'avec l'autorisation des moines assemblés en chapitre. On lui reprochait d'avoir, en outre, accablé de tailles et d'impôts les vassaux de l'abbaye, et livré aux mains de gouverneurs étrangers et laïques des domaines et forteresses appartenant au patrimoine de saint Benoît. A cette occasion,

le pape adressa de sévères remontrances à l'abbé, et le mit en demeure de faire cesser et de réparer immédiatement les abus de pouvoir dont on se plaignait avec raison. Plus tard même, afin d'en prévenir plus sûrement le retour, il voulut, après la mort de Roffredo, donner aux religieux une réforme complète, ainsi qu'on le voit par un document fort curieux, daté d'Anagni, du mois d'octobre de l'année 1215.

Le pontife commence par établir que comme les membres d'un corps reprennent plus facilement la santé quand la tête est saine, et que les subordonnés modèlent toujours leur conduite sur l'exemple de leur supérieur, il convient que l'abbé du Mont-Cassin suive fidèlement la règle de saint Benoît. Il doit surtout l'observer pour ce qui concerne les habits, la nourriture, les voyages, et s'abstenir de tout ce que cette Règle défend. Les interdictions qui viennent ensuite offrent de l'intérêt, comme peinture des mœurs contemporaines. Il est expressément recommandé de ne pas recevoir de baladins et de jongleurs dans le monastère ou tout autre lieu où l'abbé se trouve pour prendre son repas. Que si quelques-uns d'entre eux y pénètrent indiscrètement, qu'on leur donne, pour l'amour de Dieu, la nourriture nécessaire, et en dehors de la table de l'abbé; mais qu'ils s'en contentent et ne soient, sous aucun prétexte, admis à faire montre de leurs tours ou mauvaises plaisanteries. Défense est faite aussi à l'abbé, comme à tout religieux, d'avoir des oiseaux et des chiens dressés à la chasse, d'employer plus de deux haquenées et de deux serviteurs, de faire usage de selles brillamment ornées et de brides enrichies d'or. Quand l'abbé, pour les affaires de son

administration, est obligé de se mettre en voyage, il lui est permis d'avoir une suite honorable, mais modeste. S'il s'arrête à San Germano, ou en toute autre résidence dépendant de l'abbaye, il devra garder près de lui, dans sa chambre à coucher, deux ou trois vieux moines d'une vertu irréprochable, pour servir comme de gardiens à sa réputation.

D'autres défenses étaient également portées contre toute aliénation ou mauvais emploi des biens et revenus du monastère, selon le fâcheux exemple qu'en avait donné l'abbé Roffredo. On y trouvait aussi la recommandation expresse de ne confier les églises et les manoirs du domaine de saint Benoît qu'à des préposés offrant toutes garanties, et capables de traiter avec une égale justice le pauvre et le riche, le faible et le puissant. Enfin, il était enjoint à l'abbé d'user envers ses religieux d'une autorité charitable et paternelle, mais de punir, selon les statuts de la Règle, ceux dont la conduite serait légère, insoumise ou dissolue[1]. Ces sages prescriptions, que rendait plus efficaces encore l'autorité du grand pontife qui les avait dictées, auraient dû suffire, sans des influences contraires, au rétablissement d'une exacte observance dans l'abbaye du Mont-Cassin. Malheureusement elles eurent le sort de beaucoup d'autres réformes : l'effet qu'elles produisirent fut de courte durée. Sous la pression d'événements extérieurs qui viendront de nouveau rompre les liens de la discipline, nous allons voir cet important monastère perdre peu à peu ce qui avait fait sa gloire et sa grandeur, et marcher incessamment vers une inévitable décadence.

[1] V. Pièces justificatives, F.

CHAPITRE IX

DÉCADENCE D'UN GRAND MONASTÈRE

Nouvelles vicissitudes du Mont-Cassin sous le règne de l'empereur Frédéric II. — Les moines de l'abbaye appelés à l'université de Naples. — L'abbé Stefano au concile de Lyon. — Le gouvernement de l'abbaye offert par le pape à saint Thomas d'Aquin qui le refuse. — Administration de l'abbé Bernard. — Sa conduite dans la lutte entre Charles d'Anjou, Manfred et Conradin. — Missions accomplies par cet abbé en Hongrie et à Constantinople. — Le Mont-Cassin perd une partie de ses domaines et de ses priviléges. — Administration temporaire des évêques-abbés. — Établissement du régime de la Commende. — Les cardinaux Louis Scarampa et Jean de Médicis. — Victoire de Gonzalve de Cordoue sur l'armée de Louis XII. — Union du Mont-Cassin à la congrégation de Sainte-Justine de Padoue. — L'abbaye pendant le cours des deux derniers siècles. — Occupation de l'Italie méridionale par les troupes de la République française. — Le général Championnet et l'abbé du Mont-Cassin. — Etat de l'abbaye depuis le commencement du siècle.

L'administration du belliqueux abbé Roffredo devait avoir pour le Mont-Cassin les plus funestes conséquences. L'exemple qu'il avait donné trouva malheureusement plus d'un imitateur, et quelques-uns des abbés qui le remplacèrent, eurent, comme lui, le tort grave de dépenser sur les champs de bataille une activité que saint Bernard et Pierre-le-Vénérable avaient appliquée à de tout autres combats. Sous le gouverne-

ment de ses successeurs, la lutte violente qui s'engage, après le pontificat d'Innocent III, entre le saint-siége et les princes de la maison de Souabe, réagit nécessairement sur l'abbaye du Mont-Cassin. Toutefois, avant l'explosion de cette lutte, le monastère semble traité favorablement par Frédéric II. En 1220, l'abbé Stefano assiste au couronnement de l'Empereur à Rome, et en échange du droit de justice criminelle, ou *jus sanguinis*, qu'il consent à résigner, il obtient successivement la restitution des domaines enlevés à l'abbaye et le droit de juger sans appel toutes les causes civiles. Dans les années suivantes, l'Empereur fait défense de porter atteinte aux priviléges du monastère, et confirme, après enquête, tous ceux dont il jouissait sous Guillaume le Bon et sous Henri VI.

Placé bientôt entre la papauté et l'Empire, dont les hostilités ont commencé, le Mont-Cassin est occupé par les troupes de Grégoire IX, qui défend aux religieux de payer les collectes réclamées, au nom de Frédéric II, pour subvenir aux frais de la croisade. Au mois d'avril 1230, l'abbaye, qui est rentrée sous l'autorité impériale, reçoit une amnistie complète; mais la garde en est confiée au grand-maître de l'ordre Teutonique, qui avait sollicité le pardon des religieux, de concert avec le duc d'Autriche. Ce prince étant mort à San Germano, les moines, par reconnaissance, lui firent de magnifiques funérailles dans l'église de l'abbaye où sa chair et ses entrailles furent inhumées, tandis que ses os furent transportés en Allemagne. Peu après, la paix ayant été signée dans cette même ville de San Germano entre le pape et l'Empereur, l'abbé Landenolfe prend part à cet important traité, et il est remis en possession des forte-

resses du domaine de saint Benoît sur lesquelles l'interdit impérial avait été lancé. A la suite d'une nouvelle rupture qui éclata entre les deux puissances, ces mêmes forteresses virent encore flotter sur leurs remparts la bannière de la maison de Souabe, et l'abbaye ressentit en particulier les plus fâcheux effets du voisinage des troupes qui, sur les flancs mêmes de la montagne, occupaient le château de Rocca-Janula.

Jusqu'alors, malgré le tumulte de la guerre, les sciences et surtout les hautes études théologiques n'avaient cessé d'être cultivées au Mont-Cassin. C'était parmi les religieux de ce monastère qu'avaient été choisis les plus savants professeurs destinés à occuper les chaires principales de l'université de Naples, nouvellement créée par Frédéric II[1]. Quelques années après, quand Rainald, duc de Spolète et vicaire impérial, expulsa du royaume plusieurs docteurs de cette université, qu'on accusait d'avoir pris parti pour le pape, les professeurs et les élèves réunis s'étaient encore adressés à l'école du Mont-Cassin, pour remplir les chaires devenues vacantes. Une lettre fort intéressante, écrite à cette occasion à Érasme, moine de l'abbaye, atteste quelle confiance tout le corps universitaire avait dans la science profonde de ce religieux. « Maintenant, disait

[1] Ce fut en 1224 que Frédéric II fonda l'université de Naples, pour empêcher la jeunesse silicienne de fréquenter les célèbres écoles de Bologne où elle puisait des idées guelfes et des opinions démocratiques en désaccord avec les principes d'une royauté étrangère et absolue. Pierre d'Isernia, savant docteur en droit, fut placé à la tête de la nouvelle université, et reçut un traitement annuel de douze onces d'or (747 fr. 44 c.). Pour attirer les élèves, l'autorité impériale garantissait la sûreté de leurs personnes et de leurs effets, tant dans la ville que sur les routes, pendant qu'ils se rendaient à Naples, ou qu'ils retournaient chez eux.

la lettre, que s'est fermée pour nous la source d'eau vive où se puisait la science des choses sacrées, nous n'avons plus personne capable de nous dévoiler le sens mystique des saintes Écritures... Nous vous supplions donc, vous que nous connaissons comme le plus savant théologien, de nous apporter le secours de vos lumières, en venant remplir à Naples le vide laissé dans notre enseignement. » Quelques années plus tard, l'université de Naples eût bien vainement demandé à l'école du Mont-Cassin des professeurs experts en théologie. L'abbaye et les forteresses voisines ayant été occupées militairement par les troupes impériales, la communauté se trouva presque entièrement dispersée. L'école fut dissoute, et dans l'enceinte du monastère transformé en arsenal, la fabrication des machines de guerre, le bruit des armes et le chant des soldats remplacèrent les paisibles travaux de la science. Moins scrupuleux que leurs confrères, quelques moines, dévoués en apparence au parti de l'Empereur, consentirent néanmoins à demeurer sous ces cloîtres déshonorés par toute sorte d'excès.

L'abbé Stefano, deuxième du nom, élu au milieu de ces circonstances critiques, essaye inutilement de remédier à l'état de désolation où il trouve son monastère, et de tenir une balance égale entre les deux puissances qui se combattent plus violemment que jamais. C'est à cet abbé que Frédéric II écrit pour déplorer la mort de son fils Henri, et réclamer les prières de la religion en faveur de ce fils ingrat, mais trop aimé, qui s'était rendu coupable de rébellion envers l'autorité paternelle. Après la déposition solennelle de l'Empereur au concile de Lyon, on retrouve encore l'abbé Stefano parmi

les prélats chargés d'examiner le prince sur son orthodoxie, et qui vont à Lyon en présenter un rapport favorable au pape Innocent IV. Cette démarche fut mal accueillie du pontife, qui ne voulut pas même admettre la députation en sa présence. Par reconnaissance pour cette intervention officieuse, qui sans doute l'avait un peu réconcilié avec les moines, le prince excommunié se montre dès lors plus prodigue de ses faveurs envers l'abbaye du Mont-Cassin. Pendant les dernières années de son règne, il veille à ce que ses officiers ne s'emparent plus, comme précédemment, des biens dépendant de la mense conventuelle. Il renouvelle ces mêmes défenses qui devaient être souvent violées, et dans ses actes diplomatiques il ne cesse d'appeler ses féaux (*fideles*) le petit nombre de religieux restés au monastère. Quoi qu'il en soit, durant un espace de vingt-six années qui précédèrent et suivirent la mort de Frédéric II, l'abbaye demeura à la merci des défenseurs du parti gibelin. Ils commirent tant d'excès, tant de rapines dans l'intérieur du monastère et ses alentours que, selon le dire de l'abbé Bernard, adversaire déclaré, il est vrai, de la maison de Souabe, ils firent alors de la maison de Dieu une véritable caverne de voleurs[1].

La lutte qui se poursuit entre les derniers princes souabes et les souverains de la famille d'Anjou, continue de troubler violemment l'abbaye et tout son territoire. L'abbé Stefano étant mort en 1251, le pape Alexandre IV, qui déplorait l'état de déchéance où le monastère se trouvait alors réduit, voulut en confier l'administration à saint Thomas d'Aquin, autrefois

[1] *Regest. Bern. abbat.*

élève de l'école de l'abbaye, et qui alors étudiait à Cologne sous la direction d'Albert le Grand. Comme Thomas d'Aquin refusa, par humilité, la lourde charge qui lui était offerte, les religieux élurent un nouvel abbé. Mais le pape Urbain IV ne tarda pas à le déposer, parce qu'il avait prêté serment au roi Manfred, et appelant de l'abbaye provençale de Lérins un bénédictin français, nommé Bernard, il le fit reconnaître par la communauté. Ancien chapelain d'Alexandre IV, Bernard était un homme de mœurs pures, d'une instruction solide, et qui tenta de rendre au monastère son ancienne splendeur. Les bonnes intentions de l'abbé du Mont-Cassin rencontrèrent d'abord les plus grands obstacles. Le patrimoine de saint Benoît était complétement occupé par les Allemands de Manfred, renforcés des milices de la Pouille et des Sarrasins de Lucera. Afin d'arrêter Charles d'Anjou, prêt à envahir le royaume, et de couvrir Capoue et Naples, l'abbaye du Mont-Cassin, le château de Rocca-Janula et San Germano avaient été mis dans un formidable état de défense. Outre la garnison chargée de protéger cette place à l'intérieur, un corps considérable d'archers et de cavaliers arabes s'était posté au dehors sur les flancs de la montagne, et retranché solidement derrière les murailles de l'amphithéâtre romain dont les débris subsistent encore.

Mais à peine la bannière parsemée de fleurs de lis eut-elle paru sur les bords du Garigliano, que le comte de Caserte, beau-frère de Manfred, trahit indignement sa cause[1] et, par cet acte de déloyauté, inaugura la série de revers qui devaient amener la fin tragique de ce

[1] Ricordano Malaspina, cap. 179

prince. Le 4 février 1266, Charles d'Anjou planta ses tentes sous les murs de San Germano, et le combat s'engagea, dès le lendemain, aux bords du Rapido, torrent dont le cours, enflé par les pluies précédentes, séparait les deux partis. A travers une mêlée furieuse, Bouchard, comte de Vendôme, et Jean, son frère, firent merveilles parmi les chevaliers français, qui s'efforçaient de pénétrer dans la place. La bataille fut âpre et dure, selon le témoignage du chroniqueur Guillaume de Nangis. Les deux frères se jetèrent entre leurs ennemis, « aussi comme li sangliers eschauffez entre les chiens ; ils féroient à destre et à senestre si grans coups, qu'ils abatoient à terre quanque ils encontroient[1]. » D'un autre côté, Pierre de Vico tentait d'escalader les remparts, à la tête des Romains qu'il commandait; mais il eût succombé avec sa troupe sans les renforts qui lui vinrent du camp. Alors, dit l'un des historiens de cette grande lutte du Sacerdoce et de l'Empire, « l'affaire devint générale. Les assaillants, pleins d'ardeur, allaient à l'attaque avec l'impétuosité française; un même esprit les animait, tandis que ceux du dedans étaient divisés, et que la veille une lutte sanglante avait eu lieu entre des chrétiens et des musulmans. La porte fut enfin forcée. Un écuyer du comte de Vendôme planta son étendard sur la tour la plus voisine, et les assiégés croyant que la ville était au pouvoir de l'ennemi, prirent la fuite; quelques-uns entrèrent dans la citadelle; plus de mille furent massacrés. On ne fit point de quartier aux Sarrasins, et leurs corps laissés sans sépulture devinrent la proie des cor-

[1] Guill. de Nangis, *Vie de saint Louis.*

beaux; ceux qui parvinrent à s'échapper portèrent à Manfred l'avis de ce nouveau désastre[1]. »

A la suite de ce brillant fait d'armes, le frère de saint Louis se rendit au monastère pour remercier Dieu, sur le tombeau même de saint Benoît, du succès qu'il venait d'obtenir. Ce prince, toujours si dur et si hautain, combla l'abbé Bernard des marques de sa bienveillance; il lui promit aide et secours, et réclama les prières de la communauté pour le triomphe de sa cause. Comme Bernard, au temps où ses fonctions l'attachaient à la personne du pape, avait été initié aux plans de la cour romaine, il connaissait les motifs et l'intérêt puissant qui lui avaient fait opposer Charles d'Anjou à Manfred. Il se dévoua donc corps et âme à la réalisation d'une œuvre politique qui alors semblait une question de vie ou de mort pour la puissance temporelle, aussi bien que pour l'influence morale de la papauté. Si sa qualité de religieux lui faisait un devoir de seconder de tous ses efforts le chef de l'Église, son origine provençale ne le portait pas moins à soutenir ardemment l'entreprise d'un prince français. Son zèle pour le parti de Charles d'Anjou explique la confiance dont ce souverain lui donna une preuve éclatante en déposant entre ses mains l'original de la bulle par laquelle le pape l'investissait du royaume de Sicile.

Ce ne fut pas seulement à rétablir l'ordre, la discipline et la prospérité matérielle de son monastère que s'appliquait l'activité de l'abbé Bernard. En 1267, après la défaite et la mort de Manfred, il fut chargé par le pape

[1] *Hist. de la lutte des Papes et des Empereurs de la maison de Souabe*, par C. de Cherrier, membre de l'Institut, tom. III, liv. IX, p. 187.

de réduire les Sarrasins de Lucera, cette étrange colonie mahométane qu'avait fondée Frédéric II, et où ce prince, transportant en Italie les mœurs de l'Orient, avait fait bâtir un palais avec un harem, des mosquées et des bazars. C'était derrière les murs de cette ville toute sarrasine qu'Hélène, femme de Manfred, avait d'abord cherché un refuge. Il importait donc de détruire un centre de rébellion occupé par des ennemis nombreux, aussi hostiles à l'Église que dévoués à la maison de Souabe; mais Lucera, malgré les attaques dirigées contre ses remparts, ne devait être réduite qu'en 1269. Quand le jeune Conradin vint revendiquer son héritage, l'abbé Bernard prit parti contre lui, et après la sanglante bataille de Tagliacozzo, il fit prisonnier Henri de Castille, qu'il livra à Charles d'Anjou, mais à la condition expresse que la vie du captif serait respectée. Charitable et généreux compromis inspiré par un sentiment chrétien qu'on aime à retrouver en ces temps de cruelles discordes, et que la religion seule pouvait imposer à celui qui devait être le juge et le bourreau de Conradin!

Cependant, toujours zélé pour la cause angevine, l'abbé du Mont-Cassin voulut punir les vassaux de l'abbaye, et même quelques religieux qui s'étaient déclarés en faveur du dernier représentant de la maison de Souabe. Envoyé bientôt comme ambassadeur au parlement de Crémone, pour y traiter de la soumission des villes lombardes à l'autorité du roi de Sicile, il se rend ensuite à Venise dans le but d'y former, au nom du même prince, une ligue dont l'objet était de rétablir Beaudoin II, son parent, sur le trône de Constantinople. Comme Charles d'Anjou désirait, en

outre, se ménager une autre alliance propre à seconder ses projets ambitieux sur l'empire d'Orient, Bernard reçoit encore de lui une mission plus difficile et plus lointaine. Il s'agissait de négocier le mariage de Charles, fils aîné du roi, avec la princesse Marie, fille du roi de Hongrie, Étienne V. Dans une série de lettres adressées à la communauté pendant le cours de son périlleux voyage, l'abbé diplomate expose les diverses phases de sa mission, et donne de curieux détails sur les lieux, les personnages et les incidents dont il fait mention tour à tour. Par cette correspondance, surtout par la lettre écrite de Zara[1], au mois de décembre 1270, on reconnaît quelle importance l'ambassadeur de Charles d'Anjou attachait au succès d'une négociation qui allait unir la nouvelle dynastie de Sicile à une famille souveraine, régnant sur un État puissant, et dont un prince devait plus tard, mais pour son malheur, s'asseoir lui-même sur le trône de Naples.

De retour à Viterbe, à la fin de l'année suivante, l'abbé Bernard, après avoir rendu compte de sa mission au pape Grégoire X, rentra dans son monastère. Il y employa tous ses soins à ranimer chez les religieux le sentiment de leurs devoirs, en composant à leur usage le *Speculum monachorum.* L'inventaire qu'il fit aussi dresser des terres, églises, châteaux, droits et revenus de l'abbaye et intitulé *Regestrum Bernardi abbatis*, nous apprend à connaître quelle était à la fin du treizième siècle la constitution foncière, économique et seigneuriale d'un grand fief monastique dont le titulaire, investi des plus hautes prérogatives, exerçait une

[1] V. pièces justificatives, F.

juridiction temporelle très-étendue, et disposait de forces militaires considérables. En même temps, sur la demande de saint Thomas d'Aquin, avec lequel il était en relations d'amitié, il fondait à San Germano un couvent pour les frères prêcheurs, ordre militant qu'il avait en estime toute particulière, à cause de son zèle pour la défense du siége apostolique. Mais une nouvelle mission, d'un caractère à la fois politique et religieux, allait encore enlever l'abbé du Mont-Cassin à ses occupations administratives.

Dans l'espoir d'accomplir enfin la réunion de l'Église grecque à l'Église latine, le pape Grégoire X avait accueilli favorablement les propositions faites à ce sujet par l'empereur Michel Paléologue, qui se décida à envoyer des ambassadeurs au concile de nouveau convoqué à Lyon. Là devaient se discuter les bases de la réunion des deux Églises. Comme ce projet de réconciliation des Grecs contrariait les vues personnelles du roi de Sicile, et que le pape avait lieu de craindre que ce prince n'apportât des entraves au passage des envoyés de l'empereur, Grégoire X chargea spécialement l'abbé Bernard d'aller au-devant d'eux pour les accompagner et les protéger dans leur marche[1]. En outre, l'importante affaire de la réunion des deux Églises ne pouvait être conduite à bonne fin, si Charles d'Anjou et Philippe, souverain titulaire de Constantinople, ne suspendaient toute entreprise militaire contre l'empire grec. Le pontife chargea donc l'abbé Bernard de la négociation d'une trêve entre Michel Paléologue et ses deux adversaires. Il le députa à la cour de Constantinople, muni d'une

[1] Consulter le texte de cette lettre de Grégoire X à l'abbé du Mont-Cassin dans l'*Amplissima collectio* de Dom Martène, t. VIII, col. 236.

lettre et d'instructions secrètes propres à expliquer les motifs d'une démarche d'autant plus délicate que toute tentative d'accommodement avec le prince grec était de nature à exciter les défiances et le ressentiment de Charles d'Anjou.

La mission confiée à l'abbé Bernard fut suivie d'un plein succès, car il obtint une suspension d'armes pour une année, à la grande satisfaction du pape, qui dans une lettre flatteuse lui en témoigna tous ses remercîments. Irrité, au contraire, des résultats d'une négociation en désaccord avec ses plans de conquête, Charles d'Anjou tourna sa colère contre l'ambassadeur, et l'enveloppa dans la haine qu'il portait à son ami saint Thomas d'Aquin. On sait que le roi de Sicile, craignant que sa conduite tyrannique envers ses sujets ne fût dévoilée au concile de Lyon par l'illustre docteur qui était alors la lumière de l'Église, a été accusé par Dante de l'avoir fait empoisonner au moment de son départ pour la France. L'abbé Bernard pleura sincèrement la mort de saint Thomas d'Aquin. S'il ne périt point lui-même victime d'une aussi odieuse vengeance, ses jours furent abrégés par les chagrins que lui causèrent les persécutions de l'implacable Charles d'Anjou. Dépouillé de plusieurs châteaux et domaines appartenant à l'abbaye, privé de son droit de juridiction criminelle et de plusieurs autres prérogatives féodales, il en ressentit tant de douleur qu'il en mourut au commencement d'avril 1282. La communauté perdait en lui un administrateur plein de zèle; l'Église et l'État un négociateur fort habile, et la littérature contemporaine un écrivain très-versé dans la science ascétique. Ajoutons qu'au moment même où l'abbé du Mont-Cassin, étendu sur son

lit de mort, déplorait amèrement l'ingratitude des princes, le tocsin des Vêpres siciliennes retentissait dans toute la Sicile, et Charles d'Anjou expiait, par la plus sanglante des représailles, l'injuste et cruelle oppression qu'il avait fait peser sur son peuple.

II

Pendant une période de quarante années qui s'écoule après la mort de l'abbé Bernard, les annales du Mont-Cassin n'offrent qu'une suite d'événements assez confus et sur lesquels peu d'indications sont fournies par les documents d'ailleurs si riches de l'histoire locale. On voit alors le pape Célestin V qui, sorti d'un monastère bénédictin, avait fondé le nouvel ordre portant son nom, essayer de l'introduire au Mont-Cassin qu'il était venu visiter en 1292. Cette tentative ne réussit pas, bien que la discipline à laquelle les moines s'étaient volontairement soumis fût assez sévère pour que la réforme qu'on leur proposait ne dût pas leur sembler trop rigoureuse. Par une de ces petites influences qui souvent pèsent d'un grand poids sur les volontés individuelles ou collectives, l'obligation de prendre l'habit blanc que portaient les Célestins fut un des motifs déterminants pour lesquels les religieux du Mont-Cassin refusèrent d'entrer dans un institut qui les eût obligés à quitter leur robe noire. Mais bientôt, à la suite de la translation du saint-siége à Avignon, un changement bien plus grave devait être apporté à la constitution même de la communauté, aussi bien qu'à la situation de ceux qui

la gouvernaient. Comme après la mort de l'abbé Isnardo, le siége abbatial avait vaqué longtemps, et que les moines se disposaient à élire enfin un nouveau supérieur, une bulle pontificale, datée d'Avignon et signée du pape Jean XXII, vint leur apprendre qu'un ordre de choses tout différent se préparait pour eux. Afin d'honorer l'église vénérable que saint Benoît avait fondée et où reposaient ses précieux restes, le pape déclarait vouloir ériger cette église en cathédrale, faire de l'abbé un évêque, et des religieux un chapitre de chanoines. Il était statué, en outre, qu'au décès de l'évêque, son successeur serait nommé d'après le choix et sur la présentation des chanoines, qui d'ailleurs continueraient d'exercer, ainsi que l'évêque, leurs anciens droits et priviléges sur tout le domaine du Mont-Cassin. Après le gouvernement d'Odon de Pise, qui administra provisoirement jusqu'à la nomination du nouvel évêque, le régime introduit par Jean XXII commença en 1326. Cinq évêques d'origine française et quatre autres italiens se succédèrent ainsi, mais sans que le suffrage du chapitre intervînt nullement dans leur promotion. Cette infraction aux droits du principe électif, base et garantie de l'une des libertés les plus essentielles de l'ancienne Église, et de plus l'inexpérience des prélats séculiers en ce qui concernait le gouvernement des affaires monastiques, furent sans doute les principales causes qui rendirent la communauté du Mont-Cassin peu favorable au régime épiscopal. Ce régime y finit en 1366 avec Angelo III, neuvième et dernier évêque, et il fut remplacé par l'administration des abbés réguliers, dont le premier, André de Faenza, prit la direction du monastère en 1370.

Ce rétablissement de l'ancien mode de gouvernement fut dû à l'initiative du pape Urbain V, autrefois abbé de Saint-Victor de Marseille, et qui, dans un voyage fait au Mont-Cassin, avait compris la nécessité d'y remettre en vigueur l'observance monastique. Devenu souverain pontife, il réalisa ce que sa conscience lui faisait regarder comme un devoir, et il envoya un certain nombre de religieux des abbayes de Farfa et de Catane, pour faire refleurir au Mont-Cassin la règle bénédictine. En même temps, le psautier romain y était remplacé par le psautier en usage dans l'Église gallicane, et cette substitution, ainsi que d'autres usages prescrits par la volonté expresse du souverain pontife, témoigne assez des influences toutes françaises qui alors prévalaient à la cour des papes d'Avignon. En outre, comme la Campanie était dévastée par les troupes de Louis de Hongrie qui était venu venger le meurtre accompli sur son frère André à l'instigation de la reine Jeanne de Naples, et que beaucoup de vassaux du Mont-Cassin profitaient des troubles du pays pour se rendre indépendants, le pape s'occupa de réparer les nombreux préjudices qui avaient été causés à l'abbaye. Son successeur Grégoire XI s'appliqua également à la restauration matérielle du monastère qui, sous l'administration de l'abbé de Tartaris, subit une complète rénovation. Cet abbé appela un certain nombre d'artistes fort distingués, parmi lesquels figure le Français Jean de Reims, et leur confia d'importants travaux à exécuter. Il fit reconstruire un chœur qui fut orné de stalles richement sculptées, et décora l'église de bas-reliefs et de peintures monumentales semblables à celles qu'on admirait à la basilique de Latran.

Pendant son administration et durant la première moitié du quinzième siècle, le Mont-Cassin se ressent encore des commotions produites par le grand schisme d'Occident et par les guerres que se font les princes des deux maisons d'Anjou et d'Aragon. Une rupture ayant éclaté entre le pape et Charles III, roi de Naples, qui avait nommé grand chancelier du royaume l'abbé du Mont-Cassin, ce dernier prend parti pour son souverain et en est puni par une excommunication. Il n'en persévère pas moins, après la mort de Charles III, dans sa fidélité envers la famille princière de Durazzo, et il est confirmé dans ses fonctions de grand chancelier par le roi Ladislas, qui comble d'abord l'abbaye de ses faveurs. Mais Henri de Tommacelli, cousin du pape Boniface IX, ayant remplacé, en 1395, Pierre de Tartaris, et ayant fait prévaloir sur les terres du Mont-Cassin l'autorité pontificale, Ladislas s'en venge sur le nouvel abbé qui est contraint de fuir du monastère avec une grande partie des religieux. La reine Jeanne, deuxième du nom, restitue ensuite à l'abbaye les domaines et les châteaux dont son prédécesseur s'était emparé, et plusieurs décisions rendues par les Pères du concile réuni à Constance défendent, sous peine d'anathème, de rien usurper ou aliéner du patrimoine de saint Benoît[1].

Nonobstant cette défense, au moment où la rivalité entre les maisons d'Anjou et d'Aragon se manifeste plus violente que jamais, le territoire de l'abbaye est envahi par les troupes angevines. L'abbé Pirro de Tommacelli, après une attaque nocturne livrée à son monastère, est

[1] V. Pièces justificatives, G.

enlevé et retenu prisonnier. Rendu plus tard à la liberté, il est nommé préfet du duché de Spolète par le pape Eugène IV, contre l'autorité duquel son ambition le porte bientôt à entrer en rébellion ouverte. Après s'être déclaré pour Alphonse d'Aragon contre René d'Anjou que soutenait la cour romaine, il refuse, malgré l'ordre du pape, de rendre la forteresse de Spolète et y remplace l'étendard pontifical par la bannière des Tommacelli. Pourvu de troupes et de munitions, il s'y défend avec opiniâtreté, repousse longtemps les attaques du corps d'armée qui l'assiége, jusqu'à ce qu'enfin, contraint de se rendre, faute de vivres, il est conduit à Rome et enfermé au château Saint-Ange, où il expia, par une dure captivité, sa révolte contre le chef de l'Église.

Cependant les religieux cassinésiens, protestant contre cette défection de leur abbé, s'étaient constitués, durant son absence, en une sorte de commune monastique dont le chapitre était le conseil suprême, et le prieur, le chef du pouvoir exécutif. Adversaires déclarés du roi d'Aragon, ils se fortifient dans leur monastère et s'y défendent à outrance contre les forces ennemies qui s'étaient emparées de San Germano et de Rocca-Janula. Malgré des assauts réitérés, leurs fortes murailles ne faiblissent pas plus que leur courageuse résistance, et ils justifièrent ainsi l'éloge que leur adressait, au nom du pape, le légat Jean, cardinal de Saint-Laurent *in Lucina :* « C'est au milieu d'un péril extrême que pendant près de deux années vous avez empêché que votre monastère ne tombât entre les mains des ennemis de l'Église. Et aujourd'hui encore, abandonnés de tous vos vassaux, nourris du pain de la tribulation et abreuvés

des eaux de la misère, vous y maintenez haut et ferme la bannière du souverain pontife, et au nom de son épouse l'Église, notre mère, vous affrontez les coups des troupes nombreuses qui vous assiégent de toutes parts. Aussi peut-on vous faire une juste application de cette image de l'Écriture : « L'arc des hommes puissants a été vaincu, et contre eux vos flancs ont été ceints de force et de courage. »

Participant enfin à la réconciliation ménagée entre le saint-siége et Alphonse d'Aragon, les religieux du Mont-Cassin obtinrent, après une longue vacance, la permission d'élire un abbé, et leur choix tomba sur Antonio Caraffa, membre de l'une des grandes familles du royaume de Naples. Doué de mœurs douces et faciles, mais plein de faiblesse pour ses proches, le nouvel abbé, de concert avec le roi, abandonna complétement à ses deux frères le gouvernement temporel de l'abbaye. L'un, chargé des affaires civiles, siégeait au palais abbatial de San Germano, et tenait sous sa garde, en qualité de vice-roi, le château de Rocca-Janula. L'autre, à qui était confié l'exercice de la juridiction criminelle, intentait des procès à son gré, prononçait des sentences et remplissait toutes les fonctions de haut justicier. Comme ils étaient aussi cupides qu'orgueilleux de leur puissance, ils rançonnaient cruellement les tenanciers de l'abbaye, détournaient à leur profit des revenus considérables, et leurs actes tyranniques, auxquels l'abbé n'opposait aucun frein, n'épargnaient même plus ni les droits ni la personne des religieux. Alors le patrimoine de saint Benoît fut véritablement mis au pillage, et dès cette époque commença pour le Mont-Cassin la décadence de cette grandeur matérielle

qui, depuis longtemps, avait remplacé la grandeur morale dont il avait autrefois joui si glorieusement. Les villes et forteresses dépendantes de son domaine vont rentrer peu à peu sous l'autorité royale, ou tomber au pouvoir de puissants seigneurs qui s'en empareront. En même temps, les terres, églises, monastères et bénéfices concédés antérieurement par de pieuses fondations seront également enlevés à l'abbaye, et passeront aux mains de nouveaux possesseurs, par suite des changements que détermine dans l'état des personnes et des propriétés l'inévitable cours des choses humaines.

Tel était donc pour l'histoire particulière qui nous occupe ici, le résultat des événements survenus pendant la seconde partie du moyen âge. Mais si, étendant la vue au delà d'un étroit horizon, nous venons à généraliser les faits et à nous élever de la simple analyse à une synthèse historique plus vaste, nous pourrons appliquer à presque toutes les communautés de l'ordre bénédictin ce que nous venons de constater pour la plus ancienne et la plus illustre d'entre elles. Auxiliaires de l'Église et de la papauté, les moines de Saint-Benoît, pendant les âges essentiellement chrétiens, avaient grandi avec ces deux puissances qu'ils ne cessèrent de suivre dans leur marche ascendante, jusqu'à ces hauteurs dont le sommet est couronné par les pontificats de Grégoire VII et d'Urbain II. Répandus alors dans toutes les parties de la société, ils y remplissent leur pacifique mission au sein de l'Église comme dans le cloître, à la cour des princes comme à celle des pontifes dont ils se montrent partout les zélés intermédiaires. Mais quand après l'antagonisme du Sacerdoce

et de l'Empire, la papauté, affaiblie sous les successeurs d'Innocent III, outragée dans la personne de Boniface VIII, eut été dépouillée d'une partie de son prestige par suite de la translation du saint-siége en France et des scandales du grand schisme d'Occident, l'ordre de Saint-Benoît dut nécessairement partager la fortune adverse du pontificat romain. Ces hauteurs dont ensemble ils avaient gravi la cime, ensemble ils en redescendirent aussi le versant opposé.

Leur mutuel déclin avait sa cause dans la puissance irrésistible des faits précédemment accomplis. Lorsque, poursuivant outre mesure la lutte engagée avec les empereurs d'Allemagne et les autres puissances du siècle, les papes eurent recours à l'emploi abusif des armes temporelles, les chefs des grandes communautés italiennes eurent le tort de suivre cet exemple, et prirent en main, au lieu de la croix qui sauve et vivifie, le glaive qui blesse et donne la mort. Dès lors infidèle à son principe modérateur, à sa mission éminemment évangélique, le monachisme bénédictin fit fausse route, et, comme toute institution sortie de sa voie, il porta la peine de son erreur. Sous l'empire de l'esprit moderne qui tendait à tout séculariser, administration, justice, enseignement, fonctions publiques, les moines cessent forcément de prendre leur part d'action au mouvement d'une société où l'élément laïque acquiert et garde une incontestable prépondérance. Et quand, après avoir perdu la haute influence que les peuples se plaisaient à leur accorder, ils se virent enlever plus tard les vastes domaines qui faisaient leur force et leur orgueil, il ne leur resta plus que le pénible souvenir de leur grandeur passée

et le spectacle importun d'une décadence toujours croissante.

Cette décadence, elle se produit surtout pour le Mont-Cassin dans la seconde moitié du quinzième siècle. Outre les causes générales qui viennent d'être indiquées, des circonstances particulières contribuent encore à porter un coup funeste à l'esprit monastique, aussi bien qu'à la fortune de cette abbaye. Le gouvernement des abbés commendataires y est substitué à celui des abbés réguliers, et là, comme ailleurs, ce régime est suivi des conséquences les plus déplorables. Instituée dès les premiers temps de l'Église, la commende avait eu d'abord pour objet de confier à un administrateur temporaire une abbaye ou un siége épiscopal devenus vacants par la mort du titulaire. C'était une salutaire précaution prise en faveur des religieux ou des fidèles que le chef de l'Église universelle ne voulait pas laisser sans direction, jusqu'à ce qu'un nouveau pasteur leur eût été donné. Mais, comme les abus viennent trop souvent vicier les plus sages institutions, la commende, de temporaire qu'elle devait être, finit par devenir un titre perpétuel destiné ordinairement à grossir les revenus des prélats de cour ou à constituer un bénéfice en faveur des fils de grandes familles. Dès le commencement du quatorzième siècle, les abbayes soumises au régime des commendataires étaient déjà si nombreuses que le pape Clément V voulut réagir contre un abus non moins opposé aux intérêts économiques des communautés qu'au maintien d'une discipline régulière. Les successeurs de ce pontife ne crurent pas devoir l'imiter sous ce rapport, et Benoît XII, Urbain VI, Paul II et Sixte IV ayant érigé une foule de monastères

en commendes, le Mont-Cassin subit, en 1454, une loi devenue commune à la plupart des grandes abbayes.

Le premier abbé commendataire du Mont-Cassin fut le cardinal Louis Scarampa, patriarche d'Aquilée. C'était un personnage à la fois politique et guerrier, aimant les arts, le luxe, les beaux chevaux et la chasse, et qui prit possession de son abbaye avec un cortége digne d'un souverain. Originaire de Padoue, où il avait d'abord suivi avec succès les cours de l'université, il avait débuté ensuite dans la carrière des armes, et en combattant pour Florence, il s'était signalé par ses exploits contre le célèbre Nicolas Piccinino. S'étant mis au service de la cour romaine, il en défendit les intérêts avec la plus grande ardeur et fut récompensé de son zèle par de hautes dignités ecclésiastiques. Nommé archevêque de Florence, puis créé cardinal, il fut ensuite élevé au siége patriarchal d'Aquilée, le plus riche bénéfice de l'Italie, et qui plaçait son titulaire au-dessus de tous les autres prélats. Les nombreuses et importantes fonctions départies à l'abbé commendataire du Mont-Cassin, qui avait, outre ses autres dignités, la charge de légat apostolique en Orient, ne lui permirent pas de s'occuper du gouvernement de son abbaye. Au grand mécontentement des religieux, il en abandonna toute l'administration à un de ses familiers, le chanoine Michel de' Lambertenghi, et se contenta de toucher les revenus attachés à son titre. Appelé bientôt au secours de la chrétienté, alors menacée par les Turcs devenus les maîtres de l'empire grec, le cardinal Scarampa trouva une brillante occasion de signaler son courage et ses talents militaires. En 1456, il vainquit les infidèles près de Belgrade, leur tua six

mille hommes et leur prit toute leur artillerie, ainsi qu'un grand nombre d'étendards. De là il se rendit dans les eaux de Rhodes à la tête de la flotte pontificale, y dispersa les vaisseaux ennemis et reprit aux Turcs trois îles de l'archipel. Après avoir été reçu triomphalement à Rome où le pape et les cardinaux l'accueillirent comme le sauveur de la chrétienté, Louis Scarampa revint vers son abbaye dont il releva les murailles qui, pendant son absence, avaient été ébranlées par un terrible tremblement de terre. Ensuite il remit en état de défense les châteaux dépendant encore du domaine de saint Benoît, prit parti pour le roi Ferdinand d'Aragon et s'unit à Napoléon Orsino, capitaine des troupes pontificales, qui reconquit sur les Angevins Pontecorvo et d'autres terres de l'abbaye.

III

A la mort du cardinal Scarampa, le pape Paul II, au lieu de lui donner un successeur, crut devoir se réserver à lui-même la commende du Mont-Cassin dont les revenus devaient servir à augmenter le trésor pontifical auquel les frais de la guerre contre les Turcs imposaient alors de lourdes charges. Le pape nomma pour administrer l'abbaye en son nom Nicolas Sandonnino, évêque de Modène; mais le gouvernement de ce prélat étranger déplut aux vassaux du monastère, notamment aux habitants de San Germano, qui se révoltèrent et arborèrent sur leurs murs la bannière d'Aragon. Pour mettre fin à ces troubles, Sixte IV, successeur de Paul II,

donna la commende du Mont-Cassin à un prince de la maison royale de Naples, et Jean d'Aragon vint prendre solennellement possession de son abbaye en 1472. L'administration du nouvel abbé, bien qu'elle fût assez favorable aux religieux, ne rendit point la paix au monastère qui, après la mort du cardinal Jean d'Aragon, échut à l'un des fils de Laurent de Médicis. Nommé abbé commendataire du Mont-Cassin dès l'âge de onze ans, Jean de Médicis, qui fut plus tard le célèbre Léon X, n'avait pas encore visité son abbaye lorsque les infortunes politiques de sa famille le forcèrent d'y venir chercher un refuge.

On était alors à la fin du quinzième siècle, et les grandes guerres d'Italie avaient déjà commencé. La brillante armée de Charles VIII avait campé quelques jours auparavant au pied du Mont-Cassin, et les religieux étaient à peine remis du trouble causé par l'invasion française, quand ils virent arriver à l'improviste leur abbé commendataire, suivi de son frère Pierre de Médicis, qu'une révolte avait chassé de Florence. Tous deux, dans l'espoir de relever leur famille, se rapprochèrent de Charles VIII, alors maître de Naples, et le Mont-Cassin devint le centre de négociations politiques, où furent souvent discutés les ambitieux projets du prince français et le sort des Médicis. Après le départ du roi et la victoire de Fornoue, l'abbé Jean et son frère continuèrent de soutenir le parti de la France, au succès de laquelle se rattachaient alors tous leurs intérêts ; et, sous Louis XII, une ordonnance royale contre-signée du cardinal d'Amboise nomma Pierre de Médicis vice-roi de toutes les terres de l'abbaye. C'était une dangereuse faveur, surtout quand la

fortune commençait à trahir nos armes en Italie. Aussi, le vice-roi, pour se rendre digne de son nouveau titre, attaqua avec vigueur et enleva Rocca-Janula aux troupes espagnoles, tandis que le cardinal abbé, à la tête d'une garnison française, s'apprêtait bravement à défendre le Mont-Cassin. Bientôt, en effet, Gonzalve de Cordoue se présente avec une nombreuse armée. Il assiége à la fois Jean de Médicis dans son abbaye, et le vice-roi, son frère, dans Rocca-Janula : l'abbaye résiste ; mais la forteresse, à la suite de trois furieux assauts, retombe au pouvoir du grand capitaine.

Quelques jours après, le 27 décembre 1503, Gonzalve, qui n'avait pu forcer le pont du Garigliano défendu par l'héroïque Bayard, passait le fleuve sur un autre point et attaquait l'armée française campée sur la rive gauche. Après un rude combat soutenu contre des forces supérieures, les Français furent contraints de se replier sur Gaëte, et ce fut en voulant les y suivre que le vice-roi de Médicis tomba et disparut dans les eaux du fleuve. Au récit de cette journée désastreuse qui vit périr les derniers débris de notre armée dans le royaume de Naples, le sceptique Brantôme se laisse aller à un attendrissement assez peu ordinaire de sa part, et le lecteur français partage volontiers ce sentiment tout patriotique, surtout lorsqu'il peut dire avec le vieil historien que nous citons : « Hélas ! j'ai veu ces lieux-là, et mesme le Garillan, et c'estoit sur le tard, à soleil couchant, que les Ombres et les Masnes commencent à se paroistre comme fantosmes plustost qu'aux autres heures du jour, où il me sembloit que ces âmes généreuses de nos braves François là morts s'eslevoient sur la terre, et me parloient, et quasi me respondoient

sur mes plaintes que je leur faisois de leur combat et de leur mort[1]. » Avec cette funeste bataille du Garigliano, suivie de l'expulsion totale des Français, devait finir au Mont-Cassin l'administration toute princière du cardinal Jean de Médicis. Ne voulant plus conserver une abbaye qui lui rappelait la fin tragique de son frère, il se démit de son titre d'abbé commendataire pour prendre plus tard, comme pape, le nom qui personnifie si glorieusement le siècle de la Renaissance.

Lorsqu'au commencement de ce siècle, qui voit s'ouvrir la dernière période des annales du Mont-Cassin, les religieux se rallièrent à la congrégation de Sainte-Justine de Padoue, l'abbaye, fort maltraitée par les guerres précédentes, se trouvait dans le plus fâcheux état. Heureusement, elle fut confiée à la direction éclairée de l'abbé Squarcialupi qui, venu de Florence, patrie des beaux-arts, entreprit avec ardeur l'entière restauration du Mont-Cassin. Avec lui on peut dire que le style de la Renaissance entra en vainqueur dans le vieux monastère de l'abbé Didier pour le transformer complétement, en lui donnant un air de jeunesse et d'élégance que les deux siècles suivants devaient lui faire perdre en partie. Sous les successeurs de l'abbé Squarcialupi, les travaux de reconstruction sont poursuivis avec activité, malgré les ravages des troupes du connétable de Bourbon, et les divers procès que l'abbaye eut à soutenir pour la défense de ses biens et priviléges. Ces longs débats et des détails d'un intérêt purement local sont les seuls faits qui se présentent ensuite pendant le dix-septième siècle. Occupés du soin d'embellir leur demeure, les re-

[1] Brantôme, *Vie de Gonzalve de Cordoue.*

ligieux se complaisent alors dans une large et facile existence, partagée entre les jouissances du luxe et les plaisirs de l'esprit, telle enfin qu'on la retrouve à la même époque dans toutes les grandes communautés bénédictines. Selon l'esprit de leur Règle et les constantes traditions de l'ordre, l'amour des études paisibles a survécu seul à cette turbulente activité qui caractérise la période précédente, et en prémunissant les religieux contre les séductions d'une riche oisiveté, il les prépare à mieux supporter, dans l'avenir, les coups de la mauvaise fortune.

Plus tard, en effet, pendant le cours du dix-huitième siècle, la prospérité de l'abbaye s'arrête; la source de ses revenus s'épuise dans d'interminables procès, et peu à peu ses derniers priviléges sont absorbés par les envahissements du pouvoir civil. Aussi, quand à la fin de ce siècle, la République française, forçant la double barrière des Alpes et de l'Apennin, envoya ses armées jusque dans l'Italie méridionale, le Mont-Cassin n'était plus cet opulent monastère qui tentait les désirs des princes et des souverains pontifes eux-mêmes. Durant quelques jours seulement, au mois de novembre 1798, la vieille abbaye avait pu se croire revenue à ces temps glorieux où les puissances de la terre s'empressaient de la visiter, où les croisés français et normands campaient au pied de ses murailles. Réunie au palais abbatial de San Germano, toute la cour de Naples, partageant les illusions de son roi, contemplait avec une orgueilleuse confiance cette armée de trente mille hommes que le général Mack proclamait « la plus belle armée de l'Europe, » et qui devait, en écrasant les forces de la République, venger

à la fois l'Italie, le trône et l'autel en péril. Quelques jours après cette brillante revue, les troupes napolitaines se dispersaient au premier coup de canon tiré sur les bords du Tibre. San Germano était occupé militairement par l'un de nos régiments de dragons, et dans ce même palais abbatial naguère habité par le roi Ferdinand et la reine Caroline, le général en chef Championnet, accompagné de Macdonald et de Berthier, établissait son quartier général. Ce fut là que Championnet reçut l'aide de camp du général Mack qui, se voyant hors d'état de défendre la capitale, faisait demander une suspension d'armes, et n'obtenait que cette fière réponse : « A Naples seulement nous traiterons de la paix[1] ! »

Cependant, la victoire ne donnait pas de pain à nos soldats. Les besoins de l'armée française, exposée sans ressources au milieu d'un pays hostile, provoquèrent des mesures de rigueur, dont le chef de l'armée française voulut toutefois décliner la responsabilité, en alléguant les ordres sévères qu'il avait reçus du Directoire. Une contribution forcée de 100,000 ducats fut donc imposée au Mont-Cassin sous peine de mort pour l'abbé, et de destruction pour le monastère. L'alternative était dure, il faut l'avouer, et pour les bons moines, assez peu habitués à de telles réquisitions, les mauvais jours des Lombards et des Sarrasins semblaient s'être encore levés sur l'abbaye. Il fallut s'exécuter

[1] Un armistice fut néanmoins signé à Capoue, avant l'entrée des Français à Naples; mais les conditions en parurent si humiliantes que la populace napolitaine se souleva, en accusant de trahison les généraux de Ferdinand IV, et que les soldats de Mack, se révoltant contre leur chef, voulurent le massacrer. Ce général fut contraint de venir chercher un refuge dans le camp même de Championnet qui, généreux envers son ennemi, lui donna l'asile qu'il réclamait, et lui permettant de garder son épée le fit asseoir à sa table.

pourtant, et comme il ne fut possible de réaliser immédiatement qu'une partie de la somme en numéraire, on dut se résigner, pour le surplus, à vendre les plus précieux objets du trésor de l'abbaye. Mais là ne devaient point s'arrêter les infortunes des religieux. Bientôt, une réaction populaire ayant commencé à se manifester contre les Français, l'abbé Marino Luccarrelli fut accusé d'avoir excité ce mouvement; et, sur cette nouvelle, le commandant en chef de l'armée républicaine lui adressa la lettre suivante, conservée aux archives de l'abbaye :

Le général en chef Championnet à l'abbé du Mont-Cassin, à San Germano.

« Je viens d'être informé, monsieur l'abbé, que vous fomentez la révolte parmi les habitants de ce pays. Je vous préviens que vous payerez de votre tête le premier délit, le premier assassinat qui sera commis par les gens de votre parti. Le christianisme et la piété vous font un devoir de prêcher la concorde entre les hommes. Si, au contraire, restant fidèle au perfide esprit de votre caste, vous ne vous montrez pas l'ami d'un peuple qu'on cherche à détruire, tremblez.

« CHAMPIONNET.

« Du quartier général de Capoue, le 23 nivôse 1799. »

Sous le coup de cette lettre et des menaces dont elle était accompagnée, l'abbé fut contraint d'écrire à ses administrés pour les engager à déposer les armes et à respecter la vie des Français. Cet acte de soumission ne

put cependant conjurer le nouvel orage qui devait bientôt fondre sur l'abbaye. A la suite des succès militaires du cardinal Ruffo, et lors de sa retraite de Naples, l'armée française envahit encore San Germano, et usa de terribles représailles contre le Mont-Cassin. Un détachement ayant occupé brusquement leur demeure, les religieux furent forcés de prendre la fuite, et alors, les soldats, dans leur ressentiment contre cette maison de moines qu'ils regardaient comme un foyer de contre-révolution, mirent tout au pillage, église, sacristie, bibliothèque et archives. Pour défendre ce dernier sanctuaire de la science, il n'était resté qu'un jeune bénédictin, neveu du savant Érasme Gattola, et bien digne du nom qu'il portait. Placé en travers de la porte des archives, les bras tendus pour repousser une troupe devenue furieuse, le jeune Gattola résista courageusement jusqu'à ce qu'il tombât sanglant et meurtri sous les coups de sabre de l'un des assaillants. Nos officiers, saisis d'une juste indignation en apprenant ce qui venait de se passer, voulurent que le blessé désignât le coupable. Mais l'héroïque jeune homme s'y refusa noblement, et sacrifia son ressentiment à la charité, comme il avait voulu sacrifier sa vie à l'amour de la science.

Pour relever le Mont-Cassin, après cette dure épreuve, le pape Pie VI, au milieu de ses tribulations personnelles, ne pouvait faire que des vœux impuissants. Son successeur Pie VII ne répandit guère de faveurs plus efficaces sur l'abbaye, malgré les bonnes intentions que, dès son avénement, il avait montrées pour la congrégation du Mont-Cassin dont il était élève. La réponse qu'il écrivit alors à l'abbé du monastère, pour le remercier des félicitations et des témoignages de dé-

20

vouement reçus de lui et de ses religieux, montre combien il souffrait du fâcheux état de l'abbaye, et quel désir il avait de la voir reprendre l'éclat dont, selon ses propres expressions, elle avait brillé pendant tant de siècles pour la gloire de l'Église. Ce désir de Pie VII devait rencontrer des obstacles plus forts que sa volonté. Au mois de février 1805, après les victoires remportées en Italie par le maréchal Masséna, Joseph Bonaparte qui était venu rejoindre l'armée française à San Germano, y fut reçu au palais abbatial par l'abbé D. Aurelio Visconti, digne vieillard pliant sous le poids des infirmités, et dont la physionomie reflétait les mœurs douces et le caractère aimable. Surpris et charmé de son bon accueil, le futur roi de Naples se montra plein de grâce et d'abandon pour l'abbé, aussi bien que pour les moines, et leur promit toute sa bienveillance; mais les changements qui vinrent bientôt bouleverser l'ancienne constitution du pays devaient nécessairement réagir sur le Mont-Cassin.

En effet, le dernier coup fut porté à l'antique chef d'ordre de Saint-Benoît par le décret de 1806, prononçant la suppression de toutes les maisons de cet ordre dans le royaume de Naples. Les considérants préliminaires du décret, destinés à adoucir ce que cette mesure avait de rigoureux, offrent, par leur caractère de tolérance philosophique, un curieux contraste avec les pièces et correspondances émanées précédemment de nos généraux de la République. Afin de concilier, portait le décret, les principes de politique et d'économie qui prescrivent la suppression des couvents avec le respect dû à ces lieux célèbres qui, dans les temps barbares, ont conservé le feu sacré de l'intelligence et le

dépôt des connaissances humaines, les biens appartenant à l'ordre devaient être réunis au domaine de la couronne; mais les bibliothèques, archives et dépôts de livres existant au Mont-Cassin, à Cava et à Monte-Vergine étaient laissés à ces trois monastères. Cinquante religieux pour le Mont-Cassin, et vingt-cinq pour chacun des deux autres étaient chargés de garder les dépôts de livres, et la principale maison d'habitation avec son mobilier et une villa aux environs leur était concédée par le décret[1]. Ainsi, d'après cette nouvelle organisation, portant bien le cachet de l'époque, l'abbaye devenait un *établissement*, et l'abbé un *directeur*.

Sous l'administration du roi Joachim Murat, les religieux n'eurent qu'à se louer de leurs rapports avec l'autorité civile. Après la restauration des Bourbons de Naples, l'abbaye même tendait à réparer ses pertes, lorsque la révolution de 1820 y jeta de nouveau le trouble, par l'arrivée d'une garnison militaire qui l'occupa pendant quelque temps. Depuis cette époque, les habitants du Mont-Cassin sont demeurés en paix durant un certain nombre d'années; mais les événements de 1848 et ceux qui, plus récemment encore, se sont produits en Italie, sont venus leur causer autant de perturbation que d'inquiétude sur l'avenir. Maintenant ils semblent respirer et jouir d'un certain repos, et cependant, il faut le dire, ce repos, comme celui de tous les couvents de l'Italie, rappelle un peu trop la langueur de l'agonie et le calme avant-coureur de la tombe. Dans ce vaste labyrinthe de cloîtres, de galeries et de salles où se pressait autrefois une

[1] V. Pièces justificatives, II.

nombreuse communauté, on voit aujourd'hui errer çà et là quelques religieux, comme des ombres au milieu de ruines solitaires. Les vieux moines, débris de l'ancienne génération, sont allés retrouver leurs frères morts depuis bien longtemps, et les plus jeunes, enfants d'un siècle peu fervent, sont en trop petit nombre pour remplir tant de places laissées vides. Partageant l'emploi de leur temps entre les exercices prescrits par la Règle, les travaux de l'esprit et l'éducation de quelques jeunes gens qui sont comme la pépinière de leur maison, les religieux actuels sont en outre chargés de la direction du séminaire diocésain, établi dans l'un des bâtiments de l'abbaye.

Toutefois, ce n'est pas seulement l'absence de la vie, c'est aussi le manque d'argent qui se fait sentir au Mont-Cassin. Privée de cette condition plus que jamais essentielle à la prospérité de tout grand établissement, l'abbaye se soutient avec peine, et la rente annuelle qu'elle reçoit en dédommagement des biens dont le gouvernement napolitain s'est autrefois emparé, suffit difficilement pour entretenir une demeure aussi splendide, et faire vivre un personnel de deux cents individus dont l'existence est attachée à celle de la maison. Pourtant, malgré ces faibles ressources, les religieux sont parvenus à faire prospérer l'imprimerie qu'on y avait fondée précédemment. De jeunes enfants, enlevés à la mendicité et au vagabondage, y deviennent, sous une habile direction, de bons ouvriers typographes, et les grands ouvrages de théologie et d'histoire sortis de ces presses prouvent qu'au milieu d'une situation toute critique, le Mont-Cassin est resté fidèle à ses vieilles traditions littéraires.

CHAPITRE X

LA SCIENCE ET LES LETTRES DANS UNE ABBAYE BÉNÉDICTINE

Première impulsion donnée à l'activité intellectuelle des religieux de Saint-Benoît. — Le moine Marcus, saint Berthaire, Erchempert et Hildéric. — Travaux et voyages de Paul Diacre; ses relations avec Charlemagne. — Constantin l'Africain; Léon d'Ostie et sa chronique, — Le moine Amatus; version en vieux français de sa chronique latine sur les conquêtes des Normands. — Poésies de Guaifre de Salerne; éloges de saints. — Alfano, ses homélies et ses compositions poétiques. — Chronique et autres ouvrages de Pierre Diacre. — Transcription de livres par les moines copistes et enlumineurs. — Manuscrits peints. — Ecrivains anonymes.

Dès leur origine, comme nous l'avons vu, les monastères occidentaux avaient été des centres d'activité intellectuelle où les religieux donnaient à l'exercice de l'esprit le temps qui n'était pas consacré à la prière ou au travail des mains. Loin de réformer ces tendances littéraires des communautés monastiques, saint Benoît voulut, au contraire, par des prescriptions toutes spéciales, développer dans son ordre le noble amour de l'étude. Dans ce but, qui s'accordait avec la volonté de tenir toujours en éveil l'esprit de ses moines, il leur

avait ordonné des lectures publiques ou particulières, et chacun d'eux, pendant le carême, devait lire en entier l'un des livres de la bibliothèque[1], qui, dès lors, renfermait les ouvrages pouvant satisfaire aux besoins de l'intelligence et du cœur. Mais bientôt on en multiplia les exemplaires, car les religieux étaient encouragés au travail de la transcription par un autre article de la Règle qui leur recommandait d'avoir les instruments nécessaires pour écrire, tels qu'un poinçon et des tablettes, *graphium et tabulæ*. Plus tard, il arriva même que la transcription des manuscrits devint la seule occupation manuelle des moines bénédictins qui, en évitant ainsi l'oisiveté, se conformèrent plus à l'esprit qu'à la lettre de leur Règle. Devenus alors possesseurs de terres immenses, ces infatigables pionniers du vieux monde quittèrent le hoyau pour défricher exclusivement le domaine de l'intelligence, et ce changement fut, sinon prescrit, du moins toléré par les réformateurs de l'ordre, comme satisfaisant à tout en même temps[2].

Conformément aux préceptes qu'ils avaient reçus, les premiers disciples de saint Benoît, Marcus, Faustus et Sébastien, s'appliquèrent aux travaux littéraires, et laissèrent quelques écrits sur la vie et les œuvres du pieux fondateur de l'abbaye. Auteur d'un poëme dans lequel il célèbre l'arrivée de saint Benoît au mont Cassin, et décrit avec soin le lieu où il établit son monastère, Marcus est cité par Paul Diacre, dans son ouvrage

[1] In quibus diebus Quadragesimæ, accipiant omnes singulos codices de Bibliotheca, quos per ordinem ex integro legant. — S. Bened., *Reg.* c. XLVIII.

[2] Thomassin, *Discipl. ecclés.*, part. IV.

sur les *Personnages illustres* de l'abbaye, comme un moine fort lettré, et habile dans l'art de composer des vers pleins d'élégance. L'analyse du poëme de Marcus justifie les éloges que lui décerne son biographe. Le début ne manque pas d'une certaine élévation en rapport avec la grandeur du sujet, et le triomphe remporté par saint Benoît sur les vaines idoles du paganisme est peint en des vers dont la facture est remarquable pour le sixième siècle[1]. En rappelant avec quelle ardeur persistante de pieux cénobites vinrent bientôt peupler la solitude du Mont-Cassin, le poëte, qui confesse humblement y avoir voulu expier ses fautes, constate aussi combien sont difficiles les premiers pas à faire dans l'étroit et rude sentier de la pénitence. Lorsqu'il parle ensuite de la transformation que le travail intelligent des moines fit subir à un sol aride et inculte, son style, devenant plus souple, plus fleuri, semble s'épanouir avec cette terre surprise de sa propre fécondité, et même il laisse voir çà et là quelques réminiscences empruntées à Virgile[2].

Ne soyons pas étonnés de telles réminiscences, car la sainte montagne qu'il chante dans ses vers, n'était pas seulement consacrée, à ses yeux, par le séjour et les mi-

[1] Cæca profanatas coleret dum turba figuras,
Et manibus factos crederet esse Deos.
Templa ruinosis hic olim struxerat aris
Quis dabat obscœno sacra cruenta Jovi.
Sed jussu veniens heremoque vocatus ab alta,
Purgavit sanctus hanc Benedictus humum,
Sculptaque confractis dejecit marmora signis,
Et templum vivo præbuit esse Deo.

[2] Arida tu cujus hortis componis amœnis
Nudaque fœcundo palmite saxa tegis.
Mirantur scopuli fruges et non sua poma,
Pomiferisque viret sylva soluta comis.

racles du patriarche des moines d'Occident. Aux souvenirs d'une légende encore toute récente se mêlaient ceux d'une époque plus ancienne, qu'il ne craignait pas d'aller chercher parmi les plus beaux temps de la littérature latine. Une tradition locale rapportait que Terentius Varron avait habité autrefois le mont Cassin, et que la magnifique demeure qu'il y possédait était devenue, par ses soins, un centre de hautes études. En acceptant l'héritage du plus savant des Romains, les fils de saint Benoît ne s'alarmaient nullement du fardeau d'une succession qu'ils trouvaient plus glorieuse que pesante. Aussi le chroniqueur de l'abbaye est-il fier de pouvoir dire qu'à l'époque où la puissance romaine brillait de toute sa splendeur, « la cime élevée du mont Cassin était comme une forteresse au sommet de laquelle s'était retranchée la science philosophique, reflet lumineux de l'éternelle sagesse.[1] » L'exemple qu'avaient donné les premiers bénédictins est suivi par plusieurs religieux qui, dans le cours du septième et du huitième siècle, composent des homélies, des éloges de saints, des traités de grammaire et de théologie, ouvrages qui, avec les légendes et les chroniques contemporaines, forment dans toute la chrétienté le fonds de la littérature monastique.

Au nombre des moines érudits qui se rattachent à la première période de l'histoire du Mont-Cassin, il faut distinguer Autpert, Théophane et saint Berthaire, auteur de l'*Anticimenon*, faussement attribué par quelques critiques à Julien de Tolède. C'est d'après le double témoignage de Léon d'Ostie et de Pierre Diacre que l'*An-*

[1] Petri Diac. *Chron. Cassin.*

ticimenou, ou traité explicatif des passages en apparence contradictoires qu'on trouve dans les livres saints, doit être considéré comme l'œuvre de saint Berthaire, ce courageux abbé dont nous avons raconté précédemment la mort héroïque. Outre l'affirmation contenue dans sa chronique, Léon d'Ostie ajoute que cet ouvrage se trouvait conservé de son temps, c'est-à-dire au onzième siècle, à la bibliothèque de l'abbaye. Or, le précieux dépôt des archives du Mont-Cassin possède encore deux exemplaires manuscrits de l'*Anticimenou*, écrits en caractères lombards et remontant au neuvième siècle, époque où vivait l'abbé Berthaire. Le plus petit de ces exemplaires porte pour titre : *S. Bertarii Quisitiones in vetus et novum Testamentum.* Sur la première page on lit cinq distiques composés en l'honneur de Berthaire, et le sens de l'un d'eux a fait croire à Mabillon que cet abbé n'était pas l'auteur de l'ouvrage, mais qu'il avait seulement pris soin d'en ordonner la transcription. Dans le rapide examen de ce manuscrit, le savant bénédictin, pressé par le temps, n'a pas vu que l'inscription en vers est postérieure de deux siècles au moins au corps de l'ouvrage, et que le moine qui l'y a ajoutée pouvait ignorer quelle part plus ou moins directe Berthaire avait prise à la composition de l'*Anticimenou.* D'ailleurs, la prière adressée au lecteur dans cette même inscription ne semble-t-elle pas indiquer que le pieux abbé a fait un acte plus important, plus méritoire, que prescrire simplement la copie d'un livre? Ajoutons, pour donner une autre preuve, qu'indépendamment de cet ouvrage, Berthaire a composé une *Vie de saint Romain*, et plusieurs homélies dont l'une, inédite, renferme l'éloge de l'apôtre saint Matthieu.

Parmi les auteurs ses contemporains on trouve encore Erchempert[1] et Hildéric, dont l'abbaye conserve dans ses archives une grammaire inédite, et des vers fort curieux sur le célèbre Paul Diacre qui, à cette même époque, fut la vraie gloire littéraire de l'ordre bénédictin. Paul Warnefride, plus connu sous le nom de Paul Diacre, était Lombard de nation, et après avoir rempli avec honneur les fonctions de chancelier auprès du roi Didier, il s'était fait moine au Mont-Cassin. Quand Charlemagne vint à Rome, l'ex-chancelier du prince lombard lui présenta, sous forme d'élégie, une demande en grâce pour l'un de ses frères qui, après la chute de Didier, avait été emmené prisonnier en France. Charmé des talents poétiques du religieux bénédictin, le prince frank l'attira pour quelque temps à sa cour d'Aix-la-Chapelle, et Pierre de Pise y célébra son arrivée dans des vers pompeux où il le compare à Homère le Grec et à Virgile le Latin.

Pour expliquer ces éloges hyperboliques, il faut rappeler que Paul Diacre avait été chargé, pendant son séjour en France, d'enseigner le grec aux élèves qui devaient accompagner à Constantinople la princesse Rotrude, fille de Charlemagne, et alors fiancée au jeune empereur Constantin VI. Ce fut à cette occasion que Pierre de Pise lui écrivit, au nom du roi des Franks, une épître où le prince lui adresse à l'avance des remerciments pour ses bons soins. Dans sa réponse, Paul Diacre repousse

[1] Erchempert composa une chronique du royaume des Lombards, qu'on peut regarder comme une continuation de l'ouvrage de Paul Diacre, et qui, commençant à l'an 774, finit à l'an 888. Publiée en 1626, par Antoine Caraccioli, cette chronique a été réimprimée par Pellegrini dans son *Historia principum Longobardorum*, et Muratori l'a insérée également dans le recueil *Rerum italic. Scriptores*.

des louanges que sa modestie, d'accord avec la vérité, ne lui permet pas de recevoir sans protestation. Il semble même ne pas vouloir qu'on suppose qu'il ait donné à l'étude des auteurs païens plus de temps et d'ardeur qu'il ne conviendrait à un homme d'église. Quoi qu'il en soit, son enseignement sur la langue grecque n'eut pas le but pratique qu'on en attendait, puisqu'en 789 fut rompue l'union projetée entre Rotrude et le jeune Empereur, dont la fin tragique devait avoir pour cause l'ambition de sa mère Irène.

Vers le même temps et sur la demande d'Angelrad, évêque de Metz, Paul Diacre écrivit l'histoire de évêques de cette ville; puis ayant obtenu la grâce de son frère, et usé de son crédit pour adoucir le sort de ses malheureux compatriotes retenus en captivité, il crut par là sa mission terminée en France. Il repassa donc les Alpes pour rentrer dans son monastère d'où il continua toujours, comme nous l'avons vu précédemment, d'entretenir avec Charlemagne les relations les plus intimes. Ses nombreuses lettres adressées à l'Empereur ont été malheureusement perdues pour la plupart; mais son activité intellectuelle nous est attestée par son histoire des Lombards, un recueil de fragments historiques, plusieurs Vies de saints et des poésies religieuses au nombre desquelles on distingue l'hymne *Ut queant laxis.* A ces différents titres littéraires de Paul Diacre, il faut joindre encore l'exposition de la règle de Saint-Benoît, ouvrage conservé dans le précieux manuscrit dont nous avons déjà parlé [1], et enfin son *Homéliaire.*

L'Homéliaire de Paul Diacre, loin de lui être contesté,

[1] Voir la fin du chap. V.

comme l'ouvrage précédent, reçut, au contraire, du vivant même de l'auteur, la consécration la plus éclatante qu'un livre puisse obtenir. Par l'ordre exprès de Charlemagne, ce recueil d'homélies fut copié à un certain nombre d'exemplaires sous la direction d'Alcuin, éditeur officiel de la librairie impériale, et ami intime du religieux du Mont-Cassin. Afin de donner plus de lustre à l'œuvre de ce simple moine, et d'en relever la valeur religieuse et littéraire aux yeux de ses contemporains, le restaurateur de la civilisation romaine voulut faire précéder l'Homéliaire d'une lettre qui en recommandait particulièrement la lecture aux fidèles et aux amateurs de la bonne latinité. Il n'est pas sans intérêt pour nous de voir en quels termes Charles, s'intitulant alors roi des Franks, des Lombards, et patrice des Romains, par l'aide de Dieu tout-puissant, s'adresse à ceux de ses sujets que leur zèle pieux portera à lire ce recueil d'homélies.

« Ayant la ferme volonté, dit-il après quelques lignes de préambule, que la situation de nos églises s'améliore de plus en plus, nous nous efforçons, par un soin continuel, de relever la culture des lettres que la négligence de nos ancêtres a laissé tomber presque complétement, et nous tâchons d'exciter par notre propre exemple tous ceux que nous pouvons porter à l'étude des livres sacrés. Déjà les textes de l'Ancien et du Nouveau Testament, que l'ignorance des copistes avait si malheureusement altérés, ont été soumis, grâce à Dieu qui nous assiste en toutes choses, à une révision et à une correction sévères. Animé du désir de suivre aussi les traces de notre père Pépin, dont la mémoire nous est vénérée, et qui a introduit dans toutes les Églises des

Gaules l'usage du chant romain, nous voulons que leurs offices puissent s'enrichir également de leçons choisies et convenables. Cependant comme beaucoup de leçons recueillies dans un bon esprit, mais sans noms d'auteurs, et toutes hérissées de fautes grossières, ont été introduites surtout dans l'office nocturne, nous souffrons, pendant les solennités religieuses, d'entendre retentir les sons inharmonieux des solécismes. C'est pourquoi, ayant conçu la pensée de réformer les textes défectueux de ces mêmes leçons, nous avons confié à Paul Diacre, qui est admis dans notre familiarité, le soin d'accomplir cette œuvre de correction. Après avoir parcouru avec un zèle studieux les différents écrits des Pères de l'Église, il devait, selon nos désirs, y moissonner comme dans une prairie fertile les fleurs les plus odorantes, et former une sorte de guirlande des passages qui lui sembleraient les meilleurs. S'empressant d'obéir aux vœux de notre altesse, il a relu les traités, les discours et les homélies des Pères, en a extrait les parties les plus excellentes pour en composer deux volumes qu'il nous a présentés, et qui renferment une série de leçons divisées par ordre, exemptes de fautes et s'appliquant à chacune des fêtes de l'année. Comme le texte de ces leçons a été soumis par nous à un scrupuleux examen, nous l'approuvons de toute la force de notre autorité, et nous nous adressons à votre piété pour vous en recommander la lecture dans les églises du Christ[1]. »

[1] Pour la traduction de cette lettre de Charlemagne, nous avons choisi de préférence le texte latin donné par Mabillon, et tiré d'un manuscrit fort ancien du monastère de Reichenau. L'auteur des *Annales bénédictines* croit que le magnifique Homéliaire en deux volumes, provenant de la bibliothèque de Reichenau et antérieur à l'an 800, n'est autre que le recueil composé par les soins de Paul Diacre, et dont le

Montesquieu, dans son *Esprit des lois*, admire le vainqueur des Saxons et des Lombards distribuant à ses sujets les dépouilles du monde qu'il a soumis, et prescrivant en même temps la vente des œufs de ses bassescours et des herbes inutiles de ses jardins. En conservant à la postérité la lettre précédente, l'histoire ne doit pas moins louer le génie du fier Germain qui, après avoir fait recueillir les chants nationaux de sa patrie, prenait souci de la langue latine, frémissait à l'audition d'un solécisme, et tentait de rendre à l'idiome de Cicéron et de saint Augustin la pureté qu'il avait perdue. Pour mieux comprendre encore la valeur du document qui sert comme de préface à l'Homéliaire de Paul Diacre, il faut le rapprocher d'une autre lettre peu connue, écrite à Charlemagne par le religieux du Mont-Cassin. Celui-ci désirant, comme il le dit au prince, augmenter d'un nouvel ouvrage la bibliothèque royale, lui avoue modestement qu'au lieu de tirer ce livre de son propre fonds, qui n'est pas riche, il a dû l'emprunter à un trésor étranger. Il a donc entrepris de réduire à de simples proportions l'immense ouvrage de Pompéius Festus, ce Romain si érudit qui, pour expliquer le sens des mots et des choses, ainsi que les origines cachées de certaines expressions, avait étendu son ouvrage jusqu'à vingt volumes[1]. « Je vais donc offrir à Votre Altesse, ajoute

religieux du Mont-Cassin fit hommage à Charlemagne. Il en donne pour preuve la dédicace en vers placée sur ce manuscrit, et qu'on ne peut attribuer qu'à Paul Diacre s'adressant lui-même au roi des Franks.

[1] Sextus Pompeius Festus, célèbre philologue qui florissait vers le ve siècle, se fit l'abréviateur du grand ouvrage de Varius Flaccus, intitulé *De Verborum significatione*. Bien qu'il ne soit qu'un abrégé, le travail de Pompeius Festus est fort étendu, et après avoir été publié à Milan, in-folio, en 1471, son livre fut réimprimé à Paris, en 1681, par les soins de Dacier.

Paul Diacre, ce résumé où, supprimant les parties trop longues et les moins utiles, j'ai disposé les mots, les uns selon un art méthodique, les autres selon leur étymologie. Vous y trouverez surtout l'explication des termes concernant votre ville de Rome, c'est-à-dire les noms de ses portes, de ses voies, de ses places, de ses tribus, sans compter ce qui regarde les rites et les diverses coutumes des gentils. Les expressions habituelles aux poëtes et aux historiens, et qu'ils ont employées le plus fréquemment dans leurs ouvrages, y sont également données. Si votre esprit non moins ingénieux que perspicace veut bien ne pas repousser cet humble hommage de ma faiblesse, par là je me sentirai encouragé à entreprendre pour l'avenir des travaux plus importants.»

On sait quelle lumière et quel intérêt la correspondance de Charlemagne avec les savants moines répandus dans ses vastes États, a reçus d'un document épistolaire trouvé dans la bibliothèque du monastère bénédictin de Saint-Arnould de Metz[1]. C'est une sorte de circulaire adressée à Baugulf, abbé de Fulde, et par laquelle le prince cherchait à relever de leur déchéance les lettres sacrées et profanes alors fort négligées dans les écoles monastiques. Comme on le voit par ce document, c'est la même pensée qui, d'une extrémité à l'autre de la chrétienté, des montagnes de la Campanie aux forêts de la Bavière, porte Charlemagne à rallumer au sein des cloîtres le feu sacré de l'étude, et à s'associer pour cette œuvre éminemment sociale des esprits tels que Paul

[1] La publication de cette lettre est due au père Sirmond, et comme Charles Le Cointe, l'auteur des *Annales ecclésiastiques*, avait prétendu qu'elle n'était pas adressée à l'abbé de Fulde, dom Mabillon crut devoir réfuter cette assertion du savant oratorien.

Diacre, Pierre de Pise, Engilbert, Smaragde et Alcuin. Rien ne prouve mieux, au reste, l'unité de vues qui le dirigeait sous ce rapport, qu'un autre fait non moins significatif qui nous est révélé par sa correspondance avec le savant abbé de Saint-Martin de Tours. C'était en 801, et Alcuin, qui venait de terminer dans ce monastère la révision complète des textes de la Bible, crut devoir en adresser un exemplaire au prince qui était à la fois son souverain et son élève. Il lui disait dans la lettre d'envoi qu'après avoir longtemps cherché quel présent pourrait lui être le plus agréable, en ajoutant quelque chose à la richesse de son trésor, il n'en avait pas trouvé de plus digne de lui que la collection des livres divins corrigés très-soigneusement. « Si le dévouement de mon cœur, ajoutait il en terminant, avait pu choisir quelque objet qui fût mieux encore, je vous l'offrirais avec le même zèle pour l'accroissement de votre glorieuse fortune[1]. » Peut-être cet exemplaire de la Bible, chef-d'œuvre du travail intelligent d'Alcuin et de ses moines, fut-il placé dans la bibliothèque impériale à côté de l'Homéliaire de Paul Diacre, et chacun de ces manuscrits y fut comme un monument de la sollicitude éclairée de Charlemagne, et de l'ardeur que les religieux, ses coopérateurs, apportaient à servir ses intentions[2].

[1] Alcuin, *Epist. Tit.* 1. *Ép.* 103.

[2] Les œuvres de Paul Diacre ont été publiées à différentes époques et insérées, pour la plupart, en divers recueils : 1° L'*Historia miscella*, imprimée pour la première fois à Rome, en 1471, a été donnée par Muratori en tête de la collection *Rerum italic. Scriptores;* 2° L'ouvrage *De Gestis Longobardorum libri sex* a paru dans le même recueil, après avoir été publié par Vulcanius à la suite de l'histoire des Goths de Jornandès; 3° dans les *Preuves de son Histoire de Lorraine*, dom Calmet a inséré le *Gesta episcoporum Metensium;* 4° *La Vie de saint*

II

Si nous revenons maintenant vers l'abbaye du Mont-Cassin, nous voyons au neuvième siècle, l'influence et l'activité intellectuelle de Paul Diacre revivre dans les moines qui se font gloire d'être ses disciples. L'école conventuelle que leur maître y dirigeait avec tant de succès ne donnait pas la nourriture de l'esprit seulement aux religieux du monastère; mais elle recevait un grand nombre de clercs que les évêques de l'Italie méridionale y envoyaient puiser une saine et forte instruction. Parmi les moines formés à cette école, nous avons déjà nommé Théophane, qui célébra en vers les vertus de la Vierge et l'arrivée de saint Benoît au Mont-Cassin, et Hildéric, autre poëte érudit, que son mérite fit élever, en 834, au siége abbatial. Plein de gratitude pour celui qui avait développé son intelligence, Hildéric composa sous forme d'épitaphe un poëme à l'éloge de Paul Diacre. Sauf quelques exagérations de style inspirées par un sentiment de reconnaissance, ce petit poëme en vers acrostiches complète, par des traits indispensables, la biographie du correspondant de Charlemagne. Le religieux du Mont-Cassin rappelle d'abord l'illustre origine de son maître qui, sorti d'une race aussi renom-

Grégoire le Grand a paru dans le tome I[er] des *Acta sanctorum ord. S. Bened.* de Mabillon. Quant aux Homélies, elles furent imprimées à Bâle, en 1493, et *deux sermons* ont pris place dans le tome IX de l'*Amplissima collectio* de dom Martène. Enfin, les œuvres complètes de Paul Diacre ont été réunies dans le tome XCV de la PATROLOGIE LATINE, publiée par l'abbé Migne.

mée par ses exploits que par sa puissance et ses richesses, prit naissance sur les bords du Timave, aux lieux où ses eaux limpides arrosent les plaines voisines d'Aquilée. De là il suit le jeune Warnefride à la cour du roi Ratchis, lequel se complaît à former lui-même le cœur et l'esprit de celui qu'il croit appelé à être un jour l'honneur et la lumière de la patrie lombarde. Par un triste retour sur le passé et une allusion aux conquêtes des Franks en Italie, allusion laissant voir que le poëte est lombard comme Warnefride, Hildéric s'arrête volontiers à ce temps où, dans le pays situé au delà du Tibre, peuples et rois jouissaient d'une vie paisible qui permettait de se livrer aux douceurs de l'étude. « Alors tu commenças, dit-il en s'adressant à son maître, à gravir sous la direction d'un prince pieux les cimes les plus hautes de la science, recueillant des principes qui, par toi rendus plus lumineux encore, devaient te servir à éclairer au loin les nations. »

Après avoir décrit ses pérégrinations dans la Gaule, il le montre ensuite revenant en Italie et s'arrêtant à la cour d'Arigise, ce duc des Lombards Bénéventins qui lutta pendant tant d'années contre la toute-puissance de Charlemagne. Ce fut là qu'entraîné par une vocation soudaine pour la vie monastique, Paul Diacre se convertit, dit adieu au siècle et entra dans le cloître. « Lorsque la gloire d'un monde trop passager le comblait, dit son apologiste, de faveurs enivrantes dont il était digne, la perspective d'un bonheur sans fin entrevue aux rayons de l'éternelle lumière, lui fit rejeter bien loin les honneurs qu'il méprisait. Fort de son amour pour l'infini souverain des cieux, il vint humblement courber la tête sous le joug du bienheureux

Benoît. Dès ce moment, ajoute Hildéric, le nouveau moine du Mont-Cassin ne cessa d'être, par ses bons exemples, le modèle et le flambeau de cette sainte communauté qui admira toujours en lui un sincère amour de la paix, une patience à toute épreuve, une simplicité pleine de bonne grâce, et toutes les qualités d'un véritable moine. »

On ne sait pas précisément l'époque de la conversion de Paul Diacre, que la chronique de Léon d'Ostie place après la mort du duc Arigise II. Mais on doit plutôt croire, avec le P. Mabillon, qu'elle est antérieure à cet événement, et que le savant religieux était déjà depuis quelque temps au Mont-Cassin, quand Charlemagne, revenant de son expédition contre le duc de Bénévent, visita l'abbaye. Quoi qu'il en soit, au fond de sa solitude, l'ex-favori des princes lombards resta fidèle au souvenir de ses bienfaiteurs et au culte de sa patrie vaincue, mais toujours vivante dans sa pensée. Aussi voulut-il en écrire l'histoire, sinon pour venger une défaite devenue irréparable, au moins pour perpétuer glorieusement les annales de sa nation. Malgré ses relations avec Charlemagne, il n'oublia pas plus le roi Didier expiant ses fautes et sa chute dans une captivité lointaine, que le duc Arigise survivant d'un mois à peine à la mort de son fils Romuald. En apprenant la double perte qui venait de frapper et la veuve du duc de Bénévent, et son second fils, alors retenu comme otage en France, le cœur du moine s'émut de pitié sur le sort d'une famille dont il avait reçu naguère tant de preuves d'affection. Avec le même dévouement qu'il l'avait servie dans la bonne fortune, il la consola dans l'adversité, et après avoir eu des chants pour sa

gloire, il sut en trouver d'autres pour ses douleurs. Parmi les fragments poétiques composés par Paul Diacre et qui ont échappé à la destruction, il en est un qu'on trouve empreint d'une sensibilité vraie et d'une élégance de forme assez remarquable, si l'on se reporte à la fin du huitième siècle. C'est l'épitaphe en vers du duc Arigise, écrite dans l'intention fort louable de plaindre et de consoler sa femme Adelperga. Non moins lettrée qu'Arigise, dont le savoir avait embrassé les trois branches de la philosophie ancienne, cette princesse, ainsi que le dit Paul Diacre dans une lettre qu'il lui adresse, appliquait elle-même l'ingénieuse sagacité de son esprit à méditer les écrits des sages. On comprend donc la nature des rapports tout littéraires qui unissaient Adelperga et le moine du Mont-Cassin. Elle suffit à expliquer également le zèle pieux qu'il mit à composer l'épitaphe dont nous traduisons ici quelques distiques, pour achever de faire connaître par son côté poétique et moral le caractère du principal historien des Lombards.

Après avoir peint d'abord la douleur des peuples d'Arigise venant arroser de leurs larmes la terre où repose la noble dépouille de leur souverain, le poëte ajoute que, pour célébrer dignement son héros, il faudrait ou la bouche éloquente de Cicéron, ou la langue harmonieuse de Virgile. S'adressant ensuite au prince défunt dont il rappelle la souche illustre et les éminentes qualités, il dit en parlant de sa veuve : « Si heureuse autrefois, elle est maintenant la plus infortunée des épouses, celle à qui l'amour fit partager ta couche royale. Hélas! le cœur percé d'un glaive à jamais cruel, elle ne traîne plus qu'un corps languissant et dans la vio-

lence de ses regrets elle semble prête à mourir. Déjà elle avait vu les tristes funérailles de l'un de ses fils, et l'autre, tu le retiens, ô Gaule, dans un dur exil. Il lui reste heureusement deux filles à la fleur de leur premier âge : elles sont la consolation de sa douleur et l'objet de sa craintive sollicitude. En les voyant, elle croit qu'un visage bien-aimé lui est rendu, et l'agitation de son âme lui fait craindre qu'elles ne deviennent aussi la proie de la mort[1]. »

Tandis que l'histoire, la poésie et la science hagiographique sont cultivées au Mont-Cassin, on voit s'y poursuivre aussi, dans le cours du neuvième siècle, le travail de transcription, œuvre patiente et méritoire qui préserve d'une ruine inévitable les plus belles productions de la littérature sacrée et profane. De cette époque on garde encore dans les archives de l'abbaye une histoire de Zozime et de Théodoret, un bel exemplaire de

[1] Lugentum lacrymis populorum roscida tellus
Principis hæc magni nobile corpus habet.
Hic namque in cunctis recubans celeberrinus heros,
Præpollens Arichis, oh! decus atque dolor.
Tullius ore potens cujus vix pangere laudes
Ut dignum est posset, vel tua lingua, Maro.
Tam felix olim, nunc namque miserrima, conjux
Regali in thalamo quam tibi junxit amor :
Eheu! perpetuo pectus transfixa mucrone,
Languida membra trahens, te, moribunda, dolet.
Viderat unius, heu! nuper pia funera nati;
Ast alium extorrem, Gallia dura, tenes.
Huic geminæ natæ vernanti flore supersunt,
Solamenque mali, sollicitusque timor.
Has cernens reddi vultus sibi credit amatos;
Hæc ne præda fiant, fluctuabunda pavet.

Ce poëme dont Mabillon, dans les *Annales bénédictines*, ne cite qu'un très-court fragment, a été publié et annoté par M. Pertz avec le *Chronicon Salernitanum*. — Cf. *Monum. Germ. hist. Script.*, tome III.

saint Augustin et de plusieurs autres Pères de l'Église.
. Au commencement du dixième siècle, l'abbé Théobald donne, sous ce rapport, une nouvelle impulsion à l'activité de ses religieux. Non content d'avoir fait décorer de peintures deux chapelles élevées par lui à saint Sévère et à saint Nicolas, et d'avoir entouré l'atrium précédant l'église de l'abbaye, de murailles flanquées de tours, il voulut enrichir la bibliothèque de nouveaux manuscrits[1]. Mais c'est particulièrement dans la période suivante et sous l'administration de Didier que le mouvement littéraire se continue avec succès, et que les chefs-d'œuvre de l'antiquité sont soigneusement étudiés et transcrits par les religieux. Bientôt la bibliothèque, reconstruite à côté de la nouvelle église, s'enrichit des ouvrages de Virgile, d'Horace, de Térence et de Cicéron, auxquels s'ajoutèrent ensuite les Institutes et les Novelles de Justinien, ainsi que des histoires latines et des chroniques du moyen âge. Didier lui-même donnait l'exemple de la plus grande activité intellectuelle. A quarante ans il se mit à étudier les lettres et la musique avec ardeur, et composa plusieurs livres sur les miracles accomplis au Mont-Cassin, ainsi que le chant de l'office de saint Maur. Par son influence, la célèbre école de l'abbaye, qui avait commencé à refleurir sous l'abbé Théobald, atteignit à cette époque son plus haut point de prospérité, sans que la culture de la

[1] La liste des ouvrages dont il ordonna la transcription nous a été conservée. Nous y voyons figurer notamment les *Homélies* et les *Morales* de saint Grégoire le Grand, les *Commentaires* sur les psaumes et la *Cité de Dieu* de l'évêque d'Hippone, les *Etymologies* de Raban Maur, l'histoire des Romains, celle des Lombards, le recueil des *canons* et les *décrets* des souverains pontifes, le *martyrologe* de saint Jérôme, le Pontifical romain et deux livres de chœur renfermant des hymnes pour la psalmodie.

science nuisît en rien à la religieuse observation de la Règle. Alors le Mont-Cassin était l'asile où les esprits les plus distingués de l'Italie méridionale venaient chercher le repos et les lumières dont ils avaient besoin. Les lettres profanes et sacrées, la poésie latine du moyen âge, l'histoire revêtant la forme intéressante des chroniques, enfin les sciences physiques et médicales y avaient, pendant cette période, les plus dignes représentants.

Arrêtons-nous un instant sur trois de ces personnages, c'est-à-dire Constantin l'Africain, Léon d'Ostie et Amatus de Salerne. Le premier, originaire de Carthage, parcourut tour à tour l'Égypte, l'Asie Mineure et l'Inde, dans le but de recueillir des connaissances sur la médecine, les mathématiques et les sciences physiques et naturelles. Son profond savoir, qui étonna son siècle, le fit passer, comme il arrivait souvent alors, pour un magicien ayant commerce avec les esprits infernaux. Revenu en Europe, Constantin s'arrêta dans l'Italie méridionale où il devint secrétaire de Robert Guiscard, selon le témoignage de Lambecius[1], et comme on en trouve encore la preuve dans un manuscrit grec de la bibliothèque Laurentienne, indiqué au catalogue de Bandini[2]. Il se rendit ensuite à Salerne, illustra par sa science la célèbre école de médecine établie en cette ville, et vint enfin se faire moine au Mont-Cassin, où il jouit d'une grande faveur auprès de l'abbé Didier. Constantin y laissa un grand nombre de traités sur la médecine et l'hygiène, des traductions de livres arabes en langue latine, et ses ouvrages, publiés à Bâle en

[1] Lambec., *Comment. de Bibliot. Cæsar.*
[2] Band., *Catal. MSS. Græc. Bibl. Laurent.*, vol. 3, p. 124.

1536, nous expliquent le titre de *Nouvel Hippocrate* qu'il reçut de ses contemporains[1]. Les disciples qu'il forma parmi les moines de l'abbaye contribuèrent pour beaucoup, comme l'affirme Giannone, à étendre la réputation de l'école de Salerne, et au nombre de ces savants moines, il faut citer Azzon, qui traduisit en latin plusieurs ouvrages de son maître, et fut chapelain de l'impératrice Agnès.

Regardé avec raison comme l'un des plus célèbres chroniqueurs de l'histoire de l'Italie au moyen âge, Léon d'Ostie, connu aussi sous le nom de Léo Marsicanus, fut moine de l'abbaye du Mont-Cassin, avant d'être nommé cardinal et évêque d'Ostie. On sait qu'il était né au pays des Marses, d'où lui vint le nom de *Marsicanus;* mais on ignore quelle était sa famille, aussi bien que l'époque de sa naissance. Jeune enfant, il fut, selon un usage assez fréquent dans un siècle religieux, présenté comme oblat à l'abbé du monastère, et admis à l'école qui en dépendait, il y fit le cours complet de ses études avant de prendre l'habit de saint Benoît. Appréciant son instruction et son goût tout particulier pour les recherches historiques, l'abbé Odérise lui confia le soin d'écrire la chronique du Mont-Cassin, et plus tard, le pape Pascal II, jaloux de récompenser son mérite, le créa cardinal et l'appela auprès de lui, à Rome, où nous le voyons siéger au concile de Latran. En se mettant à l'œuvre, pour répondre au désir de son supérieur, Léon d'Ostie ne se dissimula point les difficultés d'une entreprise qu'Alfano lui-même

[1] M. le Dr Daremberg, dont on connaît les intéressantes études touchant l'histoire de la science médicale au moyen âge, a écrit, sur Constantin l'Africain, des pages qui méritent d'être consultées.

avait cru devoir abandonner, comme étant au-dessus de ses forces. Les principales sources auxquelles puisa l'annaliste de l'abbaye furent la chronique de l'abbé Jean, l'histoire des Lombards et tous les travaux faits précédemment sur les papes et les Empereurs par les savants moines qui l'avaient précédé.

Dans le prologue de son livre, l'auteur avoue humblement que ce fut pour lui un rude et difficile ouvrage de compulser les diplômes, priviléges, bulles, donations et autres actes provenant des souverains, bienfaiteurs du monastère, car ces documents avaient beaucoup souffert de l'incendie et de la destruction du Mont-Cassin. La chronique de Léon d'Ostie, qui commence avec saint Benoît et s'étend jusqu'à l'administration de Didier, est divisée en trois livres. On l'appelle ordinairement la *petite chronique* pour la distinguer de la *grande* que composa Pierre Diacre, lequel ajouta trente chapitres à l'œuvre de son prédécesseur, et en outre écrivit un quatrième livre dont le récit ne s'arrête qu'à la mort de l'anti-pape Anaclet. La chronique de Léon d'Ostie nous offre un double intérêt, en ce sens, qu'après avoir raconté les faits relatifs à l'abbaye du Mont-Cassin, le narrateur sort souvent de l'étroite enceinte de son cloître, pour exposer des événements se rapportant à l'histoire politique de l'Italie, et qui eussent été méconnus sans le soin qu'il prit de les relever. Par là il a bien mérité, non-seulement de l'illustre communauté dont il fut membre et de l'Église romaine qu'il honora par son mérite, mais aussi de la patrie italienne dont il éclaira les annales par ses consciencieux travaux[1].

[1] La chronique de Léon d'Ostie et celle de Pierre Diacre furent imprimées pour la première fois à Venise, en 1513, par les soins d'un

Après Léon d'Ostie, Amatus de Salerne est non moins digne d'être mentionné parmi les chroniqueurs nationaux, pour son *Histoire des Normands* dans l'Italie méridionale. Avant la découverte de cette chronique, traduite du latin en français du treizième siècle, découverte faite à la bibliothèque impériale de Paris, il n'avait été possible de rien préciser sur l'origine et la patrie de cet écrivain. De ce fait, qu'un prélat du nom d'Amatus avait été évêque d'Oloron, puis archevêque de Bordeaux, Baluze avait conclu que l'auteur de l'*Histoire des Normands* était français, et à cette opinion, que Mabillon lui-même avait adoptée, s'étaient ralliés les bénédictins de saint Maur, qui travaillèrent à l'histoire littéraire de France[1]. Quelque graves que fussent de telles autorités, elles durent céder devant un passage de la version française, trouvée et publiée par M. Champollion Figeac, et qui établissait positivement qu'Amatus était de Salerne. Quant à l'époque où il écrivit son

religieux bénédictin de cette ville, nommé Laurent Vincentino; mais cette édition n'est pas conforme au texte primitif. En 1603, Jacques Bruel, moine de Saint-Germain-des-Prés, donna une seconde édition des deux chroniques, exactement semblable à la première, qui fut également reproduite en 1616, dans une troisième édition faite à Naples par le bénédictin espagnol Laureto. Il y avait pourtant à la disposition de ce dernier éditeur des exemplaires manuscrits de la chronique de Léon d'Ostie, conservés à la bibliothèque du Mont-Cassin, et dont le plus petit, en caractères lombards du XIe siècle, est sinon autographe, du moins contemporain de l'auteur. C'est d'après ces deux exemplaires que l'abbé Angelo della Noce publia une nouvelle édition imprimée à Paris, et qui, cette fois, fit connaître le véritable texte de Léon d'Ostie ; seulement, au lieu de se borner à élucider certaines parties de ce texte par des notes explicatives, le savant éditeur a eu le tort de se lancer dans des digressions étrangères au sujet, et où il oublie trop la chronique pour faire preuve d'érudition. De nos jours, les œuvres complètes de Léon d'Ostie, comme celles de Paul Diacre, ont été réimprimées dans la collection publiée par l'abbé Migne.

[1] Baluze, *Miscellanées*, liv. II. — *Hist. litt. de France*, tom. IX, p. 226.

ouvrage, on doit supposer que ce fut avant l'année 1086, puisqu'il dédia ce livre à l'abbé Didier, avant que celui-ci ne fût élevé au siége pontifical, avénement qui eut lieu en cette même année. Comme tous les religieux qui vécurent sous son administration, Amatus avait autant d'affection que de respect pour le pieux abbé du Mont-Cassin. Aussi, dans un passage de son livre, il exprime le vœu ardent d'être rappelé à Dieu avant son supérieur, afin de pouvoir, à son dernier jour, recevoir de lui la suprême absolution.

En témoignage des sentiments qui l'unissaient à l'abbé Didier, il voulut lui faire hommage de son œuvre, ainsi qu'on le voit par une dédicace rappelant la langue de Villehardouin et de Joinville. On aime à trouver dans cette dédicace les souvenirs de l'antiquité profane mêlés aux traditions de l'antiquité sacrée, le nom de Cyrus le Grand rapproché de celui du prophète Isaïe et les conquêtes du roi de Perse comparées aux exploits des chevaliers normands dont les merveilleux faits d'armes constituent une véritable épopée. Après l'envoi de son ouvrage à l'abbé Didier, et un tribut payé à la mémoire de Paul Diacre, « moyne de de cet monastier dont je sui, » dit le chroniqueur, le bon religieux adresse à Dieu d'où émane toute lumière, une touchante invocation semblable à celles qui précèdent les poëmes des temps antiques. Après avoir fortifié son esprit par cet appel aux inspirations d'en haut, le chroniqueur entre dans le récit des faits, et raconte l'histoire des Normands depuis les premières invasions de ces peuples dans les diverses parties de l'Europe jusqu'à la mort de Richard, prince de Capoue, arrivée en 1078. L'ouvrage entier est divisé en huit

livres dont chacun se subdivise en plusieurs chapitres précédés d'un court sommaire des événements. La science historique regrette avec raison le texte latin et original d'Amatus; mais cette perte a été heureusement compensée par la publication du texte en vieux français donnée en 1835[1].

III

Parmi les noms qui eurent alors le plus de renommée au Mont-Cassin, il faut surtout placer ceux de Guaifre et d'Alfano, dont la critique moderne ne doit pas dédaigner les poésies, à cause de l'intérêt de circonstance qui souvent s'y rattache. Le premier, surnommé par ses contemporains *la Fleur de Sagesse*, alla finir ses jours dans le monastère qu'il illustra, selon le témoignage d'un chroniqueur, par sa piété, la grandeur de son esprit et le charme de son éloquence. Ses ouvrages se composent de la vie de deux saints, d'homélies et de plusieurs poëmes, dont l'un, consacré

[1] Outre la chronique dont il vient d'être parlé, Léon d'Ostie et Pierre Diacre attribuent encore au moine Amatus la composition d'un poëme sur les Actes des apôtres saint Pierre et saint Paul, et que l'auteur adressa au pape Grégoire VII. Longtemps on crut qu'il était perdu; mais le Père Beccheti, dominicain, et continuateur de l'*Histoire ecclésiastique* commencée par le cardinal Orsi, en découvrit un exemplaire dans la bibliothèque du monastère cistercien de San Salvadore, à Bologne. Ce poëme, intitulé *de Laudibus SS. Petri et Pauli*, et composé en vers léonins, est divisé en quatre livres. A côté des défauts de l'époque et de nombreuses incorrections accompagnées d'une certaine recherche dans le choix des rimes, des figures et des antithèses, on y trouve parfois une inspiration vraie, des vers fortement touchés et des effets naturellement produits par tout ce qui porte l'empreinte d'une conviction sincère et profonde.

à l'éloge du Psautier, respire parfois le génie élégiaque de David sous une forme tout empreinte des classiques souvenirs d'Horace et de Virgile. Un autre petit poëme dans lequel chaque distique rappelle un des nombreux miracles de saint Martin, doit aussi nous attacher, moins à cause du mérite de la difficulté vaincue que parce qu'on aime à voir glorifier si loin, au delà des Alpes, la légende merveilleuse de l'un des patrons de la France.

Le poëte commence par une invocation à celui qu'il chante; il le nomme la « perle des pontifes, » et le supplie de lui inspirer des cantiques qui soient dignes de lui. « Partout, s'écrie-t-il, on célèbre la gloire de tes pacifiques triomphes, car tu brilles au premier rang des apôtres de la foi[1]. » L'éloge de saint Secondin est le sujet d'un poëme à peu près semblable et d'une histoire légendaire écrite en prose, où l'auteur trace la description de l'ancienne Troie qu'il fait revivre dans la ville de Troja, dont saint Secondin fut évêque. Cette description, remarquable par l'élévation du style, nous montre comment les grandes traditions de l'antiquité orientale venaient, au fond des cloîtres, se mêler à celles du moyen âge. Rattachant ainsi les siècles héroïques aux temps barbares, elles rendaient à l'humanité ses titres et aux peuples toute une longue série d'aïeux. De là une glorieuse solidarité dont on aime à retrouver encore la trace dans la pièce où Guaifre de Salerne nous représente l'un de ces pèlerins normands qui, en ve-

[1] Gemma sacerdotum, votis assiste tuorum,
Ut resonent meritis cantica digna tuis.
Facta triumphorum celebrantur ubique tuorum,
Cum rutilas primo sub fidei titulo.

nant visiter le monastère de Saint-Michel, au mont Gargano, ne pouvaient s'empêcher de jeter des regards d'admiration et de convoitise sur le beau pays dont ils devaient plus tard devenir les conquérants. On sait que ce mont Gargano, qui se dresse à quelque distance des bords de l'Adriatique, est fameux par la double célébrité que lui donnèrent tour à tour le polythéisme romain et la légende chrétienne. Les sombres forêts qui en couronnaient la cime avaient été regardées autrefois comme servant de retraite à un oracle, et l'imagination des anciens croyait en entendre résonner la voix terrible, lorsque les Aquilons, selon l'expression d'Horace, ébranlaient et faisaient gémir ce bois de chênes séculaires :

..... Aut Aquilonibus
Querceta Gargani laborant.

Dans sa tolérance parfois nécessaire pour les superstitieuses faiblesses du monde païen, le christianisme fit prendre une autre direction au culte dont les habitants du pays avaient placé le sanctuaire sur le mont Gargano. A la suite de trois apparitions miraculeuses de l'archange saint Michel, cette montagne fut placée sous sa protection particulière, et l'ancienne caverne de l'oracle fut transformée en une crypte qui, désormais sanctifiée par la prédilection de l'archange, reçut le nom de *Sant' Angelo*[1].

[1] On descend dans cette grotte par cinquante-cinq marches taillées en plein roc ; une porte de bronze ferme l'entrée de la crypte qui est pavée en marbre, et près de l'autel où se célèbre la messe tous les jours, jaillit une source à laquelle on attribue des propriétés merveilleuses. Outre la crypte, on remarque encore l'église dédiée à saint Michel, et dont les anciennes portes en bronze sont divisées en vingt-quatre panneaux représentant les apparitions où figurent les archanges

Une autre pièce du même auteur, fort curieuse comme expression fidèle des mœurs et des croyances de l'époque sur la puissance de l'intervention des saints, est celle qu'on peut désigner sous ce titre : *La Résurrection d'un suicidé*. Le moine du Mont-Cassin y trace en vers hexamètres parfois très-remarquables de ton et de facture l'aventure tragique d'un jeune homme qui s'était joint à une troupe de pieux voyageurs se rendant en pèlerinage au tombeau de l'apôtre saint Jacques. N'ayant pu rejoindre en temps utile ses compagnons de route, ce jeune homme, dont l'esprit était fort simple, poursuit seul son chemin et fait rencontre d'un personnage à l'air doux et avenant, qui n'est autre que le démon[1]. Celui-ci, par de pieux discours et les dehors engageants qu'il simule, a bientôt capté la confiance du crédule pèlerin, qui lui apprend le vif désir qu'il a de gagner le ciel en allant faire ses dévotions au lieu où repose l'apôtre saint Jacques. « Pourquoi, lui dit le tentateur d'une voix de plus en plus persuasive, pourquoi te donner tant de peine et chercher si loin ce que tu peux obtenir à l'instant même? Ne sais-tu donc pas

Michel et Gabriel. — Consulter le bel ouvrage intitulé *Recherches sur les monuments et l'histoire des Normands et de la maison de Souabe dans l'Italie méridionale*, grand in-folio, texte par A. Huillard Bréholles, planches par Victor Baltard, architecte.

[1] Gallorum cœtus partes qua fulget Hiberas
Corpus apostolicum gentis de more petebat,
Ut devotus amor, sacra dum loca viserat, ipsa
Asperitate viæ scelerum se mole levaret.
Quorum, naturæ persimplicis, et puerilis
Unus erat, facilis quo velles flectere flecti.
Hos ut ad hospitium jam tardior hora coegit,
In partem simplex divertit ab agmine solus,
Dimotusque via modicum, fraudisque dolique
Invenit auctorem juvenilis corporis instar.

Guaif. Salernit., *De mirac. illius qui seipsum occidit*.

à qui tu parles? Je suis l'apôtre que tu veux honorer, et je te promets le pardon de tes fautes avec l'assurance de ton salut, à la condition que toi-même affranchiras ton âme des liens pesants du corps. Veux-tu vivre d'une vie éternellement heureuse, débarrasse-toi d'une existence périssable. » Malgré l'horreur que lui inspire d'abord la pensée du suicide, le voyageur se laisse persuader. Il rejoint donc ses compagnons, soupe gaiement avec eux, et, pendant leur sommeil, il se coupe la gorge et se déchire les entrailles ; mais, au moment d'expirer, la conscience du crime qu'il a commis revient au suicidé, et son dernier cri est un cri de remords et de désespérance[1]. Sa pauvre âme est immédiatement saisie par une troupe de cruels démons qui l'emportent à travers l'espace, et le plus acharné de tous à la torturer, en la bafouant de ses mordantes ironies, est précisément celui qui a poussé sa victime au suicide. Cependant, à force de parcourir plaines, vallées et montagnes, la troupe diabolique arrive près des murs de Rome ; mais là une voix retentissante arrête les mauvais esprits et les contraint à lâcher leur proie. En même temps apparaît la véritable et radieuse figure de l'apôtre saint Jacques, et il intercède pour l'âme coupable auprès de la Mère de Dieu, qui trône dans le ciel au milieu d'un chœur de vierges. Le pardon est accordé, à la con-

[1] ..... « Quare tantum vis ferre laborem?
Hic via consiliumque viæ : discrimine nullo
Atque mora nulla conquiri posse quod optas. »
.... Credit miser, atque repente
Stratus humi deposcit opem... « Vis vivere vitam
Semper mansuram? Vitam tibi tolle caducam. »
..... It, cœnat, simulatque gravatis
Somno consociis, immergit gutture telum.
Id., *Loc. citat.*

dition que l'âme retournera dans le corps qu'elle a désertée avant le temps, et qu'elle expiera conjointement avec cette chair entachée du même crime, le suicide qu'elle a commis. Sous la conduite de l'apôtre saint Jacques, elle retourne donc à l'hôtellerie qu'elle a quittée naguères, et se fait reconnaître de ses compagnons stupéfaits d'épouvante à l'aspect de ce corps qu'ils voient se ranimer après l'avoir vu mourir, et qui se dresse, parle et marche devant eux. Afin de racheter sa faute par une sainte expiation, le jeune pèlerin se rend immédiatement au monastère de Cluny, raconte son aventure à l'abbé Hugues, et reçoit de ses mains l'habit religieux[1].

Ainsi que le poëme *In laudem Psalterii*, celui que nous venons d'analyser renferme, à côté de passages rappelant l'incorrection du onzième siècle, des vers d'une grande énergie et empreints parfois de réminiscences classiques. Il y domine surtout un sentiment de généreuse sympathie pour la faiblesse de ces cœurs jeunes et inexpérimentés que l'esprit du mal entraîne facilement à leur perte, mais que retire bientôt du précipice la charité de quelque puissant intercesseur. Le début a quelque chose de religieux et de solennel, et,

[1] ..... Miseram mox turba ferorum
Spirituum capiunt animam, rapiuntque trahuntque
Per summas valles..... ....
En specie vera juvenis pulcherrimus adstat;
Novit apostolici formam quasi præscius oris
Spiritus; hunc sequitur ....
Ergo repentino rediens jam libera cursu
Intrat apostolico dimissa cubilia ductu.
Oscitat, erigitur, loquitur graditurque cadaver;
Dat res ipsa fidem sociis, nam vivere cernunt
Quem videre mori.... ....
Hæc peti, hunc orat habitum dare, cuncta professo
Quæ sibi contigerant ....
Id., *Loc. citat.*

par la haute sagesse des réflexions qui s'y trouvent, il pourrait servir également d'épilogue et de moralité à la pièce. « Du profond abime de la mort, s'écrie le poëte en s'adressant à l'homme, où t'avait précipité la désobéissance, la mort du Christ est venue te relever. La mort seule te racheta; seule elle te donna la vie; elle te rend seule l'espérance, et seule encore le salut. Mais toi, malheureux, oubliant cet espoir d'une vie sans fin et les félicités d'un salut éternel, tu recommences la série des fautes qui t'ont poussé et te poussent encore sous le joug cruel d'un tyran habile à te captiver. Ne sais-tu pas que le Christ ne mourra pas de la mort dont il a triomphé par sa résurrection? Et ce corps trois fois saint dont la souffrance fut le gage de ton salut, il ne ressentira plus désormais, ni les flagellations, ni les coups, ni la pointe de la lance, ni les douleurs de la croix. Non, le sang rédempteur ne coulera plus volontairement pour toi; le Christ, qui est ta vie, ne sera pas déposé pour la seconde fois dans le tombeau, après que son esprit divin est remonté du séjour des ténèbres à celui de la lumière[1]. »

[1] Mortis in immanem te mersit culpa ruinam,
Christi mors crexit, homo. Mors sola redemit,
Sola dedit vitam, sola spem *sic*, sola salutem.
Sed tu tantæ spem vitæ, bona tanta salutis
Oblitus, repetis quæ te traxere, trahuntque
Sub captivantis crudelia jura tyranni.
At non jam moritur Christus de morte resurgens,
Et sacrosanctum cujus tibi pœna salutis
Causa fuit, clavi, flagra, crux et lancea corpus
Jam non afficient; cruor ille salutifer ultro
Non fluet, aut tumulo Christus, tua vita, secundo
Claudetur; baratrum nec jam descendet in imum
A tenebris animus revocatus lucis ad ædem.
Id., *Loc. citat.*

Il est curieux de rapprocher ce passage et les réflexions faites sur

Le pieux moine qui écrivit ces vers eut une vie et une mort bien dignes des sentiments qu'il y a exprimés. Dans sa chronique, Amatus de Salerne nous apprend que Guaifre, son vénérable et savant compatriote, après s'être voué à saint Benoît, fut élevé abbé du monastère bénédictin de sa ville natale, qu'il gouverna sagement jusqu'à l'époque où les persécutions du duc Gisulfe le forcèrent à se retirer au Mont-Cassin. Il y mourut dans de grands sentiments de piété, et après qu'il eut rendu l'esprit, ajoute le chroniqueur, « comme on le recommandait à l'oraison de ses frères, ceux-ci comprirent qu'il n'était point nécessaire de prier pour le repos de son âme, car l'archange Michel l'avait emportée en la joie du paradis[1]. »

Supérieur par le talent et surtout par la renommée à Guaifre, son contemporain, Alfano, d'abord moine au Mont-Cassin, puis élevé, en 1058, à l'archevêché de Salerne, se trouva mêlé à tous les grands événements de son siècle. Tour à tour pèlerin à Jérusalem, négociateur à Constantinople, il intervient ensuite comme médiateur dans les sanglants démêlés qui divisent le Normand Robert Guiscard et les Lombards bénéventins. Au milieu de toutes ses occupations, il trouva des loisirs pour cultiver les sciences, la musique et les lettres; mais les travaux de l'esprit ne le détournèrent jamais de ses habitudes ascétiques. Ce moine, à l'esprit élé-

la mort du Christ assurant la rédemption du monde, de l'invocation que l'auteur de la vie de saint Donatus place dans la bouche du pieux évêque de Fiésole, au moment où il va rendre le dernier soupir. Ce fragment, tiré d'un recueil de légendes appartenant à la bibliothèque Laurentienne, et dont la transcription peut être attribuée au XI[e] siècle, renferme à peu près les mêmes figures, les mêmes imitations de poésie latine, que la pièce de Guaifre de Salerne.

[1] Amat., *Ystoire de li Norm. L. IV*, 38.

gant, au goût délicat, qui lisait Horace et Juvénal sans trop de scrupule, vivait comme l'anachorète le plus austère, ne se couchant jamais pendant la durée du Carême et ne prenant de nourriture que deux fois la semaine. Les homélies et les compositions poétiques d'Alfano se ressentent de la forte trempe de son caractère, en même temps qu'on y retrouve la sensibilité du cœur généreux qui recueillit si pieusement un noble pontife dans l'exil. Ses poésies, dont la liste seule occupe toute une page dans la chronique de Pierre Diacre, ont été publiées successivement et en fragments divers par Ughelli, Giesebrecht, le P. Tosti et Frédéric Ozanam. Quelques unes de ces pièces, où la barbarie du temps cherche à s'effacer, nous donnent parfois d'intéressantes révélations sur certains aspects de la société italienne au onzième siècle. Telle est, par exemple, celle qui est adressée à un avocat de Salerne, ayant nom Romuald, orateur à la parole tour à tour grave, pathétique ou véhémente, et dont l'éloquence, comme celle de beaucoup de ses confrères, sut fonder l'édifice de sa gloire et de sa fortune, tout en défendant les intérêts d'autrui[1].

Dans d'autres poëmes, l'auteur abordant des sujets plus élevés, tantôt encourage Grégoire VII dans le dessein qu'il a de reconstituer la grandeur de Rome, tantôt

[1] Dulcis orator, vehemens gravisque
Inter omnes causidicos perenem
Gloriam juris tibi, Romoalde,
Prestitit usus.
. . . .
Civium nulli, spatio sub hujus
Temporis, fortuna serenitate
Prævalet ridere beatiori
Quam tibi nuper.

Alphan . *Carmin.*

célèbre la restauration de son monastère par l'abbé Didier. Entraîné par ses affections personnelles et son enthousiasme lyrique, il compare le Mont-Cassin à une autre colline de Sion, gracieusement ombragée de cèdres et d'oliviers, et dont la haute cime, couronnée d'une église aussi belle que le temple de Salomon ou la basilique de Sainte-Sophie, permet à l'âme de se rapprocher du ciel et de Dieu. A son langage animé, on reconnaît que le poëte a concentré toute la puissance de ses affections autant sur la sainte demeure où il vécut si paisible que sur l'illustre abbé qui en rebâtit les murailles. Après avoir rappelé comment sur la montagne où s'élevait un temple d'Apollon, saint Benoît consacra un monument au vrai Dieu, il se plaît à donner sur la riche ornementation de l'église nouvellement reconstruite des détails curieux au point de vue de l'art et de la science archéologique. Avec les mosaïques habilement composées par des artistes byzantins, le marbre, l'albâtre et le porphyre y combinaient leurs couleurs dont l'éclat, dit Alfano, rappelait la transparente limpidité de la mer. « Si grande, ajoute-t-il, est la splendeur qui brille dans cet édifice, que Rome ne doit pas mettre au-dessus la magnificence de ses monuments. Aussi la perfection même de son œuvre vient-elle combler tous les vœux de Didier, notre vénéré père. O sainte montagne, dont le sommet se rapproche des astres, tu es comme la divine et radieuse fenêtre d'où les âmes paraissent s'envoler vers les demeures célestes[1]. Nouvel Éden, par tes charmes tu surpasses tous les autres lieux du monde,

[1] Allusion à un passage de la légende de saint Benoît qui se trouvant à la fenêtre de sa cellule, vit l'âme de sa sœur Scholastique prendre son vol vers le ciel, sous la forme d'une colombe.

tu exhales les mêmes parfums que le paradis terrestre, et tes délices ne sont autres que les siennes[1]. »

A ces accents d'un lyrisme essentiellement chrétien, Alfano, comme Guaifre de Salerne, mêle souvent, ainsi qu'on l'a remarqué, des figures et des formes de style empruntées aux poëtes de l'antiquité profane qu'il n'a pas étudiés sans profit. Ainsi, grâce aux traditions gardées par les écoles monastiques, Rome, tombée du faîte de sa puissance matérielle, domine toujours le monde par sa langue, son génie et ses monuments. L'inépuisable courant de la littérature latine, bien que suspendu dans sa marche, continue donc d'abreuver l'esprit humain qui, même dans les temps les moins favorables à la culture intellectuelle, ne cesse de s'y complaire et de s'y délecter. Cette prédilection constante chez les hommes du moyen âge ne s'explique pas seulement par l'influence qu'exerçaient sur eux les impérissables chefs-d'œuvre du génie latin. Une autre impression non moins forte les dominait encore, car dans Rome, telle qu'ils purent la voir du huitième siècle au onzième, ils reconnaissaient toujours la reine des na-

[1] Tanta decoris in hoc rutilat
Gloria, Roma quod ipsa sua
Pluris, ut estimo, non faciat:
Sic quoque vota Desiderii
Convaluere benigna patris.

Tu speciosa fenestra Dei
Proxima luminibus superis,
Unde videntur ad hæc animæ
Tendere. . . . .

Ut Paradisus amœnus Eden,
Omne soli superas specimen;
Ejus aromatibus redoles:
Deliciæ tibi non aliæ
Sunt nisi forte suæ pariles.

Alphan., *Carmin.*

tions, imposant, selon la légende, ses lois à toute la terre[1]. C'est que, malgré les dévastations du temps et des hommes, l'aspect de ses vieux monuments, son enceinte crénelée et garnie de trois cent soixante-deux tours, ses thermes, ses palais et ses temples antiques parfois transformés en églises, tout cela frappait d'admiration les pieux pèlerins qui venaient y visiter les tombeaux des saints apôtres. Même après le terrible incendie allumé par les ordres de Robert Guiscard et qui brûla tout l'espace compris depuis la porte Flaminia jusqu'au palais de Latran, la ville des Césars et des papes semblait toujours si belle que Hildebert de Tours, qui la visitait à la suite de ce désastre, pouvait dire avec raison : « La grandeur de ses monuments est telle qu'il n'est pas plus possible d'égaler ceux qui sont restés debout, que de relever ceux qui sont tombés en ruines[2]. »

A la période suivante se rattache Pierre Diacre, qui, sous le nom de Grande Chronique, continua celle de Léon d'Ostie, depuis l'avénement de Didier au souverain pontificat jusqu'à la mort de l'anti-pape Anaclet. Ce chroniqueur, était, comme nous l'avons vu dans l'un des précédents chapitres, un moine actif et remuant qui prit une grande part aux troubles dont le Mont-Cassin fut alors le foyer. Tour à tour témoin ou

[1] De cette légende inscrite sur les sceaux et les monuments de l'époque.

ROMA CAPVT MVNDI REGIT ORBIS FRENA ROTVNDI

on peut rapprocher celle que porte le grand sceau attaché au diplôme de Tertullus, retranscrit au x[e] siècle et dont nous avons parlé précédemment.

[2] Tantum restat adhuc, tantum ruit, ut neque pars stans
Æquari possit, diruta nec refici.
Hildeb. Oper. Col. 1314.

acteur dans les faits qu'il raconte, il donne parfois à son récit une forme animée et dramatique. Outre sa grande chronique et une biographie des personnages illustres du Mont-Cassin, il composa le singulier ouvrage ayant pour titre : *Catalogue des rois, consuls, dictateurs et tribuns de la nation troyenne*. Renfermant une première série de princes troyens qui ne sont pas plus authentiques que les personnages créés par Annius de Viterbe, cette compilation donne ensuite la liste des rois, magistrats et empereurs de Rome, et celle des souverains pontifes. Dans le recueil de ses lettres, nous citerons également comme les plus intéressantes celles qui sont adressées à l'impératrice Richise, fille de Louis le Gros et veuve de Lothaire II. C'était en l'année 1137. L'abbé du Mont-Cassin venait d'envoyer demander du secours à Lothaire contre Roger de Sicile ; mais les messagers trouvèrent l'Empereur rendant le dernier soupir dans une humble chaumière du Val de Trente. Cette mort toucha vivement Pierre Diacre. Il écrivit à la veuve des lettres de consolation qui offrent à la fois lem'preinte de sentiments chrétiens et de souvenirs empruntés à la philosophie païenne. Les réflexions sur la mort rappellent assez les sentences d'Horace, de Sénèque et de Marc Aurèle ; mais au-dessus de ces sentences philosophiques souvent froides dans leur forme et toujours bornées par leur nature, plane çà et là la grande pensée de l'autre vie telle qu'elle est présentée par le dogmechrétien. Or, cette pensée, dans les lettres du consolateur, suffit pour tout animer, tout agrandir, en ouvrant aux yeux de l'affligée des horizons sans fin à travers lesquels se dégage la perspective d'un bonheur sans mélange.

Outre les compositions précédentes, Pierre Diacre a encore laissé un traité sur des *sentences tirées de la Bible*, une *introduction* aux commentaires de la règle de saint Benoît et des *Sermons* dont les uns ont été publiés par le P. Justiniani, religieux du Mont-Cassin, mais dont plusieurs autres sont restés inédits. Parmi les écrits du même auteur qui n'ont pas été livrés à la publicité, et que le P. Tosti nous a fait connaître, il faut citer encore une *Description des lieux saints* et un poëme sur *la fin du monde*. Le premier de ces ouvrages, dédié à Guibald, abbé du Mont-Cassin, débute par l'éloge de cet abbé qui, selon Pierre Diacre, surpasse ses prédécesseurs en mérite, autant que son éloquence toute cicéronienne l'emporte sur celle des écrivains de l'antiquité latine. C'est au souvenir des succès philosophiques et oratoires de l'abbé Guibald, et à la vue de son front ceint du laurier littéraire, qu'il vient, dit-il, lui offrir l'itinéraire des *lieux saints*, en le priant de prendre en considération, à défaut du talent de l'auteur, l'importance et l'utilité de l'ouvrage. Cherchant à appliquer dans sa composition les principes donnés par Horace, il ajoute : « De même qu'aucune œuvre ne peut avoir une solide durée si l'ouvrier n'en adapte toutes les parties d'après un ordre rationnel, de même un écrivain chez lequel domine une intarissable abondance, ne parviendra jamais à produire un livre réunissant le double mérite préconisé par le poëte latin dans ce vers :

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci,

si avant de bien polir son style, il ne s'occupe de disposer convenablement ses matériaux.» Entrant alors

dans son sujet, Pierre Diacre décrit successivement Jérusalem, les lieux rendus célèbres par la vie et la passion du Sauveur, et les autres villes les plus remarquables de la Palestine. Il conduit ainsi le pèlerin depuis la montagne de Sion jusqu'au pied du Sinaï, et en retraçant les diverses stations de cet itinéraire, il semble inviter ses compatriotes à la croisade, au temps même où la voix d'un moine bénédictin bien autrement illustre, celle de saint Bernard, entrainait vers l'Orient les populations de la France et de l'Allemagne.

Non content d'avoir beaucoup écrit en prose, Pierre Diacre, à l'exemple d'Amatus, voulut aussi composer son poëme en vers rimés, selon l'usage de l'époque. Intitulé *Rytmum Petri Diaconi de novissimis diebus*, ce poëme est empreint de la tristesse profonde dont les troubles causés par le schisme de l'anti-pape Anaclet avaient alors frappé les esprits. Chaque période historique est ainsi marquée par des jours de lassitude et de découragement où la conscience humaine, ballotée par le flot des opinions contraires, ne voit autour d'elle que le mal et la désolation, semblable au naufragé qui, suspendu entre le ciel et l'abîme, ne distingue plus rien que la vague béante toute prête à l'engloutir. Telle était la situation des âmes au moment où le bibliothécaire du Mont-Cassin écrivit le poëme sur les *Derniers jours*. Comme toutes les natures ardentes, non moins promptes à s'abattre qu'à s'enflammer, Pierre Diacre avait été effrayé des conséquences du schisme auquel il avait participé lui-même. Par une réaction qui suivit sa rentrée en grâce auprès du souverain pontife, il employa son zèle à déplorer les maux

de l'Église, maux qu'il avait été, plus que tout autre, en mesure de constater.

Au commencement de son poëme, l'auteur se reporte donc à cette terrible époque de l'an 1000, et montre l'esprit du mal, qui, rompant dès lors les liens dont l'avait chargé le Christ, vainqueur de la mort et du péché, reprend son empire sur toute la terre. Après s'être ouvert par la simonie l'entrée du sanctuaire, les hommes d'Église tondent et dévorent les brebis confiées à leur garde. Ils consument au milieu de somptueux festins le temps réservé au service de Dieu, et fermant avec dureté leur porte à l'indigent, ils accueillent, le front bas, les puissants de la terre. Enfin la ruse et le sacrilége, la guerre et la vengeance dominent partout, et l'or, pour lequel un Dieu fut vendu et trahi, l'or, qui enchaîne et délie les consciences, trafique indignement des ordres sacrés. Or quelle est, selon l'écrivain, la cause première de ces calamités, si ce n'est l'usurpation d'un pontife illégitime, que sa perversité peut faire regarder comme le précurseur de l'antechrist ?

Tandis que, dévoilant les plaies de la société contemporaine, Pierre Diacre traçait ce sombre tableau, qu'on prendrait pour une page détachée de l'Apocalypse, d'autres moines cherchaient à se distraire des maux du présent, en étudiant avec ardeur les œuvres du passé. Ils ne se contentent plus, comme précédemment, de multiplier par la transcription les livres des auteurs sacrés et profanes ; mais ils veulent encore donner à l'écriture, aussi bien qu'à l'ornementation des manuscrits, un caractère de perfection inusité jusque-là. Beauté et blancheur du parchemin, élégance et régula-

rité des caractères qu'on croirait presque imprimés, riche encadrement des pages divisées en deux colonnes afin de rendre la lecture plus facile, tout atteste le respect que ces studieux copistes avaient pour les ouvrages conservés par eux à la postérité. Outre les lettres capitales dans l'ornement desquelles la fantaisie de l'artiste se jouait en mille créations diverses, un certain nombre de manuscrits peints de cette époque, offrent des miniatures fort remarquables pour le dessin, et surtout pour l'expression.

Nous citerons notamment le manuscrit portant le n° 99, et renfermant un petit tableau de l'Annonciation où les figures de la Vierge et de l'Ange, représentées sur un fond orné de deux arcades, sont exécutées avec un soin qui pourrait les faire attribuer à l'École de Giotto, bien qu'elles soient antérieures à la renaissance opérée par ce grand peintre. Enveloppée d'un manteau retombant en longs plis onduleux, la tête ceinte d'un voile laissant son front et sa figure à découvert, et debout sur un trône dont la forme et les ornements décèlent plutôt l'art byzantin que le style lombard, la Vierge exprime par son geste l'étonnement qu'elle éprouve à la nouvelle que lui apporte le messager céleste. La charité répandue sur sa physionomie, la douceur de son regard et la pureté des lignes de son visage annoncent déjà ce caractère idéaliste que l'art chrétien communiquera bientôt à toutes ses compositions. Des ornements et des figures peintes d'un genre à peu près semblable décorent des bibles, des missels, ainsi que des recueils d'homélies ou des Vies de saints dont la transcription remonte à la même époque. D'autres manuscrits, datant du douzième siècle, méritent encore

d'être cités par nous à cause de l'importance des textes qui s'y trouvent conservés ou des variantes et des leçons complémentaires qu'ils renferment. On y remarque la collection des *Actes du concile d'Éphèse*, exemplaire d'après lequel fut publiée l'édition imprimée à Venise, mais où sont restées des parties essentielles omises par l'éditeur ; le *Psautier* écrit sur cinq colonnes avec le texte des chants sacrés en diverses langues, et la version textuelle de saint Jérôme, exempte de toute erreur de copiste ; un traité inédit de médecine intitulé *de Curatione partium totius corporis*, et composé par Paul d'Égine, célèbre médecin qui florissait au septième siècle; enfin un commentaire en vers, également inédit, du *Cantique des cantiques*, et un recueil de *Sermons*, dont l'auteur est un moine demeuré inconnu.

Auteur inconnu ! Combien de fois cette simple et mystérieuse indication n'a-t-elle pas été vue par nous en tête d'ouvrages manuscrits portés sur les catalogues, ou perdus dans quelque recoin des bibliothèques conventuelles ! Que d écrivains monastiques, par un sentiment d'humilité chrétienne, ont étendu ainsi un voile impénétrable entre eux et la postérité, ne voulant pour confidents de leur discret labeur que le témoignage de leur conscience et le regard de Dieu ! Travailleurs infatigables, ils ont apporté chacun leur pierre à l'édifice inachevé, mais toujours grandissant, de la pensée humaine. A l'exemple des architectes qui, à la même époque, élevaient dans les airs de magnifiques églises, sans vouloir y graver leur nom, ces écrivains anonymes n'ont cherché d'autre prix de leur travail que la satisfaction du devoir accompli. Respectons pieusement le secret qui nous cache le nom de tant de

morts obscurs, comme on respecte la pierre scellant une tombe dont l'inscription a disparu. Ce muet hommage est le seul qui leur convienne, le seul qui doive, selon nous, s'ajouter à l'unique et modeste récompense qu'ils ont recueillie de leur vivant.

CHAPITRE XI

LA SCIENCE ET LES LETTRES DANS UNE ABBAYE BÉNÉDICTINE

— SUITE —

Ecole du Mont-Cassin. — Saint Thomas d'Aquin, oblat du monastère, y fait ses premières études. — L'activité militante du monachisme passe des bénédictins aux deux ordres de saint Dominique et de saint François — Accusation dirigée par Dante contre l'ignorance et la coupable incurie des moines du Mont-Cassin. — Réponse à cette accusation. — L'art du peintre miniaturiste continue de fleurir au monastère. — Benoît de Matera ; livres de chœur et Office de la Vierge. — La poésie latine et italienne au temps de la Renaissance. — Fascitelli, Benoît dell'Uva et l'auteur de la *Jérusalem délivrée.* — Les bénédictins de Saint-Maur et l'archiviste du Mont-Cassin. — Travaux et correspondance de dom Erasme Gattola. — Les frères Federici; catalogue raisonné des manuscrits de la bibliothèque. — Dom Joseph Macarty et dom Casimir Correale de Sorrente. — Persistance de l'esprit littéraire chez les religieux actuels. — L'histoire de l'abbaye du Mont-Cassin par dom Luigi Tosti.

En suivant le cours des annales littéraires du Mont-Cassin, ce qui frappe surtout l'attention, c'est de voir l'organisation première du fondateur, en ce qui touche le développement des études, survivre à tous les obstacles et s'affermir au milieu même des circonstances qui semblaient devoir en arrêter le progrès. Ainsi, mal-

gré les troubles qui avaient tant de fois agité l'abbaye, l'école fondée par saint Benoît avait continué de prospérer, et les élèves sortis de cette école avaient été porter dans les principaux monastères d'Italie, de France et d'Allemagne, les lumières d'une instruction destinée à faire la gloire de l'ordre bénédictin. Dans la première moitié du treizième siècle, après la diète de San Germano, où Frédéric II, ce terrible ennemi des moines, s'était réconcilié avec le pape, les religieux du Mont-Cassin espéraient enfin jouir d'une paix longtemps attendue; mais la guerre n'avait pas tardé à venir de nouveau désoler le pays. En effet, lorsque l'Empereur ayant rompu toute relation avec la cour romaine, occupa militairement les frontières des États pontificaux, il envahit encore une fois le domaine de saint Benoît, et pénétrant de vive force dans l'abbaye, en chassa les moines et avec eux les jeunes élèves composant l'école conventuelle.

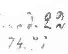
Parmi ces derniers se trouvait un enfant qui, bien qu'il fût à peine âgé de douze ans, passait pour un prodige de science. Né à l'ombre du Mont-Cassin, dans ce vieux château des comtes d'Aquino, dont on voit encore les ruines aujourd'hui, il avait été confié, dès l'âge le plus tendre, à son oncle l'abbé Landolphe, qui administrait alors l'abbaye, et dont ses parents croyaient qu'il pourrait devenir un jour le successeur. Dans un âge où les autres enfants ne font que bégayer les premiers éléments de la science, le jeune Thomas d'Aquin avait déjà parcouru le cercle des études sacrées et profanes. Aussi, lorsque, forcé de quitter l'école qui avait élevé son enfance studieuse, il se rendit à Naples, au couvent bénédictin de San Severino, il surprit ses nou-

veaux maîtres par la merveilleuse étendue de son génie et de ses connaissances. Pendant plusieurs années, il approfondit la théologie sous Érasme, religieux du Mont-Cassin et docteur à l'Université de Naples. Ce fut là, dans ce pays si propre à l'idéalisme, sur ces beaux rivages aux flots harmonieux où Pythagore avait autrefois rêvé son système, que le jeune théologien médita les grandes questions dans lesquelles il devait chercher plus tard à unir la logique à la foi. Puis, ses études achevées, quand il s'agit de fixer sa vocation, si l'ancien élève du Mont-Cassin préféra l'ordre de saint Dominique à celui de saint Benoît, c'est que, dans son jugement vaste et sûr, il avait compris à merveille la situation et les besoins de l'Église. Ce qu'il fallait, en effet, pour répandre et maintenir son action, ce n'étaient plus des moines se livrant en paix à la culture des champs et de l'intelligence, ou même précipitant avec l'éloquence d'un saint Bernard les populations vers la croisade, mais bien une armée de frères prêcheurs portant la parole et l'action, du sanctuaire sur la place publique et se faisant entendre partout où leur voix pouvait trouver un écho dans la voix sympathique du peuple.

Ainsi la vie essentiellement active, l'esprit militant vont passer des bénédictins à ces ordres mendiants qui, récemment autorisés par l'habile politique des papes, auront pour mission de défendre l'Église contre les hérésies, et le saint-siége contre tous ses adversaires. Bornant dès lors ses occupations à des travaux scientifiques et littéraires, l'ordre de saint Benoît se renfermera dans le domaine exclusif de l'intelligence, et pour lui, selon nous, la part sera encore assez belle. Filles et rivales du Mont-Cassin, aussi savantes que leur mère, les mai-

sons de Cluny, de Cîteaux et de Clairvaux, fondent à leur tour un grand nombre de monastères où le génie de la science vient s'inspirer dans la solitude du cloître. En présence d'une si noble émulation dont il avait lui-même donné l'exemple, c'était un devoir pour le chef d'ordre des communautés bénédictines de lever plus haut que jamais cette antique et vénérable bannière sur laquelle son fondateur avait inscrit ces mots : travail et recueillement. Mais, au milieu des guerres qui sans cesse troublaient leurs demeures, il était difficile aux religieux d'observer fidèlement la lettre de cette devise. D'ailleurs peut-être éprouvèrent-ils un moment de lassitude et de découragement en voyant une partie de leur rôle et de leur influence tomber entre les mains des nouvelles associations religieuses.

Quoi qu'il en soit, il ne faut accueillir qu'avec une grande réserve les reproches violents que, dans un des chants de son *Paradis*, Dante n'hésite pas à lancer contre les moines et l'état de l'abbaye au quatorzième siècle. On sait avec quelle partialité le poëte Gibelin jugeait, des hauteurs de son superbe génie, les corporations ou les individus qui ne partageaient point ses principes et ses ressentiments politiques. Quant au passage où l'auteur de la *Divine Comédie* fait dire à saint Benoît que sa *Règle ne sert plus qu'à user inutilement du papier*, il renfermerait, d'après le commentaire de Benvenuto da Imola, une allusion à la coupable incurie des religieux bénédictins qui auraient lacéré ou livré au feu les plus précieux manuscrits de leur bibliothèque. Comme preuve à l'appui de ce grave reproche, le commentateur de Dante raconte, avec une maligne complaisance, la visite que Boccace, son maître, fit au Mont-Cassin, et où il



prétend que celui-ci trouva toute la collection des livres reléguée dans un misérable grenier. A la vue de ce réduit dont l'herbe avait envahi les fenêtres et au milieu duquel les manuscrits gisaient pêle-mêle dans la poussière, « l'illustre voyageur, dit Benvenuto, ne put retenir ses soupirs et ses larmes, en songeant au sort réservé par des mains indignes à tant de chefs-d'œuvre des plus glorieux génies. Or, étant redescendu, il s'enquit auprès d'un moine qu'il rencontra dans le cloître, comment de si précieux ouvrages avaient été traités aussi outrageusement. Le moine lui répondit que certains religieux, voulant gagner quelque argent, enlevaient les figures peintes des manuscrits et les riches encadrements des marges pour en faire de petits recueils d'images qu'ils vendaient à vil prix. Et maintenant, s'écrie le malicieux narrateur, en forme de conclusion morale, brise-toi donc la tête, ô malheureux écrivain, pour composer laborieusement des livres[1]. »

Contre une telle accusation, assez difficile à concilier avec les goûts et les habitudes littéraires de son ordre, hâtons-nous d'ajouter que le père Tosti fait entendre la protestation énergique d'un bénédictin nourri dans l'amour et le respect des livres. Il explique ensuite comment les désastres de la guerre et des incendies réitérés avaient dû, au temps du voyage de Boccace, porter le plus grand préjudice aux collections ainsi qu'aux travaux des religieux de l'abbaye. Bien qu'il soit assez difficile aujourd'hui de trancher ce débat entre le Mont-

[1] Ce qui semblerait prouver qu'il ne faut pas prendre trop au sérieux ce passage de Benvenuto, c'est que son récit, probablement écrit sous la dictée de Boccace, n'était pour l'auteur du *Décaméron* et son secrétaire, qu'un sujet de joyeux déduit, comme l'indiquent ces mots du texte : « *Quod narrabat mihi jocose venerabilis præceptor meus.* »

Cassin et ses adversaires, cependant il est juste de constater qu'à l'époque où les moines sont accusés d'avoir déchiré des manuscrits pour en vendre les images peintes à des enfants ou à des femmes, une école de peintres miniaturistes commençait précisément à fleurir dans la maison. De cette école, qui produisit dès lors des artistes et des œuvres vraiment remarquables, on vit en effet sortir au quinzième siècle le bénédictin Benoît de Matera, qui peignit les admirables livres de chœur conservés dans la sacristie de Sienne. Vers le même temps, en suivant les mêmes principes d'un art dont on ne peut trop louer les élégantes et gracieuses productions, le peintre Sandalio ornait de miniatures l'Office de la Vierge dont nous avons parlé dans notre visite à la bibliothèque.

Pendant l'ère suivante, qui fut celle de la Renaissance, l'activité qu'on retrouve alors dans toute l'Italie anime l'école de peinture établie au Mont-Cassin, et l'abbé Squarcialupi fait exécuter les missels et les antiphonaires destinés à l'église de l'abbaye. Ces livres de chœur, écrits et peints avec une grande perfection, sont, sous certains rapports, presque aussi beaux que ceux de Sienne. Toutes les pages sont encadrées d'ornements en feuillage rehaussés d'azur et de carmin, avec des initiales dessinées sur fond d'or, et à chaque fête de l'année correspondent des sujets peints en miniature, vraiment dignes d'être étudiés pour le fini du dessin, l'attitude des personnages et la vivacité du coloris. Nous avons pris un plaisir extrême à feuilleter un à un ces beaux manuscrits dont le vélin, tout éclatant de blancheur, fait d'autant mieux ressortir la variété des couleurs ornant les lettres capitales et les charmants

petits tableaux précédant l'introït des principales fêtes du missel. C'est avec un sentiment encore plein d'admiration que nous signalerons ici la représentation de la Nativité du Sauveur pour la messe de Noël, celle de l'entrée à Jérusalem, pour le dimanche des Rameaux, et pour la fête de saint Benoît, la figure de ce saint abbé siégeant au milieu de ses disciples.

Cette dernière composition, si bien faite pour inspirer un artiste bénédictin, renferme dans un petit cadre toute la perfection que peuvent offrir la vérité de l'expression, le naturel des poses et l'incomparable élégance des détails. Sur un siége élevé se dressant sous une arcature décorée d'arabesques dans le style de la Renaissance, saint Benoît est représenté appuyant la main gauche sur le livre de sa Règle et de la droite bénissant un groupe de religieux prosternés à ses pieds. Tous avec des physionomies diverses, semblent n'avoir qu'un même sentiment exprimé par l'intensité d'un même regard, et ce regard, chacun d'eux, le concentre avec amour sur le saint fondateur de leur ordre. Au-dessus, dans le tympan demi-circulaire de l'arcade et sur un fond d'azur semé d'étoiles, apparaît l'image du Sauveur déployant un rouleau où se voit cette légende renfermant une double allusion au nom et aux vertus de saint Benoît et de ses disciples : *Venite, benedicti patris mei.* Outre ces sujets, dont nous avons gardé un souvenir tout particulier, il en est beaucoup d'autres qui mériteraient d'être décrits également, car ils attestent combien l'école de peintres miniaturistes depuis longtemps fondée au Mont-Cassin avait déjà produit d'œuvres remarquables avant que le célèbre Jules Clovio n'atteignît dans le

même genre à une perfection qu'on n'a point surpassée.

Tandis que dans ces œuvres d'art se manifeste l'influence active de la Renaissance, une nouvelle impulsion est en même temps imprimée aux travaux littéraires du Mont-Cassin. La culture des langues grecque et latine ne devait pas tarder à y porter ses fruits, en donnant à quelques religieux d'heureuses inspirations poétiques. Fascitelli, auteur favori de Jules III et ami du cardinal Bembo, écrivait à cette époque son poëme héroïque et ses éloges en vers recueillis dans le *Deliciæ poetarum Italorum*. S'exerçant avec non moins de succès dans la langue nationale, Benoît dell'Uva composait aussi le poëme des *Vierges pieuses*, le *Triomphe des Martyrs*, et un grand nombre de pièces conservées manuscrites aux archives de l'abbaye. Parmi elles nous citerons notamment un sonnet plein de délicatesse adressé au Tasse sur la publication prochaine de la *Jérusalem délivrée*. Voici la traduction de cette pièce où l'auteur rend un juste hommage au chantre de Renaud et de Godefroi de Bouillon, mais oublie un peu, dans son admiration passionnée pour le poëte de Sorrente, qu'avant lui Dante et Pétrarque avaient doté la littérature italienne de chefs-d'œuvre impérissables :

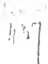
« O Tasse, toi à qui le ciel donna en partage un rare et noble génie, une inspiration féconde, ainsi qu'un véritable savoir ; depuis que tu es entré dans la voie qu'Homère et le Cygne de Mantoue ont ouverte les premiers, sur leurs traces qui servent à guider tes pas, tu gravis d'un pied ferme et agile ce sentier escarpé où tu montes le troisième après eux, mais où, je l'espère, tu recueilleras une gloire égale à celle de ce couple illustre. Notre

langue, depuis longues années, attend son poëte, et jusqu'alors elle ne l'avait pas trouvé, tel du moins qu'elle pouvait le désirer pour reconquérir sa première splendeur. Heureusement ton style, plein de grâce et de majesté, unit aux qualités solides des formes enchanteresses, et ton poëme offre à l'imitation des hommes les plus nobles exemples. »

Cette appréciation des mérites et de la valeur littéraire de la langue italienne, considérée dans sa primitive efflorescence, ne doit pas nous surprendre de la part de ce religieux, amateur de poésie et poëte luimême, car elle était conforme aux traditions fidèlement conservées sous les cloîtres bénédictins. Quoique le latin fût, au moyen âge, la langue de l'Église et des lettrés, quoique l'esprit de la Renaissance eût développé en Italie, dès le quinzième siècle, le goût trop exclusif de la culture latine, une sorte de réaction s'était manifestée depuis longtemps dans l'enceinte des monastères contre une prédominance qui pouvait avoir et qui eut de réels inconvénients. Appelés à une époque antérieure à exercer les devoirs de la prédication et du ministère apostolique, les moines se servaient habituellement de la langue vulgaire pour parler aux simples fidèles avec qui leurs fonctions les mettaient en rapport. En étudiant le nouvel idiome dans ses premières origines, ils avaient compris par leur expérience personnelle combien son génie naissant, ses formes flexibles et harmonieuses prêtaient à l'éloquence et à la poésie. Surpris d'y trouver les éléments d'une langue appelée à de hautes destinées et qui n'était pas seulement bonne à se faire entendre des femmes ou des ignorants, ils s'appliquèrent à la cultiver, à la polir par la versifi-

cation, en la consacrant d'abord aux louanges de Dieu et des saints.

Avant donc que les poëtes franciscains ne fissent éclore ces fleurs de poésie imprégnées d'un parfum tout mystique, d'autres fleurs non moins délicates s'étaient épanouies à l'ombre des monastères bénédictins. Ainsi aux chants de guerre et d'amour composés alors en langue vulgaire pour servir de passe-temps aux hommes du siècle et aux châtelaines, la religion opposait des cantiques sacrés écrits dans la même langue, et qui, de la bouche des moines leurs auteurs, passaient ensuite et se gravaient dans la mémoire du peuple. Bien que les plus anciennes poésies italiennes citées par la critique littéraire ne remontent pas au delà du douzième siècle, il en existe encore un certain nombre qui furent composées dans les cloîtres à une époque antérieure. A l'appui de cette opinion, dom Luigi Tosti mentionne un manuscrit datant de 1090 et renfermant un dialogue entre saint Benoît et saint Basile, versifié en langue vulgaire. Comme le prouvent des documents conservés aux archives du Mont-Cassin, une série de moines poëtes fleurirent dans cette abbaye si remarquable par son activité intellectuelle, et leurs œuvres, perdues pour la plupart, servirent comme de transition progressive entre les rudes essais des temps barbares et les élégantes compositions des écrivains de la Renaissance.



Parmi ces derniers, Benoît dell'Uva dont les écrits ont donné lieu aux observations précédentes, mérite d'occuper une place distinguée, car il contribua pour sa part aux progrès de la poésie nationale. Déjà il était arrivé à l'âge mûr quand, en 1489, il avait quitté le monde

où pouvaient le retenir les avantages attachés à une noble naissance, pour prendre l'habit religieux au Mont-Cassin. La gravité de la vie monastique, en développant le côté sérieux de son caractère, influa nécessairement sur la direction de ses tendances poétiques, et au lieu de rimer, comme ses contemporains, des sonnets galants à l'éloge des femmes, il trouva plus digne de célébrer les *Vierges pieuses*, ou les cinq vierges martyres, objet d'un culte tout populaire en Italie[1]. Un charme véritablement poétique s'attache aux cinq petits poëmes dont se compose ce recueil, et ce charme résulte autant de l'intérêt des légendes touchantes qui y sont racontées, que du style et de la forme même du récit propres à l'auteur. Ces poëmes, trop peu connus et qui sont écrits, selon l'expression italienne, *in ottava rima*, peuvent être mis au nombre des plus gracieuses compositions de l'époque, et ils avaient attiré une juste réputation au religieux du Mont-Cassin avant l'apparition de la *Jérusalem délivrée*, où le Tasse porta ce genre de rhythme à une si haute perfection. Ajoutons qu'après la publication de la *Jérusalem*, l'œuvre du poëte bénédictin fut loin d'être éclipsée et rejetée dans l'ombre par l'éclat que répandait cette grande épopée, et de justes appréciateurs continuèrent d'admirer les *Vierges pieuses* et le *Triomphe des martyrs*, dernier poëme dont certains passages bien inspirés peuvent, en partie, compenser la perte des *Triomphes* de Pétrarque.

Outre ces compositions, Benoît dell'Uva écrivit encore le *Doroteo* pour l'instruction de la jeunesse, un recueil

[1] Les vierges martyres chantées par Benoît dell'Uva dans le poëme intitulé : *Le Virgini prudenti*, sont sainte Agathe, sainte Lucie, sainte Agnès, sainte Justine et sainte Catherine.

de cinquante stances sur la pensée de la mort, et beaucoup d'autres poésies spirituelles. Aussi bien que son talent, ses sentiments généreux le firent aimer et estimer de ses plus illustres contemporains, au nombre desquels il faut citer, après le Tasse, le poëte Annibal Grillo, dont il déplora la mort dans un sonnet plein de regrets et de larmes. Le religieux bénédictin ne donna pas seulement son affection à l'auteur de la *Jérusalem délivrée*, à cause de son génie et de la gloire que ce génie fit pendant ses beaux jours rayonner sur le front du Tasse. Ce qu'il aima en lui ce fut l'homme, et l'homme persécuté, malheureux, bien plus que le poëte triomphant et comblé des faveurs passagères de la fortune. A l'exemple de Benoît dell'Uva et de ses confrères du Mont-Cassin chez lesquels le Tasse trouva toujours la plus libérale hospitalité, les bénédictins du monastère de Mantoue soutinrent et consolèrent le poëte dans son infortune, et il est impossible de lire sans attendrissement les lettres que lui adressait dans sa prison le savant Père Grillo, abbé de ce monastère. Plus tard, un autre abbé de la congrégation du Mont-Cassin, Benoît Castelli, connu par ses travaux sur l'hydraulique, prenait publiquement la défense de son maître Galilée, en faveur duquel il ne craignait pas d'écrire une apologie. Quel titre plus honorable pour les membres de cette congrégation que d'avoir ainsi défendu contre leurs persécuteurs le Tasse et Galilée, c'est-à-dire la personnification des deux plus grands génies et des deux plus nobles infortunes de l'Italie au seizième et au dix-septième siècle !

Ces sentiments généreux furent entretenus au Mont-Cassin par l'abbé Ange de Faggi, qui administra de 1559 à 1572, et sut donner à ses religieux l'exemple du noble

amour des lettres joint à la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Outre plusieurs livres de poésies latines, qui renferment des morceaux lyriques d'un ordre fort élevé, nous avons distingué, dans les pièces inédites de cet auteur, une épître en vers écrite au roi François Ier, pour le détourner de son projet d'alliance avec l'empereur des Turcs. Par un singulier rapprochement, on voit donc, après bien des siècles de distance, un abbé du Mont-Cassin plaider auprès d'un roi de France la cause des intérêts chrétiens, supérieurs, selon lui, aux intérêts politiques, et se conformer ainsi aux exemples de celui de ses prédécesseurs qui, au temps de la première croisade, s'était adressé à l'empereur grec pour lui recommander les courageux défenseurs de la chrétienté. Jeune encore, le Père Ange de Faggi avait fait preuve d'un goût décidé pour la poésie latine, et c'était lui qui, n'étant que simple religieux, avait composé l'inscription gravée sur le magnifique tombeau élevé dans l'église de l'abbaye à Guido Fieramosca, et dont l'épitaphe éternise la douleur d'Isabelle Castreota, sa veuve. Comme cette inscription, tout à fait dans le style latin de la Renaissance, ne dépare point ce monument, l'une des œuvres les plus élégantes qui aient été dessinées par San Gallo, nous croyons devoir la rapporter ici :

DUM FACIO INFELIX ETERNO FUNERA FLETU,
CREVERUNT LACRYMIS HÆC MONUMENTA MEIS.
QUEIS NISI MOLLISSEM TRISTISSIMA CORDA, RIGEREM
IPSA ETIAM HEIC TOTO CORPORE FACTA SILEX.

A côté de ces poëtes bénédictins du seizième siècle, parmi lesquels on peut placer encore Benoît degli Oddi, dont les compositions restées inédites sont fort remar-

quables, d'autres religieux se livraient, pendant la même période, à des travaux d'un ordre tout différent. Par eux les hautes études ecclésiastiques continuaient d'être cultivées dans l'abbaye, et au moment où les institutions catholiques étaient si violemment attaquées par les docteurs de la Réforme, de savants religieux versés dans la science du dogme et de l'Écriture sainte préparaient au fond de leur solitude des armes pour répondre à l'attaque. Les moines de Saint-Benoît essayaient donc de reprendre leur ancien rôle d'auxiliaires de l'Église en la défendant au milieu de ses périls, après l'avoir puissamment secondée dans ses triomphes. Quant aux religieux du Mont-Cassin, ils étaient d'autant mieux disposés à soutenir, avec le principe catholique, le pontificat romain que leur monastère, exempt de toute juridiction épiscopale, relevait immédiatement du Saint-Siége, comme toutes les grandes abbayes bénédictines. Pour défendre avec avantage la cause qu'ils avaient embrassée, ils durent se fortifier non-seulement sur la science théologique, mais encore sur l'étude du droit Canon qui était le but principal des coups portés par les novateurs. Grégoire de Viterbe et surtout Benoît Canofilo méritent d'être mentionnés particulièrement comme ayant honoré l'abbaye par les graves et importants travaux de la nature de ceux dont nous parlons.

Né à Castel de Sangro et s'étant livré de bonne heure à l'étude de la jurisprudence, Benoît Canofilo acquit une telle réputation de savoir que l'empereur Maximilien voulut, en 1512, le créer chevalier palatin. Mais, entraîné par son amour pour la science et pour la retraite, il préféra s'enfermer au Mont-Cassin, et là, dans le calme de cette studieuse demeure, il composa sur le

droit civil et ecclésiastique un grand nombre d'ouvrages qui ajoutèrent encore à sa renommée. Les jurisconsultes italiens les plus célèbres de son époque, tels que Sigismond Brunelli, Antoine de Rubeis et Bernard Bonfili, comblèrent d'éloges ses différents traités, et dans sa *Bibliotheca napolitana*, Toppi l'a surnommé le *Docteur insigne*. Ainsi, pendant qu'avec l'art et la poésie les sciences appartenant au domaine de la foi et de l'Église florissaient au Mont-Cassin, une autre science toute laïque, celle du droit, y était cultivée par des esprits sérieux qui, avant de passer du monde au cloître, s'étaient formés aux grandes écoles de Bologne, de Padoue et de Naples. Devenus moines, leurs études, loin de se circonscrire dans l'enceinte de leur couvent, prenaient, au contraire, un champ plus vaste et un but plus élevé. Comparant tour à tour les institutions judiciaires des peuples, opposant les codes de Justinien aux coutumes lombardes, et le corps des lois civiles aux décrétales des papes, ils recherchaient dans les institutions anciennes, barbares et modernes, les principes de tout ce qui est juste et licite. Peu à peu une pente insensible les ramenait de l'étude des lois humaines à celles des lois divines, et s'ils se rappelaient avec un légitime orgueil que l'Italie est la terre classique du droit, ils n'oubliaient pas davantage qu'elle fut le berceau de la théologie et de la philosophie scolastique.

Toutefois l'amour des arts et les soins donnés aux études sacrées et profanes n'empêchaient nullement la pratique des devoirs religieux et la stricte observance de la Règle. Ce qui l'atteste, c'est que, dans le cours de ce même siècle, l'homme au génie austère qui devait fonder l'ordre le plus célèbre des temps modernes,

voulut s'arrêter au Mont-Cassin pour s'y mieux préparer dans la retraite à la grande entreprise qu'il méditait. Une inscription rappelle encore aujourd'hui aux visiteurs de l'abbaye ce séjour passager d'Ignace de Loyola, qui, comme la plupart des fondateurs de congrégations religieuses, était venu chercher des inspirations près du tombeau de saint Benoît. Cette puissante attraction, exercée au loin et en tout temps sur des personnages de tous les pays, continue de se faire sentir dans le siècle suivant, et le Mont-Cassin ne cesse d'être un but de pèlerinage, surtout pour les plus illustres membres de l'ordre bénédictin de France. Afin de resserrer encore ces relations que la science et la religion avaient établies, les Pères Mabillon et Montfaucon visitèrent tour à tour le Mont-Cassin, le premier, en 1685, le second, en 1698. Mabillon, qui, sur la proposition de l'archevêque de Reims, Letellier, avait été chargé par Louis XIV d'aller recueillir au delà des Alpes des livres et des manuscrits précieux pour la bibliothèque royale, a consigné dans son *Iter italicum* l'état florissant où il trouva l'abbaye, chef d'ordre des communautés bénédictines. Mais pour bien juger des impressions de voyage telles qu'on les écrivait alors, il faut lire la correspondance du savant religieux de Saint-Maur, et particulièrement les différentes lettres de son compagnon, le Père Michel Germain, dont le style moins contenu et la spirituelle franchise trahissent facilement l'origine picarde.

Après avoir, dans l'une de ses lettres, décrit la maison où ils venaient de recevoir l'accueil le plus honorable, Michel Germain ajoute : « Hier nous fûmes présents à une thèse où le répondant fit merveilles, et ni

dom Jean Mabillon ni moi, n'avons jamais vu aucun de nos confrères si bien faire. D'ailleurs l'observance est très-belle dans cet illustre monastère, l'abstinence continuelle, le silence et la ponctualité exacts; l'office divin y est très-bien fait. Les religieux, qui sont tous nobles, ont bonne grâce et la meilleure physionomie que j'aie encore vue dans une communauté entière. Ils sont environ soixante ou soixante-dix... La bibliothèque est rétablie tout de neuf; on relie les imprimés et les manuscrits tous d'une même manière. Nous y avons trouvé, Dieu merci, d'assez bonnes choses, et nous avons écrit deux ou trois mains de papier. Nous en pourrions écrire encore plus, si nous voulions mettre tout ce qui n'est pas imprimé. On nous a offert d'aller aux archives et nous irons tantôt. Outre les chartes, il y a aussi de très-beaux manuscrits qu'on y cache, de peur que les séculiers ne prennent encore le dessein de les demander si fortement qu'on ne puisse les leur refuser. » Cette dernière phrase fait allusion à un autre passage de la même lettre ou Michel Germain reproche aux cardinaux romains d'avoir enlevé et gardé les meilleurs de ces manuscrits, dont quelques-uns ont été par lui reconnus à la bibliothèque Vaticane[1].

Ayant, sur ce chapitre et sur d'autres, donné libre carrière à ses observations, le religieux français termine ainsi avec un sentiment de reconnaissance aussi honorable pour ses hôtes que pour lui-même : « Je ne

[1] Ce qui confirme et l'attestation de Michel Germain et notre propre témoignage sur l'ancienne richesse des archives de l'abbaye, c'est que nous avons trouvé dans la bibliothèque Vaticane à Rome tel codex venant du Mont-Cassin et portant le nº 1900, par exemple, tandis que le chiffre des manuscrits existant aujourd'hui ne dépasse pas celui de 800.

saurais assez bien exprimer les honneurs, les assiduités et les courtoisies que nous recevons du prieur, qui est un homme de grand mérite, des principaux officiers, du maître de théologie, et surtout de l'incomparable Érasme de Gaiëte, brave gentilhomme qui nous donne tout son cœur, son temps, ses livres, sa main et son travail. » Certes, entre ce témoignage, dont la franchise de l'auteur ne peut faire suspecter la sincérité, et le récit plein de malignité où le commentateur de Dante rappelle la visite de Boccace au Mont-Cassin, il y a une bien grande différence. Et si, dans son accusation, Benvenuto da Imola n'a point exagéré les faits, il faut reconnaître que les choses avaient bien changé de situation et d'aspect, du siècle de Boccace à celui de Mabillon. Quant à « l'incomparable Érasme » que cet éloge de Michel Germain venge assez de l'injuste oubli où il a été laissé par les biographes, c'était le savant Gattola, alors archiviste du Mont-Cassin. Né à Gaëte, en 1662, il développa dans l'ordre bénédictin sa passion ardente pour l'étude, et, appliquée à la science diplomatique, son érudition devint immense. Son zèle, son obligeance infatigable qui étaient à la hauteur de son instruction, le firent rechercher des savants italiens et étrangers de son siècle. Il entretint ainsi une vaste correspondance avec Muratori, Tiraboschi, Noris, Mabillon, Calmet et Montfaucon, et, type parfait du bénédictin, il sut pendant une laborieuse carrière de soixante-douze ans, réunir à la fois la science, la modestie et la vraie piété.

C'est en étudiant la correspondance des bénédictins de Saint-Maur avec leurs savants confrères des pays étrangers, et en voyant la part active qu'y prit

Érasme Gattola, que nous avons été surpris de la prodigieuse variété de connaissances qui distinguaient l'archiviste du Mont-Cassin. Sans cesse consulté sur une infinité de questions souvent fort difficiles par les religieux de Saint-Germain-des-Prés ou des Blancs-Manteaux, il répond à tous avec autant de justesse que de goût et de grâce parfaite. Les lettres qu'il échange d'abord avec les Pères Mabillon, Michel Germain et Claude Estiennot, procureur général de la congrégation à Rome, présentent tour à tour un caractère différent en parfait rapport avec l'esprit, les travaux et la position personnelle de chacun de ses correspondants. Grave, savante et doucement affectueuse avec l'auteur des *Annales bénédictines*; plus familière mais non moins attachante avec son joyeux et spirituel compagnon de voyage, la correspondance devient parfois aussi politique que littéraire avec dom Claude Estiennot, si bien placé pour observer les événements qui se passent à la cour pontificale.

Quand la mort eut enlevé au religieux du Mont-Cassin ceux qu'il appelait ses trois bien-aimés confrères de France, il poursuivit avec d'autres bénédictins de Saint-Maur, notamment avec Bernard de Montfaucon, Guillaume Laparre et Claude De Vic, des relations épistolaires que la science avait nouées et qu'une mutuelle affection ne cessa d'entretenir. Malgré l'éloignement des lieux, la difficulté des communications à cette époque, les lettres vont leur train et se transmettent régulièrement du Mont-Cassin à Rome, et de Rome à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. La distance est longue, il est vrai; les courriers marchent bien lentement alors, et les réponses, en se faisant at-

tendre, causent souvent une foule de mécomptes, quand il s'agit, par exemple, de confidences sur les nouvelles secrètes de la politique ou de la littérature, et de petits débats intérieurs avec certains ordres religieux. Mais si les courriers n'ont pas d'ailes, la pensée en a pour eux, surtout lorsque le cœur la guide et la soutient. Aussi, volant par-dessus les Apennins et les Alpes, elle arrive toujours à temps pour rapprocher ceux que sépare un long espace, et calmer les impatiences de l'attente, en donnant une explication au retard.

Nous regrettons que les étroites limites de ce chapitre ne nous permettent pas d'analyser plus longuement cette partie d'une correspondance que nous avons eu la mission de recueillir depuis plusieurs années, et où se trouve comme un double reflet de l'érudition monastique et de la pensée bénédictine au dix-septième et au dix-huitième siècle. On y verrait quel sincère amour de la science et de la vérité, quelle bonne foi inaltérable, et en même temps quel esprit de justice pour les autres et de réserve modeste pour soi-même, respirent dans les diverses parties de ce commerce épistolaire! Certes, en confiant les secrets de leur cœur et les éclairs de leur intelligence à ces feuilles légères que le vent des révolutions devait plus tard disperser aux quatre coins de l'Europe, les bénédictins de France et d'Italie étaient loin de penser qu'un jour leurs lettres seraient recherchées avec soin, pour être livrées à la publicité. Ecrites au courant de la plume, avec le plus entier abandon, et sans nulle prétention littéraire, ces lettres témoignent assez, même par les négligences de style qui s'y rencontrent, combien peu leurs auteurs songeaient à poser devant leur siècle ou la postérité. Ce n'est plus la gravité ma-

gistrale de ces doctes religieux employant le labeur de toute une vie à préparer des publications si consciencieusement élaborées, véritables monuments élevés à la gloire de leur ordre et de l'érudition nationale. Non, dans l'intimité de la correspondance, le savant disparaît, le moine lui-même s'efface, et l'homme reste seul, pour se montrer tel qu'il est ou plutôt tel que l'a fait le sentiment chrétien, venant en lui adoucir les aspérités, tempérer la passion, et tendrement échauffer le cœur.

Centre principal de cette correspondance qui nous révèle tout le côté intérieur de la famille de saint Benoît, l'abbaye du Mont-Cassin a conservé ainsi dans ses archives un grand nombre de lettres adressées à Érasme Gattola, et dont l'étude intéresse vivement l'histoire de la littérature sacrée et profane de 1680 à 1730. Tantôt c'est le plan d'un ouvrage nouveau que ses confrères lui soumettent, et pour lequel ils lui demandent la communication de documents ou de manuscrits que possède le riche dépôt confié à sa garde. Tantôt c'est un exemplaire des *Acta Sanctorum*, des *Annales bénédictines* et du *Gallia Christiana* qui lui est adressé, ou bien quelques-unes de ces magnifiques éditions des Pères, dont la belle exécution typographique est en rapport avec l'exactitude du texte et le profond savoir déployé dans le commentaire et les annotations. Les critiques parfois soulevées à l'apparition de ces ouvrages sont déférées au jugement de l'archiviste du Mont-Cassin. Alors, dans l'intérêt de la justice, et aussi pour l'honneur de l'ordre, il prend volontiers le parti de ses correspondants contre les journalistes de Trévoux, les gazetiers de Hollande et les adversaires secrets ou décla-

rés des bénédictins de Saint-Maur. On lui confie les sourdes attaques suscitées à leur congrégation en cour de Rome, les menées hostiles des ordres jaloux de sa gloire, le généreux appui qu'elle trouve auprès des cardinaux les plus lettrés, et l'espoir bien fondé qu'elle a de triompher de tous les obstacles. En donnant ainsi au Père Gattola des nouvelles de ce qui concerne les travaux et le personnel de la savante corporation, on ne manque pas de lui exprimer les plus vifs sentiments de reconnaissance pour les nombreux services qu'il lui a rendus. Voici pour ne citer que de courts extraits de cette correspondance, en quels termes dom Claude de Vic répond de Rome à une lettre que lui avait écrite Érasme Gattola, dans le but de le remercier de l'envoi de l'un de ses ouvrages.

« Je vous suis infiniment obligé, mon très-révérend Père, de l'extrême bienveillance avec laquelle il vous a plu agréer l'hommage d'une œuvre dont le mérite est bien plus dans le fond même du sujet que dans la forme tout imparfaite qu'il a reçue de son auteur. Je vous prie de me pardonner d'avoir fait un si faible éloge de votre personne, laquelle pourtant a si bien mérité de notre congrégation tout entière, et particulièrement du Père Mabillon dont les *Annales* ont été enrichies par vous de documents si nombreux et si intéressants. Pour satisfaire aux désirs de Votre Révérence, je m'empresse de lui apprendre que le Père Nicolas Le Nourry fait imprimer actuellement le second tome de son *Apparatus ad bibliothecam maximam*, et que ce volume ne tardera pas à paraître au jour [1]. De son côté, dom Bernard de

[1] L'ouvrage fut d'abord publié en deux volumes in-8° ; mais il fut

Montfaucon a publié la *Paléographie grecque*, ainsi que deux tomes des *Hexaples* d'Origène, et il livre en ce moment à l'impression son édition nouvelle des *Œuvres* de saint Jean Chrysostôme, avec cinq volumes de l'*Antiquité expliquée*, qui vont bientôt sortir des presses[1]. On imprime aussi une dissertation faite par dom Coustant contre le Père Germon, jésuite français, qui a écrit de nouveau contre l'authenticité des anciens *Diplômes et manuscrits*[2]. Cette dissertation sera suivie de la publication du premier volume des *Décrétales* et des *Lettres* des souverains pontifes, ouvrage fort remarquable et impatiemment attendu du monde érudit. En outre le Père Julien Garnier s'apprête à donner une nouvelle édition de saint Basile. Quant à la réimpression du saint Irénée, et au cinquième tome des *Annales bénédictines*, je n'en parle pas à Votre Révérence, dans la persuasion qu'elle a déjà reçu ces ouvrages[3]. Je vous apprendrai encore

réimprimé, dès 1715, en deux volumes in-folio, devenus aujourd'hui aussi rares que précieux.

[1] Les Hexaples d'Origène parurent en 1713, en deux volumes in-folio ; les *Œuvres* de saint Jean Chrysostôme, en 1718, en 13 volumes in-folio, et la publication des 15 volumes de l'*Antiquité expliquée* eut lieu de 1719 à 1724.

[2] Les deux volumes, composés par le Père Germon, sont intitulés: *De veteribus regum Francorum diplomatibus et arte secernendi antiqua diplomata a falsis disceptationes*. Paris, 1703-1706. Attaquant les principes établis par Mabillon dans son admirable traité *de la Diplomatique*, l'ouvrage du Père Germon souleva une vive et longue querelle à laquelle prit part un autre jésuite, le savant Chifflet, et où la cause du religieux bénédictin fut soutenue par trois de ses disciples, dom Ruinart, dom Coustant et l'abbé Fontanini, professeur d'éloquence au Collége-Romain.

[3] L'édition des *Œuvres* de saint Basile, par dom Garnier, en 3 vol. in-folio, ne parut qu'en 1721 ; celle des *Œuvres* de saint Irénée avait été donnée une première fois, en 1710, par dom René Massuet. Le Ve et le VIe volumes des *Annales bénédictines*, laissés imparfaits à la mort de Mabillon, furent publiés ensuite par dom Massuet et dom Martène.

que dom Calmet, religieux lorrain de la congrégation de Saint-Vannes, a fait paraître quatorze volumes in-4°, de commentaires sur l'Écriture sainte, publication à laquelle tous les hommes savants n'ont pas manqué d'applaudir. Ce religieux est maintenant à Paris dans l'un de nos monastères, celui des Blancs-Manteaux, où je dois moi-même aller résider au printemps prochain. Avant de partir pour la France, j'aurais le plus vif désir de vous faire une nouvelle visite dans votre sainte abbaye du Mont-Cassin, et je puis vous donner l'assurance que si je trouve une occasion favorable, je la saisirai bien volontiers. Je vous dirai en terminant, que les affaires touchant la *Constitution* sont en France aussi mal que possible. Le roi envoie ici M. Amelot comme ambassadeur auprès de la cour romaine, pour en finir avec cette question, et prévenir un schisme dans l'Église. Je baise humblement les mains de Votre Révérence, et me tiens pour son très-dévoué serviteur.

Claude de Vic, M. B.[1].

Datée de novembre 1714, c'est-à-dire peu de temps avant la fin du grand règne dont les dernières années avaient été si déplorables, cette lettre prise par nous au

[1] Dom Claude de Vic, né en 1670, à Sorèze, diocèse de Lavaur, fit profession au monastère de la Daurade à Toulouse, et enseigna la rhétorique au collége bénédictin de Saint-Sever, en Gascogne. Il fut ensuite chargé d'accompagner dom La Parre, nommé procureur général de la Congrégation à Rome, où il se concilia l'estime et la bienveillance du pape Clément XI et de la reine de Pologne, Marie Casimire. Rappelé en France en 1715, il prit une grande part à la composition des deux premiers volumes de l'*Histoire générale du Languedoc*, que publia dom Vaissette, et donna une traduction latine de la *Vie de Mabillon*, par dom Ruinart. Dom Claude de Vic allait repartir pour Rome en qualité de procureur général, lorsqu'il mourut, en 1734, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

hasard, montre quel puissant souffle de vie animait à cette époque la congrégation de Saint-Maur. Il semble qu'au moment où la France, épuisée par les désastres de la guerre de la succession d'Espagne, voit s'éclipser les splendeurs pâlissantes du siècle de Louis XIV, cette savante corporation, qui avait à cœur la gloire du pays, ait voulu compenser alors ses revers et ses pertes, en ajoutant à son trésor littéraire de nouvelles et impérissables richesses. Et pourtant, elle aussi allait voir finir bientôt sa plus glorieuse période, car déjà elle avait perdu ses premières et plus belles illustrations. Le savant auteur du *Spicilegium* était mort, usé par le travail, les austérités et de cruelles souffrances qui l'avaient retenu pendant la plus grande partie de sa vie à l'infirmerie de Saint-Germain-des-Prés. Ses élèves favoris, Mabillon et Michel Germain l'avaient suivi dans la tombe où les avait précédés l'infatigable dom Claude Estiennot qui, par son activité prodigieuse, avait justifié jusqu'à son dernier jour cette devise si digne d'un vrai bénédictin :

Immorior studiis et amore senesco sciendi.

Quand la mort était venue le frapper soudainement à Rome, où il s'était concilié l'estime et l'affection des cardinaux et des souverains pontifes auprès desquels il avait représenté les intérêts de son ordre [1], cette perte

[1] Le pape Alexandre VIII qui appréciait son profond savoir, autant que sa prudence et son habileté, le faisait conduire à l'audience pontificale par un escalier secret et se plaisait à s'entretenir familièrement avec lui des études et des affaires de sa corporation. Plus tard, Innocent XII le nomma consulteur de la congrégation des Réguliers. Au sujet de cette nomination, il écrivait : « Je ne méritois pas cet honneur et je ne me m'y attendois pas. Si cela dure, j'aurai des envieux

regrettable avait été douloureusement ressentie par tous ceux qui l'avaient connu. Erasme Gattola, qui avait pour lui une amitié sincère, éprouva surtout la plus vive affliction, à la nouvelle qu'il en reçut par une lettre écrite de Rome et portant la double signature des Pères Guillaume La Parre et Bernard de Montfaucon. « Je ne doute pas, disait le premier, après avoir raconté comment le Père Estiennot était tombé foudroyé par une apoplexie, au pied de l'autel où il venait d'offrir le sacrifice et de prendre la communion, je ne doute pas que Votre Révérence ne soit fort affligée de ce douloureux accident, et qu'elle n'adresse à Dieu de ferventes prières pour le repos de l'âme de notre cher défunt. Pour moi, je ne puis vous exprimer tout le chagrin que sa mort me cause, car si elle vous fait perdre un ami, elle m'enlève un père, et un père qui me voulait le plus grand bien. » A ces premières lignes si bien senties, dom Bernard de Montfaucon avait joint les mots suivants : « Je ne sais si Votre Paternité voudra bien m'excuser d'avoir mis un si long retard à lui écrire ;

et des ennemis. Comme je suis un de ceux qui tiennent le plus ferme sur la nécessité du rétablissement de la communauté, les intéressés m'en voudront du mal. Mais il faut faire ce qu'on doit quand on est dans l'occasion et dans l'obligation de le faire. » Le religieux bénédictin ne se trompait pas. Il eut des envieux, fut accusé de jansénisme ; mais le cardinal d'Aguirre et plusieurs de ses collègues du Sacré Collège le défendirent énergiquement, et dom Claude Estiennot parvint à triompher de la défiance et du mauvais vouloir de cette société romaine dont il disait avec tant de finesse d'observation : « Elle ne pense qu'à ce qui peut servir à s'avancer et à se mettre à son aise : *Panem et circenses.* Peu de bien, si on ne peut en avoir beaucoup, mais jouir de ce bien et vivre sans s'incommoder, voilà le génie du pays ; et le plus habile homme est celui qui sait faire son chemin. » Connaissant si bien le monde au milieu duquel il avait à vivre, le procureur général de la congrégation de Saint-Maur sut parfaitement y régler sa conduite, et en mourant il laissa d'universels regrets à Rome, où il fut enterré avec de grands honneurs dans l'église de la Trinité-du-Mont.

mais nous avons eu ici tant de sujets de préoccupation causés principalement par la mort si regrettable de notre bien-aimé Père Estiennot et par l'affaire des jésuites, que nous n'avons pu nous acquitter plus tôt de nos devoirs envers vous. Les Pères jésuites affirment et protestent qu'ils ne sont pas les auteurs de la lettre écrite contre notre édition de saint Augustin, depuis qu'ils ont vu que la réponse en latin composée par votre serviteur était approuvée du maître du Sacré Palais; mais on ne doit point croire à leurs protestations. Espérons que le roi fera justice de tout ce scandale et punira les auteurs de cet audacieux libelle, comme Sa Majesté l'a promis à l'archevêque de Paris. A ma prochaine lettre, je vous mettrai au courant des nouvelles littéraires. » Dans la suite de sa correspondance, en effet, le Père Montfaucon ne manque pas de rendre compte à Gattola des publications de toute nature qui viennent d'être mises au jour, et ses appréciations, empreintes d'une saine et fine critique, s'étendent parfois des sujets de pure érudition à d'autres objets d'une nature plus légère, et font de ses lettres une sorte d'appendice au Mercure de France et au journal de Trévoux.

Quant à la controverse relative à l'édition bénédictine des œuvres du saint évêque d'Hippone, et dont l'auteur du *Diarium italicum* parlait à son correspondant avec une certaine vivacité de langage, elle avait éclaté dès avant la querelle engagée par rapport à la diplomatique, et elle suscita des difficultés encore plus graves aux religieux de Saint-Maur. Cette fois aussi la première attaque était venue de la Compagnie de Jésus, ce qui avait fait attribuer à quelques-uns de ses écrivains des libelles calomnieux, condamnés ultérieurement à Rome,

et où les bénédictins étaient odieusement accusés d'avoir altéré les textes édités par eux. A une imputation si contraire à l'esprit de son ordre, dom Bernard de Montfaucon, qui alors était à Rome, opposa une vigoureuse réponse où se décèlent la conscience du religieux et le point d'honneur du gentilhomme qui avait autrefois servi sous Turenne. Il fut admis à présenter au souverain pontife un exemplaire de son écrit, et les conclusions en furent adoptées par les commissaires chargés d'examiner l'édition du saint Augustin. Par esprit de justice, ajoutons que si les jésuites attaquaient au point de vue de la doctrine une publication qui, de la part de leurs auteurs, était un véritable acte de foi, c'est qu'ils prétendaient voir dans la partie critique du travail, telles que la préface, les notes et les dissertations, certains passages entachés, selon eux, de principes jansénistes.

Toutefois, malgré la vivacité des coups qui leur furent portés, les éditeurs du saint Augustin triomphèrent de leurs adversaires. En effet, une approbation solennelle du pape Clément XI vint les exhorter à poursuivre une entreprise digne, selon le bref pontifical, « de leur profession et de leur vertu, et qu'ils devaient continuer, avec tout le courage et l'exactitude dont ils étaient capables. » Malgré cette décision qui tranchait le différend, un levain d'amertume resta de part et d'autre au fond des cœurs. Les bénédictins les plus ardents, surtout ceux qui représentaient l'ordre à Rome, pouvaient difficilement contenir leur indignation et suivre l'exemple qu'avec sa douceur inaltérable Mabillon leur avait donné dans cette lettre tout intime adressée en Italie : « Nous savons de bonne part qu'il y

a six jésuites à Saint-Louis, qui examinent à la rigueur tous les ouvrages imprimés par la Congrégation : saint Augustin, saint Athanase, saint Ambroise et saint Bernard, et qu'ils critiquent tout à outrance. Cela fait peine à nos Pères ; mais il faut prendre patience ; c'est une persécution qui passera, quoique plusieurs évêques se joignent à eux, ce dont il ne faut pas s'étonner. Cette petite humiliation nous sera utile et nous apprendra à ne s'appuyer pas beaucoup sur les applaudissements des hommes. »

Moins calme que son confrère qui l'appelait souvent M. de la Roquetaillade, par une double allusion à ses susceptibilités et au nom du fief de sa famille, dom Bernard de Montfaucon était loin d'accepter avec la même résignation les attaques des adversaires de son ordre et de ses propres ouvrages. Il s'en plaignait vivement dans ses confidences à Erasme Gattola, qui de son côté, par esprit de corporation, n'était pas plus partisan des docteurs de la Société de Jésus que les autres religieux du Mont-Cassin et des monastères du royaume de Naples. Sur ce point, leur manière de voir confirmait l'opinion exprimée si nettement par Michel Germain, pendant son voyage dans l'Italie méridionale. « Les Napolitains, écrivait-il alors, parlent de la France avec plus de modération que les autres Italiens. Il n'y a que Maimbourg qui fait le comble de leur aversion[1]. Descartes a

[1] Le Père Maimbourg, jésuite, écrivain connu par ses nombreux travaux historiques, mais auquel son esprit mordant et passionné et la fréquente inexactitude de ses écrits, suscitèrent de violentes animadversions en Italie comme en France. Ses meilleurs ouvrages sont les *Histoires* des pontificats de saint Grégoire le Grand, de saint Léon, et des Croisades. Son *Traité historique de l'Église de Rome*, où il ne craignit pas de soutenir les libertés de l'Église gallicane, ayant déplu au saint-siége, il fut contraint de quitter la Compagnie de Jésus.

les plus beaux esprits de Naples pour sectateurs ; ils sont avides des ouvrages faits pour sa défense et pour éclaircir sa doctrine. Ces savants ne sont pas jésuites. Tout Italiens qu'ils sont, ils ne les épargnent pas, même en leur présence; je m'en suis étonné. C'est pourtant ce que j'ai remarqué ici et ailleurs ; c'est peut être que fin contre fin ne vaut rien à faire doublure. » Expression toute familière, mais rendant à merveille la pensée malicieuse du moine voyageur dont la plume saisit volontiers au passage un dicton plaisant, et qui, à des réflexions coulant toujours d'un premier jet, mêle un peu de sel gaulois, pour en relever la piquante saveur.

La correspondance littéraire de l'archiviste du Mont-Cassin avec les religieux de Saint-Maur se poursuivit jusqu'en 1734, époque où mourut celui que dom Michel Germain appelait déjà, cinquante années auparavant, l'incomparable Erasme de Gaëte[1]. L'exemple qu'avaient laissé sa vie laborieuse et son amour intelligent des anciens diplômes ne fut pas perdu pour ses successeurs. Dans la seconde partie du dix-huitième siècle, deux religieux de l'abbaye, les frères dom Placide et dom Jean-Baptiste Federici de Gênes, continuèrent avec succès les recherches et les études qu'il avait commencées dans les archives du Mont-Cassin. L'aîné, qui était un esprit ardent, s'était d'abord laissé entraîner à soutenir publiquement dans sa ville natale des thèses sur la question du jansénisme et du gallicanisme, sujet de controverse qui passionna tant les intelligences à cette époque. Bien qu'il eût largement expié ce péché de sa jeu-

et se retira à l'abbaye de Saint-Victor. Il y mourut en 1686, au moment où il achevait l'*Histoire du schisme d'Angleterre*.

[1] *V.* Pièces justificatives, I.

nesse, dit le Père Tosti, néanmoins voulant fermer la bouche à ses accusateurs et se dérober à leur vue, il quitta l'Italie subalpine pour venir s'enfermer au Mont-Cassin.

Chargé, avec son jeune frère, de la direction des archives de l'abbaye, il entreprit un travail de classification et d'analyse raisonnée auquel on ne saurait accorder trop d'éloges. Il inventoria tous les manuscrits en indiquant leur contenu, distinguant les inédits de ceux qui étaient publiés, et donnant avec leur âge un jugement sur les auteurs : vaste et savant catalogue qu'on ne peut mettre en parallèle qu'avec celui que Bandini composa pour la bibliothèque Laurentienne. Outre ce travail qui pour l'ordre, l'esprit de critique et l'étendue de l'érudition, est regardé par les connaisseurs comme un modèle achevé du genre, Placide Federici publia, en partie, l'histoire de l'abbaye de Pomposa près Ferrare, ouvrage intéressant pour l'étude du moyen âge. Le premier volume seulement a été imprimé, et le second est resté manuscrit aux archives du Mont-Cassin. Quant au troisième, s'il n'a pas été achevé selon le plan primitif, il ne faut en accuser que la mort imprévue de l'auteur et le peu de secours qu'il trouva pour l'impression de son œuvre. En effet, tandis que le pauvre et studieux bénédictin se consumait sur les vieux manuscrits, personne ne voulait contribuer pour lui aux frais d'impression. Or cet abandon d'autrui, joint à l'insuffisance de ses ressources, le jeta dans un tel découragement, que le travail languit avec l'historien, et comme lui, s'arrêta à mi-route.

Ainsi que Gattola, Placide Federici entretint des relations personnelles et épistolaires avec les érudits et les littérateurs les plus distingués de son temps, qui étaient

heureux de mettre à profit les trésors de sa science. Sa réputation était si grande en Italie, que le célèbre Pindemonte écrivait à quelques amis qui se disposaient à aller rendre visite à l'archiviste dans son monastère : « Je vous envie ce voyage au Mont-Cassin, et je m'afflige de n'avoir pas le temps nécessaire pour me joindre aussi, comme sixième ou septième, à une réunion où brillera tant de savoir. » Une étroite affection unit également le religieux bénédictin au poëte Vincent Monti, et la collection déjà si précieuse des manuscrits du Mont-Cassin est redevable à cette liaison de pièces autographes et inédites adressées à son ami par l'auteur d'*Aristodème* et de *Prométhée*.

Placide Federici avait eu pour collaborateur son frère Jean-Baptiste, qui, après sa mort, le remplaça en qualité de Préfet des Archives et conduisit à bonne fin le catalogue des manuscrits mentionné plus haut. Mais l'ouvrage qui contribua le plus à sa réputation personnelle fut l'*Histoire des anciens ducs de Gaëte*, qui mit en lumière les annales particulières d'une cité maritime fort peu connue, et que l'étendue de son commerce et de sa juridiction avait rendue autrefois la rivale de Pise et d'Amalfi. Pendant ce temps, d'autres religieux, suivant une voie différente de celle des deux savants annalistes, composaient des ouvrages que nous pensons devoir indiquer ici. Originaire de l'Irlande, dom Joseph Macarty, latiniste consommé, et fort instruit sur les antiquités romaines, écrivait ses Dissertations, restées inédites, touchant l'ancienne ville municipale de Casinum. Un de ses contemporains, dom Correale de Sorrente, employait alors trente années de travail et sa profonde connaissance des langues

orientales à composer son *Lexicon hebræo-chaldæo-biblicum*, travail immense comprenant quatre-vingt-dix-neuf volumes manuscrits, que l'infatigable bénédictin s'apprêtait à faire imprimer quand la mort vint empêcher, en 1772, l'exécution de ce projet.

De tels travaux, de semblables modèles ne peuvent que se maintenir dans une corporation, quand ils s'y sont perpétués jusqu'à la fin d'un siècle dont l'esprit et le caractère frivoles étaient si peu favorables aux saines et fortes études. Reconnaissons-le donc à la louange des laborieux enfants de saint Benoît : comme noblesse, pour eux, travail et savoir obligent. Aussi la semence jetée par les premiers bénédictins s'est reproduite indéfiniment d'âge en âge puisqu'en 1791, année qui suivit la suppression des ordres monastiques en France, on vit un archiviste du Mont-Cassin publier à Naples une histoire du duché de Gaëte, accompagnée d'une ample et rare collection de documents. Formés aux mêmes principes que leurs prédécesseurs, les derniers moines de l'abbaye ont eu de grands efforts à faire pour conserver, pendant les cinquante dernières années écoulées, le dépôt des traditions littéraires dont ils étaient héritiers et gardiens. Après tant de vicissitudes contraires, c'est une justice à rendre aux religieux actuels, ils ne sont nullement restés étrangers au mouvement intellectuel qui agite l'Europe lettrée et savante. Sur les hauts sommets qu'ils habitent les solitaires du Mont-Cassin reçoivent visites, journaux et nouvelles qui les tiennent au courant de ce qui se passe dans les régions inférieures de la terre. Plusieurs des meilleures revues de notre époque ont l'honneur de figurer sur les rayons de la bibliothèque fondée par saint Benoît,

et, à défaut d'autres ouvrages qu'ils n'ont pu se procurer encore, les religieux trouvent dans la conversation de leurs hôtes les renseignements qui leur manquent sur quelques questions intéressantes. Mais, pour bien apprécier ce qu'il y a d'esprit large, tolérant et progressif chez ces bons bénédictins, il faut, comme nous, avoir eu l'avantage de vivre quelque temps dans leur intimité, avantage dont nous ne croyons pas nous rendre indigne, en révélant ici quelques détails que nous sommes heureux de nous rappeler.

Chaque soir, après les travaux du jour accomplis aux archives ou dans la bibliothèque, un certain nombre de religieux, accompagnant le prieur ou le Père Tosti, venaient fraternellement nous visiter dans l'appartement des étrangers. La conversation s'engageait sur la littérature, les arts, la politique ou la philosophie, et toutes les questions étaient traitées avec la plus grande liberté possible. La France dont on dit parfois tant de mal, mais qu'au delà des Alpes on aime en secret plus que toute autre nation, la France était naturellement le principal objet de ces entretiens. C'était un feu roulant de demandes et de réponses sur toutes nos célébrités, grandes et petites ; et Dieu sait quelles observations piquantes, quels traits dans le goût italien inspiraient à nos hôtes certaines révélations sur les hommes et les choses de notre pays. A la suite de ces causeries pleines d'entrain et d'abandon, la poésie, cette aimable enchanteresse qui charme la société aussi bien que la solitude, venait clore la réunion et présider aux adieux du soir. Nous récitions de mémoire aux religieux des morceaux choisis de nos meilleurs poëtes contemporains, et il est impossible de dire avec quels transports d'admiration

furent accueillis plusieurs passages des *Harmonies* de Lamartine, et quelques chants consacrés à notre gloire nationale.

Ces petites soirées littéraires improvisées au Mont-Cassin recevaient un grand charme de la présence des Pères Tosti et Kalefati, dont une instruction variée semblait n'avoir fait qu'aiguiser la verve et la finesse d'esprit naturelle. Quant à l'auteur de l'*Histoire de l'abbaye du Mont-Cassin*, il montrait dès lors au milieu des épanchements d'une conversation intime, les tendances libérales, les mâles et généreuses aspirations qu'il révéla si fortement dans la *Ligue lombarde* et d'autres ouvrages dont nous parlerons plus loin. Les sentiments de patriotisme et d'indépendance nationale n'étaient chez lui nullement en désaccord avec les principes du religieux qui, dans la dernière partie de son livre, s'élève contre la philosophie antichrétienne du dix-huitième siècle et les actes violents d'une révolution qui est venue saccager son monastère, disperser les trésors de son église et de ses archives, et enfin chasser les moines, ses prédécesseurs, du sanctuaire où ils avaient fait vœu de vivre et de mourir. En dehors de ces regrets partant d'une croyance vivement froissée, et de quelques jugements qui ont subi l'influence irrésistible de la position de l'écrivain, le livre du Père Tosti est conçu dans un esprit de justice et d'impartialité aussi honorable pour lui que pour l'habit qu'il porte. C'est un récit sage, mesuré et intéressant, qui a été préparé et rédigé avec conscience d'après les annales authentiques de la vieille abbaye. Parfois, quand l'auteur aborde une question générale se rattachant à son sujet, il s'anime, s'élève dans la sphère de la pensée et du sen-

timent, et par ces premiers coups d'aile il laisse déjà pressentir l'élan qui, un jour, lui permettra de monter encore plus haut.

Composée de neuf livres, cette histoire suit la marche chronologique des événements qu'elle divise par périodes, en donnant à la fin de chaque époque les pièces justificatives qui s'y rapportent. Parmi ces derniers documents, beaucoup sont curieux et inédits, et ils ont d'autant plus de valeur qu'ils avaient jusque-là échappé aux recherches des annalistes du Mont-Cassin. Les sources historiques, on doit le reconnaître, étaient loin de manquer au Père Tosti, et il était placé mieux que tout autre de manière à pouvoir y puiser largement. Outre la chronique de Léon d'Ostie, continuée par Pierre Diacre et Richard de San-Germano jusqu'à l'année 1243, il avait entre les mains l'histoire de l'abbaye écrite en latin par Placide Petrucci et s'étendant jusqu'à la fin du seizième siècle. L'immense ouvrage de Gattola, renfermant tout ce qui est relatif aux événements comme aux personnages principaux qui figurent dans les annales du Mont-Cassin, était aussi un excellent recueil à consulter. Venu après tous ces chroniqueurs et historiens, et pouvant profiter de leurs différents travaux, le Père Tosti a comblé les lacunes, réparé les omissions, corrigé les erreurs, et donné à l'histoire du Mont-Cassin l'unité qui lui avait manqué jusque-là.

Arrivé à la fin de son ouvrage, dans lequel le lecteur l'a suivi avec intérêt, l'auteur fait un appel à ceux qui, fatigués du monde, se sentiraient disposés à venir près du tombeau de saint Benoît pour s'associer aux modestes et paisibles travaux des bénédictins. Cet ap-

pel inspiré par une intention fort louable, sera-t-il entendu et trouvera-t-il aujourd'hui des échos? Il est presque permis d'en douter, à en juger par l'esprit du siècle, qui a pénétré en Italie aussi bien que partout ailleurs. C'est une chose triste à voir et à constater que cette décadence, pour ainsi dire inévitable, de tout ce qui a été grand sur la terre et qui sous nos yeux chancelle et se débat dans un suprême effort. Pour moi, j'ignore si d'autres partageront mes impressions personnelles, mais je l'avouerai, à la pensée et au souvenir de toute grandeur déchue, je ne puis m'empêcher d'éprouver une vive émotion. Aujourd'hui encore, en traçant ces lignes, il m'est impossible d'oublier ce que je ressentis un soir où, après avoir parcouru les cloîtres déserts du Mont-Cassin, je descendis dans la crypte souterraine où reposent les reliques du saint fondateur de l'abbaye. La tristesse et le vide de ces lieux, la dégradation des murailles, rendues autrefois vivantes par les magnifiques peintures de Marc de Sienne, ces personnages tronqués, ces saints sans auréole auxquels les teintes verdâtres de l'humidité donnaient un air affligé ou menaçant, tout, jusqu'au silence du tombeau placé devant mes yeux, m'offrait une image saisissante de la destruction dont semblait menacé l'ordre bénédictin.

Or, je le demande, en présence d'une telle ruine, quel est l'homme de cœur qui, sentant la vie remuer en soi, pourrait froidement et à l'avance sonner les funérailles d'un ordre qui, tout déchu qu'il est, a eu de nos jours l'honneur de donner à l'Église deux pontifes comme Pie VII et Grégoire XVI? Il est vrai que certains philosophes répondront : « A quoi bon s'affliger ainsi

de la décadence des hommes et des choses? Rien ne meurt véritablement en ce monde; mais tout renaît en se transformant. Les institutions et les générations du moyen âge revivent à la fois dans celles des temps modernes, et l'esprit des corporations savantes d'autrefois a passé dans ce qu'on appelle le monde savant d'aujourd'hui. Seulement, comme tout est en progrès, cet esprit, au lieu d'être retenu captif dans la règle d'un ordre et les murs d'un couvent, parcourt librement la terre, appelant à lui sans distinction tous les membres de la grande société humaine.

L'explication est ingénieuse sans doute; mais peut-elle satisfaire celui qui, à la vue d'une ruine imposante, sent son cœur s'émouvoir et trouve qu'il y a lieu de plaindre et de regretter? Comment surtout resterait-on insensible devant cette triste décadence de l'une des grandes institutions du moyen âge, après avoir lu la préface écrite par Mabillon en tête des annales de l'ordre de saint Benoît, préface, qui, par l'élévation des idées et la largeur du style, rappelle les immortels écrits des Pères de l'Église? Quelle simple et noble confiance le religieux bénédictin ne montre-t-il pas au sujet des futures destinées de son ordre dont il s'apprête à retracer la vie dans le passé? Certes, en rappelant dans une poétique image la naissance, les progrès et la merveilleuse fécondité de l'arbre planté par saint Benoît, le savant écrivain de Saint-Maur était loin de prévoir, dans les dernières années du règne de Louis XIV, que cet arbre battu par la tempête, verrait sitôt périr ses rejetons et ses fruits.

En effet, avant la fin du siècle au commencement duquel Mabillon publiait ses *Annales*, l'esprit dissolvant

de l'époque avait pénétré au fond des cloîtres bénédictins. Rompant tout à la fois les liens de la discipline, du travail et des mœurs, il y avait tué la vie de l'âme, avant que la vie du corps ne fût détruite à son tour par les décrets qui vinrent plus tard, au nom de la révolution française, abolir les ordres monastiques. La décadence intellectuelle et morale en était venue à un tel point, que l'un des auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, le savant et honnête dom Clément, signalait avec indignation, dans ses lettres à un religieux de Saint-Vannes, les scandales qui affligeaient les monastères, et par suite se résignait chrétiennement à subir les mauvais jours et les persécutions qu'il voyait s'approcher. Ces avertissements salutaires donnés alors par les esprits les plus droits, qui presque toujours sont les plus clairvoyants, ne devaient pas être entendus. Comme le cri plaintif de l'oiseau des mers annonçant l'orage, se perd dans le tumulte et l'immensité des vagues, la voix prophétique de l'un de nos derniers bénédictins resta sans écho au milieu du choc des événements qui précédaient la grande crise sociale prête à faire explosion. Sous les ruines qu'elle amoncela, les corporations monastiques, ainsi que tant d'autres institutions du passé, furent entraînées fatalement, et leur chute fut si violente, non-seulement en France, mais encore dans les autres États de la chrétienté, qu'elles n'ont pu que bien difficilement s'en relever jusqu'à ce jour.

Depuis trente années environ, de généreux efforts ont été faits, il est vrai, pour soutenir ou reconstituer diverses congrégations de l'ordre de saint Benoit dans plusieurs parties de l'Europe, aussi bien qu'en Amérique et jusque sur les plages lointaines de

l'Australie. Ces tentatives qu'on peut regarder comme des actes de dévouement bien désintéressés de la part des hommes qui les ont accomplies, ont rencontré un grand nombre d'obstacles que l'esprit indifférent ou hostile de notre époque vient expliquer suffisamment. Malgré ces obstacles, malgré les tempêtes qu'il a subies et les écueils qui le menacent encore, le monachisme bénédictin persiste à ne pas vouloir mourir, et ce qui atteste en lui une certaine puissance vitale, il a foi dans sa propre durée. Quelle sera la conséquence de cette dernière lutte qu'il soutient après tant de combats livrés pendant sa longue marche à travers les siècles? Verra-t-il renaître une phase nouvelle de son existence autrefois si brillante? Ou bien est-il destiné à se transformer un jour, pour faire place à d'autres ordres qui viendront prêter leur concours à l'Église? Ce sont là d'importantes questions qu'il est impossible de préjuger aujourd'hui, et dont il faut laisser la solution à l'avenir, mystérieux auxiliaire des entreprises humaines, et tardif, mais infaillible messager des volontés de la Providence.

CHAPITRE XII

RÈGLES DIVERSES ÉTABLIES EN OCCIDENT.

Situation de l'Église à la mort de saint Benoit. — Sa règle se répand en Italie et en Sicile. — Mission de saint Maur dans la Gaule. — Monastères qui précédemment y avaient été fondés par saint Martin et ses disciples. — Institutions de Cassien. — Établissements monastiques de Lérins. — Le monachisme en Irlande. — Règle de saint Colomban portée en Gaule. — Fondation des monastères d'Anegray, de Luxeuil et de Fontaine. — Lutte du missionnaire irlandais contre Thierry II et la reine Brunehaut. — Son courage dans l'exil et les persécutions. — Son apostolat en Suisse où l'un de ses disciples, saint Gall, bâtit le monastère de ce nom. — Saint Colomban passe en Italie et s'arrête à Bobbio. — Sa lettre au pape Boniface IV ; ses écrits et sa mort.

Après la longue étude consacrée à l'abbaye du Mont-Cassin, nous nous arrêterons un instant, pour jeter un regard en arrière, avant de continuer la revue des principaux monastères d'Italie que nous comptons visiter. Sous ce rapport, nous nous appliquerons à suivre l'ordre rationnel tracé par l'objet même de nos recherches, de préférence à celui que nous trouvons marqué réellement dans notre itinéraire. En effet, notre intention n'est point, à propos des communautés monastiques que nous avons visitées, de raconter sim-

plement des impressions de touriste, en essayant de donner à nos récits une forme toute d'agrément et une couleur plus ou moins pittoresque et locale. Le but que nous nous proposons est à la fois plus sérieux et plus élevé. En parcourant les monastères les plus remarquables qui se rencontrent encore dans la péninsule italique, en rendant compte de leur situation actuelle, nous désirons surtout retracer avec l'histoire particulière de ces maisons celle des constitutions monastiques qu'elles ont adoptées et des congrégations auxquelles elles se rallièrent. En même temps que nous suivrons dans les diverses parties de l'Europe chrétienne le développement et le triomphe de la règle bénédictine, nous assisterons à la naissance et aux progrès des réformes successives qui eurent pour objet d'en faire refleurir les salutaires principes souvent oubliés ou méconnus. Ainsi arrivés à la fin de notre voyage, nous aurons vu se dérouler tout entier le cycle merveilleux formé, en Occident, par cette grande épopée monastique dont saint Benoit fut le héros, et qui remplit en partie les annales de la chrétienté pendant la période du moyen âge.

Lorsqu'en l'année 543, saint Benoit mourut, laissant à ses fidèles disciples le trésor de sa Règle, l'Italie et les autres contrées de l'Occident étaient, comme l'Église elle-même, en proie au trouble et à la désolation. Les belles et riches provinces qui avaient constitué autrefois le centre de l'empire romain étaient alors disputées entre le grand Bélisaire et le Goth Totila, dont les cruels ravages allaient bientôt venger sur Rome la défaite et la mort du roi Vitigès, qui venait de finir ses jours prisonnier à Constantinople. La Gaule, à peine

enlevée à la domination des rois wisigoths et burgondes, alors zélés partisans de l'hérésie arienne, avait passé presque entièrement sous le joug violent des fils de Clovis ; mais l'orthodoxie mal éclairée de ces princes ne pouvait justifier ni leur ambition brutale ni leurs sanglantes discordes. Après avoir subi la double conquête des Suèves et des Wisigoths, l'Espagne était restée soumise à l'hérésie arienne, sous les successeurs d'Hermanaric et de Wallia. A l'autre extrémité de l'Europe occidentale, la Grande-Bretagne, se débattant contre l'invasion anglo-saxonne, avait rejeté pour la reprendre bientôt la foi évangélique, tandis que la Germanie, appelée à une conversion plus tardive, demeurait plongée dans les ténèbres du paganisme.

L'Église, au milieu de ces commotions diverses, n'était pas moins troublée de son côté par les excès des partisans d'Origène et les discussions soulevées sur la question dite des *Trois Chapitres*, qui pendant un demi-siècle divisa si profondément les fidèles [1]. Le siége pontifical était alors occupé par le pape Vigile, dont l'impératrice Théodora avait facilité l'élection, dans l'espoir de le rallier aux intérêts de la cour de Byzance. Mais ce pape s'était bientôt dégagé de toute influence étrangère, et plus tard sa fermeté courageuse devait résister aux artifices comme aux persécutions, pour

[1] La question des Trois Chapitres est ainsi appelée, parce qu'elle se rapporte à trois ouvrages théologiques, composés par Théodoret, Théodore de Mopsueste et Ibas, et qui furent déférés au concile de Chalcédoine, comme entachés des erreurs de Nestorius, touchant l'Incarnation et l'union des deux natures en Jésus-Christ. Le concile n'ayant point prononcé de condamnation formelle, il en résulta un grand sujet de division entre les esprits, division qui se poursuivit longtemps encore après la condamnation prononcée, en 553, contre les Trois Chapitres par le concile général réuni à Constantinople.

maintenir intactes les décisions du concile de Chalcédoine et la mémoire de l'un de ses prédécesseurs, saint Léon le Grand. Toutefois, vers le même temps, et malgré les plus graves préoccupations, Vigile convoquait, en réunion solennelle, dans la basilique de Saint-Pierre-aux-Liens, l'élite de la société romaine, pour entendre le poëme du diacre Arator sur les Actes des apôtres [1]. Après plusieurs séances consacrées à cette lecture, le souverain pontife décernait publiquement des éloges à l'auteur, comme pour inaugurer le glorieux privilége qu'il léguait à ses successeurs, de couronner un jour les poëtes au Capitole. Ainsi, fidèle à sa mission civilisatrice, l'Église se mettait à la tête du mouvement intellectuel, au moment où le génie antique expirait, et où venait de naître l'ordre monastique qui contribua si puissamment à sauver le dépôt sacré de l'art et de la science.

Telle était la situation politique et religieuse du monde chrétien quand parut la règle bénédictine. Les circonstances étaient en apparence peu favorables pour en accélérer la propagation. Cependant, ainsi que nous l'avons constaté dans l'un de nos précédents chapitres [2], du vivant même de saint Benoît, sa Règle s'était déjà répandue en Italie. Outre les douze monastères dont il avait eu la direction aux environs de Subiaco, il soumit aux nouvelles institutions qu'il venait d'établir l'abbaye que, selon le témoignage de saint Grégoire le Grand, il

[1] Né en 490 et originaire de la Ligurie, Arator, avant d'entrer dans les ordres, avait été intendant et maître du trésor d'Athalaric, roi des Ostrogoths. Son poëme sur les *Actes des apôtres* se trouve dans la *Bibliothèque des Pères*; mais il a été aussi publié séparément, en 1769 par Othon Artzenius

[2] V. chapitre IV, LA LÉGENDE DE SAINT BENOIT.

avait fondée à Terracine [1]. Simplicius, deuxième abbé du Mont-Cassin, éleva aussi un monastère près de Fondi, et la lettre que lui écrivit l'abbé de cette même maison atteste que la règle bénédictine s'était, dès ce temps-là, propagée dans la Campanie, le Samnium, la Toscane et la Ligurie [2]. Ce progrès se continue pendant tout le cours du sixième siècle. L'Italie voit alors s'établir un certain nombre de communautés monastiques, parmi lesquelles on distingue celles de Farfa, de Vivaria, de Novalèse, de Saint-Apollinaire-de-Classe, et de Saint-André à Rome. Ailleurs, sur le mont Soracte, l'abbé Nonnosus fait fleurir les austères préceptes de saint Benoît, dans ces lieux poétiques célébrés par la muse épicurienne d'Horace, et qui plus tard devaient servir de retraite momentanée à Carloman, frère de Pépin et oncle de Charlemagne.

Quant à la colonie que le fondateur de l'ordre bénédictin avait envoyée en Sicile sous la conduite de saint Placide, elle avait d'abord prospéré, grâce au zèle de ce bien-aimé disciple de saint Benoît. Élevé chrétiennement, et voué à Dieu dès l'enfance, Placide était le fils de ce patricien, nommé Tertullus, dont il a été parlé déjà, et qui, dans une visite faite au Mont-Cassin, avait donné à saint Benoît une terre considérable qu'il possédait près de Messine [3]. Ce fut là, dans cette terre

[1] S. Gregor. *Dialog*, cap XXII.

[2] Cette lettre adressée à Simplicius par l'abbé de Fondi, et constituant un document historique aussi curieux qu'ancien, a été conservée dans un manuscrit du Mont-Cassin, puis éditée dans la Chronique de Léon d'Ostie, publiée par l'abbé Angelo della Noce, en 1668.

[3] Beatum etiam Placidum discipulum suum Vir Domini Benedictus tunc ad Siciliam misit, ubi pater ejusdem Placidi Tertullus, patricius, decem et octo patrimonii sui partes eidem B. Benedicto concesserat. — Leo Ostiens., *Chron. Cassin.*, lib. I, cap. I.

patrimoniale, et aux bords des rivages situés en regard de l'Italie, que Placide fonda un monastère et une église, sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. Déjà trente religieux composaient sa naissante communauté qu'il gouvernait avec autant de piété que de sagesse, lorsqu'en 541, une troupe de barbares, arrivés soudainement par la mer, envahirent l'abbaye et en firent périr les habitants dans d'horribles tortures. Placide y souffrit courageusement le martyre, avec ses deux frères et sa sœur Flavia, qui étaient venus l'y rejoindre peu de temps auparavant, et de tous les moines, il n'en échappa qu'un seul, appelé Gordianus, qui ensevelit pieusement ces généreux confesseurs de la foi [1]. A la suite de ce premier désastre, d'autres religieux furent envoyés au Mont-Cassin, pour relever le monastère qui reçut le nom de saint Placide. Mais au temps de l'invasion des Sarrasins en Sicile, cette maison fut enveloppée dans la ruine qui atteignit alors tous les couvents comme toutes les églises de l'île, et ce fut seulement après la conquête normande que le lieu occupé autrefois par le monastère de Saint-Placide fut cédé aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Bien des siècles plus tard, vers 1588, les chevaliers ayant fait pratiquer des fouilles sous leur église, on trouva les corps de saint Placide et de ses compagnons, et la translation de ces précieuses reliques fut célébrée à Messine avec une grande pompe [2].

Pendant ce temps, un sort meilleur favorisait en France la mission de saint Maur, compagnon d'enfance

[1] Usuard., *Martyrolog.*, III Non. octobr., apud Siciliam Natalis sanct. Placidi, Eutychii et aliorum triginta.

[2] Relation du chev. Philippe Goth, imprim. à Messine, en 1591.

de saint Placide, et élève non moins zélé de saint Benoit. Innocent, évêque du Mans, ayant fait demander par Flodegard son archidiacre et Harderard son intendant, quelques religieux du Mont-Cassin, afin d'établir un monastère dans son diocèse, Maur fut choisi, avec quatre autres moines d'une vertu éprouvée, pour répondre à cet appel. Quand la nouvelle de leur prochain départ pour un pays étranger se fut répandue dans la communauté, tous leurs frères en religion, dit le biographe du saint missionnaire, furent saisis de la plus vive douleur. Saint Benoît lui-même, malgré sa force d'âme, sentit son cœur se déchirer en pensant qu'il allait se séparer pour toujours de son bien-aimé disciple ; mais, faisant violence à ses propres sentiments, il ne songea qu'à consoler l'affliction des autres, et à en modérer l'excès par de bonnes et salutaires paroles.

« Si chacun de vous, leur dit-il, souffre cruellement de ce départ de nos frères, combien ne doit-il pas m'être plus pénible à moi qui vais être arraché à mes plus chères affections, et privé des consolations dont j'ai tant besoin dans les circonstances présentes? Mais, élevés depuis longtemps à l'école de la charité, nous avons appris qu'il faut, avant tout, nous sacrifier à notre prochain, et lui accorder ce que, par l'inspiration divine, il vient réclamer de nous. Certains que Dieu vous tiendra compte de la perte qu'il vous inflige, abstenez-vous de ces larmes, je vous prie : si les larmes conduisent au ciel, parfois aussi, en amollissant nos âmes à l'excès, elles nous entraînent à notre perte. Ne pleurez donc pas sur une séparation que la Providence ordonne, car ni l'éloignement ni l'espace ne peuvent désunir ceux que rapprochent les liens d'une tendre charité. Pour vous,

mes frères, que le Dieu tout-puissant appelle à cette sainte entreprise, prenez aussi courage, et rappelez-vous que plus dures auront été vos épreuves, plus grande sera la récompense que vous en recevrez un jour[1]. » Après ces paroles d'adieu, Maur et ses compagnons reçurent la bénédiction de leur abbé ainsi que les embrassements de leurs frères, et ils partirent, emportant le livre de la Règle, le poids du pain qu'on donnait chaque jour aux religieux, et l'hémine, ou mesure du vin qu'il leur était permis de boire. C'étaient là les seules armes que cinq moines prenaient avec eux pour conquérir la Gaule et tout le monde germanique.

Le soir même qui suivit cette pénible séparation, comme ils arrivaient à un domaine dépendant du monastère, et nommé Euchelia, ils éprouvèrent une douce surprise en y trouvant Probus et Aquinus, deux moines du Mont-Cassin que saint Benoît y avait envoyés la veille tout exprès pour les recevoir et leur donner les soins nécessaires. Pendant la nuit, alors qu'ils célébraient l'office, ils virent arriver deux autres religieux, dont le plus jeune était parent de Maur, et qui lui remirent un coffret d'ivoire renfermant de précieuses reliques, en même temps qu'une lettre d'adieu du saint

[1] « Si cui nostrum, carissimi fratres ac filii, dura et acerba videri possit hæc discessio; mihi sane præ vobis hinc dolendum est, ut cui non modo a caris pignoribus avellar, sed etiam his destituar solatiis, quæ in præsens tantopere necessaria videbantur... Quapropter his lacrymis, quæso, abstinete, certi posse Deum supplere his, quos quasi amissos lugetis... Non valent dividere longa quævis terrarum spatia, quos et charitas arctissimo semel unanimitatis fœdere conjunxit... Vos vero, quos ad pium istud opus Deus optimus vocat, erigite animos... Nec dubitate quanto duriora et asperiora pro Christo pertuleritis, tanto ampliora vobis præmia in cœlo proventura. » — J. Mabill. *Annal. Bened.* lib. V, ad ann. 543.

abbé. « Reçois, mon cher fils, lui écrivait-il, ce dernier gage de mon amour. Qu'il soit pour tes compagnons et pour toi un sujet de consolation, ainsi qu'un soutien dans les maux qui vous attendent. Beaucoup de traverses viendront attrister votre voyage ; mais la bonté de Dieu veillera sur vous et accordera une heureuse issue à votre entreprise. Quant à ce qui te regarde en particulier, ô mon fils, sache qu'après soixante années de travaux et d'une vie religieuse, tu obtiendras dans le ciel le prix de tes combats. En attendant, pars et sois heureux durant ton pèlerinage, mais plus heureux encore, quand tu arriveras au terme[1]. » Ranimés par ce suprême témoignage d'affection, les voyageurs poursuivent leur route avec plus de courage, et après de longs jours de marche, ils arrivent à Verceil, où les clercs de l'église leur prodiguent les marques de la plus charitable hospitalité. A la suite de quelques jours de repos, ils franchissent les Alpes, le Jura, visitent en chemin les monastères d'Agaune et de Condat, puis ils se dirigent vers celui de Fontrouge que saint Romain, qui autrefois à Subiaco avait revêtu saint Benoît de l'habit monastique, était venu fonder en Burgondie. Pendant qu'ils y passaient les fêtes de Pâques auprès du pieux vieillard qui les avait accueillis avec joie, Maur, tout entier à la prière, eut une révélation de la mort prochaine de l'abbé du Mont-Cassin, dont il vit en esprit la gloire et le triomphe.

De là, prenant congé de leur hôte, les cinq moines italiens se rendirent à Orléans où ils furent vivement

[1] « Accipe, carissime fili, extremum pignus amoris in te mei... Vos quippe multa manent in isto itinere discrimina... Vade interim, sisque in profectione felix, sed felicior in perventione. » J. Mabill. *Annal. Bened.* lib. V, ad ann. 543.

affligés d'apprendre la mort de l'évêque du Mans, qui les avait fait appeler. Craignant que le successeur d'Innocent, qui avait usurpé le siége épiscopal, ne leur fît pas un accueil favorable, ils s'enquirent auparavant de ses intentions ; mais il répondit à leur envoyé que, tout occupé de ses propres affaires, et n'ayant pas à intervenir dans celles des autres, il n'avait besoin ni d'eux ni de leurs services. Sans se laisser abattre par cette réponse, les moines secouèrent avec leur bâton de pèlerins la poussière de leurs sandales, et se décidèrent, suivant le conseil d'Harderard, à poursuivre leur marche jusqu'en Anjou, où ils espéraient trouver une meilleure hospitalité. En effet, un seigneur de la contrée, nommé Florus, pénétré de vénération pour Maur et ses compagnons, leur fit bientôt construire le monastère de Glanfeuil-sur-Loire, dans le diocèse d'Angers. Non content de cette première donation, il vint offrir à Dieu dans cette pieuse retraite son fils Berthulfe, à peine âgé de huit ans, et lui-même enfin ne tarda pas à y embrasser la vie religieuse. Le roi d'Austrasie Théodebert, auprès de qui Florus avait été fort en crédit, voulut assister à sa consécration et lui couper les cheveux de sa propre main ; après quoi, confirmant les donations faites au monastère, il y ajouta encore des terres considérables.

Ainsi, saint Benoît venait à peine de mourir que son ordre était déjà fondé en France, au centre même du pays, et sur les rives de ce fleuve au cours majestueux qui en arrose les plus belles provinces. Vingt-cinq années après, quatre basiliques avaient été construites autour de l'abbaye de Glanfeuil, et cent quarante religieux étaient réunis dans son enceinte. Cependant,

épuisé par les veilles, les austérités et la charge que lui imposait la direction d'une communauté si nombreuse, saint Maur se démit de ses fonctions d'abbé, pour se retirer dans une cellule attenant à l'une des églises voisines du monastère, et dédiée à saint Martin. Il y vécut en véritable anachorète jusqu'en 584, après avoir passé plus de quarante ans en France, où la règle, dont il avait apporté un exemplaire écrit de la main de saint Benoît, devait se répandre avec autant d'éclat que de rapidité. L'abbé Berthulfe déposa les restes mortels de saint Maur dans un tombeau, et y renferma un rouleau de parchemin portant l'inscription suivante : « Ici repose le corps du bienheureux Maur, moine et diacre, lequel, au temps du roi Théodebert, vint en Gaule, et sortit du siècle le dix-huitième jour avant les calendes de février[1]. » Plus tard, en 863, les religieux

[1] Voici le texte latin de cette inscription découverte, en 845, par Gauzlin, abbé de Glanfeuil, dans une première translation des reliques du saint, qui eut lieu 261 ans après sa mort. « HIC REQUIESCIT CORPUS BEATI MAURI MONACHI ET LEVITÆ QUI TEMPORE THEODEBERTI REGIS IN GALLIAM VENIT ET XVIII KALENDAS FEBRUARII MIGRAVIT A SÆCULO. » L'inscription qui précède, jointe à celle du monastère de Castres et à un grand nombre de témoignages écrits et traditionnels, figure parmi les preuves apportées en faveur de la mission de saint Maur dans la Gaule, mission contestée par Baillet, Châtelain, et le ministre protestant Basnage, et défendue avec succès par la grave autorité des Pères Mabillon et Ruinart. Ce dernier, dans une dissertation publiée d'abord en français (1702), puis traduite en latin pour prendre place à la fin du tome I[er] des *Annales bénédictines*, répondit victorieusement aux objections tirées surtout des interpolations que la Vie de saint Maur, écrite par le moine Faustus, l'un de ses compagnons de voyage, avait subies au neuvième siècle de la main d'Eudes, abbé de Glanfeuil-sur-Loire. Avant de combattre les arguments de ses adversaires, le savant bénédictin pose avec solidité les fondements sur lesquels s'appuie l'authenticité du fait qu'il veut démontrer, et constate qu'en Italie comme en France la mission de saint Maur a toujours été reconnue et célébrée. Entre autres documents, il cite plusieurs strophes d'une hymne fort ancienne, faisant partie d'un vieux bréviaire du Mont-Cassin, retranscrit sous l'abbé Odérise, et prouvant que bien avant cet abbé, qui vivait au onzième

de Glanfeuil, craignant les ravages des Normands qui désolaient les provinces voisines de la Loire, transportèrent les reliques de leur fondateur d'asile en asile, et par ordre du roi Charles le Chauve, en firent la translation solennelle dans l'église d'un monastère voisin de Paris, qui, de là, prit le nom de Saint-Maur-des-Fossés. La renommée de ce monastère grandit avec celle du disciple de saint Benoît, qui ne cessa d'être l'objet d'un culte fervent en France, et, au commencement du dix-septième siècle, la congrégation célèbre qui rallia sous une nouvelle réforme les abbayes bénédictines du royaume prit le titre de congrégation de Saint-Maur. En se plaçant sous ces auspices, elle rendait un glorieux hommage au saint moine qui, le premier, avait planté l'étendard bénédictin dans la Gaule, et elle inaugurait dignement l'association monastique dont les impérissables travaux devaient répandre tant d'éclat sur notre érudition nationale.

siècle, le voyage du disciple de saint Benoît au delà des Alpes, établi d'ailleurs historiquement, avait reçu dans les chants ecclésiastiques un autre genre de consécration non moins incontestable :

> Te dux eximius ac pater almus
> *Gallis archiatrum* dat animarum :
> Hinc jam collacrymant oscula fratrum,
> Abcessumque tuum flendo susurrant.

Appuyé d'autres preuves décisives et de réponses péremptoires aux difficultés soulevées sur la mission de saint Maur, le mémoire apologétique de dom Thierry Ruinart parut si concluant, que l'un de ses contradicteurs, l'abbé Baillet s'empressa de lui écrire : « Agréez, mon révérend Père, que je vous fasse mes très-humbles remercîments, et pour le présent que vous m'avez fait de votre livre, et pour les manières dont vous avez trouvé à propos de me traiter dans ce qui me regarde. J'y suis d'autant plus sensible, que je ne méritois ni l'une ni l'autre faveur. La cause que vous avez plaidée ne pouvoit avoir un plus habile avocat, et vous n'avez rien oublié pour l'emporter sur ceux qui contestent la mission de saint Maur l'Italien, avec la facilité que vous avez eue à vaincre l'adversaire qui a voulu nier l'existence du saint. »

II

Avant de suivre l'ordre bénédictin dans son développement soit en France, soit dans les autres parties de l'Occident, il n'est pas inutile d'examiner d'abord à quelle discipline particulière étaient soumises les diverses communautés monastiques qui y avaient été précédemment établies. En effet, de même que l'Italie, deux siècles environ avant la venue de saint Benoît possédait déjà plusieurs monastères, de même la Gaule, cette terre si propre à recevoir tout germe fécond, s'était ouverte de bonne heure à la grande institution créée dans les solitudes de la Thébaïde. L'un des apôtres de la France, ce pieux guerrier originaire de la Pannonie, dont la vie n'est qu'un long prodige de charité, saint Martin, fut le premier qui, nous l'avons déjà rappelé, importa le monachisme en Gaule. De l'Italie où, comme saint Ambroise, il avait établi une communauté religieuse à Milan, il vint vers 360, en fonder une autre à Ligugé, près de Poitiers, et y passa quinze années dans la retraite[1]. L'éclat de ses vertus l'ayant

[1] Par un singulier retour des choses humaines, cet antique berceau du monachisme dans la Gaule s'est relevé quinze siècles après sa fondation primitive, et une communauté de la congrégation des bénédictins de France, dépendant de l'abbaye de Solesmes, s'est établie, en 1855, au prieuré de Saint-Martin de Ligugé dont Mgr l'évêque de Poitiers l'a mise en possession. L'ancienne église conventuelle, devenue l'église paroissiale du bourg, a été agrandie et restaurée, et elle est aujourd'hui desservie par les moines de la communauté. Depuis plusieurs années déjà le prieuré de Ligugé avait été canoniquement érigé en abbaye, et le 25 novembre 1864, le R. P. dom Léon Bastide a été installé comme abbé et a continué la série des successeurs de saint Martin.

fait nommer, en 371 au siége épiscopal de Tours, il n'en persévéra pas moins dans la pratique de la règle qu'il s'était imposée, et afin d'en suivre plus facilement les exercices, il fit construire près de la ville l'abbaye qui devint si célèbre sous le nom de Marmoutier.

Le lieu où elle fut élevée était alors un désert inculte, situé entre la Loire et une ligne de roches nues et escarpées longeant le cours du fleuve, et l'on ne pouvait y parvenir que par un sentier fort étroit. Une cellule formée de branchages servait de demeure au saint évêque, et quelques-uns de ses moines en avaient de semblables; mais la plupart habitaient des trous profonds creusés dans le roc. L'une de ces grottes fut longtemps désignée par la tradition comme ayant été aussi occupée par saint Martin dont quatre-vingts compagnons étaient venus bientôt partager les austérités et le recueillement[1]. L'observance suivie dans ce monastère, qui plus tard se soumit le premier à la règle de saint Benoît, était d'abord d'une grande rigidité. Les religieux ne possédaient rien en propre; ils faisaient un seul repas par jour; ne portaient qu'un vêtement grossier tissu de poil de chameau, et avaient pour principale occupation la prière et la transcription des manuscrits. C'était dans cet austère asile que saint Martin, après ses travaux d'évêque, de missionnaire ou d'ambassadeur auprès des princes et des grands, allait sans

[1] D'après le témoignage du Père Mabillon, l'ancienne grotte dite le *Lit de saint Martin*, se trouvait renfermée dans l'église du monastère de Marmoutier, et près de l'endroit où le saint venait parfois méditer le jour et se reposer la nuit, on lisait une inscription terminée par ces vers :

Cellula namque fuit requies in nocte silenti,
Pro scamno et cathedra hæc quoque cella Dei.

cesse retremper l'ardeur de son zèle. Là aussi, pendant les dernières années de sa vie, il expia, par la retraite et le silence, l'acte de faiblesse qu'il se reprochait d'avoir commis à la cour de l'empereur Maxime.

Cette scène, l'une des plus belles de la légende du saint, s'était passée à Trèves, où le pieux évêque, aussi charitable pour les hérétiques que pour les orthodoxes, était allé solliciter la grâce de quelques priscillianistes condamnés à mort. Indigné que cette sentence eût été rendue sur la demande d'Ithace et de quelques autres évêques espagnols, saint Martin avait d'abord refusé de rompre le pain avec ceux sur lesquels il lui semblait voir comme une tache de sang. Circonvenu par eux, Maxime interpose son autorité pour amener un rapprochement auquel tout d'abord l'évêque de Tours refuse de consentir. Mais sur les menaces de l'Empereur, qui avait juré d'envoyer ses tribuns militaires pour faire exécuter la sentence, le saint se décide à assister avec les évêques persécuteurs au sacre du nouvel évêque de Trèves, préférant, dit Sulpice Sévère, céder plutôt que de laisser périr ceux que le glaive était près de frapper. Le lendemain, ajoute son biographe, il quitta la ville, et comme il s'en allait triste et gémissant sur la route, en se reprochant sa condescendance, il arriva au milieu d'une forêt solitaire et sauvage où il se mit en prières. Soudain un ange lui apparut, qui le consola et releva son courage, en lui disant que s'il avait raison de regretter un moment de faiblesse, la charité qui l'avait fait agir rendait sa faute bien excusable. Mais revenu auprès de ses frères de Marmoutier, le saint leur avoua, en pleurant, que depuis cette époque il sentait diminuer en lui les grâces qu'il avait reçues de Dieu, et

pendant les seize années qu'il vécut encore, il s'abstint, par pénitence, d'assister à aucun concile ni à aucune autre assemblée.

Durant cette dernière période de sa vie, saint Martin poursuivit plus activement que jamais ses austérités, ses veilles et ses travaux apostoliques. L'éclat de sa renommée s'étant répandu au loin, des étrangers et des habitants d'autres provinces de la Gaule venaient le consulter ou se placer sous sa direction. De ce nombre fut Sulpice Sévère, cet éloquent et riche patricien d'Aquitaine qui, à l'exemple de son ami, saint Paulin de Nola, s'était retiré du monde, et après avoir affranchi ses esclaves, distribué sa fortune aux pauvres, avait associé à sa vie nouvelle ses anciens serviteurs dont il avait fait ses frères et ses égaux. A son arrivée à Marmoutier, saint Martin le reçut comme un père reçoit son enfant. Il lui donna lui-même à laver, ainsi qu'aux personnes de sa suite, et après avoir partagé avec ses hôtes un frugal repas, il ne cessa de les entretenir de choses spirituelles dont il parlait, dit Sulpice Sévère, avec un langage clair et simple, mais en même temps plein de force et d'onction. Quoiqu'il ne fût pas versé, d'après son biographe, dans la connaissance des lettres humaines, il avait une merveilleuse facilité pour résoudre sur-le-champ les questions les plus ardues, et, guidé par le bon sens, qui souvent n'est autre que le génie pratique, il montrait un talent particulier à réfuter l'erreur et à faire triompher la vérité.

Comme les hommes des anciens temps appelés par Dieu à parler au cœur et à l'imagination de la foule, saint Martin s'exprimait volontiers par figures peintes d'un seul trait vif et saillant, et empruntées à tout

ce qui frappait ses regards. Un jour, à la vue d'une brebis qu'on avait dépouillée de sa toison, il dit en souriant à ceux qui l'entouraient : « Cette brebis n'a-t-elle pas accompli le précepte de l'Évangile : elle avait deux vêtements, elle en a donné un à celui qui n'en avait pas; suivons donc son exemple. » Ailleurs, considérant un homme couvert de haillons qui gardait les pourceaux, il s'écriait : « Voici Adam chassé du Paradis terrestre : dépouillons-nous du vieil homme pour nous revêtir du nouveau. » Comme il arrivait une autre fois au bord d'une rivière où des oiseaux pêcheurs cherchaient à faire leur proie du poisson : « Vous voyez, dit-il encore, l'image des ennemis de notre salut; c'est ainsi qu'ils se tiennent en embuscade pour saisir nos âmes et les dévorer. »

Parvenu enfin, en l'année 397, au terme de son laborieux apostolat, et se trouvant à Candes, au confluent de la Loire et de la Vienne, il perdit tout à coup le peu de forces qui lui restaient, et prévint ses disciples rassemblés autour de lui qu'il allait bientôt se séparer d'eux. Comme tous éclataient en sanglots et le suppliaient avec ardeur de ne pas abandonner ainsi ses enfants, le saint vieillard attendri mêla ses larmes aux leurs, et levant les yeux au ciel, il voulut bien demander pour eux la prolongation de sa vie : « Seigneur, dit-il, si je puis être encore utile à ton peuple, je ne refuse point le travail : que ta sainte volonté soit faite ! » Couché sur un lit de cendres, le moribond ne cessa, malgré les ardeurs d'une fièvre brûlante, de prier pendant les longues heures de la nuit, et ses religieux ayant voulu, pour le soulager, placer un peu de paille sous ses membres défaillants : « Lais-

sez, leur dit-il, un chrétien doit mourir sur la cendre ; malheur à moi, si je vous donnais un autre exemple. » Et peu à près il expira, les regards et les mains élevés vers le ciel. Son corps, que réclamèrent inutilement les habitants de Poitiers, fut enlevé par ceux de Tours et inhumé, au milieu d'un immense concours de moines et de fidèles, en un lieu alors situé hors de la ville, et qui autrefois avait servi de sépulture aux chrétiens. Non loin de cet endroit, qu'on appela la *station de saint Martin*, une basilique fut construite par l'évêque saint Brice qui prit soin d'y faire transporter les restes de son prédécesseur, et lui fit élever un tombeau dont la garde fut ensuite confiée à des moines choisis dans la communauté de Marmoutier.

Le nouveau monastère, ainsi fondé près de là, devint célèbre sous le nom de Saint-Martin de Tours, et fut ensuite érigé en *chapitre royal*, après avoir été comblé de faveurs par les papes et les anciens rois de France qui, jadis, portaient le titre de chanoines de Saint-Martin de Tours. Pour mieux conserver le souvenir de l'inépuisable charité du saint que son dévouement envers un malheureux a rendu surtout populaire, un pauvre élu par le chapitre était, à ses frais, nourri, logé, pourvu de toutes choses, et jouissait même de certains privilèges. On l'appelait le *pauvre de saint Martin*, et, se perpétuant de génération en génération, il était là comme le vivant témoignage des souffrances du peuple adoucies et consolées par la plus belle des vertus chrétiennes. Depuis longtemps, l'église et le tombeau consacrés à l'un des patrons de la France ont disparu avec le pauvre dont l'existence était liée à cet antique asile, et le personnage légendaire qu'il y représentait ne vit plus

maintenant que dans la tradition. Quant à l'abbaye de Marmoutier, si renommée également par ses savants religieux, ses intéressantes annales et la réunion des chapitres généraux de l'ordre bénédictin, elle est tombée à son tour, et le voyageur explorant cette partie des rives de la Loire n'y retrouve plus aujourd'hui que les débris d'un portail extérieur : ruine qui semble être restée seule debout pour attester la grandeur d'autres ruines.

L'institut monastique, une fois établi dans la Gaule, ne tarda point à s'y propager. Dès les premières années du cinquième siècle, l'un des disciples de saint Martin s'étant retiré dans l'île Barbe, sur la Saône, où une première colonie religieuse avait été fondée précédemment, la communauté dont il prit la direction devint aussi nombreuse que florissante. Dans le même temps, vers 410, saint Honorat jetait les bases du célèbre monastère de Lérins, et quinze années après, saint Romain peuplait de moines les solitudes de Condat, dans les montagnes de la Franche-Comté. Mais de tous les établissements monastiques de cette époque le plus important, surtout à cause du nom de son fondateur, fut celui de Saint-Victor, que Cassien, en 415, institua à Marseille. Né en Scythie, aux bords du Pont-Euxin, vers le milieu du quatrième siècle, Cassien avait été conduit par des circonstances inconnues dans cette savante cité phocéenne, qu'on avait justement surnommée l'Athènes gauloise. Après s'y être instruit dans les lettres sacrées et profanes, son esprit naturellement aventureux ne put résister au désir d'aller contempler de près, au sein des vastes et poétiques solitudes de l'Orient, le berceau primitif du monachisme. D'abord il s'arrête au mona-

stère de Bethléem où, près de la grotte qui avait vu naître le Sauveur, il voulait, à l'exemple de saint Jérôme, s'initier aux rigueurs d'une vie toute de pénitence; puis il part pour l'Égypte, afin d'y surprendre à sa source même, et dans ce qu'il avait de plus merveilleux, le secret de l'ascétisme oriental. Accompagné de son ami Germain, il s'enfonce ainsi de désert en désert, s'arrêtant près des laures les plus renommés [1], près des anachorètes les plus austères, et recueillant çà et là les sublimes exemples de la perfection chrétienne, parmi les ruines de ces temples fameux où Pythagore et Solon étaient venus chercher les leçons de la sagesse antique. Partout où les deux pèlerins arrivaient, on suspendait les macérations, on rompait le jeûne, et l'on célébrait comme un jour de fête la bienvenue des hôtes qui avaient entrepris un si long voyage pour s'instruire et s'édifier dans la solitude.

Après dix années passées dans l'Égypte et la Palestine, Cassien se remit en route vers l'Occident, en s'arrêtant à Constantinople et à Rome, où il eut l'occasion de défendre saint Jean Chrysostôme contre ses persécuteurs, et les chrétiens orthodoxes contre les ariens, leurs ennemis. De retour à Marseille, il y employa le temps de sa retraite à rappeler les souvenirs de son long pèlerinage dans les deux recueils intitulés : *Institutions des monastères*, et *Conférences* ou *Dialogues*. Le premier, composé de douze livres, fut écrit en l'an 420, à la prière de saint Castor, évêque d'Apt, qui désirait connaître et faire appliquer dans son

[1] On désigne sous le nom de *laures* les établissements cénobitiques qui, composés d'un grand nombre de cellules distinctes, formaient comme autant de villages monastiques qui peuplaient les solitudes de l'Orient.

diocèse les pratiques dont Cassien avait étudié de si beaux modèles en Orient. Quatre de ces livres sont consacrés à de curieux détails sur la vie des Pères du désert, et dans les autres l'auteur indique les moyens de combattre les vices capitaux, qu'il met au nombre de huit, et parmi lesquels figure la tristesse, cette funeste maladie de l'âme qui énerve, et souvent tue l'homme vivant dans la réclusion. Les *Conférences*, divisées en vingt-quatre chapitres, mettent en scène, sous forme de dialogues la vie intime des moines orientaux, et complètent ainsi le sujet dont les *Institutions* n'avaient montré, pour ainsi dire, que la face extérieure.

Appliqués à Saint-Victor de Marseille et dans d'autres communautés de la Provence, les divers préceptes de Cassien constituèrent, en Occident, la première loi écrite du monachisme, dont elle s'efforçait de garder le caractère rude, primitif et ascétique. Encore tout exalté par le souvenir des prodiges qu'il a vus au désert, Cassien met l'anachorète au-dessus du cénobite, et subordonne ainsi les instincts sociaux de l'homme au principe plus idéal, mais moins humain, de la contemplation pure. Les singuliers exemples d'abnégation qu'il propose, notamment celui du novice arrosant chaque jour le bâton desséché qu'il a planté sur l'ordre de son supérieur, font voir assez jusqu'où, dans la pensée du législateur, doit être poussée la stricte observation de l'obéissance passive. Toutefois, le sens pratique du génie chrétien vient parfois l'arrêter sur cette pente, où semblent l'entraîner les écarts de l'ascétisme oriental. Il place la vertu active parmi les degrés conduisant à la perfection contemplative, recommande le travail des mains pour éviter la paresse ou les dan-

gereuses langueurs d'une vie exclusivement passée dans la méditation, et à l'esprit d'isolement et d'individualisme il oppose la charité qui, selon le sage Paphnuce, non-seulement émane de Dieu, mais est Dieu lui-même[1].

En outre, voulant prémunir ses disciples contre certains excès de zèle, Cassien leur rappelle que saint Antoine le Solitaire regardait comme la première des vertus monastiques celle du discernement, et il cite une foule de traits à l'appui de ce principe de sage modération qui doit régler en tout la conduite du moine. Tel est, par exemple, celui de l'abbé Paul qui, se rendant un jour à la cellule d'un de ses frères plus âgé que lui, rencontra par hasard une femme, et à cette vue qui le blessait, oubliant l'objet de sa pieuse visite, s'enfuit aussi rapidement que s'il avait voulu éviter le lion ou le dragon le plus terrible. Mais il fut bientôt puni d'un acte qui, bien qu'inspiré par son amour extrême pour la chasteté, n'en dépassait pas moins les bornes d'une juste discipline. En effet, ses membres, sa langue et ses oreilles furent frappés d'une paralysie telle, que ses frères, impuissants à le soigner convenablement, crurent devoir le transporter dans un monastère de saintes femmes. Là, ce malheureux vécut encore quatre années, pendant lesquelles, ne pouvant ni parler, ni agir, il fut condamné à subir les soins délicats et le dévouement inaltérable du sexe qu'il avait eu en si profonde aversion[2].

La législation monastique apportée par Cassien dans

[1] « Quod charitas non solùm res Dei, sed etiam Deus sit. » *Collat.* XVI, ap. XIII.

[2] *Collat.* V, cap. XXVII.

la Gaule eut assez de renommée pour que cinq mille moines, dit-on, vinssent se placer sous sa conduite. On conçoit facilement, du reste, l'influence exercée par l'homme qui était revenu du fond de l'Orient avec une sorte de prestige merveilleux, et qui, sur les secrets de notre nature portée vers le bien comme vers le mal, laissait échapper mille révélations aussi vraies que celle-ci : « Notre cœur est semblable à la meule d'un moulin, il faut qu'il tourne et qu'il broie quelque chose, que ce soit du froment ou de l'ivraie. » Ce fut surtout aux îles de Lérins que la règle de Cassien reçut sa plus complète application. On y vit s'établir à la fois des anachorètes, sous la conduite de saint Honorat[1], et des cénobites, sous celle de saint Caprais. Les uns et les autres vivaient dans l'austérité la plus grande, ainsi que l'attestent ces vers de Sidoine à son ami Faustus, l'un des premiers abbés de Lérins :

. . . . « Vixque otia somni
Vix coctos capture cibos. Abstemius ævum
Ducis, et insertis pingis jejunia psalmis. »

De ce monastère sortirent les personnages contemporains les plus éminents en science et en piété, notamment saint Eucher, qui, vers 434, fut tiré malgré lui de sa retraite pour occuper le siége épiscopal de Lyon. Déjà nous avons rapporté dans d'autres pages[2] avec quelle effusion de cœur le saint évêque, avant de quitter sa chère Lérins, en avait célébré les charmes attrayants, comme pour montrer jusqu'à quel point l'amour de la solitude entrait dans l'essence même du

[1] « Erant auctore Honorato sancti senes, qui divisis cellulis Ægyptios patres Galliis intulerunt. » S. Euch., in *serm. de laude Eremi.*
[2] V. l'*Introduction,* au commencement de ce volume.

monachisme primitif. De là ces grandes pensées, ces élans poétiques qui lui sont inspirés à la vue du ciel, de la mer et des rivages de la belle Provence, et qu'on retrouve à chaque pas de son Hymne au désert[1]. « Quoique Dieu soit partout, écrit-il à Valérius, il habite de préférence la solitude du désert et la solitude du ciel. » Et ailleurs, comme saisi par l'enthousiasme lyrique, il s'écrie : « Oh ! que les solitudes infréquentées sont douces à ceux qui ont soif de Dieu ! Qu'elles sont aimables pour ceux qui cherchent le Christ, ces immenses retraites où la nature veille silencieuse ! Ce silence a de merveilleux aiguillons, qui portent l'âme à s'élancer vers Dieu et la ravissent en d'ineffables transports. Là, nul bruit ne se fait entendre, si ce n'est celui de la voix humaine qui monte vers le ciel. » Puis, continuant par l'éloge de la retraite qu'il préfère à toutes les autres, il ajoute : « J'honore surtout ma chère Lérins, parce qu'elle reçoit dans ses bras hospitaliers ceux que la tempête du monde a jetés sur son sein, et qu'elle laisse doucement respirer parmi ses ombrages les hommes dévorés par les ardeurs du siècle. Abondante en fontaines, ornée de verdure, couverte de vignes, charmante par son aspect et ses parfums, elle est comme un paradis pour tous ceux qui y ont fixé leur séjour. »

Une telle exaltation, inspirée par le saint amour de la nature et de la solitude, au moment où la société romaine expirante n'entendait plus que la voix de stériles rhéteurs et de froids grammairiens, une telle exaltation suffit bien, sans doute, pour expliquer l'ardeur avec

[1] S. Euch., *de Laude eremi*.

laquelle une foule d'âmes, dégoûtées d'un monde avili, se précipitaient, là comme ailleurs, dans l'asile du monachisme. Bientôt un grand nombre de pieuses retraites vont s'ouvrir au nord et au midi de la Gaule, surtout quand la chute de l'empire aura livré cette province aux terribles ravages et à la conquête oppressive des peuples germaniques.

III

Un siècle environ après Cassien, l'ardent explorateur des monastères orientaux, un autre législateur, saint Colomban, apporte de l'extrémité de l'Occident une nouvelle règle monastique, qui se répand en Gaule, en Suisse et en Italie. Rien de plus accidenté et de mieux rempli que l'existence de ce missionnaire irlandais, qui, la croix à la main, descend sur le continent pour soumettre au frein religieux la barbarie triomphante, défendre la faiblesse contre la violence, et faire trembler des princes coupables dans leurs palais, après avoir consolé le pauvre esclave dans sa chaumière. Né vers 540, dans le Leinster, Colomban, jeune encore, avait quitté sa province natale pour fuir, dit sa légende, les périls auxquels une grande beauté, en attirant sur lui les regards des jeunes filles, pouvait exposer sa vertu. Malgré les larmes de sa mère, il s'était retiré dans une solitude éloignée, sous la conduite d'un saint personnage, puis il était entré au monastère de Bangor, alors gouverné par l'abbé Comgell.

Ce monastère, situé dans l'Ulster, était l'un des plus

renommés de l'Irlande, où saint Patrice, premier apôtre du pays, et allié par sa mère à saint Martin de Tours, avait, comme on l'a vu, importé le monachisme de la Gaule. La règle austère des moines d'Égypte, transportée de Lérins en Hibernie, ne s'était point adoucie sous ce rude climat. Bien qu'elle y fût strictement appliquée, elle avait pourtant ses charmes pour les moines de Bangor, à en juger par ce chant traditionnel conservé dans un vieil antiphonaire de l'abbaye : « La règle de Bangor est bonne ; elle est droite et divine, sévère, sainte et exacte, souverainement juste et digne d'admiration. C'est la nef, dont rien ne trouble la paix, quoique souvent battue par les vagues ; c'est vraiment la vigne transplantée d'Égypte... Épouse et reine digne du Christ, elle a pour vêtement la lumière du soleil ; simple et savante, elle est invincible à toutes les attaques. Elle est bonne la règle de Bangor[1]. »

Malgré l'austérité de cette retraite, Colomban ne s'y crut pas encore assez protégé contre les influences extérieures et ses propres faiblesses. Pour ajouter une barrière de plus à celles du cloître, traversant la mer, il s'arrêta d'abord dans un monastère du pays de Galles. C'était sans doute un de ces asiles alors fort vénérés, autour desquels les populations chrétiennes

[1] « Benchior bona regula,
Recta atque divina...
Navis nunquam turbata,
Quamvis fluctibus tonsa...
Christo Regina apta,
Solis luce amicta,
Simplex simul atque docta...
Benchior bona regula. »

Antiphonar. vetustiss. monast. Benchoren., Muratori, *Anecd. latin.*, t. IV.

de la Cambrie, violemment dépossédées par les conquérants saxons, avaient abrité leur religion et leur indépendance. Au milieu de cette réunion de vaincus et de bannis, Colomban, tout en continuant de s'exercer aux pratiques les plus sévères de la vie monastique, dut se fortifier dans la haine de toute espèce d'oppression, qui est l'un des traits saillants de son caractère. Quoi qu'il en soit, entraîné plus loin encore par son esprit aventureux et son zèle évangélique, bientôt, avec douze compagnons, il passe d'Angleterre en France, et alors commence pour lui une carrière essentiellement militante, qui se divise en trois parties bien distinctes. Apôtre, il prêche et convertit à la foi des tribus encore sauvages et païennes. Fondateur de communautés religieuses, il défriche les terres les plus incultes et y fait fructifier sa discipline en même temps que le travail agricole. Enfin, ardent défenseur de la morale publique, il se mêle aux événements du siècle, châtie sans pitié les criminelles passions des petits-fils de Brunehaut, brave la colère de cette femme redoutable, et deux fois subit la proscription et la captivité, plutôt que de laisser fléchir devant une cour barbare sa dignité d'homme ou sa conscience de chrétien.

Considéré sous ce triple point de vue, le moine Colomban nous apparaît donc comme une des grandes figures de l'époque, et sa légende, plus que toute autre, justifie cette observation si vraie que l'histoire de la race mérovingienne est contenue presque entièrement dans la vie des saints de cette période [1]. Mais c'est principalement

[1] La vie de saint Colomban, écrite par son disciple Jonas, moine de Bobbio, et l'un des plus curieux monuments de l'histoire ecclésiastique au septième siècle, se trouve insérée dans le tome II des *Acta*

dans ses institutions monastiques que nous avons à examiner ici ce personnage, dont les mœurs furent aussi austères que son caractère était inflexible. Sans se laisser éblouir par les brillantes promesses de Gontran, roi de Bourgogne, qui voulait le retenir auprès de lui, le saint avait préféré chercher une retraite dans le lieu le plus désert des Vosges, au milieu des landes et des rochers. Là, sur les ruines d'un ancien *castellum*, appelé Anagratès, et depuis Anegray, il s'établit avec les siens, vivant comme eux d'herbes crues et d'écorces d'arbres, et souvent disputant aux animaux sauvages leur demeure et leur nourriture. Poursuivi dans sa solitude par l'affluence des fidèles qu'attirait le bruit de ses miracles, il se retire plus loin, au fond d'une caerne dont il avait chassé un ours, et où, par ses prières, il fait jaillir une source d'eau vive devant servir à le désaltérer.

Cependant, la communauté d'Anegray s'augmentant chaque jour, il choisit, pour y bâtir un second monastère, l'emplacement d'un autre château voisin, nommé *Luxovium*, ou Luxeuil, près duquel se voyaient encore les magnifiques débris de thermes construits par les Romains, et des idoles de pierre élevées aux anciennes divinités du pays. Le nouvel établissement, fondé dans cette partie alors déserte de la Séquanie, et couverte de grands bois, d'ombre et de silence, ne tarda

Sanct. ord. S. Bened. du P. Mabillon. La chronique de Frédégaire nous fait aussi connaître la nature des relations que le saint irlandais eut avec Brunehaut et les rois franks de cette époque. De nos jours MM. Guizot, Ampère, F. Ozanam et de Montalembert, ont successivement publié des études intéressantes sur le rôle historique de saint Colomban dont le caractère a été aussi mis en relief par les écrivains allemands, Hefele et Rettberg.

pas à prendre un développement encore plus prodigieux sous la forte discipline de saint Colomban. Les fils des nobles Franks et Burgondes y accouraient de toutes parts, et, confondus avec les enfants des serfs pour recevoir la tonsure monastique, ils y déposaient l'orgueil héréditaire de la race en même temps que la parure distinctive de leurs longs cheveux. Si grande fut bientôt l'affluence des moines dans ce sanctuaire consacré au travail et à l'oraison, que le fondateur put y établir l'usage du *Laus perennis*, ou office perpétuel, qu'on retrouve aux monastères d'Agaune, de Saint-Maurice et de Remiremont, et qui, par une prière incessante, devait sans cesse attirer les bénédictions de Dieu. Enfin le nombre des religieux s'étendant chaque jour avec la mise en culture de cette âpre solitude reconquise par l'activité monastique sur la nature et les animaux sauvages, l'abbé de Luxeuil fonda, non loin de là, une troisième colonie qui reçut le nom de Fontaine, à cause de l'abondance de ses eaux.

Ce fut dans ces trois monastères d'Anegray, de Luxeuil et de Fontaine, que Colomban établit sa règle, dont les prescriptions peu étendues, mais précises et sévères, rappellent les observances primitivement suivies par les moines irlandais et bretons. L'obéissance, la pauvreté, l'abnégation et l'humilité sont, avec la mortification intérieure et extérieure, les principales vertus qu'il recommande à ses disciples[1] : « Que le moine, dit-il, vive sous la loi d'un seul et dans la compagnie de plusieurs, pour apprendre de l'un l'humilité, des autres la patience. Qu'il ne fasse point ce qu'il veut.

[1] *Codex Regul.*, t. II, p. 253, Regul. c. III.

Il devra manger ce qu'on lui donne, ne posséder qu'autant qu'il reçoit, obéir à qui lui déplaît. Il se rendra au lit si fatigué qu'il s'endormira en y entrant ; mais il en sortira avant d'avoir achevé son sommeil. Qu'il craigne son supérieur comme Dieu, et qu'il l'aime comme un père. Il ne jugera pas la décision des plus anciens. Son devoir est d'accomplir les commandements, selon cette parole de Moïse : « Écoute, Israël, et tais-toi. » Si ces prescriptions générales sont dures, le régime particulier des moines ne l'était pas moins. Une seule fois, chaque jour, à l'heure de none, c'est-à-dire vers le soir, ils pouvaient prendre leur nourriture, composée d'un peu de pain, de légumes et de farine détrempée d'eau. Néanmoins il était nécessaire que l'abstinence fût réglée par une certaine discrétion. On doit jeûner tous les jours, disait le législateur ; mais on doit aussi manger tous les jours, parce qu'il faut tous les jours prier, tous les jours travailler, lire et avancer tous les jours. La récitation de l'office variait selon la diversité des saisons ; outre la psalmodie qui avait lieu en commun, chaque religieux, dans sa cellule, devait encore s'élever à Dieu par la prière et la méditation.

Le Pénitentiel, qui est comme la sanction pénale de cette règle, détermine la nature des punitions à infliger aux moines. Selon les fautes commises, on les condamnait à des récitations de psaumes, à des jeûnes extraordinaires, même à des peines corporelles, telles que la fustigation, avec cette étrange particularité que si le nombre des coups de fouet pouvait s'étendre de six à deux cents coups, il n'était jamais permis d'en administrer plus de vingt-cinq à la fois. Des punitions corporelles frappaient ainsi les plus simples infractions à

la Règle, telles que le murmure, l'oubli d'un signe de croix, la distraction pendant les offices et la violation de la loi du silence. Cette pénalité était bien rigoureuse sans doute, et en indiquant combien était rude la discipline primitive des monastères irlandais, elle offre un grand contraste avec le code bénédictin qui, ménagean la faiblesse humaine, ne se montrait inflexible que pour les cœurs endurcis et impénitents. Remarquons, cependant, comme trait de mœurs de l'époque, que les châtiments corporels, qui révoltent aujourd'hui nos idées et nos habitudes, ne produisaient pas le même effet sur les natures d'ailleurs si violentes et si fières des hommes du septième siècle, puisque la même faute était punie, ou par deux cents coups de fouet, ou par deux jours de jeûne au pain et à l'eau. Faisons observer encore que dans le Pénitentiel monastique de saint Colomban, une distinction était établie entre les péchés mortels, que l'on devait confesser au prêtre, et les fautes légères, dont il fallait journellement s'accuser à son supérieur, avant de se mettre à table ou au lit[1]. Dans chaque maison, la direction spirituelle et le maintien de la discipline étaient confiés à un abbé, qui avait sous ses ordres deux économes chargés, l'un de l'administration intérieure, l'autre des affaires extérieures de la communauté.

[1] Saint Colomban, outre le Pénitentiel propre aux moines, en avait établi deux autres, l'un pour les clercs, l'autre pour les laïques. Une grande différence, quant à la pénalité, se trouve dans ces trois traités de pénitence ecclésiastique. Si le législateur punit sévèrement dans le moine la plus légère infraction à la règle qu'il a juré devant Dieu d'observer fidèlement, il est bien plus indulgent pour les fautes, commises par les ecclésiastiques et surtout pour celles dont se rendent coupables les hommes du siècle. Qu'un clerc, par exemple, frappe jusqu'à faire couler le sang, il est puni d'une pénitence d'un an, tandis que celle du laïque n'est que de quarante jours.

Pour maintenir par sa présence et ses exemples l'application de cette règle, Colomban résidait tour à tour dans chacun des monastères qu'il avait fondés. Ne tolérant pas plus les rigueurs excessives que les dangereuses mollesses, il rappelait dans ses instructions que la perfection morale est bien au-dessus des pénitences purement corporelles. « Il ne suffit pas, disait-il, de fatiguer de jeûnes et de veilles la poussière de notre corps, si nous ne réformons aussi nos mœurs... Macérer la chair, si l'âme ne fructifie pas, c'est labourer sans cesse la terre et ne lui point faire porter de moisson... Que sert d'aller faire la guerre loin de la place, quand l'intérieur est en proie à la ruine?... Une religion toute de gestes est vaine; la vraie piété réside dans l'humilité du cœur et non dans celle du corps. A quoi sont utiles ces combats livrés aux passions par le serviteur, quand elles vivent en paix avec le maître?... » Mais c'était surtout par l'ardeur de sa charité envers ses religieux qu'il tempérait l'extrême rigidité de ses préceptes. Un jour que, dans l'oratoire d'un monastère, il priait avec ferveur pour l'un de ses moines qui allait mourir, celui-ci, au milieu d'une apparition toute resplendissante de lumière, crut entendre une voix qui lui disait : « Je ne puis te détacher de ton corps, parce que j'en suis empêché par ton père Colomban. » Le moribond, sortant aussitôt de sa léthargie, fait appeler Colomban et lui demande avec larmes pourquoi, par la force de ses prières, il persiste à le retenir dans cette vie de douleurs. Affligé d'avoir été si puissant dans son oraison, le saint se résigne à la séparation avec une douleur mêlée d'une joie secrète. Il absout l'agonisant, lui donne la communion suprême, puis il le dégage de

ses lieus terrestres et lui ouvre la céleste demeure.

Dans une autre circonstance fort critique de sa vie, alors que persécuté pour son zèle religieux, enlevé de son monastère, retenu en prison, il est conduit de force jusqu'à Nantes d'où il doit être embarqué pour l'Irlande, le saint abbé se sent profondément ému à la pensée de quitter pour toujours les frères qu'il a laissés à Luxeuil. Il leur écrit donc une lettre pleine d'affection, de trouble et d'angoisse, où d'aimables retours vers le passé s'unissent confusément à d'inquiètes préoccupations sur l'avenir, et où ce grand moine, se dévoilant tel qu'il est, montre la sage prévoyance du législateur et la tendresse passionnée du père. Se rappelant que dans la précipitation du départ, il n'a point fait ses adieux à un moine qui n'était pas avec les autres, il leur dit : « Gardez toujours Waldolène, s'il se trouve encore parmi vous. Que Dieu le comble de ses biens ; qu'il devienne humble, et que de vous il reçoive en mon nom le baiser que je n'ai pu lui donner moi-même. » Il songe ensuite aux moyens de consolider et d'étendre même son œuvre au milieu des périls qui la menacent, et supplie ses religieux de conserver l'esprit de force, de persévérance et d'union, principale sauvegarde de toute communauté monastique. « Si la Providence vous appelle ailleurs, leur dit-il, arrêtez-vous là où les sites vous conviendront, là où Dieu bâtira avec vous, et croissez-y par milliers sous sa bénédiction féconde. »

Bientôt, dans une vive effusion de son cœur, il s'adresse en particulier à l'un de ses plus chers disciples, nommé Attale, et en lui transmettant la difficile mission de conduire ses frères, il cherche à le prému-

nir contre les déceptions cruelles que lui-même a ressenties. Pour les peindre, il a recours à une image qui rend plus sensible encore le souvenir des déchirements éprouvés par son âme dans le gouvernement parfois si pénible d'autres âmes confiées à ses soins. « Afin de maintenir, dit-il, tant de caractères différents sous le joug de la Règle, j'ai tenté de rattacher à la racine de notre arbre tous ces rameaux que leur fragilité avait détachés de la mienne... Sois plus prudent que moi, mon cher Attale, ne te charge pas d'un fardeau qui m'a coûté tant de sueurs. Mieux instruit à ce sujet, tu sauras appliquer les préceptes à chacun, et te multiplier, te diversifier à l'infini pour le bien et selon les besoins de tous. Mais pourquoi te parler de ces choses? Pourquoi te pousser à une entreprise dont je suis maintenant débarrassé?.. Sachant ton cœur accablé de peines et de difficultés, j'avais renoncé à t'écrire, comme je le voulais d'abord, une lettre pleine de larmes, aimant mieux contenir que faire couler tes pleurs. Mais en vain j'ai essayé de refouler ma douleur en moi-même. Voici qu'elle m'échappe avec mes larmes, et pourtant il faut en arrêter le cours, car un soldat courageux ne doit pas pleurer. D'ailleurs ce qui nous arrive n'a rien de nouveau, et c'est ce que nous prêchions tous les jours. N'est-il pas arrivé autrefois à un philosophe, plus sage que les autres, d'être jeté en prison parce qu'il avait affirmé, contre l'opinion de tous, qu'il n'y a qu'un seul Dieu? Les Évangiles ne nous enseignent-ils pas aussi que les vrais disciples de Jésus le crucifié doivent le suivre en portant leur croix? Oui; nombreux sont nos dangers, puissants sont nos ennemis; et pourtant sans adversaire, point

de combat, et sans combat, point de couronne... Mais pendant que je t'écris, un messager vient m'annoncer que le navire qui doit m'emporter est prêt à partir. La fin du parchemin m'oblige à terminer cette lettre bien confuse, hélas ! par ce motif que l'amour n'a point d'ordre. J'ai voulu tout vous dire en peu de mots, et je n'ai pu y parvenir. Adieu donc, chères entrailles, priez pour moi, afin que je vive en Dieu [1]. »

Or, cet homme si plein de tendresse, de charité pour ses frères, qui poussait la mansuétude jusqu'à souffrir que les animaux compagnons de sa retraite vinssent lui arracher la nourriture des mains, cet homme était le même qui, avec l'indomptable énergie de sa race, attaquait de front tous les abus, et poursuivait sans relâche, dans l'Église comme dans la société laïque, le rétablissement de la discipline et des bonnes mœurs auxquelles le malheur des temps avait porté les plus graves atteintes. Ce double aspect du caractère de Colomban, à la fois humble et fier, soumis et tenace, se révèle dans une autre de ses lettres écrite aux évêques de la Gaule réunis en Synode pour délibérer sur la célébration de la Pâque, question qu'il poursuivit et remua toute sa vie. Accusé de vouloir introduire dans le pays des traditions et des usages propres à l'Église d'Irlande, il commence, avant de se justifier, par remercier Dieu de ce que tant de pieux évêques se sont assemblés à cause de lui, pour traiter une affaire touchant aux intérêts de la discipline et de la foi. « Plût au ciel, dit-il, que vous fussiez plus souvent réunis et que, malgré les troubles de notre époque qui vous empêchent de tenir

[1] S. Columb., *Epist.* ap Galland., *Bibl. Veter. Patr.* t. XII.

vos conciles une ou deux fois l'année conformément aux canons, vous le fissiez du moins le plus souvent possible pour que les tièdes demeurent dans la crainte, et les fervents dans le devoir. »

Après les avoir exhortés à examiner avec douceur et ménagement quelle est la meilleure tradition relativement à la Pâque, Colomban leur rappelle ce qu'il a dit, sur le fond même de la question, dans la réponse qu'il leur a faite précédemment et dans trois écrits adressés au pape Grégoire. « Comme je ne suis pas, ajoute-t-il, l'auteur de la diversité qui vous sépare, et que pour la cause de notre commun Sauveur, je suis venu, étranger, en cette terre, je ne vous demande qu'une grâce, celle de vivre en silence au fond de ces forêts, auprès des ossements de dix-sept de nos frères que j'y ai vus mourir. Qu'il nous soit permis d'y demeurer avec vous, d'y prier pour vous, selon notre devoir, et l'habitude que nous en avons prise depuis douze années. Laissez-nous, je vous prie, continuer d'habiter cette Gaule tous ensemble, de même que nous serons réunis, un jour, dans le ciel, si nos mérites nous y conduisent. Ici nous nous efforçons de suivre les canons et les préceptes du Seigneur, qui sont nos armes, notre glaive et notre bouclier, et puisque c'est pour y rester fidèles que nous avons quitté notre patrie, nous devrions les observer jusqu'à la mort à l'exemple de nos ancêtres. Voyez donc, ô Pères saints, ce que vous ferez de pauvres vétérans, de vieux pèlerins tels que nous, et considérez s'il ne vaut pas mieux les encourager que leur causer du trouble. C'est pour ne pas entrer en discussion avec vous que je n'ai point osé paraître en votre présence, et aussi par la

crainte de réjouir nos ennemis du spectacle de luttes entre chrétiens... Que si Dieu permet enfin que vous me chassiez de ce désert que je suis venu chercher de si loin, je dirai comme le prophète Jonas : Prenez-moi, jetez-moi à la mer, et cette tempête s'apaisera[1]. »

IV

L'inflexibilité que Colomban montrait à défendre les pratiques de son Église nationale, il la manifestait surtout dans la répression des habitudes vicieuses et de la grossière immoralité de son siècle. Transporté par les circonstances dans cette société gallo-franke où la corruption des mœurs romaines s'était ravivée au contact de la brutalité germanique, l'abbé de Luxeuil s'indignait de la conduite scandaleuse des princes mérovingiens qui, selon l'usage barbare, s'entouraient de nombreuses concubines, et comme le dit un contemporain, changeaient la demeure royale en un lieu de débauche. Malgré ses désordres, le jeune Thierry II, roi de Bourgogne, avait un grand respect pour Colomban, et il s'estimait heureux qu'un personnage si saint, si justement vénéré fût venu s'établir sur ses domaines. De son côté l'homme de Dieu cherchait à profiter de son influence pour adresser au roi de sévères reproches sur ses excès, et l'engager à rompre des liens criminels afin de goûter en paix les douceurs du mariage chrétien. Mais l'effet de ces conseils salutaires était combattu par les intri-

[1] S. Columb., *Epist.* ap. Galland., *Bibl. Veter. Patr.* t. XII.

gues de l'ambitieuse Brunehaut qui favorisait les mauvaises passions de son petit fils, parce qu'elle redoutait que l'ascendant d'une épouse légitime ne lui enlevât celui qu'elle exerçait comme aïeule et comme reine.

Un jour que Colomban s'était rendu à la villa royale de Bourcheresse, située entre Châlons et Autun, Brunehaut qui l'avait vu venir dans la cour, parut devant lui avec les quatre fils de Thierry, tous nés d'unions illicites. « Quels sont ces enfants ? » demanda le saint abbé à la reine. « Ce sont, répondit-elle, les enfants du roi, et je te prie de les fortifier de ta bénédiction. » Colomban s'y refusa en disant : « Sachez qu'ils ne porteront jamais le sceptre, car ils sortent d'un repaire de dissolution. » La vieille reine, furieuse, fit éloigner les enfants et ordonna au saint de se retirer. Quelque temps après, la vengeance de Brunehaut qui ne savait point pardonner, ayant éclaté contre les moines de Luxeuil, Colomban, pour apaiser sa colère, vint la trouver à un autre manoir, celui d'Epoisses, où elle était avec le roi, son petit-fils. Celui-ci qui craignait de s'attirer le châtiment de Dieu, voulut recevoir honorablement son hôte, et à son arrivée, au soleil couchant, il lui fit offrir un logis dans la maison royale, ce que le saint refusa d'accepter. Le roi lui ayant envoyé les mets les plus délicats de sa table, Colomban les rejeta aussi avec dédain, en répondant : « Il est écrit que le Seigneur rejette les présents des impies. »

Intimidé par ces paroles, et le prodige qui les accompagna, le jeune prince se décide à visiter le saint avec sa mère, et lui promet de changer de conduite. Mais comme il ne tint point ses promesses et qu'il fut, à cause de ses déréglements, menacé d'excom-

munication, une persécution violente, suscitée par Brunehaut, vint encore fondre sur l'abbé de Luxeuil qui la soutint avec une invincible énergie. Vainement les courtisans de Thierry II, dont il censure les vices, les évêques qui le tiennent en suspicion, l'accusent d'établir de nouvelles règles et de tyranniser les moines, en les empêchant de sortir de leur couvent, ou d'en ouvrir l'intérieur à des personnes étrangères. Vainement le roi lui-même veut, avec sa suite, forcer la barrière inviolable des lieux claustraux, en pénétrant jusque dans le réfectoire d'un monastère. Colomban l'arrête d'un geste, le terrifie par ses paroles prophétiques, et comme autrefois saint Ambroise faisait reculer Théodose, il oblige le prince frank à se retirer plein de honte et d'épouvante. Vainqueur dans cette lutte, où, après avoir brisé ses fers et ceux d'autres captifs, il est venu librement se représenter à ses ennemis, le moine irlandais voit bientôt la mer conspirer pour lui et les vagues repousser au rivage le vaisseau qui semble ne pas vouloir l'emporter loin de la France. Abandonné de ses gardes lassés de veiller inutilement sur ce prisonnier que les éléments protégent, il rentre de nouveau dans les provinces neustriennes, passe de la cour de Clotaire II à celle du roi d'Austrasie, Théodebert, qui l'accueille avec bonté, et l'encourage dans ses projets d'apostolat.

De là, Colomban part, en effet, pour évangéliser les peuplades voisines, en compagnie de saint Gall, son compatriote et son disciple. Poursuivi dans ses rêves par l'image des peuples infidèles qui lui restaient à convertir, il hésitait sur la route qu'il devait prendre, et sa pensée errante embrassait déjà tout le monde slave et germanique, lorsqu'un ange lui apparut la nuit, et,

traçant un cercle qui représentait le globe terrestre, il lui dit : « La terre est vaste ; mais ne t'écarte point de ta route, si tu veux manger le pain de tes sueurs. » Bornant dès lors ses travaux d'apôtre, le saint s'arrête près du Rhin, dont il remonte le cours. Après avoir évangélisé quelques tribus idolâtres, il nous est représenté dans sa légende, aux bords des lacs de Constance et de Zurich, brisant de son souffle un vase immense consacré au dieu Woden, et du même coup détruisant les dernières superstitions païennes. Non content de renverser partout les idoles, il veut délivrer les populations du pays de l'influence d'esprits malfaisants qui les faisaient trembler de terreur. De concert avec saint Gall, il chasse les démons familiers des lacs et des montagnes, et ceux-ci pleurant leur impuissance devant ces hommes de Dieu auxquels ils reprochent « de prier toujours et de ne dormir jamais, » disparaissent dans le désordre tumultueux d'une armée mise en fuite.

Cependant, au milieu de ses missions lointaines, l'apôtre irlandais ne perdait pas le souvenir de ces rois franks qui lui avaient fait goûter, tantôt le pain de l'hospitalité, tantôt le breuvage amer de l'exil, et dont il avait prédit ou l'élévation ou la chute désastreuse. A l'exemple des anciens prophètes d'Israël qui, loin de prendre parti contre leurs persécuteurs, venaient déplorer et adoucir les maux qu'eux-mêmes avaient annoncés, Colomban ne donna jamais que des regrets et des plaintes aux calamités de ses adversaires. Comme il lisait dans une forêt, à quelque distance de Brigantium[1], où il avait fondé un monastère, il s'assit sur

[1] Aujourd'hui Bregenz, petite ville du Tyrol autrichien, située sur les bords du lac de Constance.

le tronc d'un vieux chêne abattu par le temps [1]. Là, reportant son esprit ailleurs, il réfléchit à la destinée inconstante des princes du siècle, que le vent de l'adversité fait tomber ainsi que tombent les grands arbres des bois. S'étant endormi, il eut, pendant son sommeil, la révélation d'un combat terrible qui à la même heure s'engageait entre les deux frères Thierry et Théodebert, dont l'un l'avait persécuté, et l'autre s'était déclaré son protecteur. A son réveil, tout ému de cette vision sanglante, et croyant encore sentir l'odeur du carnage, il raconta ce dont il avait été témoin à son compagnon Chagnoald, jeune seigneur frank de la cour du roi d'Austrasie, qui avait tout quitté pour le suivre. « Mon père, lui dit Chagnoald, accordez à Théodebert l'appui de vos prières, afin qu'il triomphe de Thierry, notre ennemi commun. — Tu me donnes un mauvais conseil, répondit Colomban ; ce n'est pas ce que veut notre Seigneur qui nous a commandé de prier pour nos ennemis. Le souverain juge est le seul maître de faire de ces princes ce qu'il lui plaira. » On sait quel fut le résultat de cette lutte fratricide qui, en 612, eut lieu dans les mêmes champs de Tolbiac où Clovis avait promis d'abjurer, avec ses dieux, les haines implacables de la rude Germanie. Théodebert, que saint Colomban avait engagé précédemment à se retirer du monde pour éviter une perte prochaine, fut vaincu et livré par son frère à leur aïeule Brunehaut, et cette reine ne reconnaissant plus son petit-fils dans le prince qui l'avait expulsée de l'Austrasie, le fit raser et enfermer dans un de ces monastères où il avait refusé d'entrer librement, et

[1] Super quercus putrefactæ truncum librum legens residebat... Jonas, *Vit. S. Columb.*

peu après ordonna sa mort. Quant à Thierry, selon la prédiction menaçante de l'abbé de Luxeuil, sa puissance fut de courte durée, car il survécut à peine à son frère, et ses enfants, privés de la couronne, furent poursuivis et exterminés par leur parent Clotaire II. Enveloppée dans la proscription de ses arrière-petits-fils, la vieille Brunehaut elle-même ne put échapper à la vengeance du fils impitoyable de Frédégonde, et celui-ci, comme l'avait encore annoncé Colomban, recueillit seul l'héritage de tous ces morts, victimes des cruelles fureurs de leur race et de leur époque.

Au récit de ces événements tragiques et de la part d'action toute providentielle qu'y prenaient les hommes que la voix du peuple, précédant celle de l'Église, déclarait saints de leur vivant, l'esprit des contemporains devait être, on le conçoit, frappé des plus fortes et des plus diverses impressions. Si le sort déplorable de tant de princes d'une même famille expiant leurs fautes par le malheur, la dépossession et la mort, et succombant tous au jour marqué, inspirait d'abord l'effroi aux spectateurs de telles scènes, bientôt elles devenaient pour eux comme une sauve-garde et un enseignement. En effet, dans les pieux personnages qui, souvent au péril de leur vie, rappelaient les grands au respect des lois éternelles du devoir, le peuple ne voyait pas seulement des protecteurs, mais aussi les vengeurs d'une société alors en proie à la violence et à l'anarchie. Les sinistres prédictions lancées à l'avance sur le châtiment réservé à de puissants coupables, produisaient surtout un effet extraordinaire, et lorsqu'elles s'accomplissaient, la foule qui les avaient recueillies, reconnaissait que presque toujours la justice humaine

marche en avant de la justice divine. Au sujet de saint Colomban on racontait, par exemple, que c'était en descendant le cours de la Loire, sous la garde des soldats de Thierry II, qu'il avait dit au leude, chef de l'escorte : « Dans trois ans ton misérable roi périra avec sa lignée, et ce Clotaire que vous méprisez maintenant, sera votre maître à tous. » La tradition rapportait encore que passant devant une maison qu'il savait être vouée à la malédiction divine, il avait, en étendant la main de ce côté, détourné tristement la tête, moins pour ne pas souiller ses regards qu'afin de pouvoir cacher une larme. Ailleurs, sortant d'une demeure royale où il venait d'attaquer inutilement le vice et sur laquelle devait aussi tomber la colère du ciel, il entendit dans les airs deux horribles craquements, présages avant-coureurs d'une ruine inévitable.

Ces récits, commentés par l'opinion publique, quelque faible qu'elle pût être encore, se transmettaient rapidement des cloîtres dans les cités, des campements militaires dans les simples bourgades. Ceux qui avaient eu le plus à souffrir des injustices et des exactions de la conquête germanique y trouvaient surtout une consolation aux maux du présent. Peut-être après les avoir racontés, le soir, au coin de leur humble foyer, l'artisan des villes et le colon attaché à la glèbe se sentaient plus de courage à reprendre le lendemain, celui-ci, son métier, celui-là, le sillon creusé pour ses maîtres. Mieux que d'autres, ces déshérités de la fortune avaient confiance dans l'intervention des hommes qui semblaient descendus sur la terre pour y rétablir l'équilibre, et protestaient avec l'Église et l'humanité contre ce mot impie du barbare : « Malheur aux

vaincus! » En passant de bouche en bouche, les faits dont nous parlons ne tardaient pas à revêtir les teintes poétiques et le caractère merveilleux de la légende. Les révélations des saints sur l'avenir, souvent vagues et mystérieuses, prenaient peu à peu une forme précise et arrêtée qui les rendait plus saisissantes, et à chaque manifestation nouvelle de ce don prophétique, les témoins de l'événement répétaient avec une bonne foi égale à leur admiration : « Ceci est encore un signe de Dieu. »

Après avoir quitté les Alpes helvétiques où il laissait à saint Gall le soin de recueillir la moisson qu'ils avaient semée ensemble, saint Colomban s'était décidé à passer en Italie. Rebuté par l'incorrigible barbarie de ces peuplades germaniques qui, mécontentes de ce que les moines évangélisaient et défrichaient le pays, les accusaient auprès de leur duc de mettre en fuite le gibier de ses forêts, il n'avait pu surtout pardonner à cette contrée inhospitalière le meurtre de deux de ses compagnons. En partant pour se rendre de l'autre côté des Alpes, il avait dit aux disciples qu'il emmenait avec lui : « Nous avions trouvé une conque d'or ; mais elle était remplie de serpents venimeux [1]. » Bien accueilli par Agilulfe, roi des Lombards, qui lui permit de s'établir dans tel lieu de ses États dont il voudrait faire choix, il s'arrêta en un site désert de l'Apennin, arrosé par des cours d'eau poissonneux, et situé près des bords de la Trebbia. Dans cet endroit, appelé *Bobbium* et depuis Bobbio, se trouvait une ancienne église à demi ruinée que Colomban releva et près de laquelle

[1] Invenimus concham auream, sed venenatis serpentibus plenam. *Vita. S. Gall.*, ap Mabill., *Act. Sanct. Ord. S. Bened.*

il bâtit, en 612, un monastère qu'il plaça sous l'invocation de saint Pierre.

Quoique fort occupé de l'organisation de cette communauté naissante, il n'entretenait pas moins des relations suivies avec les religieux des monastères qu'il avait fondés précédemment. Il eut même le bonheur de recevoir la visite d'Eustaise, abbé de Luxeuil, qui vint au nom de Clotaire II, l'engager à revenir en France, car ce prince désirait vivement voir rentrer dans son royaume celui qui avait annoncé son triomphe et sa grandeur. Quelque joyeux qu'il fût de l'arrivée de l'un de ses plus fidèles disciples, le saint vieillard ne voulut pas quitter son dernier asile. Résistant à toutes les sollicitations, il remit à Eustaise une lettre d'excuses pour le roi des Franks, lettre où il lui donnait de sages avis, et l'engageait à protéger son cher monastère de Luxeuil. En même temps, jaloux d'achever de ses mains les constructions de Bobbio, il donnait l'exemple aux travailleurs, et courbait ses épaules sous la charge accablante de pierres et de poutres de sapin qu'il allait chercher à travers les pentes abruptes de la montagne[1]. Mais tant de travaux et de sollicitudes, que rendait plus pénibles le poids de l'âge, n'avait pu affaiblir l'infatigable activité de son esprit. A la fin de sa vie, comme l'athlète au terme de la carrière, il semble redoubler d'ardeur, et ne craint pas, fougueux controversiste, d'engager au sujet des *Trois Chapitres*, une discussion rendue surtout caractéristique par la lettre étrangement hardie qu'il adressa au pape Boni-

[1] Tunc per prærupta saxorum scopula trabes ex abietibus inter densa saltus locis inaccessibilibus cederentur..., suis ac suorum humeris immane pondus imponebat. Jonas, *Vit. S. Columb.*

face IV. Dernier acte d'indépendance dont on ne doit pas, ainsi qu'on l'a fait, exagérer ni la portée ni le but, parce que, mal instruit de la question, Colomban la traita sous l'influence assez peu désintéressée d'Agilulfe et du clergé lombard, favorables aux évêques qui avaient repoussé la condamnation prononcée par le pape Vigile. Quant à la forme parfois téméraire du langage, elle s'explique chez le moine irlandais par l'excès du zèle religieux, l'esprit passionné du temps, et aussi par cette liberté native de sa race qui, selon son aveu, lui donne la hardiesse de tout oser [1].

Saint Colomban qui, en 615, finit ses jours près de Bobbio, dans une grotte qu'il avait transformée en oratoire, ne laissa point parmi ses moines le seul prestige du saint et du législateur ; mais il y joignit encore la renommée de l'écrivain et même celle du poëte. Outre sa *Règle* et ses trois *Pénitentiels*, il composa un traité contre les ariens, des *Instructions* à ses moines, des *Lettres*, des *Épîtres* en vers et quelques autres poëmes. Quoique tous ses ouvrages ne nous soient point parvenus, l'instruction solide et variée dont il fait preuve

[1] Libertas paternæ consuetudinis, ut ita dicam, me audere ex parte facit... *Epist. ad Bonif. pap.* — Quelle que soit pourtant l'extrême liberté de parole qu'on remarque dans cette lettre au souverain pontife, elle n'autorise nullement à montrer son auteur en schisme avec le siége pontifical, pas plus que ses remontrances sévères aux rois franks ne doivent le faire juger comme un tribun hostile à la royauté. Écrivant, ainsi qu'on l'a dit avec raison, à une époque où la pensée n'est plus maîtresse d'elle-même et se laisse trahir soit par l'excès, soit par l'insuffisance de l'expression, Colomban admoneste, il est vrai, la personne du pape, mais il respecte l'autorité du chef de l'Église. « Nous tous, Hibernois, dit-il, nous sommes les disciples de saint Pierre, de saint Paul et des apôtres, qui ont écrit sous la dictée de l'Esprit-Saint; nous ne recevons rien de plus que la doctrine apostolique; nous sommes liés à la chaire de saint Pierre, et quoique Rome soit grande et célèbre, c'est à cause de cette chaire seulement qu'elle nous paraît célèbre et grande. »

dans ceux que nous possédons, l'étendue de ses connaissances en matière ecclésiastique attestée par ses lettres, et enfin l'étude qu'il paraît avoir faite des langues grecque et hébraïque, montrent suffisamment avec quelle ardeur il avait puisé la science aux écoles de l'Irlande sa patrie. En général, son style fortement imagé porte à la fois l'empreinte de la fougue de son esprit et de cette énergie presque sauvage qu'imprime à la pensée l'habitude de vivre en face des grands aspects d'une nature complétement solitaire. Quelquefois, selon les impressions fort mobiles de l'écrivain, on trouve en lui la tendresse, la chaleur ou l'éloquence désordonnée de la passion, et ce cri venant du cœur : « L'amour n'a point d'ordre ! » qui se trouve dans une de ses lettres, est justifié par plus d'un passage de ses œuvres.

En outre dans quelques morceaux en prose et en vers, se révèlent une certaine grâce native, un souffle rappelant les inspirations des lacs et les chants des bardes de son pays, qu'on prendrait pour un son anticipé des *Mélodies irlandaises*. Ce culte obstiné des traditions nationales qui portait l'exilé Colomban à vouloir garder les coutumes de ses pères aussi fidèlement que la tombe de ses compatriotes morts sur un sol étranger, ce culte qui est encore aujourd'hui la dernière espérance de l'Irlande, se manifeste dans quelques-uns des écrits de l'inflexible adversaire de Brunehaut et de Thierry II. Aussi pourrait-on presque lui appliquer cette belle réflexion faite sur les poëtes irlandais, persécutés bannis et livrés aux tortures, en punition de leur ardent patriotisme : « La violence ne fit qu'irriter des volontés indomptables ; l'art du chant et des vers eut ses martyrs

comme la religion, et les souvenirs qu'on voulait éteindre se redoublèrent par le sentiment de ce qu'il en coûtait pour les garder[1]. »

A ce charme tout particulier de poésie, s'ajoute encore une grande élévation de pensée et de vues philosophiques, ainsi qu'on en voit un exemple dans la seizième et dernière *Instruction* de saint Colomban. Il veut démontrer à son disciple que la vie n'est qu'un moment passager qui ne permet pas de se livrer à la paresse de l'esprit. « Pourquoi, demande-t-il, s'amuser à considérer une ombre dans l'eau? A quoi servent la joie et le bonheur goûtés pendant les rêves? Après tout, ces rêves, quelque longs qu'ils soient, sont bien courts pour chacun, car la durée du monde entier n'est qu'une nuit obscure, et c'est dans la nuit que l'on rêve. Éveillez-vous donc, ô mon fils, du sein de cette nuit; cherchez la lumière pour être vu et pour voir. Allumez votre lampe et lisez; prenez garde de dormir, d'être séduit par des songes, par de trompeuses apparences qui vous feraient croire vrai ce qui est faux, en sorte qu'au réveil vous ayez à gémir d'avoir été le jouet des illusions. Votre vie est une roue qui court tous les jours, et ne vous attend pas : suivez-là dans sa course... O mon fils, vous ne possédez rien sur cette terre d'où vous êtes sorti nu et où vous rentrerez en poussière; aussi ne vendez pas le ciel où un héritage éternel vous attend. »

Dans un poëme écrit en vers adoniques, et adressé à son ami Fedolius, Colomban, déjà parvenu à l'âge de soixante-douze ans, veut faire voir par une foule

[1] *Sur l'esprit national des Irlandais*, fragment faisant partie de l'ouvrage *Dix ans d'études historiques*, par Augustin Thierry.

d'exemples combien sont vains et dangereux les objets de notre attachement et surtout jusqu'à quel point peut être fatal l'amour immodéré des richesses. Une partie du poëme, remplie de souvenirs empruntés aux temps héroïques de la Grèce est comme une paraphrase de la célèbre apostrophe :

> Quid non mortalia pectora cogis
> Auri sacra fames?

En lisant cette œuvre, on comprend qu'aux derniers jours d'une vie toute d'abnégation et de désintéressement, l'auteur ait prêché le mépris de l'or, et que même il se soit complu à faire preuve d'une certaine érudition littéraire. Mais ce qui est autrement singulier, c'est que le génie austère qui avait composé une Règle et des Pénitentiels si rigoureux, ait gardé, à son déclin assez de grâce et de flexibilité pour faire encore ce qu'il appelle des petits vers, où il parle de Sapho, la muse renommée de Lesbos, et rappelle que, sur un rhythme semblable, elle produisait ses chants harmonieux [1].

Toutefois, après ce tribut accordé aux réminiscences classiques, viennent de sages conseils empreints de la gravité douce, mais un peu mélancolique qu'on remarque chez les hommes d'un âge avancé, qui comptent trop souvent les jours par les déceptions et pour lesquels la somme des regrets dépasse de beaucoup

[1] Inclyta Vates
Nomine Sapho,
Versibus istis
Dulce solebat
Edere carmen.

S. Columb., *Epist. ad Fedol.* Cf. *Bibl. Patr. Max. XII.*

celle des espérances. « Je vous engage donc, dit le vieil apôtre irlandais en concluant, je vous engage, ô mon noble frère, à renoncer aux vaines sollicitudes. Que sert d'engraisser de son et de farine des coursiers généreux ? Que sert d'ajouter le gain au gain et de mettre denier sur denier ? Pourquoi vous rendre le complice des pervers dont vous recevez les présents ? Le Christ a horreur des présents de l'iniquité... Voilà ce que je dictais pour vous, accablé de maux cruels que souffre mon corps fragile sur lequel pèsent les tristesses de l'âge ; car tandis que les temps précipitent leur cours, j'arrive à la dix-huitième olympiade de ma vie. Tout passe, et les jours s'enfuient irréparables. Adieu ; vivez dans la force, dans la joie, et pourtant qu'il vous souvienne de la triste vieillesse[1]. »

Ce dernier conseil, saint Colomban avait le droit de le faire entendre, car c'était devant la continuelle perspective de la vieillesse et de son terme inévitable, qu'il avait su régler une vie pleine de mérites et de grandeur, parce qu'elle fut toute dévouée au travail, à la lutte et au sacrifice[2]. Le tableau de cette vie

[1] Hæc tibi dictaram, morbis oppressus amaris,
Corpore quos fragili patior tristique senecta.
Nam dum præcipiti labuntur tempora cursu.
Nunc ad olympiadis ter senæ venimus annos.
Omnia prætereunt, fugit irreparabile tempus.
Vive, vale lætus, tristisque memento senectæ.

Ces derniers vers prouvent que saint Colomban n'avait pas plus oublié les poésies d'Ovide que celles de Virgile, car on y retrouve la pensée du poëte élégiaque latin qui consuma la fin de sa vie dans la souffrance et l'exil :

Venturæ memores jam nunc estote senectæ;
Sic nullum vobis tempus abibit iners.

[2] Outre les ouvrages déjà cités, on peut consulter avec fruit, au sujet de saint Colomban, la *Vie des saints de Franche-Comté*, recueil faisant

achèvera dignement, nous l'espérons, aux yeux du lecteur, la première partie d'une œuvre consacrée surtout à la glorification des mâles vertus que l'abbé de Bobbio, à l'exemple de saint Benoît, transmit comme un héritage à l'innombrable famille dont il fut le chef.

honneur aux professeurs du collége de Saint-François-Xavier qui l'ont entrepris, et dont le plan, appliqué avec succès à l'hagiographie de nos autres provinces ecclésiastiques, formerait une série d'appendices fort utiles aux *Acta Sanctorum* et au *Gallia Christiana*. Voir aussi pour le tableau des défrichements monastiques opérés dans le Jura, l'*Histoire des grandes forêts de la Gaule*, par M. Alfred Maury, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

DU TOME PREMIER

A

PRIVILÉGE DU PAPE ZACHARIE EN FAVEUR DE L'ABBAYE DU MONT-CASSIN[1] (748).

Zacharias papa servus servorum Dei omnibus Ecclesiæ catholicæ filiis salutem et apostolicam benedictionem. Omnipotenti Deo, cujus melior est misericordia super vitas, gratias agimus, qui gloriosus in sanctis suis atque mirabilis est, et virtutes suas ubicumque vult ineffabili bonitate ostendit. Ipse quippe dignationis suæ potentia beatissimum Benedictum patrem omnium constituit monachorum. Ipse eum monasticæ legis latorem, et operatorem esse disposuit. Ipse illius meritis Casinense monasterium in quo et sanctissime vixit et gloriosissime obiit, omnibus per totum orbem monasteriis

[1] Les archives du Mont-Cassin, d'où sont extraites la plupart des piéces suivantes, ne possèdent plus l'original de ce premier document. Elles n'ont gardé que le sceau en plomb qui s'y trouvait attaché; mais elles en conservent plusieurs copies dont la plus ancienne date du onzième siècle. L'authenticité du privilége accordé par le pape Zacharie est attestée par la mention qui en est faite dans plusieurs documents très-anciens, et l'instrument primitif, bien que fort endommagé par le temps, existait encore au treizième siecle. A cette époque, les moines du Mont-Cassin prièrent le pape Grégoire IX, vu l'état de détérioration où était alors l'original, de vouloir bien en reproduire le texte entier dans sa bulle en faveur du monastère, demande à laquelle le pontife consentit, comme on le voit par cette même bulle déposée aux archives du Vatican. — *Regest. Gregor. IX*, ann. V.

clementi benignitate præfecit. Qui Pater sanctissimus dum vitam heremiticam duceret divina revelatione monitus ad eumdem locum pervenit, duobus se angelis comitantibus, cum beatissimo Mauro ac Placido Tertulli patricii filio, aliisque nonnullis. Ubi templa idolorum destruens, monasteriumque construens, apostolicis illum decoravit vertutibus. Interque, dum ei revelatum fuisset quod supradictus locus esset destruendus, ob id inconsolabiliter fleret, omnipotentis Dei ad se vocem audivit dicentem : Noli, probatissime ac electissime Benedicte, pro his quæ huic eventura didicisti loco mœstum gerere animum, quoniam quod semel a Deo præfixum est, immutabile, atque irrevocabile est, solis tibi tuo merito concessis habitantium in loco animabus. Sed aderit omnipotentis consolatio Dei, quæ locum istum in ampliorem, et multo meliorem quam nunc est restituet gradum; et hujus ordinis doctrina de hoc iterum per totum orbem radiabit loco. Quod post ejusdem Patris obitum consummatum est. Nam a Longobardis pervasum, et igne crematum est; fratres autem ad Apostolicam Sedem venientes, ex concessione sancti prædecessoris nostri Pelagii juxta Lateranense Palatium monasterium construxerunt, atque per prolixum tempus habitaverunt. Sed cum jam omnipotens Deus censuisset Casinense cœnobium restaurare ac cœnobialem institutionem, quæ inde principium sumpserat, ex eodem loco propagare, a reverendissimo Gregorio tertio prædecessore nostro Petronax dilectus filius noster est ad restaurandum directus. Qui dum ad eumdum locum venisset, communis pater noster Gregorius ex hoc mundo migravit : sed post ejus excessum in Sede Apostolica cum parvitas nostra successisset, opus ab illo cœptum in restaurationem ejusdem cœnobii, adjuvante Deo, ad finem usque perduximus. Hoc autem eo die quo sanctissimi Patris ecclesiam dedicavimus, parvitas nostra obtulit libros scilicet sanctæ Scripturæ, et librum Regulæ quam sanctissimus Pater manu propria scripserat, pondus etiam libræ panis et mensuram vini, necnon diversa ad ecclesiasticum ministerium ornamenta, et possessiones apostolica liberalitate concessimus. Qualiter autem ejusdem Patris pignora sororisque ejus sunt posita perspicientes, ac intemerata invenientes, pro reverentia tanti Patris tangere minime ausi sumus. In dedicatione vero ejusdem dum illum una cum tredecim archiepiscopis, et sexaginta octo episcopis adessem, idem dilectissimus filius noster postulare cœpit quatinus possessiones,

quæ eidem monasterio oblata sunt a quibusque fidelibus, per nostrum privilegium roboraremus. Illorum desideriis, utpote amabilium, annuentes, hæc per præsens privilegium quæ a nobis aliisque fidelibus concessa sunt in eodem loco in perpetuum corroboramus. Ecclesias quæ sanctus Pater construxerat una cum omnibus pertinentiis suis, castrum Casinum cum pertinentiis suis, villam quæ dicitur Eucheliam cum pertinentiis suis; monasterium, nec non decem et octo curtes quas Tertullus patricius una cum Placido filio suo beato Benedicto obtulit cum servis septem millibus et portu Panormitano et Messano. Ecclesiam sanctæ Crucis et sanctæ Mariæ in Tremiti cum pertinentiis suis; Ecclesiam Sancti Cassiani, et Sanctæ Mariæ in Cingla cum omnibus ecclesiis et pertinentiis suis; monasterium Sanctæ Mariæ in Plumbarola cum pertinentiis suis; curtem de territorio Gentianæ cum pertinentiis suis; nec non et portum Trajectensem, et Vulturnensem et totam piscariam de civitate Lisina una cum Ecclesia Sancti Focali, aliisque ecclesiis ibi vobis pertinentibus. Concedimus etiam vobis atque in perpetuum confirmamus et corroboramus cuncta in circuitu tam campestria quam montana, quæ dilectissimus filius noster Gisulfus Beneventanorum Dux in perpetuum eidem monasterio concessit, per has videlicet terminationes et fines. Quemadmodum incipit ab ipso fluvio qui dicitur Carnellus, et ascendit per aquam quæ vocatur Bantra usque in rivum siccum; et sicut ascendit per ipsum rivum usque in furcam Sancti Martini, et idem ascendit per Serras et vadit in montem qui dicitur Tisinus, et sic inde pergit in Pesclum Corvarum et qualiter vadit per ipsas serras ad furcam quæ dicitur Poplum, et inde pergit ad locum qui vocatur Vitecosus, et inde vadit ad Aquamfundatam, et ascendit in montem de Sile, et vadit exinde in caput aquæ de Rapido, et inde ascendit in montem qui dicitur Caballus, et pergit in montem qui vocatur Rendenaria major, et inde per serras montium venit ad Rendenariam minorem, et qualiter inde directe vadit per pedes montium qui vocantur Freselonam, et pergit in aquam de Mellarino, et descendit per eamdem aquam cum utrisque ripis et vadit in parietes de Balnearia, et inde vadit per locum qui dicitur Anglone, et ascendit ad furcam de Valleluci; et quomodo vadit per ipsas serras montium et descendit ad petram scriptam et exinde ascendit ad serras montis qui dicitur Orticosa; et quomodo vadit per terras montium et pervenit ad Pesclora quæ

vocantur Falconara; et qualiter vadit per duos montes quorum unus vocatur Spinacius, alter Porcacius, et qualiter inde vadit per cristas montis qui vocatur Caira, et descendens venit ad petras super aquam Vivolam, et ascendit ad collem Genberuti, et descendit in quercetulum, et inde in fossatum juxta sanctum Damasum; et exinde directe pergit in silicem loco ubi dicitur arcus Gezzuli, et qualiter vadit ad locum qui vocatur Redeprandi; et quemadmodum inde pergit in Garnietum, et inde in rivum qui dicitur Maroze; et qualiter descendit in ipsum fluvium Carnellum, et per eumdem fluvium ascendit in aquam quæ nominatur Cosa; inde per serras montis Sancti Donati, inde super monticellos de Parri descendens vadit ad pesclos qui sunt in pede montis qui dicitur Balba, inde per duos leones, et inde pergens ascendit per serras montis super Casale, et sicut descendit per ipsum montem usque ad villam Gariliam, inde ad pesclum qui nominatur Cripta imperatoris, et inde pergit usque ad jam dictum flumen Garillianum, atque per ipsum flumen ascendit usque ad priores fines, una cum omnibus castellis, vicis, domibus, ecclesiis, molendinis et aquis, cæterisque omnibus quæ intra prædictos fines habentur. Præterea corroboramus ac in perpetuum confirmamus eidem dilecto filio ejusque successoribus in omni conventu Episcoporum et Principum superiorem universis Abbatibus sedere, et in consiliis et judiciis priorem sui ordinis hominibus sententiam proferre, pro reverentia tanti loci qui primum et summum monasticæ legis latorem vivum et mortuum retinere promeruit, quique ipsius legislationem in eodem Casinensi cœnobio scribens, verbo et exemplo cœnobitale propositum appetentibus in toto mundo sole clarius vibravit. Pro quæ, Casinense cœnobium exaltantes, decernimus ac in perpetuum confirmamus, ut supradictus locus dignitate, vigore, ac honorificentia præcellat omnia monasteria quæ constructa vel construenda sunt in toto orbe terrarum, Abbasque ejusdem loci celsior ac celebrior existat omnibus Abbatibus eamdem regulam tenentibus. Illicque lex monastici ordinis caput teneat ac principatum, ubi ejusdem legis descriptor Benedictus pater sanctissimus, eamdem describens, promulgavit Regulam, ibique abbates et monachi honorem ac reverentiam deferant, et ibi usque ad diem judicii quærant doctorem ubi monachorum universalis magister et doctor Benedictus pater almificus corporaliter una cum sorore sua quiescens, gloriosæ resurrectionis diem expectat.

Defuncto autem Abbate, ex se ipsa congregatio secundum sanius consilium sapientium et seniorum fratrum sibi abbatem deligat, et Apostolicæ Sedis Pontifici firmandum et consecrandum exhibeat, nec aliter ibi Abbas constituatur aut aliunde illuc intromittatur, nisi forte ex se aliquem tanto regimini idoneum non habuerint, et ob id saniori consilio extraneum sibi elegerint. Insuper autem præsenti privilegio supradictum locum una cum omnibus ibi pertinentibus ecclesiis et possessionibus per totum orbem roboramus, atque ut nullius alterius ecclesia nisi Romani Pontificis ditionibus submittatur, auctoritate apostolica interdicimus. Ita ut nisi ab Abbate vel a Præposito fuerit invitatus missarum solemnitatem nullus Episcopus celebrare præsumat in eisdem possessionibus, quod a præsenti prima indictione irrevocabiliter in perpetuum stabilimus retinendum et cum Dei timore servandum. Statuentes insuper apostolica censura sub divini judicii observatione, et validis atque atrocioribus anathematis interdictionibus, ut nullus unquam qualibet dignitate aut potestate præditus præsumat eidem monasterio vel omnibus ejus possessionibus vim inferre, vel aliquid de iis aliquo modo auferre vel alienare. Sed et nec pacis, nec barbarico tempore ibidem aliquam jacturam, aut molestiam inferre, dum perenniter illud firma stabilitate decernimus, subditione Sanctæ Romanæ Ecclesiæ permanendum, promulgantes quidem et hac auctoritate B. Petri apostolorum principis coram Deo et terribili examine per hoc nostrum apostolicum privilegium constitui sancimus atque decernimus, ut in omnibus provinciis per totum orbem commutata atque oblata, aut in posterum eidem cœnobio a qualibet persona concessa fuerint firma stabilitate sub jure ipsius monasterii existenda atque in perpetuum permanenda. Statuimus ne licentia sit, ut dictum est, cuilibet magnæ parvæque personæ aliquid ex his auferre, sed inconcusse, et irrevocabiliter in perpetuum ibidem permanere. Concessimus etiam hoc apostolico Privilegio ut pro oblatione vel ordinatione præsbyterorum, diaconorum, subdiaconorum, et altarium consecratione chrismæque acceptione in quibuslibet ejusdem monasterii possessionibus quemcumque voluerint Episcopum invitandum. Ymnum quoque angelicum in Dominicis, et festivis diebus concedimus in missarum solemniis decantandum. In horis vero diurnis et nocturnalibus signum in ecclesia pulsandum; simili modo licentiam damus et corroboramus in præfato monasterio, et in omnibus ejus

ecclesiis per totum orbem terrarum constructis fontem benedici, et sacrum baptisma celebrari, et non solum ibi, sed in iis quoque, quæ amodo in possessionibus prædicti cœnobii præsentibus vel futuris temporibus ecclesiæ edificandæ sunt, remota scilicet cujuscumque Episcopi interdictione. Addimus etiam ut nullus episcopus prohibeat Christianum populum ingredi ad easdem Ecclesias, vel in eisdem de suis rebus aliquid offerre, ut solet fieri religione pia. Observari quoque hanc nostram jussionem volumus ut nullus Episcopus in jam dicto cœnobio Casinensi et in omnibus ejus cellis per totum orbem terrarum constructis decimas tollat, sacerdotem excommunicet, vel ad synodum provocet. Simili etiam modo licentiam damus eidem dilecto filio ejusdem posteris Abbatis monachorum synodum congregrandi, et quemcumque clericum voluerint cum suis substantiis suscipere ad habitandum in omnibus Casinensis monasterii possessionibus, sive præsbyter sit, aut diaconus, vel cujuslibet ecclesiastici ordinis, et nullius Episcopi timere contradictionem. Et liceat eidem religioso Petronaci, ejusque posteris, et eorum Præpositis in perpetuum judicare prædictas ecclesias, curtes et possessiones per totum orbem terrarum; et omnem in eisdem possessionibus degentem clericum ad officium promoveri absque personæ sæcularis potestate, et cujuslibet Episcopi prohibitione. Si quis autem, quod absit, ea quæ ad laudem Dei pro stabilitate, ac Casinensis cœnobii conservanda dignitate, et possessionum ejus tutela a nobis statuta sunt, nefario ausu corrumpere, violare aut refragare præsumpserit, nisi resipuerit, sciat se anathematis vinculo innodatum, et a regno Dei alienatum, et cum diabolo et ejus pompis, et Juda Jesu Christi domini nostri traditore, æterno supplicio, æternæque maledictioni deputandum. At vero qui pio intuitu hujus nostri apostolici constituti observator existit, benedictionis gratiam a misericordiosissimo Domino Deo nostro per intercessionem beatissimi Patris nostri Benedicti consequatur, et vitæ æternæ præmia adipisci mereatur.

Scriptum per manum Leonis Notarii et Regionarii, atque Scriniarii carissimæ Romanæ Ecclesiæ in mense Januario per indictionem supra scriptam primam.

Datum duodecimo calendarum Martiarum Aquini, per manum Benedicti Episcopi S. Silvæ Candidæ Ecclesiæ, et bibliothecarii sanctæ Sedis Apostolicæ anno, Deo propitio, Pontificatus Domini nostri

Zachariæ summi Pontificis, et universalis Papæ in sanctissima Sede beati Petri apostoli primo, in mense Martio, indictione suprascripta.

B

CONFIRMATION PAR CHARLEMAGNE DES DIVERSES POSSESSIONS DE L'ABBAYE DU MONT-CASSIN[1] (787).

In nomine Domini nostri Jesu Christi Dei eterni, Karolus gratia Dei rex Francorum, atque Langobardorum, ac Patricius Romanorum, omnibus Episcopis, Abbatibus, Ducibus, Comitibus, Judicibus, Gastaldis, actionariis, vicariis, centenariis, vel reliquis fidelibus nostris præsentibus atque futuris. Maximum regni nostri in hoc augere credimus munimentum si petitionibus Sacerdotum atque Servorum Dei, in quo nostris auribus fuerint prolatæ, libenti animo, obtemperamus, atque ad effectum perducimus, regiam consuetudinem exercentes; et hoc nobis ad mercedis augmentum, vel stabilitatem regni nostri in Dei nomine pertinere confidimus. Quapropter noverit solertia vestra qualiter ob reverentiam sancti confessoris Christi Benedicti ad petitionem religiosi Theodemari abbatis ex monasterio Casinensi tale beneficium in ipso monasterio visi fuimus concessisse; unde monachi Deo servientes pro nobis et pro cuncto populo Christiano exorantes vivere valeant, id est res pertinentes sacro nostro palatio per diversa loca, quæ genitor noster Pipinus una cum fratre

[1] Au retour de l'expédition qu'il dirigea, de 686 à 687, contre Arichise, duc de Bénévent, Charlemagne s'arrêta au Mont-Cassin, et, par un premier diplôme, il confirma les donations que le duc Gisulfe avait faites précédemment au monastère. Avant de quitter l'Italie, le vainqueur des Lombards voulut accorder à l'abbé Théodemare et à ses moines de nouvelles faveurs consignées dans trois documents, portant le titre de *Præcepta*, et figurant au nombre des pièces du *Regestrum* de Pierre Diacre. C'est l'un de ces documents que nous donnons ici.

suo Karulo in eodem sancto cœnobio obtulerunt. Igitur sicut ab illis in eodem loco oblata et confirmata sunt, et nos in perpetuum habendum tenendum, et dominandum concedimus et confirmamus. Ecclesiam S. Jacobi in Tremiti; S. Joannis in Veneri, quæ a Martino monacho ejusdem ecclesiæ constructore B. Benedicto oblata est. Dehinc ecclesiam S. Liberatoris supra fluvium Lœntum; S. Angeli in monte Plano, Castellum S. Angeli; castellum S. Petri; curtem S. Januarii cum pertinentiis suis inter has fines : ab uno latere cripta latronis, quæ est sub monticello Sarracenisco, et inde ascendit in stafilum de Masella : de alio latere quo modo descendit in aquam frassiningam, et inde mittit in rivum bacinnum et vadit in puteum de Capetano; inde fossatum S. Januarii et in rosentem. De alio latere finis Bisara in viam quæ vadit in lacuna super S. Donatum; hinc in Ficarium, inde in fossatum de S. Lucia, et ascendit per aquam frigidam in limite de monte Plano, et sicut vadit sub ipsius limitibus in fossatu Garifuli, et ita vadit in Alento. Inter quos fines nulli homini aliquid dedimus sed fischo regali pertinebat; omnia in eodem cœnobio obtulimus, dehinc ecclesiæ S. Mariæ in Bacinno; S. Felicis in Pastoricio; S. Benedicti in Turri; S. Viti supra flumen Lavinium; S. Heliæ in sclangario; S. Comitii juxta rivum arulum; S. Felici in pulverio; S. Calisti in iliano, S. Mammetis ibidem; S. Mariæ in Potiano, S. Marci ibidem. S. Eleutherii in Rupi, S. Pauli ibidem, una cum castro Calcaria; S. Erasmi in cerritu planu; S. Salvatoris et S. Martini ibidem : S. Benedicti, S. Mariæ, et S. Comitii in Orno, S. Calisti; S. Petri in Albianellu; S. Mauri et S. Renati in Taratolano, et piczu Corvarium; S. Calisti in valle supra Lœntum; S. Mariæ supra fara de Lœntum; S. Sabini in Trevanico; S. Clementi in Plumbata; S. Mariæ in fluvio foro; S. Petri in Lolliano; monasterium S. Severini; S. Menne in repi; S. Andreæ in colle de Alba: S. Petri in Ari; S. Angeli ante civitatem Ortonam; castellum de Ango; Castellum de Prata; S. Crucis in castro Casale; monasterium S. Pancratii; S. Petri in civitate Teatina vetere; S. Pauli ibidem; S. Tecle in civitate Teatina nova; S. Theodori, et S. Salvatoris in Aternu cum portu suo; in Comitatu Pennensi ecclesiam S. Felicis in Stabulo; S. Benedicti in Lauriano, S. Scholasticæ juxta fluvium Tabe; S. Angeli in Galbanico; S. Felicis in Rosicole; S. Mariæ ad Paternum; S. Martini in Genestrula; S. Petri et S. Ceciliæ in Castronlano; S. Petrus in Termule; S. Benedicti, et S Mariæ in Maurinu

cum portu suo ; S. Victoris in silva plana ; S. Benedicti et S. Scholasticæ in Pinne ; S. Mariæ et S. Benedicti, et S. Columbæ in Alarino ; S. Mariæ in Cosentia, et S. Benedicti in Bari ; S. Severi in Sorrentu ; S. Benedicti et S. Andreæ in Caudi ; S. Sophiæ in Benevento ; S. Ceciliæ in Neapolim ; S. Benedicti in Salerno ; S. Benedicti in Gajeta ; S. Salvatoris ibidem ; S. Laurentii in Majolifii ; S. Mauri in Maranisi ; S. Mariæ in Maritendulo ; S. Agapiti, S. Scholasticæ in Teano ; S. Joannis in Irpinisi ; S. Reparatæ ; S. Maximi in rivo Bulanu Campufriddu ; S. Martini in Vulturnu cum portu suo ; S. Mariæ in Turcinu ; S. Benedicti in Benevento ; S. Angeli in Alefrid ; in Cominu S. Victorini ; S. Erasmi, S. Mariæ et S. Quirici in Arci ; S. Comitii in Piscaria ; S. Petri in Ceccanu ; S. Liberatoris in Puscolle ; S. Leopardi et S. Petri in Teczania ; S. Angeli in Lalana ; S. Benedicti in Casigenzana ; S. Benedicti in Lauriano ; S. Benedicti in Cicilia ; S. Petri in Conca ; S. Benedicti in Pantanu ; S. Vigilii in monte S. Angeli ; S. Mariæ in Calvo ; S. Mauri in Gualdo Liburiæ ; S. Scholasticæ in Padule ; S. Martini in Cupuli ; S. Benedicti in Atine. In Comitatu Mutinense monasterium S. Benedicti in Adili, monasterium S. Martini justam stratam petrosam ; monasterium S. Joannis in curte Frassenetula ; monasterium S. Domnini in curte Argele ; S. Vitalis in curte Calderaria ; S. Mariæ in Laurentiatico cum omnibus pertinentiis eorum in quibuscumque locis positis seu casalibus aut fundis tam domnicatum villis cum rusticis et colonis, et cum famulis utriusque sexus, per singulas curtes, et per singula monasteria quæ superius leguntur una cum terris, vineis, pratis, pascuis, silvis, piscationibus, aucupationibus, cultum et incultum, divisum et indivisum, arboribus fructiferis et infructiferis, et pomiferis ex diversis generis, et cum omnibus super se, et infra se habentibus in integrum in eodem monasterio Casinensi concessimus in perpetuum semper habendum. Pariter etiam in eodem loco concedimus cunctas res quæ in eodem loco oblatæ sunt per omnes regni nostri fines, seu et quæ amodo in antea qualiscumque homo donare vel offerre ex rebus suis ; id est terris, vineis, casis, molendinis in prædicto monasterio sancto et venerabili loco voluerint, licentiam et potestatem habeant donare et offerre cum quali ratione voluerint suorum sint licentiam sine contrarietate Principis, Archiepiscopis, Comitibus, Episcopis, Gastaldis, Judicibus ; ut quemadmodum ad eumdem venerabilem monasterium B. Benedicti possessæ fuere per hanc nostræ confirma-

tionis auctoritatem nostris, futurisque temporibus Abbas ipsius loci S. Benedicti firmiterque, inviolabiliterque, teneat et possideat, prout facultas vel utilitas ipsius venerabilis loci exigerit. Ita ut nullus Judex publicus quislibet ex judicialia potestate in cellas et villas, aut agros, seu loca, sive reliquas possessiones nostri cœnobii S. Benedicti, quas moderno tempore in quibuscumque paginis, et territorio infra nostri regni ditione juste et legaliter possidet, vel quidquid etiam deinceps divina pietas ipso loco voluerit augere; ad causas audiendas vel fredi, aut tributa exigenda, vel mansiones aut paratas faciendas, vel fidejussores tollendos, aut homines ipsius monasterii tam liberos, quam servos, seu cartulatos vel offertos, et qui super terram earumdem ecclesiarum resident, nulli liceat distringi redibitiones, vel illicitas occasiones in perpetuum requirere. Si quis autem hoc contradixerit, et hanc nostram oblationem infringere conaverit, sciat se pœnam persolviturum Abbatibus ipsius monasterii. Et ut hæc nostra auctoritas firmior habeatur, ac Deo auctore inviolata conservetur, manu propria subter roborare decrevimus, et anulo nostro sigillare jussimus.

SIGNUM KAROLI [monogramma] GLORIOSSIMI REGIS.

Karolus gratia Dei imperator Augustus. — Jacob ad vicem Radonis. — Data octavo decimo calendas Martias anno vicesimo Regni nostri. Indictione septima. Actum civitate Papia in Dei nomine feliciter. Amen.

C

DIPLOME DE L'EMPEREUR OTHON II [1] (983).

In nomine sanctæ Dei et individuæ Trinitatis. Otto divina favente clementia imperator Augustus.

[1] Ce diplôme, confirmant celui qu'Othon II, avait déjà accordé à l'abbaye en 980, doit être rapporté à la dernière année du règne de cet empereur, et après

Omnium sancta Dei Ecclesia fidelium nostrorumque præsentium scilicet, ac futurorum noverit industria, qualiter quidem monach sancti et venerabilis monasterii Benedicti nostram adierunt celsitudinem deprecantes, quatinus nos pro Dei amore nostræque animæ remedio sub nostræ tuitionis, ac defensionis mundiburdium omnes res et proprietates S. monasterii Benedicti, quo pertinere ad sanctum dictum monasterium per aliquod ingenium videntur, recipere dignaremur; ea videlicet ratione ut nullus Dux, Episcopus, Marchio, Comes, Vicecomes, Sculdacio, Gastaldio, nullaque regni magna, vel parva persona monachos in sancto dicto cœnobio deservientes de omnibus hominibus supra terras, et loca Beati Benedicti habitantibus, aliquam publicam functionem exigere cogat, vel molestet illos videlicet, qui illis monachis, pro tempore ibi habitantibus deservire cupiunt. Si quis vero contra Ecclesiam et monasterium Beati Benedicti molestiam, aut injuriam de omnibus rebus, mobilibus et immobilibus, sive de hominibus ad eos pertinentibus facere præsumpserit, sine legali judicio, sciat se compositurum auri purissimi libras centum, medietatem Kameræ nostræ et medietatem dicto jam monasterio, vel abbati, et monachis ibidem commorantibus. Quod ut verius credatur diligentiusque ab omnibus observetur, sigillo nostro hanc paginam sigillare præcepimus. Adelbertus cancellarius ad vicem Petri episcopi, et archicancellarij recognovi, et subscripsi.

[Monogramma Ottonis.]

Data sexto kalendas Septembris. Anno Dominicæ Incarnationis nocentesimo octuagesimo tertio. Indictione undecima, regni vero Domini secundi Ottonis XXII, Imperij vero ejus decimo.

Actum in Larinensi loco prope Civitatem.

son aventureuse campagne contre les Grecs et les Sarrasins de l'Italie méridionale. Proclamé roi de Germanie dès 961, et couronné empereur en 973, Othon II mourut à Rome le 7 décembre 983, n'étant âgé que de vingt-huit ans. Un autre diplôme d'Othon le Grand, donné en 964 à la prière d'Adélaïde, sa femme, est aussi conservé dans les archives du Mont-Cassin.

D

LETTRES DU PAPE GRÉGOIRE VII AUX MOINES DU MONT-CASSIN (1078).

1.

Gregorius Episcopus servus servorum Dei Dilectis in Christo filiis sancti Benedicti monachis salutem et apostolicam benedictionem. Audivimus, quod sine gravissimo dolore dicere non possumus, quosdam homines a Jordano principe sugestione diaboli missos secretarium vestrum intrasse, et quædam commissa vobis, inaudita temeritate, detulisse. In quo facto nimiæ negligentiæ, et acriter ulciscendæ timiditatis vos et abbatem vestrum arguere possumus, et gravius adversus vos commoveri deberemus, nisi ea, qua vos semper caritate dileximus, detineremur. Siquidem tolerabilius nobis videretur villas et castella sancti Benedicti in prædam et direptionem dari, quam ut sanctus locus et per totam, ut credimus, christianitatem famosus et venerabilis tanto ignominiæ pericul subjacere. Quapropter hujus temeritatis noxam inultam esse non ferentes, præsertim cum locum vestrum violatum esse, et exemplo hujus facinoris, deteriora posse vobis contingere, perpendamus, admonemus ut divinum officium in ecclesia beati Benedicti non faciatis, sed altaria omnia, quæ intersunt detegentes, quantum sit hujusmodi violationis periculum quoque cognoscere faciatis. Si enim in ecclesia sancti Petri humano sanguine respersa divinum officium non sine diligenti reconciliatione celebratur, multo magis istud, quod in ecclesia beati Benedicti perniciosius est competenti indiget expiatione. Vos itaque omnipotentem Dominum instanter deprecamini, ut tristitiæ mentis nostræ dignetur super hac re nobis consolationem impendere, et ad reparandam in omne vestram dignitatem modis quibus decet, nos instruere.

2.

Gregorius Episcopus servus servorum Dei venerabili Congregationi Casinensis cœnobii salutem, et apostolicam benedictionem. Nuper, dilectissimi fratres, nos violentia sacrilegii huic reverendissimo loco illato compulsi, vestræ ecclesiæ officium ob tantum facinus irrogatum interdiximus. Verum quia Ascensionis Domini solemnitas toto venerabilis orbi nunc imminet, nolentes jam propter alicujus scelus in tanto festo tam religiosum locum officio pietatis carere, decrevimus, et vos et eumdem locum ab interdicto absolvere. Quapropter apostolica mansuetudine ducti, reddimus et ecclesiæ ministerium cultumque religiosis, et devotioni vestræ licentiam celebrandi. Volumus etiam atque rogamus caritatem vestram, ut nostri memores, pro nobis preces fundatis ad Dominum, pro statu quoque Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Rectori verum quotidie supplicetis, nec non tam pro inimicis, quam etiam pro amicis dilectionis affectu omnipotentem Dominum deprecari sedulo memineritis, et studetis, nec non et pro illo, qui tam sanctissimum locum toto mundo famoso violavit preces effundite, ut Deus det illi cor pœnitens, et sic eum ad se convertat, ut in hac vita et futura mereatur gratiam Dei obtinere.

E

HENRI VI AU PAPE CÉLESTIN III, POUR LE PRIER DE RÉVOQUER L'EXCOMMUNICATION QU'IL A LANCÉE SUR L'ABBAYE DU MONT-CASSIN (1192).

Reverendo in Christo patri Celestino sacrosanctæ romanæ Sedis summo Pontifici II. Dei gratia Romanorum imperator et semper augustus salutem et sincerum filialis dilectionis affectum. Inter va-

riarum rerum eventus varios cum multa frequentius nostris auribus insonare soleant, nunc tandem res quædam inopinata et cui vix fidem adhibere possumus, ad majestatis nostræ prolata est audientiam. Audivimus enim quod monasterium sancti Benedicti de monte Cassino occasione nostri sub interdicto posueritis et in monachos ejusdem monasterii sententiam tuleritis excommunicationis. Super quo nostræ serenitati tanto vehementior occurrit admiratio quanto specialius ecclesia Cassinensis ex privilegiis antecessorum nostrorum tam regum quam imperatorum quæ in ibi præ manibus habentur, nobis pertinere dinoscitur et imperio, et quanto uberiori bonæ pacis et amicabilis concordiæ firmitudine magnificentiam imperialem a vestra sanctitate nuperrima in coronatione nostra sperabamus recessisse; precipue cum et tunc prompti fuerimus et nunc parati sumus ad exequendum ea quæ vestræ complacere debeant paternitati. Ut itaque hæc quæ circa hoc ipsum factum minus circunspecto ut nobis videtur consilio acta sunt, in eo severitatis rigore diutius non perdurent, dilectum principem nostrum Bertrannum Metensem episcopum, virum prudentem ac discretum, et fidelem nostrum Henricum nobilem virum advocatum de Huneburch ad vestram dirigimus præsentiam, rogantes attentius quatinus eorum commonitione ex parte nostra super hoc benigne admissa, latam sententiam in prememoratum monasterium et monachos nostræ serenitatis intuitu revocetis. Ceterum eisdem fidelibus nostris præsentium latoribus super hiis quæ ex parte nostra industriæ vestræ intimaverint, fidem adhibeatis indubitatam.

Datum apud Hagnowe, II kalendas Martii.

F

NOMS DES DOMAINES DU MONT-CASSIN INSCRITS SUR LES PORTES EN BRONZE DE LA BASILIQUE CONSTRUITE PAR L'ABBÉ DIDIER EN 1066 [1].

PREMIÈRE PORTE

Civitas Sancti Germani
Castellum Sancti Petri
Plubariola
Pesdemonte
Terame
Pinnatari
Sanctus Angelus
Junctura
Sanctus Stefanus.

Sanctus Georgius
Sanctus Apollinaris
Sanctus Ambrosius
Sanctus Andreas
Vallisfrigida
Castellum novum
Fratta

Suju
Turris ad mare
Villa Lauriana
Mortula.

Cocuruzzu
Caminus
S. Joannes de currenti
Caspuli
Rocca de Vandra
Vantra
Toroeclu
S. Petrus in Flia
S. Victor
Cervarium
S. Helias.

[1] En reproduisant cette longue énumération de domaines monastiques, après celles qui déjà sont indiquées dans le *Privilége* du pape Zacharie et le *Præceptum* de Charlemagne, nous avons voulu montrer d'abord quelles transformations et quels accroissements s'étaient opérés, du huitième au neuvième siècle, dans l'état des propriétés composant le patrimoine de saint Benoît. Ensuite, tous ces noms de lieux, quelque sèche et aride qu'en semble la nomenclature, peut donner, sur la géographie de l'Italie au moyen âge, d'utiles renseignements topographiques. On trouve enfin aux deux derniers panneaux de la première porte une curieuse inscription, en vers et en prose, rappelant que cet élégant travail de ciselure est une offrande faite à l'abbaye par Mauro, fils de Pantaléone, et issu d'une noble famille grecque d'Amalfi. On remarquera encore que la date incisée dans le métal, et la mention des motifs tout religieux qui ont guidé le donateur, ajoutent une valeur nouvelle à l'inscription de ces belles portes de bronze, aussi remarquables pour la matière et le travail que celles des cathédrales d'Amalfi, de Trani et de Monte Sant' Angelo.

Valisrotunda
Saraciniscu
Cardetus
Aquafundata
Vitecusum
Villa de Venafro
S. Urbanus in Comino
Castrum Coeli
Rocca Sicca
Villa Sancti Gregorii.

Sanctus Benedictus et Sancta Scholastica in Gaeta cum pertinentiis suis
S. Stefanus de Terracina cum omnibus pertinentiis suis
S. Stasius de la Riza cum omnibus pertinentiis suis
Alia S. Maria in Casali planu cum omnibus pertinentiis suis
S. Benedictus in Pectinali cum pertinentiis suis
S. Mannus cum pertinentiis suis
S. Nicolaus de Pica
S. Joannes in Pato
S. Petrus de Foresta
S. Paulus cum omnibus illorum pertinentiis
S. Mauricius.

Cetraru cum omnibus pertinentiis suis
S. Nicola de Sellectanu cum omnibus pertinentiis suis
S. Benedictus de Salernu cum omnibus pertinentiis suis
S Laurentinus cum omnibus pertinentiis suis

S. Angelus della Forma cum omnibus pertinentiis suis
S. Benedictus in Capua cum omnibus pertinentiis suis.

S. Maria de Monache cum omnibus pertinentiis suis
S. Joannes de Monache cum omnibus pertinentiis suis
S. Benedictus de Tiano cum omnibus pertinentiis suis
S. Benedictus de Cesima cum omnibus pertinentiis suis
S. Herasmus de Mole de Gaeta cum omnibus pertinentiis suis.

S. Maria in Cengle cum Villa, et Molentinis, et Ailanu
Villa S. Viti
Castellum S. Archangeli
Ecclesiæ cum Curtis et cum Villis suis
Omnia S. Mariæ in Cengle cum omnibus pertinentiis suis.

S. Sophia de Benevento cum omnibus pertinentiis suis
S. Nicola cum omnibus pertinentiis suis
S. Anastasia de Calabria cum omnibus pertinentiis suis
S. Maria de Tropea cum omnibus pertinentiis suis.

S. Maria in Casali planu, cum omnibus pertinentiis suis.
S. Stasius de la Riza cum omnibus pertinentiis suis.

Alia S. Maria in Casali planu cum omnibus pertinentiis suis.
S. Benedictus in Pectinali cum omnibus pertinentiis suis.

S. Benedictus in trinnu cum omnibus pertinentiis suis
S. Eustasius de Petra habundanti cum omnibus pertinentiis suis
Hospitale de Monte S. Angeli cum omnibus pertinentiis suis.

Et cum toto Gualdo de Bolejano, et castellum ejus Nubesca et Castella quæ Comes Transmundo S. Benedicto dedit Bisenti, Arseta, Bacuccu in Apruteo
S. Nicolaus in Trutino
Cella Sanctorum.

Septem fratrum cum Insula de Pipinnau
S. Angelus de Mairanu cum Cellis suis
S. Maximus in Vairano in Asculo
S. Angelus Ancillarum Dei
S. Benedictus in Trunto cum Cella S. Margaritæ
S. Angelus in Centum Cerasa.

S. Nicolaus de Balle Sorana
S. Germanus de Sora
S. Benedictus de Colle de Insula
S. Silvester et S. Martinus in Arpino
S. Angelus de Pesche Masculinu
S. Nazarius
S. Benedictus de Clia.

S. Nicolaus de Turrici
S. Petrus in Escleta
S. Maria de Berole
S. Valentinus
S. Pancratius in Ferentinu
S. Petrus de Morohe
S. Angelus de Algido
S. Agata de Toscolana in Roma
S. Maria de Pallara cum pertinentiis illorum.

S. Maria de Celle cum omni sua pertinentia
S. Cosma de Civitella
S. Maria de Lucu cum omni pertinentia sua
S. Benedictus de Civita cum omni pertinentia sua
S. Petrus de lacu cum quindecim cellis suis.

Castellone de Apulia cum omnibus pertinentiis suis.
S. Benedictus in Asculo, cum omnibus pertinentiis suis
S. Angelus de Troja cum omnibus pertinentiis suis
S. Nicandru cum omnibus pertinentiis suis
S. Petrus in Tarantu.

Petra fracida
Ripa mala
Montem S. Benedicti in Phara
Ripa Ursa
Montem bellum
Pescoli cum omnibus suis pertinentiis

In Penne Castellum Lastinianus
S. Martinus in Saline.

Monacisca et
Pescu Constantii cum tredecim Cellis et Villis suis
S. Angelus de Barrea cum Villis, et omnibus pertinentiis suis
S. Angelus de Pescu Canali
S. Benedictus de Pascu Sanu.

Olivetum, Villa Sanctæ Columbæ
S. Eufemia in Fara, et cum quadraginta Cellis
Tria castella, quæ Comes Trasmundo Sancto Benedicto dedit
Mons Alberici
Frisa
Muccla
S. Quirici in Triniu.

TITULUS

Hoc studiis Mauri munus consistit opusculi
Gentis Melfigene renitentis originis Arce
Qui decus, generis hac effert laude laboris
Qua simul auxilii conspes maneat Benedicti
Ac sibi celestes ex hoc commutet honores.

Hoc fecit Mauro filius Pantaleonis de Comite Maurone ad laudem Domini, et Salvatoris nostri Jesu Christi ab ejus Incarnatione anno millesimo sexagesimo sesto.

SECONDE PORTE

Civitas Ponti Curvi cum pertinentiis suis
Castrum Pica
S. Petrus de Curcili
S. Onufrius de Campo de Melle
S. Martinus.

De Inola. S. Helias de Ambrife
S. Benedictus de Ipolite
In Caleara S. Salvatoris in Civitella in Terra.

Arnulfi S. Benedictus de Crema
S. Benedictus de Pascolano juxta Nonantulam in Aretio
S. Benedictus in Ficarola.

In Civitate Firmana monasterium S. Mariæ loco Leveriano, et Ecclesia S. Joannis de Gargania et Castellum de Bubalano.

Cum ecclesia S. Mariæ, et S. Blasii cum pertinentiis eorum,
Ecclesia S. Christophori in castello Petroso cum pertinentiis suis in Penne loco.

Qui dicitur Fonte tecta Ecclesiam Sancti Flaviani cum medietate Castelli de colle Carello et de Monte Petieto cum omnibus rebus suis.

In Dalmatia prope Civitatem Ragusiam Ecclesia Sanctæ Mariæ in loco qui dicitur in Rabiata, Item in Sardinia Ecclesia Sanctæ Mariæ in loco qui dicitur Bubalis Sancti Ileliæ de Monte Santo.

Cum omnibus pertinentiis suis
In Draconaria ecclesia Sancti Nicolai
S. Eustasius de Pantafia in Amalfi Ecclesia S. Crucis et S. Nicolai in Asculo
Duo Castella id est De.

Cinianum et Tribilianum cum omnibus ecclesiis, et possessionibus earum. Item ibidem duorum portiones Castellorum.

Idest Pomontii et octavi cum terra modiorum quatuor millia
S. Illuminata de Musano.

'In Lucca S. Gregorius
S. Silvestri in Pisa

In Sardinia S. Maria in Thergo cum pertinentiis suis
S. Nicolai in Solio.

S. Nazarius de Rocca Piperuzo
S. Petrus de Sexto
S. Benedictus de Benafro
S. Marcus de Carpenone
S. Crucis in Sernia.

Intra Civitatem Capuanum Ecclesiam S. Nicolai, S. Rufi, S. Angeli in Rodaldisci, et S. Benedicti Piezoli cum pertinentiis eorum.

In Capo Mauraniæ Ecclesiam S. Mariæ super ipsos lacus ejusdem civitatis cum omnibus pertinentiis ejus
S. Martinus de Furca.

S. Nazarius de Rocca de Piperoczu
S. Petrus de Sextu
S. Benedictus de Benafro
S. Benedictus de Monterodoni
S. Crucis in Sernie.

S. Vincentius de Taberna
S. Mariæ ad flumen tepidum
S. Marthae, et S. Pantaleonis ad Olivarum
S. Georgi de Tulvi et S. Mariæ de Palma cum pertinentiis earum.

G

ARTICLES DE RÉFORME DONNÉS PAR LE PAPE INNOCENT III A L'ABBÉ ET AUX MOINES DU MONT-CASSIN (1215).

Innocentius Episcopus servus servorum Dei dilectis filiis abbati, et conventui Casinensi salutem et apostolicam benedictionem. Ad reformationem monasterii vestri curam et sollicitudinem debitam adhibentes capitula statuimus infrascripta, per quæ fideliter observata monasterium ipsum, auctore Deo, et temporalibus commodis, et spiritualibus proficiat incrementis. In primis igitur, ut membra capite sano facilius convalescant, et ad prelati exemplum subditi componantur, duximus statuendum, ut Casinensis abbas utatur calceamentis, et vestibus secundum beati Benedicti Regulam, pannis videlicet, quibus, bonæ memoriæ Raynaldus, et Petrus de Insula, aliique ipsius loci religiosi abbates usi esse noscuntur, et abstineat prorsus a carnibus, nisi comminutus vel medicinatus, aut infirmus, seu valde debilis fuerit, et in capitulo quando superius in monasterio moram fecerit, nisi evidens causa præpediat, singulis diebus intersit, ac semper cum illis hospitibus comedat, quos oportet, et decet sui præsentia honorari; et tunc nihilominus, ipse, ac monachi comedentes cum eo carnibus non vescantur. Nec ibi, aut in aliis locis ubi abbas reficitur admittantur ullatenus histriones qui, si quando se forsan ingesserint importune, detur eis cibus extra mensam abbatis solummodo propter Deum, quo contenti a gesticulationum seu verborum ineptiis abstinere penitus compellantur; nec abbas, vel monachus aves, aut canes venaticos habeat, nec azolum sive aurum in sellis habere præsumat, aut frenis utatur deauratis ullatenus. Nec ullus obedientalis monasterii numerum duarum equitaturarum et totidem servientium excedat. Porro abbas cum pro emergentibus negotiis equitabit, ducat moderatam familiam, et honestam, et tam apud Sanctum Germanum, quam apud alia monasterii castra, in quibus ipsum manere continget, tres, aut duo de senioribus monachis viri probatæ religionis et famæ semper in

una camera jaceant cum eodem: aliis monachis qui secum fuerint in uno loco comedentibus et jacentibus, ita quod nullus cameram habeat specialem, ut sic melius Sathanæ obvietur astutiis, et ora iniqua loquentium facilius obstruantur. Monachi vero in monasterio consistentes, tam obedientiales, quam alii in communi dormitorio jaceant, et in communi comedant refectorio, nec quisquam illorum obedientialium, aut alius superius monasterio servientes habet speciales, nec specialia sibi faciat fercula præparari, sed omnes pulmentis utantur communibus, infirmis duntaxat exceptis, qui et ipsi omnes simul in infirmitorio comedant, nisi forsan qui tanta debilitate laborant, ut a lectis discedere sine difficultate non possint. Sub infirmario autem alius statuatur monachus bonæ conversationis, vel laicus, qui assiduam in infirmitorio faciens residentiam, die ac nocte infirmorum singulorum, et omnium curam gerat. Hospitale quoque, restitutis sibi omnibus subtractis eidem, taliter reformetur, ut infirmi et pauperes confugientes ad illud solatia ibi percipiant consueta sub hospitalario nihilominus alio monacho, vel religioso laico constituto, qui de die in hospitali permanens, et de nocte fideliter pauperibus administret. Monachis vero aliorum monasteriorum, cum ad ipsum monasterium declinaverint, benigne, sicut ipsius loci fratribus, ministretur. In superiori etiam sacristia constituatur aliquis monachus providus et honestus, qui res sacras custodiat diligenter, nec a ministerio removeatur hujusmodi, quamdiu bene, ac laudabiliter ministrabit. Sacerdotes ordinentur de senioribus ad hoc officium exequendum idoneis, ut non sit in monasterio penuria, sed copia sacerdotum. Symon de Colle alto, Johannes de Colimento, et Johannes de Campania, et etiam monachi qui præsumpserunt cum Adinulfo quondam abbate, conjurare vel rebellare contra Romanam Ecclesiam, seu monasterium Casinense, semper in conventu morentur, ita quod nulla obedientia committatur eisdem, donec emendaverint in melius vitam suam. Quia vero quidam ex vobis in animarum suarum perniciem habere proprium non verentur, statuimus ut illud resignare in usus monasterii convertendum sub religione juramenti, si necesse fuerit, compellantur; et si de cetero aliquis ipsius loci monachus proprium habere fuerit deprehensus, sine spe restitutionis a monasterio expellatur, cum nos omnes hujusmodi proprietarios decrevimus excommunicationis sententiæ subjacere. Si vero apud aliquos in mortem proprium contingerit inveniri, ec-

clesiastica careant sepultura. Si vero alicui monachorum aliquid a quocumque specialiter datum fuerit, illud abbati, vel decano resignet, sed ipse abbas, vel decanus necessitatibus ejus inde faciat provideri sicut viderit expedire. Nec ea quæ sunt ad refectiones, aut vestes, seu aliis monachorum necessitatibus deputata inter eos de cetero dividantur, sed conserventur per illos quibus fuerit hæc sollicitudo commissa, et pro ipsorum monachorum necessitatibus utiliter expendantur. Nec claustralium aliquis præbendas vel redditus habeat extra claustrum, et eis qui noscuntur habere, penitus auferantur. Decanus quoque habere duplicia vestimenta, et specialia cibaria non præsumat, et monachus vetera reddat, quandocumque nova receperit indumenta. Et quoniam apud vos jam quasi pro consuetudine dicitur obtinere, ut cum monachum aliquem litigiosum, aut garrulum, inobedientem, in vestro contingit collegio inveniri, abbas ejus seditiones evitans, obedientias, ecclesias, et alia bona monasterii det eidem unde mali quasi de sua malitia commodum reportantes, prolabuntur sæpius ad pejora, et alii quoque ad dissentiones, et scandala incitantur; volumus et mandamus ut abbas viros honestos, obedientes, religiosos et graves sincera tractare studeat caritate; inhonestos vero, et inobedientes, dissolutos, et leves, cum decani et seniorum consilio juxta monastica puniat instituta; ut sic boni de bono provocentur ad melius, et mali a sua malitia revocentur. Claustralibus autem, absque manifesta et necessaria causa exeundo a claustro licentia nullatenus tribuatur, cum periculosum sit talibus secularium cetui admisceri, nec sub consanguinitatis prætextu infra monasterii ambitum colloquium habere cum mulieribus juniores monachi permittantur, nisi præsentibus ad minus duobus monachis senibus et honestis. Ad imitationem quoque felicis memoriæ Lucii papæ prædecessoris nostri statuimus, ut abbas possessiones, domania monasterii alienare, vel infeodare non possit, adjicientes, ut idem tam molendina, quæ bonæ memoriæ abbas Roffredus, in gravem alienavit monasterii lesionem, quam alia quæ de ipsius monasterii domanio alienata sunt illicite vel distracta, seu male concessa, ad opus ejusdem studeat legitime revocare. Præposituras vero Ecclesiarum suarum conferat monachis prudentibus, et honestis, quos faciat juramento firmare, quod non alienabunt ipsarum possessiones, et jura; quod si forte præsumpserint, ipsos perpetuo a monasterio sine spe restitutionis decernimus

amovendos, alias graviter puniendos. Dicti autem præpositi singuli certos, modestos et consuetos redditus reddant monasterio, annuatim, secundum Ecclesiarum, quibus præfuerint, facultates. Et ut sicut mali de malitia pœnam, ita boni de bonitate præmium consequantur; abbas præpositos ipsos a præposituris in quibus eos bene amministrasse constiterit, non annoveat absque necessitate; vel utilitate monasterii manifesta : monachos vero de castris, et villis ad claustrum præcipimus revocari, nisi forte ad custodiam illarum munitionum, quæ sunt in finibus abbatiæ sint aliqui necessarii, quos ibi pro tempore toleramus; quibus abbas injungat in virtute obedientiæ, ut quantum poterunt, religiose viventes, personam in judicio non accipiant, sed equaliter justitiam faciant pauperi, et diviti, debili, ac potenti; eos vero qui declinabunt ad dexteram, vel sinistram, debita severitate puniat ipse abbas, in quorum pœna si negligens fuerit, aut remissus, apostolicæ correctionis experiatur sententiam in seipso. Et tam monachi, quibus castra, quam illi quibus ecclesiæ committuntur, personaliter ad claustrum in festo dedicationis monasterii annuatim accedant rationem villicationis suæ, coram abbate, decano, et aliis reddituri. Quod observandum statuimus etiam circa ipsis monasterii Thesaurarium, Cellararium, Infirmarium, hospitalarium, et Sacristam, ut qui laudabiliter egerunt, debita fratrum commendatione lætentur; qui vero male, confusione, et ignominia perfundantur. Ad hæc Thesaurarius, Cellararius, et Infirmarius singulis diebus sabbati, ad monasterium, secundum consuetudinem antiquam et approbatam, accedant in claustro cum fratribus usque ad secundam feriam moraturi, quod et abbas facere studeat, cum poterit competenter. Supradicta ergo capitula præcipimus inviolabiliter observari; et ne quis se per ignorantiam valeat excusare, volumus, et mandamus, ut ea singulis mensibus, in abbatis, et fratrum præsentia recitentur. Nulli ergo omnino hominum liceat hanc paginam nostræ constitutionis infringere, vel ei ausu temerario contraire. Si quis autem hoc attemptare præsumpserit, indignationem Omnipotentis Dei, et Beatorum Petri et Pauli apostolorum ejus se noverit incursurum. Datum Anagniæ duodecimo kalendas Octobris, pontificatus nostri anno octavo decimo.

II

LETTRES ÉCRITES PAR L'ABBÉ BERNARD PENDANT SA LÉGATION EN HONGRIE (1270).

1.

Bernardus decano, et vice decano et conventui: ecce vestrarum suffulti orationum suffragiis, duce Christo, beati meritis Benedicti, post multos labores, et diversa maris pericula, viarum discrimina, quæ perlongum esset in singularibus, et particulariter enarrare. Honorabiliter a Rege et toto regno Hungariæ excepti, commissa nobis nostrisque sociis a regia Majestate negotia secundum sui animi, et imperii motum perfecte ac plene complevimus, et optatam perduximus ad perfectionem. Utriusque Regis liberos matrimonio, et sponsalibus solemniter contractis, et modis quibus potuimus vallo firmissimo roboratis, firmiterque vallatis, nec non et contracto in perpetuum inter utramque regiam domum mutui adjutorii fœdere sociavimus, ad Dei honorem, et ecclesiæ Romanæ præsidium, nec non utriusque Regis validissimum firmamentum. Quia vero virtutem nostis et gloriam domini nostri Regis, de ipso dicendum nil omnino; cujus potentiam a Deo sibi datam diversorum triumphi certaminum manifestant, ejusque terroris sonus rebellium Christi, suorumque inimicorum, et cunctorum barbarorum corda concutit ad tremorem. Sed domus Hungariæ incredibilem habet potentiam, indicibilem quidem armatorum gentem, ita quod in partibus Orientis, et Aquilonis nullus sit pedem ausus movere, ubi triumphator Rex, scilicet gloriosus, potentem exercitum suum movit, et ingressum terræ quandoque potentis principis comminatur : major enim pars Orientis, et Aquilonis regnorum et principatuum, tam per parentelas, quam per subjugationes ejus subjacet ditioni. Iis igitur duobus tanto fœdere sociatis, tanta unione permixtis, regnum Siciliæ de cætero, ut credimus, habebit gaudere dato sibi divinitus sabbatismo. Et est necessarium voces tacere adversariorum undique intonantes, quoniam dominum nostrum Regem Divina Providentia sic vallavit,

quod ipsum habebunt timere cuncti principes, ipse nullum. Ad congaudendum ergo nobis, vobis præphatam exposuimus materiam gaudiorum, qui parati sumus ante quadragesimam ad monasterium redeundi, vosque, ut cupimus, revidendi. Vos vero Christo placere studete, regulam observare, pacem et concordiam invicem habere mundas animas custodire, pro nobis orare, ac in bonis operibus permanere ; valete, quos valere optemus, et in omnibus prævalete. Datum in Saris XII Decembris, XIII indictione.

2.

Bernardus Dei gratia Casinensis abbas carissimo in Christo fratri rectori, etc. Per litteras sacro Casinensi conventui destinatas, quas volumus te videre, ut circa brevitatem multa possint sileri, colligere poteris statum nostrum, qui per Dei gratiam cum omnibus nostris sociis, et familiaribus sani sumus. In felici, ac tanta negötiorum expeditione nostris laboribus relevatorum, data nobis a Deo materia exultandi. Quo circa te, ac nostros, volumus esse lætos, et magno robore confortatos nostra negotia viriliter peragere, et corda sumere virtuosa. Sic igitur lætificatus lætos alios facias, nostra procures, læta negotia læte peragas, strenue perficias ; ut jurisdictio teneatur, agricultura exerceatur, vineæ multiplicentur diligenterque colantur, sententiæ nostræ observentur, conventui ante omnia provideatur, et omnia cum debito moderamine ordinentur, ut dilectus a nobis magis diligaris, ut tua merita in laudibus te extollant. Vale. Datum in Saris XII Decembris, XIII indictione.

3.

Bernardus Dei gratia, etc., carissimo in Christo fratri J. rectori. Favente Christo, Dominica in Palmis Jadaram introivimus sani cum omnibus sociis et familiaribus, quos ad Hungariam duximus... navigium Domini nostri præstolando ibidem... tantumque fuit desiderium veniendi, quod mons... Sclavoniam dividens, qui nobis difficillimus fuerat in eundo, redeuntibus in quadam planitie sunt conversi, et sic prava facta sunt in directa, et aspera reputavimus vias planas. Curetis, id ad gaudium nostris nunciare, decanis specialiter, sacroque conventui Casinensi ; Archipresbytero archidia-

cono S. Germani ac protonotario nostro Domno T. d. p. l. et magistro N. d... nec non et aliis quos novistis de nostris successibus prosperis exultare. Valete. Datum Jadaræ XI Aprilis, XIII indictione.

4.

Bernardus Dei gratia Casinensis abbas humilis. Dilecto in Christo fratri J. rectori Casinensi, et notario de S. Germano dilecto familiari nostro, et fideli salutem in Christo et benedictionem. Sani sumus per Dei gratiam, et opera nostra in oculis Domni papæ sunt et omnium dominorum nostrorum cardinalium gratiosa, bene procedunt, scilicet negotia, et procedent. Volumus ut conventui optime necessaria ministrentur : mittanturque nobis cito fratres D. et B. redditi sanitati... expersis... lacoterium bene fiat : vineæ et olivetum non negligantur. Jura nostra debita cum justitia exigantur. Decani... bene utantur, sollicite moneantur, interdum rigide teneantur. Sententiæ frequenter denuntientur : et sicut novi apparebunt officiales, ita noviter excomunicentur. In curia civili justitia plena fiat. Blandum vinum, et alia observantiæ observentur. Albertus, faciente Deo, cito redibit, qui plenius alia vobis dicet. Datum Viterbi X Novembris, XIV indictione.

I

FRAGMENTS DE CORRESPONDANCE ENTRE LES BÉNÉDICTINS DE SAINT-MAUR ET DOM ÉRASME GATTOLA[1] (1689-1705).

1.

D. MICHEL GERMAIN ET D. CLAUDE ESTIENNOT A D. ÉRASME GATTOLA.

Sancti Germani a Pratis, kal. Augusti, 1689.

Nox erat et acrioribus studiis defatigatum opprimebat sopor, cum in postremas tuas incidi. Revixit confestim animus, adeoque lætus

[1] Rapprochés des lettres précédentes, qui datent du treizième siècle, ces fragments de correspondance feront voir quelle différence peut exister entre

et hilaris exarsit in amorem tui, nihil ut minus quam de somno et longe aliud a corporis requiete cogitaret. Ergo calamum arripio, suavissimis affectibus tuis celerem redditurus vicem propero, quem elicit amor tenerum imbrem lacrymarum ægre comprimens. Mihi, macte virtutis es, Erasme, qui neque meo quatuor mensium silentio, neque terrarum intervallo, motibusve bellicis, aut dominorum funesta dissentione movearis, quo minus sancte juratum amorem, tam præclaro testimonio firmatum, assertum æternum velis. In has ego pii fœderis leges concedo lubens, ac ne plura, compertum habe, tibi me quamdiu vita comes erit, animi tota propensione, totis visceribus adhæsurum. Sed hæc quid ad incredibilem officiorum tuorum humanitatem? Id sane verissimum, ut vincar beneficiorum tuorum amplitudine, sed amore non vincar. Quod probas *Musei* nostri *Italici* tomum alterum, mihi quidem ac studiosis omnibus perplacet. Ut enim mittam doctissimum Mabillonii, de tota rerum divinarum serie, commentarium [1], poteras affici, tu, qui, sacrorum ordinator, missarum agmini præibas olim. Sed in primis attendas, Erasme doctissime, majorum quæ fuerit prisca religio, quam sancta, quam belle respondens numinis majestati, quam procul ab hodierno nonnullorum fastu disparata! Simplicioribus illis ritibus, animum ut aptaveris, nullo negotio perspicies, cur senum immutatæ fuerint, et ad recentiores inflexæ modos veterum ceremoniæ, quarum tamen pars haud exigua pristinam formam retinuit. In his etiam sacrorum dogmatum latentia probabis argumenta, quibus Ecclesiæ auctoritas fidesque sua constet; sed te ipsum judicem exspecto. Monasticis meis laboribus cogor justitium inducere, tum propter *Bernardi* novam, accuratissimam et auctiorem, quæ multis prelis decurrit, editionem, tum *In Benedictinam regulam commentarios*, omni doctrina refertos, *Actaque martyrum selecta et sin-*

la latinité du temps de saint Louis et celle du siècle de Louis XIV. On remarquera également que si la verve toujours si facile de Michel Germain prend parfois, avec la langue latine, l'élégance un peu raffinée qui est particulière à l'époque des Vanière, des Commire et des Sanadon, le style de Mabillon conserve, dans ces pages écrites si rapidement, la correction parfaite et la noble simplicité dont il fait preuve dans ses volumineux ouvrages composés en latin.

[1] D. Michel Germain veut désigner ici le traité que D. Mabillon fit paraître sans nom d'auteur et sous ce titre : *Traité où l'on réfute la nouvelle explication que quelques auteurs donnent aux mots de* messe *et de* communion, *qui se trouvent dans la regle de saint Benoit.*

cera, me adjuvante, lucem aspiciant. *Hilarium* a nostris recognitum ne typis committat Muguetus, faciunt acerba, quæ fervent quæque duratura videntur cum latinæ linguæ cultoribus bella. Interim vero solito cursu properat ad exitum Rugusinus, dum *Ambrosius* lento pede graditur, non ante anni proximi kalendas Augusti finiendus. Sollicitos libros reconditioris eruditionis, non est quod proferam. Non enim putem hoc idiomate tibi placituros : placebit, vero, ni fallor, Episcopi Suessionensis Huetii libellus, quo Cartesianam evertere philosophiam conatur [1]. Officia tua non modo grata habet, verum etiam maximi facit Præpositus noster generalis, a quo plurimam salutem recipies. Illust. ac Rev. Abbati, totique religiosissimo cœtui vestro, per te, mi Erasme, nota sint obsequia mea. Vale raptim [2].

F. M. Germanus. M. B.

Doleo quod ad te non pervenerint postremæ litteræ meæ, mi Erasme, quibus ad affectuosissimas tuas utcumque respondebam. Neque enim facile est ex æquo respondere, nisi cor tuum et animus tuus præsto sint, ut cogitata affectusque tuis similes exprimere liceat. Et quidem cordis tui ex litteris tuis aliquo modo nos facis participes, sed verba illa accommoda quibus sensum tuum explicas, nobis desunt, nec facile suppleri possunt vocibus latinis, quæ frigidiuscule nobis loquuntur, præ vestra Italica qua nihil tenerius excogitari potest. Finge itaque animo quidquid ingeniosum, amorisque plenum efformari a te potest, tibique a me dictum ne dubita. Cæterum, ut vere loquar, vix ex animo meo unquam elabitur memoria tui, nec unquam commissurus sum, ut minus te amem colamque, quam amare et colere cœpi. Idem abs te peto, oroque, ut secundum *Musei* nostri *Italici* tomum, quem credo jam ad te per-

[1] La critique du cartésianisme, par le savant prélat Daniel Huet, membre de l'Académie française, était intitulée *Censura philosophiæ Cartesianæ*, et elle parut pour la première fois en 1689. Bossuet ne fit point un accueil favorable à cet ouvrage, où l'auteur attaquait avec autant d'esprit que de violence un système philosophique dont il s'était montré d'abord le zélé partisan. Leibnitz, au contraire, prit parti pour la Censure de la philosophie cartésienne; il critiqua la réponse faite par Sylvain Régis à l'ouvrage de l'évêque d'Avranches, et promit d'envoyer de nouveaux matériaux pour la réimpression de ce livre. — V. *Corresp. de Leibnitz et de l'abbé Nicaise.*

[2] Envoyée d'abord de Paris à Rome, cette lettre fut ensuite adressée au Mont-Cassin par D. Claude Estiennot, qui prit soin d'y ajouter les lignes dont elle est suivie.

venisse, meo et Michaelis nostri nomine, benigne accipias, tuisque nos Casinatibus, imo et nostris, commendes. Vale.

F. Cl. Stephanotius. M. B.

2.

D. JEAN MABILLON A D. ÉRASME GATTOLA.

Parisiis, die 20 Junii 1694.

Ita est, mi Erasme, non poterat gravior mihi accidere dolor, quam qui ex obitu amantissimi sodalis mei D. Michaelis Germani mihi accidit [1]. Ab annis amplius viginti vixeramus una simul, una studentes, una laborantes, una diversa itinera peragentes. Erat illi firmissima, ut videbatur, valetudo, nec dubitabam, quin futurus esset baculus, et solatium senectutis meæ. Et ecce post plurimam sanguinis secunda hujus anni die jacturam, in gravem morbum una die incidimus ambo undevigesima die januarii : ille vero heu! intra quatuor dies violenta morte raptus est, me vixdum spirante, sed tandem ad luctum orbitatis meæ superstite relicto. Quid putas mihi animi esse, amisso illo socio, et adjutore studiorum! Sane vix ulla præterit dies, qua non cadant lacrymæ ab oculis meis ex tam inexspectata jactura. Nec ille solus nobis ereptus est, sed unus et alter intra sexdecim septimanas homines docti, et amici mei, et in hoc monasterio contubernales, nobis substracti sunt, D. Jacobus Loppin [2], qui editioni græco-latinæ S. Athanasii operum strenuam navabat operam, D. Placidus Porcheron, bibliothecarius noster, quos paulo ante D. Jacobus du Frische, et Ludovicus Bulteau, viri doctissimi et scriptis clarissimi præcesserant [3]. Vides quantum rei

[1] La mort si regrettable de Michel Germain, qui avait eu lieu le 23 janvier de la même année, est le principal objet de cette lettre où le P. Mabillon déplore la perte de son fidèle compagnon d'études, et fait en même temps l'éloge de son autre disciple, dom Thierry Ruinart. Lorsqu'il apprit l'état désespéré de Michel Germain qui venait d'être atteint d'une pleurésie, Mabillon était lui-même gravement malade; mais il voulut se faire transporter auprès de son ami mourant pour lui dire adieu et échanger avec lui le dernier baiser de paix. Deux autres lettres, écrites sur le même sujet au savant Magliabecchi et à la sœur du défunt, religieuse bénédictine à Péronne, témoignent encore de la juste et profonde douleur du P. Mabillon.

[2] Dom Jacques Loppin, auteur des *Analecta Græca*, qui avait fait profession à l'abbaye de Bourgueil en 1674, mourut à Paris en 1693, à peine âgé de trente-huit ans.

[3] Dom Placide Porcheron, bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, mourut en 1694, après avoir publié les *Cinq Livres de la Géographie*, de

nostræ litterariæ detrimenti mors attulerit intra brevissimum tempus : quam jacturam non facile, nec tam cito resarcire poterimus. Non tamen me prorsus desolatum reliquit benignissimus Dominus, sed mihi alterum socium ante præmiserat D. Theodoricum Ruinartum, cujus opera prodierunt nuper *Acta selecta Martyrum*, quæ forte in manus tuas pervenerunt ; unum quidem exemplum Sacri Montis Ascetri tibique in primis tradi per nostrum in Urbe procuratorem generalem curavit. Idem recens in lucem edidit eruditum commentarium in persecutionem Vandalicam [1], quorum itidem exemplar jam accepisses, nisi bellorum difficultatibus impedita itinera essent. Interim ego utcumque tandem ex illis infortuniis respirans, incumbo digerendis latinæ Historiæ nostræ Benedictinæ Annalibus, arduum sane opus homini jam ad mortem properanti : sed tamen tandumdem post longa mea in rebus nostris studia, quibus immori non pigebit, nec sane pudebit. Aderit forte Ruinartus ipse, vel alii, qui manum seni porrigant, vel mortui opus incœptum prosequantur. Id consilii mei nolui tibi, cordatissime Pater, et amice Erasme, ignotum esse, quanquam illud nolui hactenus publicare.

Quod mones de edendo latine tractatu meo de *Studiis Monasticis*, certe perhonorificum mihi censeo, tibique quantum possum maximas gratias refero ob tam liberalem de me, studiisque meis opinionem [2]. In manus tuas me, meaque omnia libenter trado, et impendo : faxis quod e bono publico esse judicaveris. Tantum moneo, ut consulas secundam hujusce tractatus gallicam editionem in-12, in qua nonnulla mutavi, et auxi, ut mihi quidem videtur, in melius. Ejus editionis exemplum habet noster Stephanotius, qui te ex animo

l'Anonyme de Ravenne, qu'il dédia au prince Louis de Bourbon, fils du grand Condé. Quant à Jacques du Frische, l'un des éditeurs des *Œuvres de saint Ambroise*, et à Louis Bulteau, auteur de l'*Histoire de l'Ordre de Saint-Benoît*, tous deux avaient fini leur laborieuse carrière une année avant dom Placide Porcheron.

[1] L'*Historia Persecutionis Vandalicæ* fut publiée en 1694, par dom Thierry Ruinart. Dans cet ouvrage, qui complète ses *Acta primorum Martyrum*, l'auteur établit que les princes vandales, excités par le fanatisme arien, firent périr un plus grand nombre de martyrs que les empereurs païens eux-mêmes.

[2] Le *Traité des Études monastiques*, dont la publication amena une contestation si célèbre entre le P. Mabillon et l'abbé de Rancé, avait eu ses deux premières éditions en 1691 et 1692. Gattola exprima le désir que l'ouvrage fût traduit en latin, et ce vœu fut rempli, car D. Ulric Stauldig, bénédictin de Bavière, et le P. Joseph Porta, de Venise, en donnèrent chacun une traduction latine, le premier en 1702, le second en 1705.

colit, libenterque illud suppeditabit. De cætero fac quod voles, modo ut me redames : nam quantum te amem non capies, quando ipse vix capio. Vale, mi Erasme, cum Reverendissimis Patribus, et amantissimis Casinatibus tuis, quos ex animo veneror, et utinam adhuc semel conspicere liceret.

3.

D. BERNARD DE MONTFAUCON A D. ÉRASME CATTOLA.

Romæ, 17 Januarii 1699.

Hoc ineunte anno, fausta tibi apprecor, vir clarissime et amicissime, atque utinam liceat hoc officium diutius præstare. Quæ rem litterariam spectant paucissima licet, minime tamen spernenda de more renuntiabo.

Prodiit nuper in publicum Parisiis opusculum quoddam ab anonymo male feriati capitis homine concinnatum, ubi adversus nostram S. Augustini editionem innumera adferuntur maledicta ; in eo maxime versatur scriptor iste ut Jansenismi maculam adspergat editoribus. Verum in concione ita insulse rem agit, ut ex omnium eruditorum sententia confutatione non egeat, quando maxime furtim, et absque publica auctoritate prodiit libellus[1]. D. Chastelain canonicus cathedralis Parisiensis ingens opus parat, ubi notitiam omnium sanctorum orbis daturus est, quatuor tomis in-folio[2]. Jam prima folia sub prelo sudant. Est autem ille mihi notissimus atque familiaris. PP. Jesuitæ Remenses, postquam thesem publicarunt ubi hæc propositio exstabat *Humanitatem Christi a Verbo sustentari probabilissimum est*, a domino archiepiscopo Remensi coacti sunt hanc propositionem ut minus sanam abjicere. Quo peracto idem præsul Jesuitarum palinodiam publicam fecit. Illi vero infensi declarationem quamdam adversus archiepiscopum sine auctoris nomine

[1] Cet ouvrage anonyme, où l'édition du *Saint Augustin* des bénédictins de Saint-Maur était vivement attaquée, et qui parut en 1699, sous le titre de *Lettre* de l'abbé D***, etc., avait pour auteur le P. Langlois, jésuite. La réponse pseudonyme que Montfaucon s'empressa d'opposer à cette attaque, fut publiée la même année à Rome, et produisit une vive impression en Italie et en France, où elle fut bientôt réimprimée.

[2] Le volumineux recueil composé par l'abbé Chastelain, chanoine de Notre-Dame de Paris, et surnommé le *Déterreur de saints*, est demeuré inédit. Principal auteur du *Bréviaire de Paris*, publié en 1680, l'abbé Chastelain fit paraître un *Martyrologe romain*, un *Martyrologe universel*, et une *Relation de l'abbaye d'Orval*, insérée dans l'*Hist. des Ordres monast.* du P. Hélyot.

in lucem ediderunt. Ille vero Regem adiit, et de protervia eorum quæstus est. Nescitur autem quorsum abitura sit ejusmodi quæstio.

Domnus Edmundus Martène ex nostris librum suum de Ritibus Ecclesiasticis, mox proditurum in lucem eminentissimo card. d'Aguirre dicat, et nuncupat. D. Balusii litteras nuper accepi, qui rogat me, ut apud te, vir amicissime, id agam, ut quædam ex manuscripto de tragœdia Irenæi ad ipsum transmittantur; non enim satis sunt ad ejus explendum animum, quæ nos cum in Monte Casino degeremus, exscripsimus, et annotavimus. Petit autem : 1° utrum in codice aliquis titulus habeatur necne; 2° nescit quod sit illud opusculum cujus initium, *Qui nos in die judicii*, ita scilicet habetur in schedis nostris, et rogat ille, ut indicetur sibi quid hæc sint, et quo pertineant. Rogat exscribi epistolas Isidori Pelusiotæ, quæ in illo codice habentur, quia scilicet etsi quædam earum jam editæ fuerint[1], versio quæ extat in manuscripto antiqua sane nusquam reperitur; in primis autem rogat ut tituli si qui sint peculiares in codice, et divisiones ipsius codicis sibi transmittantur. Hoc etiam atque etiam rogo, ut exequare, vir clarissime, et mihi multis nominibus observande, quomodo possim viro cui multum debeo facere satis. Tibi plurimam salutem dicunt, vir eruditissime, R. P. Procurator Generalis, D. Guillelmus et D. Paulus. Vale, et cura ut mei tibi addictissimi semper memineris.

4.

D. ÉRASME GATTOLA A D. MABILLON.

Casini, die tertio Aprilis 1705.

Cupiens ego aliquid certi audire de salute P. V. R., rumpo moras, et importuno calamo tantisper a curis litterariis quibus detinetur semoveo, ne diutius desiderio quod amor meus in P. V. R. accendit, angar. Diu servetur, precor Deum, P. V. R. incolumis, quatenus orbis tum litterarius, tum monasticus continuis juvetur emolumen-

[1] Le recueil des *Lettres* d'Isidore de Péluse avait été publié en 1638, à Paris par André Schott, et Baluze avait chargé le P. de Montfaucon de s'informer auprès de Gattola, son correspondant, si le manuscrit conservé au Mont-Cassin renfermait quelques-unes de ces lettres qui n'eussent pas été imprimées.

tis sanctorum et eruditorum operum, quæ in dies ob commune bonum suus edit doctus calamus ad majorem Dei gloriam.

Multa diplomatâ a me ab anno præterito per P. D. Guillielmum procuratorem[1] diversis vicibus transmissa in manus P. V. R. pervenisse credo, inter quæ illud Lotharii primi, ex cujus data constat Lotharium in Italia regnare cœpisse anno 818, non vero anno 820 ut nonnulli scripserunt; quod ipse notavi in fine diplomatis. In cunctis profecto diplomatibus, si P. V. R. ab initio ad finem usque ea legeret, ut rogo, plura notatu digna inveniet. Placere sibi arbitror judicium factum in concilio Beneventano coram Paschali II inter hoc et illud monasterium Terræ majoris de Ecclesia Sanctæ Mariæ. Transmisi etiam plura Diplomata monasterii Cavensis una cum delineatione ejusdem, ejusdemque Diœcesis, quæ ut P. V. R. transmittantur P. D. Philippus Maria Paci Decanus, et vicarius generalis Cavensis, a me multoties requisitus mihi dedit. Item Diplomata monasterii S. Laurentii Aversæ. Placebunt utique sibi figuræ S. P. Benedicti, et Theobaldi Abbatis cum diligenti delineatione habituum, seu vestium Theobaldi ejusdem tempore in morem inductarum[2].

Misi prospectum Montisscissi Sanctissimæ Trinitatis Cajetæ, cujus monasterium durasse credo ad sæculum usque XV. Infertur ex privilegio Ladislai regis Neapolitani dato in favorem Napoleonis Ursini anno 1391 ubi sic legitur[3] : « Actum in monasterio Sanctæ Trinitatis prope Gayetam, præsentibus magnifico viro Nicolao de Ursinis, Volano Palatino, ac Soleti comiti, Rev. in Christo procuratore Mello Archiepiscopo Ursano, Gurello, Ovilia legum doctore, Cicco Fortello, Maramaldo Senescallo militibus, Gaspar Cossa consiliariis, nec non Magnifico Francisco Gaeta de Amâlfi et Fisico Joanello Siripanno, et Bartholomeo de Dulce de Neapoli, Dicto Ziso secretariis, et pluribus aliis familiariis, et fidelibus nostris dilectis. Datum vero Gayetæ in absentia protonotarii supradicti, ac præfati ejus locum tenenti per

[1] Gattola désigne ici D. Guillaume La Parre, procureur général de la congrégation de Saint-Maur à Rome, où il fut appelé, en 1701, à remplacer D. Bernard de Montfaucon.

[2] Le dessin des figures de saint Benoît et de l'abbé Théobald, et la vue du monastère de Cava, avaient été demandés par Mabillon pour ses *Annales bénédictines*.

[3] Le privilége accordé, en 1391, à Napoléon Orsini par le roi de Naples, Ladislas, avait un intérêt particulier pour Gattola, puisqu'il y est fait mention d'un ancien monastère de Gaëte, sa ville natale.

magnificum virum nobilem Donatum de Aretio legum doctoris locum tenentem Cancellarium, ipsius regni Siciliæ Consiliarium, et fidelem nostri dilecti, anno Domini millesimo tricentesimo nonagesimo primo die secundo mensis Septembris Quintæ-Decimæ Indictionis, regnorum nostrorum anno quinto. »

Certe suppono lectas esse a P. V. R. litteras P. Pagi ad abbatem Nicasium[1], in quibus asserit, transitum Sanctissimi Patris Benedicti fuisse anno 544 septimo kalendas Aprilis, seu 26 Martii, in quem diem incidit vigilia Paschalis, addens insuper, quod anonymus Benedictinus author chronici S. Medardi, et author chronici Fecanensis, supradictum diem clare statuunt et observant; at nemo illos audit, ac demum omnes solvit difficultates quoad hanc suam assertionem : supposititium judicat documentum a P. V. R. publicatum librum secundum de *Re Diplomatica*, cap. 25, Leoni nono attributum. Observat insuper quod liber 5 de *Re Diplomatica*, fol. 379, in Charta Lotharii III ultima cifra datæ sit fallax, et quod Carolus in testamento Abbonis nominatus, non sit ille Magnus, sed Martellus; super hæc omnia P. V. R. exspecto judicium et sensum. Tandem P. V. R. rogo ut humillima mea offerat obsequia R. P. generali, et P. Theodorico charissimo nostro, cui aliquot scripturas, P. Montfaucon, cui aliquot inscriptiones et P. Dionysio de Sainte-Marthe, cui aliquot misi notitias S. Gregorii Magni ex codicibus mss, nostræ hujus bibliothecæ erutas[2]. Demum supplico P. V. R. ne me mandatis suis haud exercitum abire sinat, quatenus cunctis pateat quam semper sim P. V. R. humillimus et addictissimus servus,

F. E. Gattola. M. B.

[1] La lettre écrite par le P. Antoine Pagi à l'abbé Nicaise, et datée du 1er octobre 1696, avait pour objet de résumer les principales observations faites par ce savant cordelier dans les deux derniers volumes, non encore publiés, de sa critique des *Annales ecclésiastiques* du cardinal Baronius.

[2] Le P. Denys de Sainte-Marthe avait fait paraître en 1697 son *Histoire de saint Grégoire le Grand*, et c'était pour la belle édition des œuvres de ce pape, publiée en 1705 par le même auteur, que Gattola lui avait envoyé des documents extraits des manuscrits de son monastère.

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre VII. — L'abbé Didier.

Chapitre VIII. — Role politique des abbés du Mont-Cassin.

Chapitre IX. — Décadence d'un grand monastère.

Chapitre X. — La science et les lettres dans une abbaye bénédictine.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME PREMIER.



ERRATA

Page 24, ligne 23, *au lieu de* douzième, *lisez* XXII[e].

Page 25, ligne 11, *au lieu de* est, *lisez* offrent.

Page 28, ligne 9, *au lieu de* douze, *lisez* dix-huit.

Page 28, lignes 31 et 32, *au lieu de* Pierre Diâcre, *lisez* Pierre Diacre.

Page 29, ligne 12, *au lieu de* DOMINA., *lisez* DOMINA

Page 52, ligne 8, *au lieu de* Lanza, *lisez* Lanzi.

Page 81, ligne 17, et page 83, lignes 24 et 29, *au lieu de* Eustochia, *lisez* Eustochium.

Page 82, ligne 32, *au lieu de* saïe, *lisez* Isaïe.

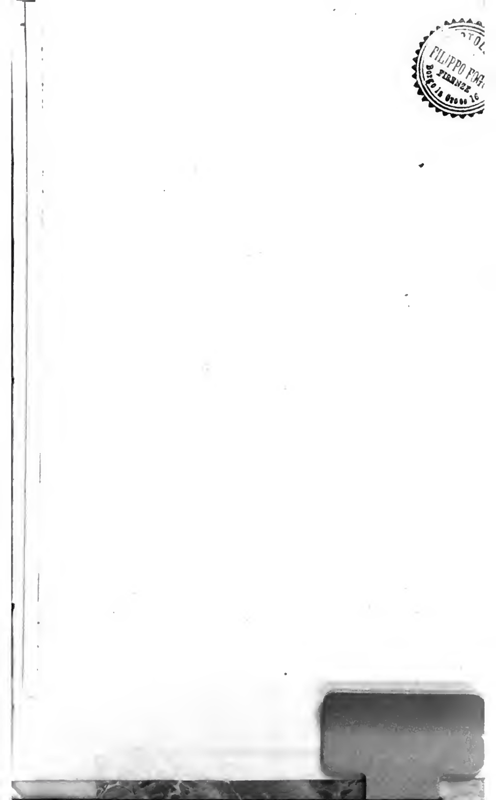
Page 98, ligne 8 du sommaire, *au lieu de* 'Espagne, *lisez* d'Espagne.

Page 384, ligne 26, *au lieu de* perenem, *lisez* perennem.

Page 403, ligne 21, *au lieu de* 686 à 687, *lisez* 786 à 787.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.


FIRENZE

